Le Monde

www.lemonde.fr

57e ANNÉE – N° 17619 – 7,90 F - 1,20 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE – MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2001 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INTERACTIF

■ Le haut débit pour tous

■ Vidocq en numérique

Demandez notre supplément

Budget 2002

■ Laurent Fabius présente au conseil des ministres le projet de loi de finances 2002

■ Il ne prend pas en compte les récentes difficultés économiques

■ Fonction publique : 15 900 nouveaux agents recrutés

■ Education nationale, police et justice restent prioritaires

Lire notre dossier pages 17 à 19

Enquête sur Ben Laden, la cible des Etats-Unis

● George W. Bush veut s'emparer d'Oussama Ben Laden « mort ou vif » ● L'enquête du « Monde » sur les réseaux financiers islamistes du suspect numéro un ● Le témoignage de Robert Fisk, journaliste britannique, qui l'a rencontré à plusieurs reprises ● Wall Street cède 7,13 % et redoute une récession ● Les marchés européens résistent ● La Fed et la BCE baissent leurs taux

SOMMAIRE

● **Les marchés financiers à l'épreuve :** Wall Street perd plus de 7 % et redoute une récession américaine. La Fed et la BCE baissent leurs taux de concert. Notre analyse des valeurs, secteur par secteur. p. 2 et 3

● **L'enquête aux Etats-Unis et en Europe :** Deux des kamikazes repérés par la CIA et perdus par le FBI. *« Ben Laden mort ou vif »* : l'escalade verbale du président Bush. Reportage dans la communauté afghane de New York. p. 4 et 5

● **Le réseau financier des Ben Laden :** Notre enquête sur les intérêts croisés du clan Ben Laden et de la famille royale saoudienne. La spéculation de mystérieux initiés avant les attentats. p. 6 et 7

● **La diplomatie internationale :** Les Européens s'interrogent sur leur participation à la riposte américaine. M. Chirac aux Etats-Unis. p. 8

● **Une tragédie et sa représentation :** Comment s'est organisée l'autocensure des images. Le premier documentaire du drame réalisé par deux Français. L'analyse du psychanalyste Serge Tisseron. p. 10

● **Horizons-Portrait :** Reporter au au quotidien londonien *The Independent*, spécialiste du monde arabe, Robert Fisk est l'un des rares journalistes occidentaux à avoir rencontré à plusieurs reprises Ben Laden. En exclusivité pour *Le Monde*, il dresse le portrait inattendu d'un homme modeste qui rêve de transformer l'Amérique en *« l'ombre d'elle-même »*. p. 12 et 13

● **Horizons-Débats et Analyses :** Deux points de vue. L'analyse d'Alain Frachon et la chronique de Bertrand Poirot-Delpech. Notre éditorial : « Ben Laden and Co. » p. 14 et 16

► www.lemonde.fr/11septembre2001

AVEC « THE NEW YORK TIMES »

US Markets re-open

Aujourd'hui, les reporters nous font partager les premières impressions des traders de la Bourse et l'émotion de la foule qui vient se recueillir non loin du World Trade Center. p. 15

La Chine rejoint l'OMC

APRÈS QUINZE ANS de discussions, Pékin et les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont parvenus à un accord, lundi 17 septembre : la Chine deviendra membre de l'OMC début 2002. Les autorités chinoises se sont engagées à libéraliser leur économie, soit en privatisant certains secteurs, comme l'énergie, soit en permettant à des capitaux étrangers d'accroître leur participation dans certains secteurs sensibles comme les télécommunications, les assurances ou l'automobile. Malgré les efforts de Pékin, la libéralisation réelle de l'économie chinoise est loin d'être acquise.

Lire page 24

► www.lemonde.fr/chine

L'égérie de l'islamisme marocain : « Si c'est Ben Laden, il nous a joué un sale tour »

RABAT
de notre envoyé spécial

Au Maroc non plus, *« le monde n'est plus le même depuis le 11 septembre »*. En même temps, il n'a pas totalement changé. Bien qu'Abdessalam Yassine, le septuagénaire chef du principal mouvement islamiste du royaume, Justice et Bienfaisance, ne soit plus assigné à résidence, il ne souhaite pas recevoir de journalistes *« pour ne pas faire de politique »*. C'est donc sa fille, Nadia Yassine, depuis longtemps la tourière de l'islamisme radical au royaume chérifien, qui s'exprime à sa place. *« Si c'est Ben Laden qui en est responsable, il nous a joué un sale tour »*, explique-t-elle.

Dans la bouche de Nadia Yassine, la condamnation du terrorisme qui a frappé l'Amérique est sans appel. *« Abasourdie »*, *« sous le choc des images comme tout le monde »*, elle n'a pas de mots assez durs ni pour les auteurs des attentats ni pour les talibans au pouvoir à Kaboul, qui lui inspirent *« une réaction de répulsion »*. Tout en estimant que, désormais, *« chaque fois qu'un islamiste critiquera les Etats-Unis, on va dire qu'il est avec Ben Laden »*, Nadia Yassine dénonce *« l'effet boomerang »* de la puissance américaine. Les morts du World Trade Center et du Pentagone ne seraient que *« les dernières victimes »* du pouvoir américain, qui, *« notamment en Palestine »*, écrase les musulmans. *« La mondialisation a une tête et une adresse : les Etats-Unis, siège d'un pouvoir économique énorme »*, explique-t-elle. Face à l'unification du monde, à *« l'américanisation qui ne tolère même plus une exception européenne »*, l'égérie de l'islamisme marocain trouve naturel *« le repli identitaire des musulmans »*.

Si l'Occident ne veut pas faire de l'islam *« la foi des sous-développés et des barbares »*, il devra choisir *« le musulman en face de lui : un islamiste avec un couteau entre les dents ou un interlocuteur dans un dialogue de civilisations »*. Dessinatrice à ses heures perdues, la fille du « guide » islamiste marocain a résumé sa pensée dans une caricature : au-dessus du World Trade Center, deux fusées s'entrechoquent, l'une chevauchée par un intégriste saoudien, l'autre par un cow-boy américain. *« Le clash de deux simplismes »*, affirme la légende. La réalité est complexe, aussi au Maroc. Ces jours-ci, il a suffi que Nadia Yassine réunisse sa famille devant une caméra de télévision allemande pour que sa plus jeune fille, âgée de quatorze ans, résume le sentiment général dans son collège plutôt que le message de sa mère. *« Nous sommes tous contents qu'ils aient puni les Américains »*, a dit l'adolescente, aussitôt tancée de *« petit taliban »* par Nadia Yassine.

Pour autant, Nadia Yassine ne se berce pas d'illusions : *« Pour le musulman de base, Ben Laden est un héros. »* Au Maroc, où les autorités ont fermement condamné *« l'agression horrible »* contre l'Amérique, une fois de plus, dimanche soir, lors d'un office œcuménique réunissant chrétiens, musulmans et juifs à la cathédrale Saint-Pierre de Rabat, l'opinion publique est partagée. Ce n'est pas dans un journal islamiste, mais dans l'hebdomadaire *Al Ousboue (La Semaine)*, qu'ont été évoqués, à côté d'une photo du World Trade Center, *« les oiseaux de Babylone qui ont frappé »*, une référence coranique à une victoire miraculeuse sur des mécréants.

Stephen Smith

D. R.

CINÉMA

La Bosnie de Tanovic

C'est un premier film empreint d'une colère contenue qu'a réalisé Danis Tanovic, ancien combattant en Bosnie. *No Man's Land* met face à face, dans une tranchée, en 1993, des hommes devenus soldats contre leur volonté. Autre grande sortie de la semaine, un *Vidocq* avec Depardieu, tourné en numérique. p. 32 à 34

► www.lemonde.fr/cinema

Le successeur de Nicole Notat

FRANÇOIS CHÉRÈQUE

NICOLE NOTAT, secrétaire générale de la CFDT, a l'intention de *« passer la main »* en mai 2003. Son successeur sera François Chérèque, quarante-cinq ans, patron de la puissante fédération santé-sociaux. M. Chérèque a, au sein de la centrale, une solide réputation d'efficacité.

Lire page 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal CON., 300 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 919 - 7,90 F - 1,20 €

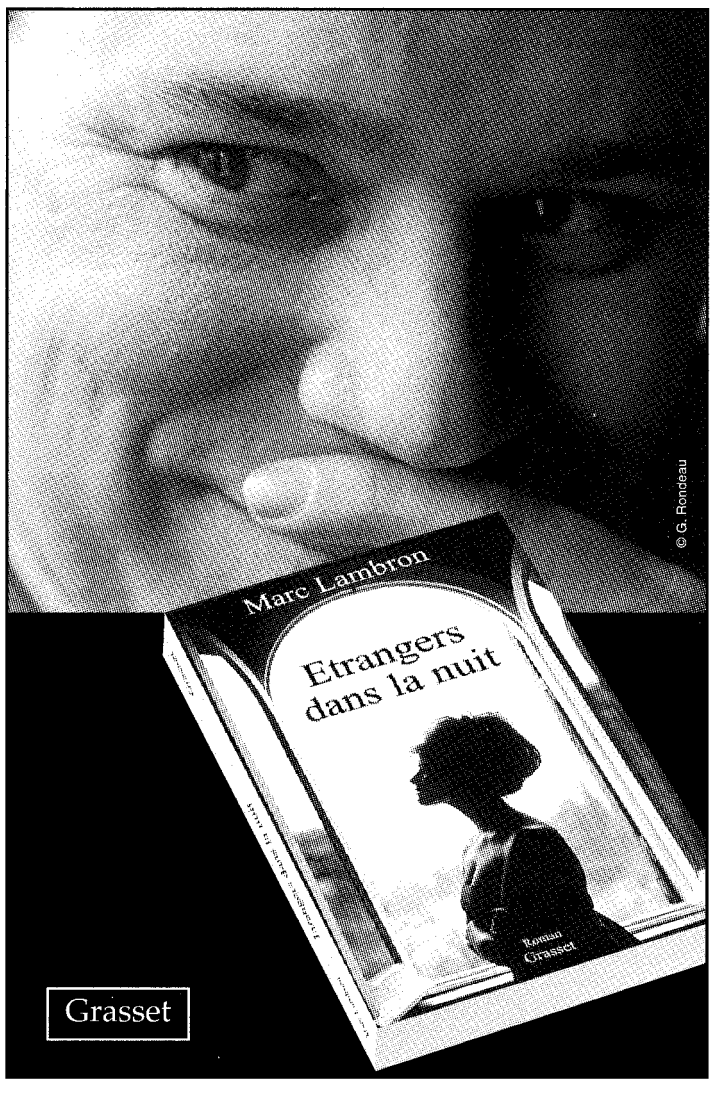

POINT DE VUE

L'Etat-Uni *par Francis Fukuyama*

ALORS que nous regardions, incrédules, à la télévision les tours du World Trade Center s'écrouler mardi dernier, quelqu'un montra par la fenêtre de notre bureau du centre de Washington un grand panache de fumée qui s'élevait de l'autre rive du Potomac. Quelques instants plus tard, la télévision annonçait que le Pentagone avait été touché lui aussi. Mes premières pensées, en apprenant qu'un avion s'était écrasé sur le bâtiment, allèrent aux amis proches qui y travaillaient. Les heures qui suivirent furent occupées à essayer de les joindre et, n'y parvenant pas, à localiser l'emplacement de leurs bureaux par rapport à l'endroit où les journalistes indiquaient que l'appareil avait explosé. Ce n'est qu'une fois certain qu'ils avaient tous, par bonheur, échappé à l'attentat que je pus commencer à réfléchir au fait que le monde allait désormais être irrévocablement changé, et que ce terrible événement pourrait avoir pour ma génération l'importance de Pearl Harbor pour celle de mon père. Le 7 décembre 1941 eut des conséquences particulières pour ma famille. Dans les deux semaines qui suivirent, Roosevelt signait un ordre imposant aux *« personnes d'ascendance japonaise »* de se faire connaître des services de relogement. Mon grand-père, qui avait monté avec peine une affaire de quincaillerie à Los Angeles dans les années 1920 et l'avait sauvée de la Grande Dépression, dut la vendre pour une somme dérisoire et partir avec sa famille dans un camp du Colorado pour la durée de la guerre.

Mais les changements consécutifs aux attentats du 11 septembre ne feront pas, je pense, de l'Amérique un pays plus répressif, plus intolérant, plus xénophobe, un pays brisé et isolationniste. Il y a, au contraire, certaines raisons de croire que cette tragédie pourrait, en réalité, rendre la société américaine plus forte et plus unie à l'intérieur du pays, et plus impliquée de façon constructive sur le plan international. Les soupçons semblant, pour l'heure, s'orienter vers l'islamisme fanatique au Proche-Orient, il est naturel de s'inquiéter de réactions visant les musulmans en tant que communauté.

Lire la suite page 14

***Francis Fukuyama** est professeur d'économie politique internationale à l'université Johns Hopkins.*

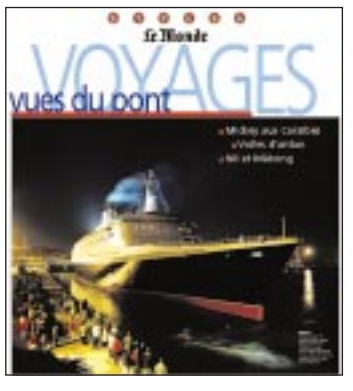

STYLES-VOYAGES

Au fil de l'eau

Depuis plusieurs années, le succès des croisières, maritimes et fluviales, ne se dément pas. Une séduction qui s'explique par la diversité de l'offre : paquebots ludiques et felliniens, grands voiliers et vieux gréements bretons, croisières sur le Nil ou sur le Mékong, escapades outre-Manche. Des propositions à découvrir dans les 12 pages de notre « Styles voyages ».

Demandez notre supplément

France-Société	17	Jeux	31
Régions	23	Culture	32
Entreprises	24	Guide culturel	34
Communication	25	Carnet	35
Tableau de bord	26	Kiosque	36
Aujourd'hui	29	Abonnements	36
Météorologie	31	Radio-Télévision	37

LES MARCHÉS FINANCIERS À L'ÉPREUVE

LE MONDE / MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2001

BOURSES La réouverture des marchés financiers américains, lundi 18 septembre, après quatre séances de fermeture, a donné lieu à de nombreux ajustements sur tous les marchés mondiaux. ● LE KRACH a été évité à Wall Street, qui a reculé de 7,13 %, ce qui a permis aux places européennes, durement touchées durant les jours qui ont suivi les attentats meurtriers, de se ressaisir. ● LES INTERVENTIONS concertées de la Réserve fédérale américaine et de la Banque centrale européenne, qui ont baissé leurs taux directeurs de 50 points de base, ont permis de soutenir les marchés. ● LA RÉCESSION se profile pourtant aux Etats-Unis où l'économie, déjà au ralenti avant les attentats, devrait marquer le pas au troisième et quatrième trimestre. ● LES COMPAGNIES AÉRIENNES, les assurances et les banques ont été particulièrement malmenées.

Les places financières évitent le krach malgré les risques de récession

L'intervention concertée historique des banques centrales américaine et européenne a réconforté les investisseurs et permis d'éviter une crise boursière. Wall Street a perdu 7,13 %, une baisse modérée compte tenu du nouveau contexte économique et politique

LES MARCHÉS financiers mondiaux parviendront-ils à éviter une crise ? La séance du lundi 17 septembre était très attendue par la communauté financière, avec la réouverture des marchés boursiers américains après quatre jours de fermeture en raison des attentats du 11 septembre. Les indices boursiers américains ont enregistré une séance très agitée, avant de clôturer sur une baisse très nette, mais moindre qu'il n'avait été redouté. L'indice Dow Jones a finalement perdu 7,13 %, à 8 920,70 points. L'indice Nasdaq, riche en valeurs de technologie, a reculé de 6,83 %, à 1 579,55 points.

Le marché américain n'aura pas, cette fois-ci, vécu un véritable krach au cours de la séance (la définition communément admise étant une baisse de 10 % dans la journée). Les pertes du marché ont été limitées par le secours des banques centrales internationales qui ont, de manière exceptionnelle, réalisé une opération conjointe de baisse des taux d'intérêt. Tour à tour, la Réserve fédérale américaine (Fed), la Banque du Canada, la Banque centrale européenne (BCE), la Banque nationale suisse et la Banque de Suède ont abaissé, lundi, leur taux directeur d'un demi point *(lire page 3)*. Mardi, elles ont été suivies par la Banque du Danemark, puis par celle de Taïwan. Alors que la Fed a annoncé sa décision une heure avant l'ouverture de la séance de Wall Street, la Banque centrale européenne a attendu jusqu'à 17 h 30, soit la fermeture des principales places européennes, à l'exception de Francfort. Cette dernière, qui ferme à 20 heures, a pu bénéficier du double effet « baisse de taux », l'indice Dax bondissant temporairement jusqu'à 4 300 points après la décision de la BCE, soit une hausse de 4,5 %. L'aggravation des pertes de la Bourse américaine a ensuite pesé sur la tendance. Le Dax a fini en hausse de 2,88 %, à 4 234,55 points. De leur côté, les autres marchés européens, soutenus par la seule détente monétaire américaine, ont aussi rebondi, avec un gain en clôture de 2,71 % à Paris, de 3,01 % à Londres, de 3,1 % en Suisse et de 2,65 %, à Madrid. Dans la foulée, Tokyo a pris mardi 1,85 %, après avoir bondi, en séance, de 4,64 %. Mais mardi, à l'ouverture, les places européennes reperdaient une partie de leurs gains : – 1,87 % à Paris, – 2,05 % à Francfort, – 1,09 % à Londres.

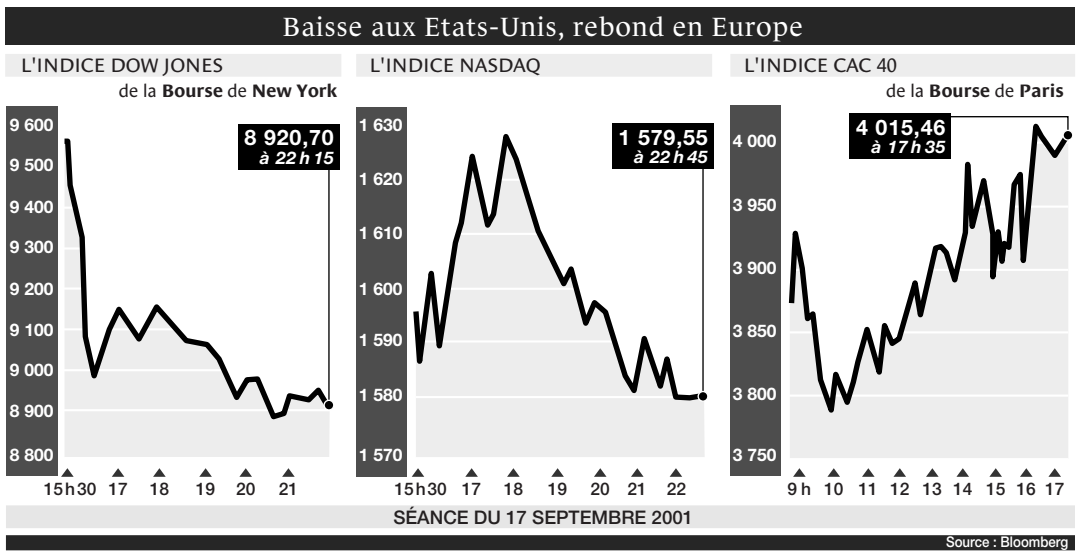

« AUCUNE VISIBILITÉ »

Lundi matin, les marchés européens avaient ouvert dans la plus grande hésitation, restant quasiment stables, regardant avec circonspection la forte baisse en clôture (5,04 %) de la Bourse de Tokyo, le matin même. La Bourse d'Athènes avait même dû suspendre ses cotations pendant trois heures, en raison d'une trop forte chute de 8,21 % dans la matinée. A Paris, l'indice CAC 40 s'aventurait à deux reprises sous les 4 000 points dans les premières heures de cotation ; la place perdait jusqu'à 1,8 % en fin de matinée, tandis que Londres cédait 0,5 %, Francfort 1,25 %, Milan 2,14 %, Madrid 2,6 % et Amsterdam 1,7 %. Les investisseurs se réfugiaient sur le marché obligataire en y transférant leurs capitaux. *« C'est l'attentisme qui prévaut. Certains investisseurs sont revenus acheter ponctuellement quelques actions comme celle de Vivendi Universal qui avaient touché des plus bas niveaux depuis 1998. Il y a quand même pas mal de volume, mais sans aucune visibilité. Les investisseurs anticipent juste la baisse de Wall Street »*, expliquait alors un opérateur. Quelques heures plus tard, la Fed baissait ses taux et propulsait les marchés européens dans le vert. Wall Street (l'indice Standard & Poor's perdait 1,48 %, dans les premiers échanges, tandis que le Dow Jones cèdait 1,45 %, et le Nasdaq chutait de 6,33 %) n'a pas réussi à inverser le mouvement. Contrairement à leur habitude, le comportement des marchés européens n'a pas été dicté par l'évolution des cours de Bourse aux Etats-Unis. Certains opérateurs expliquent cette divergence des marchés par le fait que la plupart des Bourses européennes avaient déjà, la semaine passée, abandonné plus de 10 %. La Bourse de Sao Paulo a réagi comme les Bourses européennes, regagnant une partie du terrain perdu la semaine dernière, et affichant un gain de 5,09 % à la clôture.

L'OPTIMISME DES POLITIQUES

Aux Etats-Unis, la séance a donc terminé moins bien qu'elle n'avait commencé. Les grands gourous des marchés d'actions américains, qui ont multiplié les déclarations, lundi, ont eu du mal à éclairer les investisseurs. La banque Lehman Brothers a fait savoir que les actions apparaissaient bon marché, selon elle, au niveau mondial. Son stratège, Joe Rooney, a augmenté de 60 % à 70 % la part des actions dans son portefeuille type, réduit celle des obligations de 35 % à 30 % et celle des liquidités de 5 % à zéro. Abby Cohen, la célèbre stratège de Goldman Sachs, a abaissé son objectif sur l'indice américain Standard & Poor's pour 2002, en donnant une fourchette de 1 250 à 1 400 points contre 1 550 points auparavant, ce qui lui laisse tout de même une marge de progression de 20 % à 35 % sur ses niveaux actuels. A l'inverse, l'analyste Doug Cliggott, de J. P. Morgan Chase, a revu à la baisse son objectif pour l'indice Standard & Poor's 500 à un niveau nettement inférieur, soit 1 100 points pour la fin 2002, contre 1 200 auparavant.

Sur le marché des changes, la journée a également été agitée, lundi, avec d'amples variations. Mais les cours des devises sont finalement revenus proches de leurs niveaux d'ouverture autour de 0,9245 dollar pour l'euro contre le dollar et de 117,4 yens pour un dollar. En séance, l'euro est monté jusqu'à 0,9331 dollar, dans la matinée, avant de rechuter à 0,9174 dollar après la détente monétaire américaine qui a renforcé le dollar.

Le cours du pétrole s'est, quant à lui, légèrement affaibli au cours de la séance, à la suite de rumeurs selon lesquelles l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) accepterait de brader ses stocks. Le baril de Brent de la mer du Nord a terminé, lundi, à 28,80 dollars contre 29,43 dollars vendredi. Valeur refuge devant la baisse des marchés américains, l'or a coté 293,25 dollars l'once à Londres, son plus haut niveau en dix-huit mois, avant de se replier à 289,50 dollars.

Les déclarations d'optimisme des politiques comme des hommes de marchés continuent de se multiplier pour soutenir les cours. Le Secrétaire américain au Trésor, Paul O'Neill a estimé que l'indice Dow Jones pourrait revoir ses plus hauts : *« A mon avis, il est concevable que nous puissions approcher le niveau plus haut du Dow d'ici douze ou dix-huit mois »*, a-t-il déclaré à la chaîne de télévision CNN, ajoutant que le Dow Jones n'a pas chuté à un point tel que *« nous ne puissions à nouveau envisager des niveaux records lorsque nous parviendrons au milieu de la prochaine phase d'expansion de notre économie »*. Mardi matin, le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, a lui aussi fait assaut d'optimisme en déclarant, sur Europe 1, que le krach avait été évité.

Cécile Prudhomme et Adrien de Tricornot

Le Trésor américain annule des rachats d'emprunts

Le département américain du Trésor a annoncé lundi 17 septembre qu'il annulait ses opérations de rachat d'emprunts prévus pour les 20 et 27 septembre, afin de ne pas mobiliser, dans les circonstances actuelles, des liquidités. *« L'annulation des opérations de rachat de septembre s'inscrit dans le cadre d'un effort destiné à maintenir un maximum de flexibilité budgétaire au cours des semaines à venir, afin de mieux faire face à des dépenses nouvelles ou imprévues »*, a déclaré un porte-parole du Trésor.

Les rachats reprendront toutefois en octobre. Le Trésor s'était lancé voilà près de deux ans dans un vaste programme de réduction de sa dette négociée sur les marchés financiers en rachetant progressivement les titres grâce aux excédents budgétaires accumulés. En 2000, le Trésor avait racheté environ 30 milliards de dettes. Le programme de rachat prévu pour cette année s'élevait à 37 milliards de dollars.

Wall Street perd plus de 7 % mais résiste à la panique

NEW YORK
de notre correspondant

Après deux minutes de silence et l'hymne américain, l'une des séances les plus attendues et les plus craintes de l'histoire de Wall Street a commencé lundi 17 septembre. La cloche qui rituellement annonce l'ouverture des séances du New York Stock Exchange (NYSE) a été actionnée par des représentants des pompiers et des policiers de New York. Au même moment, à Times Square, le mot *« open »* (ouvert) s'inscrivait sur l'écran géant du Nasdaq. Six jours après les attaques terroristes, à quelques centaines de mètres des décombres du World Trade Center, le cœur de la planète financière a recommencé de battre. Les premiers instants ont été difficiles. En dépit de l'annonce, une heure avant l'ouverture, d'une huitième baisse de ses taux depuis le début de l'année par la Réserve fédérale (Fed), l'indice Dow Jones, en chute libre (– 6,6 %) tombait à moins de 9 000 points après quarante-cinq minutes de cotations... et se reprenait.

Galvanisée par les appels au patriotisme pour éviter un krach après la plus longue interruption des cotations depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la Bourse résistait pour se stabiliser autour de 9 100 points, soit une baisse d'un peu plus de 5 %. Tout avait été fait pour que Wall Street tienne. La SEC (Securities Exchange Commission) avait autorisé dès vendredi les sociétés cotées à racheter plus facilement leurs propres titres pour soutenir les cours. George Bush, président des Etats-Unis, y était allé dimanche soir de sa petite phrase : *« Nous montrerons au monde ce dont nous sommes capables... »*

Le Dow Jones a enregistré la plus forte baisse en points de son histoire

Le milliardaire américain Warren Buffett avait fait savoir qu'il ne céderait aucune de ses actions. Jack Welch, l'ancien président de General Electric, avait lui aussi affirmé qu'il conserverait ses titres.

Pour ne pas accorder une nouvelle victoire aux terroristes, il fallait que Wall Street redémarre et ne s'effondre pas. Sur le plan technique, en dépit des problèmes d'alimentation électrique, de communications, de fonctionnement dans des conditions très précaires de nombreuses salles de marché, la Bourse a bien fonctionné. Elle a même enregistré les plus fortes transactions de son histoire : 2,36 milliards d'actions échangées sur le NYSE et 2,18 milliards sur le Nasdaq. Un exploit. Trois jours auparavant, le Financial District du sud de Manhattan était désert, couvert de poussière et de gravats, sans eau, sans électricité, sans téléphone et sans moyen d'accès.

Pour autant, les marchés financiers ne peuvent aller longtemps à l'encontre de la réalité économique. En début d'après-midi, la baisse s'accélérait et le Dow Jones passait peu avant 3 heures en dessous de 8 900 points. Il finissait la journée à 8 920,70 points, en baisse de 684,81 points, soit 7,13 %. Il s'agit de la plus forte baisse en points – mais pas en pourcentage – de l'histoire. L'indice est revenu à son niveau de décembre 1998 et le Nasdaq, qui, à 1 579,55 points, a perdu 6,83 %, a retrouvé celui d'octobre 1998.

Les compagnies aériennes, les groupes d'assurance et les valeurs technologiques ont particulièrement souffert. Des compagnies comme US Air, Continental, Northwest, Delta, AMR (American) ont perdu de 20 % à 50 % *(voir page 3)*. Seuls les titres de groupes liés à la défense ont gagné du terrain. La récession semble inévitable aujourd'hui aux Etats-Unis. Pour le onzième mois consécutif, la production industrielle a baissé en août. Cela n'était plus arrivé depuis 1960. L'économie américaine a tenu un peu par miracle jusqu'au printemps parce que le consommateur n'a pas perdu ses habitudes dépensières des années de prospérité. La hausse du chômage commençait à l'inquiéter. Le carnage du World Trade Center et la prise de conscience par les Américains qu'ils sont devenus des cibles vulnérables a fini d'ébranler la confiance.

« Mon sentiment est que les tragiques événements de la semaine dernière sont suffisants pour transformer le ralentissement en une véritable récession », explique Richard Rippe, économiste en chef de Prudential Securities. *« La récession américaine est maintenant presque une certitude »*, affirme Morgan Stanley dans sa dernière note.

Après l'attaque contre Manhattan et le Pentagone, l'économie des Etats-Unis s'est tout simplement arrêtée pendant quelques jours. Les voyages, notamment aériens, ont cessé. Des entreprises ont fermé ou tourné au ralenti dans tout le pays. Les marchés financiers ont été stoppés. Les spectacles et les rencontres sportives ont été annulés. Cette perte d'activité *« est suffisante pour que l'économie se contracte au troisième trimestre »*, estiment les analystes de J.-P. Morgan Chase. La banque prévoit aujourd'hui un recul du PIB (produit intérieur brut) en rythme annuel de 1 % au troisième trimestre, de 1,5 % au quatrième trimestre et de 0,5 % pour les trois premiers mois de 2002. Même le vice-président, Dick Cheney, avait reconnu dimanche, pour la première fois, que les Etats-Unis pourraient bien être victimes d'une récession à la fin de l'année.

Eric Leser

« C'est seulement de l'argent »

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

25 mètres de large, 10 mètres de haut : pour la reprise de son activité, lundi 17 septembre, la Bourse de New York a hissé le drapeau américain. Un drapeau qui habille toute sa façade et contraste avec le paysage de désolation alentour. Les ruines du World Trade Center ne sont qu'à trois cents mètres, et le quartier financier (*financial district*) vit encore au rythme des engins de chantier qui déblaient, réparent et tentent de redonner un semblant de vie à l'endroit.

REPORTAGE

Les traders affichent des signes extérieurs de patriotisme. Et des visages fermés

A l'intérieur du bâtiment, les traders qui s'affairent à la corbeille affichent, eux aussi, des signes extérieurs de patriotisme : certains ont cousu sur leur veste, au niveau de l'épaule, un petit drapeau américain ; d'autres arborent des cravates représentant la statue de la Liberté ; d'autres encore ont choisi d'accrocher à leur boutonnière un jeu de rubans bleu, blanc et rouge. *« Pendant toute la journée, notre sentiment était double, un mélange de patriotisme et d'anxiété »*, raconte en fin de séance Russel, agent chez Prime Executions. *« Nous aurions tous voulu que la Bourse monte aujourd'hui, mais nous savions que ce n'était pas réaliste. Qu'au-delà des morts, l'attentat aurait des conséquences économiques. »* Car Wall Street n'a pas tenu comme beaucoup l'espérait. La baisse de plus de 7 % enregistrée par la Bourse newyorkaise pendant cette séance de reprise, le dirigeant d'une entreprise de trading qui préfère rester anonyme veut l'expliquer : *« Ce recul conduit au niveau auquel nous devions arriver. Le marché a eu six jours pour penser, c'est pour cela que la séance n'a pas été chaotique. Notre baisse est en ligne avec ce qui se passe en Europe. Tout cela est lié à une peur générale. »*

Les dirigeants de Wall Street ont voulu placer cette journée sous le signe de l'émotion. Olivier Howard, agent de sécurité, a réussi, le jour de l'attentat, à faire évacuer les 130 salariés de la Bourse new-yorkaise qui travaillaient aux 28e, 29e et 30e étages de la tour 2 du World Trade Center. En hommage, c'est lui qui a sonné la cloche annonçant la clôture des marchés, sous les applaudissements des agents de change. Visiblement, la journée a été dure pour ces experts financiers, qui retravaillaient pour la première fois depuis l'attentat. A 16 h 15, au sortir du bâtiment, les visages sont fermés, certains yeux rougis. *« Nous avons beaucoup parlé ensemble dans la salle des marchés, nous étions si tristes*, raconte avec gravité Thomas, vingt-cinq ans, qui travaille comme agent pour Spyder Securities. *Il n'y a pas de doute, il faut travailler, mais aujourd'hui c'était plus difficile. » « J'ai perdu douze personnes avec qui je travaillais quotidiennement,* explique un autre agent d'à peine trente ans, *ils étaient chez Eurobrokers et Cantor et Fitzgerald, deux sociétés qui se trouvaient dans les tours. »* A-t-il réussi à travailler malgré tout ? *« Etonnamment, oui,* répond-il. *Je suppose que le travail est une thérapie. C'est mieux en tout cas que de rester dans le canapé toute la journée à regarder ces images à la télévision. »* Jessy, lui, a encore la gorge nouée. Ce spécialiste en *equities* (actions) de cinquante-huit ans, qui travaille à la Bourse depuis trente-cinq ans, connaissait de façon proche *« six personnes qui ont péri »*. Aujourd'hui, *« la Bourse a perdu 7 %. Mais c'est de l'argent, seulement de l'argent. »*

Laure Belot

www.recensement.insee.fr
L'accès direct aux résultats
du recensement de la population de 1999
pour le département, la commune,
le canton, l'agglomération…
INSEE

PETER MORGAN/REUTERS

■ **NEW YORK.** Un courtier réconforte l'un de ses collègues en attendant la reprise, lundi 17 septembre, des transactions au New York Stock Exchange. La Bourse de New York était fermée depuis les attaques terroristes du 11 septembre contre le World Trade Center. Elle a clôturé la séance en baisse de 7,13 %.

La Réserve fédérale et la Banque centrale européenne baissent leurs taux de concert

C'EST une initiative sans précédent dans la jeune histoire de la Banque centrale européenne (BCE) : lundi 17 septembre, moins d'une semaine après la série d'attentats qui ont endeuillé les Etats-Unis, la Réserve fédérale américaine (Fed) et la BCE, accompagnées des banques centrales du Canada, de Suisse et de Suède, ont annoncé à quelques heures d'intervalle une baisse des taux d'un demi-point. Mardi, ce fut le tour des banques centrales du Danemark et de Taïwan. Si le geste de la Fed n'a pas constitué une grande surprise, la perspective d'un mouvement coordonné était en revanche loin d'être acquise en début de matinée, lundi, une journée qui restera dans les annales.

A moins d'une heure de la réouverture de Wall Street, c'est la Fed qui a donné le ton, en réduisant ses taux d'intérêt de 0,5 point de pourcentage, à 3 % pour le taux des Fed Funds, et à 2,5 % pour le taux d'escompte. Le loyer de l'argent baisse ainsi pour la huitième fois cette année aux Etats-Unis et atteint le niveau plancher qui avait prévalu de septembre 1992 à février 1994, pour contrer la récession de 1991. La plupart des observateurs pariaient sur une telle initiative de la part d'Alan Greenspan, le patron de la Fed : l'impact du drame gèle les espoirs de reprise d'une économie quasi atone.

SOUTENIR LA CONFIANCE

Trois heures plus tard, la BCE, pour la troisième fois depuis mai, assouplissait sa politique monétaire – le principal taux directeur est désormais fixé à 3,75 % – à peine plus de deux semaines après la dernière baisse survenue le 30 août. Dans la matinée, Wim Duisenberg, le président de la BCE était pourtant resté mystérieux sur les intentions des Européens : *« Chaque instrument disponible dans notre arsenal va être utilisé »*, avait-il indiqué en marge d'un séminaire sur l'euro à Helsinki (Finlande), considérant néanmoins, qu'il était *« beaucoup trop tôt pour effectuer des prévisions responsables »*. Peu après ces propos ambigus, la décision de la BCE a été prise à l'issue d'un conseil exceptionnel des dix-huit gouverneurs réunis en téléconférence.

Tandis que la communauté financière est encore sous le choc, ce geste conjoint traduit la volonté des autorités monétaires de soutenir la confiance des opérateurs boursiers – ce qui a plutôt fonctionné –, et celle des consommateurs ébranlés par la violence des attaques terroristes. *« Avant même les événements tragiques de la semaine dernière, l'emploi, la production et les investissements restaient faibles et ces événements peuvent faire baisser davantage les dépenses de consommation »*, a précisé la Fed. La BCE reconnaît quant à elle que les attentats aux Etats-Unis *« vont probablement peser négativement sur la confiance dans la zone euro, modifiant les perspectives à court terme de la croissance domestique »*. Selon elle cependant, le ralentissement de l'activité *« sera de courte durée »*.

INTENSE COOPÉRATION

La baisse des taux vient couronner une phase d'intense coopération amorcée peu après les attentats. Avant de chercher à rassurer les consommateurs, les autorités monétaires des pays du G 7 ont fait leur possible pour soutenir le secteur financier. Les banques centrales ont ouvert les vannes du crédit en accordant des facilités de prêt à très court terme au système bancaire. Cette injection de liquidités a porté sur plusieurs centaines de milliards de dollars et va se poursuivre. La Réserve fédérale a par ailleurs bouclé des accords d'échange de devises avec différentes banques centrales pour éviter les pénuries de billets verts sur leur marché domestique – ces opérations ont atteint près de 90 milliards de dollars, dont 50 milliards de dollars avec la BCE.

Ce partenariat peut-il se poursuivre ? de nouvelles baisses des taux sont-elles programmées ? La Fed, selon les experts, pourrait prolonger le mouvement lors de la réunion de son comité de politique monétaire, le 2 octobre. *« Les risques sont principalement orientés dans un sens qui pourrait conduire au ralentissement économique »*, souligne la Fed, lundi. La BCE, à moins d'une dégradation massive de la conjoncture, devrait être plus circonspecte. Elle pourrait décider d'attendre un peu, et prendre le temps de digérer cette grande première. Dans l'immédiat, tous les regards se tournent vers la Banque d'Angleterre, dont les professionnels attendent qu'elle se joigne au mouvement.

Cécile Prudhomme et Philippe Ricard (à Francfort)

Le transport aérien et la finance annoncent des suppressions d'emplois

Moins touchée que les Etats-Unis, l'Europe n'est pas épargnée

● **Transport aérien**. Déjà fragilisées par le ralentissement économique et le renchérissement du prix du kérosène, les compagnies aériennes américaines et dans une moindre mesure européennes ont, à la suite des attentats du mardi 11 septembre, engagé une politique de réduction des capacités qu'elles auraient, malgré tout, été contraintes de réaliser. Ainsi, USAirways a annoncé, lundi 17 septembre, qu'elle allait procéder à quelque 11 000 suppressions d'emplois et à une réduction de 23 % de ses vols. Pour Rakesh Gangwall, PDG de USAirways, la diminution du nombre de passagers et les nouvelles règles de sécurité, plus coûteuses, *« ne laissent pas d'autres choix que de réduire le nombre de ses vols »* ce qui *« nous forcera à réduire nos effectifs »*. L'annonce d'une réduction des capacités et du nombre des salariés fait suite à celle de Continental qui va réduire son service de 20 % et mettre en chômage technique 12 000 de ses 56 000 salariés ainsi qu'à celles de United Airlines et d'American Airlines qui on respectivement annoncé une réduction du nombre de leurs vols de 14 % et de 20 %.

Pour la première séance de cotation à Wall Street, la capitalisation boursière des six premiers transporteurs aériens a fondu de 6,65 milliards de dollars (7,2 milliards d'euros). American Airlines et United Airlines, les deux premières compagnies aériennes américaines et mondiales, ont clôturé en baisse de 39,39 % et 43,22 %. Delta a terminé la séance en baisse de 44,59 % et Northwest et USAirways, au quatrième et cinquième rang, ont clôturé en baisse de 36,70 % et de 52,07 %.

En Europe, Lufthansa a annoncé lundi la suspension, pendant six mois, de trois liaisons quotidiennes à destination de Washington. Selon la presse allemande la compagnie devrait émettre prochainement un avertissement sur résultat. En Grande-Bretagne, Virgin Atlantic détenue à 51 % par le milliardaire britannique Richard Branson, a annoncé, lundi, 1 200 suppressions d'emplois et une réduction de 20 % de ses vols vers les Etats-Unis. Le néerlandais KLM a annoncé des pertes opérationnelles en 2001. Jean-Claude Gaysoot, ministre français des transports, s'est déclaré mardi *« favorable »* à d'éventuelles mesures au niveau européen pour protéger les compagnies aériennes, qui pourraient être affectées par une baisse de trafic. Les réductions de capacités trouveront rapidement leur traduction dans des annulations de commandes d'avions, les boursiers ne s'y sont pas trompés : sur une semaine, le consortium européen EADS a perdu 28 % et Boeing a abandonné 17,5 % lundi.

> Le secteur bancaire souffre d'une désaffection massive des investisseurs

● **Assurances**. Les attentats du 11 septembre, sont vite apparus comme un des sinistres le plus coûteux de l'histoire – avec un montant d'indemnisation estimé entre 15 et 45 milliards de dollars (16,1 et 48,5 milliards d'euros). Ils ont entraîné des retraits de capitaux massifs. En Europe, la capitalisation du secteur a fondu de 11 % en deux jours, soit 61 milliards d'euros entre le 11 et le 13 septembre. Engagées ou non dans le sinistre, toutes les sociétés ont souffert, à l'instar d'Axa (– 8,9 milliards d'euros), qui s'attend à indemniser jusqu'à 400 millions de dollars de dommages, ou d'Allianz (– 6,7 milliards) et ING (– 5 milliards), relativement épargnés. Cette crise de confiance a frappé les entreprises américaines lors de la réouverture de Wall Street lundi, avec des chutes de 6,5 % pour Metlife, de 4,4 % pour AIG ou de 5,15 % pour Chubb. *« Tout le marché est sanctionné mais le coût des attentats sera porté par les grands assureurs américains (AIG, Chubb, Employers Re, etc.) et leurs réassureurs internationaux (XL Capital, Munich Ré, Swiss Ré, Ace, etc.) »*, souligne un expert. Fortement capitalisées, *« ces sociétés feront face, en sacrifiant leurs résultats de l'exercice 2001 »*, estime-t-il. La chute continue des Bourses européennes depuis plus d'un an a entamé les plus-values latentes des assureurs, qui forment une part importante de leurs résultats – 43 % chez Axa au premier semestre 2001. Par ailleurs, une épée de Damoclès pèse sur l'assurance britannique – le Lloyd's – présent dans l'aviation et déjà fragilisé par le scandale de l'amiante.

● **Banque.** Le secteur bancaire international souffre d'une désaffection massive des investisseurs. Lors de la séance de réouverture de Wall Street, lundi, American Express a chuté de 14 %, Morgan Stanley de 13 %, Goldman Sachs de 8,9 % et Citigroup de 6,7 %. Le même jour, la troisième banque allemande, Dresdner Bank, récemment passée dans le giron de l'assureur Allianz, a annoncé 1 300 suppressions d'emplois de plus que prévu. La banque prévoyait de détruire 5 000 emplois d'ici à la fin de 2003 dans la banque de détail, et 1 500 autres dans la banque d'affaires. Mardi 18 septembre, la Commerzbank n'a pas tardé à lui emboîter le pas. Selon *Die Welt*, la banque supprimerait 10 % de ses effectifs, soit 4 000 emplois.

François Bostnavaron et Anne Michel

Le FMI et la Banque mondiale reportent leurs assemblées annuelles

PENDANT une semaine, ils ont pesé le pour et le contre. L'impact des attentats du 11 septembre sur l'économie américaine et mondiale aurait voulu que l'ensemble des actionnaires du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale maintiennent leurs assemblées annuelles pour montrer qu'en ces temps de grande incertitude, le *« gouvernement économique mondial »* tenait fermement les commandes. Un temps, ils ont pensé restreindre la rencontre au Conseil monétaire et financier international (l'ancien comité intérimaire), organe politique qui réunit les 25 administrateurs des institutions. Et puis les considérations de sécurité l'ont emporté.

Ignorant la date de la riposte et craignant des représailles sur leur sol, les Etats-Unis, hôte des réunions et principal actionnaire du FMI, ont convaincu leurs partenaires de reporter leur rencontre *sine die*. Lundi, les patrons des deux institutions, Horst Köhler et James Wolfensohn, ont annoncé officiellement que les réunions prévues les 29 et 30 septembre n'auraient pas lieu. *« Le fonctionnement normal de la Banque et du Fonds ne sera pas interrompu »* pour autant, ont-ils tenu à souligner. Même si, dès le 12 septembre, le directeur général du FMI a estimé que ces événements *« n'auront qu'un impact limité sur l'économie internationale et le système financier mondial »*, l'onde de choc américaine touchera l'Europe, mais surtout les pays émergents et en développement qui souffraient déjà du ralentissement mondial. Vendredi 15 septembre, le FMI a octroyé une rallonge de 15,6 milliards de dollars (17,33 milliards d'euros) au Brésil qui, comme l'Argentine, est particulièrement fragilisé. Il se dit prêt à agir si d'autres pays ne parvenaient pas à surmonter les turbulences des marchés.

MESURES ÉCONOMIQUES

Si une concertation associant les pays en développement n'est plus pour l'instant à l'ordre du jour, les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales du G7 devraient maintenir leur réunion qui précède les assemblées. Seul changement probable, le lieu de la rencontre qui pourrait avoir lieu en Italie et non plus à Washington.

La coordination des banques centrales a fonctionné dès le lendemain des attentats par l'injection massive de capitaux dans le système financier puis, lundi, par la baisse concertée des taux d'intérêt aux Etats-Unis et en Europe. La semaine prochaine, ce sera au tour des ministres du G7 d'examiner les mesures économiques nécessaires pour soutenir la croissance. Ils devraient également apporter leur contribution à la lutte contre le terrorisme en plaidant pour une accélération de la concertation dans la lutte contre les paradis fiscaux et le blanchiment d'argent. Le règlement du 6 mars 2001 qui fait suite à la résolution 1 333 de l'ONU sur le financement du terrorisme a déjà permis de geler des fonds placés en Europe et notamment en France, où un certain nombre de comptes bancaires détenus par des talibans ont été suspendus.

La position des Quinze sur le renforcement de la lutte contre les trous noirs de l'économie devrait être adoptée au cours du week-end. Les pays de l'Union européenne et de la zone euro n'ont pas modifié leur agenda et se rencontreront comme prévu à Liège (Belgique) les 21 et 22 septembre.

Babette Stern

A la City : « Nous ne savons vraiment pas ce qui va se passer »

LONDRES
de notre envoyée spéciale

Il est presque 14 h 15 à Londres lundi 17 septembre, quelques minutes avant l'ouverture de Wall Street, qui reprend après s'être arrêtée quatre jours. Dans les salles de marché de BNP-Paribas, on dirait presque une journée ordinaire. Les bureaux, qui abritent les centaines d'opérateurs, environ 700 à chaque étage – l'un destiné aux marchés des actions, l'autre aux taux –, sont très calmes. Chacun a son téléphone en main, les yeux rivés sur les écrans de l'agence Bloomberg, un café ou un sandwich sur le bureau.

Les opérateurs ne le montrent pas, mais ils sont malgré tout choqués, même si les équipes new-yorkaises de BNP-Paribas ne sont pas touchées directement. Les équipes londoniennes ont souvent leurs interlocuteurs au téléphone de l'autre côté de l'Atlantique, pour les rassurer, leur dire qu'ils pensent à eux. Dans les salles de marché, l'activité continue plus que jamais. *« La détermination est très forte de revenir à une activité normale aussi vite que possible »*, souligne l'un des opérateurs de la banque française à Londres.

A 15 heures (à Londres), une demi-heure après l'ouverture de la Bourse américaine, les indices sont à la baisse, mais aucun signe de panique. Personne ne croit au krach. *« Ce n'est clairement pas une ambiance de panique »*, affirme le responsable de la salle actions. Les marchés sont rassurés par les signaux envoyés par la Réserve fédérale américaine *(lire ci-contre)*.

Mais cette sérénité masque une grande incertitude. *« Nous ne savons vraiment pas ce qui va se passer »*, lâche un investisseur. Quelle sera la riposte américaine ? La récession américaine sera-t-elle évitée ? *« Les deux prochains mois seront déterminants »*, explique Ken Wattret, économiste de la zone euro de BNP-Paribas. *« Il faut attendre demain, les prochains jours, pour savoir ce qui va se passer »*, soupire un opérateur.

Pascale Santi

Deux des pirates de l'air avaient été repérés par la CIA

Encore un dysfonctionnement des agences américaines : le FBI avait été alerté sur l'entrée aux Etats-Unis d'un suspect préalablement repéré en compagnie d'un membre présumé des réseaux Ben Laden. Mais sa trace a été perdue dès son arrivée

NEW YORK
de notre envoyé spécial

Oussama Ben Laden a beau clamer son innocence, George Bush continue de voir en lui le *« principal suspect »* des attentats. Il faut donc croire que les services de police et de renseignement disposent d'informations permettant au président américain, ainsi qu'à ses ministres, d'accuser sans détour le dirigeant islamiste. Les 4 000 agents du FBI chargés de l'enquête aux Etats-Unis et à travers le monde se montrent pourtant d'une discrétion absolue sur les liens supposés entre le milliardaire saoudien et les dix-neuf pirates de l'air. De fait, même si l'enquête est très médiatisée, peu d'éléments filtrent sur ce point crucial. Le volet « Ben Laden » du dossier reste dans l'ombre et les journalistes en sont réduits aux suppositions...

Ces derniers jours, ils ont ainsi relevé que la police avait effectué diverses perquisitions dans le New Jersey. Quelques-uns des kamikazes, mais aussi deux hommes interpellés le 12 septembre dans un train texan et interrogés depuis par le FBI, ont vécu dans cet Etat voisin de New York. Simple coïncidence ? En 1993, au moment de l'attentat à la camionnette piégée contre le World Trade Center (six morts, un millier de blessés), plusieurs terroristes étaient domiciliés dans ce même quartier de Jersey City, à proximité d'une mosquée. A l'époque, déjà, Ben Laden avait été désigné comme le commanditaire de l'opération.

ÉVENTUELS COMPLICES

Autre élément, développé en particulier par le *New York Times* : l'homme d'origine arabe interpellé le 13 septembre dans un aéroport new-yorkais en possession de faux papiers, serait une relation de Ben Laden et de l'un de ses frères. Cette hypothèse n'a pas été confirmée de source officielle, mais il est acquis que l'homme en question figure parmi les deux à quatre personnes placées en état d'arrestation au motif qu'elles détiendraient des informations décisives concernant les terroristes ou leurs éventuels complices encore en liberté. Enfin, quarante-neuf autres personnes faisaient toujours l'objet de vérifications, mardi matin 18 septembre, sans pour autant être inculpées.

Dans cette enquête tentaculaire, un troisième élément conduit, indirectement tout au moins, au *« principal suspect »*. Il concerne cette fois deux des kamikazes, Khalid Al-Midhar et Nawaq Al-Hamzi, morts dans le crash du Boeing 757 d'American Airlines contre le Pentagone. A en croire des informations transmises par la CIA au FBI dès le mois d'août, ceux-ci pourraient avoir été en relation avec la mouvance du millionnaire saoudien. Leur parcours, dans les semaines précédant les attentats, laisse en outre supposer une défaillance du FBI.

Selon le *Washington Post*, tout commence le 21 août, lorsque la CIA alerte les services d'immigration sur la prochaine venue aux Etats-Unis d'Al-Midhar et d'Al-Hamzi. Le premier, surtout, est en ligne de mire : des images de vidéosurveillance, filmées auparavant en Malaisie, l'ont montré aux côtés d'un homme suspecté d'être impliqué dans l'attentat contre un destroyer de l'US Navy, en octobre 2000, au Yémen (17 morts). Cette opération, comme celle de 1993 au World Trade Center, avait alors été attribuée aux réseaux Ben Laden.

Deux jours plus tard, le 23 août, la CIA prévient la police fédérale, le FBI. Les deux visiteurs feront donc l'objet de *« fiches de signalement »*. En d'autres termes, ils devront être surveillés, voire interceptés, aux frontières. Malheureusement, il est trop tard : le duo, arrivé quelques jours plus tôt à l'aéroport international de Los Angeles, se trouve déjà sur le sol américain. En arrivant, l'un et l'autre auraient présenté des passeports saoudiens et des visas en règle. Afin de brouiller les pistes, ils auraient indiqué de fausses adresses sur les formulaires d'accès aux Etats-Unis. Conséquence : le FBI ne parviendra jamais à retrouver leur trace. Moins de trois semaines plus tard, ils seront identifiés parmi les cinq kamikazes du vol 77 d'American Airlines...

APPEL À CANDIDATURES

Depuis, les enquêteurs ont établi qu'Al-Hamzi avait acheté son billet d'avion sur Internet, à l'aide d'une carte de crédit. Il aurait séjourné à San Diego (Californie) et dans le New Jersey (*Le Monde* du 18 septembre). Quant à Khalid Al-Midhar, il avait réglé l'achat du billet en espèces, le 5 septembre, à l'aéroport international de Baltimore, près de Washington. Sa dernière adresse connue a conduit la police à Daytona Beach, en Floride, un Etat où la plupart des terroristes ont vécu pendant des mois, voire des années.

Ce scénario de l'entrée des deux hommes aux Etats-Unis n'a pas été confirmé par les autorités policières ou judiciaires. Mais le directeur du FBI, Robert Mueller, l'a validé de manière implicite, lundi, devant la presse. Interrogé sur les procédures de « signalement » aux frontières, le patron de la police fédérale a estimé qu'il était *« très difficile »* de localiser en peu de temps des individus ayant fourni une fausse adresse à leur arrivée sur le territoire. *« Rien ne laissait supposer qu'une opération de ce type* [les attentats] *était en préparation dans notre pays »*, a-t-il insisté afin de couper court aux critiques.

Dans la foulée, M. Mueller a confirmé, bien involontairement, le retard américain face à la menace islamiste, en lançant un appel à candidatures pour le moins révélateur : le FBI recrute d'urgence des citoyens américains pratiquant l'arabe ou le farsi.

Philippe Broussard

Réapparition de deux kamikazes supposés ?

Les informations publiées par le quotidien arabe *Asharq Al-Awsat*, basé à Londres, pourraient rectifier le portrait de terroristes tranquilles dressé jusqu'à présent par les enquêteurs américains sur la base de la liste du FBI. Selon ce journal, Saïd Hussein Gharamallah Al-Ghamdi, dont le nom figure sur la liste des 19 pirates de l'air présumés, est vivant et se trouve en Tunisie depuis neuf mois. Il y suit une session de formation avec huit autres pilotes saoudiens pour le compte de la compagnie d'aviation nationale Saudi Airlines, indique le journal.

***Asharq Al-Awsat* avait aussi publié, lundi, une interview avec un autre pirate de l'air présumé, le Saoudien Abdelaziz Al-Omari, présent le 11 septembre à son travail à Ryad, à la Compagnie saoudienne de télécommunication (étatique).**

Les juges antiterroristes de quatre pays européens tentent de tracer le contour des réseaux islamistes

BRUXELLES
de notre correspondant

Des magistrats de quatre pays (la France, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne), rejoints par des membres d'Europol et de services policiers nationaux se sont réunis pendant près de cinq heures, lundi 17 septembre, à Bruxelles, pour mettre en commun leurs informations relatives aux enquêtes sur des réseaux islamistes radicaux. Présentée au départ comme une rencontre de routine, ce « mini-sommet », auquel assistaient les juges antiterroristes français Jean-Louis Bruguière et Jean-François Ricard, prenait évidemment un relief particulier après les arrestations opérées notamment à Bruxelles et Rotterdam et cela même si, selon le parquet de la capitale belge, *« aucun lien direct avec les événements survenus aux Etats-Unis ou la personne de Ben Laden »* n'a été établi.

Aucun lien récent, sans doute, mais la quasi conviction que le groupe Al-Takfir oual Hijra (*« Expiation et renoncement »*), auquel appartenaient les deux personnes inculpées à Bruxelles, a entretenu des contacts avec Ben Laden, comme d'ailleurs avec le GIA algérien à d'autres moments. Al-Takfir Oual Hijra – qui a commis des attentats au Liban, au Soudan et en Algérie – est un groupe fondamentaliste sunnite.

« MENACE DIFFUSE »

C'est donc, selon le substitut bruxellois Bernard Michel, une sorte de *« puzzle »* que les magistrats des quatre pays tentent de reconstituer. Un puzzle dont les pièces bougent constamment, passent d'une frontière à l'autre, brouillent les pistes, constituent une nébuleuse islamiste qui entretient ce que les magistrats réunis lundi appellent *« une menace diffuse »*. A l'issue de la réunion de lundi, on ignore toujours quelles étaient les cibles réellement visées par les personnes arrêtées à Bruxelles et Rotterdam. *« Nous n'avons pas évoqué ce point »*, affirme le parquet de la capitale belge. Un policier souligne : *« Nous avons affaire, dans ce cas, à des logisticiens. On a notamment retrouvé chez eux des formules chimiques que nous analysons »*. Des intérêts américains étaient sans doute visés mais on n'a reçu aucune confirmation du fait que l'ambassade des Etats-Unis à Paris, voire un immeuble de la Défense ou le consulat américain de Marseille (des cibles un moment évoquées en Belgique et Italie) auraient pu être la cible de terroristes.

La progression de l'enquête confirme bien, en revanche, la structuration et la mobilité des groupes islamistes radicaux au sein de l'espace européen. Nisar Trabelsi, le Tunisien arrêté jeudi 13 septembre à Bruxelles, a été joueur de football en Allemagne. C'est d'Italie qu'il a reçu un appel annonçant il y a quelques semaines des attentats anti-américains en France, coup de fil intercepté par les services de renseignements transalpins. Et c'est aux Pays-Bas qu'il comptait des relais, au moment de son arrestation, en Belgique. Selon des sources belges, la DST aurait d'autre part localisé et perquisitionné la maison d'une personne présentée comme sa compagne, en Corse.

Un autre homme-clé de la mouvance islamiste radicale en Europe est sans doute Farid Melouk, condamné à neuf ans de prison, en 1999, à Bruxelles après avoir écopé de sept années, en France, pour préparation d'attentats. Le jugement condamnant ce chef présumé du GIA avait déjà évoqué sa participation à une filière de groupuscules entraînés en Afghanistan. Melouk entretenait des contacts avec des Algériens arrêtés en Suisse, en 1998. Ils étaient membres du groupe Al-Takfir Oual Hijra. Le même que celui de Trabelsi, l'homme arrêté à Bruxelles, jeudi dernier.

D'où l'indication, dans la capitale belge, que le juge Bruguière pourrait entendre prochainement Melouk, qui était également en contact avec Zacarias Moussaoui, un Franco-Algérien arrêté il y a un mois aux Etats-Unis pour avoir enfreint les lois sur l'immigration. Moussaoui suivait des cours de pilotage, à Minneapolis.

Jean-Pierre Stroobants

5 856 morts ou disparus

Selon le dernier bilan provisoire des attentats, publié lundi, le nombre de victimes s'élèverait à 5 856 morts ou disparus.

● A New York, parmi les 201 corps retrouvés, 135 ont pu être identifiés. Le nombre des disparus s'élève à 5 422. Ce bilan inclut les 157 passagers et membres d'équipage des deux Boeing qui se sont encastrés dans les tours jumelles.

● A Washington, le bilan est de 189 morts ou disparus, selon le ministère de la défense. Ce bilan comprend 125 personnes qui travaillaient au Pentagone et 64 personnes qui se trouvaient à bord du Boeing 757 d'American Airlines qui s'est écrasé contre le bâtiment. Les restes des corps de 85 personnes ont été récupérés. Par ailleurs, 44 personnes sont mortes dans l'avion qui s'est écrasé près de Pittsburg, en Pennsylvanie.

● Aucun survivant n'a été retrouvé depuis mercredi 12 septembre.

● Soixante-deux pays ont des ressortissants morts ou disparus, a déclaré lundi le département d'Etat américain. Selon les vérifications effectuées sur des listes de présumés disparus par les autorités locales ou par les responsables consulaires des différents pays, le nombre de victimes par nationalité pourrait être le suivant : Etats-Unis : entre 3 500 et 4 000 ; Colombie : 346 ; Chili : 250 ; Inde : 250 ; Grande-Bretagne : entre 200 et 300 ; Turquie : 131 ; Philippines : 117 ; Russie : 107 ; Canada : entre 60 et 100 ; Allemagne : entre 30 et 100 ; Australie : 72 ; Salvador : 72 ; Italie : 57 ; Bangladesh : 50 ; Autriche : 40 ; Equateur : 37 ; Brésil : 26 ; Afrique du Sud : 24 ; Japon : 24 ; Danemark : 20 ; Pakistan : 20 ; Corée du Sud : 19 ; Mexique : 17 ; Hongkong : 17 ; Taïwan : 9 ; République dominicaine : 8 ; Malaisie : 7 ; Chinois : 7 ; Suisse : 6 ; Pérou : 6 ; Portugal : 5 ; Liban : 4. Irlande : 4.

Le 23 février 1993, répétition générale au World Trade Center

IL FAUT *« faire sauter ces tours de l'Occident qui constituent les piliers de leur civilisation. Cela permettra aux ennemis de Dieu de rester occupés à reconstruire leur forteresse et à requinquer leur moral* (...). *Ils se trouveront dans un état de faiblesse psychique extrême à la suite de ce qu'ils verront autour d'eux, parce que les forces sur lesquelles ils s'appuyaient seront en ruine et totalement détruites »*. Ce document à la valeur prémonitoire avait été découvert chez un responsable du premier attentat contre le World Trade Center, le 23 février 1993.

Un commando islamiste avait alors fait sauter une camionnette bourrée de 700 kg d'explosifs dans les sous-sols d'une des tours jumelles de Manhattan, symbole du Grand Satan américain (six morts et un millier de blessés ; 50 000 personnes avaient été évacuées). L'objectif était de faire s'écrouler la plus haute des tours sur l'autre. Ramzi Youssef, l'un des organisateurs de cet attentat – le plus ambitieux perpétré jusque-là – comptait faire plus de victimes civiles que les kamikazes de mardi 11 septembre, avançant le nombre de 250 000 morts, en représailles au soutien américain à Israël.

Bien des vies ont été sauvées par le manque de moyens et de sophistication de l'équipe. L'ancien chef du FBI a déclaré au Sénat que les terroristes avaient employé des explosifs achetés sur le marché et que, faute de temps, ils avaient bâclé leur travail et avancé l'opération. Imprudents, ils avaient été repérés parce que celui qui avait loué un véhicule avant l'attentat était revenu réclamer sa caution. Ils ne purent pas non plus attaquer le siège des Nations unies, un pont et un tunnel new-yorkais, comme le prévoyait leur plan.

La mouvance islamiste avait vite tiré les leçons de ce semi-échec. Peu après, les enquêteurs lisaient sur l'ordinateur d'un suspect : *« Nous vous promettons que la prochaine fois nous serons plus précis et que le World Trade Center restera une de nos cibles aux Etats-Unis. »* Lors du procès de Ramzi Youssef, un témoin expliqua que, comme une voiture piégée était insuffisante, on avait envisagé l'utilisation d'un avion. Déjà. Les terroristes avaient aussi appris que les tours avaient été bâties pour supporter le choc d'un 707. Or ce sont des aéronefs plus puissants qui ont été détournés pour achever le travail.

« FIER D'ÊTRE TERRORISTE »

Ramzi Youssef, qui avait échappé au coup de filet, avait été interpellé alors qu'il préparait en 1995 une vaste opération coordonnée au départ des Philippines pour faire sauter, à l'aide de détonateurs dissimulés dans des montres, une douzaine d'avions au-dessus du Pacifique ; 4 000 passagers auraient pu y trouver la mort. Il s'est écrié après sa condamnation, *« Oui, je suis un terroriste et j'en suis fier »*.

Lors du procès du World Trade Center, l'accusation n'avait pas présenté de preuves directes de l'implication d'Oussama Ben Laden. Mais elle s'était appuyée surtout sur des informations – avant tout électroniques – fournies par les services de renseignements. Plusieurs suspects avaient travaillé pour Ben Laden ou avaient été formés dans ses camps. Deux fils d'Omar Abdel Rahmane, le cheikh égyptien aveugle emprisonné aux Etats-Unis pour son implication dans l'organisation de l'attentat, avaient suivi la même filière.

TÉMOIN À CHARGE

Les arrestations effectuées après les attentats coordonnés du 7 août 1998 contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie (224 morts) ont permis d'établir une nouvelle connection avec Oussama Ben Laden, inculpé comme instigateur. Elles ont aussi montré que des éléments ultra-sensibles de l'appareil de sécurité américain n'étaient pas à l'abri d'infiltrations islamistes. Major de l'armée égyptienne devenu sergent instructeur au Centre de guerre spéciale de Fort Bragg, Ali Mohamed a ensuite effectué des missions pour Ben Laden avant de devenir témoin à charge, une fois arrêté pour son implication dans le double attentat. Il avait été chargé notamment de transmettre au chef terroriste un document sur le procès du cheikh Rahmane.

Un homme d'affaires du New Jersey, Moustafa Elnore, a constitué une autre connection entre les deux dossiers et Oussama Ben Laden, selon une enquête menée en 1999 par le *Washington Post*. Il avait été arrêté pour avoir menti quand il avait été questionné sur l'un des suspects – proche d'Omar Abdel Rahmane – de l'attentat contre le World Trade Center, ainsi qu'au sujet de Wadih El Hadge – un chrétien libanais converti à l'islam et naturalisé Américain, reconnu coupable de l'attaque des ambassades. L'homme d'affaires aurait été le lien entre Ben Laden et le cheikh aveugle. El Hadge, qui avait servi de secrétaire à Ben Laden au Soudan avant d'ouvrir une boutique de pneus au Texas, avait reconnu gérer des affaires selon lui légitimes de Ben Laden. Mais il prétendait ne rien savoir de ses activités terroristes.

Attentat après attentat, reconnaît le FBI, on a assisté depuis la première tentative contre le World Trade Center à une sophistication de plus en plus grande des activités terroristes, à commencer par celles liées à Ben Laden, et à une meilleure coordination de leurs opérations.

Avant le 11 septembre, le FBI se montrait néanmoins confiant, estimant que la montée en puissance de ses moyens depuis 1993, et en particulier son plan stratégique 1998-2003, avait permis d'éviter le traumatisme des attentats en territoire américain.

Patrice de Beer

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Par arrêt du 31 Octobre 2000, la Cour d'Appel de Paris, 4ème chambre, section A, a confirmé le jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris, 3ème chambre, 2ème section, du 6 septembre 1996, qui a dit que la **Société AGAT FILMS** a commis des actes de contrefaçon en faisant reproduire par banc-titrage et représenter dans l'oeuvre audiovisuelle "SAINT GERMAIN DES PRESENTS" la photographie de Boris Vian jouant de son "cor à gidouille" prise par Louis INGIGLIARDI dit INGI, sans son autorisation ni la mention de son nom.
L'arrêt a condamné **AGAT FILMS** à verser à Monsieur INGIGLIARDI 60.000 F et 40.000 F au titre de son préjudice moral et patrimonial, confirmant pour le surplus le jugement du T.G.I. de Paris qui a autorisé la publication de la décision rendue à hauteur de 45.000 F H.T. et interdit à **AGAT FILMS** toute nouvelle diffusion de l'oeuvre "SAINT GERMAIN DES PRESENTS" intégrant ladite photographie sous astreinte de 1.000 F par infraction constatée. En outre l'arrêt a condamné in solidum **AGAT FILMS** et **l'Union Syndicale des Producteurs Audiovisuels, dite USPA**, intervenante volontaire, à payer à Monsieur INGIGLIARDI la somme de 40.000 F au titre de l'article 700 du N.C.P.C.
Pour extrait conforme,
Jean-louis LAGARDE, Avocat à la Cour

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Déclaration d'Absence

Cabinet de Maître Geneviève BENS-BILLARD - Avocat au Barreau de Créteil - PC 141
Madame Madeleine MONGIN épouse SAVOYANT et Monsieur Noël SAVOYANT ont déposé au Tribunal de Grande Instance de Paris une requête afin de faire déclarer l'absence de :
***Mademoiselle Catherine, Jacqueline BORSTCHEFF**, née le 28 Septembre 1946 à Paris 14ème arrondissement de Monsieur Dimitri BORSTCHEFF né le 4 Décembre 1900 à Rosby sur Don (Russie), décédé le 20 Février 1976*
et de Madame Berthe, Marie MONGIN née le 9 Septembre 1907 à Paris 6ème arrondissement, décédée le 2 Octobre 1991
dont les deux derniers domiciles étaient situés respectivement :
153, Rue Saint Martin à Paris 3ème arrondissement et 1, Rue du Chateau à Pacy sur Armancon (Yonne),
disparue le 25 Février 1987

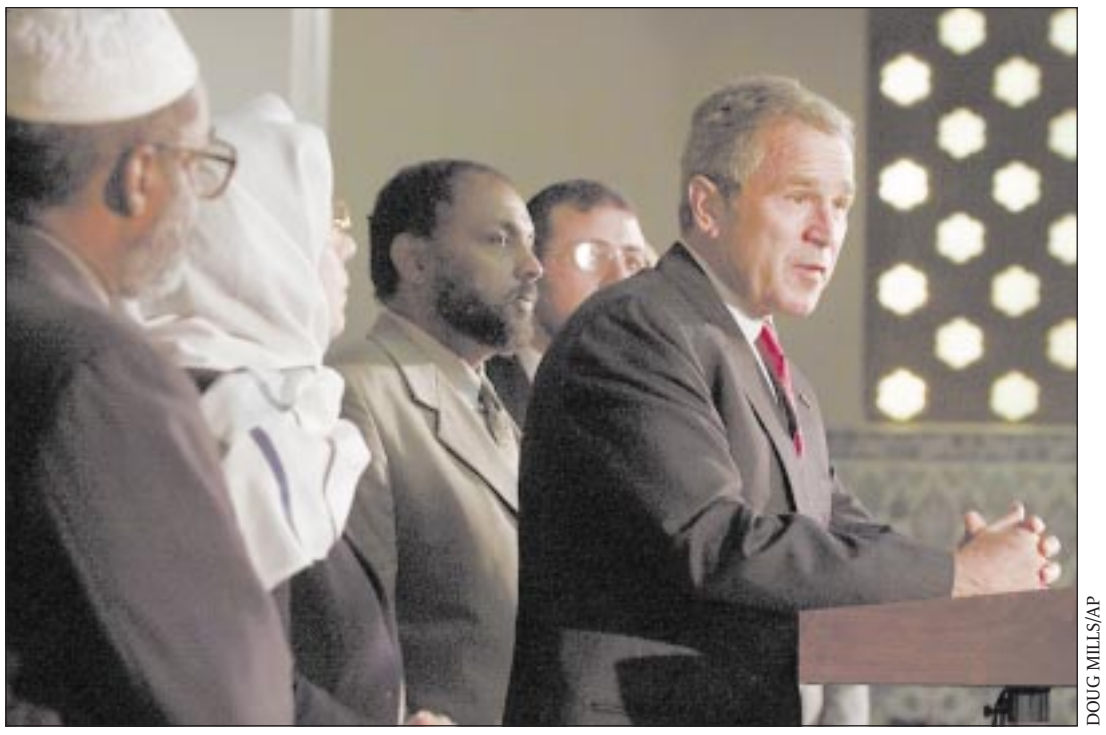

DOUG MILLS/AP

■ **WASHINGTON.** Le président Bush a effectué lundi 17 septembre une visite au centre islamique de la capitale fédérale pour dénoncer les violences commises à l'encontre d'Arabes et de musulmans sur le sol américain depuis l'attaque contre les deux tours du World Trade Center.

Ben Laden « mort ou vif », comme au bon vieux temps de l'Ouest

Le président Bush a encore franchi un pas dans l'escalade verbale

WASHINGTON
de notre correspondant

Tous les regards étaient fixés, lundi 17 septembre, sur la Bourse de New York. La tendance des marchés serait à la baisse, mais quelle en serait l'ampleur ? A la clôture, un certain soulagement était perceptible dans les commentaires des responsables politiques, à commencer par le secrétaire au Trésor, Paul O'Neill. A la Maison Blanche, George Bush a réuni ses conseillers économiques. Aucune information n'a filtré de cette réunion, mais on savait la présidence en discussion avec le Congrès sur des mesures de soutien de l'activité.

Il s'agit, d'abord, d'augmenter la dépense publique, ce qui sera fait avec l'utilisation des 40 milliards de dollars, crédits spéciaux déjà votés pour venir en aide à New York, principalement, et pour financer la réponse aux attaques du 11 septembre. Ensuite, une nouvelle réduction d'impôts pourrait être adoptée, après celle votée au printemps ; elle concernerait, notamment, l'impôt sur les plus-values boursières, dont la diminution était déjà envisagée, avant l'irruption du terrorisme, pour encourager le rebond espéré en fin d'année.

Enfin, l'aide aux compagnies aériennes pourrait s'élever à 20 milliards de dollars, au lieu des 2,5 milliards envisagés par le Congrès. Les aides directes en trésorerie s'élèveraient à 5 milliards, le reste étant constitué par des garanties d'emprunts et des réductions d'impôts. *« J'ai foi dans l'économie »*, a dit M. Bush, à l'occasion d'une visite au Pentagone, car *« les soubassements de la croissance sont là »*.

Les dirigeants américains cherchent la bonne manière de conjuguer le *« retour à la normalité »* – mot d'ordre destiné à rétablir un peu de sérénité et à faire en sorte que le travail et les affaires reprennent – avec le maintien et, dans certains cas, l'extension des mesures de sécurité.

Le président est allé au Pentagone pour rendre hommage aux réservistes et membres de la garde nationale mobilisés. Dans un premier temps, ces effectifs supplémentaires sont au nombre de 35 000. L'administration a précisé qu'elle n'envisage aucunement de rétablir la conscription, et que les réservistes, destinés à la surveillance du territoire, devraient permettre de disposer des militaires professionnels nécessaires pour des opérations extérieures.

> Le débat est relancé au sujet d'une directive présidentielle de 1976 interdisant aux agents des services secrets de programmer et d'exécuter des opérations meurtrières contre des individus

Ce que pourraient être de telles opérations demeure mystérieux. M. Bush a prévenu qu'il ne fallait espérer aucune information sur les plans mis à l'étude. Interrogé sur les risques de pertes civiles et militaires, il a déclaré que la guerre dans laquelle les Etats-Unis sont engagés *« aura un coût »* et que *« les militaires comprennent cela »*.

Pour le reste, il a seulement maintenu la pression sur Oussama Ben Laden, en citant cette fois *« la vieille affiche de l'Ouest "Recherché, mort ou vif" »*. Invité à préciser sa pensée, il a déclaré : *« Tout ce que je veux, tout ce que veut l'Amérique, c'est qu'il soit livré à la justice. »* Le débat était relancé au sujet d'une directive présidentielle de 1976, interdisant aux agents des services secrets de programmer et d'exécuter des opérations meurtrières contre des individus. Cette directive rend-elle impossible une action de commando contre M. Ben Laden ? Le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, interrogé sur ce point, a répondu qu'elle *« ne limite pas la capacité des Etats-Unis d'agir pour se défendre »*.

« Tous les chemins [de l'enquête] *mènent à Oussama Ben Laden et à ses installations en Afghanistan »*, a répété de son côté Colin Powell, le secrétaire d'Etat. Il s'est déclaré satisfait de la manière dont la *« coalition »* se met en place, coalition qui *« va mener une campagne à la fois judiciaire, politique, diplomatique, de respect du droit, de renseignement et militaire lorsqu'il le faudra »*. La diplomatie occupe une place importante, cette semaine, avec les visites de Jacques Chirac et de Tony Blair et celles de plusieurs ministres des affaires étrangères.

Alors que l'assassinat d'un gérant de station-service sikh, dans l'Arizona, a été confirmé et que la police de Los Angeles enquête sur la mort d'un commerçant égyptien, M. Bush s'est rendu au Centre islamique de Washington pour dénoncer les violences commises à l'encontre d'Arabes et de musulmans. Ce geste était destiné à rassurer les Américains et les résidents étrangers qui subissent ces violences ou ces menaces (*Le Monde* du 18 septembre), mais il permettait aussi d'adresser un message aux opinions publiques des pays arabes et musulmans.

Patrick Jarreau

Entre l'espoir de voir Kaboul « libérée » et le soutien aux talibans, les Afghans de New York sont divisés

NEW YORK
de notre correspondante

Qu'ils soient passionnément pour ou activement contre les talibans, les Afghans des Etats-Unis sont collectivement répudiés ; qu'ils soient chauffeurs de taxi, restaurateurs, fonctionnaires ou intellectuels, ils ont un message unanime : une invasion de leur pays serait *« catastrophique »* pour les Américains car elle *« unirait, une fois de plus, tous les Afghans »* ; et ils ont un grief : on les *« confond avec les Arabes »*.

REPORTAGE

> L'ambiance est lourde dans les restaurants afghans de Manhattan, vidés de leur clientèle

A l'heure du déjeuner, ce lundi 17 septembre, le restaurant afghan Khyber Pass, dans l'East Village de New York, est complètement vide. Assis tout seul derrière le comptoir, Mohamad Popal lit le *New York Post*. *« C'est comme ça depuis mardi dernier,* dit-il ; *les gens ne viennent plus chez nous ; pour eux, nous sommes tous des terroristes. »* Versant du thé dans sa soucoupe, le jeune Afghan ajoute : *« Vous qui êtes journaliste, expliquez aux Américains que leurs terroristes sont des Arabes, alors que nous sommes des Afghans. Ce Ben Laden, il est bien arabe, il n'est pas afghan. »* Il est certes arabe, mais c'est en Afghanistan qu'il a trouvé refuge. *« Peut-être,* rétorque Mohamad, *mais si les talibans l'hébergent c'est qu'ils ont de bonnes raisons, ils savent ce qu'ils font et ce qu'ils font est pour le bien de l'Afghanistan. »*

Mohamad, comme beaucoup d'autres, ne cache pas son admiration pour les talibans : *« Depuis qu'ils sont arrivés en Afghanistan, le pays est en sécurité, nos femmes sont en sécurité, nos enfants aussi, il n'y a plus de vols, plus de viols, et cela nous suffit. »* Pour lui, comme pour ses employés, la mort du commandant Massoud *« mettra fin à la guerre »*. Il est persuadé que s'il devait y avoir des élections libres en Afghanistan, *« tous les Afghans voteraient pour les talibans »*.

Le restaurant Bamiyan, sur la IIIe Avenue, est lui aussi désert. Pas un chat. Ni le menu à 5,95 dollars ni même les grands drapeaux américains derrière les vitres n'ont empêché le boycottage. Assis lui aussi au bar avec sa tasse de thé devant lui, le patron de l'établissement, Ahmad Shah, lit la biographie de l'empereur mongol Tamerlan. Moins émotionnel mais tout aussi déterminé, Ahmad Shah tient à ce que l'on comprenne que *« ce sont les Arabes et non pas les Afghans qui ont déclaré la guerre aux Américains. D'ailleurs, aucun Afghan n'a jamais été impliqué dans une action terroriste, ce n'est pas dans notre culture »*.

Contrairement au patron du Khyber Pass, Ahmad Shah est virulent au sujet des talibans : *« C'est à cause de ces salopards ignorants que notre pays est désormais un paria,* lance-t-il *; c'est au Pakistan que se trouve la réponse, car les talibans ne sont même pas des Afghans, ce sont des Pakistanais. »* Après quelques remarques obligées de solidarité avec les victimes américaines *« innocentes »*, Ahmad Shah, les yeux brillants, dit que selon lui *« ce qui s'est passé à New York et à Washington peut tout changer pour les Afghans ; vous allez voir, c'est la fin des talibans »*.

« LE DERNIER FLÉAU »

En dépit des attentats et de l'éventualité d'une riposte américaine contre leur pays, un Afghan de New York sur deux demeure convaincu que le régime taliban devrait être reconnu par la communauté internationale. Les autres considèrent les talibans comme *« le dernier fléau pour les Afghans »*.

Ces divergences n'étonnent guère le professeur Barnette Rubin, de l'université de New York. Grand spécialiste de la région, il explique que l'appartenance politique des Afghans *« a toujours été déterminée par leur origine ethnique »*. M. Rubin met aussi en garde contre *« une vaste action militaire contre l'Afghanistan qui provoquera sans doute une réponse patriotique de tous les Afghans »*. Cela dit, ajoute-t-il, *« il faut absolument riposter, en obligeant les Pakistanais à rendre Oussama Ben Laden, mort ou vivant »*.

« UN COMPLOT »

Pourquoi, étant donné leur situation précaire, les talibans refusent-ils de livrer le Saoudien ? *« Pour vous, c'est incompréhensible,* explique une universitaire afghane, *mais un des piliers de notre culture est le "Nanai wati", ce qui veut dire que si quelqu'un vous demande asile, vous êtes obligé de l'accorder et à n'importe quel prix, sauf si vous êtes persuadé qu'il est coupable. »*

Les intellectuels aussi avancent des points de vue divergents sur les talibans. Certains estiment que, pour les Afghans ordinaires, les talibans ont effectivement apporté *« une sorte d'ordre et de sécurité »*, d'autres rejettent catégoriquement *« ce régime médiéval qui isole notre pays »*.

Tous, y compris les intellectuels, sont persuadés que les talibans *« ne sont que des instruments dans un complot beaucoup plus large »* impliquant les Russes. *« Les Russes, avec peut-être les Iraniens et d'autres, ont capitalisé sur les griefs croissants des musulmans pour provoquer une guerre contre les Américains, une guerre qui à son tour se finirait par l'éradication des talibans de l'Asie centrale »*, affirme un ancien homme politique afghan éduqué à la Sorbonne, qui parle du *« plus grand complot du siècle »*.

Afsané Bassir Pour

« Non ! Oh non ! Encore le feu ! »

ON N'A PEUT-ÊTRE PAS retenu son nom, Kim Phuc. Mais il est impossible de ne pas se souvenir de sa photo. Elle incarne à jamais l'horreur et la barbarie de la guerre. De toutes les guerres. Pas seulement celle du Vietnam. La petite fille, alors âgée de neuf ans, y court toute nue sur une route, hurlant de douleur après avoir subi un bombardement au napalm causé par l'aviation sud-vietnamienne. Elle est gravement brûlée, et va bientôt sombrer dans un très long coma. Mais grâce à la photo – diffusée par Associated Press dans le monde entier –, personne sur terre ne l'oubliera.

Alors, quand elle apparaît aujourd'hui, âgée de trente-huit ans, la santé très fragile, mais le visage rayonnant, prêchant la paix et le pardon, on l'écoute religieusement, au Canada où elle s'est réfugiée et a créé une famille, aux Etats-Unis où les vétérans du Vietnam lui réservent un triomphe, ou dans le reste du monde où elle voyage, bénévolement, pour sa fondation et pour l'Unesco.

LES VIEUX CAUCHEMARS DE KIM PHUC

Aujourd'hui cependant, Kim Phuc tremble à nouveau. Elle a peur de la guerre. Peur de la haine qu'elle sent croissante. Peur de la riposte américaine, qu'elle sait inéluctable. De vieux cauchemars qu'elle avait mis des années à enfouir se sont réveillés depuis ce mardi 11 septembre où elle a vu le feu s'abattre sur le World Trade Center. Elle était dans la salle d'embarquement de l'aéroport de Toronto lorsque les premières images sont apparues sur CNN. *« Non ! Oh non ! Encore le feu ! »*, a-t-elle crié en couvrant son visage de ses mains. Les passagers étaient rassemblés devant l'écran, horrifiés, mais l'hôtesse les a appelés pour embarquer. Destination Washington. Kim Phuc avait rendez-vous dans l'après-midi à la Maison Blanche. En fait, son avion fera vite demi-tour. Et Kim, en débarquant à Toronto, se précipitera vers CNN pour constater le désastre de Manhattan et du Pentagone. *« Le feu, maman ! C'est comme pour toi ! »*, lui dira son petit garçon à la maison.

« Je suis bouleversée. Des sentiments ont reflué que j'ai mis tant d'années à refouler : la colère, la révolte, le désespoir. Quelle injustice !... Mais cela ne mène à rien. La haine est destructrice. Elle aveugle, elle égare. Ne l'utilisons pas ! C'est exactement ce qu'ont voulu le diable et les terroristes. Ne tombons pas dans ce piège ! »

En découvrant la Bible, la jeune femme est devenue très religieuse. Son mari, Toan, se prépare à devenir pasteur. Et c'est la foi, dit-elle, qui l'a incitée à endosser la fameuse photo pour prêcher le pardon et la réconciliation. *« Les Américains blessés dans les attentats, ceux qui ont perdu des proches, vont être anéantis. Mon Dieu que je les comprends ! Ils ont le droit de ressentir de la colère, une envie de revanche. Mais ce n'est pas ainsi qu'ils trouveront l'apaisement. Il n'y a que le temps et un jour le pardon qui les soulageront. Je le sais pour l'avoir vécu. Mais c'est encore trop tôt bien sûr. Punir ? Se venger ? Les premiers fautifs sont morts avec leurs victimes. Alors comment ? Sûrement pas en tuant d'autres innocents. On a encore le choix. Veut-on la paix ou l'engrenage de la guerre ? Je prie pour qu'on soit lucide. Je ne veux pas penser qu'on optera froidement pour la destruction. »*

Annick Cojean

La nébuleuse terroriste profite de l'opacité des circuits financiers mondiaux

Milliards de dollars du pétrole, argent de la drogue et du trafic d'armes, dîme religieuse et financement occulte à travers des organisations humanitaires : les filières islamistes bénéficient de l'absence de transparence entretenue par certains Etats, les milieux d'affaires et les réseaux bancaires

« MORT OU VIF ». Une chasse à l'homme planétaire vient d'être lancée par les autorités américaines contre le milliardaire d'origine saoudienne Oussama Ben Laden. Si l'homme est recherché coûte que coûte, la traque contre les moyens financiers des réseaux terroristes est moins engagée. Alors que les Etats-Unis avaient rapidement demandé à tous les Etats de la planète le gel des avoirs financiers du président irakien Saddam Hussein lors de la guerre du Golfe ou ceux du gouvernement serbe lors de la guerre de Bosnie, cette fois-ci aucune demande explicite n'a encore été formulée. Le département du Trésor américain a juste annoncé, il y a quelques jours, la création d'une cellule interministérielle dont la mission serait de mettre au jour et de démanteler les filières de financement des réseaux terroristes.

L'objectif s'annonce très ambitieux. De l'avis de tous les experts, les réseaux financiers n'obéissent à aucune organisation rationnelle telle qu'on peut la concevoir en Occident. Jouant de l'absence de toute comptabilité publique ou privée dans des pays comme l'Arabie saoudite, mais aussi de l'opacité cultivée par les milieux d'affaires occidentaux qui veulent conserver, aux marges du marché, des mécanismes de financement aveugles ou des places offshore très discrètes, les terroristes se sont bâti des nébuleuses financières complexes où les porosités entre systèmes légal et illégal sont permanentes.

Officiellement, l'Arabie saoudite et la famille Ben Laden n'ont plus aucun lien avec le financier terroriste : le régime saoudien l'a déchu de sa nationalité en 1994 pour *« comportement irresponsable »* et la famille a rompu avec le fils indigne depuis le début des années 1990. Mais la rupture est-elle aussi totale qu'affichée ? Ces dernières années, le magazine américain *Forbes* présentait Oussama Ben Laden comme l'une des plus grandes fortunes de la planète, sans que cette version soit contestée.

POSITION DE MONOPOLE

Dans le monde islamique, Oussama Ben Laden était considéré comme le grand argentier des pays arabes et de l'Asie centrale, financier des réseaux terroristes, mais aussi comme un entrepreneur capable d'assurer la construction de Port-Soudan (Soudan) ou d'autoroutes. Oussama Ben Laden conteste aujourd'hui cette présentation. Dans un article de *The Independent on Sunday* du 16 septembre, ses proches le disent modeste, possédant tout juste 4 ou 5 millions de dollars depuis qu'il a été écarté de la gestion de la fortune familiale.

La famille Ben Laden a prospéré en obtenant l'exclusivité des travaux de construction à La Mecque et à Médine (Arabie saoudite). Cette position de monopole sur les lieux saints de l'islam lui a donné une position irremplaçable auprès du pouvoir royal – mais aussi religieux – et est à l'origine de son immense fortune. *« En vingt ans, 165 milliards de francs ont été investis par le gouvernement saoudien dans les lieux saints pour les agrandir et les améliorer. Ils peuvent accueillir désormais deux millions de pèlerins en même temps »*, rappelle Antoine Basbous, directeur de l'Observatoire des pays arabes.

Comme tous les très riches Saoudiens, la famille Ben Laden a diversifié sa fortune, s'est lancée dans les autoroutes, la construction d'infrastructures portuaires puis le monde des affaires. Elle est ensuite allée placer ses avoirs, par l'intermédiaire des banques londoniennes et islamiques, dans de nombreux fonds internationaux *(lire ci-dessous).*

On les dit actionnaires de grands groupes internationaux (comme Motorola) dans l'électronique, les nouvelles technologies, l'immobilier, le transport maritime. La « Ben Laden Organisation » est considérée comme l'un des grands conglomérats moyen-orientaux, gérant des dizaines de participations – dont certaines, dit-on, pour le compte de certains membres de la famille royale saoudienne – à travers des sociétés nichées pour la plupart dans des paradis fiscaux (Bahamas, îles Vierges ou Caïmans). *« Qui peut assurer que, derrière l'une de ces sociétés-écrans, propriétaire d'un programme immobilier à San Francisco, il n'y a pas Oussama Ben Laden ? »*, s'interroge un avocat d'affaires familier des montages internationaux.

La même ambiguïté prévaut pour le gouvernement saoudien. Officiellement, le régime royal, outré par les vives critiques des nombreuses organisations qui avaient contesté l'entrée des Américains sur les terres de l'islam, a cessé tout financement des organisations *« de lutte islamique »* depuis la guerre du Golfe. Dans les faits, les banques islamiques créées dans les années 1970 par l'Arabie saoudite et les monarchies pétrolières pour soutenir le rayonnement de l'islam, comme la Dar al-Mal-al-Islami (DMI), la « Maison de l'argent islamique », continuent à soutenir de nombreux régimes et organisations.

DÎME RELIGIEUSE

De même, le ministère des biens religieux saoudien dispose de 10 milliards de dollars par an pour financer une vingtaine d'institutions chargées de l'enseignement, de la justice, de la propagation de l'islam dans le pays et dans le monde. Une partie de ces fonds alimentent des organisations non-gouvernementales comme Islamic Relief ou la Rabita. Au nom de la *« Zakat »*, la dîme religieuse, de nombreux Saoudiens versent à ces organisations une partie des dividendes tirés de leurs participations dans des sociétés occidentales ou des bénéfices réalisés grâce à leurs opérations financières. Un flux financier constant, estimé à plusieurs dizaines de milliards de dollars chaque année, vient ainsi alimenter ces organisations caritatives. Que font-elles de cet argent ? Une grande partie sert à des œuvres sociales, scolaires, humanitaires, mais une autre part – quelques pourcents selon certains experts, beaucoup plus selon d'autres – est transférée à des mouvements terroristes.

Selon de nombreuses informations, le réseau Hamas, celui des Frères musulmans, les combattants de Ben Laden, les moudjahidines en Bosnie, en Tchétchénie et en Afghanistan ont bénéficié de cette manne financière qui a permis de soutenir de nombreux terroristes. Dernières sources de financement des réseaux Ben Laden, selon d'autres sources d'information : les armes et la drogue.

Le millionnaire-terroriste semble avoir développé, en association avec de nombreuses mafias locales et internationales, et en reprenant leurs techniques de vente et de blanchiment, un lucratif commerce. D'après un rapport de l'ONU, la production d'opium en Afghanistan, refuge du financier islamiste, a dépassé en 1999 4 500 tonnes, soit 80 % de la production mondiale. L'ONU estime la valeur de cette production à 91 milliards de dollars. Ben Laden et les talibans paraissent bien s'être partagés le butin.

Martine Orange

La manne du pétrole saoudien

Seul pays avec le Mexique à avoir gardé l'entière propriété de ses gisements pétroliers, l'Arabie saoudite, qui détient 25 % des réserves mondiales de brut, a vu sa fortune décupler depuis le choc pétrolier de 1973 . Entre 1982 et 1985 , lorsque le prix du baril était le plus élevé, le pays a engrangé plus de 200 milliards de dollars de revenus par an. Au bord de l'asphyxie financière lors de la chute des prix du pétrole en 1998, le pays a, depuis, repris de l'élan, avec le rebond des cours. *« Compte tenu de ses bas coûts d'exploitation, le pays , qui produit autour de 8 millions de barils par jour, récolte actuellement environ 200 millions de dollars par jour »*, estime Michel Chatelus, professeur à l'IEP de Grenoble. Cette manne profite surtout à la très vaste famille royale, 5 à 6 000 princes, qui sont aussi d'importants bienfaiteurs des organisations non-gouvernementales.

La grande discrétion des banques « islamiques »

Plus de 160 institutions offrent des services conformes aux préceptes coraniques

LONDRES
de notre correspondant dans la City

« Ceux qui bénéficient d'intérêts seront bannis comme ceux que le démon a rendus fous » : se fondant sur ce précepte du Coran, la nébuleuse financière islamique tente de démontrer qu'économie et religion peuvent faire bon ménage. Respecter strictement la charia, la jurisprudence islamique interdisant de prêter de l'argent contre intérêts, tout en déclinant une gamme de produits financiers offrant plus-value et rendement : c'est à ce cas de figure réputé insoluble que les banques islamiques créées au début des années 1980 entendent apporter une solution.

Selon les experts, plus de 160 institutions financières – dont les dépôts s'élèvent à 100 milliards de dollars (110 milliards d'euros) – de par le monde proposent de nos jours une gestion « islamique » du patrimoine. Ces établissements déclinent à leurs déposants toute une palette de services destinés à faire fructifier leurs économies : financements de projets commerciaux, notamment dans les matières premières (hormis or et argent), participations dans des entreprises (à l'exception des brasseries, casinos, banques, assurances et élevages de porcs), placements sur le marché des actions (mais non des obligations) et investissements immobiliers. Ces services sont rémunérés, non pas par des intérêts, mais par un système d'association aux profits réalisés par les banques avec ces fonds.

Aujourd'hui, Londres est devenue la plaque tournante de ce marché où circulent notamment des dizaines de milliards de pétrodollars recyclés. Les banques arabes de la City ou de Mayfair, en particulier les filiales d'institutions saoudiennes et des pays du Golfe, sont installées au centre de cette nébuleuse au nom des principes islamiques dont elles se réclament. Les grands noms de la finance du royaume wahhabite – Arab National Bank, National Commercial Bank, Saudi International Bank etc. – gèrent les avoirs de leurs clients musulmans. S'y ajoutent les banques purement islamiques (Al-Rajhi, Al-Baraka...) spécialisées dans les contrats qui s'adressent aux moyennes fortunes.

Les points forts de la filière « islamique » ? *« En cas de difficultés, ces banques bénéficient du soutien des autorités de réglementation de leur pays. Par ailleurs, les préceptes coraniques ont la particularité d'être assez vagues et de se prêter à des interprétations diverses. Malgré les coûts élevés et la pléthore de personnel d'exécution, la rentabilité de ces opérations est généralement bonne »*, souligne Gordon Scott, directeur de l'agence de notation britannique Fitch.

Londres est devenue la plaque tournante d'un marché sur lequel circulent des dizaines de milliards de pétrodollars recyclés

Bon nombre d'institutions anglo-saxonnes, comme l'américaine Citybank, la britannique HSBC, l'allemande Dresdner Kleinwort Benson ou les françaises BNP Paribas et Société Générale offrent également des investissements islamiques. Pour leur part, les grands bureaux d'avocats internationaux et les firmes comptables proposent ce type de placements au profit de clients musulmans à la puissance financière considérable et au train de vie phénoménal. Des banques de pays ayant totalement islamisé leur système financier comme le Soudan, l'Iran ou le Pakistan sont particulièrement actives sur ce créneau. Des petits courtiers libanais ou palestiniens indépendants proposent également un service « à la carte ». Aujourd'hui quelque 80 fonds d'investissements islamiques en actions sont proposés aux investisseurs. Gérés par des courtiers occidentaux sous la supervision de docteurs de la foi, ces placements sont surtout spécialisés dans l'import-export, la haute technologie, la santé ou l'immobilier. En octobre doit être créé à Bahreïn le premier marché de capitaux islamiques doté de sa propre « banque centrale ».

Toutefois la face cachée de ce réseau discret. Le manque de transparence du capital de ces institutions, les interventions des familles propriétaires en faveur d'une classe de privilégiés – à commencer par les milliers de mâles de la famille régnante Al-Saoud – et la rotation élevée des managers expatriés prêtent à bien des dérapages. En vertu du vieux principe d'*« immunité souveraine »* dont jouissent les Etats monarchiques en Grande-Bretagne, certaines banques saoudiennes liées à la famille royale échappent, de facto, au contrôle de l'organisme de supervision bancaire, la Financial Services Authority, et ce au grand dam des services de lutte contre le blanchiment.

« Il suffit d'être un peu imaginatif et d'avoir à ses côtés un bon docteur de la foi. Comme l'a montré la faillite frauduleuse de la Bank of Credit and Commerce International en 1991, c'est un secteur qui permet de cacher bien des choses puisque les déposants vous font entièrement confiance », confie un banquier arabe de la place de Londres, qui critique la désorganisation de ce système bancaire. Enfin, la « dîme » soustraite du dividende « purifié » est reversée à des œuvres caritatives musulmanes, exemptes d'impôts et peu auditées, dont certaines sont soupçonnées de soutenir le terrorisme international...

Marc Roche

Des membres de la famille Ben Laden actionnaires de PME alpines

ROLLAND BERTREUX, PDG d'ITEP International, ne veut pas répondre aux journalistes. Installé à Gap, dans les Hautes-Alpes, il dirige une entreprise de quatorze salariés qui fabrique *« uniquement des tuyaux d'arrosage »*. Il n'en dira pas plus sans *« en parler aux actionnaires »* : la famille... Ben Laden. Par l'intermédiaire de la holding Holden, immatriculée au registre du commerce de Gap, des neveux et nièces d'Oussama Ben Laden sont actionnaires majoritaires d'ITEP International.

Une autre société a, depuis deux ans, son siège social à la même adresse qu'ITEP International, dans la zone artisanale de la Justice : les éditions Ben Laden. Créées en 1990, elles ont longtemps été domiciliées à Paris avant d'être transférées en 1999 à Gap. Ses activités semblaient discrètes, mais la base de données Electre recense un ouvrage d'architecture publié en 1991, *Les Bâtisseurs du Hadhramaut,* de Sami Karkabi, sur l'architecture des villes du Yémen du Sud.

La société est une SARL au capital de 210 000 francs, dirigée par Abdallah Atieh. Ali, Mohammed, Elham, Lina, Sahar, Sima et Zoubayda Ben Laden font partie des actionnaires. En 1996, la société affichait un capital de 10 000 francs et une perte de 102 000 francs. En 1997 et en 1998, elle n'a généré aucun chiffre d'affaires. En 1998, elle avait été placée en observation par le tribunal de commerce de Paris.

RELATIONS PERSONNELLES

La société n'aurait pas été liquidée en raison d'un contentieux avec l'administration fiscale. Rolland Bertreux ne décrit pas les liens qui l'unissent à la famille Ben Laden. Ses proches parlent de relations personnelles entre lui et Ali Ben Laden, l'un des frères d'Oussama, qui réside en France. Ce sont les enfants d'Ali qui sont devenus actionnaires d'ITEP International, en 1994, quand cette société, créée en 1989 par John Muraille, un entrepreneur de San Francisco d'origine lyonnaise, et Rolland Bertreux, alors ingénieur à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) dans les Hautes-Alpes, connaissait une période difficile.

Xavier Antoyé (à Gap) et Alain Salles

Internet, cryptage : le terrorisme sophistiqué des kamikazes « high-tech »

LE CAIRE
de notre correspondant

Djellaba flottante, barbe talibane et AK47 à la main, Oussama Ben Laden semble sorti d'un autre âge en ce début de XXIe siècle. Mais rien n'est plus trompeur que cette image d'Epinal diffusée à longueur de journée par toutes les télévisions occidentales. Celui que certains perçoivent comme l'Antéchrist dirige sa nébuleuse extrémiste musulmane comme il a dirigé l'empire de BTP familial. Oussama Ben Laden est diplômé d'économie et de gestion de l'université du Roi-Abdel-Aziz, de Djedda, en Arabie saoudite. Son bras droit, l'Egyptien Ayman al-Zawahri, est médecin. Et la plupart de ses lieutenants ont fait des études supérieures.

Dès le début des années 1990, les autorités égyptiennes, confrontées à une guerre ouverte avec le mouvement extrémiste musulman Djihad, dirigé par un Zawahri en exil (selon certaines informations il aurait séjourné cinq ans en Suisse), démantelaient une cellule se cachant derrière une société d'informatique. Mais la compagnie Salsabil était plus qu'un paravent. Elle servait de centre de communication sécurisé entre les extrémistes musulmans de l'intérieur et les dirigeants de l'étranger.

Cet usage prématuré de la high-tech allait pousser le gouvernement égyptien à reporter de deux ans l'introduction dans le pays d'Internet et du téléphone portable, considérés comme une menace pour la sécurité de l'Etat. Un délai qui a permis aux autorités égyptiennes de se doter du nec plus ultra en matière de surveillance de ces deux systèmes de communication.

Entre-temps, et à cause des retombées impopulaires du massacre de Louxor, où cinquante-huit touristes ont été tués en 1997, les organisations extrémistes musulmanes égyptiennes alliées à Ben Laden ont décrété une trêve tacite avec Le Caire pour se concentrer contre *« les juifs »* et surtout les Américains, via le Front pour la libération des lieux saints de l'islam. Ce Front rassemble, dans une sorte de holding, des organisations extrémistes allant de l'Algérie aux Philippines, et dont le credo est de bouter les Américains et leurs troupes hors de la péninsule Arabique.

À L'ABRI D'ÉCHELON

Pour monter des opérations comme les attentats contre les ambassades des Etats-Unis au Kenya et en Tanzanie (7 août 1998) et, plus récemment, contre le destroyer USS *Cole* à Aden (12 octobre 2000), le Front a utilisé le dernier cri de la technologie, comme l'ont révélé les enquêtes du FBI et de la CIA. Dans le cas du *Cole*, les kamikazes ont utilisé du RDX, un explosif bien plus efficace que le bon vieux TNT. Mais c'est surtout au niveau de la communication que la nébuleuse s'est dotée des moyens les plus modernes. En septembre 1998, le directeur du FBI, Louis Freeh, expliquait au comité judiciaire du Sénat américain que *« Ben Laden et d'autres groupes terroristes devenaient assez sophistiqués pour s'équiper de matériel de cryptage »*. Un matériel qui, théoriquement, ne peut pas sortir des Etats-Unis sans autorisation, mais qui en réalité peut être téléchargé sur Internet contre monnaie sonnante et trébuchante.

Selon les experts, les groupuscules extrémistes musulmans recourraient aussi à la bonne vieille méthode du camouflage (la stéganographie), adaptée à Internet. Grâce à des programmes comme S-Tools, White Noise Storm et Steghide, les messages, ordres ou cartes passent via des photos anodines (le X n'est pas exclu), des morceaux de musique (MP3) et de la vidéo. Les extrémistes auraient même recours aux forums sportifs ou pornos pour passer leurs messages.

Mais la dernière trouvaille, selon les experts, est l'acquisition de matériel sophistiqué de cryptage comme le TopSecGSM, qui permet à deux personnes dotées de téléphones portables disposant de cette technologie de parler en clair, leur conversation étant cryptée par une clé à 128 bits. Une sophistication qui expliquerait comment les auteurs des attentats anti-américains ont pu monter et réaliser une opération aussi complexe qu'audacieuse sans que les grandes oreilles d'Echelon ne les détectent.

Alexandre Buccianti

Double Degree Master of Science or MBA | INTERNATIONAL MASTERS IN PARIS

Une année pour se doter d'une expertise recherchée.

> AUDITING AND MANAGEMENT CONTROL
Audit, contrôle de gestion et systèmes d'information : 1 an en alternance à Paris ou 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

> PROJECT AND PROGRAMME MANAGEMENT
Management de projets et de programmes : 6 mois en alternance à Paris et 6 mois dans une université américaine ou australienne.

ESC Lille à Paris : 179, rue de Charonne F-75011 Paris
tél. : +33 (0)1 44 64 03 64 fax : +33 (0)1 44 64 03 65
e.mail : infos@esc-lille.fr - www.esc-lille.fr - www.esc-lille.com

ESC LILLE

EMMANUEL DUNAND/AFP

■ **ISLAMABAD (PAKISTAN).** *« Nous ne permettrons pas à l'Amérique d'attaquer l'Afghanistan »* : des militants de plusieurs mouvements musulmans radicaux ont manifesté, lundi 17 septembre, dans la capitale pakistanaise, leur opposition à un éventuel soutien d'Islamabad à une action américaine contre les talibans.

Les talibans appellent la population afghane à se préparer à la Guerre sainte

ISLAMABAD
de notre envoyée spéciale

Persuadé de l'inéluctabilité d'une attaque américaine sur l'Afghanistan, les talibans ont appelé, mardi 18 septembre, les Afghans à se tenir prêts pour la guerre sainte contre les États-Unis. *« Je voudrais dire à notre peuple que notre Djihad va officiellemnt reprendre contre les Américains »*, a déclaré, selon Radio Shariat, le vice-président du conseil des ministres, le mollah Mohammad Hassan Akhund, dans un discours enregistré lundi soir.

Mollah Hassan, qui est considéré comme un « dur » au sein du mouvement taliban, a ajouté qu'il était inimaginable que les *« attentats terroristes »* perpétrés aux États-Unis aient été commis par les talibans ou par Oussama Ben Laden. *« Mais les Etats-Unis et tous les impérialistes du monde, les juifs et les chrétiens et leurs sympathisants, tentent de détruire, sous ce prétexte, l'ordre islamique qui a été établi au prix de notre sang »*, a-t-il conclu.

Pour sa part, l'agence officielle talibane Bakhtar a affirmé que les responsables talibans ont envoyé des messages dans les provinces pour demander aux Afghans *« de rester unis et de se préparer au Djihad contre l'envahisseur américain. »* Ces appels interviennent alors qu'un conseil des grands oulémas (docteurs de l'islam) devait se réunir, mardi 18 septembre à Kaboul, pour se prononcer sur le sort de Ben Laden. Ainsi en avait décidé le chef suprême des talibans, mollah Mohammad Omar, à l'issue de trois heures d'entretiens dans son fief de Kandahar avec une délégation de hauts responsables pakistanais, conduite par le chef des services de renseignements (Inter Service Intelligence, ISI), le lieutenant général Mahmood Ahmad. Cette décision s'apparente à une concession à la délégation pakistanaise qui, selon mollah Omar, cité par Radio Shariat, insistait en affirmant : *« Nous devons essayer d'empêcher une attaque américaine. »*

L'AVAL DES GRANDS OULÉMAS

Les premières indications ayant filtré de cette réunion avec la délégation pakistanaise venue officiellement avec un seul message – *« Livrez Ben Laden ou vous risquez une attaque de grande envergure »* – étaient en effet négatives : les talibans exigeant toujours des preuves solides de l'implication de Ben Laden avant toute autre considération.

Ce n'est pas la première fois que mollah Omar se réfère au conseil des grands oulémas. Lors de la destruction des bouddhas géants de Bamiyan, il s'était retranché derrière cette réunion des grands oulémas (dont le nombre est inconnu) pour justifier son décret de destruction. Son élévation au rang de *« Commandeur des croyants »* émanait précédemment d'un conseil de grands oulémas venus alors de tout l'Afghanistan et des camps de réfugiés du Pakistan.

Les oulémas, dont beaucoup sont proches des talibans, avaient été convoqués ce mardi à Kaboul pour décider d'une *fatwa* appelant au Djihad en cas d'attaque américaine. En l'état, on voit mal comment cette assemblée pourrait remettre en cause la politique traditionnelle de soutien à Ben Laden suivie par les talibans. La possibilité d'un changement de cap est d'autant plus mince qu'il est douteux que ces sages, et même dans une certaine mesure mollah Omar, aient véritablement conscience de ce que risque d'être une attaque américaine. La délégation pakistanaise, qui pourrait rencontrer les oulémas, attendait à Kaboul le résultat des délibérations avant de regagner Islamabad.

A Kaboul, comme à Kandahar (à moitié vidée de ses habitants, selon l'ONU) ou à Jalalabad, ceux qui en ont les moyens tentent de fuir. Mais la fuite est de plus en plus difficile, le Pakistan ayant quasiment fermé sa frontière lundi. Des centaines d'Afghans sont restés massés derrière les grilles qui séparent les deux pays, à la passe de Khyber, dans l'espoir d'échapper un moment à la vigilance des gardes frontières pakistanais.

Le porte-parole militaire pakistanais, le général Rashid Qureishi, a toutefois démenti tout mouvement de troupes à la frontière. Officiellement par mesure de précaution, le gouvernement provincial de la frontière du nord-ouest, à Peshawar, a aussi ordonné aux réfugiés afghans de rester désormais dans les limites de leurs camps. Un million deux cents mille réfugiés vivent dans une douzaine de camps de cette province frontalière de l'Afghanistan.

Alors que des manifestations quotidiennes de faible importance se déroulent dans les villes du Pakistan pour protester contre toute aide de leur pays à une attaque sur l'Afghanistan, les premiers éléments américains – une cinquantaine d'hommes – sont arrivés au Pakistan. Certains ont été débarqués sur l'aéroport de Kharan, au cœur du Baloutchistan. A proximité de Chagaï, où avaient eu lieu en mai 1998, les essais nucléaires pakistanais, l'aéroport de Kharan est d'autant plus discret qu'il se trouve dans une région désertique et inaccessible sans permis.

Françoise Chipaux

Une spéculation massive à la veille du drame inquiète les autorités

LES AUTEURS DES ATTENTATS auraient-ils doublé leurs opérations-suicides d'une spéculation massive sur les marchés financiers internationaux ? Les autorités boursières américaines, japonaises et allemandes ont ouvert des enquêtes sur des transactions, jugées suspectes, réalisées quelques jours, voire la veille des attaques perpétrées, le 11 septembre, contre les deux tours du World Trade Center, à New York et le Pentagone. Le ministre italien de la défense, Antonio Martino, a fait état, lundi 17 septembre, de sa conviction que *« derrière cette spéculation sur les marchés internationaux se cachaient des Etats et des organisations terroristes ». « Ceux qui ont organisé les attentats de New York*, a ainsi affirmé M. Martino, *sont des esprits lucides dans leur folie, car tout le monde sait que l'argent donne le pouvoir. »*

Les enquêteurs s'intéresseraient en particulier aux nombreuses spéculations enregistrées sur des titres qui ont eu directement à souffrir des répercutions financières liées aux attaques-suicides. Ainsi, les organismes de contrôle s'interrogent-ils sur les mouvements, considérés comme des *« pré-attaques »*, opérées sur les titres Morgan Stanley Dean Witter, dont la société était le principal occupant du World Trade center. Des constatations identiques ont été faites sur les titres de la banque d'affaire Merrill Lynch, dont le siège se trouve non loin des deux tours. Selon les premiers éléments, le volume d'options d'achat et de vente relevé, sur les titres des deux sociétés, les jours précédant les attaques a été de 12 à 25 fois supérieur à ce qu'il est en temps normal.

Les secteurs aéronautique, assurances, réassurance ont également été l'objet de spéculations particulièrement intenses quelques jours avant le 11 septembre. La veille des attaques, pour la seule compagnie aérienne American airlines, dont deux avions ont été détournés, 1 535 options, représentants 100 actions chacun, ont été prises en pariant que le cours d'American airlines tomberait, avant le 20 octobre, sous les 30 dollars. Il était en effet, lundi soir, à 18 dollars. Ce volume d'options représentait cinq fois le nombre de transactions d'un jour normal effectuées sur la base du même pronostic. L'opération promettait, à ces auteurs, un gain estimé, lundi 17 septembre, à 1,3 million de dollars.

Selon les premiers éléments d'observations sur les marchés, la compagnie aérienne United Airlines, également concernée par les attaques-suicides aurait été touché par des mouvements spéculatifs de même nature. Plus de 2 millions de dollars de plus-value auraient ainsi été réalisés. Des opérations similaires ont d'ores-et-déjà été relevées à l'encontre de groupe financier américain Citigroup et des courtiers en assurance Bear Stearns and Cos et Marsh and McLennan. Cette dernière société comptait 1 700 employés dans les tours du World Trade Center.

ENQUÊTES EN EUROPE

Le président de l'autorité de contrôle des opérations boursière aux Etats-Unis, la SEC, Harvey Pitt, a confirmé, lundi, dans un communiqué, *« avoir été alerté sur l'éventuelle intervention de terroristes sur les marchés ». « Nos enquêteurs*, a-t-il ajouté, *vérifient actuellement un certain nombre d'opérations qui pourraient avoir un lien avec ces terribles événements. »* L'analyse des flux financier devrait permettre, dans une certaine mesure, d'identifier les auteurs de ces spéculations. L'homologue allemand de M. Pitt, Frank Hartmann, a assuré, pour sa part, que des investigations avaient été entreprises pour identifier d'éventuels achats suspects d'actions ou d'options avant le 11 septembre. Des interrogations existent, notamment, sur les échanges d'actions du réassureur Munich Ré, qui pour les seuls 6 et 7 septembre, ont doublé la moyenne des six derniers mois. Enfin, Les organismes de contrôle des marchés au Japon et à Hong-Kong ont indiqué qu'ils recherchaient également activement des traces de transactions suspectes.

En Italie, selon le quotidien *Corriere della Serra*, les services de renseignements militaires seraient en mesure de faire le lien entre les réseaux du millionnaire saoudien Oussama Ben Laden et une société de courtage installée à Milan, connue pour opérer sur les marchés financiers européens. Le nom de cette société n'a pas été révélé, mais selon les éléments évoqués par le quotidien italien, elle aurait pu jouer un rôle dans les mouvements suspects découverts notamment sur la plus importante compagnie de réassurance européenne, Munich Ré, touchée directement par les conséquences des attaques-suicides à New York.

Des enquêtes devraient, par ailleurs, être diligentées dans toute l'Europe. Les paradis fiscaux sont en particulier visés par ces recherches. Les organes de contrôle financier européens ont pointé certains pays dont le Luxembourg, la Suisse, Monaco et Chypre où le groupe Ben Laden est supecté de posséder un relais financier important.

Jacques Follorou

Les Européens s'interrogent sur leur participation à la riposte américaine

Reçu mardi à la Maison Blanche, Jacques Chirac réaffirme la solidarité de la France et s'enquiert des intentions de George Bush. Mercredi à New York, il rencontrera le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, et la communauté française de la ville

LE PRÉSIDENT Jacques Chirac, est le premier chef d'Etat étranger a être reçu à la Maison Blanche une semaine après les attaques terroristes sur New York et Washington. Le dîner de travail avec le président américain, mardi 18 septembre, était prévu de longue date à l'occasion du sommet des enfants organisé à l'ONU. Ce sommet a été reporté mais George Bush a maintenu l'invitation faite au président français. Jacques Chirac est accompagné du ministre des affaires étrangères Hubert Védrine, tandis que le président américain sera entouré du vice-président Dick Cheney, du secrétaire d'Etat Colin Powell et de sa conseillère pour la sécurité nationale Condoleezza Rice. C'est dire que la situation créée par les attentats, la riposte possible et la lutte à long terme contre le terrorisme seront discutées dans le détail.

Mercredi, le président de la République se rendra à New York où il rencontrera le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, la communauté française et le maire de la ville, Rudolph Giuliani.

Après les attentats, la France a immédiatement manifesté sa *« solidarité totale »* avec les Etats-Unis, selon l'expression employée par Jacques Chirac dans un entretien à CNN et elle n'a pas été la dernière, sur l'insistance de l'Elysée, à accepter qu'une référence explicite soit faite à l'article 5 de la Charte atlantique (sur la menace extérieure) lors de la réunion de l'OTAN de la semaine dernière.

Reste à savoir quelle forme revêtira cette solidarité. L'article 5 laisse à chaque pays membre de l'Alliance le soin d'apprécier la nature et les modalités de sa contribution. Comme le notait naguère un expert atlantique, celle-ci peut aller de l'envoi d'un télégramme de soutien à une participation militaire. Actuellement, les Etats-Unis n'ont présenté aucune demande précise à leurs alliés, peut-être parce qu'ils n'ont pas encore arrêté leur stratégie. Les autorités françaises ont répété à plusieurs reprises qu'elles n'étaient pas disposées à accepter n'importe quel type de riposte et qu'elles jugeraient en fonction des choix des Américains et de l'appui qui leur sera éventuellement demandé.

TROIS CONVICTIONS FRANÇAISES

S'agissant des représailles militaires, George Bush et ses conseillers peuvent décider que les Etats-Unis ont intérêt à agir seuls pour avoir une liberté d'action totale, plutôt que de passer par l'OTAN, avec deux inconvénients : il n'existe pas de plans de lutte contre le terrorisme dans cette organisation et il est nécessaire d'obtenir sur les opérations envisagées un consensus à dix-neuf jugé paralysant par les généraux américains. Ou encore privilégier une coalition ad hoc, constituée de quelques pays prêts à s'engager à leurs côtés. La question qui se pose aux Européens, et notamment à la France, est de savoir s'il ne serait pas plus judicieux de prendre les devants, de ne pas attendre que Washington ait arrêté ses plans et formulé des demandes, mais de proposer des actions à mener en commun. Rien n'est exclu, dit-on à Paris. Certains responsables penchent pour l'affirmation d'une solidarité concrète permettant, par ailleurs, de peser sur les choix américains ; d'autres considèrent qu'il sera d'autant plus facile a posteriori de critiquer les Etats-Unis qu'on les aura laissé agir seuls.

A Washington, Jacques Chirac devrait en tout cas faire passer trois convictions qu'il partage avec ses partenaires de l'Union européenne. Il convient de tout mettre en œuvre pour éviter l'amalgame entre les terroristes et le monde arabo-musulman, sous peine de tomber dans le piège tendu par les terroristes. Il faut améliorer la lutte contre le terrorisme sur la longue durée, par un renforcement de la coopération internationale où l'ONU a un rôle essentiel à jouer et le renforcement des moyens dont disposent les pays concernés. Il est capital que les Etats-Unis, l'Europe et les pays de la région s'associent pour relancer le processus de paix au Proche-Orient, pour faire pression sur les Israéliens et les Palestiniens afin qu'ils retournent à la table de négociation.

Daniel Vernet

« Avec autant de force que de cœur »

A l'occasion de l'inauguration du Centre Henri-Tézenas-du-Montcel de l'association Envol pour les enfants européens, Jacques Chirac a réaffirmé, le lundi 17 septembre, à Echouboulains (Seine-et-Marne), la force de la *« solidarité »* entre la France et les Etats-Unis. *« La solidarité entre nos deux pays doit s'exprimer avec autant de force que de cœur »*, a déclaré le président de la République, en soulignant le *« caractère symbolique »* de la présence à cette manifestation de *« ce très grand Américain »* qu'est Paul Newman, après les attentats à New York et Washington. L'Envol a été créée en 1994 par Henri Tézenas du Montcel, ancien président de Radio-France Internationale et de l'université Paris-Dauphine, peu de temps avant sa mort. Il s'est inspiré des réalisations faites aux Etats-Unis par l'acteur Paul Newman, président d'honneur de l'association. Le premier établissement a été créé en 1987 dans le Connecticut. Le centre d'Echouboulains est une institution médicalisée de loisirs pour des enfants atteints de maladies graves. – *(AFP.)*

La crainte de « représailles aveugles »

APRÈS avoir condamné les attentats de New York et de Washington et organisé nombre de célébrations œcuméniques de prières, les communautés religieuses se disent aujourd'hui alarmées par la perspective d'une confrontation diversement jugée entre les forces du *« bien »* et du *« mal »*. Les juifs ont célébré, lundi 17 septembre, dans un climat d'insécurité, la fête du Nouvel an (5762) *Rosh ha-shana*, début d'une période de dix jours de recueillement qui ira jusqu'à *Kippour* le 27 septembre. En Israël, selon l'AFP, la distribution des masques à gaz a été multipliée par cinq lundi, par crainte d'une attaque aux missiles en riposte à d'éventuelles représailles américaines. En cette période de fêtes, la sécurité dans les synagogues de France a été aussi renforcée.

De leur côté, les Eglises protestantes et orthodoxes de vingt-huit pays d'Europe et le Conseil des conférences épiscopales catholiques d'Europe se sont rencontrées, du 14 au 16 septembre, à Sarajevo pour une réunion (prévue de longue date) sur le thème des relations entre chrétiens et musulmans. Douze responsables de l'islam européen avaient été invités. Ils se sont déclarés *« profondément choqués »* par l'utilisation faite du nom de Dieu à des fins terroristes. *« Nous condamnons toute destruction de vie humaine en tant que violation de la volonté de Dieu et péché contre l'humanité »*, souligne la déclaration finale de cette conférence interreligieuse. Ajoutant : *« Conscients du potentiel de violence qui sommeille en chacun de nous, nous prions pour que cet acte insensé n'entraîne pas de représailles aveugles »*.

En France, le Groupe d'amitié islamo-chrétienne (GAIC), qui réunit des responsables musulmans et chrétiens, a publié un document lundi 17 disant notamment : *« De même qu'on ne peut pas confondre l'Evangile avec la traduction violente qui lui en est donnée en Irlande, en Europe centrale, au Rwanda, de même on ne peut pas accepter l'utilisation qui est faite du Coran pour justifier des actions contraires à son éthique profonde »*.

« NOUS PRIONS FERMEMENT »

A Genève, siège du Conseil œcuménique des Eglises, le pasteur allemand Konrad Raiser, secrétaire général, s'est adressé aux dirigeants américains pour leur demander de faire preuve *« de courage et de sagesse dans ces heures terribles »*. *« Nous prions fermement*, a t-il ajouté, *pour que les responsables politiques s'abstiennent de toute surenchère dans ces actes d'inhumanité. »*

Au Vatican, on répétait lundi que le pape maintiendrait son voyage en Asie centrale (Kazakhstan) et dans le Caucase (Arménie) prévu du 22 au 27 septembre. Selon son porte-parole, il tient absolument à aller prêcher la paix dans cette région menacée. Dimanche 16 , Jean Paul II avait déjà lancé aux dirigeants américains un appel pour qu'ils ne *« cèdent pas à la tentation de la haine et de la violence »* et s'engagent davantage *« au service de la justice et de la paix »*.

Henri Tincq

Un sommet extraordinaire des Quinze contre le terrorisme

BRUXELLES
de notre bureau européen

Les Quinze vont se retrouver vendredi 21 septembre à Bruxelles pour un Conseil européen extraordinaire, afin de marquer leur émotion et leur solidarité à l'égard des Etats-Unis, et leur détermination à intensifier leur coopération contre le terrorisme. Cette réunion des chefs d'Etat et de gouvernement, qui prendra la forme d'un dîner, a aussi pour but d'afficher l'unité des Européens, laquelle devrait les aider à rester les interlocuteurs de Washington, voire à influencer un tant soit peu la réplique militaire de l'Amérique. *« Les risques de divergences européennes diminueront si la riposte américaine est ciblée et fondée sur des faits avérés »*, souligne un haut diplomate.

L'idée avait été émise mercredi 12 septembre par le chancelier allemand Gerhard Schröder, dans une intervention au Bundestag, et la proposition a été faite par la France et l'Allemagne. Dans un premier temps, la présidence belge de l'Union européenne avait émis des réticences, soulignant que les Quinze pouvaient difficilement se réunir à ce niveau sans résultats concrets. Or, il semblait difficile, la semaine dernière, d'avancer des propositions précises si tôt après le drame qui avait endeuillé l'Amérique.

VERS UN ESPACE JUDICIAIRE COMMUN

La rencontre intervient dans la suite de la déclaration des Quinze du vendredi 14 septembre, jour de deuil en Europe comme aux Etats-Unis. Dans ce texte, les chefs d'Etat et de gouvernement avaient insisté sur la nécessité de donner une impulsion à la lutte antiterroriste et à la politique étrangère et de sécurité commune (PESC), notamment sur un domaine pratiquement jamais abordé au niveau communautaire : la coopération en matière de renseignement. Ils avaient également souligné l'urgence de créer un *« véritable espace judiciaire européen »*, ce qui implique la création d'un *« mandat européen d'arrestation et d'extradition »*.

Le dîner de vendredi aura été précédé, jeudi, par un conseil extraordinaire des ministres de l'intérieur de l'Union, au cours duquel plusieurs de ces questions auront été abordées. Les ministres des transports se sont réunis, vendredi, pour discuter des mesures destinées à renforcer la sûreté dans le transport aérien, et leurs homologues des finances doivent se retrouver les 22 et 23, à Liège, où ils parleront eux aussi des conséquences économiques des attentats. Les chefs d'Etat et de gouvernement vont donc s'efforcer de montrer que leurs témoignages de solidarité s'accompagnent de décisions concrètes.

Leur rencontre aura aussi pour objet de faire le point à quinze, après une série de contacts bilatéraux ces jours-ci. Le président Jacques Chirac devait être reçu par George Bush à la Maison Blanche mardi soir et rencontrer le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, à New York le lendemain. Le premier ministre britannique, Tony Blair, ira s'entretenir à Berlin avec le chancelier Gerhard Schröder mercredi, puis il passera par Paris où il verra Jacques Chirac jeudi matin, avant de partir lui-même pour Washington.

La « troïka » européenne, composée de Louis Michel, ministre belge des affaires étrangères, dont le pays préside l'Union ; Javier Solana, haut représentant de l'UE pour la politique extérieure et de sécurité commune, et Chris Patten, commissaire européen chargé des relations extérieures, se rendent également à Washington, jeudi. Les dirigeants européens mettront en commun leurs informations et leurs impressions vendredi soir, en particulier s'agissant de la réplique aux attentats. Il est vraisemblable qu'ils profiteront de l'occasion pour évoquer la situation au Proche-Orient, en appelant les parties à reprendre les négociations, mais peut-être plus encore pour convaincre le monde musulman en général que la réplique aux attentats aux Etats-Unis ne doit en aucun cas être ressentie comme un affrontement entre l'islam et le monde occidental.

La rencontre de vendredi doit montrer que les Européens ne répondent pas seulement sur le plan militaire mais aussi au niveau politique : *« commencer par témoigner de notre solidarité via l'OTAN a été difficile à accepter pour beaucoup de partis de gauche en Europe, notamment en Allemagne »*, insiste un diplomate. L'autre volet du « message » politique que le dîner de vendredi est censé adresser consiste à insuffler un peu d'optimisme à l'opinion publique européenne et aux investisseurs, susceptibles d'être découragés par la dégringolade des marchés financiers.

Arnaud Le parmentier et Laurent Zecchini

Vers une disparition de la procédure d'extradition

Les ministres de la justice et de l'intérieur des Quinze examineront, jeudi 20 septembre, une proposition de loi européenne créant un mandat d'arrêt européen, qui permettrait d'arrêter une personne poursuivie pour acte de terrorisme sans recours à une procédure d'extradition. La disparition de la procédure d'extradition – souvent refusée par les Etats, soucieux de protéger les personnes qui se trouvent sur leur territoire – constitue une révolution juridique. La convention de 1996 qui prévoit l'extradition automatique en cas d'acte de terrorisme n'est jamais entrée en vigueur, faute d'Etats pour la ratifier, à commencer par la France.

Les ministres devront aussi trouver une définition commune de la notion d'acte de terrorisme. Devraient être qualifiées d'« actes de terrorisme » un certain nombre d'infractions de droit commun commises dans le but de troubler l'ordre public par l'intimidation ou la terreur. – *(Corresp.)*

Les réticences de l'Asie orientale à s'engager aux côtés des Etats-Unis

L'ASIE DE L'EST a été quasi unanime à condamner les attentats dont ont été victimes les Etats-Unis. La plupart des pays de la région restent cependant en retrait par rapport à l'union qui s'est manifestée au sein de l'OTAN pour organiser une riposte.

ANALYSE

La « pax americana » est payée parfois chèrement en termes de fierté nationale

Le subtil jeu chinois, qui voit dans une coalition multinationale contre le terrorisme un moyen de peser dans le jeu international, la valse-hésitation du Japon, solidaire des Etats-Unis mais ligoté par sa Constitution, et les craintes de déstabilisation faisant le jeu de foyers d'intégrisme dans certains Etats d'Asie du Sud-Est où vit une communauté musulmane de 200 millions de fidèles, expliquent l'attitude, ferme dans la condamnation mais prudente dans la riposte, des Asiatiques.

En arrière-plan à ces réticences, il y a aussi une amertume accumulée à l'égard des Etats-Unis. La *pax americana* que fait régner Washington dans la région, dont beaucoup se félicitent, est payée parfois chèrement en terme de fierté nationale. Elle engendre une hostilité anti-américaine latente dans les opinions publiques et, ici ou là, des montées de fièvre.

Compréhensible de la part de la Chine, cet anti-américanisme est aussi rampant parmi les alliés des Etats-Unis. Les réserves à une riposte américaine sont évidemment plus ouvertes dans les pays à forte communauté musulmane, à la périphérie méridionale de l'Asie sinisée, où l'islamisation des sociétés et la politisation de l'islam sont nettes depuis les années 1980 : en Malaisie péninsulaire, par exemple, un parti islamiste contrôle aujourd'hui deux sultanats sur sept.

Tout en condamnant avec force les attentats, l'Assemblée des oulémas de l'Indonésie – un État séculier mais qui abrite la plus importante population musulmane de la planète – a jugé que la politique étrangère américaine pourrait en être la cause. *« Les Etats-Unis doivent réaliser qu'ils se sont comportés injustement au Proche-Orient en laissant Israël poursuivre son oppression »* des Palestiniens, a résumé *Kompas*, quotidien respecté de Djakarta. Même une association modérée d'oulémas de l'est de Java, le Nahdlatul Ulama (NU) a rappelé que ce qui est perçu comme le laisser-faire pro-israëlien de la diplomatie américaine est source d'irritation croissante parmi les musulmans. Un peu partout dans les îles de la Sonde, des noyaux intégristes dont les membres ont été formés au Proche-Orient, au Pakistan et en Afghanistan, exploitent les frustrations ou la solidarité musulmane face aux conséquences humaines des sanctions contre l'Irak ou l'Afghanistan.

LA « POIGNE IMPÉRIALE »

La réserve est également de mise en Asie du Nord-Est où la présence militaire américaine est la plus importante du monde : 37 000 hommes en Corée du Sud, 48 000 au Japon. Ces troupes contribuent à la stabilité régionale. Mais à des degrés divers, les pays de l'Asie orientale ont ressenti depuis des décennies la « poigne impériale » des Etats-Unis sur leur souveraineté. L'Asie orientale a subi assurément ce joug « protecteur » au cours de la guerre froide, lorsque Washington entretenait des dictatures de Manille à Séoul et laissait emprisonner les opposants. Mais aussi par la suite. En Asie, la mondialisation est synonyme d'américanisation et n'est pas acceptée sans résistance.

A Bangkok ou à Séoul, les réformes imposées par le Fonds monétaire international (FMI) ont été ressenties comme des diktats des Etats-Unis : elles arrivaient après que les financiers internationaux, qui dénonçaient soudain à hauts cris la « non-transparence » des systèmes politico-financiers de ces pays, avaient pendant des décennies fait beaucoup d'argent en jouant de cette corruption endémique. Cette *« purge »* aux conséquences sociales douloureuses n'a fait qu'aviver les nationalismes économiques.

Le Japon, première puissance économique de la région, lié par un traité de sécurité aux Etats-Unis, a subi plus que d'autres l'arrogance américaine. La Corée du Sud n'en a pas été exempte, notamment avec la récente rebuffade opposée par M. Bush à la politique du président Kim Dae-jung de *« main tendue »* à la Corée du Nord. Les Etats-Unis, qui soutenaient le régime du général Chun Too-whan, sont ainsi tenus responsables par une partie de l'opinion sud-coréenne de ne pas avoir prévenu le massacre par l'armée de plusieurs centaines de civils à Kwangju en 1980. Autant de drames et d'humiliations ravalées qui demeurent présentes à la mémoire le jour où le mentor fait valoir qu'il jugera ses amis à l'aune de leur degré de coopération.

JUBILATION SUR INTERNET

La Chine est le pays où le sentiment anti-américain dans l'opinion est le plus criant. Les messages de jubilation affichés sur Internet juste après les attentats ont exhalé une franche haine de l'Amérique, même si les Chinois ont aussi exprimé leurs condoléances. Le « salon » cybernétique est le seul espace d'échange social des nouvelles couches urbaines, éduquées, ouvertes sur l'étranger et à ce titre révélateur d'un état d'esprit. Référence démocratique dans les premières années de l'ère post-maoïste, l'Amérique est redevenue l'objet d'un rejet viscéral dans une partie de l'opinion chinoise.

La propagande patriotique exaltant la grandeur de la civilisation nationale qui a suivi la répression du mouvement démocratique de Tienanmen en 1989, conjuguée à l'ivresse du décollage économique de la décennie suivante, qui a décomplexé les jeunes générations urbanisées, se sont traduites par un rejet des leçons de l'Oncle Sam.

Ces nouvelles générations chinoises adhèrent au discours du pouvoir selon lequel les Etats-Unis useraient cyniquement de tous les prétextes – démocratie, Taïwan, Tibet, prolifération – pour entraver l'essor de la puissance chinoise.

En 1996, leur anti-américanisme s'est exprimé lors de la « crise des missiles » autour de Taïwan, puis après le bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade en 1999 et la collision, en avril, entre un avion espion américain et un chasseur chinois près de l'île de Hainan. Dans ce contexte, Pékin s'associera à la lutte antiterroriste, mais à d'étroites conditions, afin que sa coopération ne soit pas perçue comme un acte de faiblesse.

C'est finalement pour éviter que les Etats-Unis n'agissent en « ranger » solitaire et pour tenter d'enrayer un unilatéralisme durement ressenti dans toute la région que les deux grandes puissances asiatiques, la Chine et le Japon, souhaitent prendre part à la coalition internationale anti-terroriste.

De nos correspondants régionaux Frédéric Bobin, Jean-Claude Pomonti et Philippe Pons

(Publicité)

mobicarte
sans facture, sans abonnement

Nokia 8210

1290F 196€

-300F*
remboursés pour l'achat de ce mobile avec Mobicarte.

70' (soit 10€67) de communications inclus**

Remarquable par sa petite taille : 10,5 x 4,5 cm

Poids : 79 gr
Autonomie en conversation : jusqu'à 3h20
Autonomie en veille : jusqu'à 150 h

Reconnaissance vocale, port infrarouge, vibreur, façade avant personnalisable.

Photos non contractuelles, données techniques communiquées.

Le Nokia 8210 ne peut être utilisé qu'avec la carte SIM incluse.
*Offre valable à partir du 19 septembre 2001, dans la limite des stocks disponibles (4000 pièces) dans les magasins Carrefour sur Monaco. Pour recevoir votre remboursement de 300 Frs, merci de retourner avant le 19 octobre 2001 (cachet de la poste faisant foi) l'original de votre ticket de caisse prouvant l'achat d'un kit Nokia 8210 Mobicarte à 1 290 Frs dans un magasin Carrefour, avec le prix entouré, joignez y vos coordonnées sur papier libre avec un RIB ou un RIP (frais d'envoi inclus). Envoyez le tout à "Opération Nokia 8210/Carrefour" Sogec gestion - 014.26 Monaco Cedex. Tout dossier incomplet sera considéré comme nul. Offre limitée à un seul remboursement par foyer.

** Crédit de communication valable 2 mois à compter de la date d'activation de ligne.

télécom
Carrefour

Avec Carrefour je positive !

Retrouvez-nous sur www.carrefour.fr

FOX.DDB2

Aucune image des victimes des attentats n'a été mise à la disposition des télévisions étrangères

Certains dénoncent la censure, d'autres rappellent que, dans les ruines, la présence des journalistes est limitée

*« **BEAUCOUP** de larmes et peu de sang. »* Le constat est de Michel Cellier, directeur de l'information de M6. Il semble partagé par tous ses confrères des autres chaînes. A quelques rares exceptions près, aucune image des plus de 5 000 morts des attentats du World Trade Center (WTC) et du Pentagone, perpétrés mardi 11 septembre, n'a été diffusée sur une chaîne française. Et pour cause. Elles n'ont pas été tournées ou alors elles n'ont pas été mises à la disposition des télévisions étrangères. *« Nous avons été victimes d'un filtrage qu'on peut appeler censure »*, déplore Robert Namias, directeur de l'information de TF1.

Pour chaque événement situé à l'étranger, les chaînes françaises ont plusieurs sources d'approvisionnement en images. Elles puisent parmi les EVN (Eurovision News Exchange). Une bourse d'échange d'images des chaînes du monde entier. Les chaînes alimentent aussi leurs journaux grâce aux accords noués avec des agences de presse et des chaînes étrangères. TF1, France 2 mais aussi M 6 sont liées à Reuters, Associated Press Television, ou encore les américaines CNN et ABC. Mais, cette fois, la fourniture n'a pas été à la hauteur des attentes des chaînes françaises. *« Au cours des premières quarante-huit heures qui ont suivi l'attentat du WTC, quelques pools* (groupements) *de chaînes américaines ont été organisés et canalisés par la police et les pompiers de New York. Ils ont seulement été autorisés à filmer de loin les décombres, mais sans détails »*, signale Robert Namias. D'après lui, il y a eu *« une volonté délibérée de ne pas montrer la réalité de la catastrophe humaine »*. En clair : pas d'images de cadavres parfois disloqués.

ÉVITER LE « MAUVAIS GOÛT »

CNN, chaîne américaine d'information en continu, se défend d'avoir censuré ses images ou bridé l'action de ses équipes de reporters. Selon la chaîne, il n'y a pas d'images de cadavres *« car il n'y pas de corps »*. Ils sont enfouis sous les décombres du WTC. Toutefois, CNN admet une certaine retenue pour respecter son credo qui veut que ce qui passe sur son antenne *« ne doit pas être de mauvais goût »*. La chaîne reconnaît aussi que la direction *« n'a pas voulu que ses journalistes s'approchent trop près du building pour ne pas être mis en danger »*.

Les télévisions françaises ne regrettent pas de n'avoir pu diffuser de scènes sanguinolentes. *« Franchement je n'ai pas envie de montrer cela »*, reconnaît Olivier Mazerolle, directeur de l'information de France 2. Robert Namias partage cette position. Mais ce dernier plaide pour *« avoir accès à la réalité »*. Ensuite, poursuit le directeur de l'information de TF1 : *« c'est notre métier et notre responsabilité de savoir ce que l'on met à l'antenne »*. Pour éviter tout dérapage, TF1 peut s'appuyer sur une charte déontologique. Elle indique, ajoute Robert Namias, *« que nous devons être attentifs à ce qu'il n'y ait pas à l'antenne d'images inutilement traumatisantes »*.

Sur le terrain, à New York, le travail des chaînes n'est pas facilité par les autorités locales. *« Jusqu'à présent,* déplore Michel Cellier, *les équipes de télévision n'ont pu approcher le point 0 »*, cette zone interdite entourée de barrières où les sauveteurs s'activent dans les ruines du WTC. Pénétrer dans cette zone n'est pas chose aisée. *« Les laissez-passer sont délivrés au compte-gouttes »*, souligne Robert Namias. Dans les ruines, la présence des journalistes est limitée. *« les chaînes ont dix minutes par jour pour filmer sous escorte »*, raconte Laurence Haïm, correspondante télévision à New York.

Robert Namias met en cause le fonctionnement du pool *« qui avait pour mission de montrer des plans de gravats ou éventuellement de sauvetage, mais surtout pas de cadavres »*. Selon lui : *« Il y a une volonté clairement affichée de ne pas causer de traumatisme supplémentaire dans la population américaine. »* Le patron de l'information de M 6 souligne : *« Il est étonnant que nous ayons dû attendre la soirée du 16 septembre pour les premières images aériennes »* de la catastrophe du World Trade Center. Olivier Mazerolle souligne que *« les chaînes américaines ont une réticence à tourner* (les ruines laissées par les attentats) *pour des raisons qui sont presque patriotiques »*.

Guy Dutheil

Le terroriste Carlos approuve le principe de frappes aériennes

DANS UN ENTRETIEN à *France-Soir* du mardi 18 septembre, Ilitch Ramirez Sanchez, plus connu sous le nom de Carlos, terroriste condamné à la prison à vie a déclaré qu'en 1991, il *« avait approuvé le principe de frappes aériennes contre ces mêmes objectifs ennemis à Washington et à New York »*. Dans ses déclarations, il affirme également qu'il n'a jamais eu de *« relation »* avec Oussama Ben Laden, mais estime qu'il *« n'arrêtera pas avant la libération des trois lieux saints »* et que *« son combat contre les impérialistes, les sionistes, leurs alliés et les hypocrites est réel et sans compromis. Il représente le nouveau Wahhabite de la péninsule arabique »*.

Selon Carlos, *« seule une coalition de militants convaincus peut accomplir des actions d'une telle envergure. Cela dit, des Etats pourraient bien aider avec des moyens matériels et techniques, renseignements et documentation »*.

Les Parisiens sortent moins depuis les attentats

LES PARISIENS sortent beaucoup moins depuis les attentats terroristes du mardi 11 septembre. Les restaurants semblent parmi les premiers touchés par la désaffection très nette. Au Musée du Louvre, on qualifie de *« désastreuse »* la fréquentation des derniers jours. Dimanche, seuls 3 000 visiteurs sont venus, contre 13 000 le même jour de l'année dernière. *« Sur la semaine écoulée, on enregistre une baisse de 30 % »*, de la fréquentation du Musée, explique Christophe Monin, responsable de la communication. Une désaffection qui pourrait en partie s'expliquer par la longueur des files d'attente, imposée par une fouille minutieuse liée aux contraintes de sécurité. La fréquentation des cinémas a connu *« un petit tassement »*, selon le mensuel le *Film français*. A l'Opéra de Paris comme à la Comédie-Française, qui faisaient leurs rentrées ce week-end, on a en revanche joué, comme de coutume, à guichets fermés. De la même manière, les discothèques échappent à cette désaffection. Parmi les artisans-taxis, la baisse d'activité se situe depuis le drame entre 10 % et 20 %, notamment la nuit.

La délinquance est également en baisse puisqu'aucun hold-up n'a été rapporté samedi et que l'activité dite de « police-secours » – larcins, pickpocket, petites affaires – a baissé d'environ un tiers au cours du week-end ce qui est sans doute une conséquence du plan Vigipirate. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **CORSE : une femme a été placée en garde à vue** à Bastia et son domicile perquisitionné dans le cadre de l'enquête sur les attentats commis le 11 septembre aux Etats-Unis. Son identité n'a pas été communiquée. Elle est l'amie d'un des deux hommes interpellés en Belgique à la fin de la semaine dernière, Nizar Trabelsi, chez qui les policiers belges ont notamment découvert un pistolet-mitrailleur Uzi. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS : l'Outdoor Advertising Association of America (OAAA),** Fédération des afficheurs américains, a collé une affiche avec le message *« In God We Trust. United We Stand »*, en lettres noires sur fond blanc, sur plusieurs milliers de panneaux disposés sur le territoire américain. Ce message de solidarité est destiné à unir les Américains, ont déclarés les afficheurs dont la convention annuelle démarrait le 11 septembre, jour des attentats.

■ **PAKISTAN : le général Hameed Gul, ancien patron des services secrets pakistanais**, a déclaré dans un entretien au *Figaro* du 17 septembre que *« les auteurs des attentats ne peuvent être que des* insiders*, des gens qui vivent aux Etat-Unis. Or il y a beaucoup de juifs aux Etats-Unis et les juifs sont les premiers terroristes du monde. Chaque juif, dans quelque pays qu'il se trouve, est un complice en puissance du terrorisme israélien. Je pense personnellement qu'Ariel Sharon n'est pas satisfait de l'administration Bush. Pour moi, ce ne sont pas des islamistes, mais Sharon et les Israéliens qui ont organisé ces attentats »*.

L'histoire du premier film du drame

CE MARDI « NOIR » 11 septembre, un jeune Français, Jules Naudet, est le seul à filmer le Boeing 767 d'American Airlines faisant exploser, à 8 h 48, la tour nord du World Trade Center de New York. On en sait aujourd'hui un peu plus sur ce film « historique » et sur son auteur (*Le Monde* du 14 septembre). Les quelques secondes spectaculaires, diffusées en boucle par CNN puis par les télévisions du monde entier sont extraites de plus de quatre heures de films tournées avec des caméras numériques par deux frères, Jules et Gédéon Naudet (âgés de 27 et 30 ans), en bas des deux tours où s'affairaient les pompiers. Les précieuses cassettes, d'abord saisies par le FBI – qui a néanmoins permis de diffuser le moment de l'impact –, ont été restituées à leurs auteurs le 15 septembre.

« Je ne crois pas que le FBI voulait censurer des images ; il a voulu voir pour comprendre ce qui s'était passé », affirme Jean-Jacques Naudet, le père des cinéastes – un ancien rédacteur en chef de *Photo*. Ces images devraient, selon lui, faire l'objet d'un documentaire bientôt diffusé sur la chaîne CBS. *« Aucune image des pompiers au travail ne sortira sans leur accord. Jules et Gédéon commencent des entretiens avec les quarante-cinq pompiers concernés en vue du film dont les bénéfices iront à cette profession si durement touchée. »*

On a cru à un film d'amateur, assistant par hasard à une catastrophe. En fait, Jules et Gédéon Naudet réalisent, en indépendants, des documentaires pour la télévision sur des faits de société. Ils ont déjà été primés à New York pour un film sur des entraîneurs de boxe à Harlem. Depuis trois mois, ils réalisent un documentaire sur les pompiers de New York, avec, pour fil conducteur, un *rookie*, un débutant fraîchement sorti de la Federal Department Academy. Cela fait vingt ans que les pompiers de New York n'ont pas accepté d'être suivis de la sorte. Généralement, Jules est le producteur des films tournés par Gédéon. Cette fois, ils tournent à deux, passant deux jours et deux nuits par semaine dans une caserne située à deux blocks du World Trade Center.

ALERTÉS PAR UNE FUITE DE GAZ

Ce matin du 11 septembre, Jules Naudet accompagne un capitaine des pompiers, alerté par une fuite de gaz, sur la chaussée. La routine. D'où ces quelques premières images étranges d'un pompier qui regarde par terre. Puis on entend un bruit énorme, Jules lève la caméra et enregistre, en contre-plongée, l'avion percutant la tour. *« Jules a foncé vers la tour avec le capitaine, filmant les pompiers qui montent dans les étages »*, affirme le père.

Jules a trois heures d'images, Gédéon un peu moins. Le premier est sorti indemne parce qu'un pompier l'a évacué par un souterrain. Gédéon a été protégé par un camion au moment où « sa » tour s'effondrait. Quand ils se sont retrouvés, découvrant qu'ils étaient vivants, l'un a dit de l'autre, recouvert de poussière, qu'il *« ressemblait à un archange »*.

Michel Guerrin

Serge Tisseron, psychiatre d'enfants et psychanalyste

« La fascination bloque la pensée »

SERGE TISSERON est l'auteur d'*Enfants sous influence, les écrans rendent-ils les jeunes violents ?* (Armand Colin, 2000). Il analyse pour *Le Monde* les effets des images télévisées.

« Les images télévisées des attentats peuvent-elles provoquer des traumatismes chez ceux qui les ont regardées ?

– Chez certaines personnes vulnérables, ce choc a été lié à des événements graves déjà connus et qui ont été réactivés par ces images. Les autres ont été sidérés, sous le coup d'une confusion émotionnelle et intellectuelle. Les télévisions ont donné peu de repères qui auraient permis aux téléspectateurs de maîtriser la représentation qui était faite de l'événement. Les chaînes ont invité des économistes, des spécialistes du terrorisme ou de la politique américaine. C'était nécessaire mais insuffisant.

» Pourquoi a-t-il fallu attendre deux jours dans la presse, pour comprendre enfin où était située la caméra automatique de CNN qui a donné les premières images une minute seulement après le premier impact ? Tout se passait comme si les journalistes pensaient que les images parlaient d'elles-mêmes. Beaucoup de spectateurs sont prêts à basculer dans une fascination qui bloque leur pensée, et rentre en résonance avec leurs fantasmes personnels de mort et de destruction, si on ne leur donne pas de tels repères.

» Les images ne sont pas seulement un moyen par lequel nous

SERGE TISSERON

assistons à l'événement, elles sont un événement au même titre que l'actualité dont elles prétendent rendre compte.

– Quelles conséquences provoque cette confusion ?

– S'il est aujourd'hui évident que ces images relèvent de l'actualité et non de la fiction, on aurait tort de croire que cette clairvoyance ait été donnée d'emblée à chacun. Nombreux sont ceux qui ont, pendant quelques dizaines de secondes, voire quelques minutes, d'abord cru à des images de film. On assistait à l'événement lui-même – le crash du second avion –, et les victimes étaient évoquées de manière abstraite, sous la forme de milliers de morts, absents des images.

– Ces images que l'on dirait extraites d'une fiction sont plus angoissantes ?

– La ressemblance de ces images avec les films catastrophes peut être la cause d'une souffrance psychique, notamment chez les jeunes. Les enfants réticents à croire à la réalité abominable de ce qu'ils voyaient, étaient poussés à adopter la posture psychique d'un spectateur de fiction visionnant des effets spéciaux. Une fois leur méprise réalisée, ces mêmes enfants ont été confrontés à une horreur double : celle de la réalité du massacre et de celle d'avoir d'abord regardé ces images avec le plaisir qui accompagne les fictions. Ils en ont ressenti de la honte et de la culpabilité. Ces sentiments ont contribué à alimenter chez certains d'entre eux, dans les jours qui ont suivi, l'angoisse inconsciente d'une punition : être soi-même ou sa famille victime d'une agression semblable, au-delà de toute rationalité.

– Le choc serait venu aussi des images montrant ceux qui choisissaient de sauter dans le vide...

– Le suicide est terriblement présent dans ces images. Dans le comportement kamikaze des terroristes et dans la réaction de ces deux personnes qui ont préféré se défenestrer et affronter 400 m de chute libre plutôt que de périr brûlées. Les idées suicidaires existent chez les adolescents, mais aussi chez les plus petits. Ces images ont suscité chez eux des questions sur la signification de l'existence et le sens du suicide qu'ils hésitent d'autant plus à poser qu'ils sentent beaucoup d'adultes dans l'embarras. Il faut inviter les enfants à évoquer toutes les émotions et les pensées qu'ils ont pu éprouver face à ces images. »

Propos recueillis par Florence Amalou

Télécoms
Technopole
Rennes
Atalante
On y rencontre
les plus grands noms
des télécoms et du multimédia
Oui, oui, vous êtes aussi invités !
Ils sont déjà là :
France Télécom R&D, Thomson Multimédia R&D, Mitsubishi Electric Télécom R&D, Transpec, Equant, Cap Gemini Ernst & Young, Sema, Alcatel, Cégétel SI, Canon Research Centre, Inria...
Soyez là où les technologies de demain se créent.
Rennes Atalante
Technopole de Rennes Métropole
Tél. +33 2 99 12 73 73
technopole@rennes-atalante.fr
www.rennes-atalante.fr

OSP
PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Jugement TGI Paris du 22 Décembre 2000 définitif :
Affaire Catherine PREVERT / Société LES FILMS A LOU - L'INA :
PAR CES MOTIFS
Le tribunal, statuant publiquement, par jugement contradictoire et en premier ressort,
- Rejette la fin de non-recevoir,
- Dit qu'en reproduisant dans l'émission "Qu'est-ce-qu'elle dit Zazie ?" diffusée le 30 Avril 1998 sur la chaîne de Télévision France 3 des extraits du film "Mon frère Jacques" réalisé par Pierre PREVERT sans l'autorisation de Madame Catherine PREVERT, en omettant de mentionner le nom de l'auteur de ce film et en portant atteinte à l'intégrité de cette oeuvre, la société FILMS A LOU a porté atteinte aux droits patrimoniaux de Madame Catherine PREVERT et au droit moral dont elle est titulaire sur l'oeuvre de Pierre PREVERT.
En conséquence,
- Ordonne le retrait de l'émission "Qu'est-ce qu'elle dit Zazie ?" diffusée le 30 Avril 1998 des extraits litigieux sous astreinte de 100.000 francs par diffusion illicite.
- Ordonne l'exécution provisoire de cette mesure.
- Condamne la société FILMS A LOU à verser à Madame Catherine PREVERT la somme de 60.000 francs en réparation du préjudice résultant de l'atteinte aux droits patrimoniaux et celle de 40.000 francs au titre de l'atteinte au droit moral.
- Autorise Madame Catherine PREVERT à faire publier le dispositif du présent jugement aux frais de la société FILMS A LOU dans trois journaux ou revues de son choix sans que le coût total de ces insertions n'excède à la charge de celle-ci la somme de 60.000 francs hors taxes.
- Condamne la société FILMS A LOU à verser à Madame Catherine PREVERT la somme de 18.000 francs sur le fondement de l'article 700 du nouveau Code de procédure civile.
- Condamne l'INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL à garantir la société FILMS A LOU de la totalité de la condamnation prononcée à l'encontre de celle-ci du chef de l'atteinte aux droits patrimoniaux de Madame Catherine PREVERT ainsi que de celle prononcée du chef de l'atteinte au droit de paternité à hauteur de la somme de 10.000 francs.
- Dit qu'il devra également garantir la société FILMS A LOU du chef des frais de publication et de la somme allouée au titre des frais irrépétibles dans la proportion des sept dixièmes.
Rejette toute autre demande.
- Condamne la société FILMS A LOU aux dépens.

SUPER AUDIO CD

Chaque note. Chaque son. Chaque vibration.

Super Audio CD de Sony.

Avec le Super Audio CD de Sony, chaque note, chaque son, chaque vibration vous seront restitués comme jamais vous ne les avez entendus. Grâce à une toute nouvelle technologie, le Direct Stream Digital (DSD)**, il offre une qualité sonore inégalée par les CD traditionnels. Doté d'un nouveau lecteur multicanal, le Super Audio CD vous enveloppe des sons les plus purs, recréant ainsi l'atmosphère d'un concert ou d'un studio d'enregistrement. Cette technologie de pointe est également intégrée à certains lecteurs DVD et systèmes Home Cinema***.
Désormais vous entendrez toute la finesse de ce que vous écoutez avec le Super Audio CD de Sony.

www.sony.fr

**Flux audio numérique direct. ***Cinéma chez soi.
Sony et Super Audio CD sont des marques déposées de Sony Corporation, Japon.

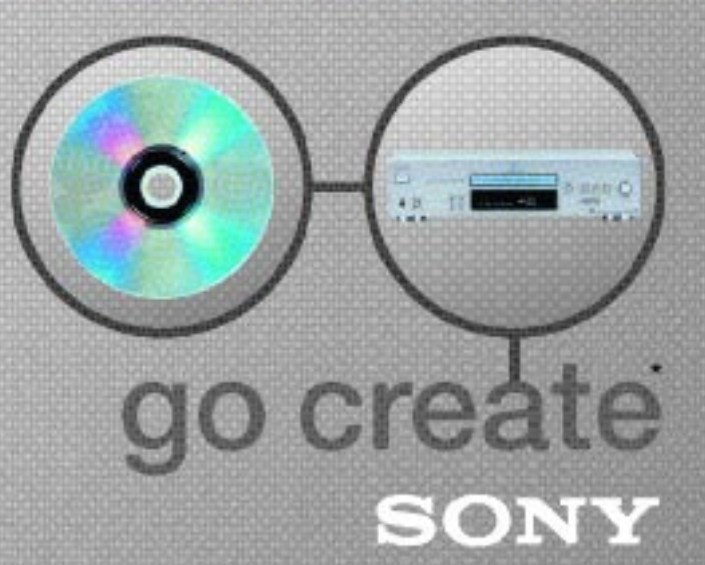

*A vous de créer

Oussama Ben Laden par Robert Fisk

Reporter spécialiste du monde arabe au quotidien de Londres « The Independent », Robert Fisk raconte pour « Le Monde » ses dernières rencontres avec Oussama Ben Laden. Il brosse le portrait d'un homme réfléchi et modeste, obsédé, à l'époque, par l'idée de la destruction des régimes proaméricains et qui rêvait de transformer l'Amérique en l'« ombre d'elle-même »

IL a changé. La première fois que j'ai rencontré Oussama Ben Laden, son apparence était d'une humilité presque ostentatoire : robe saoudienne et turban blancs sans ornement, barbe modeste. Dans le désert du Soudan, il se servait du matériel de construction de sa société pour tracer une nouvelle route reliant un village éloigné de l'axe Khartoum-Port Saïd. Les villageois faisaient rôtir de la viande et dansaient, petite fête pour remercier le héros de la guerre russo-afghane. Ben Laden finançait la route et, manifestement, il aimait le rôle du guerrier devenu bienfaiteur aidant les pauvres mais refusant les énormes plateaux de nourriture qu'on lui offrait. Il posait respectueusement la main sur sa poitrine quand les anciens du village tentaient de chanter ses louanges.

Un an plus tard, en 1996, par une nuit humide et chaude, je le revis en Afghanistan. D'énormes insectes volaient dans l'obscurité et se cramponnaient comme des teignes sur la robe blanche de Ben Laden et sur les vêtements de ses partisans armés. Ils se posaient sur mon carnet de reporter et, quand je les écrasais, leur sang souillait les pages. Ben Laden était toujours d'une politesse scrupuleuse ; chaque fois que nous nous rencontrions, il me présentait l'assiette de nourriture qu'on offre à un étranger : un plateau de fer-blanc garni de fromage, d'olives, de pain et de confiture. Encore un an plus tard, je passai une nuit dans l'un de ses camps de guérilla, très haut dans les montagnes afghanes ; il faisait tellement froid que, en me réveillant, j'avais du givre dans les cheveux. Il plongea sous le couvert de ma tente et s'assit en tailleur en face de moi, tout en se curant les dents avec un bout de bois de « miswak ». Il écoutait en silence chacune de mes questions et réfléchissait parfois un moment avant de répondre. Beaucoup d'Arabes, de peur de paraître stupides devant un journaliste, ont l'habitude de dire la première chose qui leur vient à l'esprit, pas Ben Laden. Cette nuit-là, je dormis sous une couverture grossière et laissai mes chaussures à l'extérieur de la tente.

Chaque fois que nous nous rencontrions, il interrompait nos entretiens pour dire ses prières ; ses partisans armés – venant d'Algérie, d'Egypte, des Etats du Golfe, de Syrie – étaient agenouillés à côté de lui, suspendus au moindre mot qu'il m'adressait, comme s'il était le messie. Il n'a toutefois jamais prétendu être un *mahdi* ou un prophète. J'ai donc été très surpris par la dernière bande vidéo provenant d'Afghanistan. Elle a dû être tournée il y a à peine un mois et montre un Ben Laden que je ne connaissais pas. Sa barbe était plus longue et plus hirsute, et il semblait regarder de haut ses partisans – Ben Laden est grand. Il portait une robe dorée et brodée, et même un turban doré sur la tête. Qu'est-ce que cela signifiait ? Pourquoi l'or et les broderies ? S'était-il mis à croire en lui en plus de Dieu ?

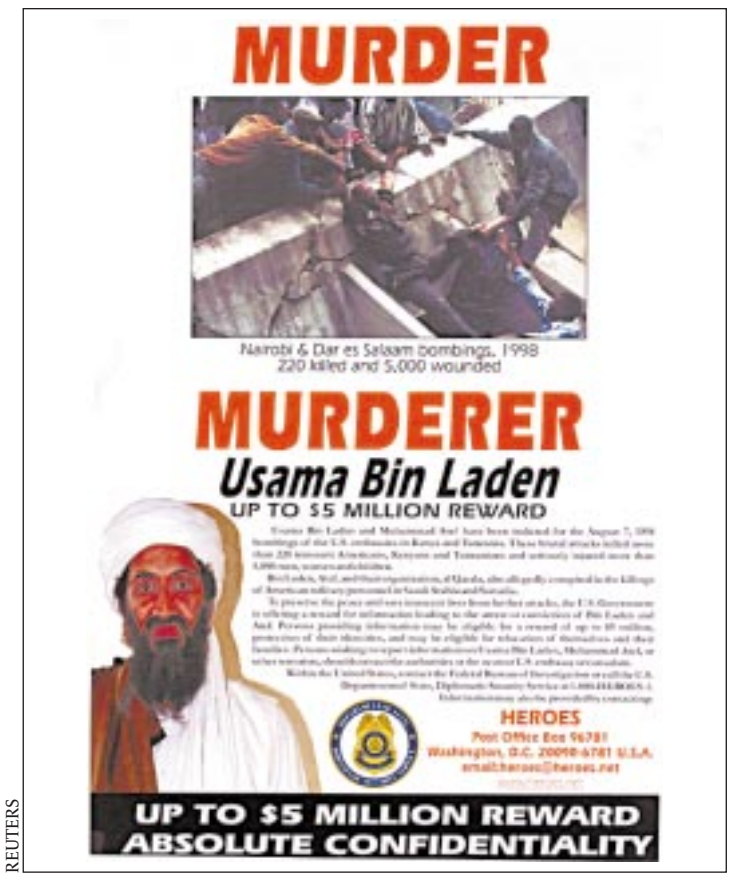

REUTERS

Dans la montagne, le 20 mars 1997, il donnait encore une image d'humilité. A l'époque, il n'avait que quarante et un ans, mais des poils blancs commençaient à apparaître dans sa barbe grossièrement taillée et il avait des poches sous les yeux. J'ai perçu une petite infirmité, une raideur dans une jambe qui le faisait boiter légèrement. J'ai conservé mes notes, gribouillées dans l'obscurité glaciale à la lumière d'une lampe à huile qui crachotait entre nous. *« Je n'ai rien contre le peuple américain*, a-t-il dit, *seulement contre son gouvernement. »*

Combien de fois ai-je entendu ces mots au Moyen-Orient – même en Iran ? Des décennies de dictature ont persuadé beaucoup de musulmans de la région que les gouvernements ne représentent pas leur peuple. J'ai tenté d'expliquer à Ben Laden que ce n'était pas pareil en Occident, que le peuple américain – contre qui il était censé ne rien avoir – considérait son gouvernement comme composé de représentants élus. Il ne répondit rien sur ce point, sinon : *« Nous sommes encore au début de notre action militaire contre les forces américaines. »*

En regardant l'épouvantable catastrophe de la semaine dernière, les deux avions de ligne éventrant la fine enveloppe des tours du World Trade Center, je me suis souvenu de ces paroles. Une autre remarque, plus inquiétante, qu'il m'avait faite dans les montagnes glaciales m'est également revenue à l'esprit. *« Nous croyons que Dieu s'est servi de notre guerre sainte en Afghanistan pour détruire l'armée russe et l'Union soviétique*, a-t-il dit. *Nous l'avons fait du sommet de la montagne sur laquelle vous êtes assis – et maintenant nous demandons à Dieu de se servir de nous une fois de plus pour faire la même chose à l'Amérique, pour en faire l'ombre d'elle-même. Nous croyons aussi que notre combat contre l'Amérique est beaucoup plus simple que la guerre contre l'Union soviétique parce que certains de nos moudjahidins qui ont combattu ici en Afghanistan ont aussi participé à des opérations contre les Américains en Somalie – et ils ont été étonnés par l'effondrement du moral américain. Cela nous a convaincus que l'Amérique est un tigre de papier. »* Ce n'est pas le *« tigre de papier »* qui m'a impressionné. C'est l'idée de faire de l'Amérique *« l'ombre d'elle-même »* qui m'a fait froid dans le dos. Qu'est-ce que cela veut dire, me suis-je demandé à l'époque ? Et, bien sûr, si Ben Laden, se révèle finalement le responsable du crime contre l'humanité de la semaine dernière à New York et à Washington, ces mots prennent un sens plus fort. Durant quelques minutes, la puissance américaine est devenue une ombre.

Ben Laden m'a toujours semblé rechercher une célébrité qu'il n'a jamais trouvée – jusqu'à ce que les Américains et *Time* le qualifient de *« parrain du terrorisme international »*, et jusqu'à ce que les Etats-Unis offrent une récompense de 5 millions de dollars pour sa tête (somme d'une faiblesse insultante pour un millionnaire comme lui, a-t-il peut-être pensé). Lors de notre dernière rencontre dans la nuit glaciale en Afghanistan, Ben Laden s'est emparé des journaux en arabe qui étaient dans mon sac et s'est précipité dans un coin de la tente pour les lire pendant vingt minutes, sans tenir compte ni de ses combattants ni de son hôte occidental. Bien que saoudien – il avait déjà été déchu de sa nationalité –, il ne savait même pas que le ministre des affaires étrangères iranien venait de faire une visite officielle à Riyad. Il n'écoute donc pas la radio, me suis-je demandé ? Est-ce bien là le *« parrain du terrorisme international »* ?

Ben Laden m'avait parlé longtemps auparavant de la décision immédiate qu'il avait prise en apprenant que l'armée soviétique avait envahi l'Afghanistan. Il avait apporté le matériel de construction de sa société à des chefs tribaux en révolte pour combattre ce qu'il considérait comme une armée corruptrice et hérétique pillant l'Afghanistan islamiste. Il finança le voyage de milliers d'Arabes moudjahidins en Afghanistan pour qu'ils se battent à ses côtés. Ils vinrent d'Egypte, du Golfe, de Syrie, de Jordanie, du Maghreb. Beaucoup furent taillés en pièces par des mines ou déchiquetés par les mitrailleuses des hélicoptères Hind soviétiques qui attaquaient les guérilleros d'Afghanistan. Sur le plateau montagneux où j'ai passé la nuit, il y avait derrière ma tente un gros abri anti-aérien de 7,5 mètres de haut sur 7,5 mètres de large, taillé dans le roc de la paroi, et qui s'étendait peut-être sur 30 mètres dans l'obscurité. Le matériel de construction de Ben Laden avait servi à creuser ce trou géant dans le rocher. Aujourd'hui, ses hommes sont partis dans les nombreux camps d'entraînement construits à l'origine par la CIA – ce qui explique, naturellement, pourquoi les Américains savent où lancer leurs missiles Cruise. Les camps ont été créés par les Américains.

> « Nous croyons que Dieu s'est servi de notre guerre sainte en Afghanistan pour détruire l'armée russe et l'Union soviétique. Maintenant, nous demandons à Dieu de se servir de nous une fois de plus pour faire la même chose à l'Amérique, pour en faire l'ombre d'elle-même »
>
> **Oussama Ben Laden**

Lors de notre première rencontre, au Soudan en 1994, j'ai convaincu Ben Laden – contre son gré – de me parler de cette époque. Il m'a raconté que, pendant une attaque contre une base offensive russe proche de Jalalabad, dans la province de Nangahar, un obus de mortier était tombé à ses pieds. Dans les fractions de seconde de rationalité qui en ont suivi la chute, il a éprouvé – c'est ce qu'il m'a dit – un grand calme, une impression d'acceptation sereine qu'il a attribuée à Dieu. L'obus (à la grande consternation des Américains aujourd'hui) n'a pas explosé. Quelques années plus tard, à Moscou, j'ai rencontré un ancien officier de renseignements soviétique qui avait passé quelques mois en Afghanistan pour tenter d'organiser la liquidation de Ben Laden – tout comme les Américains tentent de le faire aujourd'hui. D'après lui, il avait échoué parce que les hommes de Ben Laden ne se laissaient pas acheter. Personne ne voulait le trahir. *« C'était un homme dangereux, le plus dangereux pour nous »*, me dit ce Russe. Ben Laden m'a répété qu'il n'avait jamais accepté la moindre balle provenant de l'Occident, qu'il n'avait jamais rencontré d'agent américain ou britannique.

CEPENDANT, ses bulldozers et ses engins creusaient des routes dans les montagnes pour que ses moudjahidins lancent leurs missiles antiaériens Blowpipe, fabriqués en Grande-Bretagne, assez haut pour atteindre les Mig soviétiques. L'un de ses partisans armés m'a emmené plus tard sur la *« piste Ben Laden »*, odyssée terrifiante de deux heures dans la pluie et le verglas au bord de ravins effrayants, tandis que le pare-brise s'embuait à mesure que nous montions dans la montagne glaciale. *« Quand on a foi dans le djihad* (la guerre sainte), *c'est facile »*, m'a expliqué le terroriste en se battant avec le volant quand des pierres jaillissaient de sous les roues et s'enfonçaient dans les nuages pour tomber dans les vallées. *« Toyota est bon pour le djihad »*, a-t-il dit en riant. C'est la seule plaisanterie que j'aie entendue de la bouche d'un des hommes de Ben Laden.

De temps en temps – c'était en 1997 –, des lumières clignotaient à notre adresse loin dans l'obscurité. *« Nos frères nous font savoir qu'ils nous ont vus »*, dit le terroriste. Il nous a fallu encore deux heures pour atteindre le camp de Ben Laden ; la Toyota dérapait en arrière vers les falaises escarpées, les phares illuminaient des cascades gelées au-dessus de nous.

ROBERT FISK

Oussama Ben Laden photographié en 1996 par l'auteur, en Afghanistan.

La réponse de Ben Laden à Washington prétendant qu'il était le plus grand *« terroriste »* mondial – et je lui ai affirmé que les Américains le pensaient vraiment – était toujours la même. A cette époque, on l'accusait principalement d'attaques contre les forces américaines dans le Golfe. *« Si libérer mon pays est considéré comme du* "terrorisme", a-t-il répondu, *c'est un grand honneur pour moi. »* Il a dit qu'il n'y avait pas de différence entre les gouvernements américain et israélien, entre les armées américaine et israélienne. Il avait toutefois de l'estime pour l'Europe – et la France en particulier – parce qu'elle prenait ses distances vis-à-vis des Américains. Il n'a pas fait de commentaires sur la politique française en Afrique du Nord, pas plus qu'il n'a mentionné l'Algérie, même si j'ai eu l'impression que le mot planait au-dessus de nous comme un fantôme pendant quelques minutes. Parmi les combattants assis à côté de moi se trouvaient des Algériens. En 1996, Ben Laden m'a averti : toutes les forces occidentales dans le Golfe, y compris les troupes françaises et britanniques, étaient en danger. En 1997, il a fait comprendre que ses menaces n'étaient plus dirigées contre Paris et Londres.

En effet, à l'époque, il semblait plus obsédé par l'idée de la destruction des régimes arabes pro-américains du Moyen-Orient que par une attaque contre l'Amérique. Il était encouragé par le soutien politique qu'il recevait de la communauté pakistanaise de plus en plus encline au djihad. Cette nuit-là, sous la tente, il m'a donné une affiche en ourdou qui proclamait le soutien des étudiants pakistanais à sa « guerre sainte » contre les Américains ; il m'a même tendu des photographies en couleur de graffitis sur les murs de Karachi exigeant le retrait des troupes américaines des *« deux lieux saints »* (La Mecque et Médine, en Arabie saoudite). Ben Laden m'a affirmé avoir reçu quelques mois plus tôt un émissaire de la famille royale saoudienne qui lui a dit que sa nationalité saoudienne lui serait rendue, ainsi qu'un nouveau passeport saoudien et 2 milliards de riyals saoudiens (3,390 milliards de francs) pour sa famille, s'il renonçait au djihad ; celui-ci était retourné en Arabie saoudite. Lui et sa famille avaient rejeté l'offre, m'a-t-il dit.

> « Quand il était au Soudan, les Saoudiens voulaient le capturer avec l'aide des Yéménites. Le gouvernement français a essayé de convaincre les Soudanais de le leur livrer parce que les Soudanais leur avaient déjà livré le Sud-Américain Carlos »
>
> **Un proche de Ben Laden**

A l'époque, Ben Laden avait trois femmes ; la plus âgée était la mère de son fils de seize ans, Omar, enfant très intelligent, la plus jeune était encore une adolescente. Un autre de ses fils, Saad, m'a été présenté. Ils étaient manifestement excités – de façon innocente – par le fait d'être entourés de tant d'hommes armés. Tous vivaient avec lui – ainsi que les femmes et les enfants d'autres moudjahidins –, et habitaient un complexe à l'extérieur de Jalalabad. Ben Laden m'a même invité à visiter ces maisons étouffantes, humides et misérables en compagnie de l'un de ses combattants égyptiens. Ses épouses – la plus jeune devait retourner dans sa famille – n'étaient pas là. Chacune avait sa propre tente. *« Ce sont des femmes qui ont l'habitude de vivre dans le confort »*, a dit l'Egyptien. Le campement était protégé par des draps de toile et quelques fils barbelés. On avait creusé dans la terre une rigole d'écoulement et trois latrines séparées ; dans l'une d'elles flottait une grenouille morte. Le fils de l'Egyptien, assis à côté de nous avec un fusil sur les genoux, a dit que des agents de renseignements du gouvernement égyptien avaient vu le camp.

Un autre Arabe du camp s'est montré plus expansif. Il a dit qu'aucun autre pays n'était ouvert à Ben Laden. Il ne pouvait pas partir d'Afghanistan. *« Quand il était au Soudan, les Saoudiens voulaient le capturer avec l'aide des Yéménites*, a dit le jeune homme. *Nous savons que le gouvernement français a essayé de convaincre les Soudanais de le leur livrer parce que les Soudanais leur avaient déjà livré le Sud-Américain* [Carlos]. *Les Américains pressaient les Français de s'emparer de Ben Laden au Soudan. Un groupe arabe payé par les Saoudiens a essayé de le tuer, mais les gardes de Ben Laden ont répliqué en faisant feu, et deux hommes ont été blessés. »*

> Je me suis demandé, en regardant les images de New York la semaine dernière, si Ben Laden n'était pas aussi étonné que moi de les voir. A supposer qu'il ait la télévision…

Ben Laden est un homme grand et mince ; ses yeux sombres me regardaient fixement pendant qu'il me parlait de sa haine pour la corruption saoudienne. En fait, lors de ma longue conversation avec Ben Laden en 1996 – la nuit des moustiques –, le royaume saoudien occupait plus son temps que les Etats-Unis. Pour lui, la trahison du peuple saoudien avait commencé vingt-quatre ans avant sa naissance, quand Abdulaziz al-Saud avait proclamé son royaume en 1932. *« Le régime a démarré sous la bannière de l'application de la loi islamique, et, sous cette bannière, tout le peuple d'Arabie saoudite est venu aider la famille saoudienne à prendre le pouvoir*, a-t-il dit. *Mais Abdulaziz n'a pas appliqué la loi islamique ; le pays a été créé pour sa famille. Puis, après la découverte du pétrole, le régime saoudien a trouvé un nouvel appui – l'argent – pour enrichir le peuple, lui offrir les services et la vie qu'il voulait et le contenter. »*

Pour Ben Laden, la date la plus importante était 1990, année de l'invasion du Koweït par Saddam Hussein. *« Quand les troupes américaines ont pénétré dans le pays des deux lieux saints, les oulémas* [autorités religieuses] *et les étudiants de la* charia *ont protesté vigoureusement dans tout le pays contre l'intervention des soldats américains*, m'a dit Ben Laden. *Le régime saoudien, en commettant la grave erreur d'inviter les troupes américaines, a révélé sa duperie. Il a apporté son soutien à des nations qui combattaient les musulmans. Ils* [les Saoudiens] *ont aidé les communistes yéménites contre les Yéménites musulmans du Sud* – la famille de Ben Laden est originaire du Yémen – *et ils aident le régime d'Arafat à combattre le Hamas. Après avoir insulté et emprisonné les oulémas, le régime saoudien a perdu sa légitimité. »*

Ben Laden pensait manifestement qu'une grande trahison avait eu lieu. *« Le peuple saoudien se souvient maintenant de ce que lui ont dit les oulémas, et il s'aperçoit que l'Amérique est la principale cause de ses problèmes. L'homme de la rue sait que son pays est le plus gros producteur de pétrole du monde, et pourtant il subit des impôts et ne bénéficie que de mauvais services. Le peuple comprend maintenant les discours des oulémas dans les mosquées – selon lesquels notre pays est devenu une colonie américaine. Il agit avec détermination pour chasser les Américains d'Arabie saoudite. Ce qui s'est passé à Riyad et à Khobar* [vingt-quatre Américains tués dans deux bombardements] *est une preuve manifeste de l'immense colère du peuple saoudien envers l'Amérique. Les Saoudiens savent maintenant que leur véritable ennemi est l'Amérique. »*

Les enquêteurs américains disent que plusieurs des pirates de l'air de la semaine dernière étaient saoudiens. Et Ben Laden a dit autre chose qui résonne maintenant pour moi de manière sinistre. *« Si un kilogramme de TNT a explosé dans un pays dans lequel personne n'avait entendu d'explosion auparavant* – il faisait allusion à l'Arabie saoudite –, *l'explosion de 2 500 kilos de TNT à Khobar est assurément la preuve de la résistance du peuple à l'occupation américaine… En tant que musulmans, nous avons un grand sentiment de cohésion… Nous partageons la douleur de nos frères en Palestine et au Liban. L'explosion de Khobar n'est pas la conséquence directe de l'occupation américaine, mais la conséquence du comportement américain envers les musulmans. »* Il a parlé des milliers d'enfants qui mouraient en Irak du fait des sanctions des Nations unies. *« Le fait de tuer ces enfants irakiens est une croisade contre l'islam. En tant que musulmans, nous n'aimons pas le régime irakien, mais nous pensons que le peuple irakien et ses enfants sont nos frères, et nous nous préoccupons de leur avenir. »*

BEN LADEN était convaincu que, *« tôt ou tard »*, les Américains quitteraient l'Arabie saoudite. *« La guerre déclarée par l'Amérique contre le peuple saoudien signifie la guerre contre les musulmans partout dans le monde. La résistance contre l'Amérique va s'étendre à de multiples lieux dans les pays musulmans. Les chefs en qui nous avons confiance, les oulémas, nous ont donné une fatwa afin que nous chassions les Américains. La solution à cette crise est le retrait des troupes américaines. Leur présence militaire est une insulte au peuple saoudien. »*

En 1996, j'avais interrogé Ben Laden sur l'assassinat de dix-neuf Américains en Arabie saoudite, et il avait répondu que c'était *« le début de la guerre entre les musulmans et les Etats-Unis »*. A propos du bombardement qui avait suivi, ayant entraîné la mort de vingt-quatre appelés américains, il devait me dire que c'était *« une action magnifique à laquelle* [il n'avait] *pas eu l'honneur de participer. »*

Pendant les deux années qui ont suivi notre dernière rencontre, Ben Laden a formé son mouvement al-Qaeda et a déclaré la guerre au *« peuple »* américain – pas seulement au gouvernement et à l'armée des Etats-Unis. Suivirent le bombardement des ambassades des Etats-Unis à Nairobi et à Dar-es-Salaam, les attaques de missiles Cruise sur les camps de Ben Laden, le naufrage évité de justesse de l'USS *Cole* dans le port d'Aden. Il marche maintenant avec une canne – évolution du problème au pied que j'avais remarqué quatre ans plus tôt – et parle plus lentement. Et il porte cette robe dorée.

Mais peut-il réellement commander une armée de terroristes kamikazes depuis les montagnes désolées d'Afghanistan ? Il voulait instaurer la *« véritable charia »* au Moyen-Orient – il y aurait, je crois, encore plus de têtes coupées dans son Arabie – et il voulait la fin des dictateurs installés par les Américains, des hommes qui soutiennent la politique des Etats-Unis tout en réprimant leur peuple. Et j'ai l'impression que, pour des millions d'Arabes, c'était un message fort. On n'a pas besoin d'ordres de Ben Laden pour former un petit groupe de partisans, pour décider d'actions individuelles. Ben Laden n'a pas besoin de préparer des bombardements ou des renversements de régime. Je me demande donc – toujours en supposant que Ben Laden soit lié au crime contre l'humanité commis la semaine dernière – s'il est même nécessaire de commander une organisation paramilitaire pour que de telles choses se produisent. Les Arabes sont assez en colère contre les injustices qu'ils reprochent aux Américains pour ne pas avoir besoin d'ordres venant d'Afghanistan. L'inspiration pourrait suffire. Je me suis demandé, en regardant les images de New York la semaine dernière, si Ben Laden n'était pas aussi étonné que moi de les voir. A supposer qu'il ait la télévision…

Robert Fisk
Traduit de l'anglais par Florence Lévy-Paoloni

Extraits d'une cassette vidéo datée du 19 juin 2001 qui aurait été préparée et diffusée par Oussama Ben Laden lui-même. Les images montrent l'entraînement des membres de son organisation al-Qaeda dans le camp d'Al-Farouk en Afghanistan. Ces cassettes circulent dans les milieux islamistes.
Photos AFP

L'étrange défaite

par Annette Wieviorka

LES ruines des deux tours jumelles et les morts qui y sont ensevelis sont davantage que des ruines, davantage que des morts. Tout le monde l'a ressenti au plus profond de soi. Elles dessinent, dans le vide même qu'elles creusent, un nouveau paysage qui nous frappe de stupeur et tétanise la pensée. A l'échelon planétaire, qui est désormais le nôtre, elle nous oblige au même effort qui fut celui de l'historien Marc Bloch (1886-1944) après l'*« étrange défaite »*, dans le livre qui porte ce titre : comprendre *« le surprenant et le nouveau »*. Or ce *« surprenant »* et ce *« nouveau »* ont déjà été révélés dans les semaines qui ont précédé les attentats : par la Conférence de Durban. L'actualité de l'été – c'est-à-dire, en dernière analyse, la politique – a pris des formes étranges, surtout pour celui ou celle dont le métier est de faire de l'histoire. Esclavage, traite des Noirs, colonisation, guerre d'Algérie, expérimentations médicales nazies, sionisme... ces questions, qu'on croyait *« historiques »*, ont été constamment à la « une » de la presse, avec une densité jamais vue. Elles sont désormais convoquées, jugées, stigmatisées, conjuguées au présent dans un vaste paysage chaotique ou, comme dans les phénomènes de charriage, les nappes se déplacent, se déforment, se brisent, se chevauchent et constituent ainsi un relief où toutes les époques sont mêlées.

Les victimes de tous les crimes – ils sont innombrables – d'hier et d'avant-hier se dressent, réclamant pardon, justice et réparation, tandis que les prophètes prophétisent l'Apocalypse – nécessairement mondiale puisque mondialisation il y a – dont le nazisme, dans ses pratiques eugéniques et dans ses expérimentations sur l'homme, notamment dans les camps de concentration, a donné un avant-goût dans un cadre national, fût-il élargi par la conquête.

Coincés entre un passé de plusieurs siècles de crimes contre l'humanité – imprescriptibles donc toujours actuels – et un futur où l'homme aura perdu son humanité, on en arrive à se demander quel espace reste au présent et quels outils seront encore disponibles pour penser le passé autrement que dans la grille confortable du blanc et du noir, de la victime et du bourreau.

L'homme d'aujourd'hui a les mains propres, qui pleure sur les victimes des temps révolus – l'esclave, le colonisé, le juif persécuté, le combattant du FLN exécuté ou torturé, le harki abandonné... –, qui condamne sans appel au tribunal de l'histoire ceux qui ont commis des crimes ou en ont été complices – au demeurant, à des degrés divers, toutes les classes politiques des pays impliqués dans l'histoire du XXe siècle. C'est-à-dire l'Occident. Car il y a, en filigrane, et sans que cela soit dit clairement, une prise en otage du politique par les diverses organisations qui exigent au nom des morts pardon et réparations.

Il faut s'y résoudre : l'histoire qui, comme le rappelait Antoine Prost, est d'abord une pratique sociale elle-même historisée, est désormais aussi une pratique politique généralisée, mondialisée, comme on l'a vu lors de la Conférence de Durban. Elle est tout à la fois objet de luttes et de négociations. Les diplomates se voient attribuer la tâche nouvelle de négocier des récits historiques conflictuels, avec ou sans réparations à la clé, ou d'adopter un récit historique unique visant tout simplement à légitimer des revendications politiques, économiques ou territoriales.

Il ne s'agit pas de l'histoire dont les historiens ont fait leur métier. Il s'agit d'un nouveau récit historique, rapidement élaboré, à consommation et recyclage immédiats, qui doit inspirer de la compassion pour les victimes et de l'horreur pour leurs bourreaux. L'histoire comme nouvelle modalité de l'action immédiate. C'est ce dernier aspect qui est nouveau ; c'est ce nouvel aspect qui est inquiétant car il a pu donner l'impression à Durban d'un véritable terrorisme historique dont l'attentat du 11 septembre pourrait être la mise en actes.

L'échec de la conférence de Durban est aussi l'échec de l'intelligence

Pourtant, le couple pardon-réparation – quelles que soient les modalités et du pardon et de cette réparation – recèle bien des potentialités quand la négociation – car il s'agit toujours de négociations avec, comme dans toute négociation, tensions et rapports de force – se donne pour objectif la volonté de vivre ensemble et de refonder entre les partenaires de ces négociations un lien nouveau dont chacun tire bénéfice, les victimes comme ceux qui assument la responsabilité des crimes.

Le modèle dans ce domaine, qui a servi d'inspirateur aujourd'hui réduit à sa caricature, ce sont les négociations entre la République fédérale allemande, le Congrès juif mondial et l'Etat d'Israël qui aboutirent au Traité de Luxembourg. On connaît aujourd'hui les coulisses de l'accord et on sait que rien ne fut facile. Mais tous y gagnèrent : les victimes du nazisme se virent reconnaître leurs souffrances et reçurent des pensions ; l'Allemagne se donna par cet accord et la possibilité de travailler son passé et celle de revenir dans le concert des nations « civilisées ; l'Etat d'Israël se vit offrir les moyens d'assurer l'intégration des survivants qui avaient choisi d'y vivre et d'assurer son démarrage économique.

Les liens qui se tissèrent alors entre l'Allemagne et Israël, deux pays séparés par un océan de morts, n'ont jamais depuis été défaits. C'est ce qui permet aujourd'hui à un Joschka Fischer de tenter de jouer un rôle de médiateur dans le conflit israélo-palestinien.

A Durban, jusque dans les demandes de réparations, ce modèle a été détourné, perverti. Il ne s'agissait pas d'envisager une *« réparation »* pour refonder des liens entre les damnés de la terre et les nantis, mais de faire déferler la haine envers les *« bourreaux »* des siècles passés dont les hommes d'aujourd'hui sont les usufruitiers. Il s'agissait aussi de mettre au cœur de la lutte antimondialisation, c'est-à-dire antiaméricaine, un antisionisme *« rédempteur »*, pour reprendre l'expression de Saül Friedlander.

Qui peut rationnellement penser une seconde que la destruction de l'Etat d'Israël améliorera d'un iota la situation des descendants d'esclaves aux Etats-Unis ou au Brésil, celle des Afghans, des Sénégalais ou des Pakistanais ? Qui peut raisonnablement penser que la détresse des peuples se résume à celle des Palestiniens alors que se déroulent, en Afrique noire notamment, des conflits où les morts sont sans nom et sans nombre ?

Les discriminations d'aujourd'hui, celles qui auraient dû être au cœur de la réflexion internationale à Durban, même si elles trouvent leur source dans l'histoire, n'appartiennent pas au passé mais au présent. Dans ce sens, l'échec de la Conférence de Durban est aussi l'échec de l'intelligence. Une *« étrange défaite »*, car elle a tenté de plaquer mécaniquement des modèles historiques sur un présent caricaturé. Car elle a réduit l'histoire et le récit historique à un pur instrument de haine visant à mettre à mort l'adversaire au lieu précisément de négocier le récit, le pardon et la réparation. Elle a souhaité que chaque injustice du passé ou du présent soit réduite à des mots, *« génocide »* et *« crimes contre l'humanité »*, s'épargnant ainsi la tâche de donner un véritable contenu à ces injustices présentes. Elle a donné à croire que tout était semblable et se répétait à l'identique en tout lieu et en tout temps. En appelant sans cesse à l'histoire, elle a nié l'histoire.

Or, écrivait Marc Bloch dans les mois qui ont suivi la défaite de 1940, *« l'histoire est, par essence, science du changement* (...) *ses leçons ne sont pas que le passé recommence, que ce qui a été hier sera demain. Examinant comment hier a différé d'avant-hier, et pourquoi, elle trouve, dans ce rapprochement, le moyen de prévoir en quel sens demain, à son tour, s'opposera à hier »*. C'est à ce défi que nous sommes tous confrontés.

Annette Wieviorka *est historienne, directrice de recherche au CNRS.*

L'Etat-Uni

Suite de la première page

Les images télévisées de Palestiniens fêtant l'effondrement du World Trade Center n'aident pas les Américains à les porter dans leur cœur. Mais je doute très sérieusement que, cette fois-ci, le gouvernement en revienne au délit de faciès, malgré les craintes réelles de nouvelles actions terroristes que nourrissent à présent beaucoup d'Américains. S'il y a déjà eu de fâcheuses représailles contre des personnes individuelles originaires du Proche-Orient, l'internement des Sino-Américains lors de la deuxième guerre mondiale et les progrès obtenus, depuis, dans la lutte pour les droits civiques ont sensibilisé la société aux dangers d'une catégorisation sommaire des groupes ethniques ou raciaux. La grande diversité des victimes dans les reportages sur les attentats, a frappé beaucoup de gens : Blancs, Noirs, Hispaniques, Asiatiques, certains mêmes semblaient natifs du Proche-Orient. Il y avait de riches banquiers d'affaires, d'humbles femmes de ménage et des garçons de bureau. Nul ne les distinguait vraiment, couverts de sang et de cendre. Ils furent tous au même titre la cible d'une haine irrationnelle, et chacun compte à présent pour le défendre sur le même gouvernement. Je ne pense pas non plus que ces attentats entraînent une perte importante des libertés civiles de façon plus générale – vérifications d'identité intempestives ou de mandats délivrés à la police en vue d'actions préventives. Les voyages en avion vont à l'évidence devenir plus compliqués pour tout le monde aux Etats-Unis, mais l'idée d'une société ouverte est si profondément ancrée dans le pays que même un événement de cette importance n'y changera rien.

L'adversité peut avoir de nombreux effets positifs. Un choc partagé fait naître un sentiment national durable, ainsi du pacifisme japonais de l'après-guerre ou de l'orthodoxie monétaire allemande. L'Etat européen moderne s'est forgé sous la pression de la guerre ; le conflit aussi a été essentiel dans la construction de l'Etat américain. La guerre de Sécession a, la première, créé un gouvernement fédéral centralisé, tandis que la deuxième guerre mondiale a finalement conduit les Etats-Unis à assumer un rôle international. La paix et la prospérité poussent, en revanche, chacun à se préoccuper de ses petites affaires personnelles, lui faisant oublier qu'il appartient à une communauté plus vaste. La longue période de croissance économique des années Clinton et la facile domination de la politique mondiale par les Etats-Unis ont amené les Américains à se complaire dans les scandales politiques, les politiques identitaires et l'esprit de parti. Ce comportement égoïste s'est accentué au fur et à mesure que les questions fondamentales se réduisaient. Beaucoup ont perdu intérêt dans les affaires publiques, ainsi que pour ce qui se passe au-delà des frontières du pays. D'autres ont manifesté un mépris croissant pour l'Etat. Cela n'a nulle part été plus vrai que dans le monde de la haute technologie et de la finance, où un esprit de type techno-libertaire s'est installé dans les années 1990. Le gouvernement n'est, dans ce contexte, d'aucune utilité et gêne les vrais *« créateurs de valeur »*. On a dit l'Etat-nation obsolète – la technologie et les capitaux, par nature sans frontières, échappant aux tentatives faites par les juridictions nationales pour les retenir. Les apôtres de la nouvelle économie ont décrété hors de propos tout ce qui avait été inventé avant Internet, ainsi que toutes les compétences autres que les leurs. J'ai été choqué lorsqu'un ami spécialisé dans la gestion de portefeuilles m'a déclaré, il y a quelque temps, envisager sérieusement de renoncer à la citoyenneté américaine et de s'installer aux Bahamas afin d'échapper au fisc américain. Les attentats de mardi à Wall Street ont été une leçon salutaire. L'apesanteur de la nouvelle économie ne nous protégera pas de la réalité ; l'unique espoir dans ce type de crise est l'héroïsme des pompiers et des policiers (dont plusieurs centaines ont péri sous les décombres). Microsoft et Goldman Sachs n'enverront pas des avions de transport de troupes, ni des F16 pour traquer Oussama Ben Laden. Seule l'armée le fera. Les années 1990 ont vu se creuser la fracture sociale et économique entre, d'une part, les banquiers et avocats d'affaires, les ingénieurs-conseils en informatique formés à Harvard et Stanford qui travaillaient dans les deux tours et, de l'autre, les travailleurs manuels qui sont venus à leur secours.

Les attentats ont été une leçon salutaire. L'apesanteur de la nouvelle économie ne nous protègera pas de la réalité

Cet état partagé de victimes rappelle avec force aux Américains qu'ils sont tous membres d'une même communauté et dépendants les uns des autres. L'attentat du World Trade Center produira aussi des changements salutaires dans les relations de l'Amérique avec le monde extérieur. Depuis dix ans, les républicains comme les démocrates flirtent avec l'isolationnisme : pour les premiers, cela prend la forme d'un refus de s'engager dans le monde ; pour les seconds, d'un protectionnisme économique et d'un manque d'enthousiasme à financer une politique de défense.

Aujourd'hui et dans un avenir prévisible, l'isolationnisme est à écarter. Nul ne doit sous-estimer la colère des Américains, et ce à quoi ils sont prêts pour que leurs agresseurs soient châtiés. Avant mardi, on discutait ferme de la question de savoir si les Etats-Unis pouvaient financer une dérisoire augmentation de 18 milliards de dollars pour les dépenses militaires ; aujourd'hui, on avance des sommes beaucoup plus substantielles, qu'il y ait ou non excédent budgétaire. Les priorités vont également se modifier : la défense antimissile restera un objectif, mais elle passera après la nécessité d'améliorer les renseignements, les projections relatives au pouvoir et les capacités à gérer les menaces dites *« asymétriques »*.

Mais le grand changement sera psychologique. Depuis Pearl Harbor, pas un ennemi n'a réussi à tuer des Américains sur le sol américain, et c'était alors dans les lointaines îles Hawaï ; Washington est restée inviolée depuis que les Britanniques ont incendié la Maison Blanche durant la guerre de 1812. Cet état de fait a conféré un certain caractère exceptionnel à la politique étrangère américaine : le territoire des Etats-Unis a toujours été protégé ; le pays, d'une manière générale, pesait le pour et le contre avant d'intervenir à l'étranger, mais sans jamais avoir à subir l'intervention d'un pays étranger sur son propre sol. Les conséquences qu'entraînaient les actions américaines par le passé étaient supportées soit par leurs alliés, soit par leurs intérêts à l'étranger, jamais directement par des citoyens américains. Les guerres du Golfe et du Kosovo ont été totalement aseptisées et ont nourri l'impossible illusion que les Etats-Unis pouvaient modeler les événements sans qu'il en coûte aucune vie américaine. Cela a maintenant changé. Ce qu'on appelle aujourd'hui la guerre *« asymétrique »* est en fait devenu symétrique, en ce sens que les ennemis de l'Amérique ont pour la première fois développé la capacité de directement frapper des Américains en riposte à leurs actions. Cela veut dire, bien évidemment, que l'isolationnisme n'est plus de mise. Mais cela crée aussi une manière de dissuasion, car pour la première fois les Etats-Unis vont devoir prendre en compte le coût immédiat de leurs actions. Cela n'empêchera pas en dernier ressort le pays d'agir, mais l'obligera à un certain réalisme dans ses relations réciproques avec le reste du monde. Les Etats-Unis vont sans doute devenir, après ces attentats, un pays différent, plus uni, moins occupé de lui-même, qui aura beaucoup plus besoin de l'aide de ses amis pour mener à bien le nouveau projet national de victoire contre le terrorisme. Ils deviendront peut-être aussi un pays plus ordinaire, qui a des intérêts concrets et une vulnérabilité réelle, au lieu de se penser capable de décider unilatéralement de la nature du monde dans lequel il vit.

Francis Fukuyama

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize.

©Francis Fukuyama.

Je ne me sens pas américaine

par Marie-José Mondzain

DEPUIS le 11 septembre, il nous est demandé d'être américains. Personnellement, aujourd'hui, je ne me sens pas du tout américaine, mais je sens au contraire redoubler en moi toutes les raisons de condamner un monde qui fait chorus avec un président catastrophique, celui qui défend la peine de mort et qui n'a que mépris pour le Moyen-Orient. L'horreur de ce qui vient d'arriver nous plonge tous dans la tristesse et dans l'effroi. De telles émotions ne doivent en aucun cas paralyser la pensée et nous priver de tout jugement.

L'analyse des images qui nous submergent est mythologiquement claire. Le symbole d'un empire économique s'écroule, rien ne manque aux emblèmes, ni la tour babélienne, ni la foudre divine, ni, surtout, le discours qui retourne la guerre sainte des uns en justification de la sainte guerre des autres. Des hommes et des femmes succombent ensemble, bourreaux et victimes indistinctement. Et le deuil ne se prend qu'en cantiques et drapeaux. *Dies irae !* La planète est en prière, et l'Amérique est sûre que Dieu va exprimer sa colère et son désir de juste vengeance contre les pieux impies.

Les morts ne sont que des chiffres, ils s'appellent *« disparus »*, ceux qui sont absents de toutes les images. Jamais on n'a tant parlé de Dieu. La vraie victime n'est pas de chair, elle n'est pas humaine, mais symbolique. Voilà ce qu'il nous faut croire. La confusion est devenue totale entre bourreaux et victimes, mais aussi entre réalité du deuil et fiction des drapeaux, entre symbole de béton et vie humaine.

Certains ont pu parler des dangers d'un abus des images de *« la mort en direct »*, d'autres ont évoqué la lourde analogie cinématographique avec les films-catastrophes. Il n'en est rien. Le passage en boucle d'une dizaine d'images obsédantes et répétitives de deux tours qui s'effondrent n'a pas le moindre rapport avec le direct d'une temporalité, qu'elle soit réelle ou narrative. Bien au contraire, elle fait basculer le spectateur dans la répétition hallucinatoire d'un clip-cauchemar, c'est-à-dire d'un mauvais rêve empruntant le rythme publicitaire.

La déréalisation opère dans la fascination de l'effroi, et nous attendons le réveil salvateur. On nous hypnotise, on nous maintient dans la stupeur. Il faut que l'imprévu entre dans l'impensable. J'entends une radio dire : *« L'impensable est arrivé. »* Cette situation informative est d'une grande violence et nous prépare à la violence impensée des réponses qui se préparent.

Soyons clairs à notre tour. Comme dans tout scénario meurtrier, la question de l'enquêteur est : à qui profite le crime ? Aux Palestiniens ? Certainement pas : Sharon a enfin les mains libres. Il ose dire qu'Arafat est son Ben Laden et il va continuer sa politique aveugle face aux nations tétanisées ! Aux Afghans écrasés par les talibans ? Non plus : les voilà menacés de disparaître demain sous les bombes américaines. Aux pauvres ? Aux opprimés ? Pas le moins du monde. Si Ben Laden est bien en cause, il est le fils traître des Etats-Unis, leur ancien élève, l'outil stratégique de naguère ; sa richesse est américaine.

La déréalisation opère dans la fascination de l'effroi et nous attendons le réveil salvateur. On nous hypnotise, on nous maintient dans la stupeur

A présent, dans le monde entier, les Arabes sont montrés du doigt comme des monstres programmés religieusement. Halte à l'amalgame, dit-on. L'amalgame est fait, voilà la triste vérité.

Non. Ceux qui se dressent plus arrogants et plus forts que jamais sont Bush, Poutine et Sharon. Quelle réussite ! Bush devient un immense héros à la fois tragique et vengeur, et Poutine peut en finir avec les Tchétchènes...

Maintenant, regardons de plus près : voilà un pays, le plus puissant du monde, qui ne vous laisse pas entrer chez lui avec un camembert, un chien non vacciné ou une carte du Parti communiste même périmée, mais où vous pouvez, en tant que citoyen d'un pays arabe appartenant à des réseaux terroristes, entrer avec un faux passeport, apprendre à piloter, vous équiper d'armes blanches sans faire l'objet du moindre soupçon, de la plus petite surveillance. N'est-ce pas étrange ? Vous pouvez même faire savoir qu'il se prépare quelque chose de fort méchant, on ne vous croit pas.

Ces mêmes Arabes sont si stupides qu'ils circulent encore deux jours après l'attentat dans un aéroport avec des armes blanches, des consignes de pilotage ; d'autres laissent une voiture avec le Coran et un manuel de pilotage dans un parking. Suivez la trace, c'est simple, le lendemain. La CIA et le FBI, avant-hier encore impuissants, deviennent d'une efficacité stupéfiante. Tout cela est si invraisemblable qu'on ne peut pas ne pas se poser des questions graves.

Je ne suppose aucun grand complot machiavélique, mais je constate que la stratégie confusionniste des informations vise à produire un chaos ténébreux dans l'esprit de chacun. Si nous ne savons plus quoi penser, quelle aubaine pour ceux qui pensent à notre place et qui prendront des décisions terribles sans que nous ayons pu exprimer nos doutes, nos interrogations, nos analyses. Le prix payé par les vraies victimes de cet effroyable carnage est démesuré. Encore faut-il que les vies humaines aussi, en Occident, aient autant de prix qu'on nous le dit. L'histoire de notre XXe siècle nous permet d'en douter.

Tout ce que je souhaite, c'est que nos gouvernements occidentaux ne s'engouffrent pas tête baissée dans un inextricable écheveau d'intérêts économiques dont la population civile de la planète entière est en train de devenir l'otage. Nous devons tous résister au désir de vengeance aveugle qui ouvre à nouveau les vannes au racisme, au fanatisme religieux de tous les camps, et qui nous ferait oublier de remonter aux véritables causes économiques et politiques d'un si grand désastre.

Marie-José Mondzain *est directrice de recherche au CNRS.*

AFTER THE ATTACK

For One Day, Just Making Trades Meant More Than Making Money

By ALESSANDRA STANLEY
with DIANA B. HENRIQUES

Barricaded, its stone pillars bandaged in American flags, dust lapping its sidewalks, the New York Stock Exchange re-opened Monday in a burst of patriotism and closed at a sharp low, its rallies and deeper dips mirroring its patrons' mixed mood of defiance and fear.

''People felt they were doing what they should do, doing their duty,'' Richard Rosenblatt, a floor trader on the exchange and veteran of financial crises going back to the 1970's, explained as the market closed. ''This was about getting the markets open and keeping them orderly and showing the world that we're not beaten. This wasn't about making good trades. It was about going on.''

Even before market jitters set in, there was a kind of physical anxiety, or perhaps just a dread of reliving Tuesday, all around the ghostly financial district, as brokers gingerly stepped out from downtown subway stops at 7:30, walked past police barriers, rows of masked rescue workers and breathed in the disaster.

''The smell is everywhere, it stinks,'' an aghast trader in an elegant gray suit, decked with a red, white and blue lapel ribbon, whispered into his cellphone as he made his way to the stock exchange. He listened, then blurted out that which seemingly motivated thousands of others to return to work Monday. ''I guess I just wanted to be here.'' Another pause. ''I love you.''

For him, like so many others, just getting back to work was the real profit of the day. Traders took subways instead of black limousines, trudged on foot from the Staten Island Ferry, and began lining up at 7:30 to have their bags searched and ID tags checked.

Chang W. Lee/The New York Times

Anxious traders returned to tighter security in the financial disctrict.

Jeffrey Atwood, 49, a staff manager for Syscore, a technology company that serves finance companies, took his laptop, a large white pail and a mop on the subway to his dust-filled office building at 15 Maiden Street. ''I just want everything to be as normal as possible,'' he explained.

Business executives, investors, brokers, subway workers and hotdog vendors all seemed to agree on at least one thing — after four edgy days when the market stayed shut, business as usual, even if bad, was far better than not opening at all. And it was a bad day for the market, with the Dow Jones Industrial Average down 7.1 percent, the Nasdaq down 6.8 percent and the broader S&P 500 index off 4.9 percent.

But alongside hardheaded sell orders, there was also a marketwide mood to loosen the rules. Buyers and sellers of government bonds, for example, agreed to give each other more time to complete their trades. Both the New York Stock Exchange and the Philadelphia Stock Exchange made space available Monday for their rival, the American Stock Exchange, which lost communications in the attack.

Before the opening bell at 9:30, everyone on the floor, a few traders with telephone headsets already nestled on their ears, bowed their heads for a two-minute silence to honor those who died in Tuesday's terrorist attack.

But Jay Mahoney, a trader, noted that the somber sentiments enveloping the floor as a woman from the United States Marine Corps sang ''God Bless America'' cleared as soon as the bell rang.

As expected, stock prices began to sink. ''When the market opens, it's instinct,'' Mr. Mahoney said. ''People know what to do.''

Businesses from far beyond Wall Street were relieved to see the markets reopen, said Jay Alix, president of Jay Alix & Associates in Southfield, Mich., which advises struggling companies or those already in bankruptcy. ''The global economic heartbeat still happens in the financial district of New York,'' Mr. Alix said. ''It gives people hope to see the capital markets functioning again.''

A few on the floor said they felt pumped up by the praise wafting their way. Bankers and stock market traders are not always cast as heros, so Monday's mingling of star-spangled patriotism and profits came as a boost to many.

Fred Conrad/The New York Times

It was an emotional day on Wall Street as the stock exchanges reopened.

''I came here with lots of adrenaline,'' Mr. Mahoney explained. ''The mood is kind of set up by all the news programs. They focus on us more than they ever have — at no other time has the whole world waited to see how we do.''

More than two hours after the opening, the New York Mercantile Exchange, where oil and other commodities are traded, kicked to life. Situated on the other side of the smoking rubble from the stock exchange, on the edge of the Hudson River, the Nymex building is the only one within the cordon of the disaster site that is open for business.

In the bright morning before work began, dozens of brightly jacketed traders, smiling sadly, hugged each other and then looked east. A curtain of smoke wafted in the breeze where the towers had stood.

The day had been this bright last week, many said, when they saw a jet plane bank out over the Statue of Liberty and head for the World Trade Center. It had been this clear, they continued, when they saw people falling out of the skyscrapers.

''I'm sick inside,'' said Joey Cardinale, who works on the trading floor. ''But we have to show them that we're going to go on. As much as I don't want to be here, we have to show those lowlifes who did this.''

They Came To See, And Believe

By DEAN E. MURPHY

They came Monday in streams of thousands, from faraway places like South Carolina, England and Italy and nearby ones like Wall Street, Long Island and the Upper West Side. They carried cameras and video equipment, and a mix of emotions about why they felt drawn to this awful place and whether their coming was something shameful or oddly necessary.

They were directed like a funeral procession down Nassau Street south of City Hall toward Liberty Street, where they stopped briefly before continuing south. Two speakers, mounted on a balcony of the Federal Reserve Bank on Nassau Street, blasted marching tunes and patriotic music above them, but otherwise there was mostly silence.

Two blocks to the west, past the barricades at Liberty Street and a long stretch of emptiness, stood the broken skeleton of the World Trade Center. For many people in New York, Monday was the first opportunity to see the devastation up close with their own eyes, not just the void in the skyline that had also brought swarms to Brooklyn and Jersey City on the weekend. On Sunday, it was also possible to view the site from other vantage points like Greenwich Street in Lower Manhattan.

Barton Silverman/The New York Times

The curious could not resist recording the wreckage in Lower Manhattan.

''I feel guilty in some way taking a picture of this, but I don't know what else to do,'' said David Roemer, 25, who works several blocks away and had taken 20 photographs by early afternoon. ''This has been such a major turning point in people's lives, but I don't know how to deal with it or process it. I think I need to record it visually so maybe I can understand it.''

The need to bear witness to the calamity of last Tuesday had transformed many of the streets around the World Trade Center into the city's biggest tourist attraction.

''Get one picture and you've got to move,'' Officer William Petrofsky shouted from the curb, directing the human flow with the precision of a traffic cop but the gentleness of an attendant at Macy's windows at Christmas. ''If you want to get a picture, stop here. Everyone else please keep moving on the sidewalk.''

And they did.

''My kids don't even listen to me like this,'' said Officer Mike Keenan, another policeman assigned to Nassau Street. ''This incident has brought a lot of people together.''

Elsewhere, there were isolated reports of people not behaving so well.

Officials with the National Guard said they had detained two men and a woman dressed as soldiers who tried to pass the barricades. Others have posed as volunteers, placing cameras inside boxes of food. Several people even tried to pass as firefighters, sneaking into the closed area wearing rain coats and cheap imitiation fire hats, the authorities said.

The crowds near Nassau and Liberty Streets, while orderly and respectful, were also introspective and torn.

Anna Stajewska, a summer camp counselor from Poland on her last day in the United States, made it as far south as Fulton Street before turning back.

''I couldn't handle all of the people with the cameras,'' she said. ''There is excitement on some people's faces, and that makes me upset.''

Leigh Randall made the journey from the Upper West Side only because his wife, Anne, insisted upon it. She thought it was important to mourn the loss and to document it on film for their 4-month-old son, Charlie.

Mrs. Randall said she felt comforted by the site because the distance from the events of last Tuesday seemed to disappear. ''You could see the shell and it was overwhelming,'' she said. ''You can't really understand the significance of it on TV. It might as well be a Bruce Willis movie.''

A Ghost Town Underground

Capt. Nicholas Gaudiosi and other firefighters, laden with lights, tools, a carbon monoxide detector and heavy ropes, made an uncertain decent Monday into the tunnel system in which commuter subways were running under the Hudson River to from New Jersey last week, far beneath the rubble of the World Trade Center.

The firefighters did not know what they would find. Thousands of people are missing, perhaps trapped.

An emergency exit from the tunnel had been cleared by construction crews that had moved tons of debris. The firefighters walked in pitch black down five stories to the tracks, Captain Gaudiosi recalled.

At the bottom, they hit waist-deep water, the captain said, but they waded on. Finally, they found a silent, empty train, damaged by debris, but mostly intact. And the platform where the train was parked was standing, too. Its ceiling had not collapsed. The firefighters' lights flashed on an escalator up to the next level. There, Captain Gaudiosi said, they found a concourse wide enough to hold hundreds of people, but absolutely empty. Everyone appeared to have escaped before the towers fell.

''It was eerie, the complete lack of human presence,'' Captain Gaudiosi said. ''There wasn't a shoe, a handbag, anything.''

Grief That Fills Hearts Also Fills TV Screens

By MICHIKO KAKUTANI

Critic's Notebook

New York became a city of memorials and funerals this week, a citadel of grief and prayer and remembrance.

President George W. Bush proclaimed last Friday a national day of mourning. Funerals on Saturday for three fallen New York firefighters were only the first of what will be a long string of services and farewells. And beyond these formal observances, improvised shrines and memorials have popped up around the city — in parks, in front of churches, at fire company stations, and on the stoops of corner markets.

This is how America grieves today: not just in private prayer in churches and synagogues, but with personal displays of grief, made public — on the street, on Web sites, on television.

We are not a society with formalized mourning rituals like Victorian England. And as our culture grows more and more influenced by confessional talk shows and New Age therapies, people frequently improvise personal demonstrations of loss and grief: paying their respects to the dead with a poem or a homemade cross, trying to find some way of making a gesture, however small, to connect with others' pain.

Disastrous public deaths, like the Oklahoma City bombing, the crash of T.W.A. Flight 800 or the shootings at Columbine High in Denver were commemorated with spontaneous shrines and Web site tributes to the victims, as were the deaths of Princess Diana, John F. Kennedy Jr. and the race car driver Dale Earnhardt.

This practice of public memorializing dates to at least the early 1980's, when the murder of John Lennon turned his Manhattan apartment building into a pilgrimage site for grieving fans, and the opening of the Vietnam Veterans Memorial in Washington gave mourners a chance to leave a memento behind as a remembrance.

Throughout New York City this week, there were small gatherings of people, holding candles aloft at twilight, singing ''Amazing Grace'' or ''America the Beautiful,'' or playing scratchy recordings of ''We Shall Overcome'' or even ''Wind Beneath My Wings.''

On Canal Street, by the police barricades blocking off the disaster zone, thousands of yellow ribbons were tied on a fence, each of them lettered with a prayer or message. At Union Square, the statue of George Washington has been engulfed with flowers and candles and flags, teddy bears, mass cards, handwritten notes and tissue-paper doves. And near the missing persons center on Lexington Avenue, there are more flowers and candles and children's drawings.

Round-the-clock television news has disseminated images of these neighborhood displays.

Television, of course, has been a mediator of sorts in national losses since the assassination and funeral of President John F. Kennedy in 1963. Now, with the proliferation of 24-hour cable channels, reporting on genuine news events has sometimes given way, in slow news period, to what one commentator termed the ''televigil.''

In 1996, the cultural historian Neal Gabler lamented television's fascination with tragedy and reporters' pursuit of relatives, whose pain, he wrote, made viewers ''voyeurs in suffering.''

The terrorist attacks on the World Trade Center and the Pentagon, however, are a very different case. The devastating event, which rocked America and the world, left virtually everyone with a feeling of ''there but for the grace of God go I'' — horror, outrage and genuine sympathy, mixed with a heightened sense of life's precariousness. Decades ago, in small towns, people used to hang a wreath of black ribbons on their door as a message to friends and church members that someone had died.

In an increasingly mobile society in which religious practices have declined, television and the Internet provide a means of communication. They can enable people around the world to participate vicariously in the same memorial service.

Such broadcasts, like the creation of neighborhood shrines in New York, provide people with some form of connection and ceremony at a time, in W. H. Auden's words, when ''the unmentionable odour of death/ Offends the September night.'' They provide a way, in his words, for people, composed ''Of Eros and of dust'' and ''beleaguered by the same negation and despair'' to ''show an affirming flame.''

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : http: // www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Ben Laden and Co.

LA cible est désignée : *« Ben Laden, mort ou vif »*. Le président George W. Bush a affiché, lundi 17 septembre, un *« wanted »* sur la tête du dissident saoudien Oussama Ben Laden. Il individualise le combat à mener contre le terrorisme. Comme son père, George H. Bush, avait, en 1991, singularisé l'Irakien Saddam Hussein, alors comparé à Hitler. Ce faisant, le président américain commence à calibrer sa réplique. Il sait que les milieux économiques seront sensibles à l'ampleur, à la durée et à la localisation des opérations militaires : ils veulent une riposte rapide, loin des puits de pétrole. Mais M. Bush prend aussi un risque.

Le succès ou l'échec de sa réponse au massacre du mardi 11 septembre sera jugé à l'aune de l'objectif ainsi fixé : *« Ben Laden mort ou vif »*. Un prisonnier ou un cadavre. En d'autres termes, il ne suffira pas de détruire le réseau Ben Laden en Afghanistan, ni la logistique dont il peut disposer auprès du régime des talibans. On se fera fort aux Etats-Unis de rappeler en temps voulu à M. Bush que son père fut vertement dénoncé, ici et là, au Congrès et dans la presse, pour avoir chassé les troupes irakiennes du Koweït sans en finir avec le régime de Bagdad ni avec la personne de Saddam Hussein.

La cible est difficile. L'un des rares journalistes à avoir séjourné à plusieurs reprises dans ses bases, le Britannique Robert Fisk, du quotidien *The Independent*, dit ici *(pages 12 et 13)* combien l'homme est déterminé, réfléchi, posé dans son obsession à chasser les Américains du Proche-Orient. Du Pakistan à l'Afghanistan, en passant par le Yémen (terre natale des Ben Laden) et l'Arabie saoudite, il dispose, ici et là, de multiples réseaux capables de le cacher et de le protéger. Il peut sans doute aussi compter sur une solide base financière. L'enquête du *Monde (page 6)* montre que sa famille – qui l'a officiellement « renié » en 1994 – a développé un des conglomérats les plus diversifiés du Proche-Orient. Celui-ci compte des dizaines de participations dans des sociétés nichées dans des paradis fiscaux (Bahamas, îles Vierges ou Caïmans). Elles peuvent parfaitement servir de sociétés-écrans pour Oussama Ben Laden.

C'est dire que la cible Ben Laden suppose le démantèlement de ses réseaux financiers. Le Trésor américain vient d'annoncer la création d'une unité chargée de cette tâche. Elle aura fort à faire. L'une des premières décisions de l'administration Bush a été d'essayer de torpiller une initiative de l'OCDE en ce sens. Il s'agissait de traquer ces paradis fiscaux qui permettent le détournement d'argent sale et son blanchiment ; ils assurent la porosité entre le monde légal et celui du crime et du terrorisme. C'est de cette absence de transparence que profitent les Ben Laden. Et c'est cette opacité que le secrétaire au Trésor, Paul O'Neil, sous la pression des milieux d'affaires américains, entendait protéger... Ici, comme ailleurs, la cible Ben Laden demandera aux Etats-Unis de déchirantes révisions. Pour ne pas rester à l'état de *« wanted »*.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy**, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux.
Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette ; *adjoint :* François Lolichon
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,
Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
Alain Debove *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;*
Jean-Louis Andréani *(Régions) ;* Laurent Mauduit *(Entreprises) ;* Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;*
Josyane Savigneau *(Culture) ;* Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Les petites choses de l'histoire de France

SAVEZ-VOUS pourquoi au lieu de suivre le tracé de l'ancienne chaussée romaine, toute droite, la route de Paris à Orléans fait à Angerville un détour ? C'est qu'il y avait au XIe siècle à Méréville un méchant baron qui guettait les gens pour les rançonner quand ils se risquaient sur ses terres. On le sut, et le chemin nouveau fit un crochet qui existe encore. Savez-vous quand a fonctionné en France la première machine à vapeur ? En 1739, à Condé, pour assécher une galerie de mine.

Je trouve ces détails dans l'*Histoire des Français* de Pierre Gaxotte, qui ne pense pas attenter à la majesté de l'Histoire en s'attachant à ces petites choses. Il a entrepris de nous raconter l'histoire de France comme elle intéresse les Français : en nous faisant voir les Français eux-mêmes, les pieds par terre, et leurs façons de vivre, leurs aventures au cours des temps, leurs malheurs et leurs espérances. On s'est bien mis à faire de la géographie humaine en tenant compte des hommes autant que des climats, des fleuves, des montagnes et des océans. Pourquoi pas une histoire humaine aussi bien ?

C'est le plan de M. Gaxotte, qui ne nous épargnera pour cela pas une date, pas une campagne, pas un traité et pas un grand homme. Mais il nous montrera le roi dans son conseil et le mécanisme de celui-ci et il nous dira ce qu'a coûté Versailles, y compris meubles et jardins. Son *Histoire des Français* est instructive, juste dans l'ensemble, amusante et intéressante par mille petits détails réalistes, voire techniques. Une sorte de livre de raison national qui s'adresse à chacun de nous.

Emile Henriot
(19 septembre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–48-46-60**
Index du *Monde :* **01-42-17-29-89.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

Dieu contre Dieu *par Bertrand Poirot-Delpech de l'Académie française*

DÉJÀ les lanceurs d'œuvres d'art se méfiaient du printemps 2002 : mieux valait ne pas sortir livres et spectacles en période électorale. Et voilà que l'imprévu, fidèle à sa vieille ironie, a frappé fin 2001. Pour cause de raid surprise sur Manhattan, librairies et salles se sont vidées. Les nouveautés programmées la semaine du 11 septembre s'en remettront-elles ? Qui sait si la loterie du succès repassera...

Dans une lettre à George Sand, ou à Louise Collet, je ne sais plus, Flaubert redoutait déjà, pour les artistes, les méfaits de l'actualité. Il n'y a pas de bons moments pour quêter la curiosité publique. Malheur aux auteurs qui parurent dans les années 1940, à moins de profiter de la mélasse en s'y vautrant, comme Rebatet avec *Les Décombres* !

Il a fallu la session de rattrapage de l'automne 1968 (et un prix de l'Académie !) pour que *Belle du seigneur*, d'Albert Cohen, survive aux chahuts du printemps. Le premier roman de Modiano, *La Place de l'Etoile*, faillit pâtir de la même concurrence, sans parler des dommages collatéraux causés aux arts par la guerre du Golfe. Le phénomène s'est accentué depuis que l'information est partout, et réduite à quelques jours la durée de vie marchande des œuvres.

Théâtres et stades – ces refuges d'innocence, selon Camus – suivent le rite occidental de compassion (porté d'une à trois minutes), comme ils ont acclimaté la *standing ovation*, non sans s'excuser du *show must go on*, diversion qui n'en serait pas une. Samedi 15, à la Comédie-Française, le metteur en scène a tenu à plaider, devant le rideau, que *Le Marchand de Venise* venait à point. Ne reconnaît-on pas les chefs-d'œuvre à ce qu'ils redeviennent tôt ou tard « de circonstance » ? Une spectatrice a quitté l'orchestre ; moins par insensibilité aux souffrances, on le suppose, que par défiance des simplifications à quoi mène l'unisson du bon cœur. A la longue, sa perplexité pourrait faire des émules.

Actuel, Shylock ? Il l'eût été davantage si on l'avait laissé dans son XVIe siècle d'origine, au lieu de le traîner de force au XXIe. Le déguiser en contemporain des portables et des clubs de musculation, c'est aggraver, faute d'intégrer l'histoire récente, le confusionnisme de Shakespeare. Si le juif vénitien tient à se payer d'une dette en chair humaine, c'est pour tirer du droit commun qui l'y autorise la preuve qu'il ne diffère en rien des chrétiens, comme on l'en soupçonne, et non par défaut atroce de miséricorde.

La pièce fait moins justice des clichés antisémites que des violences issues de croyances voisines, telles qu'elles se déchaînent aujourd'hui. Quand le temps sera venu d'examiner sans tremblement, ni crainte de choquer, les mots de théâtre qu'inspirent les faits bruts aux hommes d'Etat devenus hommes de guerre, il faudra confronter leurs slogans à la prophétie controversée de Malraux. Ce n'est pas le XXIe siècle lui-même qui devait être *« religieux ou ne pas être »*, selon l'auteur de *La Condition humaine*, mais les conflits de la planète, ou plutôt l'ultime confrontation, vu les moyens de destruction acquis par les adversaires.

Les défis verbaux qui précèdent le choc des armes sur le mode homérique renvoient en effet à des transcendances, d'autant plus intraitables qu'elles procèdent de révélations. Le monothéisme explose en morceaux comme du verre. La divinité unique est suppliée de bénir les deux croisades contraires, au nom du même concept de Bien triomphant du Mal dans le sang. Ce n'est pas d'hier que les certitudes rendent féroce.

Dieu contre Dieu : nous voilà bien !

La ville-la traversée *par Killoffer*

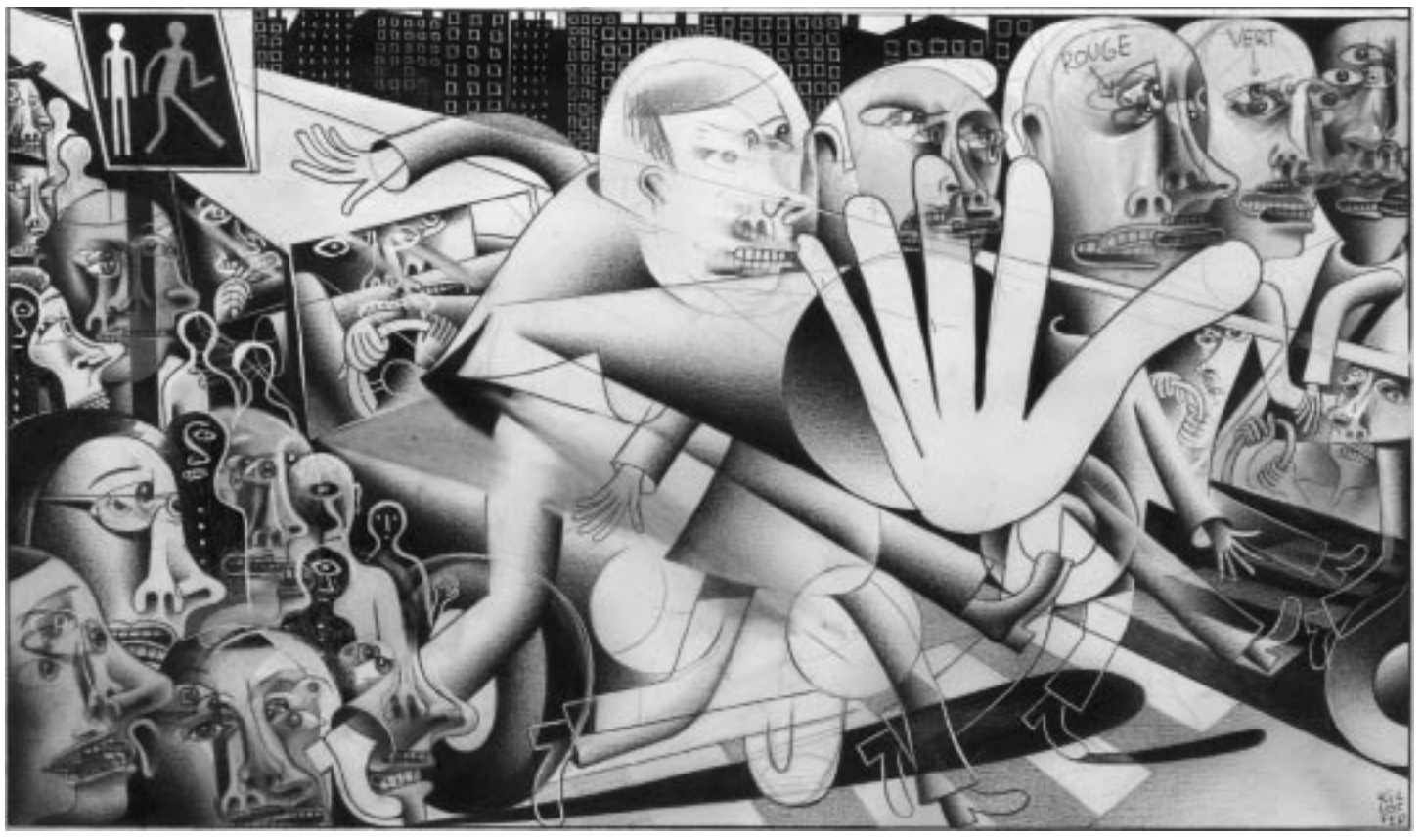

Terrorisme islamiste et Proche-Orient

Y A-T-IL un lien entre le terrorisme islamiste et l'état du conflit israélo-palestinien ? Encore sous le choc, les dirigeants américains passent pour être indignés à l'évocation d'une éventuelle corrélation entre la politique des Etats-Unis au Proche-Orient et les attentats de New York et Washington. Pour avoir, sans doute maladroitement, risqué un début de questionnement voisin, l'ambassadeur de France en Israël, Jacques Huntziger, homme sage, s'est fait traiter de *« raciste »* par certains commentateurs israéliens. La question est pourtant légitime ; la réponse est confuse.

Si la nébuleuse d'Oussama Ben Laden est bien à l'origine de l'attaque-suicide menée contre le territoire américain, il faut relever que – contrairement aux organisations terroristes, palestiniennes ou autres, qui opèrent au Proche-Orient – elle s'est refusée à *« signer »*. Oussama Ben Laden s'est, au contraire, efforcé de faire savoir qu'il n'était pas responsable des attentats. On a rarement vu le Djihad ou le Hamas palestiniens, pas plus que le Hezbollah libanais, ou tel ou tel groupe islamiste égyptien, ne pas signer leurs opérations. Non seulement ils les revendiquent, mais ils tuent au nom d'une série d'objectifs politiques plus ou moins précis : volonté de saboter des conversations de paix israélo-palestiniennes, pour le Hamas ou le Djihad ; désir d'instaurer un régime islamique au Caire ; etc. A New York et à Washington, ni signature ni revendication.

L'ancien premier ministre israélien Itzhak Rabin disait qu'il y avait eu du terrorisme contre l'Etat hébreu avant la négociation d'un accord avec les Palestiniens, qu'il y en aurait pendant et sans doute après la conclusion d'un tel accord. Bref, l'état du conflit national entre Israéliens et Palestiniens ne déterminerait pas le niveau de l'action terroriste au Proche-Orient.

Et, de fait, les premières grandes opérations terroristes attribuées à Oussama Ben Laden ont lieu après la poignée de main entre Rabin et Yasser Arafat sur le gazon de la Maison Blanche, à l'automne 1993. Comme si la mouvance Ben Laden était étrangère, indifférente, à cette date-clé du conflit en terre sainte : la reconnaissance mutuelle entre Israéliens et Palestiniens. Comme si elle était déconnectée d'une évolution qui paraissait, alors, aller dans le bon sens. La nébuleuse Ben Laden ne s'inscrit ni pour ni contre ; elle ignore. Les groupuscules opérant à l'instigation de M. Ben Laden s'en prennent aux Etats-Unis – pas à Israël ni, en Europe ou en Amérique, à telle ou telle institution juive qu'ils pourraient soupçonner de solidarité active avec l'Etat d'Israël.

CHASSER LES « INFIDÈLES »

Le militant islamiste Ben Laden naît au début des années 1980 dans la bataille que les moudjahidins afghans livrent pour chasser l'armée soviétique d'Afghanistan. Dans ce combat-là, il est aux côtés des Etats-Unis et du Pakistan, qui financent, arment et appuient les moudjahidins (afghans et arabes). Il change de camp à la fin de cette bataille, dix ans plus tard, lorsqu'un nouveau front apparaît, qui va nourrir l'islamisme militant, lui donner son deuxième souffle. C'est la guerre conduite par les Etats-Unis, en 1991, pour chasser l'Irakien Saddam Hussein du Koweït.

Menacée, l'Arabie saoudite fait appel à l'armée américaine, qui va obtenir le droit de stationner des troupes dans le pays abritant les lieux les plus sacrés de l'islam. Elles y sont encore. Pour Ben Laden, là est la souillure, le sacrilège qui entretient sa haine de l'Occident. Il articule son combat autour d'une revendication principale : chasser les troupes *« infidèles »* qui bivouaquent à quelques kilomètres de La Mecque et de Médine. La cible principale, c'est l'armée américaine – pas Israël –, qu'il faut bouter hors de la terre d'islam. Dans le jargon radical-islamiste benladenien, le conflit israélo-palestinien ne paraît pas figurer en première ligne. Il est mentionné incidemment et indirectement. Le quotidien britannique *The Financial Times* (daté 15-16 septembre) citait ainsi une fatwa – un décret religieux – édictée par Ben Laden en 1998, enjoignant *« à tout musulman qui en a la possibilité » de « participer au combat pour libérer les mosquées al Aqsa* [à Jérusalem, seule référence au conflit israélo-palestinien] *ainsi que celles de La Mecque et libérer tout morceau de terre d'islam des armées américaines »*.

De tout cela, on conclurait volontiers que l'état du conflit entre Israël et les Palestiniens n'a pas grand-chose à voir avec l'activité des réseaux Ben Laden ; on déduirait que la politique américaine, celle de Bill Clinton comme celle de George W. Bush, à l'égard de ce conflit-là n'est pas ce qui motive Oussama Ben Laden. Sa haine des Etats-Unis ou de l'Occident englobe Israël ; elle ne le singularise pas forcément. Et pourtant...

Pourtant, c'est bien au Proche-Orient que Ben Laden bénéficie d'un réservoir de sympathie : sur les campus des universités du Caire, souvent dans les classes moyennes des monarchies du Golfe, dans les camps palestiniens du Liban, de Syrie, de Jordanie, mais aussi dans les populations de ces pays. Sans oublier les territoires de Cisjordanie et de Gaza. Son vivier militant est là ; son soutien de masse aussi. Et s'il est ainsi apprécié, sinon vénéré, en ces lieux – même si l'on y condamne le massacre du 11 septembre –, c'est parce que Ben Laden s'oppose aux Etats-Unis, lesquels sont, dans cette région, plus impopulaires que jamais du fait de la façon dont leur politique y est perçue.

L'existence d'un Etat palestinien aux côtés d'Israël n'empêcherait peut-être pas un terrorisme islamiste anti-occidental de type benladenien. Mais cela n'enlève rien au fait que la démonisation folle des Etats-Unis aujourd'hui au Proche-Orient est largement due à la perception que le monde arabe a de leur politique dans cette région. C'est là un constat, pas un jugement de valeur ; justifiée ou non, cette perception fait partie de la réalité. La démonisation de l'Amérique est l'un des terreaux sur lesquels fleurit le terrorisme islamiste. Elle se nourrit de deux des points forts de la politique des Etats-Unis au Proche-Orient : une attitude jugée unilatéralement pro-israélienne dans le conflit entre l'Etat hébreu et les Palestiniens ; à l'opposé, un comportement considéré comme d'autant plus injustement agressif à l'encontre de l'Irak. Que cette politique soit emballée dans un discours qui vante la démocratie et les droits de l'homme ne fait qu'exacerber le sentiment d'humiliation.

Alain Frachon

RECTIFICATIFS

FELIX ROHATYN

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 14 septembre, Felix Rohatyn n'est plus l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris depuis huit mois. Il a été remplacé par Howard H. Leach, un industriel proche de George W. Bush.

PHOTOGRAPHIE

La photo de *Paris-Match* parue dans *Le Monde* daté 16-17 septembre en page Horizons-Récit a été créditée par erreur à l'agence Sygma au lieu de l'agence Gamma.

PRÉCISION

BALTHUS

La photographie du tableau qui illustrait, dans *Le Monde* daté 9-10 septembre, la page sur Balthus à Venise est extraite du catalogue officiel de l'exposition préfacé par Jean Clair et paru chez Flammarion.

ÉCONOMIE **Laurent Fabius a présenté mardi 18 septembre, en conseil des ministres, son projet de loi de finances pour 2002. ● LE GOUVERNEMENT table sur une croissance de 2,3 % en 2001 et de 2,5 % en 2002. Ces prévisions paraissent déjà trop optimistes. ● LES IMPÔTS des ménages et des entreprises baisseront de 39 milliards de francs. Les dépenses augmenteront de 0,5 % en volume, avec un effort particulier pour l'emploi, l'éducation, la sécurité, la justice et l'environnement. ● LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE sera contenu à 200 milliards de francs grâce à une forte hausse des recettes non fiscales prélevées sur des entreprises et des organismes publics. ● DANS LA FONCTION PUBLIQUE, l'Etat embauchera 15 900 agents et s'apprête à revaloriser les traitements. ● A DROITE, le député RPR Philippe Auberger dénonce un exercice *« irréaliste et irréel »*.**

Le budget 2002 ne tient pas compte des incertitudes internationales

Laurent Fabius a présenté, mardi 18 septembre, en conseil des ministres, le projet de loi de finances. Il prévoit une croissance de 2,5 % l'an prochain, mais reconnaît que des « risques » pèsent sur l'activité économique. La droite juge le texte « irréaliste et irréel »

DRÔLE de budget ! Laurent Fabius va devoir déployer tout son talent pour convaincre que le projet de loi de finances pour 2002, qu'il a présenté mardi 18 septembre en conseil des ministres, est bel et bien crédible. Le ministre de l'économie et des finances va d'ailleurs passer sa journée à présenter son texte au gouvernement, aux parlementaires et aux médias.

Les hypothèses économiques sur lesquelles il repose, d'abord, semblent bien fragiles. Le gouvernement table sur une croissance de 2,3 % en 2001 et de 2,5 % en 2002. Avant même les attentats de la semaine dernière aux Etats-Unis, ces chiffres semblaient déjà relativement irréalistes. Les performances économiques de la France au premier semestre rendent les objectifs de Bercy pour 2001 très difficiles à atteindre. Dans l'entourage du ministre, on estime que la croissance devrait plutôt être de 2,1 % en 2001.

Quant à 2002, les incertitudes sont aujourd'hui extrêmement lourdes. *« Il y a un risque financier, un risque pétrolier et un risque pour la consommation »*, a admis M. Fabius, mardi, devant la presse. Ce n'est d'ailleurs que dans la soirée de lundi qu'il a déterminé la nouvelle fourchette de 2,25 % à 2,75 % de progression du produit intérieur brut (PIB), contre 2,3 % à 2,7 % précédemment. L'hypothèse centrale reste fixée à 2,5 %.

Pour arriver à ce scénario, le gouvernement fait l'hypothèse que la confiance et la consommation des ménages continueront à résister et à alimenter l'activité. Les baisses d'impôts, la poursuite des créations d'emplois et, surtout, le redémarrage à la baisse du taux de chômage à la fin 2001, en seraient les principaux moteurs. Et l'inflation ne viendrait pas compromettre les gains de pouvoir d'achat qu'engrangeraient ainsi les Français. Bercy table sur une hausse des prix hors tabac, en moyenne, de 1,6 % en 2001 et de 1,5 % en 2002. Une hypothèse elle aussi sujette à caution : que le prix du baril du pétrole s'envole durablement au-dessus de ses niveaux actuels (29 dollars), et l'inflation sera supérieure aux prévisions, le pouvoir d'achat des consommateurs entamé, tout comme la croissance.

L'opposition n'a pas manqué de dénoncer les faiblesses des hypothèses qui sous-tendent le projet de budget 2002. Le député Philippe Auberger (RPR, Yonne) juge ce texte *« irréaliste et irréel »*. *« Il est encore difficile de savoir quels vont être les effets économiques de l'attaque contre les Etats-Unis. Il faut attendre trois ou quatre semaines pour les envisager »*, analyse-t-il. Mais d'ici le 16 octobre, date de l'ouverture de la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale, le gouvernement devrait disposer de données nouvelles. Conséquence, M. Auberger estime que le gouvernement devrait déposer une lettre rectificative qui permettrait de *« réviser un certain nombre de paramètres économiques importants »*. Ses collègues du groupe Démocratie libérale (DL), eux, réclament, pour les mêmes raisons, le report du texte, que François d'Aubert (Mayenne) estime *« déconnecté de la réalité internationale »*.

La droite ne devrait pas non plus se priver d'interpeller le gouvernement sur sa politique de finances publiques. *« Les tours de passe-passe de Laurent Fabius rappellent en une année préélectorale ceux de Michel Charasse en 1992 »*, estime Laurent Dominati (DL, Paris). Il est vrai que pour contenir le déficit budgétaire à 200 milliards de francs en 2002 – c'est-à-dire à un niveau légèrement inférieur à celui attendu en 2001 (un peu moins de 210 milliards de francs) mais supérieur à celui de 2000 (191 milliards de francs) –, les équipes de M. Fabius ont largement mis à contribution les entreprises et organismes publics (EDF, GDF, Cades, Caisse des dépôts et consignations...) : en 2002, les recettes non fiscales seront supérieures de près de 40 milliards à ce qu'elles étaient en 2001 pour atteindre quelque 229 milliards de francs.

Un déficit budgétaire de 200 milliards de francs l'année prochaine

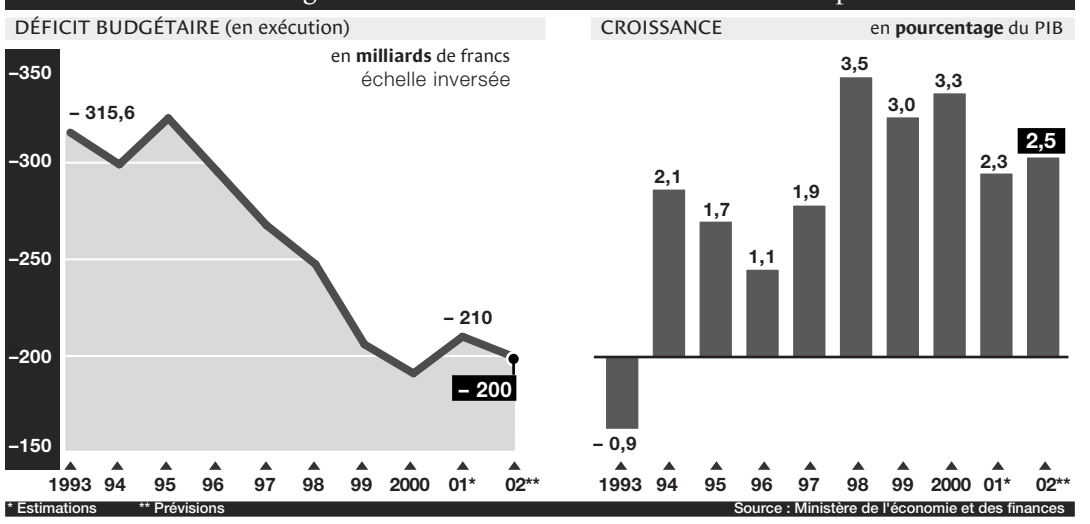

En raison du ralentissement de la croissance et du souci du gouvernement de ne pas réduire les dépenses qui augmentent de 0,5 % en volume, le déficit budgétaire sera plus important que prévu en 2001 et 2002.

PAS DE CHOIX

Mais d'une certaine manière, M. Fabius n'avait pas le choix. Pas question, en effet, de revenir sur les baisses d'impôts de 39 milliards de francs votées dès l'an dernier pour 2002. A l'heure où la croissance ralentit et à quelques mois des élections, le ministre de l'économie n'a pas voulu revenir sur ces mesures dont il espère qu'elles soutiendront la consommation et entretiendront la confiance des ménages. Comme prévu, donc, l'impôt sur le revenu sera donc allégé de 13 milliards de francs, la prime pour l'emploi sera doublée pour représenter près de 15,5 milliards de francs, la surtaxe Juppé sur l'impôt sur les sociétés sera encore allégée de quelque 9 milliards de francs, tout comme la taxe professionnelle.

Certains ne manqueront pas de remarquer que le montant de baisse des impôts correspond très exactement au supplément de recettes non fiscales qui rentrera dans les caisses de l'Etat en 2002. Sans baisse des impôts, la croissance en 2001 et 2002 aurait été inférieure de 0,75 à 1 point par an à ce qu'elle sera, argumente Bercy, et les recettes fiscales auraient été largement compromises.

Du côté des dépenses, aussi, les marges de manœuvre sont inexistantes. Lionel Jospin a arbitré en juin : elles augmenteront de 0,5 % en volume en 2002, avec un effort particulier pour les ministères de l'emploi, de l'éducation, de l'intérieur, de la justice et de l'environnement. Il sera difficile de faire des économies. D'autant qu'entre temps, le gouvernement a créé 50 000 contrats emploi-solidarité (CES), augmenté de près de 16 000 le nombre de fonctionnaires dont il s'apprête, par ailleurs, à revaloriser le traitement. Et l'approche des échéances électorales pourrait l'inciter à accélérer certaines dépenses. Le nombre de CES pourrait être revu à la hausse l'an prochain. Le versement de la prime pour l'emploi, prévu en septembre 2002, pourrait être avancé.

Et si la situation devait se dégrader plus que prévu, M. Fabius estime qu'il aurait trois manières d'agir : *« laisser jouer les stabilisateurs automatiques »*, en clair laisser filer les déficits, *« redéployer le budget vers l'emploi »* et *« peser sur les prix »*, notamment en renforçant la concurrence dans la grande distribution.

V. Ma.

Un projet préélectoral et économiquement dépassé

INÉBRANLABLE. Laurent Fabius n'a rien changé à son budget. Le ralentissement économique et les incertitudes qui pèsent sur l'avenir depuis les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis n'y ont rien fait. Le texte que le ministre de l'économie et des finances a présenté, mardi 18 septembre, en conseil des ministres ne tient pas compte des événements des derniers jours. Et les hypothèses sur lesquelles il repose semblent déjà dépassées. Admettons qu'il soit impossible de recalibrer un projet de budget en quelques jours. Pour autant, on peut se demander s'il illustre une politique économique claire, destinée à aider la France à traverser la phase de ralentissement de l'économie mondiale antérieure aux attentats.

ANALYSE

Depuis la conception du projet, le paysage a changé. Avant même les attentats

Ce qui saute aux yeux, à lire le budget 2002, c'est d'abord qu'il y en a pour tout le monde. Les fonctionnaires ? Ils obtiennent la création de près de 16 000 postes. Les salariés, y compris les plus aisés ? La baisse de l'impôt sur le revenu, de quelque 13 milliards de francs en 2002, leur est destinée. Les travailleurs les plus modestes ? On leur a réservé la prime pour l'emploi, ce chèque que l'Etat leur envoie depuis 2001 et qui doit doubler en 2002, pour représenter quelque 15,5 milliards de francs. Les entreprises aussi doivent y trouver leur compte, avec la baisse de l'impôt sur les sociétés. Au total, en 2002, les impôts devraient baisser de 39 milliards de francs, après avoir été allégés de 57 milliards en 2001 et de 100 milliards en 2000.

À la veille des élections, le dernier budget du gouvernement de Lionel Jospin se veut donc rassembleur. Tous les sujets qui fâchent ont été évacués. A l'adresse des contribuables électeurs, la fiscalité écologique est désormais morte et enterrée : l'écotaxe restera à la portion congrue. A l'adresse des fonctionnaires électeurs, la stabilité des effectifs de la fonction publique, pourtant affichée jusqu'en 1999 comme un principe de gestion, n'est plus de mise. La réforme de l'Etat, elle, reste un vœu pieux. Quant aux mesures un temps envisagées par M. Fabius pour renforcer la compétitivité du pays, et résumées dans le rapport du député socialiste Michel Charzat, qui auraient heurté la gauche de la gauche, elles ont été jetées aux oubliettes.

A ceux qui, à gauche, leur reprocheront de ne pas prendre de mesures de soutien à la croissance, dans un contexte de ralentissement marqué, Laurent Fabius et Lionel Jospin répondront que le budget 2002 est un budget de relance, avec des baisses d'impôts pour soutenir la consommation. A ceux qui, à droite, leur reprocheront d'avoir dilapidé les fruits de la croissance sans assainir suffisamment les finances publiques, ils rétorqueront qu'ils ont contenu les dépenses et baissé les déficits.

UNE POLITIQUE SANS CAP

Mais à vouloir plaire à tout le monde et ne fâcher personne, le budget 2002 a perdu de sa lisibilité. Son ambiguïté reflète celle de la politique économique de Lionel Jospin. Une politique indéfinissable. Sans cap. D'abord parce que l'essentiel du budget 2002 , en l'occurrence sa partie recettes, a été conçu à l'été 2000, en même temps que le budget 2001. Laurent Fabius, qui cherche alors sa place dans une équipe gouvernementale dont les méthodes ne lui sont pas familières, veut s'imposer.

Il choisit de la faire avec un plan pluriannuel de baisse des impôts. M. Jospin, encore habité par le souvenir de l'affaire de la « cagnotte » qui a valu son poste à Christian Sautter et marqué l'arrêt de plusieurs réformes, se laisse convaincre. D'autant que tous les indicateurs économiques sont au vert. Bercy prévoit une croissance de 3,3 % en 2001 et de 3 % en 2002. L'argent rentrera assez dans les caisses de l'Etat pour qu'il soit possible à la fois de baisser les impôts et de réduire les déficits sans faire d'effort particulier sur les dépenses.

Depuis, le paysage a changé. Le ralentissement américain a été plus brutal que prévu. La France en accuse le contre-coup, même si la consommation des ménages résiste mieux qu'ailleurs. A plusieurs reprises, M. Fabius doit réviser à la baisse ses prévisions. Il table aujourd'hui sur une croissance de 2,3 % en 2001 et de 2,5 % en 2002. Compte tenu de ce que l'on sait déjà de la conjoncture au premier semestre, le premier chiffre est assez peu réaliste. Et les attentats aux Etats-Unis accentuent encore les doutes.

APPELÉ À ÊTRE REMANIÉ

Dans ce contexte, le budget est irréaliste. Des prévisions de recettes établies en période d'euphorie, des dépenses sans véritable choix : la question qui se pose est celle de sa crédibilité dans un contexte économique très dégradé. La décision, il y a un an, de baisser les impôts en 2002 tombe bien pour soutenir la demande. Mais elle enlève toute marge de manœuvre au gouvernement pour faire mieux si la conjoncture plonge. Sauf à creuser considérablement le déficit, ce qui serait contraire aux engagements de la France à Bruxelles et susciterait les critiques de la Banque centrale européenne.

Cette année, déjà, M.l Jospin n'atteindra pas ses objectifs : le déficit budgétaire augmentera pour la première fois depuis 1995. L'an prochain, les astuces déployées par l'équipe de M. Fabius pour récupérer 40 milliards de recettes « non fiscales » auprès de diverses entreprises et organismes publics ne lui permettront pas de revenir au niveau de 2000. Mais d'ici là, la nouvelle équipe gouvernementale qui s'installera en juin aura probablement rebâti le budget 2002, l'adaptant aux conditions économiques réelles et aux nouvelles priorités politiques. Le projet que M. Fabius a présenté mardi est probablement voué à être profondément remanié au cours de l'année 2002. Mais ses déséquilibres apparaîtront avant si l'économie devait ralentir plus que prévu. Ce faisant, ils souligneront de rouge les non-choix et l'irréalisme de M. Jospin.

Virginie Malingre

Avec 15 900 postes de plus, les effectifs des fonctionnaires augmenteront pour la deuxième année consécutive

IL Y AVAIT eu 11 337 fonctionnaires de plus en 2001, il y en aura près de 15 900 en 2002 : le gouvernement a décidément tiré un trait sur le principe de la stabilité des effectifs de la fonction publique qui avait été, en début de législature, l'un des pivots de sa politique budgétaire. Le projet de loi de finances pour 2002, qui sera soumis au Parlement en octobre, prévoit ainsi la création de 15 900 emplois supplémentaires dans la fonction publique d'Etat – les hôpitaux bénéficiant, de leur côté, de 45 000 postes sur trois ans, qui seront financés par l'assurance-maladie.

Il s'agit là de l'évolution des effectifs réels de la fonction publique de l'Etat. Devançant les exigences de la réforme de l'ordonnance de 1959 votée fin juin, qui doit entrer progressivement en application d'ici 2006 et rendre le budget plus lisible, Bercy présente en effet désormais l'évolution des effectifs réels de la fonction publique, c'est-à-dire de l'ensemble des emplois financés par l'Etat, qu'il s'agisse des emplois budgétaires ou de ceux financés sur crédits.

Ces 15 900 nouveaux agents seront principalement affectés aux ministères considérés comme prioritaires *(lire page 19)*, à savoir l'éducation nationale (7 500 agents), la justice (près de 3 000), l'intérieur (3 000, dont 1 000 ont été recrutés par anticipation cette année) et l'environnement (400). Le ministère de l'emploi et de la solidarité sera également doté de 700 postes supplémentaires, dont 500 sont destinés à venir renforcer les effectifs de l'ANPE pour l'encadrement du plan d'aide au retour à l'emploi (PARE).

En 2002, l'Etat entend également consentir un effort accru au titre de la résorption de la précarité. En effet, le projet de loi de finances prévoit la transformation de 11 000 emplois « précaires » – et donc déjà payés sur les finances publiques – en emplois budgétaires (contre 5 000 en 2001). 4 000 contractuels et vacataires vont ainsi être titularisés dans le cadre du plan de résorption de la précarité signé en juin 2000 par le ministre de la fonction publique, Michel Sapin, avec six fédérations de fonctionnaires (sauf la CGT). Et près de 7 000 autres agents passeront sous contrat de droit public en application de la loi du 13 avril 2000 qui, suite à une décision du Conseil d'Etat (arrêt Berkani), ouvrait à l'ensemble des personnes recrutées sous contrat privé depuis des années par l'administration la possibilité d'opter pour un contrat de droit public.

Le gouvernement embauche

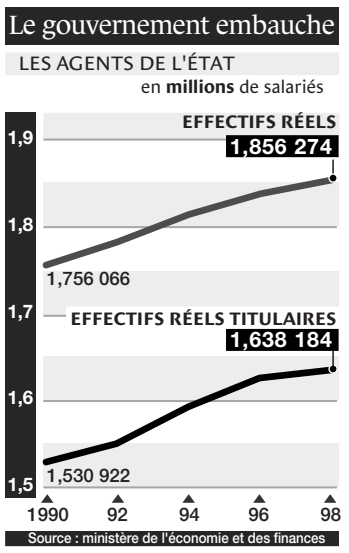

Les gouvernements, de gauche ou de droite, ont augmenté le nombre de fonctionnaires.

En 2002, l'Etat entend également consentir un effort accru au titre de la résorption de la précarité

A ces 11 000 emplois inscrits au budget de l'Etat s'ajouteront 3 550 contractuels rémunérés sur les ressources propres des établissements publics et qui seront titularisés.

Un autre élément pourrait peser sur le budget de l'Etat : une revalorisation des traitements des fonctionnaires. Le 10 septembre, sur LCI, M. Sapin a clairement laissé entrevoir cette possibilité. *« Nous verrons, le moment venu, ce qu'il convient de faire compte tenu de l'évolution des prix »*, a-t-il souligné. Il ne faisait cependant que rappeler un engagement pris en avril 2001, lors de l'annonce des revalorisations de la valeur du point prévues pour 2001 et 2002 et décidées unilatéralement, faute d'accord avec les syndicats.

Cet accord prévoyait 1,2 % d'augmentation en 2001 (dont 0,5 % au 1er mai et 0,7 % au 1er novembre) et une hausse identique l'année prochaine (0,5 % au 1er mars et 0,7 % au 1er décembre). Il avait alors précisé que ces revalorisations pourraient faire l'objet d'ajustements si l'inflation se révélait supérieure à l'hypothèse de 1,2 % sur laquelle le gouvernement se fondait alors pour établir ces augmentations.

Compte tenu du niveau de l'indice des prix, qui a atteint 2,1 % fin juillet en glissement annuel, ce coup de pouce a toutes les chances d'intervenir, et ce, dans les trois-quatre mois précédant les élections présidentielle et législatives. Reste à savoir quelle sera son importance. Optimiste, le gouvernement espère voir l'inflation ramenée à 1,5 % (hors tabac). S'il a bien intégré dans le budget 2002 une provision salariale dans la perspective d'un tel coup de pouce, celle-ci a en effet été calculée à partir de cette hypothèse.

La décision de revaloriser les salaires des agents de l'Etat est toujours difficile à prendre, puisque 1 % de hausse coûte 7 milliards de francs. L'ensemble des traitements, des cotisations sociales et des pensions représente près de 750 milliards de francs, soit plus de 40 % du budget de l'Etat.

Laetitia Van Eeckhout

Les ménages bénéficieront encore de l'allégement de l'impôt sur le revenu l'an prochain

Les plans d'épargne en actions (PEA) seront ouverts aux titres des entreprises européennes

La fiscalité des ménages ne réserve pas de surprise pour 2002. Le gouvernement a confirmé son plan de baisse de l'impôt sur le revenu, y compris pour les deux tranches les plus élevées du barème. Le montant de la prime pour l'emploi en faveur de quelque 8,5 millions de foyers modestes sera doublé l'an prochain. Le plafond de versement en numéraire sur les plans d'épargne en actions passera de 92 000 à 120 000 euros.

LE PROJET de loi de finances pour 2002 ne réservera pas vraiment de surprise pour les ménages : le plan de baisse des impôts sur les années 2001-2003 (120 milliards de francs) préparé par Laurent Fabius avait été annoncé – et voté pour 2001 et 2002 – dès l'automne 2000. La pression fiscale sur les particuliers (et dans une moindre mesure les entreprises) a été allégée de 57 milliards de francs en 2001 et le sera de 39 milliards l'an prochain. En 2000, grâce à de forts excédents budgétaires (la fameuse « cagnotte »), le gouvernement de Lionel Jospin avait déjà réduit les impôts de 100 milliards de francs.

● **L'impôt sur le revenu.** Les quatre premiers taux d'imposition seront baissés de 0,75 point et les deux derniers de 0,5 point. Soit un allégement de 13 milliards de francs. Ces mesures interviennent après une première baisse d'un point des taux des deux premières tranches en 2000. En 2001, les quatre premiers taux ont été abaissés de 1,25 point et les deux derniers de 0,75 point.

Par ailleurs, le projet de loi de finances propose d'actualiser les tranches du barème de l'impôt sur le revenu (*lire le tableau ci-contre*), ainsi que les seuils et les limites liés à ce barème en fonction de l'indice des prix hors tabac en 2001, en l'occurrence 1,6 % selon les hypothèses du gouvernement. La réduction d'impôt sur le revenu accordée au titre des dons devrait être relevée, à compter de l'imposition des revenus 2001, de 6 % à 10 % du revenu imposable du donateur.

Afin de favoriser le logement social, le taux de la déduction forfaitaire sur les revenus fonciers sera porté de 14 % à 50 % pour les revenus des trois premières années de location des logements qui répondent à certaines normes d'habitabilité et qui sont loués à des personnes aux ressources très modestes.

Évolution du barème de l'impôt sur le revenu

PAR TRANCHE — **Taux** en %

	IMPÔT 2000 (revenus 1999)	IMPÔT 2001 (revenus 2000)	IMPÔT 2002 (revenus 2001)
Moins de 4 121 euros Moins de 27 031,99 F	0	0	0
4 121 à 8 104 euros 27 031,99 F à 53 158,76 F	9,5	8,25	7,5
8 104 à 14 264 euros 53 158,76 F à 93 565,71 F	23	21,75	21
14 264 à 23 096 euros 93 565,71 F à 151 499,83 F	33	31,75	31
23 096 à 37 579 euros 151 499,83 F à 246 502,08 F	43	41,75	41
37 579 à 46 343 euros 246 502,08 F à 284 311,44 F	48	47,25	46,75
Plus de 46 343 euros Plus de 284 311,44 F	54	53,25	52,75

Source : ministère de l'économie et des finances

La réduction d'impôt pour la souscription au capital de sociétés non cotées sera reconduite pour cinq ans.

● **La prime pour l'emploi.** La PPE, instaurée en 2001, sera doublée en 2002. Cette année, elle a été accordée en fonction de deux critères : les revenus du foyer fiscal ne doivent pas excéder 76 000 francs pour une personne seule et le double de ce montant pour les couples soumis à imposition commune ; le montant total des revenus professionnels, qu'ils résultent ou non d'une activité salariée, doit être compris entre 20 575 francs et 96 016 francs pour chaque personne du foyer fiscal. Lorsque seul l'un des membres du couple travaille, la limite de 96 016 francs est portée à 146 257 francs. Le montant de la prime pour l'emploi s'accroît régulièrement jusqu'à 68 583 francs, puis décroît ensuite de façon linéaire jusqu'à 96 016 francs. Le montant total de la prime dont bénéficie le foyer fiscal est majoré de 500 francs pour les couples dont un seul des membres dispose de revenus d'activité et de 200 francs par enfant à charge, cette somme étant doublée pour le premier enfant à charge des personnes qui vivent effectivement seules. Le projet de loi de finances prévoit que ces diverses limites fixées pour l'attribution de la prime seront actualisées en fonction de l'évolution prévisible des prix, en l'occurrence 1,6 % hors tabac.

En 2001, l'Etat a recensé près de 8,5 millions de foyers modestes ayant touché la prime pour l'emploi, pour un montant moyen de près de 1 000 francs. Près de 70 % d'entre eux ont reçu un chèque de l'Etat (*lire le reportage ci-dessous*), les autres ont vu leur impôt sur le revenu réduit. Près de la moitié des bénéficiaires de la PPE ont moins de trente-cinq ans. En 2002, le montant de la prime pour l'emploi doublera pour un coût supplémentaire d'environ 7 milliards de francs, soit une dépense totale de l'ordre de 15,5 milliards de francs.

● **Les plans d'épargne en actions.** Les PEA seront désormais ouverts aux actions des entreprises européennes et aux placements dans l'innovation. Et pour favoriser le renforcement des fonds propres des entreprises, les plafonds de versements en numéraire pouvant être effectués sur le PEA seront relevés de 92 000 euros à 120 000 euros pour les personnes seules. Cette mesure procurerait un allégement fiscal de près de 300 millions de francs à 6,5 millions d'épargnants titulaires d'un PEA. En revanche, le premier ministre n'a pas souhaité alléger la fiscalité des « impatriés » (cadres supérieurs et chercheurs étrangers travaillant en France).

● **L'impôt de solidarité sur la fortune**. Les seuils des tranches d'imposition à l'ISF seront relevés en proportion de la hausse prévisible des prix en 2001 (1,6 %). Coût de la mesure : 200 millions de francs.

V. Ma.

Le programme de baisse de la pression fiscale sur les entreprises se poursuit

Encouragement pour la recherche médicale

LE GOUVERNEMENT poursuit la suppression progressive de la surtaxe sur l'impôt sur les sociétés, mise en place par Alain Juppé. Par ailleurs, il a renoncé à l'extension de l'écotaxe à certaines consommations d'énergie des entreprises, réclamée par les Verts, préférant réfléchir à un mécanisme incitant financièrement les sociétés à moins polluer.

FISCALITÉ DES ENTREPRISES

● **L'impôt sur les sociétés** voit son taux baisser. Le gouvernement a prévu de supprimer, entre 2001 et 2003, la surtaxe de 10 % instituée par Alain Juppé : elle a été ramenée à 6 % en 2001, à 3 % en 2002 et doit disparaître en 2003. Coût de l'opération : 9 milliards de francs en 2002, après 8,4 milliards en 2001.

Par ailleurs, un mécanisme va encourager les entreprises menant des recherches sur les maladies infectieuses (sida, etc.) touchant fortement les pays en développement (non membres de l'OCDE). Les matériels consacrés principalement à la recherche ou au développement de traitements contre ces maladies, ainsi que les bâtiments construits pour abriter des laboratoires destinés à la recherche sur ces affections, pourront faire l'objet d'un amortissement sur douze mois à compter de la date de leur mise en service, et non sur trois à cinq ans comme c'est le cas aujourd'hui. Le coût de la mesure est évalué à 33 millions de francs.

Le régime dérogatoire des zones franches dans les banlieues sensibles, qui permet des exonérations fiscales des bénéfices et de la taxe professionnelle, sera aménagé afin d'éviter une sortie brutale du dispositif et de permettre une sortie sur trois ans.

● **Suppression de la part salariale de la taxe professionnelle.** Le processus se poursuit, ce qui représentera une économie de 8,7 milliards de francs pour les entreprises en 2002. Il doit s'achever en 2003.

● **La contribution sur les revenus locatifs.** Anciennement dénommée taxe additionnelle au droit de bail, elle serait supprimée pour les organismes d'habitation à loyer modéré (HLM), qui seraient agréés à cet effet par le représentant de l'Etat dans le département. A l'inverse, cette contribution s'appliquerait désormais aux loyers perçus par les filiales de la Caisse des dépôts et consignations qui n'ont pas d'activité de logement social.

FISCALITÉ POUR L'ENVIRONNEMENT

● **Amiante.** Les dépenses destinées à protéger les locaux professionnels ou commerciaux des effets de ces matériaux s'ajouteront à la liste des charges déductibles des revenus fonciers.

● **Economies d'énergie.** Le régime temporaire d'amortissement exceptionnel sur douze mois, qui s'applique aux biens destinés à économiser l'énergie et aux équipements de production d'énergies renouvelables acquis ou fabriqués avant le 1er janvier 2003, sera prorogé. Il concernera désormais les matériels acquis ou fabriqués avant le 1er janvier 2007.

Le crédit d'impôt de 15 % pour les dépenses de gros équipements sera étendu aux dépenses d'acquisition de matériaux d'isolation thermique et d'appareils de régulation de chauffage fournis dans le cadre de travaux éligibles au taux réduit de TVA – dépenses payées entre le 1er octobre 2001 et le 31 décembre 2002 et afférentes à un logement affecté à l'habitation principale et achevé depuis plus de deux ans.

● **Véhicule propre.** Le crédit d'impôt pour leur acquisition sera étendu aux véhicules acquis à l'état neuf et fonctionnant, exclusivement ou non, au gaz naturel véhicule (GNV). Par ailleurs, afin de favoriser le retrait du parc automobile français des véhicules anciens qui ne sont pas équipés d'un pot catalytique, le gouvernement va majorer de 50 % le crédit d'impôt pour acquisition de véhicules propres si leur achat s'accompagne de la mise au rebut d'un véhicule particulier immatriculé avant le 1er janvier 1992.

V. Ma.

A Roubaix, la bonne surprise de la prime pour l'emploi

LILLE
de notre correspondante

Véronique n'en revient toujours pas. Fin août, cette jeune mère de famille de Roubaix, caissière dans une grande surface, a reçu du Trésor public une lettre-chèque de près de 3 000 francs, le montant pour elle et son mari de la prime pour l'emploi (PPE) instaurée au début de l'année pour les salariés aux revenus modestes. *« Elle est très bien tombée, juste après notre retour de vacances, et surtout à quelques jours de la rentrée scolaire pour nos deux fils »*, se réjouit-elle. Véronique avait bien entendu parler de cette mesure – et son époux avait fourni *« très consciencieusement »* les renseignements complémentaires sur leur feuille de déclaration d'impôts –, mais elle ne s'attendait pas à faire partie des heureux élus.

REPORTAGE

« Quand la croissance revient, c'est normal que nous, les petits revenus, on touche aussi notre petite part du gâteau »

« Je gagne le smic, mon mari à peine plus, et on fait partie de ceux qui sont toujours obligés de compter pour joindre les deux bouts. Mais, comme on a tous les deux du travail, je me disais qu'encore une fois on n'aurait droit à rien du tout », commente-t-elle. Cette satisfaction teintée d'étonnement, Fathia, qui travaille chez les personnes âgées, l'a aussi ressentie. Elle élève seule ses quatre filles, et elle a aussitôt réinvesti la quasi-totalité de sa prime pour ses enfants. *« On s'est même fait un petit plaisir en allant toutes ensemble dans un petit resto chinois »*, glisse la cadette. *« Quand la croissance revient, c'est normal que nous, les petits revenus, on touche aussi notre petite part du gâteau, non ? »*, lance Fathia. *« J'espère que cette mesure va se poursuivre pour tous ceux qui en ont besoin*, dit Nora, l'aînée, qui entre en licence de droit. *« Mais moi, je préférerais avoir un métier intéressant et bien payé durant toute l'année, et ne jamais avoir besoin de la prime pour l'emploi. »*

34 % DE BÉNÉFICIAIRES

Véronique et Fathia ne sont pas des cas isolés. Les bénéficiaires de la PPE sont nombreux dans le Nord, qui concentre à la fois un taux record de personnes sans emploi et une population salariée aux revenus peu élevés. *« Fin août, on recensait ici 370 000 bénéficiaires de la PPE sur 1 271 000 de contribuables, soit 29,20 % des contribuables : quatre points de plus que la moyenne nationale. Et le montant de la PPE y est aussi légèrement supérieur à la moyenne : 960 francs (contre 946 francs) »*, explique Louis Daniel, directeur des services fiscaux de Lille-Nord. Une situation comparable à celle du Pas-de-Calais. Dans le Nord, les secteurs les plus concernés sont le Douaisis, le Valenciennois et Roubaix. A lui seul, le centre des impôts de Roubaix-Nord – qui couvre trois secteurs peu favorisés de cette ville et les communes voisines de Leers et Wattrelos – atteint 34 % de bénéficiaires, probablement l'un des plus forts taux de France. *« Sur la zone de Roubaix-Gare, 62 % des contribuables sont non imposables »*, insiste Claude Wargnier, responsable du centre.

Les services fiscaux ont consacré beaucoup d'énergie afin d'informer au mieux les usagers, les assister pour leur déclaration, relancer ceux qui avaient jugé inutile de remplir les cases relatives à la PPE. *« Les premières lettres-chèques ont été postées le 23 août, et, très vite, ce fut la queue aux guichets »*, raconte Sabine Chatelain, contrôleur à la perception de Roubaix-Ouest. La grande majorité des personnes voulaient la toucher en espèces. *« On sentait chez eux un besoin immédiat de cet argent »*, dit-elle. D'autres, lourdement endettés, craignaient de voir l'argent immédiatement prélevé par leur banque s'il était viré sur un compte. Pendant une dizaine de jours, les locaux n'ont pas désempli. *« Mais, pour une fois, les gens étaient très contents de venir nous voir »*, explique la jeune femme.

Nadia Lemaire

Les ménages détiennent la quasi-totalité du patrimoine national

LA FRANCE était riche d'un patrimoine national de 5 992 milliards d'euros (39 305 milliards de francs) à la fin de l'année 2000, et sa progression s'est accélérée entre 1999 et 2000, selon une étude de l'Insee et de la Banque de France – uniquement en euros – publiée mardi 18 septembre (« Le Patrimoine national entre 1995 et 2000 », Insee première, n° 804). Cette richesse, qui prend en compte les actifs des ménages, des entreprises et de l'Etat (partiellement), représente plus de quatre ans de produit intérieur brut (PIB).

Les actifs non financiers, qui en forment la plus grosse part, sont constitués pour 35 % de logements (hors valeur des terrains), 31 % d'actifs productifs (bâtiments non résidentiels, infrastructures, moyens de transport, machines), 24 % de terrains et 6 % de stocks, le reste étant représenté par des biens immatériels (fonds de commerce, brevets...).

La période 1999-2000 a été florissante, la croissance de ce patrimoine non financier (+ 5 %) ayant été sensiblement plus forte qu'au début des années 1990. Pour sa part, le patrimoine financier *« détenu sur le reste du monde »* a plus que doublé depuis 1995 pour atteindre 93 milliards d'euros. *« Cette progression, qui résulte des excédents français des échanges extérieurs, se reflète dans la vigueur des achats de titres étrangers »*, selon l'étude.

Les ménages détenaient directement ou indirectement, fin 2000, 5 591 milliards d'euros, soit *« l'essentiel du patrimoine national »*. Le patrimoine financier est pour beaucoup dans cet enrichissement (+ 12 % en moyenne par an ces cinq dernières années), et il représente désormais *« plus de la moitié des avoirs des ménages »*. La part des actifs à long terme s'accroît (immobilier, assurance-vie, titres d'entreprises), les Français se tournant vers ces placements en raison de *« l'allongement de la durée de vie »* et du *« souci de préserver leurs revenus au moment de la retraite »*, expliquent les auteurs de l'étude.

Par ailleurs, 83 % de leur patrimoine non financier étaient composés, en 2000, de logements et des terrains sur lesquels ils sont construits. Les actions et les titres d'OPCVM ont aussi beaucoup contribué à leur enrichissement (+ 18 % par an en moyenne depuis 1995), tandis que l'assurance-vie attirait de plus en plus d'épargnants inquiets pour le niveau de leurs futures pensions.

Les entreprises non financières ne sont pas très riches (leur valeur nette est même négative de 472 milliards d'euros). A l'inverse, celles du secteur de la finance ont vu la valeur de leurs actifs pratiquement doubler depuis 1995 (557 milliards d'euros). Quant aux administrations publiques, cette valeur patrimoniale s'établit à 282 milliards d'euros, soit moins de 7 % de l'ensemble du patrimoine national.

« Mais une grande partie du domaine public n'est pas prise en compte dans cette évaluation », précise l'étude. L'absence de transaction rend difficile l'évaluation d'une part de ses biens (monuments, œuvres d'art). Et les richesses naturelles ne sont pas reconnues comme des actifs économiques (rivages et eaux territoriales...). A quand une véritable comptabilité patrimoniale de l'Etat ?

Jean-Michel Bezat

Taux moyen d'imposition ou taux marginal, une querelle de quatre-vingts ans

POUR QUE les contribuables sachent enfin ce qu'ils paient vraiment au titre de l'impôt sur le revenu (IR), l'administration fiscale a innové en 2001 : sur les avis d'imposition figure en effet le taux moyen effectif d'imposition, qui ne correspond évidemment pas au taux marginal auquel le contribuable est soumis. Une manière de relativiser le poids de l'IR. Pour autant, lors des débats qu'a occasionnés la décision du premier ministre de baisser tous les taux de l'IR, la possibilité de transformer purement et simplement le barème de l'IR, en l'exprimant en taux moyens et non plus en taux marginaux, n'a pas été étudiée.

Il est vrai que depuis plus de quatre-vingts ans la France est une adepte des taux marginaux. C'est le Bloc national qui en est l'initiateur, dans la loi du 25 juin 1920. Le Front populaire, en 1936, tentera bien de convertir le pays, mais l'expérience sera interrompue en 1942 par le gouvernement de Vichy. Dans son livre sur *Les Hauts Revenus en France au XXe siècle,* récemment paru chez Grasset, Thomas Piketty consacre plusieurs pages à cette phase de l'histoire fiscale française. *« Le fait d'exprimer des taux d'imposition en taux moyen permettait au Front populaire d'augmenter sensiblement le montant de l'impôt exigé des très hauts revenus, et ce sans avoir à faire apparaître des taux marginaux excessivement élevés »*, explique l'économiste.

Léon Blum et son ministre des finances, Vincent Auriol, ont choisi un taux moyen maximal de 40 % pour les revenus supérieurs à 1,33 million de francs, bien inférieur au taux marginal, qui est monté jusqu'à 72 % dans les années 1920.

De plus, le barème à taux moyen *« permettait au Front populaire d'augmenter la pression fiscale pesant sur les très hauts revenus sans avoir à faire de même »* pour les autres revenus. En effet, il était dès lors possible d'augmenter le taux moyen s'appliquant aux revenus supérieurs à une certaine somme. Alors que, avec un barème à taux marginal s'appliquant à des tranches successives de revenus, on doit augmenter tous les taux d'imposition si on veut toucher significativement les hauts revenus.

« IMPÔT DE CLASSE »

A l'inverse – et c'est une critique qui a souvent été faite à Lionel Jospin –, la baisse des taux marginaux, même dans les tranches les plus basses, profite également aux plus hauts revenus. Un barème à taux moyen permet, lui, de cibler beaucoup plus précisément les allégements ou les alourdissements fiscaux. *« A chaque fois qu'un barème en taux moyen était proposé dans l'entre-deux-guerres, les détracteurs de cette technique* [dans les milieux radicaux et centristes] *faisaient valoir qu'elle donnait des marges de manœuvre trop grandes aux gouvernements en place, qui pourraient s'en servir pour imposer une véritable "tyrannie de la majorité", et que les socialistes ne pensaient en réalité qu'à établir un "impôt de classe", dans lequel un tout petit groupe de contribuables paierait pour tous les autres »*, écrit M. Piketty.

Toujours est-il que le départ de Léon Blum, en juin 1937, et la succession de cabinets pour l'essentiel dirigés par les radicaux ou le centre droit ne remettront pas en cause cette réforme du Front populaire. Il faudra attendre le régime de Vichy et l'année 1942 pour que la France revienne aux taux marginaux. Pour les tranches de revenus supérieurs à 400 000 francs, le taux d'imposition monte alors à 70 %.

V. Ma.

La défense sacrifie les dépenses d'équipement et réévalue les coûts de fonctionnement

La DGSE pourra recruter 200 agents supplémentaires

La modeste augmentation accordée au budget du ministère de la défense limite ses possibilités d'investissement d'équipement. Les dépenses de fonctionnement, qui représentent 80 % de l'enveloppe, sont en hausse de 2,33 milliards de francs par rapport à 2001. Les armées pourront ainsi augmenter leurs effectifs, une mesure dont profiteront le service de santé, la gendarmerie, les arsenaux et le renseignement.

LE PROJET de budget 2002 de la défense devrait enregistrer une hausse de 1,6 % par rapport au budget initial de 2001. Compte tenu de la modestie de cette augmentation, le coût, sous-évalué au départ, de la professionnalisation a obligé à tailler dans les crédits d'équipement. Ce qui rendra difficile la transition entre le budget 2002, dernière année de l'actuelle loi de programmation militaire, et le budget 2003, début de la programmation jusqu'en 2008, qui prévoit de relancer les investissements d'équipement.

Avec un budget total – hors pensions – de 189,27 milliards de francs (28,85 milliards d'euros) en 2002, au lieu de 188,94 milliards en 2001, le ministère a réparti ses crédits entre les deux chapitres traditionnels : 107,85 milliards pour le fonctionnement (80 % pour les rémunérations et les charges sociales) et 81,42 milliards pour l'équipement, la recherche et le développement de nouvelles armes.

Présenté ainsi, ce projet de budget marque le pas par rapport à celui de 2001. Les crédits d'équipement seront les plus amputés, si l'on se souvient que la programmation en vigueur avait inscrit 86 milliards en leur faveur. D'autant que le budget 2002 doit inclure des éléments de dépenses qui concernent indirectement les armées, comme la subvention (600 millions de francs) allouée à l'économie polynésienne à la suite de la fermeture des sites nucléaires ou des crédits de recherche dite « duale » (civilo-militaire) (1,25 milliard de francs).

Lionel Jospin est donc intervenu pour relever le niveau des dépenses d'équipement en s'engageant à ce que l'Etat laisse aux armées les crédits qui, faute de contrats passés dans les délais, risquent de n'être pas consommés en 2001 : soit une estimation de 2,7 milliards de francs. C'est une procédure assez exceptionnelle, puisque ce report de crédits viendra s'ajouter au budget d'équipement qui totalisera quelque 84,12 milliards en 2002.

2 700 POSTES CIVILS

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 2,33 milliards par rapport à 2001, et les armées vont pouvoir augmenter leurs effectifs. Cette initiative ne résulte pas de la seule application des 35 heures.

Le service de santé, qui souffre du départ des médecins du contingent et de la crise chez les infirmières, embauchera 370 personnes. La gendarmerie, arme de la sécurité intérieure, recrutera 210 officiers et 700 sous-officiers. Le corps des civils devrait être accru de 2 700 postes, à un moment où, dans les arsenaux, il est en pleine réorganisation et où, dans l'armée de terre, le manque de ces agents se fait lourdement sentir.

Y aurait-il un lien de cause à effet avec les attentats aux Etats-Unis, qui ont montré les carences des services de renseignement ? La Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), l'un des organismes de la lutte contre le terrorisme, est autorisée à recruter 200 fonctionnaires supplémentaires.

Jacques Isnard

Les crédits de l'emploi, en baisse, sont recentrés sur les publics en difficulté

Seul le volet solidarité augmentera en 2002

LE COMMENTAIRE est d'abord un soulagement : *« On ne s'en est pas trop mal tiré »*, dit-on dans l'entourage d'Elisabeth Guigou, la ministre de l'emploi et de la solidarité. Son projet de budget global, en légère hausse, s'élève à 207,2 milliards de francs en 2002. Pour la seconde année consécutive, les crédits du « pôle » santé-solidarité progressent (97,1 milliards de francs, + 3 %), tandis que ceux de l'emploi diminuent (110,1 milliards, – 1,6 %).

Au chapitre de l'emploi, des économies ont été réalisées avec l'application de la nouvelle convention d'assurance-chômage. La disparition de l'allocation formation-reclassement a « libéré » 1,5 milliard, et la fin des conventions de conversion, 500 millions. En baisse, également, l'allocation spécifique de solidarité permet à l'Etat d'économiser 1,2 milliard.

Expurgées de tout financement sur les 35 heures, à l'exception des 240 millions de francs prévus pour l'appui et le conseil aux PME, les dépenses visent d'abord à consolider ce qui a déjà été fait. Ainsi, les crédits pour les emplois-jeunes, qui prévoient 9 000 créations de postes, restent stables, à 21,2 milliards. La moitié des 50 000 nouveaux contrats emploi-solidarité (CES) annoncés cet été seront imputés sur l'année 2002 (600 millions). Les moyens alloués à l'ANPE augmentent de 800 millions de francs.

Enfin, si le financement des préretraites continue de diminuer, celui du programme d'insertion pour les jeunes (Trace) augmente. Fin 2002, le nombre de ses bénéficiaires devrait passer de 60 000 à 120 000. La bourse d'environ 2 000 francs qui leur sera accordée, dans la limite de six mois, mobilise 500 millions. Vingt millions de francs ont aussi été prévus pour l'entrée en vigueur de la loi de modernisation sociale, en cours d'examen au Parlement, pour aider les entreprises à proposer des bilans de compétence à leurs salariés, tandis que 50 millions seront consacrés à la validation des acquis professionnels.

Dans le volet solidarité, l'effort portera sur les minima sociaux, avec, notamment, l'abandon de la prise en compte de la bourse des étudiants dans le calcul du RMI (55 millions). Les programmes de santé publique bénéficient d'un coup de pouce de 100 millions. Enfin, 265 millions supplémentaires ont été alloués pour renforcer l'accueil d'urgence des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Isabelle Mandraud

2 792 créations d'emplois pour la justice

LA BARRE symbolique des 30 milliards de francs de crédits est désormais franchie pour la justice. Avec une progression de 5,7 % – soit trois fois plus que l'augmentation du budget général –, le budget de la justice pour 2002 s'établit à 30,7 milliards de crédits, contre 28,1 milliards en 2001 et 25 milliards en 1998.

Priorité affichée du gouvernement de Lionel Jospin, la justice bénéficie de 2 792 créations d'emplois, soit près du double du budget 2001 (1 550 emplois). Au total, l'ancien parent pauvre du budget de l'Etat aura vu ses crédits progresser de 29 % depuis 1997 et aura pourvu à 7 300 créations d'emplois.

Le budget 2002 de la justice vient couronner une année difficile pour l'institution judiciaire, après la grève des avocats de l'automne 2000, puis celle des magistrats, en janvier et mars 2001. L'augmentation de crédits permettra notamment de financer le doublement de l'unité de valeur des avocats dans le cadre de l'aide juridictionnelle, qui progresse de 18 %, avec 1,8 milliard de crédits. Au passage, le ministère a prévu d'intégrer à l'aide juridictionnelle la défense, par les avocats, des détenus en commission de discipline.

En matière de services judiciaires, le budget intègre la première tranche d'un plan de créations d'emplois de 1 200 magistrats d'ici 2005, qui avait été annoncé par Lionel Jospin en mars : 320 postes de magistrats seront créés en juridictions – dont 80 seront affectés à l'instauration de l'appel en cours d'assises, un des volets de la loi sur la présomption d'innocence.

Les greffiers, qui avaient également fait grève en novembre 2000, obtiennent 525 créations d'emplois. Enfin, la chancellerie poursuit son effort de recrutement en réservant 280 postes au concours de l'Ecole nationale de la magistrature en 2002, contre 230 cette année.

LES PRISONS PRIORITAIRES

Avec 1 525 créations d'emplois, l'administration pénitentiaire, traditionnel « poids lourd » du ministère de la justice, se taille la part du lion. Alors que le projet de loi pénitentiaire, qui devrait être présenté au conseil des ministres en novembre, est à peine esquissé, la chancellerie a souhaité donner des gages aux surveillants, qui bénéficieront de 1 200 créations d'emplois en 2002. Les prisons sont également dotées de 1,45 milliard de francs d'autorisation de programme, prioritairement alloués à la rénovation des cinq plus grands établissements pénitentiaires. La protection judiciaire de la jeunesse se voit créditer, quant à elle, de 300 créations d'emplois, essentiellement des éducateurs, mais aussi des psychologues, des agents techniques ou des professeurs des classes-relais.

Cécile Prieur

Avec 403 milliards de francs, la part de l'éducation nationale reste stable

À ELLE SEULE, l'éducation nationale bénéficie de près de la moitié de l'augmentation des dépenses inscrites pour 2002 au budget de l'Etat : avec 14,9 milliards de francs supplémentaires, le projet de loi de finances accorde, au total, 403 milliards de francs aux enseignements scolaire et supérieur. C'est une progression de 3,84 %, supérieure de un point à celle de l'année précédente.

La Rue de Grenelle peut ainsi afficher 14 442 créations d'emplois, dont 5 700 représentent des titularisations de personnels déjà en place, bénéficiant du protocole Sapin de résorption de la précarité dans la fonction publique.

Bien que la part de l'éducation dans les dépenses de l'Etat reste stable par rapport au précédent budget (23 % du total), Jack Lang ne cache pas sa satisfaction. *« Ce qui est important, c'est l'obstination dans l'effort : nous ne menons pas une politique du yo-yo ou du coup d'accordéon »*, devait insister le ministre, mardi 18 septembre, en présentant le détail des mesures dont bénéficie l'école. Ainsi, la deuxième étape du plan pluriannuel programmant les emplois jusqu'en 2004 est respectée, assure-t-il : 8 800 emplois lui sont attribués.

Pour le secteur scolaire, le ministère disposera de 345,7 milliards de francs, les dépenses étant en progression de 4,11 %. Le projet de loi prévoit la création de 800 emplois de professeurs des écoles et de 1 500 emplois de stagiaires supplémentaires. Dans les collèges et les lycées sont annoncées la création de 750 nouveaux emplois de professeurs et de 250 personnels d'encadrement, la transformation d'heures supplémentaires à hauteur de 1 000 autres emplois enseignants et la création de 812 emplois de stagiaires destinés à accueillir les lauréats des concours de recrutement de 2002.

La résorption de l'emploi précaire concerne 4 200 emplois, et le basculement sous statut public des enseignants de Diwan, 130. Enfin, 1 500 emplois de personnels administratifs, techniques, médico-sociaux et d'inspection sont créés.

Le budget de l'enseignement supérieur, avec 57,3 milliards de francs, progresse moins qu'en 2001 (+ 2,23 %, contre 2,73 %), mais il affiche davantage de créations d'emplois : 1 000 nouveaux enseignants au lieu de 600 (dont 600 enseignants-chercheurs) et 3 500 emplois non enseignants. Les universités, notamment les littéraires, mal dotées, qui ont observé des mouvements de grève cette année, bénéficieront d'une forte hausse de leurs crédits de fonctionnement.

Nathalie Guibert

Un effort particulier pour la police

● **Intérieur.** Le budget sera en augmentation d'un peu moins de 4 %, après 4,4 % en 2001. La police est la principale bénéficiaire de cet effort. 3 000 agents seront recrutés pour renforcer prioritairement la police de proximité. En raison des douze mois nécessaires à la formation des gardiens de la paix, ceux-ci ne pourront entrer en service qu'en 2003 au plus tôt. Par ailleurs, environ 300 millions de francs seront dégagés en faveur du régime indemnitaire des policiers et de la réduction du temps de travail, qui doit s'appliquer à partir du 1er janvier 2002.

● **Audiovisuel.** Les aides de l'Etat au secteur public s'élèveront à 16,324 milliards de francs (2,488 milliards d'euros), en progression de 3,4 % par rapport à la loi de finances initiale pour 2001. Elles représentent près de 77 % des ressources du secteur public. La redevance télé est conservée et sera en hausse de 1,76 %, à 764,19 francs (116,5 euros) pour un poste couleur. Après avoir entamé une phase de réduction de la durée maximale des écrans publicitaires sur France Télévision, les objectifs de ressources propres assignés aux chaînes augmenteront de 2,7 %, à 4,9 milliards de francs. Une première partie de la dotation en capital de 1 milliard de francs promise à France Télévision pour le développement du numérique terrestre sera versée en 2002. Les aides à la presse progressent de 7,2 %, à 445,72 millions de francs.

● **Recherche.** Le budget 2002 s'élève à 57,2 milliards de francs (8,7 milliards d'euros), en progression de 2,2 %. Il prévoit la création de 463 emplois dans les organismes publics de recherche, dont 100 postes de chercheurs et 363 d'ingénieurs et techniciens. Trois domaines scientifiques sont privilégiés : sciences de la vie, sciences et technologies de l'information et de la communication, secteur de l'énergie et de l'environnement. Les moyens attribués à la recherche industrielle et à l'innovation augmentent de 3 %.

Le réflexe pour s'informer

La mémoire, entre histoire et politique
Sous la direction de Yves Léonard
La Documentation française
Coll. Cahiers français N°303
102 pages, 9,00 € - 59,04 F

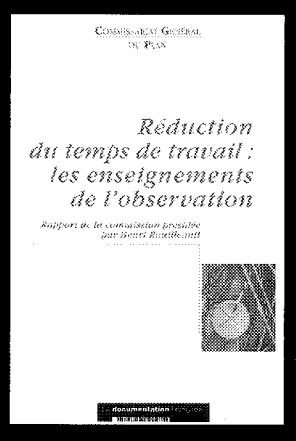

Réduction du temps de travail : les enseignements de l'observation
Rapport de la commission présidée par Henri Rouilleault
Commissariat Général du Plan
496 pages, 16,00 € - 104,95 F

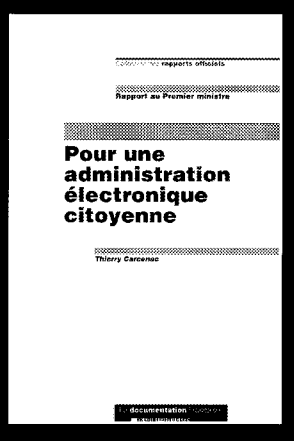

Pour une administration électronique citoyenne
Rapport au Premier ministre
Thierry Carcenac
La Documentation française
Coll. des Rapports officiels
136 pages, 12,00 € - 78,71 F

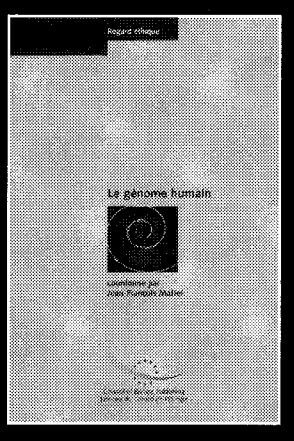

Le génome humain
Coordonné par Jean-François Mattei
Éditions du Conseil de l'Europe
Coll. Regard éthique
160 pages, 15,00 € - 98, 39 F

Commande et paiement en ligne **www.ladocfrancaise.gouv.fr**

29-31, quai Voltaire 75344 Paris Cedex 07
Tél. 01 40 15 70 00
Télécopie 01 40 15 72 30

La **documentation** Française

Le Medef veut faire entendre sa voix dans les futures campagnes électorales

L'organisation patronale s'inspire de l'exemple de la Cofindustria italienne, proche de Silvio Berlusconi

L'organisation patronale, à huit mois d'échéances électorales présidentielle et législatives, se met en ordre de marche pour peser sur les scrutins. Son conseil exécutif, réuni lundi 17 septembre, a été consacré au lancement de l'opération « En avant l'entreprise, en avant la France ». Ernest-Antoine Seillière et Denis Kessler, numéro deux du MEDEF, sillonneront le terrain pour *« faire entendre la voix des entrepreneurs »*.

EN AVANT ! A huit mois des élections présidentielle puis législatives, *« deux consultations majeures qui engagent fortement la société civile »*, le Medef a décidé de se mettre en ordre de marche. Et de peser de tout son poids sur ces deux scrutins *« dans l'esprit apolitique et non partisan qui est le sien »*, précise-t-il. La réunion, lundi 17 septembre, de son conseil exécutif – le « gouvernement » de l'organisation patronale –, a été consacré au lancement de *« l'opération »* baptisée « En avant l'entreprise, en avant la France ! », qui devait être rendue publique mardi. Durant trois mois, du 25 octobre au 13 décembre, Ernest-Antoine Seillière, président du Medef, et Denis Kessler, son numéro deux, iront ainsi *« sur le terrain »* mener campagne pour *« faire entendre la voix des entrepreneurs »*.

Il y a eu, tout d'abord, une minute de silence pour les victimes des attentats aux Etats-Unis. Puis les 45 membres du conseil exécutif ont choisi de reporter de huit jours la publication de leur programme-« testament » sur la Sécurité sociale, tout en confirmant le départ des administrateurs Medef des caisses de la « Sécu ». Les responsables patronaux se sont contentés d'un bref exposé sur le sujet. *« L'ambiance n'y est pas. Compte tenu des événements américains, les gens ont la tête ailleurs »*, indique M. Kessler. Place a donc été faite à l'essentiel : l'intervention du Medef dans le débat politique à venir.

Comme un parti, les patrons entendent s'adresser à l'opinion et l'utiliser comme aiguillon pour imposer leurs thèmes dans la campagne. Impossible, pour le Medef, de laisser passer cette occasion. A la différence de l'ancien CNPF, l'organisation patronale estime avoir des choses à dire sur l'ensemble de la vie de la cité, considérant, comme le répète M. Kessler, que *« ce qui est bon pour l'entreprise est bon pour la France »*. C'est donc une véritable liste de meetings qui a été dressée.

Les deux dirigeants, MM. Seillière et Kessler, parleront tour à tour du *« travail de demain »* à Angoulême, de la façon de *« concilier au mieux l'entreprise, l'homme et l'environnement »* à Clermont-Ferrand, de *« l'esprit d'initiative et d'entreprise »* à Lille, de protection sociale à Strasbourg, de démocratie sociale à Nantes, et des moyens d'*« améliorer l'attractivité de la France »* à Marseille. Le Medef accompagne cette initiative de l'envoi de milliers de questionnaires en direction de la *« communauté entrepreneuriale »*, appelée à faire des *« propositions »*. Le résultat de tout ceci sera *« discuté »* au cours d'une assemblée générale extraordinaire prévue le 15 janvier, à Lyon. Puis le tandem Seillière-Kessler retournera *« sur le terrain »*. De cette façon, le Medef s'assure d'une *« présence forte »* pendant six mois, alors que la refondation sociale qu'il a initiée s'étiole et aurait été éclipsée par la campagne présidentielle. *« C'est courageux comme démarche »*, approuve Guillaume Sarkozy, l'un des vice-présidents du Medef. *« Nous allons en profiter pour exprimer des choses qui souvent ne sont pas dites, notamment sur les retraites »*, ajoute-t-il.

> A la différence de l'ancien CNPF, l'organisation actuelle estime avoir des choses à dire sur l'ensemble de la vie de la cité

L'organisation patronale a suivi de près ce qui s'est passé en Italie au moment des élections de mars 2000 : son homologue italienne, la Cofindustria, a réussi à faire reprendre nombre de ses propositions par Silvio Berlusconi. Le Medef rêve de faire de même. Le slogan « En avant l'entreprise, en avant la France ! » sonne d'ailleurs curieusement comme « Forza Italia », même si ses dirigeants s'en défendent.

La « Sécu » attendra donc. Le Medef devait néanmoins rendre publique la lettre qu'il a adressée le 12 septembre à Elisabeth Guigou, la ministre de l'emploi et de la solidarité, pour protester contre la modification, par décret, de la représentation patronale dans les organismes paritaires. L'Union professionnelle artisanale (UPA), qui a décidé de maintenir sa présence dans les caisses de sécurité sociale, s'est vu, par exemple, attribuer trois sièges au conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie alors qu'elle n'en détenait jusqu'à présent que deux et demi. *« Ce projet modifie unilatéralement et sans la moindre concertation la répartition actuellement en vigueur des postes entre les trois organisations »* patronales (Medef, CGPME et UPA), s'indigne M. Seillière dans son courrier. *« Nous jugeons ce procédé totalement inadmissible à la fois sur le fond et sur la forme »*, poursuit-il. *« Il témoigne hélas du manque de considération que ressentent les partenaires sociaux et le sentiment qu'ils ont de ne pas être respecté. »* Il conclut : *« Un tel projet ne peut, bien entendu, que nous conforter, si besoin en était, dans le bien-fondé de notre décision de ne pas nommer de représentants du Medef dans les différentes caisses de Sécurité sociale. »*

Isabelle Mandraud et Caroline Monnot

François Chérèque devrait succéder à Nicole Notat à la tête de la CFDT

Plusieurs dirigeants pourraient passer la main

IL VA FALLOIR s'y accoutumer. Syndicats et patronat entrent, pour l'année à venir, dans une ère délicate de succession. La plupart des hommes ou femmes à la tête de ces organisations auront en effet changé début 2003.

C'est la CFDT qui a donné le coup d'envoi à ce mouvement de renouvellement. Son bureau national devait en effet débattre, mardi 18 septembre, de la succession de Nicole Notat. La secrétaire générale de la CFDT, après avoir laissé mûrir sa réflexion cet été, a en effet annoncé officiellement lundi qu'elle avait l'intention de *« passer la main »* en mai prochain, à l'issue du 45e congrès de son organisation qui se réunit à Nantes. Mme Notat, qui a été sollicitée par Emilio Gabaglio, actuel numéro un de la Confédération européenne des syndicats (CES), pour lui succéder en 2003, et qui bénéficie déjà de l'appui des syndicats allemands et italiens, a désormais les mains libres pour étudier la question.

Sans surprise, c'est François Chérèque, quarante-cinq ans, patron de la puissante fédération santé-sociaux, et fils de Jacques Chérèque, ancien haut responsable de la CFDT sous Edmond Maire, devenu ensuite ministre délégué chargé des reconversions dans le gouvernement de Michel Rocard, qui doit lui succéder. Le bureau national de la CFDT a déjà retenu officiellement sa candidature. En anticipant l'annonce de son départ, Mme Notat lui donne six mois pour s'y préparer et assure ainsi une transition en douceur. Ce délai devrait être mis à profit pour intégrer rapidement M. Chérèque dans l'exécutif de la centrale. Aujourd'hui, ce dernier n'est pas encore membre de la commission exécutive de la CFDT, le « gouvernement » du syndicat et un conseil national devraient, dès octobre, l'y faire entrer.

M. Chérèque va devoir également constituer une équipe. Dans l'entourage de Nicole Notat, au sein de sa « garde rapprochée », plusieurs responsables pourraient en effet profiter du renouvellement de la direction pour, eux aussi, passer la main. Sont évoqués ainsi les départs de Jean-François Trogrlic, chargé des questions internationales, ou de Michel Caron, responsable, entre autres choses, de la communication et de l'immigration.

François Chérèque s'est attiré au sein de la centrale une réputation d'efficacité. Avec ses 113 000 adhérents, la fédération santé-sociaux qu'il dirige depuis février 1996, est la plus importante de la CFDT. Très tôt considéré comme le *« bon élève »* de la centrale, M. Chérèque a fait de sa fédération un laboratoire. Avec celle des services, c'est la première structure à avoir ainsi mis en place des *« développeurs »*, sorte de consultants internes spécialement chargés du recrutement.

FORCE OUVRIÈRE AUSSI

Totalement en phase avec la ligne notatiste, M. Chérèque ne s'est pas cependant engagé personnellement dans la crise qui a secoué en 1988 le secteur des santé-sociaux à la CFDT et qui a abouti au départ d'une partie des équipes militantes à CRC, rebaptisé aujourd'hui SUD-CRC. A la différence de la fédération des PTT, dont la crise interne s'est traduite assez rapidement par des revers électoraux et par une régression en influence, accélérée après l'hiver 1995, la fédération santé-sociaux a plutôt bien résisté. Elle occupe la seconde place aux élections dans la fonction publique hospitalière derrière la CGT et la première dans les secteurs privés sanitaires et sociaux.

Hors CFDT, d'autres successions se préparent qui risquent d'être plus délicates à mener. A Force ouvrière, Marc Blondel devrait, à son tour, passer la main, à l'issue d'un mandat qui s'achève début 2003 et qu'il entend bien mener à son terme.

Au Medef, enfin, c'est fin 2002 qu'arrive à échéance le mandat de M. Seillière, qui, à plusieurs reprises, a fait savoir qu'il n'entendait pas le prolonger.

C. M.

La Cour des comptes met en cause le financement des 35 heures par la Sécurité sociale

LE RAPPORT ANNUEL sur l'exécution de la loi 2000 de financement de la Sécurité sociale, que la Cour des comptes a remis mardi 18 septembre aux présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, vient apporter de l'eau au moulin des partenaires sociaux. Le Medef, en particulier, qui a décidé de se retirer des caisses de Sécurité sociale, devrait se frotter les mains. Le fait que l'Etat ait renoncé à honorer sa créance de 10 milliards de francs au titre du fonds de financement de la réforme des cotisations patronales (Forec), prévu pour financer les allégements de charges liés aux 35 heures, met la Sécurité sociale dans le rouge. Certes, selon la méthode de comptabilité encaissement-décaissement, les comptes du régime général sont excédentaires. En augmentation de 4,3 % par rapport à 1999, les ressources se sont élevées à 1 886,3 milliards de francs (287,6 milliards d'euros) en 2000. Les dépenses, qui atteignent globalement 1 865,9 milliards de francs en fin d'année, ont connu, quant à elles, une croissance modérée dans trois des quatre branches : la famille (+ 1,3 %), la vieillesse (+ 2,3 %) et les accidents du travail et maladies professionnelles (0,6 %). Seule la branche maladie affiche une progression *« très vive »* de ses dépenses (+ 6,1 %), *« deux fois plus forte que ce qui avait été fixé »* dans le cadre de l'Objectif national des dépenses d'assurance-maladie (Ondam) voté par le Parlement, souligne la Cour. L'Ondam a été dépassé de 17,3 milliards de francs. Cette situation *« provient intégralement des soins de ville »*.

Dans son ensemble néanmoins, le régime général affiche bien un solde excédentaire de 5,2 milliards de francs comme l'avait prévu la commission des comptes de la Sécurité sociale au mois de juin. Après avoir atteint l'équilibre, la « Sécu » redevient ainsi excédentaire pour la première fois depuis onze ans, retrouvant un niveau comparable à ceux enregistrés dans la seconde moitié des années quatre-vingt, *« en dépit d'une couverture insuffisante des cotisations prises en charge »*, selon la Cour.

Car en fait l'affaire du financement des 35 heures plombe les comptes du régime. Selon la méthode des « droits constatés », en effet, les comptes étaient excédentaires avant que le gouvernement renonce à faire financer par l'Etat le déficit du Forec. Mais puisque celui-ci reste finalement à la charge de la Sécurité sociale, le résultat du régime général de l'exercice 2000 affiche pour finir un déficit de 900 millions de francs.

Pour la Cour, ces résultats, obtenus alors que la croissance a été *« excellente »* et que les charges de retraites demeurent encore relativement faibles, montrent que *« l'équilibre des comptes reste à conforter »*. Pour elle, l'incident du Forec en particulier témoigne, si besoin était, de l'urgence qu'il y a à clarifier les relations financières entre l'Etat et la Sécurité sociale. La Cour qui, au-delà de l'examen des comptes du régime général, a, cette année, étudié de près le mode de financement de la Sécurité sociale et ses relations financières avec l'Etat, ne remet pas en cause la diversification qu'ont connue ses ressources depuis une vingtaine d'années. Elle qualifie au contraire d'*« évolution positive »* le double mouvement de montée en puissance des taxes (notamment de la CSG) et de baisse des cotisations assises sur les salaires. Mais les changements dans les sources de financements et leur affectation, *« changements incessants dont la justification n'est pas évidente »*, rendent le financement *« complexe, opaque et peu compréhensible »*. La création de fonds isolant soit des dépenses, soit des recettes, souligne la Cour, peut contribuer à la transparence nécessaire. *« Mais à condition que leur champ soit bien défini et que leur financement soit adapté à leur mission, stable dans le temps et assure leur équilibre »*, relève-t-elle. Ne remplissant pas pour la plupart ces conditions, et *« trop nombreux et disparates »*, les fonds actuels sont au contraire, selon elle, un élément de complexité.

La Cour attire en particulier l'attention sur la nécessité de favoriser la réalisation du plan de financement prévu du fonds de réserve des retraites afin qu'il puisse, le moment venu, jouer son rôle. Pour ce faire, il est urgent, pour la Cour, d'arrêter et de stabiliser son financement – de 20 milliards de francs aujourd'hui, celui-ci doit atteindre 1 000 milliards en 2020 – et de préciser sa politique de placement financier en tenant compte d'un niveau de risque acceptable.

Ce rapport de 630 pages devrait alimenter les débats dans les négociations sur l'avenir de la protection sociale, engagées entre le gouvernement et les partenaires sociaux dans le cadre des chantiers de la rénovation sociale lancée par Lionel Jospin début juillet.

Laetitia Van Eeckhout

A l'Assemblée nationale, Attac maintient la lutte contre la mondialisation libérale

À L'ADRESSE de ceux qui, après les attentats de New York et de Washington, pensent que la lutte des antimondialisation va marquer le pas (*Le Monde* du 14 septembre), Bernard Cassen président d'Attac-France, a lancé, lundi 17 septembre à l'Assemblée nationale : *« Oui, nous allons continuer, après avoir exprimé notre solidarité avec les victimes et le peuple américain que nous distinguons de ses dirigeants. » « Nous récusons tout amalgame entre notre combat contre la mondialisation – combat qui a été aussi le fait de nos amis américains lors du sommet de Seattle – et les événements tragiques que nous connaissons »*, a ajouté M. Cassen, qui s'exprimait à l'occasion d'une rencontre destinée à étudier la « faisabilité » de la taxe Tobin sur les transactions financières dans la zone euro. *« Non, il n'est pas indécent de se consacrer à la taxe Tobin aujourd'hui,* a renchéri René Passet, président du conseil scientifique de l'association, *dans les événements actuels, nous voyons au contraire un argument supplémentaire pour nous battre. »* A en croire l'économiste, la dette qui pèse sur le tiers-monde constitue le véritable *« terreau »* sur lequel prospère le terrorisme. *« Les moyens que le terrorisme utilise sont tout ce que nous dénonçons : l'argent sale, les paradis fiscaux favorisant les mouvements de capitaux – thème que M. Bush a refusé d'inscrire à l'ordre du jour du sommet du G8 – et les mécanismes boursiers. »*

En ce qui concerne l'apparent désaveu de James Tobin lui-même (voir *Le Monde* du 11 septembre), Attac dénonce, dans un communiqué, *« une manipulation de l'information à des fins politiciennes »* des propos de M. Tobin, et rappelle qu'aucun des « t » de son sigle (Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide au citoyen) n'évoque le Prix Nobel d'économie. Ce dernier, poursuit l'association, reste favorable à la taxe qui porte son nom, sans pour autant partager les autres objectifs d'Attac.

Autre déception pour les dirigeants d'Attac, qui avaient pourtant rencontré Laurent Fabius le 13 septembre : l'absence, à l'Assemblée, de représentants du ministère des finances ou de la Banque de France pour discuter avec les experts français, allemands et britanniques favorables à la création d'une zone Tobin en Europe. Etait présent, notamment, Heikki Patomäki, de la Nottingham Trent University, auteur d'un ouvrage récent en anglais sur la mondialisation (*Democratising Globalisation*, Zed Books).

Alain Krivine, en revanche, était là, lui dont l'abstention lors de l'un des quatre votes sur la faisabilité de la taxe Tobin au Parlement européen avait suscité de l'incompréhension dans la mouvance antimondialisation (*Le Monde* du 10 février 2000). M. Krivine a jugé que la position du gouvernement français sur la taxe Tobin n'était pas satisfaisante. Yann Galut, député (PS) du Cher, l'un des fondateurs de la coordination Attac de l'Assemblée nationale, lui a répliqué que cette position, au moins, n'était pas en retrait de la proposition de taxation des mouvements de capitaux spéculatifs que soumettra la présidence belge lors de l'Ecofin des 22 et 23 septembre, à Liège.

Nicolas Weill

Guy Loudmer condamné à dix-huit mois de prison avec sursis et à une amende de 500 000 francs

L'ANCIEN commissaire-priseur parisien Guy Loudmer a été condamné, lundi 17 septembre, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et 500 000 francs d'amende pour « *abus de confiance aggravé* » par le tribunal correctionnel de Paris dans l'affaire de la vente de la collection Bourdon, dite « *vente du siècle* ». Le parquet avait requis trois ans et demi de prison dont six mois ferme contre l'ancienne figure vedette de Drouot, qui avait effectué six mois de détention provisoire. Il était reproché à Guy Loudmer, soixante-sept ans, d'avoir détourné plusieurs dizaines de millions de francs, issus de la vente, le 25 mars 1990, de 54 toiles de maîtres de la collection des époux Bourdon, qui avaient été adjugées pour un montant record de 509 millions de francs (*Le Monde* du 28 juin).

Son fils et associé Philippe, quarante-deux ans, en fuite en Israël depuis décembre 1997, a été déclaré coupable d'abus de confiance aggravé mais dispensé de peine. Tous les autres prévenus ont été relaxés ou dispensés de peine. Parmi eux, Lucien Bourdon, quatre-vingt-douze ans, a été relaxé : il était poursuivi pour des détournements commis aux dépens d'une association de protection des animaux, d'aide à l'enfance déshéritée et aux artistes dans le besoin, qui avait été créée avec le produit de la « *vente du siècle* ». Cette association était présidée par Lucien Bourdon tandis que Guy Loudmer en était le trésorier. Maryse Frecenet, soixante-neuf ans, fictivement employée par l'association Bourdon, a été jugée coupable de recel mais dispensée de peine.

Interpol aurait lancé un mandat d'arrêt par erreur contre quatre Pakistanais

« L'organisation a été abusée par des données incomplètes », estiment leurs avocats

L'Organisation internationale de la police criminelle (Interpol) a émis, le 16 septembre 1997, une « notice rouge », un mandat d'arrêt international, contre quatre dirigeants industriels pakistanais. Selon leurs avocats, *« il y a eu, de la part d'Interpol, une défaillance claire de vérifications factuelles et juridiques »*.

LYON
de notre correspondante

L'Organisation internationale de la police criminelle (OIPC) aurait-elle commis une bavure à l'égard de quatre ressortissants pakistanais, musulmans modérés, opposés au régime des talibans et proches de l'ancien premier ministre Benazir Bhutto ? Le dossier embarrasse le siège d'Interpol, basé à Lyon.

Le 16 septembre 1997, Interpol, sur la foi de renseignements émanant du bureau central national d'Islamabad – composé non pas de fonctionnaires d'Interpol mais d'employés de l'Etat pakistanais –, avait émis une « notice rouge », un mandat d'arrêt international, ontre quatre membres de la famille Husain. Dirigeants du groupe industriel pakistanais Schön, ces quatre personnes furent accusées, un mois après le départ de Benazir Bhutto, remplacée par Muhammad Nawaz Sharif, d'avoir commis, entre 1993 et 1994, des infractions financières.

D'après le récit de leur avocat pakistanais, Me Khalid Mumtaz, ces accusations étaient destinées à les punir de leurs sympathies politiques et à les contraindre à témoigner contre le mari de Mme Bhutto, emprisonné au Pakistan. S'estimant victimes de persécutions politiques, trois d'entre eux ont décidé de quitter le Pakistan. L'un s'est installé à Dubaï, les deux autres aux Etats-Unis, où ils sont régulièrement domiciliés. Le plus âgé a hoisi de rester dans son pays.

Pendant quatre ans, l'ordre d'arrestation ne fut pas mis à exécution. Mais le 4 mai, à l'occasion d'un voyage à caractère commercial et religieux, Syed Tahir Husain, le résidant de Dubaï, a été arrêté à New Delhi par la police indienne, en vertu de la notice rouge d'Interpol. Il est resté assigné à résidence pendant quatre mois, dans l'attente d'une éventuelle mesure d'extradition vers le Pakistan. Mais les deux pays n'étant pas liés par une convention d'extradition, les autorités indiennes ont fini, en août, par le laisser regagner Dubaï. La notice rouge d'Interpol contre les quatre Husain reste en revanche toujours en vigueur

UNE « AFFAIRE POLITIQUE »

Pour les avocats de la famille Husain, Me Khalid Mumtaz et Jean-Félix Luciani, Interpol a agi sans procéder aux vérifications d'usage. Ils font valoir que la notice rouge émise par l'OIPC fait référence, pour justifier l'ordre d'arrestation, à un prétendu mandat d'arrêt régulier émis par les autorités judiciaires de Karachi, au Pakistan, le 7 juin 1997. Or, selon eux, ce document serait en fait un rapport de police n'ayant donné lieu à aucune saisine d'une quelconque juridiction ompétente au Pakistan. Les quatre membres de la famille Husain n'auraient fait l'objet d'aucun interrogatoire par un magistrat, d'aucune procédure pénale, ni d'un avis de recherche national au Pakistan. En mars 1997, la famille Husain avait bien été soupçonnée d'infractions financières, mais elle aurait conclu, au mois de juin de la même année, un accord financier avec le gouvernement pakistanais mettant fin au litige.

Pour les défenseurs de la famille Husain, Interpol s'est immiscée dans une « *affaire politique* » ontraire à l'article 3 de ses statuts, qui dispose que « *toute activité ou intervention dans des questions ou affaires présentant un caractère politique, religieux ou racial, est rigoureusement interdite à l'organisation* » et en violation de la Déclaration universelle des droits de l'homme. « *Il y a eu, de la part de l'OIPC, une défaillance claire de vérifications factuelles et juridiques* », estime Me Luciani, qui rappelle que les bureaux centraux nationaux, d'après le règlement d'Interpol, doivent « *entreprendre toute démarche appropriée en vue de s'assurer de l'exactitude et de l'actualité des informations de police qui sont communiquées par eux ou avec le consentement du secrétaire général* ».

« *Il n'existait au moment des faits aucun mandat d'arrêt valide à l'encontre des Husain, sans que cela alerte cependant l'Organisation, manifestement abusée par les données incomplètes et spartiates fournies par le bureau central d'Islamabad* », estime Me Luciani.

Depuis le mois de mai, les avocats demandent au secrétaire général d'Interpol, Ronald K. Noble, de suspendre la notice rouge et à la commission de contrôle des fichiers, de se réunir d'urgence. Les services d'Interpol leur ont répondu que la commission de contrôle des fichiers devait se réunir à partir du 3 septembre, en l'absence des parties intéressées. A ce jour, les avocats n'ont toujours pas reçu de réponse à leur requête. Cette commission, indépendante du secrétariat général d'Interpol, peut émettre des recommandations, mais la décision éventuelle de suspendre une notice rouge relève de la seule autorité du secrétaire général. Au siège d'Interpol, Ronald K. Noble n'a pas souhaité répondre à nos questions.

Sophie Landrin

Le nom de Jacques Chirac est cité dans l'affaire des faux électeurs

« Je n'ai fait qu'énoncer l'évidence », dit un témoin

POUR la première fois, le nom de Jacques Chirac est apparu, le 25 juillet, dans la procédure sur les faux électeurs du 5e arrondissement, instruite à Paris par Jean-Paul Valat et Philippe Coirre. Interrogé par les deux magistrats en qualité de témoin, l'ancien chef du bureau des élections à la mairie du 5e – de 1993 à 1999 –, Olivier Favre, a cité nommément l'ancien maire de Paris, ainsi que l'a indiqué *Libération* le 12 septembre. A la question : « *Pouvez-vous dater le début de la constitution de faux dossiers d'inscription ?* », M. Favre a répondu : « *Je pense que les faux dossiers d'inscription ont commencé dans les années 1980. L'intérêt d'une telle pratique était que la tête de liste sur le 5e passe au premier tour. Je veux parler de M. Chirac, élu depuis les années 1980 maire de Paris. Cette pratique a perduré car, aux élections suivantes, M. Chirac continuait à être tête de liste sur cet arrondissement, et ce jusqu'en 1995.* »

Maire de Paris de 1977 à 1995, Jacques Chirac avait en effet conduit la liste UDF-RPR dans le 5e en 1983 et 1989, lors des deux derniers scrutins municipaux ayant précédé son accession à la présidence de la République. Elu à chaque fois, il avait laissé le fauteuil de maire d'arrondissement à son second de liste, Jean Tiberi, lui-même étant désigné maire de Paris. En 1983 comme en 1989, les listes d'union de la droite avaient remporté les vingt arrondissements de la capitale.

Selon une source judiciaire, les déclarations de M. Favre ne sauraient constituer une mise en cause de l'actuel chef de l'Etat. Sollicité par *Le Monde* lundi 17 septembre, Olivier Favre, désormais affecté à la direction des ressources humaines de la Mairie de Paris, a indiqué ne pas avoir « *cherché à mettre en cause M. Chirac devant les magistrats* ». « *Je n'ai fait qu'énoncer l'évidence, à savoir que le système frauduleux mis en place dans le 5e avait bénéficié à M. Chirac* », affirme M. Favre. « *En revanche, j'ignore si le trucage des listes a été réalisé avec son aval* », a-t-il précisé.

« DE NOTORIÉTÉ PUBLIQUE »

Le fonctionnaire estime que le « système » mis au jour par les gendarmes avait été « *mis en place par le personnel administratif, notamment les secrétaires généraux de la mairie du 5e, sous le contrôle de certains élus de l'arrondissement, mais aussi de la mairie centrale* ». Olivier Favre affirme qu'« *il était de notoriété publique, à l'époque où il était maire de Paris, que tout devait être fait pour que M. Chirac soit élu dans un fauteuil dans le 5e. Les responsables du RPR mettaient en avant l'importance symbolique d'un tel succès, ils estimaient qu'une victoire facile de Jacques Chirac au premier tour permettrait d'insuffler une dynamique positive dans les autres arrondissements* ».

Les déclarations de M. Favre rappellent certains témoignages recueillis dans l'enquête sur les faux électeurs du 3e. Plusieurs témoins ont expliqué qu'avant les municipales de 1989, il leur avait été demandé de s'inscrire sur les listes d'arrondissements susceptibles de basculer à gauche afin d'assurer à Jacques Chirac « *le grand chelem* ». En juillet 2000, sollicité par Pierre-Alain Brossault, un militant écologiste partie civile dans la procédure, le juge Valat avait estime qu'« *aucun élément* » ne justifiait l'audition de M. Chirac dans ce dossier.

Fabrice Lhomme

► www.lemonde.fr/chirac-affaires

Devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme, une femme de 87 ans jugée pour avoir tué son mari d'un coup de fusil

Elle affirme avoir juste voulu lui faire peur lors d'une dispute mais l'arme était chargée et le coup est parti

Maria-José Pirès, 87 ans, comparaît depuis lundi 17 septembre devant la cour d'assises du Puy-de-Dôme pour avoir, en août 1996, blessé mortellement avec un fusil de chasse son mari, Albertino, alors âgé de 73 ans. La vieille dame soutient que ce n'était qu'un accident au cours d'une dispute. L'expert-psychiatre a estimé que cette femme à la *« personnalité psychorigide »* n'aurait jamais eu l'intention avérée de se servir de l'arme.

CLERMONT-FERRAND
de notre correspondant

Ce sont ses trois enfants qui ont conduit, lundi 17 septembre, la vieille dame toute vêtue de noir au palais de justice de Riom, où siège la cour d'assises du Puy-de-Dôme appelée à la juger. Car depuis ce 17 août 1996, date à laquelle Maria-José Pires, quatre-vingt-sept ans, s'est saisie d'une carabine de chasse et a tiré sur son mari Albertino, alors âgé de soixante-treize ans, le blessant mortellement, l'accusée est libre et ne comprend toujours pas pourquoi elle a à se justifier. *« Pourquoi dit-on tout ce que l'on dit ? Pourquoi raconte-t-on tous ces mensonges alors que nous étions seuls lorsque cela est arrivé ? Nous nous aimions et jamais je n'ai voulu le tuer ! »* C'est ce qu'elle a crié en portugais, sa langue natale, à l'intention du président de la cour, Joël Montcriol, qui n'a eu de cesse, minutieusement, méticuleusement, tout au long de cette première journée d'audience, de relever la moindre contradiction au détour de chacun de ses propos.

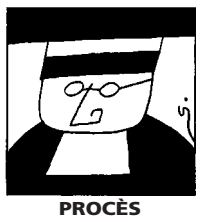

PROCÈS

Lorsque les faits ont été remémorés, celle qui, tassée par les ans, avait pris place dans le box des accusés en s'appuyant sur une canne, n'a eu aucun geste, n'a prononcé aucun mot comme si pour elle, et d'ailleurs elle l'a dit par le truchement de l'interprète, ce drame d'août 1996 ne relevait que de la fatalité. Comme si cette tragédie, dont il ne reste à ses yeux que son propre malheur, ne méritait pas que l'on s'y attarde.

Les faits n'avaient eu aucun témoin. Une altercation – une de plus car les disputes étaient fréquentes au sein du couple – avait opposé, dans leur petite maison des Martres-de-Veyre, près de Clermont-Ferrand, Maria-José à son époux Albertino. Pour une futilité, à l'avant-veille d'un départ pour le Portugal auquel elle était opposée, il y avait eu un début de bousculade et un plus tard, elle s'était emparée d'une carabine de chasse ayant appartenu à un fils décédé il y a une dizaine d'années.

Elle ne voulait que faire peur, déclare-t-elle, mais l'arme était chargée et le coup est parti, blessant grièvement Albertino, qui est mort peu après au CHU. Ce n'est qu'un accident, persiste-t-elle à dire, soutenant que l'arme lui a échappé. Les analyses balistiques ont pourtant établi formellement qu'elle a bel et bien épaulé la carabine.

Ses dénégations n'ont pas satisfait le président Montcriol qui s'est livré, avec pugnacité, à une instruction d'audience en règle comme pour faire craquer celle qui, à l'évidence, n'avait aucunement saisi la gravité de sa situation. Ce qui a donné, lundi, à ce procès un aspect parfois surréaliste tant la distance était grande entre la réalité des faits et cette accusée âgée, pressée de questions qu'elle ne les comprenait plus.

« PERSONNALITÉ PSYCHORIGIDE »

Pourtant, un psychiatre, le docteur Yves-Marie Mera, cité à la barre en qualité d'expert, a présenté Maria-José comme ayant *« une personnalité psychorigide susceptible d'évolution vers une forme de paranoïa sénile »* en mentionnant de surcroît qu'*« au vu de son âge et de son état l'incarcération ne paraît pas la meilleure réponse à son égard »*. Plus encore, l'octogénaire, selon le psychiatre, n'a jamais eu l'intention avérée de se servir de l'arme dont elle s'était saisie, ce qui pourrait cautionner la version de l'accident.

Le défenseur de l'accusée, Me Gilles-Jean Portejoie, a relevé que la carabine était certes chargée d'une cartouche, mais cela depuis des années, comme en témoignent les difficultés que les spécialistes ont eu à l'extraire après la mise à feu. Ce qui, selon lui, laisserait à penser que la vieille dame n'en connaissait pas la dangerosité.

Lundi soir, après cette première audience, la vieille dame a été prise à nouveau en charge par ses enfants. *« Si j'étais persuadé qu'elle avait voulu tuer notre père que nous adorions, je ne serais pas ici. Il ne faut pas qu'ils l'envoient en prison »*, confiait son fils en quittant avec elle le palais de justice.

Jean-Pierre Rouger

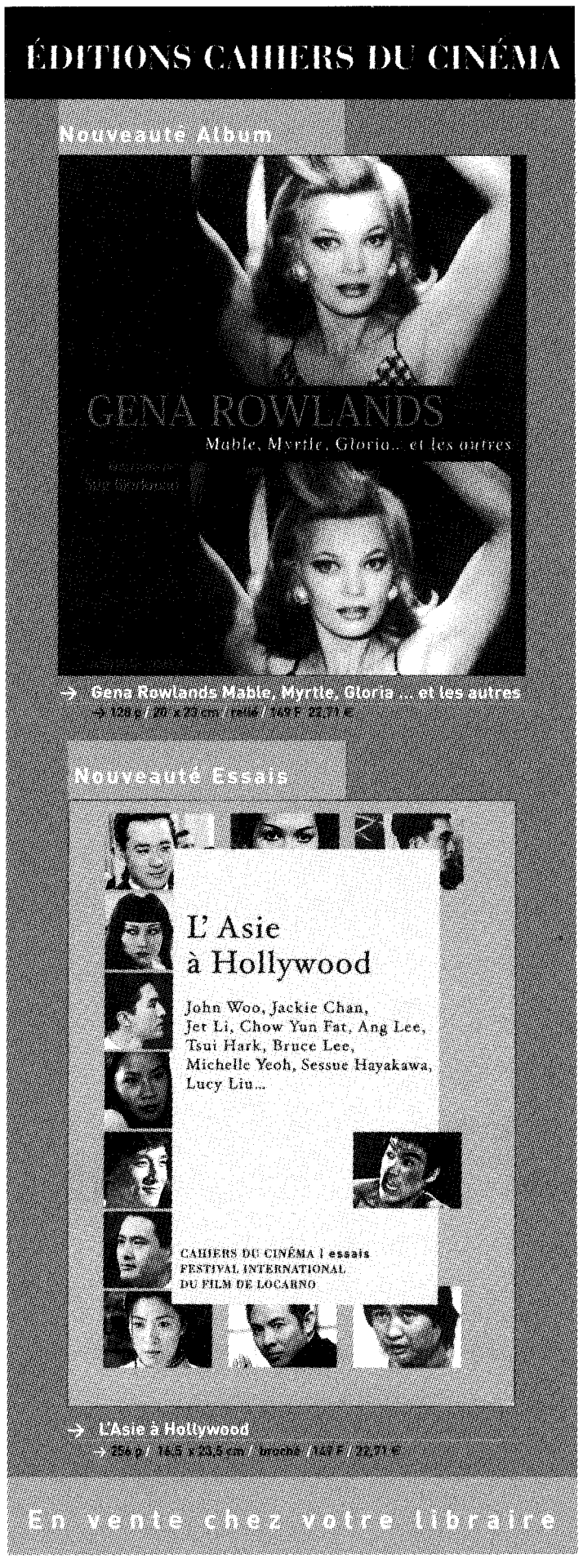

Les archives militaires ne peuvent provisoirement plus être consultées

LES ARCHIVES militaires ne peuvent plus être consultées depuis le 1er septembre. Le service historique de l'armée de terre (SHAT), installé au château de Vincennes (Val-de-Marne), a fermé ses salles aux chercheurs et au public pour des raisons *« techniques »* : en raison de la suspension anticipée, le 27 juin, du service national, les *« tâches terre à terre »*, selon l'expression du général Berlaux, ne peuvent plus être assurées. Le travail de manutention des archives était en effet réalisé par une vingtaine d'appelés diplômés d'histoire, qui effectuaient ainsi leur service national. *« La fermeture n'est que temporaire*, explique le général Michel Berlaux, chef du service, qui espère une réouverture à la fin du mois d'octobre. *Dix personnes suffiraient à assurer un service minimum. Ces postes pourraient être créés, au plus vite, fin octobre, en faisant appel aux volontaires de l'armée de terre. »*

PRÉSENCE FRANÇAISE EN ALGÉRIE

Plusieurs historiens et généalogistes, avertis par une *« lettre ouverte »* du service historique de l'armée de terre du mois de juillet, ont fait circuler sur Internet une pétition dans laquelle ils estiment que cette fermeture *« pénalisera assez rapidement les généalogistes (internautes ou non), mais aussi l'ensemble des usagers de la bibliothèque du service historique des armées (historiens, chercheurs, étudiants, etc). »* Ils demandent donc au ministre de la défense, Alain Richard, et à la ministre de la culture, Catherine Tasca, *« d'étudier le plus rapidement possible une solution plus satisfaisante afin d'envisager une réouverture de la bibliothèque dans de meilleurs délais »*.

Ces chercheurs craignent que l'état-major reporte la réouverture au printemps 2002. Ce blocage serait d'autant plus gênant que le service historique de l'armée de terre abrite la plus grande partie des archives militaires sur la présence française en Algérie, entrouvertes depuis peu. Pour Jean-Charles Jauffret, professeur d'histoire à l'Institut d'études politique d'Aix-en-Provence et spécialiste de la guerre d'Algérie, *« cette fermeture, liée à des raisons techniques, est tout à fait catastrophique. L'armée de métier se révèle incapable d'assurer un service public. Les coûts sont trop élevés »*.

Certains historiens regrettent également que les étudiants n'aient plus accès à cette salle de consultation, qui accueille en temps normal environ cent visiteurs par jour. *« La situation est d'autant plus dommageable pour ceux qui préparent une thèse,* souligne Jacques Frémeaux, professeur d'histoire contemporaine à la Sorbonne. *Ils accumulent dès maintenant un retard considérable. »* En attendant, le service historique de l'armée de terre a décidé d'accepter l'ouverture de certaines archives, sur rendez-vous, pour *« les cas les plus urgents »*.

L. La.

CORRESPONDANCE

Une lettre du laboratoire Serono

A la suite de notre article intitulé : « La justice interdit à Serono de vanter son remède contre la sclérose en plaques » (Le Monde *du 23 août), nous avons reçu du laboratoire suisse les précisions suivantes :*

Votre article risquant d'apporter une confusion dans l'esprit du public et notamment des patients souffrant des formes récurrentes de sclérose en plaques (SEP), Serono souhaite clarifier le contexte de cette action judiciaire pour concurrence déloyale conduite par le laboratoire Biogen.

L'étude dont vous faites mention est l'étude *Evidence* dont les critères ont été validés préalablement par l'agence américaine gouvernementale (Food and Drug Administration). C'est une étude comparative réalisée entre deux Interféron 1a, celui du laboratoire Serono et celui du laboratoire Biogen, prescrits à des doses et avec un mode d'administration différents. Cette étude est une procédure normale à l'enregistrement du traitement contre la SEP du laboratoire Serono aux Etats-Unis.

A ce titre, il faut noter que le jugement de la cour de justice de Genève du 16 août précise deux éléments fondamentaux : *« Serono n'a pas donné de fausses indications en affirmant que les paramètres de l'étude* Evidence *ont été approuvés par la Food and Drug Administration »* ; *« concernant l'étude* Evidence, *il apparaît, sous l'angle de la vraisemblance, qu'elle a été réalisée selon les standards usuellement appliqués et qu'elle a été supervisée par des spécialistes de haute renommée provenant de pays différents »*, et *« la cour relève, à titre préliminaire, qu'il ne lui appartient pas et qu'il ne relève pas de sa compétence de porter un jugement de valeur sur le contenu de cette étude scientifique »*.

Par-là même, la cour de justice suisse autorise le laboratoire Serono à *« remettre aux professionnels de la santé, ou à faire figurer sur son site Internet, dont l'accès sera dûment réservé aux dits professionnels, l'étude* Evidence *ou le condensé »*, et confirme ainsi les droits de Serono à communiquer les résultats complets de l'étude aux professionnels de santé, seuls habilités à en mesurer les résultats, comme le souligne l'article du *Monde*.

M. Kouchner met fin au « fichage ethnique » dans les hôpitaux guyanais

AU PREMIER jour de sa visite en Guyane, lundi 17 septembre, le ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, a qualifié de *« scandaleux »* le fait que les dossiers médicaux du centre hospitalier de Cayenne mentionne un *« complément d'identité »* indiquant *« l'origine bio-ethnique »* du patient : *« chinois, créole, européen, hindou, Hmong, indien, noir marron ou autre »*. Selon le quotidien *France Guyane*, ces indications, contraires à la loi, sont portées depuis plus de cinq ans par des secrétaires ou des médecins, sans aucun contrôle de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). *« Nous allons mettre fin tout de suite à cette pratique »*, a indiqué M. Kouchner. Ce dernier a également annoncé un *« plan de renforcement du système de santé »*, qui prévoit une aide de 100 millions de francs pour le centre hospitalier de Cayenne, la définition avant la fin de l'année d'un calendrier de reconstruction ou de réhabilitation des centres de santé, et le remboursement des médicaments antipaludéens. – (*Corresp.*)

Mme Guigou pourrait être candidate aux législatives en Seine-Saint-Denis

LA MINISTRE de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, a jugé *« très intéressante »*, lundi 17 septembre, l'idée de se présenter en Seine-Saint-Denis aux prochaines élections législatives. Gilbert Roger, maire de Bondy, dans la 9e circonscription de ce département, a proposé la candidature de la ministre après la décision de Véronique Neiertz, députée socialiste sortante, de ne pas briguer un nouveau mandat. Mme Guigou, qui avait récemment annoncé son intention de renoncer à se présenter dans le Vaucluse, a précisé qu'elle ferait connaître sa réponse *« très rapidement »*. Le maire (RPR) du Raincy (Seine-Saint-Denis), Eric Raoult, a affirmé, lundi, que cette *« annonce de candidature »* était *« déplacée »*. *« N'ayant pu s'accrocher au pont d'Avignon, Madame Guigou prépare son "opération sauvetage" en banlieue : c'est "SOS ministres" »*, a-t-il déclaré.

DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : Jacques Chirac l'emporterait nettement sur Lionel Jospin au second tour de la présidentielle**, selon la dernière enquête de CSA pour BFM et *Libération* (du 18 septembre), réalisé les 11 et 12 septembre auprès d'un échantillon de 1 000 personnes. Comme en juillet, le chef de l'Etat est crédité de 53 % des intentions de vote, contre 47 % au premier ministre. Au premier tour, M. Chirac obtiendrait 26 % (- 4 points) contre 24 % (- 2) à M. Jospin. Avec 9 % (+ 3), Jean-Pierre Chevènement (MDC) obtient la troisième place, devant Jean-Marie Le Pen (FN), crédité de 8 % (+1), et Arlette Laguiller 7 % (sans changement). Viennent ensuite François Bayrou (UDF) et Alain Madelin (DL), qui progressent chacun d'un point, à égalité avec Robert Hue (PCF), crédité de 6 % (- 1).

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Rouen a prononcé, lundi 17 septembre, deux peines de 18 mois et six mois de prison avec sursis à l'encontre de deux des dix conducteurs** poursuivis dans le cadre du carambolage de l'A13, qui avait fait 12 morts et 94 blessés, le 29 septembre 1997, à hauteur de Bourg-Achard (Eure). Les autres prévenus ont été condamnés à des peines de suspension du permis de conduire allant de 2 à 6 mois assorties d'une amende variant de 4 000 à 7 000 francs. Le parquet avait fait appel de huit condamnations prononcées, le 4 septembre 2000 par le tribunal correctionnel de Bernay, et deux conducteurs condamnés avaient fait appel de leur propre initiative.

■ **Le procès en appel de deux skinheads accusés d'avoir empoisonné au Havre, en 1990, James Dindoyal, un jeune Mauricien** de vingt-quatre ans, avec un mélange de bière et de produits toxiques, s'est ouvert, lundi 17 septembre, à Evreux devant la cour d'assises de l'Eure. En première instance, Régis Kerhuel, trente-six ans, et Joël Giraud, trente-trois ans, avaient été condamnés à vingt ans de réclusion criminelle, le 21 octobre 2000, par la cour d'assises de la Seine-Maritime (*Le Monde* du 24 octobre 2000). Les deux hommes, qui ont fait appel de ce verdict, reconnaissent leur appartenance au mouvement skinhead à l'époque mais rejettent toute responsabilité dans le décès du jeune homme.

■ **DROGUE : trois trafiquants présumés de crack ont été interpellés à Paris au cours du week-end et écroués**. Une cinquantaine de galettes de crack, puissant dérivé de la cocaïne, ont été saisies. Les trois hommes auraient alimenté le trafic de la place Stalingrad, dans le 19e arrondissement de Paris.

■ **IMMIGRATION : Mgr Jacques Gaillot a affirmé, lundi 17 septembre, être *« scandalisé »* par la situation de la centaine de sans-papiers** et demandeurs d'asile qui campent, depuis le 24 août, devant un bâtiment de la préfecture à Lyon pour réclamer la régularisation de leur situation. *« Je suis scandalisé de voir la manière dont ils sont obligés de vivre, de survivre, sur des matelas, dans le froid, la pluie, avec des familles et des enfants »*. Originaires d'Europe de l'Est et d'Algérie, ces familles réclament un hébergement stable, du travail et l'avancée de leurs dossiers.

■ **LOGEMENT : la secrétaire d'Etat au logement, Marie-Noëlle Lienemann, a plaidé**, lundi 17 septembre, à Dijon, pour un retour à la *« gestion de proximité »* de l'habitat social, avec en particulier une présence accrue de gardiens d'immeubles. *« Il faut remettre des gardiens dans les immeubles »*, a-t-elle souligné à l'occasion d'une visite dans le quartier des Grésilles. Elle a annoncé la prochaine transmission au Conseil d'Etat d'un décret rendant obligatoire la présence d'un gardien pour cent logements en zone urbaine sensible (ZUS) dès l'année 2002.

■ **ACCIDENTS DU TRAVAIL : l'Union syndicale des médecins de centres de santé (UCMCS) s'est jointe à l'appel à manifester le 29 septembre**, lancé par la Fédération national des accidentés du travail et des handicapés (Fnath) et l'Association nationale de défense des victimes de l'amiante (Andeva), et soutenu par la Fédération des mutuelles de France. La manifestation a notamment pour but d'obtenir la réparation intégrale des accidentés du travail (*Le Monde* 18 septembre).

La police recherche un homme suspecté du crime de l'Insead

UN TÉMOIN aperçu le jour de l'assassinat de Marcel Bénard, le chef de la sécurité de l'Institut européen d'administration des affaires (Insead), est activement recherché par la brigade criminelle de la direction régionale de la police judiciaire (DRPJ) de Versailles (*Le Monde* du 31 août). L'homme, un ancien vigile de quarante-huit ans, a été reconnu le 28 août, le jour du crime, par plusieurs témoins près du bureau de Marcel Bénard, où il n'avait *« rien à faire »*, a indiqué la police.

Le corps du responsable de la sécurité de cette grande école internationale avait été retrouvé dans son bureau, à Fontainebleau (Seine-et-Marne), lardé de trois coups de couteau. Engagé en 1991, le vigile avait été licencié par la victime en 1998, et le licenciement avait été *« difficile »*. L'homme, qui a disparu depuis, a de la famille dans l'Orne, qui ne l'a pas vu depuis vingt ans. Il vit dans un camping-car, ne touche pas le RMI et n'a laissé aucune trace – son numéro de sécurité sociale est introuvable. Il n'était pas connu des services de police.

La pêche à pied, au péril de la pollution du littoral

Avec les grandes marées d'équinoxe, les amateurs de moules et de palourdes vont arpenter les côtes de Bretagne et de Normandie, parfois sans se soucier des arrêtés d'interdiction. Plusieurs sources de contamination peuvent toucher les coquillages

ROUEN
de notre correspondant

Les amateurs de pêche à pied ont attendu avec impatience les grandes marées d'équinoxe, mardi 18 septembre avec un coefficient de 113, puis mercredi 19 avec un coefficient de 115. Appelées par les spécialistes marées de vive-eau d'équinoxe, elles offrent une amplitude particulièrement importante. A marée haute, la houle attaque la bande littorale, affleure les digues et les quais dans les ports. A marée basse, l'estran se découvre sur plusieurs centaines de mètres, laissant le champ libre aux pêcheurs armés d'épuisettes, de couteaux, de seaux et de besaces.

Cette activité de loisirs s'apparente à une cueillette, pratiquée par des habitants du littoral, des vacanciers et même des touristes de passage. Toutes les côtes qui bénéficient de marées à forte amplitude, l'Atlantique et la Manche, sur le littoral français, respectent cette tradition d'une pêche qui ne doit pas donner lieu, en principe, à un quelconque commerce. Malheureusement, ce loisir solidement ancré dans les cultures locales, avec ses rites, ses petits secrets, ses histoires parfois fantastiques de pêche miraculeuse, est victime de la détérioration de la qualité des eaux du littoral.

En Bretagne, des dizaines de kilomètres de côtes sont interdites, en raison de la prolifération d'un plancton, le dinophysis : il rend inconsommables les coquillages qui s'en nourrissent *(lire ci-dessous)*. En Haute-Normandie, la côte d'Albâtre est régulièrement touchée. Alertées par l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), qui procède aux contrôles, la préfecture et la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (Ddass) de Seine-Maritime sont régulièrement contraintes de prendre des arrêtés d'interdiction de ramassage des coquillages, en raison de la prolifération de ce phytoplancton. Concentré par les mollusques, il produit une toxine diarrhéique. Les interdictions tombent le plus souvent à la fin du printemps et au début de l'automne, mais sont toujours provisoires. Sauf pour les vingt kilomètres de côtes qui vont du Havre au cap d'Antifer. L'arrêté du préfet, pour cette portion du littoral, date du 1er juillet 1998. A la Ddass de Seine-Maritime, on est formel : *« La qualité de l'eau nous oblige à maintenir une interdiction permanente »*. Les mairies du littoral doivent donc publier l'arrêté préfectoral sur les lieux publics. L'information est renforcée sur les plages par une affichette : une moule barrée d'une croix rouge et un avertissement en plusieurs langues : *« Pour votre santé, ne consommez pas les moules. »* A quelques jours de la marée de vive-eau, qui pourrait attirer une foule de pêcheurs à pied occasionnels, l'heure n'était pas pour autant, pendant le week-end, à la mobilisation.

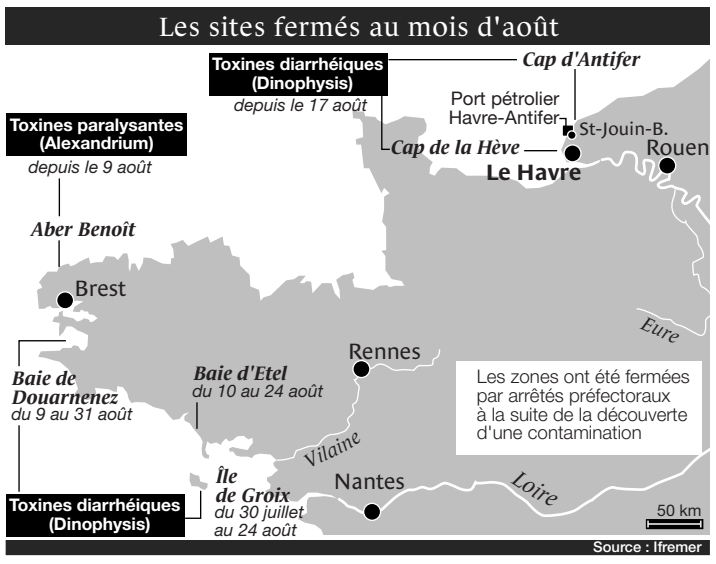

TOUCHÉS PAR LE DINOPHYSIS

Rémy Chicot est le maire de Saint-Jouin-Bruneval, au nord du Havre. Le terminal pétrolier d'Antifer est sur le territoire de sa commune. L'élu est préoccupé non seulement par l'état sanitaire des coquillages, mais aussi par un pan de falaise qui menace de s'effondrer. Il refuse toutefois d'affoler les amateurs : *« Les gens partent dans les rochers, à deux kilomètres. On ne sait pas ce qu'ils ramassent. Un arrêté, ça n'arrête personne. Mais il n'est pas trop mal respecté. D'ailleurs, je me demande jusqu'à quel point les gens ne se sont pas habitués aux interdictions. »*

Les élus locaux ne sont pas les seuls à être vigilants. Chaque année, la Ddass de Seine-Maritime réactive ce qu'elle appelle le réseau *« Dia-moule »*, terme évocateur des conséquences d'une consommation de coquillages touchés par le dinophysis. Tous les médecins et pharmaciens de la côte sont invités à signaler une éventuelle épidémie de diarrhée. Pharmacien à Fécamp, Olivier Colboc se souvient d'un dimanche de garde de l'été 1993, où des malades s'étaient précipités à son officine avec la même prescription. *« Il y avait la queue devant le magasin. Nous avons prévenu la Ddass. Une rapide enquête et des prélèvements nous ont révélé une intoxication par les moules ramassées sur la plage. »*

Depuis, aucune alerte n'a été constatée, malgré la pollution. Georges, soixante-dix-neuf ans, ancien maçon au Havre, n'a pas attendu les arrêtés pour se méfier des moules. Equipé d'une épuisette faite main, *« pour bien glisser sous les rochers »*, avec un filet rabatteur bardé de perles de colliers d'enfant *« pour faire reculer le gibier »*, il ne pêche que des crustacés. *« Ça fait vingt ans que ça dure »*, se plaint-il en regrettant l'époque où *« tout le monde avait son petit coin »*. Maintenant, il descend à la plage d'Antifer tous les quinze jours, en fonction des marées, et ramasse du bouquet, des étrilles. Récemment, il en a rapporté 700 grammes, *« à congeler pour les fêtes de fin d'année »*.

Alors que l'heure de la basse mer approche, un groupe de jeunes descend vers les premiers rochers qui se découvrent, seaux de plastique à la main. Georges sourit : *« Maintenant, tout le monde descend en forte marée et ils s'imaginent que ça va tomber tout seul. »*

LA THÉORIE DES MOIS EN « R »

Quelques kilomètres plus loin, François et Marcel, deux autres habitués de la pêche, fouillent entre les algues. Leur pêche : des moules, méticuleusement sélectionnées. L'arrêté ? *« Il est sûrement levé. Mais il faut au moins trois semaines pour que ça redescende ici. »* Ils préfèrent s'en tenir à la règle des mois en « r », de septembre à avril, mois où la température est plus basse et l'eau moins riche en plancton. *« Seulement un dicton »*, reconnaît François, qui assure n'avoir jamais été malade.

Equipée de gros bidons, une famille vient puiser de l'eau de mer pour son aquarium, sans appréhension sur sa qualité. *« Attention, prudence avec la théorie des mois en* « r ». *L'écart de température entre août et septembre est très faible »*, avertit Olivier Colboc. Le pharmacien fécampois ne veut pas pour autant tomber dans le cas de figure d'un principe de précaution absolue, qui reviendrait à se méfier de tout. Lui-même pratique la pêche à pied dans un secteur qu'il connaît bien. *« Il ne faut pas noircir le tableau, et se renseigner. Si les contrôles ont été faits, on peut avoir confiance. »*

Etienne Banzet

La multiplication des planctons reste mystérieuse aux yeux des scientifiques

L'INSTITUT français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer) contrôle depuis 1984 la prolifération de toxines dans l'eau de mer et les coquillages. Le Réseau de surveillance du phytoplancton et des phytotoxines (Rephy), qui en dépend, constate à la fois l'augmentation de la fréquence et l'expansion géographique de ces efflorescences nocives, en France mais également dans toute l'Europe. Sur le littoral national, le total des interdictions par arrêté administratif, à la suite d'une contamination, atteint plus de 500 jours par an.

Les scientifiques constatent, en outre, la multiplication des planctons qui sécrètent ces toxines. La dinophysis, responsable de diarrhée chez l'homme, semble avoir toujours existé sur nos côtes durant l'été, justifiant probablement l'empirique règle des mois en « r ». Mais *« son extension est une réalité »*, assurait une étude du Rephy menée, entre 1984 et 1995, jusqu'en Corse. *« On assiste aujourd'hui à une stabilisation géographique,* corrige, six ans plus tard, Catherine Belin, coordinatrice du Rephy. *Mais certaines zones concernées se retrouvent envahies chaque année. »*

D'autres espèces ont proliféré plus récemment et dans des conditions encore mystérieuses. L'alexandrium, aux pouvoirs paralysants, a été repérée dans les années 1980 en Bretagne. Elle est devenue une triste rengaine dans les abers du Finistère, en baie de Morlaix ou dans l'estuaire de la Rance. Elle continue à s'étendre, et des efflorescences, ou *blooms* dans le jargon, ont été constatées jusqu'en Méditerranée, dans l'étang de Thau en 1998 et dans la rade de Toulon en 2000.

DES TROUBLES INQUIÉTANTS

Les symptômes restent souvent de simples fourmillements, des vertiges et des nausées. *« Si l'intoxication est forte, la paralysie et les troubles respiratoires qui s'ensuivent peuvent être mortels »*, estime cependant l'Ifremer.

La pseudo-nitzchia, qui produit une toxine amnésiante, a, elle, connu une mystérieuse prolifération depuis 2000. Elle provoque des maux de tête. *« Dans les cas plus graves, il apparaît une perte de mémoire, des altérations de la conscience et parfois des convulsions et un coma »*, prévient l'Ifremer. Il faut ajouter encore à la liste le gymnodinium mikimotoi, responsable de la mortalité directe des poissons, des crustacés et des coquillages. Un important épisode de contamination avait été notamment observé en 1995.

La multiplication des toxines dans certaines zones et dans certaines situations climatiques reste mystérieuse. Mais, à mesure que la recherche progresse, la pollution s'avère jouer un rôle, même si aucune étude n'établit encore catégoriquement le lien. Les scientifiques constatent la vulnérabilité particulière des zones côtières fermées (estuaires, golfes, baies, ports) où se déversent des eaux douces, au contenu parfois douteux. *« Les apports en nutriments font partie des éléments qui peuvent favoriser l'efflorescence »*, estime Catherine Belin.

ARRÊTÉS PEU DISSUASIFS

Faute de savoir agir sur la source de ces envahissements ou de trouver un remède à leur toxicité, la solution reste donc d'interdire la pêche à pied en cas de *bloom*. Mais les arrêtés préfectoraux, les pancartes sur les plages ou les affichages en mairie ne dissuadent pas toujours les amateurs (les professionnels se conforment, eux, aux interdictions de commercialiser). L'information reste souvent insuffisante et son interprétation incertaine, entre simple recommandation et prohibition.

Le flou est identique pour le risque bactériologique, comme les coliformes fécaux. Le Réseau de surveillance microbiologique (REMI), dépendant également de l'Ifremer, signale régulièrement des épisodes de contamination des coquillages, essentiellement occasionnés par les débordements de stations d'épuration côtières. Le respect des arrêtés d'interdiction qui s'ensuivent laisse également à désirer. Aucune intoxication mortelle n'a été à ce jour diagnostiquée en France, du fait des toxines ou des bactéries. Ce qui explique sans doute l'absence de coercition. Comme l'explique Catherine Belin : *« Les coquillages, c'est comme les champignons : comment interdire aux gens d'aller les chercher ? »*

Benoît Hopquin

Total englué dans les déchets de l'« Erika »

LORS D'UNE CONFÉRENCE de presse à Donges (Loire-Atlantique), les responsables de la société Total ont expliqué les raisons des difficultés rencontrées dans le traitement des 210 000 tonnes de déchets et des 60 000 tonnes de ballast laissés par la marée noire de l'*Erika*, en décembre 1999. L'énorme machine mise en place en avril, qui est un prototype réalisé par l'entreprise Brézillon (filiale du groupe Bouygues), n'a pour l'instant réussi qu'à nettoyer 12 000 tonnes de déchets. Son arrêt serait dû aux *« vases alluvionnaires très liquides et chargées en hydrocarbures »*. Néanmoins, Total s'engage à tenir l'objectif de la fin de 2002 pour un nettoyage complet des plages. Il devrait en coûter 200 millions de francs.

Par ailleurs, la Confédération maritime a déposé une requête auprès du tribunal administratif de Nantes pour demander la nomination d'un expert afin de dresser *« un état des lieux »* des procédures d'indemnisation des victimes de la marée noire de l'*Erika*. – *(Corresp.)*

Une assemblée pour les pays de Savoie

LES DEUX CONSEILS généraux de Savoie et de Haute-Savoie ont approuvé, lundi 17 septembre, la création et les statuts de l'assemblée des pays de Savoie (APS), dont le siège sera à Chambéry. Cette nouvelle structure de coopération interdépartementale, dont sont membres les 71 conseillers généraux des deux départements, a le statut d'un établissement public doté de l'autonomie budgétaire.

Les deux conseils généraux devraient transférer à l'APS plusieurs dossiers d'intérêt interdépartemental, représentant environ 30 millions de francs de dépenses. Le budget primitif du département de la Savoie atteint 2,1 milliards en 2001 et celui de la Haute-Savoie 2,7 milliards. Dès la première réunion, l'APS a demandé au gouvernement le respect du calendrier sur la mise en place du ferroutage. A la conférence franco-italienne des Alpes du 28 janvier, les deux États s'étaient engagés pour le *« début d'un service d'autoroute ferroviaire »* entre 2002 et 2006. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **CHARENTE-MARITIME : la ville de La Rochelle** consacre la semaine du 17 au 23 septembre à une opération destinée à réduire la circulation dans le centre-ville. Les 300 *« pilotes-cobayes »*, qui ont passé un *« contrat citoyen »* avec la municipalité, s'engagent à laisser toute la semaine leur voiture aux portes du centre-ville. Deux parkings gratuits sont mis à leur disposition et une navette gratuite, qui fonctionne en rotation continue, les achemine en centre-ville.

■ **CÔTES-D'ARMOR : environ 900 personnes se sont rassemblées,** dimanche 16 septembre, à Hillion, près de Saint-Brieuc, pour protester contre la prolifération des algues vertes, qui se développent depuis trente ans sur certaines côtes bretonnes sous l'effet des nitrates.

■ **NORD : une quarantaine de militants de la Confédération paysanne et des Verts** ont mené une opération d'arrachage de betteraves transgéniques, samedi 15 septembre, à Avelin.

■ **VIENNE : la médaille d'or du concours européen « Entente florale »** a été décernée à la ville de Limoges. Huit autres villes européennes étaient candidates devant le jury international, qui était réuni, samedi 15 septembre à Ennis, en Irlande.

■ **INCENDIES : les feux ont détruit 16 000 hectares** de forêt et de garrigues dans le sud de la France depuis le début de l'année. Les responsables de la Sécurité civile estiment qu'il s'agit d'*« un excellent résultat »*, en baisse par rapport aux années précédentes.

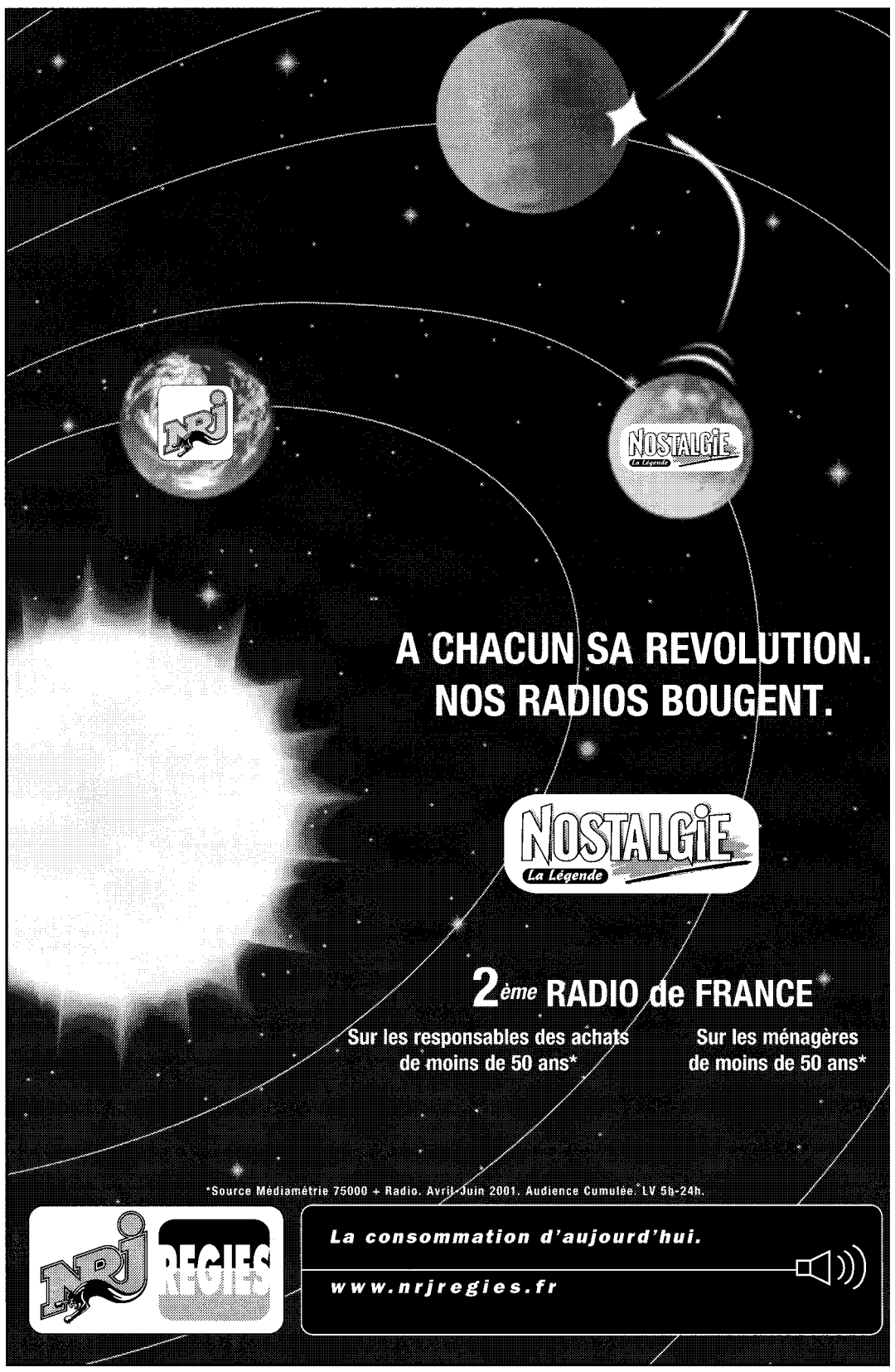

COMMERCE **Après quinze ans de discussions, la Chine et ses partenaires commerciaux sont parvenus à un accord, lundi 17 septembre, pour que Pékin adhère formellement à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) au début de 2002, après la conférence qui doit se tenir à Doha (Qatar) en novembre. ● LES ENTREPRISES CHINOISES concernées dans les secteurs stratégiques (télécommunications, transports, énergie…) se réorganisent rapidement et tentent d'atteindre une taille critique internationale en multipliant les fusions. ● LE POUVOIR politique hésite souvent à aller jusqu'à la privatisation. ● LES TÉLÉCOMMUNICATIONS constituent le meilleur exemple de cette ambiguïté. ● TAÏWAN, qui doit également adhérer à l'OMC, continue d'être mise au ban par Pékin, qui multiplie les pressions sur les entreprises pour qu'elles limitent leurs relations avec les dirigeants de l'île.**

Les entreprises chinoises se préparent au choc de l'OMC

Selon un accord intervenu lundi 17 septembre, Pékin adhérera prochainement à l'Organisation mondiale du commerce. Les sociétés concernées fusionnent et se restructurent, mais le gouvernement hésite à les privatiser

PÉKIN
de notre correspondant

Branle-bas de combat dans l'industrie chinoise ! A mesure que s'égrène le compte à rebours de l'entrée de la Chine dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), (*lire ci-dessous*), la fébrilité s'empare des secteurs les plus exposés à la concurrence étrangère. Bien sûr, il faut faire la part des choses. Le péril d'un capital étranger subvertissant l'économie de l'« Empire du milieu » est plus imaginaire que réel. Ou, plus précisément, il est savamment mis en scène, voire dramatisé par le gouvernement lui-même, afin de forcer des restructurations qui s'enlisaient jusque-là dans les pesanteurs sociales ou bureaucratiques.

Pour l'heure, le grand toilettage pré-OMC relève plus du jeu de Meccano que d'une refonte radicale. En fait, une distinction s'impose. La mutation est spectaculaire si l'on braque le projecteur sur un secteur privé en plein essor au point de représenter autour de la moitié du PIB. Mais le bilan est plus mitigé sur le terrain de la réforme des entreprises d'Etat.

Dans les secteurs dits « stratégiques » (télécommunications, énergie, transports...), la politique officielle n'est en effet pas la privatisation mais plutôt la « restructuration », processus purement technique visant à doper la rentabilité de ces firmes publiques en les frottant au jeu du marché – la concurrence sans véritable transfert de propriété. Cette réforme comporte d'abord la consolidation de paysages industriels souvent éclatés autour de conglomérats bénéficiant d'économies d'échelle ; ensuite, un appel massif aux marchés financiers.

Le premier volet donne lieu au redécoupage hardi du périmètre de chaque industrie. Dans le secteur minier, on projette ainsi de fusionner les 340 000 petites mines, peu rentables et enchâssées dans les féodalités locales, en *« un ou deux »* groupes de grande taille et *« cinq ou six »* de taille moyenne. Dans l'aviation civile, le but est de regrouper les dix principales compagnies en trois géants de l'air (Air China, China Eastern, et China Southern). Dans l'automobile, le même jeu des fusions et acquisitions au sein de la masse des 10 000 constructeurs devra nourrir la puissance de trois conglomérats (First Automotive Works, Dongfeng et Shanghaï Automotive Industry) susceptibles de résister à la baisse des droits de douane sur les importations.

Dans le pétrole, trois fleurons (PetroChina, Sinopec et CNOOC) dominent désormais le marché à l'issue d'un implacable processus de mise sous tutelle – *via* le blocage administratif des prix à la pompe – des 60 000 stations-service indépendantes qui opéraient jusqu'alors. L'objectif est clairement de verrouiller le marché avant l'arrivée des multinationales étrangères. Dans les télécommunications, la stratégie est identique – conglomérats nationaux et capital étranger confiné à la marge – à la différence près que l'on partait d'une situation de monopole et non d'un paysage éclaté *(lire ci-dessous)*.

Dans la seule année 2000, la Chine aura ainsi connu un total de 470 fusions et acquisitions pour un montant de 45 milliards de dollars, soit 12 % des opérations de ce type en Asie. L'emploi souffre sévèrement de ces restructurations. Le géant pétrolier Sinopec va par exemple supprimer en cinq ans 20 % de ses effectifs (100 000 sur 500 000) et son rival PetroChina 10 % (50 000 sur 500 000). Au total, la Chine a perdu, entre 1995 et 1999, 20 millions d'emplois dans l'industrie (le nombre d'emplois est passé de 110 millions à 90 millions).

Cela n'est toutefois pas jugé suffisant par les partisans d'une accélération de la réforme. Ces derniers craignent en particulier que les fusions et acquisitions ne soient que des opérations cosmétiques de reconfiguration des périmètres, laissant intacts les maux structurels de l'ancienne économie (endettement, surcapacités, mauvaise gestion, sureffectifs). De fait, en dépit des instructions centrales, la loi sur les faillites est insuffisamment appliquée sur le terrain par les autorités locales, soucieuses avant tout de paix sociale. Aussi est-ce en partie un jeu d'écritures qui permet aux firmes d'Etat d'afficher un bond spectaculaire – 140 % ! – de leurs profits entre 1999 et 2000. Outre que le secteur des hydrocarbures génère plus de la moitié de ces nouveaux profits (prix du pétrole oblige), l'allégement des charges financières *via* une baisse des taux d'intérêt et, surtout, la titrisation partielle de leur dettes bancaires a considérablement soulagé la pression.

> La Chine a perdu, entre 1995 et 1999, 20 millions d'emplois dans l'industrie

Ce ravalement de façade permet néanmoins aux nouveaux fleurons de faire bonne figure auprès des investisseurs. Car leur obsession – c'est le deuxième volet de la réforme – est de séduire les Bourses afin de financer la coûteuse modernisation de leur outil industriel. En 2000, 17,1 milliards de dollars ont été levés sur les deux places chinoises de Shanghaï et Shenzhen et 18,6 milliards sur les places extérieures, principalement Hongkong et New York. Ces dernières font l'objet de toutes les convoitises. Puissamment assistées par les grandes banques d'investissements internationales (Goldman Sachs, Morgan Stanley, Merril Lynch, UBS Warburg...), les firmes d'Etat chinoises ont commencé à mettre sur le marché étranger une (petite) partie de leur capital : Unicom, China Mobile, Sinopec, PetroChina. Ce devrait bientôt être au tour de China Telecom et de la Banque de Chine.

Mais, là encore, le chemin de la réforme reste ardu. Ces firmes d'Etat vont quêter auprès de ces investisseurs des fonds et de l'expertise – c'est flagrant dans le pétrole – mais leur ralliement à la culture de « gouvernement d'entreprise » est loin d'être acquis. Derrière la vitrine scintillante de PetroChina, il y a par exemple la maison mère China National Petroleum Corp. (CNPC), archétype de l'ancien système et qui captera une partie des profits. Les étrangers actionnaires minoritaires n'en sauront pas grand-chose et, de toute manière, ils ne disposent d'aucun pouvoir. Le conseil d'administration ? Une idée encore neuve en Chine. Là est la limite du grand chambardement pré-OMC.

Frédéric Bobin

La sixième puissance économique mondiale

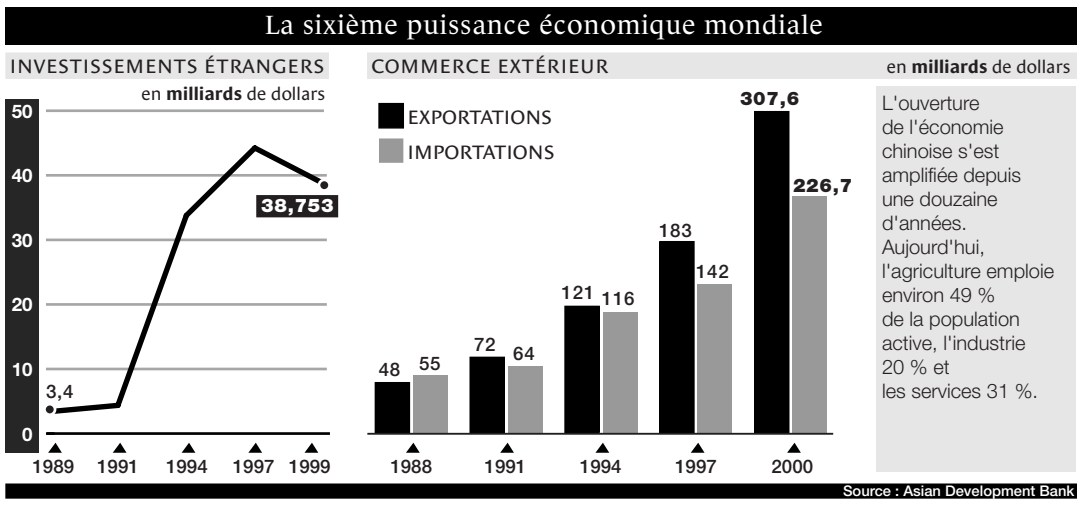

Source : Asian Development Bank

« Un immense marché ouvert à tous les pays du monde »

GENÈVE
de notre correspondant

La dix-huitième session du groupe de travail sur l'accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) aura été la bonne. Au bout de près de quinze ans d'âpres tractations, la Chine et ses futurs partenaires de l'OMC ont finalement conclu, lundi 17 septembre, les négociations ouvrant la voie à l'adhésion de Pékin à l'organisation.

Consignés dans un document de quelque 900 pages, les engagements pris de part et d'autre devront encore être soumis à l'approbation formelle des 142 membres de l'OMC, soit lors d'une prochaine réunion du conseil général à Genève, soit au cours de la conférence ministérielle prévue du 9 au 13 novembre à Doha, au Qatar. Une fois cette formalité remplie, il appartiendra à Pékin de ratifier les accords pour devenir trente jours plus tard membre à part entière de l'OMC, probablement au début de 2002. Pékin devra alors permettre une concurrence accrue et faciliter l'entrée de capitaux étrangers dans des secteurs-clés comme les télécommunications, l'automobile, la banque, l'assurance, l'agriculture, la distribution.

« Avec la Chine en son sein, l'OMC va accomplir un grand pas vers l'universalité », a déclaré son directeur général, Mike Moore. Parmi une trentaine de candidats, la Russie reste la dernière grande puissance encore à l'écart, aux côtés de pays comme l'Arabie saoudite, l'Algérie, l'Iran.

« UN ÉVÉNEMENT HISTORIQUE »

Malgré les circonstances, Washington a tenu à saluer le *« succès »* de ces négociations dans une brève déclaration : *« L'accession de la Chine* [à l'OMC] *bénéficiera aux Etats-Unis, à la Chine et à l'économie globale. (...) En ce moment de profonde tristesse nationale, combinée à la détermination et à la résolution de défaire la menace mortelle du terrorisme, le gouvernement des Etats-Unis ne négligera pas ses autres intérêts. La décision de cette semaine à propos de l'entrée de la Chine à l'OMC en témoigne. »* Echange de bons procédés, le négociateur chinois et vice-ministre du commerce, Long Yongtu, a *« remercié spécialement »* les membres de la délégation américaine d'être restés à Genève et d'avoir apporté *« une importante contribution »* à la réussite des travaux.

M. Long a relevé que, pour son pays, il s'agissait de *« la seconde grande nouvelle de cette année, après l'attribution des Jeux olympiques à Pékin »*. Devant le groupe de travail, il s'est ouvertement félicité de cet *« événement historique, qui va amener un pays comptant le quart de l'humanité dans le système commercial multilatéral »*. Passant en revue les efforts accomplis pour préparer le terrain, il a rappelé que l'adhésion de la Chine à l'OMC est *« une décision stratégique, conforme à la politique de réforme et d'ouverture du gouvernement, et à son objectif d'établir une économie de marché socialiste »*. A la question de savoir si l'accession de la Chine à l'OMC signifiait la fin du système communiste, M. Long s'est contenté de répondre avec un sourire : *« Je suis un négociateur commercial, pas un politicien. »*

M. Long s'est efforcé de rassurer les futurs partenaires de la Chine, en particulier l'Inde et d'autres pays asiatiques qui craignent la concurrence des produits chinois bon marché. *« Tout le monde sera gagnant. Le grand potentiel du marché chinois sera graduellement transformé en pouvoir d'achat, et nous offrirons un immense marché ouvert à tous les pays du monde »*, a-t-il affirmé.

Avec l'entrée de la Chine, une nouvelle donne se met en place à l'OMC. Conséquence immédiate, Taïwan, dont le dossier est déjà bouclé depuis mai 1999, va suivre dans la foulée, selon un accord informel remontant à 1992. Autrement dit, la Chine aura bientôt quatre pieds dans l'OMC, avec Hongkong depuis 1986, Macao depuis 1991, Pékin prochainement sous l'appellation de République populaire de Chine et finalement Taïwan, sous le nom de Taïpeh chinois...

Jean-Claude Buhrer

Les firmes étrangères coupables de « péché taïwanais » s'exposent aux représailles

PÉKIN
de notre correspondant

Gare aux illusions ! Les optimistes qui pensent que l'insertion de la Chine dans la globalisation par le canal de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) contribuera à dépolitiser son approche des affaires seraient bien inspirés d'examiner quelques récents incidents. Début septembre, le quotidien *Asian Wall Street Journal* révélait que la banque d'investissement Crédit suisse First Boston (CSFB) venait d'être écartée de la prochaine émission publique de 10 milliards d'actions par China Unicom, le deuxième opérateur de télécommunications chinois. Le gouvernement de Pékin lui reproche d'avoir associé des officiels de Taïwan, dont le ministre des finances Yen Ching-chang, à une tournée à Hongkong et en Europe de clients taïwanais en quête d'investisseurs. Le régime se serait en particulier offusqué que la littérature diffusée à cette occasion-là ne précise pas l'appartenance de Taïwan à la Chine.

Alors que les analystes s'attendent que la Chine concentre cette année à elle seule la moitié des émissions publiques en Asie (un total de 25 milliards de dollars), les autres banques d'investissements ont eu vite fait de se plier aux exigences impériales du régime continental. Goldman Sachs et Merrill Lynch ont ainsi fait savoir à leurs clients taïwanais qu'ils renonçaient à sponsoriser des tournées aux Etats-Unis du type de celle que CSFB avait organisée. Le régime chinois n'a jamais été hostile à ce que gouvernements ou firmes étrangères traitent avec Taïwan, mais ces échanges doivent impérativement éviter de revêtir (à ses yeux) un caractère officiel susceptible de cautionner la souveraineté de l'île.

MATSUSHITA PUNI

Un autre exemple vient d'illustrer cette extrême sensibilité de Pékin autour de la question taïwanaise. Le premier équipementier japonais de téléphonie mobile, Matsushita Communication International (MCI), est depuis l'été dans le collimateur de Pékin. Sa faute ? Ses terminaux contenaient un logiciel – un annuaire électronique – affichant les trois lettres « ROC » (Republic of China) quand l'utilisateur composait le code pays de Taïwan. Sacrilège ! La République de Chine est le nom du régime nationaliste fondé par Tchang Kaï-chek, puis transplanté à Taïwan après la victoire communiste en 1949. Or, pour Pékin, il n'existe qu'*« une seule Chine »* : la République populaire de Chine. L'autre, la « ROC », n'existe pas.

Matsushita s'est platement excusé et l'a fait savoir dans des encarts publicitaires achetés dans 46 journaux chinois, dont le *Quotidien du peuple*. Selon des dirigeants de Matsushita, la firme serait interdite de marché chinois durant un an. Mais un officiel chinois du ministère des industries de l'information a nié que l'équipementier japonais ait fait l'objet d'une telle sanction, précisant que Pékin *« n'avait pas encore pris de mesure contre Matsushita »*, ce qui sous-entend qu'il y aura bien réprimande. Le régime chinois est maître dans l'art de ne pas dévoiler son jeu tout de suite : autant exploiter l'embarras du « coupable » afin de lui arracher le maximum d'avantages technologiques ou financiers, ce qui sera le prix de sa repentance. Ainsi vont les affaires en « Grande Chine ».

F. B.

Les télécommunications sous le signe du national-libéralisme

PÉKIN
de notre correspondant

Le secteur des télécommunications en Chine est un cas d'école dévoilant très précisément la conception de l'« ouverture » par le gouvernement pékinois. Cette approche fait cohabiter, dans un singulier syncrétisme, libéralisme et nationalisme. En gros, déréglementation domestique dans un cadre national verrouillé.

Au plan intérieur, l'inspiration libérale est clairement affichée dans la manière dont Pékin a démantelé ces dernières années le monopole de China Telecom, omnipotent Etat dans l'Etat, qui avait jusqu'alors régenté le secteur en sa qualité d'opérateur unique. L'assaut de la citadelle a débuté dès 1994 avec la création de China Unicom. L'entrée en scène de ce nouveau venu cachait mal en fait une féroce bataille entre bureaucraties concurrentes : d'un côté, le ministère des postes et télécommunications (MPT), parrain de China Telecom ; de l'autre, les ministères de l'électricité et des chemins de fer, désireux de mettre en commun leurs ressources pour ébrécher ce pôle hégémonique. Soutenu par les réformateurs du gouvernement et des usagers réclamant des baisses de tarifs, Unicom est né de ce vent de fronde. L'heure de la déréglementation avait sonné !

Mais un double handicap a fait capoter la tentative. D'abord, la dualité du MPT, à la fois régulateur (en tant que ministère de tutelle) et opérateur (*via* son émanation China Telecom), a livré pieds et poings liés la Cendrillon Unicom à une fort déloyale guérilla bureaucratique. Cette adversité était d'autant plus difficile à surmonter qu'Unicom était d'emblée fragile, souffrant d'un médiocre management et entravée dans son accès aux financements bancaires dont la manne était captée par l'*« hégemôn »* China Telecom. On pouvait presque parler de coquille vide.

Après son investiture du printemps 1998, le premier ministre Zhu Rongji a rallumé les feux de la déréglementation. Alors que le MPT était réorganisé et rebaptisé ministère des industries de l'information (MII), son appendice China Telecom était démembré en quatre opérateurs, spécialisé chacun sur un métier (téléphonie fixe, téléphonie mobile, radio-messagerie et satellites). China Telecom continuait d'exister sous son label historique mais ne conservait que la téléphonie fixe (et Internet). L'heureux bénéficiaire du partage des dépouilles fut China Mobile. Ce dernier, né de l'éclatement du paysage, hérita de la téléphonie mobile, un marché en pleine explosion (une croissance de 35 % sur le premier semestre), qu'il partage désormais avec China Unicom mais tout en conservant une position dominante (77,7 % du marché). Entre-temps, China Unicom s'est renforcée. Elle n'est plus la coquille vide de l'époque pionnière. Tel était bien le projet des réformateurs : favoriser le choc d'une concurrence la moins déséquilibrée possible.

CONTENIR LES ÉTRANGERS

Mais cela n'est visiblement pas assez. On pensait le mastodonte China Telecom suffisamment saucissonné. Las ! Les usagers continuent de se plaindre de ses pratiques monopolistiques, en matière de tarification notamment. De fait, China Telecom maîtrise toujours 80 % de l'ensemble du réseau et génère la moitié des revenus du secteur. Voilà donc qu'on lui promet à nouveau les délices du hachoir. Parmi les différents scénarios qui circulent, le plus crédible est celui – sur le modèle d'AT & T – éclatant ses activités en communications fixes locales, communications longue distance et transmissions de données.

Mais là où le cas d'école des télécommunications chinoises devient fort instructif, c'est que l'on découvre que cette déréglementation hardie à l'intérieur ne s'accompagne nullement d'une réelle ouverture à l'extérieur. On l'avait déjà remarqué quand des opérateurs étrangers (dont France Télécom) avaient été brutalement évincés en 1998 de sociétés mixtes avec Unicom. L'OMC prévoit certes une ouverture à terme à 49 % (et 50 % pour Internet), mais l'accès véritable au marché n'est pas pour autant acquis. Toute la déréglementation actuelle vise précisément à muscler des opérateurs domestiques performants, occupant le marché pour mieux ensuite contenir les étrangers à la marge, une fois les frontières formellement déverrouillées. C'est le national-libéralisme aux couleurs chinoises.

F. B.

Les audiences des thématiques restent stables face aux chaînes généralistes

La dernière étude Médiamétrie affirme que seules quatre télévisions ciblées sur les soixante et une observées franchissent la barre d'un point de part d'audience. Ce sondage, qui prend en compte les enfants, montre malgré tout l'inexorable montée en puissance du paysage audiovisuel de complément

LE DIRIGEANT d'un bouquet numérique avait prévenu : *« Les chaînes qui n'ont pas au moins 1 % de part d'audience n'auront pas leur place sur le numérique hertzien. »* Patrick Le Lay, PDG de TF1 mais aussi ex-président de TPS, a renchéri vendredi 14 septembre dans *La Tribune* : *« Il y en a 60 de trop. »* Une lecture trop rapide de l'enquête Mediacabsat, menée par Médiamétrie et publiée fin août, peut faire croire à un total désintérêt des téléspectateurs pour les chaînes thématiques (*Le Monde* du 15 septembre). Mesurées à l'aune du Mediacabsat, comme les télévisions généralistes, seules 4 des 61 chaînes thématiques qui ont souscrit à cette étude dépassent 1 % de part d'audience auprès des 4 ans et plus. Les quatre heureuses élues sont RTL 9 (2,7 %), Eurosport (1,7 %), Canal J (1,3 %) et Teletoon (1,1 %) : une mini-généraliste, un programme sportif et deux chaînes pour les enfants. Toutes les autres ont moins de 1 % de part d'audience. Elles n'auraient donc rien à faire sur le numérique hertzien.

Ce constat est biaisé. Il prend comme postulat le fait que toutes les chaînes thématiques vivent principalement de la publicité, comme les chaînes généralistes. C'est loin d'être le cas. La plupart des programmes du câble et du satellite ont établi leurs prévisions économiques sur les redevances versées par les câblo et satello-opérateurs, comme TPS, CanalSatellite, Noos ou France Télécom Câble. Un nombre non négligeable de chaînes thématiques, telles Eurosport, Planète ou encore LCI, sont rentables.

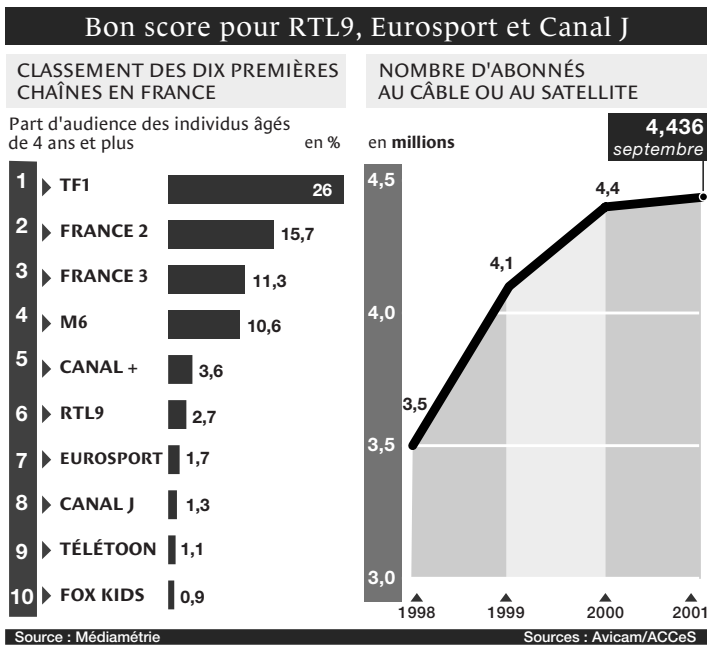

Le nombre d'abonnés au câble et au satellite a augmenté de près de 1 million en trois ans.

Pour d'autres chaînes, la performance est encore plus parlante. Les chaînes cinéma de TPS, bien qu'optionnelles, font partie des dix meilleures audiences de TPS, et Téléstar 1 enregistre même 2,3 % de part d'audience pour Cinéstar 1. Du côté de CanalSatellite, les chaînes cinéma font aussi bonne figure, même si 60 % des abonnés du bouquet ont déjà souscrit à Canal+. D'ailleurs, la chaîne à options Disney Channel, qui ne dévoile pas ses résultats, serait largement bénéficiaire.

La principale unité de mesure des chaînes thématiques est aussi la satisfaction des abonnés. Chaque année, le nombre des abonnés au câble et aux bouquets numériques est en progression. Les taux de désabonnement de TPS et de CanalSatellite restent très bas, autour de 10 %. En revanche, certains programmes n'ont pas su séduire : i-télévision (chaîne info de Canal+), Région (programme régional de France Télévision), ou Santé-Vie (chaîne de Lagardère Média) n'ont pas ou peu de public. Canal+ a prévu de revoir le format de sa chaîne d'information. L'existence de Région serait remise en cause. La sanction est plus brutale encore pour Santé-Vie : la chaîne serait à vendre.

Parfois cruelles pour les chaînes thématiques, les audiences révélées par l'étude de Médiamétrie le sont aussi pour des télévisions publiques. Avec 0,8 % de part d'audience chacune sur le câble et le satellite, Arte et La Cinquième ne font pas mieux que Disney Channel.

Autre enseignement : l'étude Mediacabsat illustre l'inexorable montée en puissance du paysage audiovisuel de complément. Malgré la diffusion de « Loft Story » pendant la durée de l'enquête Médiamétrie, les chaînes thématiques ont conservé près d'un tiers de l'audience (30,1 %) et les généralistes 68,8 %. En 2000, les premières atteignaient 32 %, contre 68 % aux deuxièmes. Pour un cadre Noos, *« les chaînes thématiques en France suivent la même tendance qu'aux Etats-Unis, où ces programmes ont mis vingt ans pour renverser le rapport d'audience avec les télévisions généralistes »*. Aujourd'hui, le paysage audiovisuel américain se divise en trois parts : 43 % de PDA pour les thématiques, 26 % de PDA pour les chaînes locales et 30 % pour les télévisions généralistes et leurs réseaux d'affiliés.

SATISFACTION DES ABONNÉS

Le calcul de l'audience des chaînes thématiques auprès des 4 ans et plus ne prend pas en compte les spécificités des télévisions du câble et du satellite. A la différence des chaînes généralistes, les programmes thématiques s'adressent, par définition, à des publics ciblés. Teletoon vise ainsi les 4-10 ans. Les chaînes sportives attirent principalement les amateurs du genre. Calculée en fonction des cibles visées, l'audience des chaînes thématiques est tout autre.

Ainsi, LCI obtient de bons résultats auprès des catégories socio-professionnelles CSP+ (cadres supérieurs), tandis que MCM, la chaîne musicale, parvient à 1,2 % de part d'audience chez les 15-34 ans, sa cible privilégiée.

Guy Dutheil

National Geographic arrive en France

***« C'EST** très difficile de s'implanter en France, c'est le seul pays européen qui a créé plusieurs chaînes de documentaires* [Voyage, Planète, Odyssée, Escales] », affirme David Haslingden, PDG mondial du National Geographic Channel. Le 22 septembre, le groupe américain, déjà présent dans 132 pays, lancera en France une nouvelle chaîne, qui sera diffusée exclusivement sur le bouquet de chaînes thématiques CanalSatellite.

La direction du groupe américain ne cache pas ses liens privilégiés avec Canal +. Sophie Chalou, l'une des responsables des documentaires de la chaîne cryptée, est nommée à la tête de la nouvelle chaîne française. Dès sa création, Canal + s'est entichée des productions sur la nature et des animaux de la National Geographic Television, une des filiales de la vénérable National Geographic Society. Petit à petit, les commandes épisodiques sont devenues régulières, les plages de diffusion plus étendues.

Après l'entrée en 1999 de la Fox (groupe Murdoch) et du *network* américain NBC dans le capital du réseau de chaînes du National Geographic, ce dernier a cherché à entrer sur le marché français. Les principaux bouquets, TPS et CanalSatellite, se sont montrés intéressés. La chaîne de la Society se serait bien vue sur l'un et l'autre, pour toucher le plus large public français. Mais les deux concurrents n'étaient pas disposés à partager le prestigieux canal. Fort de ses relations privilégiées, CanalSatellite a arraché le morceau : *« Nous leur avons fait une proposition pour les diffuser en exclusivité, ils ont accepté. C'est tout »*, commente Thierry Schluck, directeur général de CanalSatellite.

« Il y a tout de suite eu un terrain d'entente, qui n'existait pas avec TPS », reprend David Haslingden. Pourtant, en acceptant cet accord d'exclusivité, le National Geographic Channel semble conscient de la rude concurrence qui l'attend. La chaîne française du National Geographic ne devrait pas être rentable avant quatre ou cinq ans.

José Barroso

Le Groupe AB au cœur d'une polémique sur une nouvelle chaîne en Belgique

BRUXELLES
de notre correspondant

Le 6 octobre, le paysage audiovisuel francophone de Belgique doit, en principe, s'enrichir d'une nouvelle chaîne. Censée s'adresser aux 15-35 ans, Youth Television Channel (YTV) intrigue toutefois davantage le monde politique et les financiers que les téléspectateurs. Elle est entourée d'un épais mystère que ses actionnaires, dont le français Groupe AB, ne contribuent pas à lever.

En mars, Joël Buchet, André Kemeny et Xavier Debatty, fondateurs de YTV, obtiennent du gouvernement de la Communauté française de Belgique l'autorisation de lancer une chaîne commerciale. Richard Miller, le ministre de l'audiovisuel, va ainsi à l'encontre de quatre avis du Conseil supérieur de l'audiovisuel mais impose une convention aux trois dirigeants. YTV devra embaucher au moins 63 personnes, diffuser un journal d'information, réaliser des productions et émettre son signal depuis le territoire francophone belge. Pour compenser sa faiblesse financière, YTV s'allie en juillet au Groupe AB de Claude Berda, propriétaire de RTL 9, susceptible de lui fournir des programmes, et qui entre à 25 % dans son capital. Une modification jugée *« significative »* par le ministre Miller, qui se donne six mois pour réexaminer la convention. Se ménage-t-il une porte de sortie parce qu'il doute désormais de la clarté du projet ? Peut-être. Il est aussi l'objet de diverses pressions, dont celle de RTL-Tvi, la chaîne privée chère à Albert Frère qui redoute une alliance, *via* des accords techniques et publicitaires, entre la RTBF et YTV pour la déstabiliser. Si elle pouvait utiliser l'émetteur RTBF de Tournai, YTV pourrait couvrir le Nord-Pas-de-Calais et contourner la législation française sur la publicité...

AFFRONTEMENT

La guerre feutrée entre RTL-Tvi et TV 3 (nouveau nom de la future chaîne) s'est muée en affrontement ouvert le 13 septembre. Une note juridique transmise par RTL à M. Miller, et publiée par *Le Soir*, indique que les trois fondateurs belges ne sont plus majoritaires dans la société. Depuis le 20 juin, AB a pris le contrôle de JeeBee Media, qui détient 62,6 % du capital de YTV. Cette dernière serait donc en contravention avec la convention de la Communauté française qui prévoit que les trois fondateurs devront détenir plus de 50 % du capital pendant trois ans. André Kemeny affirme pourtant : *« Toutes nos opérations ont été conclues devant un notaire. Il n'y a, pour nous, pas l'ombre du moindre problème. »* AB Groupe s'en tient à : *« Nous ne communiquerons pas avant quelques jours. »*

Le ministre a demandé une nouvelle analyse juridique et pourrait remettre en cause l'accord conclu avec TV 3. Drôle de conditions pour un démarrage qui se voulait retentissant...

Jean-Pierre Stroobants

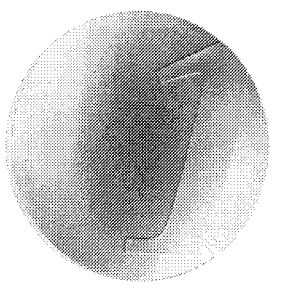

L'ultime monnaie française ayant cours légal
Valeur faciale : 1 F
Tranche insculpée : 2001,
République Française, Starck
Liberté, Egalité, Fraternité
Lancement officiel : 15 septembre 2001

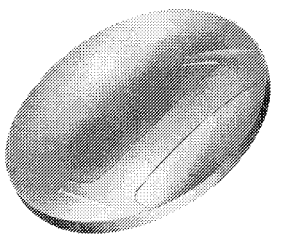

Gravée dans l'argent
Argent 900°/oo
Diamètre 33 mm - 17,8 g
Tirage mondial 50 000 exemplaires
Prix de vente : 34 € - 223,03 F TTC

Gravée dans l'or
Or 750°/oo
Diamètre 33 mm - 26,1 g
Tirage mondial : 5 000 exemplaires
Prix de vente : 535 € - 3 509,37 F TTC

Boutiques : 2, rue Guénégaud - Paris 6e
http://boutique.monnaiedeparis.fr
Pour tout renseignement : 01 40 46 58 96

L'ultime franc s'assouplit, ondule, s'épure, s'efface, se concentre, se réinvente,
pour mieux passer du symbole au souvenir.

Philippe STARCK

MONNAIE DE PARIS

www.monnaiedeparis.fr

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **BATA : plusieurs projets de reprise des activités de l'usine** Bata-Hellocourt de Moussey (Moselle), en redressement judiciaire, ont été déposés, lundi 17 septembre, auprès de l'administrateur judiciaire. Jean-Michel Werling, directeur du marketing de l'usine mosellane est l'un des candidats au rachat.

● **GENERAL MOTORS : le constructeur automobile a confirmé,** lundi, son objectif de réaliser un bénéfice de 0,83 dollar par action pour le troisième trimestre. Les attentats aux Etats-Unis ont réduit sa production de quelque 10 000 véhicules. Malgré la fermeture temporaire de ses trois usines de la côte est, GM prévoit une activité normale avec la production de 1,22 million d'unités pour le trimestre.

SERVICES

● **BULL : le groupe informatique envisage de vendre son siège** social, à Louveciennes (Yvelines) ce qui pourrait lui rapporter 50 millions d'euros, a-t-il confirmé mardi aux *Echos.* Bull a déjà cédé ses activités cartes à puces à Schlumberger et ses services informatiques en Europe à Steria.

● **ENITEL : le deuxième opérateur norvégien de télécommunications** a déposé son bilan, lundi, faute d'avoir pu trouver les financements nécessaires à la poursuite de ses activités. La dette atteint 3,9 milliards de couronnes norvégiennes (490 millions d'euros). Enitel compte en Norvège plus d'un million d'abonnés (téléphonie mobile et fixe et accès à Internet).

● **HAVAS ADVERTISING : le cinquième groupe mondial de publicité** a décidé de prolonger jusqu'au 24 septembre son offre d'achat sur la société d'achat d'espaces britannique Tempus Group Plc. C'est la deuxième fois que cette offre de 425 millions de livres est étendue. Havas a précisé détenir 25,3 % du capital et avoir obtenu 29,3 % de promesses de vente.

● **GEMA : le Groupement des entreprises mutuelles d'assurances** *« ne signera pas »* l'avenant à la convention collective nationale portant sur le passage aux 35 heures dans la branche assurances, qui avait été élaboré en collaboration avec la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), a indiqué lundi son président. Le blocage des discussions porte sur le travail du samedi matin.

● **APPLE : le constructeur informatique américain** a pris la décision, lundi, d'annuler le salon Apple Expo 2001, qui devait se tenir du 26 au 30 septembre à Paris, en raison *« des événements tragiques et dévastateurs qui sont survenus la semaine passée »,* a déclaré le président d'Apple Steve Jobs.

● **LUCENT : l'équipementier américain de télécoms a** remporté le contrat de fourniture d'équipements à haut débit pour les réseaux optiques de France Télécom.

● **CANWEST : le plus grand groupe canadien de communication** a annoncé lundi la suppression d'environ 120 postes au quotidien *National Post,* et l'arrêt de la publication de son supplément magazine du week-end. Depuis son lancement en octobre 1998 par le magnat de la presse Conrad Black, le *National Post* n'a cessé d'accumuler les pertes, estimées à 130 millions de dollars américains.

FINANCES

● **AGF : l'assureur français, filiale de l'allemand Allianz,** et la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, ont annoncé, lundi, un partenariat pour la commercialisation de produits d'assurance-vie.

RÉSULTATS

■ **TESCO : le premier distributeur de Grande-Bretagne** a annoncé mardi une hausse de 14 % de son bénéfice (481 millions de livres, soit 5 milliards de francs) et de son chiffre d'affaires semestriels, à la faveur de sa nouvelle implantation dans le non-alimentaire et les pays en développement. La chaîne a indiqué son intention de créer 20 000 emplois dans le monde.

■ **CRÉDIT FONCIER : après un exercice 2000 encore difficile,** la banque a connu une accélération de son redressement au premier semestre, illustré notamment par une croissance de ses encours de prêts pour la première fois depuis 1995. Le résultat net, part du groupe, a été multiplié par 2,2 à 62,8 millions d'euros.

EUROPE

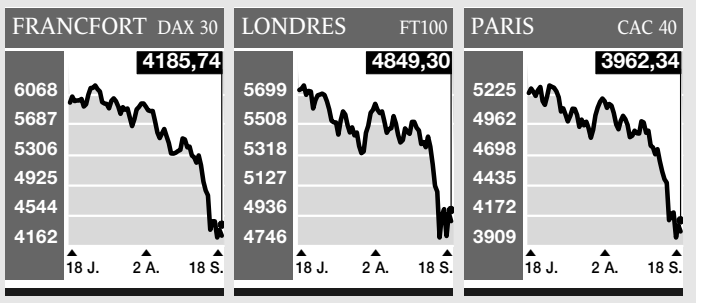

Europe 9 h 57	Indices sélection	cours 18/09	Var. % 17/09	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3172,63	– 1,01	– 33,52
EUROPE	STOXX 50	3192,65	– 1,03	– 29,94
EUROPE	EURO STOXX 324	263,85	– 0,95	– 32,66
EUROPE	STOXX 653	258,53	– 0,87	– 28,14
PARIS	CAC 40	3962,34	– 1,32	– 33,14
PARIS	MIDCAC	....	....	....
PARIS	SBF 120	2699,77	– 1,20	– 32,88
PARIS	SBF 250	....	....	....
PARIS	SECOND MARCHÉ	....	....	....
AMSTERDAM	AEX	438,34	– 0,39	– 31,25
BRUXELLES	BEL 20	2482,29	– 0,83	....
FRANCFORT	DAX 30	4185,74	– 1,15	....
LONDRES	FTSE 100	4849,30	– 1,01	– 22,07
MADRID	STOCK EXCHANGE	6999,30	– 1,35	– 23,17
MILAN	MIBTEL 30	27644	– 0,54	– 36,77
ZURICH	SPI	5737,70	– 1,14	....

AMÉRIQUES

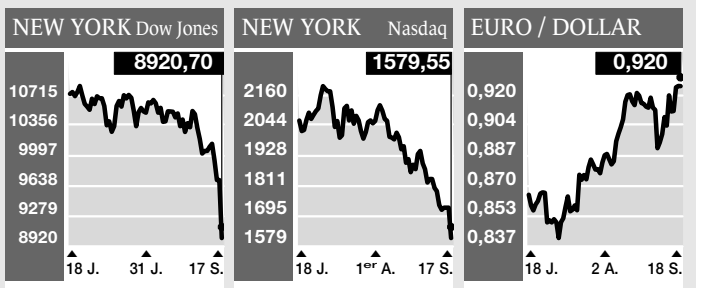

Amérique 9 h 57	Indices sélection	cours 17/09	Var. % 14/09	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	8920,70	– 7,13	....
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1038,77	– 4,92	– 21,32
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	1579,55	– 6,83	– 36,06
TORONTO	TSE INDEX	6907,96	0,25	– 22,68
SAO PAULO	BOVESPA	10544,99	....	– 30,89
MEXICO	BOLSA	294,13	– 4,09	– 6,92
BUENOS AIRES	MERVAL	267,57	0,57	– 35,80
SANTIAGO	IPSA GENERAL	107,34	1,69	11,81
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7172,29	0,95	5,08

ASIE - PACIFIQUE

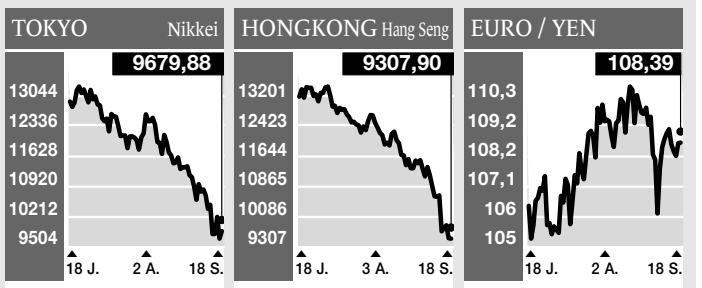

Zone Asie 9 h 57	Indices sélection	cours 18/09	Var. % 17/09	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	9679,88	1,85	– 29,78
HONGKONG	HANG SENG	9307,90	– 0,12	– 38,34
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1319,70	– 1,11	– 31,51
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	60,07	2,93	– 5,18
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2948,50	1,83	– 6,54
BANGKOK	SET	18,32	2,35	– 1,66
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	2727,41	1,73	– 31,34
WELLINGTON	NZSE-40	1830,23	2,23	– 3,76

ÉCONOMIE

La baisse des taux de la Réserve fédérale et de la BCE évite un krach

POUR SA SÉANCE de réouverture, lundi 17 septembre, la place financière de New York n'aura pas connu de krach. La baisse limitée enregistrée par Wall Street est à mettre au crédit des banques centrales internationales. Les unes après les autres, la Réserve fédérale américaine (Fed), la Banque du Canada, la Banque centrale européenne (BCE), la Banque nationale de Suisse et celle de Suède ont abaissé d'un demi point, lundi, leur taux directeur. *« Il s'agit d'une action concertée entre la BCE et la Fed »*, a indiqué, lundi, un porte-parole de la BCE. Une démarche effectuée sans les autres membres du G7 mais qui a été suivie par quelques autres pays *(lire pages 2 et 3).*

■ **Le Trésor américain a annulé, lundi, tous ses rachats de dettes de septembre.** A défaut d'explication, le Trésor a indiqué qu'il reprendra son programme de rachats de bons à trente ans en octobre. Cette démarche a pour but de réduire le montant de la dette fédérale américaine à long terme.

■ **L'immobilier repart à la hausse à New York.** La destruction du World Trade Center a entraîné un rush des centaines de sociétés hébergées dans les Twin Towers. Les dégâts subis, évalués à 1,85 million de mètres carrés, équivaudraient à la superficie des bureaux vacants à Manhattan. Les investisseurs prévoient une prochaine hausse des loyers.

■ **Les Etats-Unis se sont déclarés satisfaits,** lundi, de l'accord sur l'accession de la Chine à l'organisation mondiale du commerce (OMC) *(lire page 24).* Cet accord *« va renforcer l'économie mondiale et les règles du droit commercial international »*, a estimé Robert Zoellick, représentant au commerce américain.

■ **CANADA : le ministre canadien des finances Paul Martin a prévu,** lundi, une reprise de l'économie canadienne au début 2002. Selon lui, les attentats perpétrés aux Etats-Unis devraient affecter le Canada au cours des deux derniers trimestres de 2001.

■ ***« Aucune décision n'a été prise sur la date et l'endroit*** *mais il y aura certainement une rencontre du G7, et j'aimerais qu'il y en ait une le plus rapidement possible »,* a signalé, lundi, M. Martin. La rencontre des ministres des finances des sept pays les plus industrialisés, fixée avant les attentats aux Etats-Unis, devait se tenir les 29 et 30 septembre à Washington.

■ **EUROPE : Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France**, a estimé, mardi 18 septembre, au micro d'Europe 1 que le krach a été évité sur les places financières. Selon lui : *« il y a eu une sorte d'égalisation »* des Bourses *« des deux côtés de l'Atlantique »* après la réouverture de Wall Street, lundi. Il a opposé un *« non ferme »* aux prévisions de récession et s'est dit confiant dans la *« continuité de la croissance »*.

■ **L'Union européenne pourrait aider les secteurs affectés par les attentats aux Etats-Unis**, a annoncé Didier Reynders, président de l'intergroupe des ministres des finances de la zone euro, rapporte, mardi, le *Financial Times.*

■ **FRANCE : la progression du patrimoine national s'est accélérée en 1999 et en 2000** pour s'établir, à la fin de l'an dernier, à près de 6 000 milliards d'euros soit quatre ans de produit intérieur brut grâce à *« d'importantes plus-values immobilières »* a relevé l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), dans une étude publiée mardi. Selon l'Insee : *« en 1999 et en 2000, la croissance du patrimoine non financier dépasse 5 % après une période de croissance plus faible au début des années 1990 »*.

■ **La balance française des paiements courants a enregistré en juin un excédent CVS de 3,061 milliards d'euros** après un excédent de 457 millions d'euros en mai, selon les données publiées, mardi, par le ministère des finances. La balance des paiements *« avancée »* du mois de juillet fait apparaître un excédent CVS de 4 milliards d'euros. Ce résultat en progression a fait suite à une sensible amélioration du solde des revenus, précise Bercy.

■ **ITALIE : les prix à la consommation sont restés inchangés en août** par rapport à juillet, a annoncé, mardi, l'Institut national de la statistique (Istat). Selon lui, l'inflation par rapport à août 2000 est ainsi ressortie à 2,8 %.

■ **JAPON : la Banque du Japon (BoJ) a décidé de terminer** mardi et mercredi la réunion de son Comité de politique monétaire, a annoncé un porte-parole de la BoJ. Selon certains experts financiers, la BoJ pouvait décider, dès mardi, d'assouplir sa politique monétaire dans le prolongement des baisses de taux concertés intervenues, lundi, en Amérique du Nord et en Europe.

VALEUR DU JOUR

Suez coté à Wall Street

MALGRÉ les attentats contre le World Trade Center et les incertitudes qui pèsent sur les marchés, Suez n'a pas renoncé à se faire coter, mardi 18 septembre, à la Bourse de New York. Le groupe français a annoncé dans un communiqué que, en concertation avec le New York Stock Exchange (NYSE), il maintenait la date initialement prévue, mais qu'en revanche l'animation de rue devant Wall Street, qui devait accompagner l'événement a été annulée. *« Le maintien de la cotation de Suez à Wall Street montre la confiance du groupe dans l'économie américaine et dans sa capacité de rebond après les tragiques événements de la semaine dernière »*, a déclaré le président du groupe, Gérard Mestrallet.

Suez est déjà coté à Paris, Bruxelles, Zurich et Luxembourg. La cotation à New York vise un double objectif. D'abord, les Etats-Unis représentent un axe essentiel de son développement international. Suez a racheté en septembre 2000 Cabot, première société d'importation et de distribution de gaz liquéfié dans le nord-est des Etats-Unis. Le groupe contrôle aussi, via Ondeo, United Water, la deuxième société d'eau du pays. De plus, Suez vient de se doter d'une base opérationnelle américaine dans le traitement des déchets industriels avec la création de Teris LLC. Suez réalise ainsi près de 10 % de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis.

La cotation du groupe à Wall Street devrait également lui permettre d'élargir sa base actionnariale en attirant de nouveaux gérants de fonds américains. Suez sera coté au NYSE sous la forme d'une American Depositary Share (ADS) de niveau II. Chaque ADS, qui aura pour symbole « SZE », représentera une action Suez. Reste que le français arrive à Wall Street au pire moment. Après une interruption d'une semaine, la plus longue depuis la première guerre mondiale, le Dow Jones a plongé lundi de 7,13 %. *« Dans ce contexte très particulier, je tiens à souligner que tous les collaborateurs de Suez sont fiers de voir leur groupe coté aux Etats-Unis »*, a souligné M. Mestrallet, dont le groupe est habitué aux cotations délicates : en octobre 1987, la privatisation de Suez avait été retardée à cause du krach boursier.

Stéphane Lauer

Action Lufthansa

en **euro** à Francfort

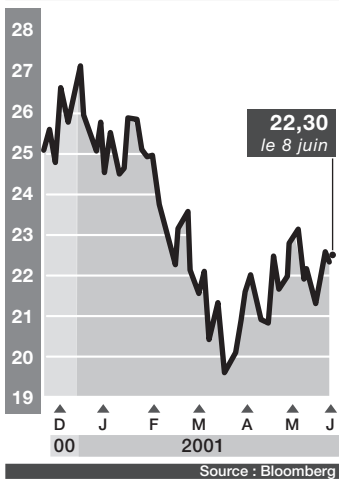

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 de la Bourse de Paris a ouvert, mardi 18 septembre, en baisse de 0,87 %, à 3 980,65 points. La veille, il avait clôturé sur un gain de 2,71 %, repassant au-dessus des 4 000 points, à 4 015,46 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX des valeurs vedettes de la Bourse allemande était en hausse de 0,07 %, à 4 237,7 points dans les premiers échanges mardi, contre 4 234,55 points lundi à la clôture.

LONDRES

LE FOOTSIE était en recul de 25,3 points, à 4 873,6 points, à l'ouverture mardi, soit une baisse de 0,52 %.

TOKYO

MARDI, l'indice Nikkei de la Bourse japonaise a clôturé la séance sur une hausse de 1,8 %, à 9 679,88 points. L'Agence de collecte et de recouvrement japonaise (RCC) va proposer aux banques un système de rachat de leurs créances douteuses plus avantageux qu'auparavant, grâce à des subventions publiques, a indiqué lundi le quotidien *Nihon Keizai Shimbun.* Les crédits à risque des banques seront ainsi rachetés à leur valeur comptable corrigée des provisions pour pertes sur créances constituées par les banques. Les fonds seront prélevés sur un compte de 10 000 milliards de yens constitué pour la reconstruction du système financier auprès du Fonds de garantie des dépôts.

NEW YORK

APRÈS quatre jours d'interruption, les marchés américains ont clôturé la séance de lundi 17 septembre en forte baisse, mais sont parvenus à limiter leurs pertes grâce à une action de baisse des taux des banques centrales internationales. L'indice Dow Jones a cédé 7,13 %, à 8 920,70 points. L'indice de la Bourse électronique Nasdaq a fondu de 6,83 %, à 1 579,55 points. L'indice Standard and Poor's des 500 valeurs, a fléchi de 4,92 %, à 1 038,77 points *(lire pages 2 et 3).*

TAUX

LES MARCHÉS obligataires européens étaient en hausse mardi 18 septembre. Le taux de l'obligation du Trésor français à dix ans, qui évolue à l'inverse de son cours, s'inscrivait en repli, à 4,91 %. Son équivalent en Allemagne s'affichait à 4,78 %.

MONNAIES

L'EURO s'inscrivait en très légère baisse face à la devise américaine, mardi en début de matinée, à 0,9209 dollar pour 1 euro, après être monté la veille jusqu'à 0,9331 dollar, peu de temps avant l'annonce de la baisse des taux américains. Celle-ci a été suivie par la plupart des banques centrales internationales, dont la Banque centrale européenne, dans un mouvement destiné à éviter une crise sur les marchés financiers. Le billet vert, après avoir progressé au-delà de 118 yens à l'ouverture, revenait à 117,71 yens.

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
FRANC	6,55957	EURO	0,15245
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME CREC. (100)	1,92503

Hors zone Euro

Euro contre	17/09
COURONNE DANOISE.	7,4423
COUR. NORVÉGIENNE	8,0655
COUR. SUÉDOISE	9,7095
COURONNE TCHÈQUE	34,2700
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8480
DOLLAR CANADIEN	1,4555
DOLLAR HONGKONG	7,2296
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,2537
FORINT HONGROIS	257,7400
LEU ROUMAIN	28020
ZLOTY POLONAIS	3,9330

Cours de change croisés

18/09 9 h 57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	.....	0,84940	0,92085	0,14035	1,46550	0,62042
YEN	117,73000	.....	108,39500	16,53500	172,59000	73,07500
EURO	1,08595	0,92255	.....	0,15245	1,59230	0,67415
FRANC	7,12495	6,05165	6,55957	.....	10,44485	4,42200
LIVRE	0,68236	0,57940	0,62800	0,09575	.....	0,42335
FRANC SUISSE	1,61180	1,36855	1,48340	0,22620	2,36205	.....

Taux d'intérêt (%)

Taux 17/09	Taux j. j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,23	3,71	4,92	5,67
ALLEMAGNE	3,85	3,78	4,80	5,59
GDE-BRETAG.	5,38	4,65	4,84	4,78
ITALIE	3,85	3,72	5,20	5,98
JAPON	0,03	0,01	1,34	2,36
ÉTATS-UNIS	3	2,67	....	....
SUISSE	2,85	2,65	3,18	3,87
PAYS-BAS	3,75	3,72	4,96	5,64

Matières premières

En dollars	Cours 17/09	Var. % 14/09
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1446,50	+ 0,24
ALUMINIUM 3 MOIS	1376,50	+ 0,18
PLOMB 3 MOIS	483	....
ETAIN 3 MOIS	3700	– 0,27
ZINC 3 MOIS	828,50	– 0,18
NICKEL 3 MOIS	5135	....
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	4,32	+ 3,23
PLATINE A TERME	119197,50	....
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	275,75	+ 0,46
MAIS (CHICAGO)	217,25	....
SOJA TOURTEAU (CHG.)	170,20	....
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	927	+ 4,27
CAFÉ (LONDRES)	....	....
SUCRE BL. (LONDRES)	....	....

Matif

Cours 9 h 57	Volume 18/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	9425	90,40	90,46
Euribor 3 mois			
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 17/09	Var. % 14/09
BRENT (LONDRES)	28,50	+ 0,42
WTI (NEW YORK)	0,29	– 0,45
LIGHT SWEET CRUDE	28,84	– 2,53

Or

En euros	Cours 17/09	Var % 14/09
OR FIN KILO BARRE	10000	+ 1,01
OR FIN LINGOT	10290	+ 0,98
ONCE D'OR (LO) $	266,40	....
PIÈCE FRANCE 20 F	59,50	+ 0,85
PIÈCE SUISSE 20 F	58,50	– 0,17
PIÈCE UNION LAT. 20	58,50	– 0,51
PIÈCE 10 DOLLARS US	191,50	– 4,25
PIÈCE 20 DOLLARS US	365,25	– 7,71
PIÈCE 50 PESOS MEX.	378,50	+ 0,13

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● A Francfort, l'action **Dresdner Bank** a terminé, lundi 17 septembre, en baisse de 1,05 %, à 37,6 euros. La troisième banque allemande se préparerait à supprimer 1 300 emplois de plus que prévu au cours des deux prochaines années, soit 7 800 au total, selon l'Agence France Presse.

● A Milan, l'action du groupe **Pirelli**, spécialisé dans les pneus, les câbles et les télécommunications, a affiché un gain de 9,46 %, lundi, à 1,735 euro. Le titre, qui aurait bénéficié d'achats d'arbitrage au détriment d'Olivetti (dont Pirelli est devenu, avec la famille Benetton, le nouvel actionnaire de référence), a dû être suspendu pour hausse excessive. Le titre **Olivetti** a reculé de 0,49 % en clôture, à 1,014 euro.

● A Stockholm, le titre de la compagnie aérienne scandinave **SAS** a perdu 9,73 % lundi, à 51 couronnes suédoises, suite à la démission de son conseil d'administration, critiqué dans l'affaire de l'accord illicite avec Maersk Air, et en prévision d'une nouvelle revue à la baisse de ses perspectives de résultat après les attentats aux Etats-Unis.

● A Londres, l'action **Vodafone** a progressé de 5,95 %, lundi, à 133,5 pence. Le numéro un des opérateurs de téléphonie mobile a confirmé avoir repris des négociations en vue d'une prise de contrôle de Japan Telecom.

STOXX 653 — sur 1 an — sur 5 jours

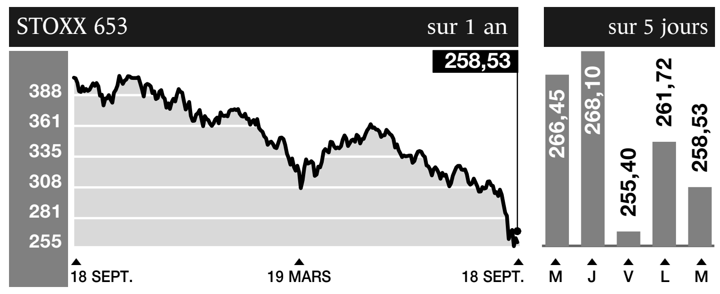

EURO STOXX50 — sur 1an — sur 5 jours

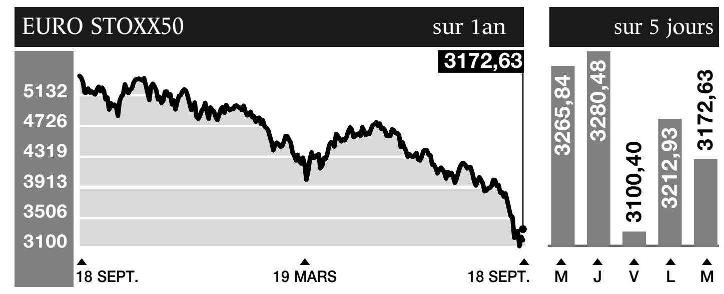

18/09 10 h 05

AUTOMOBILE

	Code pays	Cours en euros	% Var. 17/09
AUTOLIV SDR	SE	17,71	....
BASF AG	BE ★	36,95	– 2,51
BMW	DE ★	27,90	– 1,76
CONTINENTAL AG	DE ★	11	– 1,35
DAIMLERCHRYSLER	DE ★	35,60	– 3,26
FIAT	IT ★	19,20	+ 0,73
FIAT PRIV.	IT ★	12,94	– 2,04
MICHELIN	FR ★	28,76	– 0,83
PEUGEOT	FR ★	44,40	– 1,73
PIRELLI SPA	IT ★	1,75	+ 0,57
DR ING PORSCHE	DE ★	260	– 4,41
RENAULT	FR ★	33,10	– 4,06
VALEO	FR ★	36,24	– 3,05
VOLKSWAGEN	DE ★	39,10	– 2,74
▶ DJ E STOXX AUTO P		165,74	– 2,43

BANQUES

BANK OF IRELAND	GB	14,59	+ 1,32
ABBEY NATIONAL	GB	16,05	– 1,46
ABN AMRO HOLDIN	NL ★	16,16	– 1,52
ALL & LEICS	GB	11,31	– 0,28
ALLIED IRISH BA	GB	17,61	....
ALMANIJ	BE ★	35,42	– 0,31
ALPHA BANK	GR	19,98	....
B.P.EMILIA ROMA	IT ★	29,50	....
B.P.LODI	IT ★	8,40	+ 1,57
B.P.NOVARA	IT ★	5,85	– 1,52
B.P.SONDRIO	IT ★	10	....
B.P.VERONA E S.	IT ★	9,65	+ 1,79
BANCA ROMA	IT ★	2,55	+ 1,19
BANK OF PIRAEUS	GR	8,18	....
BANKINTER R	ES ★	33,40	– 1,76
BARCLAYS PLC	GB	28,08	– 1,45
BAYR.HYPO-U.VER	DE ★	32,40	– 3,57
BBVA R	ES ★	11,29	– 1,83
BCA AG.MANTOVAN	IT ★	8,25	– 0,60
BCA FIDEURAM	IT ★	5,89	– 0,17
BCA LOMBARDA	IT ★	9,27	– 2,32
BCA P.BERG.-C.V	IT ★	17	+ 0,24
BCA P.MILANO	IT ★	3,95	– 2,47
B.P.C.INDUSTRIA	IT ★	7,43	+ 0,27
BCO POPULAR ESP	ES ★	35,20	– 1,54
BCP R	PT ★	3,65	....
BIPOP CARIRE	IT ★	1,97	– 1,50
BK OF SCOTLAND	GB	13,12	....
BNL	IT ★	2,32	– 1,28
BNP PARIBAS	FR ★	88,25	– 0,95
BSCH R	ES ★	7,97	– 3,39
COMM.BANK OF GR	GR	30,50	....
COMMERZBANK	DE ★	19,40	– 3
CREDIT LYONNAIS	FR ★	36,52	– 1,30
CS GROUP N	CH	35,79	– 3,18
DANSKE BANK	DK	17,33	– 1,90
DEUTSCHE BANK N	DE ★	57,50	– 1,88
DEXIA	BE ★	14,90	– 1,32
DNB HOLDING	NO	4,93	....
DRESDNER BANK N	DE ★	37,50	– 0,27
EFG EUROBK ERGA	GR	11,94	....
ERSTE BANK	AT ★	55,50	– 0,89
ESPIRITO SANTO	PT ★	11,50	....
FOERENINGSSB A	SE	11,74	....
HALIFAX GROUP	GB	13,20	....
HSBC HLDG	GB	10,52	– 3,49
IKB	DE ★	13,10	+ 0,77
INTESABCI	IT ★	2,91	....
JULIUS BAER HLD	CH	301,41	– 0,33
KBC BANCASSURAN	BE ★	34	– 0,58
LLOYDS TSB	GB	10,71	– 1,17
MONTE PASCHI SI	IT ★	2,82	– 2,76
NAT BANK GREECE	GR	25,10	....
NATEXIS BQ POP.	FR ★	94,50	– 0,53
NORDEA	SE	6,18	....
ROLO BANCA 1473	IT ★	13,41	– 2,61
ROYAL BK SCOTL	GB	24,37	– 1,85
S-E-BANKEN -A-	SE	8,60	....
SAN PAOLO IMI	IT ★	10,70	– 0,47
STANDARD CHARTE	GB	10,47	– 0,75
STE GENERAL-A-	FR ★	55,25	– 0,45
SVENSKA HANDELS	SE	15,65	....
SWEDISH MATCH	SE	5,41	....
UBS N	CH	45,70	– 1,81
UNICREDITO ITAL	IT ★	3,72	+ 0,54
BANCO SABADELL	ES ★	14,89	– 0,80
▶ DJ E STOXX BANK P		235,61	– 1,31

PRODUITS DE BASE

ACERALIA	ES ★	9,52	– 0,31
ACERINOX R	ES ★	25,88	– 0,46
ALUMINIUM GREEC	GR	27	....
ANGLO AMERICAN	GB	11,98	+ 1,48
ASSIDOMAEN AB	SE	23,28	....
BEKAERT	BE ★	32	– 2,94
BOEHLER-UDDEHOL	AT ★	46,60	– 0,64
BUNZL PLC	GB	6,87	– 0,23
CORUS GROUP	GB	0,84	....
ELVAL	GR	3,34	....
HOLMEN -B-	SE	20,65	....
ISPAT INTERNATI	NL ★	1,65	....
JOHNSON MATTHEY	GB	13,80	– 0,46
MAYR-MELNHOF KA	AT ★	53,71	– 0,63
M-REAL -B-	FI ★	5,70	+ 1,79
OUTOKUMPU	FI ★	9,30	+ 1,09
PECHINEY-A-	FR ★	42,50	+ 1,07
RAUTARUUKKI K	FI ★	4,18	+ 3,21
SIDENOR	GR	3,76	....
SILVER & BARYTE	GR	6,16	....
SMURFIT JEFFERS	GB	2,05	....
STORA ENSO -A-	FI ★	11	....
STORA ENSO -R-	FI ★	11,03	– 1,08
SVENSKA CELLULO	SE	22,66	....
THYSSENKRUPP	DE ★	11,70	– 2,50
UMICORE	BE ★	40,50	....
UPM-KYMMENE COR	FI ★	29,80	+ 0,34
USINOR	FR ★	8,89	– 1,22
VIOHALCO	GR	8,80	....
VOEST-ALPINE AG	AT ★	30,05	– 1,25
WORMS N	FR ★	18,05	+ 0,28
▶ DJ E STOXX BASI P		149,53	– 0,31

CHIMIE

AIR LIQUIDE	FR ★	141,80	– 2
AKZO NOBEL NV	NL ★	42,77	– 1,43
BASF AG	DE ★	36,95	– 2,51
BAYER AG	DE ★	30,35	– 2,25
BOC GROUP PLC	GB	14,67	+ 0,98
CELANESE N	DE ★	17,60	+ 2,92
CIBA SPEC CHIMI	CH	64,85	– 0,52
CLARIANT N	CH	17,88	– 0,56
DSM	NL ★	34,41	– 1,85
EMS-CHEM HOLD A	CH	4717,74	– 0,71
ICI	GB	5,43	+ 0,59
KEMIRA	FI ★	8,53	+ 0,24
KON. VOPAK NV	NL ★	17,25	– 4,96
LONZA GRP N	CH	644,49	– 0,52
RHODIA	FR ★	7,88	– 1,50
SOLVAY	BE ★	55,60	– 1,07
SYNGENTA N	CH	50,74	– 0,85
TESSENDERLO CHE	BE ★	22,95	+ 1,32
COLOPLAST -B-	DK	68,80	....
DEGUSSA (NEU)	DE ★	24,80	– 3,50
▶ DJ E STOXX CHEM P		292,40	– 1,86

CONGLOMÉRATS

D'IETEREN SA	BE ★	155	– 1,46
AZEO	FR ★	71,95	....
GBL	BE ★	300,10	....
GEVAERT	BE ★	28	....
INCHCAPE	GB	8,12	+ 0,20
KVAERNER -A-	NO	4,58	....
MYTILINEOS	GR	4,50	....
UNAXIS HLDG N	CH	90,39	– 3,58
ORKLA	NO	18,60	....
SONAE SGPS	PT ★	0,50	....
▶ DJ E STOXX CONG P		329,98	....

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	0,08	....
BRITISH TELECOM	GB	5,84	– 2,39
CABLE & WIRELES	GB	4,84	– 0,33
COLT TELECOM NE	GB	2,38	– 1,32
DEUTSCHE TELEKO	DE ★	15,49	– 0,96
E.BISCOM	IT ★	32,10	+ 3,88
EIRCOM	IR ★	1,33	....
ELISA COMMUNICA	FI ★	9,70	– 1,22
ENERGIS	GB	0,78	– 5,77
EQUANT NV	NL ★	10,40	+ 0,97
EUROPOLITAN HLD	SE	5,46	....
FRANCE TELECOM	FR ★	29,96	– 3,35
HELLENIC TELE (	GR	15,86	....
KINGSTON COM	GB	1,16	+ 1,39
KONINKLIJKE KPN	NL ★	2,75	– 1,08
KPNQWEST NV -C-	NL ★	4,35	– 3,33
LIBERTEL NV	NL ★	6,90	– 4,83
MANNESMANN N	DE ★	204	– 0,17
MOBILCOM	DE ★	16,90	– 0,18
PANAFON HELLENI	GR	4,24	....
PT TELECOM SGPS	PT ★	6,59	....
SONERA	FI ★	3,15	+ 0,96
SONG NETWORKS	SE	0,46	....
SWISSCOM N	CH	293,01	– 0,57
T.I.M.	IT ★	4,78	– 0,21
TDC	DK	34,67	– 1,53
TELE2 -B-	SE	26,93	....
TELECEL	PT ★	5,60	....
TELECOM ITALIA	IT ★	6,82	+ 0,29
TELECOM ITALIA	IT ★	3,92	– 0,25
TELEFONICA	ES ★	10,66	– 2,65
TELENOR	NO	3,81	....
TELIA	SE	4,45	....
TISCALI	IT ★	5,10	+ 0,99
VERSATEL TELECO	NL ★	0,50	....
VODAFONE GROUP	GB	2,11	– 0,75
▶ DJ E STOXX TCOM P		345,59	– 1,28

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES ★	37,69	– 0,16
ACS	ES ★	25,05	– 0,79
AGGREGATE IND	GB	1,33	....
AKTOR SA	GR	6,40	....
AMEY	GB	5,25	– 0,60
UPONOR -A-	FI ★	16	....
AUREA R	ES ★	20,46	+ 1,19
ACESA R	ES ★	9,92	– 0,80
BOUYGUES	FR ★	27,62	– 3,09
BPB	GB	3,89	....
BRISA AUTO-ESTR	PT ★	10,08	....
BUZZI UNICEM	IT ★	7,44	+ 0,54
NOVAR	GB	2,27	– 0,69
CRH PLC	GB	25,22	+ 0,32
CIMPOR R	PT ★	17,40	....
COLAS	FR ★	64	....
GRUPO DRAGADOS	ES ★	13,26	– 3,21
FCC	ES ★	21,44	– 2,19
GRUPO FERROVIAL	ES ★	18,40	– 1,34
HANSON PLC	GB	7,46	+ 1,08
HEIDELBERGER ZE	DE ★	40,80	....
HELL.TECHNODO.R	GR	5,32	....
HERACLES GENL R	GR	11,64	....
HOCHTIEF ESSEN	DE ★	15,25	– 1,61
HOLCIM	CH	214,72	– 1,24
IMERYS	FR ★	88	....
ITALCEMENTI	IT ★	7,36	– 1,87
LAFARGE	FR ★	89,30	– 0,89
MICHANIKI REG.	GR	1,68	....
PILKINGTON PLC	GB	1,60	– 0,98
RMC GROUP PLC	GB	9,60	+ 0,17
SAINT GOBAIN	FR ★	143	– 0,83
SKANSKA -B-	SE	8,08	....
TAYLOR WOODROW	GB	2,81	+ 0,57
TECHNIP	FR ★	144,80	– 1,43
TITAN CEMENT RE	GR	33,06	....
VINCI	FR ★	61,80	– 0,32
WIENERBERGER AG	AT ★	15,45	+ 0,91
▶ DJ E STOXX CNST P		196,46	– 0,92

CONSOMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR ★	28,83	+ 0,91
ADIDAS-SALOMON	DE ★	59,80	– 3,55
AGFA-GEVAERT	BE ★	12,60	– 0,79
AIR FRANCE	FR ★	10,30	+ 0,98
AIRTOURS PLC	GB	2,73	+ 1,18
ALITALIA	IT ★	0,65	– 8,45
AUSTRIAN AIRLIN	AT ★	8,76	– 2,77
AUTOGRILL	IT ★	7,27	– 0,82
BANG & OLUFSEN	DK	18,41	– 2,14
BENETTON	IT ★	10,70	....
BERKELEY GROUP	GB	11,10	– 0,43
BRITISH AIRWAYS	GB	2,82	+ 1,14
BULGARI	IT ★	7,90	– 1,25
CHRISTIAN DIOR	FR ★	26,95	– 0,19
CLUB MED.	FR ★	35,90	– 2,45
COMPASS GROUP	GB	7,34	– 0,22
DT.LUFTHANSA N	DE ★	10,75	– 5,29
EM.TV & MERCHAN	DE ★	1,65	– 2,94
EMI GROUP	GB	5,31	– 2,62
EURO DISNEY	FR ★	0,63	+ 1,61
HDP	IT ★	3,74	– 2,60
HERMES INTL	FR ★	134	+ 4,28
HILTON GROUP	GB	2,55	– 0,62
HUGO BOSS AG VZ	DE ★	16	– 5,33
HUNTER DOUGLAS	NL ★	25,75	– 0,96
INDITEX R	ES ★	16,59	– 0,66
J D WETHERSPOON	GB	5,41	....
KLM	NL ★	9,20	– 7,07
LVMH	FR ★	37,23	+ 0,03
MEDION	DE ★	30,76	– 1,09
MOULINEX	FR ★	0,60	– 18,92
NH HOTELES	ES ★	8,15	– 1,09
NXT	GB	1,82	....
P & O PRINCESS	GB	3,16	+ 2,05
PERSIMMON PLC	GB	5,57	– 1,68
PREUSSAG AG	DE ★	23,60	– 4,45
RANK GROUP	GB	3,17	....
RICHEMONT UNITS	CH	1978,49	– 4,10
ROY.PHILIPS ELE	NL ★	20,60	– 0,43
RYANAIR HLDGS	IR ★	8,50	+ 2,41
SAIRGROUP N	CH	34,14	+ 4,21
SAS DANMARK A/S	DK	9,81	....
SEB	FR ★	46,69	+ 0,28
SIX CONTINENTS	GB	9,15	– 0,69
SODEXHO ALLIANC	FR ★	46,62	– 2,57
THE SWATCH GRP	CH	67,88	+ 1
THE SWATCH GRP	CH	14,21	– 0,24
TELE PIZZA	ES ★	1,38	+ 2,99
THOMSON MULTIME	PA	19,70	– 5,01
WILSON BOWDEN	GB	12,34	....
WM-DATA -B-	SE	1,82	....
WOLFORD AG	AT ★	16,40	– 1,20
WW/WW UK UNITS	IR ★	0,80	....
▶ DJ E STOXX CYC GO P		89,24	– 0,86

PHARMACIE

ACTELION N	CH	25,67	– 5,68
ALTANA AG	DE ★	49,98	– 0,04
AMERSHAM	GB	9,07	– 1,21
ASTRAZENECA	GB	49,51	– 0,48
AVENTIS	FR ★	73,10	– 1,68
BB BIOTECH	CH	64,18	– 1,55
CELLTECH GROUP	GB	11,66	+ 0,82
ELAN CORP	IR ★	55	+ 0,92
ESSILOR INTL	FR ★	28,70	– 3,98
FRESENIUS MED C	DE ★	76,50	– 2,17
H. LUNDBECK	DK	25,53	– 2,56
GALEN HOLDINGS	GB	10,68	....
GAMBRO -A-	SE	6,54	....
GLAXOSMITHKLINE	GB	28,28	– 2,03
H. LUNDBECK	DK	25,53	– 2,56
NOVARTIS N	CH	38,71	– 1,54
NOVO-NORDISK -B	DK	45,95	....
NOVOZYMES -B-	DK	23,65	....
ORION B	FI ★	18,30	– 1,08
OXFORD GLYCOSCI	GB	8,88	....
PHONAK HLDG N	CH	2419,35	– 0,69
QIAGEN NV	NL ★	17,32	– 2,42
ROCHE HLDG G	CH	71,57	– 0,93
SANOFI SYNTHELA	FR ★	70,85	– 1,25
SCHERING AG	DE ★	53,25	– 0,84
SERONO -B-	CH	861,56	– 1,38
SHIRE PHARMA GR	GB	15,47	....
SMITH & NEPHEW	GB	5,49	– 0,29
SSL INTL	GB	8,66	....
SULZER AG 100N	CH	180,78	....
SYNTHES-STRATEC	CH	682,80	– 0,88
UCB	BE ★	42	– 0,28
WILLIAM DEMANT	DK	27,55	– 4,65
WS ATKINS	GB	10,39	....
ZELTIA	ES ★	6,72	– 1,03
▶ DJ E STOXX HEAL		496,84	– 1,16

(Publicité)

Chaque mardi avec
Le Monde
DATÉ MERCREDI
retrouvez
LE MONDE INTERACTIF

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,22	– 1,48
BP	GB	8,84	– 1,42
CEPSA	ES ★	10,84	+ 0,93
COFLEXIP	FR ★	178,60	– 1,60
DORDTSCHE PETRO	NL ★	2,20	....
GBL	BE ★	51,75	– 1,99
ENI	IT ★	13,05	– 0,68
ENTERPRISE OIL	GB	8,57	....
HELLENIC PETROL	GR	5,96	....
LATTICE GROUP	GB	2,57	....
OMV AG	AT ★	96	– 0,01
PETROLEUM GEO-S	NO	9,79	....
REPSOL YPF	ES ★	16,90	– 1,34
ROYAL DUTCH CO	NL ★	55,26	– 1,85
STATOIL	NO	7,69	....
TOTAL FINA ELF	FR ★	148,60	– 1,39
IHC CALAND	NL ★	53,55	– 0,19
▶ DJ E STOXX ENGY P		312,49	– 1,50

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	11,58	....
ALPHA FINANCE	GR	44,90	....
BHW HOLDING AG	DE ★	32,80	– 0,61
BPI R	PT ★	2,02	....
BRITISH LAND CO	GB	7,01	....
CALEDONIA INV.S	GB	11,71	....
CANARY WHARF GR	GB	7,41	– 2,91
CATTLES ORD.	GB	3,95	....
CLOSE BROS GRP	GB	10,31	+ 6,56
COBEPA	BE ★	64	....
CONSORS DISC-BR	DE ★	8,66	– 2,70
CORIO NV	NL ★	21,75	– 3,33
CORP FIN ALBA	ES ★	19,75	– 2,47
DAB BANK AG	DE ★	7,16	+ 5,14
DEPFA-BANK	DE ★	73	– 2,67
DROTT -B-	SE	9,84	....
EURAZEO	FR ★	52,50	– 1,13
FINAXA	FR ★	79,95	– 0,06
FORTIS (B)	BE ★	24,79	– 1,63
FORTIS (NL)	NL ★	24,90	– 1,74
GECINA	FR ★	90,50	+ 0,56
GIMV	BE ★	27,45	+ 0,04
GREAT PORTLAND	GB	4,14	....
HAMMERSON	GB	7,30	....
ING GROEP	NL ★	27,45	+ 0,51
LAND SECURITIES	GB	13,15	– 1,31
LIBERTY INTL	GB	7,73	– 1,22
MAN GROUP	GB	13,99	....
MARSCHOLLEK LAU	DE ★	58,60	....
MEDIOBANCA	IT ★	10,60	– 1,49
METROVACESA	ES ★	13,95	....
MONTEDISON	IT ★	2,35	– 1,26
PROVIDENT FIN	GB	10,12	....
SCHRODERS	GB	10,74	....
SIMCO N	FR ★	72,50	....
SLOUGH ESTATES	GB	5,43	....
TECAN GRP N	CH	56,65	– 0,82
UNIBAIL	FR ★	53	....
VALLEHERMOSO	ES ★	6,44	+ 2,22
WCM BETEILIGUNG	DE ★	11,20	– 3,03
▶ DJ E STOXX FINS P		217,86	– 0,35

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECQ	GB	6,03	....
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,14	....
BBAG OE BRAU-BE	AT ★	41,71	– 0,22
BRAU-UNION	AT ★	41,51	....
CADBURY SCHWEPP	GB	7,07	– 1,55
CARLSBERG -B-	DK	49,04	– 0,68
CARLSBERG AS -A	DK	46,36	....
COCA COLA HBC	GR	15	....
DANISCO	DK	37,09	– 1,43
DANONE	FR ★	140,90	– 0,63
DELTA HOLDINGS	GR	5,78	....
ELAIS OLEAGINOU	GR	18,68	....
ERID.BEGH.SAY	FR ★	97	....
HEINEKEN HOLDIN	NL ★	31,35	– 0,32
HELLENIC SUGAR	GR	5,98	....
KAMPS	DE ★	5,50	+ 1,85
KERRY GRP-A-	GB	21,57	....
KONINKLIJKE NUM	NL ★	32,55	– 2,81
MONTEDISON	IT ★	2,35	– 1,26
NESTLE N	CH	227,49	– 1,02
NORTHERN FOODS	GB	2,28	....
PARMALAT	IT ★	2,93	– 1,68
PERNOD RICARD	FR ★	76,50	+ 0,86
RAISIO GRP -V-	FI ★	1,12	+ 1,82
SCOTT & NEWCAST	GB	8,14	– 0,19
SOUTH AFRICAN B	GB	7,31	– 4,75
TATE & LYLE	GB	4,30	+ 8,84
TOMKINS	GB	2,70	....
UNILEVER	GB	8,96	– 0,70
WHITBREAD PLC	GB	8,15	+ 0,39
▶ DJ E STOXX F & BV P		228,81	– 0,92

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	8,94	– 2,92
ADECCO N	CH	40,99	+ 0,83
AGGREKO	GB	6,46	+ 1,50
ALSTOM	FR ★	26,02	– 3,24
ALTRAN TECHNO	FR ★	39,09	– 1,78
ALUSUISSE GRP N	CH	846,77	....
ARRIVA	GB	5,39	....
ASSA ABLOY-B-	SE	12,57	....
ASSOC BR PORTS	GB	6,27	....
ATLAS COPCO -A-	SE	19,11	....
ATLAS COPCO -B-	SE	18,02	....
ATTICA ENTR SA	GR	4,40	....
BAA	GB	7,92	– 2,16
BBA GROUP PLC	GB	3,36	– 0,47
BODYCOTE INTL	GB	3,38	– 6,58
BRAMBLES INDUST	GB	4,84	– 2,56
BUDERUS AG	DE ★	21,05	– 2,09
CAPITA GRP	GB	6,30	– 0,75
CDB WEB TECH IN	IT ★	2,30	+ 3,60
CGIP	FR ★	26,31	– 0,72
CHUBB	GB	2,49	....
CIR	IT ★	0,80	+ 1,27
COBHAM	GB	15,97	– 0,40
COOKSON GROUP P	GB	1,57	– 1
COPENHAGEN AIRP	DK	64,90	....
DAMPSKIBS -A-	DK	6718,35	....
DAMPSKIBS -B-	DK	7188,64	– 2,73
DAMSKIBS SVEND	DK	9540,06	– 2,07
DE LA RUE	GB	7,52	....
E.ON AG	DE ★	55,70	– 2,11
EUR AERO DEFENC	FR ★	11,65	– 4,66
ELECTROCOMPONEN	GB	6,79	– 1,83
ENIRO	SE	7,11	....
EPCOS	DE ★	33,50	– 3,87
EUROTUNNEL	FR ★	0,74	+ 2,78
EXEL	GB	9,11	– 1,88
FINMECCANICA	IT ★	0,74	....
FINNLINES	FI ★	20,40	....
FKI	GB	2,16	– 3,55
FLS IND.B	DK	11,42	....
FLUGHAFEN WIEN	AT ★	30	+ 1,35
GAMESA	ES ★	17	– 2,02
GKN	GB	4,36	– 0,72
GROUP 4 FALCK	DK	125,63	– 0,32
GROUP 4 FALCK	DK	125,63	– 0,32
GUARDIAN IT	GB	5,33	+ 3,38
HAGEMEYER NV	NL ★	15,94	– 1,54
HALKOR	GR	3,84	....
HAYS	GB	2,08	– 7,75
HEIDELBERGER DR	DE ★	46,50	– 3,13
HUHTAMAKI OYJ	FI ★	33,50	....
IFIL	IT ★	5,09	+ 2,41
IMI PLC	GB	3,39	....
IND.VAERDEN -A-	SE	13,96	....
INDRA SISTEMAS	ES ★	8,16	– 2,86
INVENSYS	GB	0,97	– 1,61
INVESTOR -A-	SE	10,81	....
INVESTOR -B-	SE	10,61	....
ISS	DK	55,76	– 2,35
JOT AUTOMATION	FI ★	0,38	+ 2,70
KINNEVIK -B-	SE	14,32	....
KONE B	FI ★	75	....
LEGRAND	FR ★	144,10	+ 0,21
LINDE AG	DE ★	43,50	....
MAN AG	DE ★	20,10	– 2,90
MEGGITT	GB	3,14	– 2,94
METSO	FI ★	9,60	– 1,54
MG TECHNOLOGIES	DE ★	7	+ 0,72
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,47	....
EXEL	GB	9,11	– 1,88
PACE MICRO TECH	GB	3,84	– 0,41
PARTEK	FI ★	9,60	....
PENINS.ORIENT.S	GB	3,28	– 0,96
PERLOS	FI ★	7,75	+ 0,65
PREMIER FARNELL	GB	3,33	....
RAILTRACK	GB	4,47	– 2,76
RANDSTAD HOLDIN	NL ★	10,80	+ 1,41
RENTOKIL INITIA	GB	3,79	– 2,45
REXAM	GB	5,39	....
REXEL	FR ★	51	– 3,41
RHI AG	AT ★	15,85	– 2,76
RIETER HLDG N	CH	263,44	....
ROLLS ROYCE	GB	2,22	– 3,45
SANDVIK	SE	19,72	....
SAURER N	CH	22,18	+ 1,54
SCHNEIDER ELECT	FR ★	44,50	– 3,24
SECURICOR	GB	2,05	....
SECURITAS -B-	SE	17,61	....
SERCO GROUP	GB	4,33	– 0,73
SGL CARBON	DE ★	20,90	– 0,24
SHANKS GROUP	GB	2,63	....
SIDEL	FR ★	50,05	+ 0,10
SINGULUS TECHNO	DE ★	18,39	– 5,16
SMITHS GROUP	GB	10,63	– 1,03
SOPHUS BEREND -	DK	22,71	+ 0,60
SPIRENT	GB	1,52	– 4
STOLT NIELSEN	LU ★	110	....
TELE2 -B-	SE	26,93	....
THALES	FR ★	42,90	– 0,23
TOMRA SYSTEMS	NO	11,16	....
TPI	ES ★	2,98	– 2,93
TRAFFICMASTER	GB	0,81	– 3,77
UNAXIS HLDG N	CH	90,39	– 3,58
VA TECHNOLOGIE	AT ★	27,50	+ 0,44
VEDIOR NV	NL ★	10,20	– 0,49
VESTAS WIND SYS	DK	30,10	+ 1,36
VINCI	FR ★	61,80	– 0,32
VIVENDI ENVIRON	FR ★	44,71	– 0,62
VOLVO -A-	SE	14,21	....
VOLVO -B-	SE	14,99	....
WARTSILA CORP A	FI ★	20,30	....
XANSA	GB	3,79	– 4,40
ZARDOYA OTIS	ES ★	9,36	+ 0,11
▶ DJ E STOXX IND GO P		293,69	– 1,75

ASSURANCES

AEGIS GROUP	GB	1,28	....
AEGON NV	NL ★	24,90	– 0,40
AGF	FR ★	48	+ 0,06
ALLEANZA ASS	IT ★	10,95	– 2,23
ALLIANZ N	DE ★	227,30	– 0,96
ASR VERZEKERING	NL ★	81,10	....
AXA	FR ★	21,40	– 2,28
BALOISE HLDG N	CH	82,66	....
BRITANNIC	GB	12,47	+ 0,13
CATTOLICA ASS	IT ★	24	– 1,64
CNP ASSURANCES	FR ★	34,22	– 0,67
CODAN	DK	17,06	– 0,78
CORP MAPFRE R	ES ★	18,50	....
ERGO VERSICHERU	DE ★	132	....
ETHNIKI GEN INS	GR	7,40	....
EULER	FR ★	40	– 2,39
FONDIARIA ASS	IT ★	4,69	– 2,09
FORTIS (B)	BE ★	24,79	– 1,63
FRIENDS PROVIDE	GB	3,27	– 2,83
GENERALI ASS	IT ★	28,70	– 1,44
GENERALI HLD VI	AT ★	158,50	....
INDEPENDENT INS	GB	0,10	....
INTERAM HELLEN	GR	20,74	....
IRISH LIFE & PE	GB	11,72	+ 0,82
LEGAL & GENERAL	GB	2,22	– 3,45
MEDIOLANUM	IT ★	6,64	– 0,30
MUENCH RUECKVER	DE ★	254,30	– 0,27
POHJOLA GRP.B	FI ★	18,37	....
PRUDENTIAL	GB	11,14	– 1,40
RAS	IT ★	11,91	+ 0,42
ROYAL SUN ALLIA	GB	5,55	+ 0,86
SAI	IT ★	11,80	– 2,48
SAMPO-LEONIA -A	FI ★	8,40	+ 0,60
SCHW NATL VERS	CH	621,64	....
SCOR	FR ★	33,80	+ 0,15
SKANDIA INSURAN	SE	5,46	....
ST JAMES'S PLAC	GB	4,92	– 3,13
STOREBRAND	NO	8,06	....
SWISS LIFE REG	CH	526,21	– 2,13
SWISS RE N	CH	94,93	– 1,91
TOPDANMARK	DK	25,53	....
ZURICH FINL SVC	CH	230,51	– 3,11
▶ DJ E STOXX INSU P		292,17	– 1,03

MEDIAS

B SKY B GROUP	GB	10,14	– 1,69
CANAL PLUS	FR ★	3,46	– 0,29
CAPITAL RADIO	GB	8,34	....
CARLTON COMMUNI	GB	3,25	– 4,65
DLY MAIL & GEN	GB	8,49	....
ELSEVIER	NL ★	11,37	– 1,13
EMAP PLC	GB	9,50	+ 0,50
FOX KIDS EUROPE	NL ★	12,80	+ 1,99
FUTURE NETWORK	GB	0,54	+ 3,03
GRANADA	GB	1,62	....
GRUPPO L'ESPRES	IT ★	2,36	+ 1,29
GWR GROUP	GB	3,33	....
HAVAS ADVERTISI	FR ★	7,13	+ 1,71
INDP NEWS AND M	IR ★	1,91	....
INFORMA GROUP	GB	3,19	....
LAGARDERE SCA N	FR ★	34,58	– 1,20
LAMBRAKIS PRESS	GR	3,94	....
M6 METROPOLE TV	FR ★	15	+ 2,74
MEDIASET	IT ★	5,84	+ 1,57
MODERN TIMES GR	SE	17,61	....
MONDADORI	IT ★	5,42	– 0,18
NRJ GROUP	FR ★	13,11	– 7,68
PEARSON	GB	12,29	+ 1,31
PRISA	ES ★	8,15	– 1,33
PROSIEBEN SAT.1	DE ★	5,80	– 3,33
PT MULTIMEDIA R	PT ★	5,45	....
PUBLICIS GROUPE	FR ★	18	– 1,26
PUBLIGROUPE N	CH	161,29	....
REED INTERNATIO	GB	8,03	– 1,17
REUTERS GROUP	GB	9,36	– 3,28
RTL GROUP	LU ★	40	+ 4,58
SMG	GB	2,25	....
SOGECABLE R	ES ★	19,05	– 3,69
TAYLOR NELSON S	GB	2,86	....
TELEWEST COMM.	GB	0,57	– 2,70
TF1	FR ★	22,16	– 3,61
TRINITY MIRROR	GB	5,92	....
UNITED PAN-EURO	NL ★	0,29	....
UTD BUSINESS ME	GB	11,31	....
VIVENDI UNIVERS	FR ★	44,60	– 3,09
VNU	NL ★	29,02	– 1,63
WOLTERS KLUWER	NL ★	21,97	– 2,01
WPP GROUP	GB	8,53	– 0,92
▶ DJ E STOXX MEDIA P		240,29	– 2,11

BIENS DE CONSOMMATION

AHOLD	NL ★	29,64	– 1,82
ALTADIS	ES ★	17,58	– 0,06
AMADEUS GLOBAL	ES ★	4,69	– 2,29
ATHENS MEDICAL	GR	3,20	....
AUSTRIA TABAK A	AT ★	84,55	+ 0,06
AVIS EUROPE	GB	2,03	....
BEIERSDORF AG	DE ★	118	– 2,48
BIC	FR ★	42,51	– 0,40
BRIT AMER TOBAC	GB	9,99	– 0,79
CASINO GP	FR ★	82,15	– 1,26
CLARINS	FR ★	72,10	– 1,70
COLRUYT	BE ★	44	– 1,94
DELHAIZE	BE ★	57	– 0,87
FIRSTGROUP	GB	4,95	....
GALLAHER GRP	GB	7,61	....
GIB	BE ★	49	– 0,10
GIVAUDAN N	CH	329,30	– 1,41
HENKEL KGAA VZ	DE ★	67,50	– 0,30
ICELAND GROUP	GB	2,66	– 4
IMPERIAL TOBACC	GB	14,01	– 1,34
JERONIMO MARTIN	PT ★	6,30	....
KESKO -B-	FI ★	8,72	....
L'OREAL	FR ★	72,35	– 0,89
LAURUS NV	NL ★	3,16	+ 2,27
MORRISON SUPERM	GB	3,20	....
RECKITT BENCKIS	GB	15,67	– 1,40
SAFEWAY	GB	5,47	– 0,58
SAINSBURY J. PL	GB	5,93	– 1,06
STAGECOACH GROU	GB	1,13	– 5,33
TERRA NETWORKS	ES ★	5,79	– 3,02
TESCO PLC	GB	3,95	– 1,58
TPG	NL ★	18,50	– 0,54
WANADOO	FR ★	4,16	+ 0,24
WELLA AG VZ	DE ★	47	– 1,26
▶ DJ E STOXX N CY G P		346,23	– 1,51

COMMERCE DISTRIBUTION

AVA ALLG HAND.G	DE ★	33,50	....
BOOTS CO PLC	GB	10,31	– 1,52
BUHRMANN NV	NL ★	6,28	– 0,63
CARREFOUR	FR ★	49,10	– 2,39
CASTO.DUBOIS	FR ★	46,30	+ 0,65
CC CARREFOUR	ES ★	11,95	– 0,67
CHARLES VOEGELE	CH	53,76	....
D'IETEREN SA	BE ★	155	– 1,46
DEBENHAMS	GB	6,11	....
DIXONS GROUP	GB	2,52	– 0,63
GAL LAFAYETTE	FR ★	118	– 4,07
GEHE AG	DE ★	44,20	– 1,34
GUCCI GROUP	NL ★	87,75	– 2,50
GUS	GB	8,09	– 0,78
HENNES & MAURIT	SE	17,82	....
KARSTADT QUELLE	DE ★	34	– 1,45
KINGFISHER	GB	5,82	....
MATALAN	GB	6,98	– 3,72
METRO	DE ★	37	– 1,33
MFI FURNITURE G	GB	1,54	– 2,02
NEXT PLC	GB	13,63	– 0,46
PINAULT PRINT.	FR ★	117,30	– 2,98
SIGNET GROUP	GB	0,86	....
VALORA HLDG N	CH	166,67	– 2,55
VENDEX KBB NV	NL ★	6,70	– 2,90
W.H SMITH	GB	7,22	....
WOLSELEY PLC	GB	6,25	+ 1,03
WOOLWORTHS GROU	GB	0,49	– 3,13
▶ DJ E STOXX RETL P		251,63	– 2,28

HAUTE TECHNOLOGIE

AIXTRON	DE ★	19,61	– 3,35
ALCATEL-A-	FR ★	12,96	– 1,22
ALTEC SA REG.	GR	2,39	....
ARM HOLDINGS	GB	3,73	....
ARC INTERNATION	GB	0,46	....
ASML HOLDING	NL ★	13,68	– 2,91
BAAN COMPANY	NL ★	2,40	+ 1,27
BALTIMORE TECH	GB	0,27	+ 6,25
BAE SYSTEMS	GB	5,54	– 2,24
BROKAT TECHNOLO	DE ★	0,92	– 7,07
BULL	FR ★	0,59	+ 7,27
BUSINESS OBJECT	FR ★	20,40	– 6,51
CAP GEMINI	FR ★	54,50	– 3,28
COMPTEL	FI ★	2,79	+ 5,28
DASSAULT SYST.	FR ★	33,99	– 2,75
ERICSSON -B-	SE	3,94	....
F-SECURE	FI ★	0,75	+ 7,14
FILTRONIC	GB	2,86	....
FINMATICA	IT ★	8,19	+ 1,11
GETRONICS	NL ★	2,20	– 6,38
GN GREAT NORDIC	DK	4,21	+ 0,32
INFINEON TECHNO	DE ★	18,30	– 3,17
INFOGRAMES ENTE	FR ★	9,90	+ 0,10
INTRACOM R	GR	12,10	....
KEWILL SYSTEMS	GB	0,59	....
LEICA GEOSYSTEM	CH	206,65	– 0,81
LOGICA	GB	10,23	– 2,12
LOGITECH INTL N	CH	22,78	+ 1,50
MARCONI	GB	0,48	....
NOKIA	FI ★	16,35	– 3,60
OCE	NL ★	8,15	+ 0,62
OLIVETTI	IT ★	1,03	+ 3
PSION	GB	0,60	– 9,52
SAGE GRP	GB	2,70	– 1,73
SAGEM	FR ★	36,94	+ 2,61
SAP AG	DE ★	109,40	– 3,87
SAP VZ	DE ★	153,99	....
SEZ HLDG N	CH	32,93	– 2
SIEMENS AG N	DE ★	42,60	– 3,18
MB SOFTWARE	DE ★	0,18	....
SPIRENT	GB	1,52	– 4
STMICROELEC SIC	FR ★	33,50	....
THINK TOOLS	CH	10,08	+ 1,69
THUS	GB	0,51	+ 6,67
TIETOENATOR	FI ★	20,35	....
▶ DJ E STOXX TECH P		312,24	– 2,71

SERVICES COLLECTIFS

ACEA	IT ★	6,28	– 4,41
AEM	IT ★	1,89	– 0,53
BRITISH ENERGY	GB	4,92	– 0,64
CENTRICA	GB	3,47	– 0,45
EDISON	IT ★	10,05	– 1,66
ELECTRABEL	BE ★	223	+ 0,86
ELECTRIC PORTUG	PT ★	2,52	....
ENDESA	ES ★	16,22	– 1,99
ENEL	IT ★	6,46	– 0,62
EVN	AT ★	40,50	– 0,98
FORTUM	FI ★	5,10	+ 0,59
GAS NATURAL SDG	ES ★	19,20	– 0,67
HIDRO CANTABRIC	ES ★	24	– 0,41
IBERDROLA	ES ★	14,10	– 2,29
INNOGY HOLDINGS	GB	3,24	– 0,49
ITALGAS	IT ★	10,89	– 0,09
KELDA	GB	5,92	....
NATIONAL GRID G	GB	7,19	+ 2,26
INTERNATIONAL P	GB	3,70	– 6,05
OESTERR ELEKTR	AT ★	93	....
PENNON GROUP	GB	9,91	....
POWERGEN	GB	11,63	– 0,14
SCOTTISH POWER	GB	6,60	+ 0,24
SEVERN TRENT	GB	11,87	....
SUEZ	FR ★	35,30	– 1,12
SYDKRAFT -A-	SE	24	....
SYDKRAFT -C-	SE	19,88	....
FENOSA	ES ★	15,45	+ 2,66
UNITED UTILITIE	GB	9,34	– 3,92
VIRIDIAN GROUP	GB	9,52	....
▶ DJ E STOXX PO SUP P		290,17	– 1,33

EURO NOUVEAU MARCHÉ

18/09 10 h 05

AMSTERDAM

	Cours en euros	% Var. 17/09
AIRSPRAY NV	15	....
ANTONOV	0,23	....
C/TAC	1,28	....
CARDIO CONTROL	1,80	....
CSS	23,90	....
HITT NV	5,20	....
INNOCONCEPTS NV	18,50	....
NEDGRAPHICS HOLD	3,50	....
SOPHEON	0,50	....
PROLION HOLDING	94	....
RING ROSA	0,03	....
UCC GROEP NV	7	....

BRUXELLES

ARTHUR	2,95	....
ENVIPCO HLD CT	0,30	....
FARDIS B	14,50	....
INTERNOC HLD	0,07	....
INTL BRACHYTHER B	8,15	....
LINK SOFTWARE B	1,29	....
PAYTON PLANAR	0,45	....

FRANCFORT

AIXTRON	115,50	....
AUGUSTA TECHNOLOGIE	20,32	....
BB BIOTECH ZT-D	87,60	....
BB MEDTECH ZT-D	16,90	....
BERTRANDT AG	7,87	....
BETA SYSTEMS SOFTWA	3,76	+ 0,53
CEYONIQ	3,99	+ 2,31
CE CONSUMER ELECTRO	5,20	....
CENIT SYSTEMHAUS	3	....

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - **DE** : Allemagne - **ES** : Espagne **IT** : Italie - **PT** : Portugal - **IR** : Irlande **LU** : Luxembourg - **NL** : Pays-Bas - **AT** : Autriche **FI** : Finlande - **BE** : Belgique - **GR** : Grèce.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - **NO** : Norvège - **SE** : Suède **GB** : Grande-Bretagne - **DK** : Danemark.

VALEURS FRANCE

● Le PDG de **Nexans**, fabricant de câbles sous-marins, va proposer au conseil d'administration de racheter des actions Nexans, dont la valeur, en baisse de 3,41 % à 18,45 euros à l'ouverture mardi, a perdu 27 % depuis le 12 septembre. Les actionnaires ont autorisé le rachat pour 100 millions d'euros d'actions, soit 10 % du capital.

● **Havas Advertising**, en hausse de 1,43 % à 7,11 euros mardi matin, a fait savoir qu'il était en mesure de contrôler 29,3 % du capital du britannique Tempus, en tenant compte des promesses de vente, et qu'il prolongeait jusqu'au 24 septembre son offre, mise à mal par celle de son concurrent WPP.

● Le titre **Accor** a regagné 3,7 % lundi après avoir chuté de 31 % la semaine dernière. Le groupe hôtelier, en hausse de 1,51 %, à 29 euros, mardi à l'ouverture, devait publier mercredi des résultats semestriels attendus en hausse de 10 %. Les prévisions risquent d'être en baisse sur l'ensemble de l'année.

● **Colas**, dont l'action restait stable à l'ouverture mardi à 64 euros, a annoncé un résultat net consolidé de 22 millions d'euros au premier semestre contre 16 millions un an auparavant, sur un chiffre d'affaires de 3,27 milliards contre 2,77 milliards. La filiale de Bouygues a précisé que le chiffre d'affaires et le bénéfice net consolidés en 2001 devraient être en progression.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 18 SEPTEMBRE — **Cours à 9 h 57**

Dernier jour de négociation des OSRD : 24 septembre

France ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ACCOR	❯	29	190,23	+1,51	1
AGF	❯	47,52	311,71	−0,94	2
AFFINE		36,90	242,05	...	2,82
AIR FRANCE G	❯	10,20	66,91	...	0,14
AIR LIQUIDE	❯	141,50	928,18	−2,21	3
ALCATEL	❯	13,24	86,85	+0,91	0,48
ALCATEL O		5,20	34,11	−3,70	0,10
ALSTOM	❯	26,11	171,27	−2,90	0,55
ALTRAN TECHN	❯	38,95	255,50	−2,14	0,14
ATOS ORIGIN	❯	73,30	480,82	+0,34	...
ARBEL		5,13	33,65	...	0,53
AVENTIS	❯	75	491,97	+0,87	0,50
AXA	❯	21,61	141,75	−1,32	2,20
BACOU DALLOZ		70	459,17	−1,41	0,90
BAIL INVESTI	❯	118,90	779,93	−0,92	7,16
BAZAR HOT. V		124,30	815,35	+0,24	3
BEGHIN SAY	❯	32,99	216,40	+1,35	...
BIC	❯	42,61	279,50	−0,16	0,29
BNPPARIBAS	❯	86,95	570,35	−2,41	2,25
BOLLORE	❯	254,10	1666,79	−0,94	3
BOLLORE INV		46,50	305,02	−1,48	0,20
BONGRAIN		42,05	275,83	−0,64	1,40
BOUYGUES	❯	27,62	181,18	−3,09	0,36
BOUYGUES OFF	❯	40,52	265,79	−1,53	1,10
BULL#	❯	0,60	3,94	+9,09	...
BUSINESS OBJ	❯	20,77	136,24	−4,81	...
B T P (LA CI		...	...	...	0,46
BURELLE (LY)		57,90	379,80	−0,09	0,50
CANAL +	❯	3,46	22,70	−0,29	0,15
CAP GEMINI	❯	54,40	356,84	−3,46	1,20
CARBONE-LORR	❯	28,25	185,31	+0,93	1,06
CARREFOUR	❯	49,50	324,70	−1,59	0,50
CASINO GUICH	❯	82,05	538,21	−1,38	1,33
CASINO GUICH		56,40	369,96	−5,05	1,37
CASTORAMA DU	❯	46,58	305,54	+1,26	2,85
CEA INDUSTRI		143	938,02	+2,22	22,85
CEGID (LY)		78	511,65	−4,06	2
CEREOL	❯	22,20	145,62	−0,89	...
CERESTAR	❯	24,98	163,86	−2,04	...
CFF.RECYCLIN		36	236,14	−2,31	1,30
CGIP	❯	26,05	170,88	−1,70	1
CHARGEURS		63,50	416,53	−1,55	2,13
CHRISTIAN DI	❯	26,80	175,80	−0,74	0,50
CIC -ACTIONS		116	760,91	−3,33	2,29
CIMENTS FRAN	❯	42,06	275,90	+0,14	1,40
CLARINS	❯	72,10	472,94	−1,70	1,10
CLUB MEDITER	❯	36,10	236,80	−1,90	1
CNP ASSURANC	❯	34,21	224,40	−0,70	1,08
COFACE	❯	54,10	354,87	+0,19	1,75
COFLEXIP	❯	181,80	1192,53	+0,17	1,16
COLAS	❯	64	419,81	...	2,13
CONTIN.ENTRE		38,80	254,51	−5,60	2
CPR		58	380,46	...	...
CRED.FON.FRA		10,06	65,99	+0,70	0,58
CREDIT LYONN	❯	36,62	240,21	−1,03	0,65
CS COM.ET SY		5,21	34,18	+0,19	...
DAMART		78	511,65	...	3,40
DANONE	❯	141	924,90	−0,56	1,90
DASSAULT-AVI		260	1705,49	−2,95	6,20
DASSAULT SYS	❯	33,60	220,40	−3,86	0,31
DEVEAUX(LY)#		62,30	408,66	+1,30	4,20
DEV.R.N-P.CA		14,70	96,43	+3,16	0,55
DMC (DOLLFUS		7	45,92	+2,94	0,61
DYNACTION		21,51	141,10	−6,48	0,50
EIFFAGE	❯	66	432,93	+0,76	0,78
ELIOR	❯	10,85	71,17	+2,36	0,07
ELEC.MADAGAS		21	137,75	−1,87	...
ENTENIAL(EX		28,05	184	−3,28	0,40
ERAMET	❯	26,50	173,83	+1,92	1,30
ESSILOR INTL	❯	28,79	188,85	−3,68	3,90
ESSO		73	478,85	−0,68	4
EULER	❯	40	262,38	−2,39	1,40
EURAZEO	❯	53,35	349,95	+0,47	0,48
EURO DISNEY	❯	0,64	4,20	+3,23	...
EUROTUNNEL	❯	0,74	4,85	+2,78	...
FAURECIA	❯	47	308,30	−2,08	0,91
FIMALAC	❯	32,20	211,22	+3,21	0,90
F.F.P. (NY)		89,10	584,46	−3,15	1,80
FINAXA		79,95	524,44	−0,06	2,20
FONC.LYON.#		28,75	188,59	...	0,85
FRANCE TELEC	❯	30,60	200,72	−1,29	1
FROMAGERIES		...	...	...	2,22
GALERIES LAF	❯	119,40	783,21	−2,93	0,60
GAUMONT #		36,80	241,39	+5,14	0,57
GECINA	❯	90,15	591,35	+0,17	3,34
GENERALE DE		17	111,51	...	...
GEOPHYSIQUE	❯	47,99	314,79	+3,20	1,22
GFI INFORMAT	❯	10,69	70,12	−2,37	0,15
GRANDVISION	❯	13,99	91,77	−3,45	0,25
GROUPE ANDRE		115	754,35	−3,36	1,98
GROUPE GASCO		71,85	471,31	−0,07	3
GR.ZANNIER (		70	459,17	...	0,73
GROUPE PARTO		53	347,66	+0,76	1,68
GUYENNE GASC	❯	73,10	479,50	+0,14	1,50
HAVAS ADVERT	❯	7,07	46,38	+0,86	0,17
IMERYS	❯	87	570,68	−1,14	3,60
IMMOBANQUE		113	741,23	+0,89	10,67
IMMEUBLES DE		...	...	...	0,30
INFOGRAMES E	❯	9,82	64,41	−0,71	...
IM.MARSEILLA		2700	17710,84	−3,57	22,26
INGENICO	❯	23,81	156,18	−1,61	0,10
ISIS	❯	158	1036,41	...	2,40
JC DECAUX	❯	9	59,04	−0,55	...
KAUFMAN ET B	❯	14,80	97,08	−2,63	0,82
KLEPIERRE	❯	96,15	630,70	−1,38	2,75
LAFARGE	❯	89,30	585,77	−0,89	2,20
LAGARDERE	❯	34,60	226,96	−1,14	0,78
LAPEYRE	❯	42	275,50	+0,96	1,08
LEBON (CIE)		...	...	...	2,30
LEGRAND ORD.		130	852,74	−9,60	...
LEGRAND ADP		...	...	...	...
LEGRIS INDUS	❯	48	314,86	+2,13	1,20
LIBERTY SURF		2,55	16,73	−7,27	...
LOCINDUS		115,50	757,63	+1,32	10,18
L'OREAL	❯	73	478,85	...	0,44
LOUVRE #		62,50	409,97	−0,64	1,24
LVMH MOET HE	❯	37,35	245	+0,35	0,53
MARINE WENDE	❯	52,65	345,36	−0,66	2
MATUSSIERE F		6,40	41,98	...	0,10
MAUREL ET PR		15	98,39	...	0,91
METALEUROP		3,70	24,27	−2,89	0,61
MICHELIN	❯	28,58	187,47	−1,45	0,80
MARIONNAUD P		37,20	244,02	−5,82	...
MONTUPET SA		9,71	63,69	−2,90	0,17
MOULINEX		0,70	4,59	−5,41	0,61
NATEXIS BQ P	❯	94	616,60	−1,05	2,50
NEOPOST	❯	26,13	171,40	−1,40	...
NEXANS	❯	19,05	124,96	...	...
NORBERT DENT		16,70	109,54	+0,97	0,40
NORD-EST		26	170,55	−1,14	0,94
NRJ GROUP	❯	13,90	91,18	−2,11	0,15
OBERTHUR CAR	❯	4,42	28,99	−9,24	...
OLIPAR		5,90	38,70	+3,51	...
ORANGE	❯	6,50	42,64	+0,78	...
OXYG.EXT-ORI		...	...	...	14,68
PECHINEY ACT	❯	42,59	279,37	+1,28	1
PECHINEY B P		...	...	...	3,31
PENAUILLE PO	❯	37,30	244,67	+0,81	0,28
PERNOD-RICAR	❯	74,40	488,03	−1,91	0,80
PEUGEOT	❯	44,51	291,97	−1,48	5
PINAULT-PRIN	❯	116,80	766,16	−3,39	2,18
PLASTIC OMN	❯	61	400,13	+1,67	2
PROVIMI	❯	12,85	84,29	−4,81	...
PSB INDUSTRI		79	518,21	...	3,50
PUBLICIS GR.	❯	17,94	117,68	−1,59	0,20
REMY COINTRE	❯	27,14	178,03	−3,76	0,90
RENAULT	❯	33,20	217,78	−3,77	0,91
REXEL	❯	51,70	339,13	−2,08	1,61
RHODIA	❯	7,99	52,41	−0,13	0,40
ROCHETTE (LA		6,69	43,88	−0,15	0,18
ROYAL CANIN	❯	134,90	884,89	+0,15	1,10
ROUGIER #		51,50	337,82	...	3,05
RUE IMPERIAL		...	...	...	21,19
SADE (NY)		...	...	...	2,15
SAGEM S.A.	❯	36,69	240,67	+1,92	0,60
SAGEM ADP		26,25	172,19	+0,92	0,70
SAINT-GOBAIN	❯	143,30	939,99	−0,62	4,30
SALVEPAR (NY		50	327,98	−0,10	3,05
SANOFI SYNTH	❯	70,90	465,07	−1,18	0,44
SCHNEIDER EL	❯	43,80	287,31	−4,76	1,60
SCOR	❯	33,78	221,58	+0,09	1,70
S.E.B.	❯	46,01	301,81	−1,18	1,90
SEITA		45,01	295,25	−0,86	1,25
SELECTIBAIL(		14,18	93,01	−0,07	1,56
SIDEL		50	327,98	...	...
SILIC		152	997,05	−1,75	6,68
SIMCO	❯	72,50	475,57	...	2,60
SKIS ROSSIGN		13,80	90,52	+1,47	0,23
SOCIETE GENE	❯	54,50	357,50	−1,80	2,10
SODEXHO ALLI	❯	46,75	306,66	−2,30	2,24
SOGEPARC (FI		83	544,44	...	0,50
SOMMER-ALLIB		54,80	359,46	+0,92	...
SOPHIA	❯	30,91	202,76	+0,19	1,52
SOPRA GROUP	❯	31,85	208,92	−0,93	0,62
SPIR COMMUNI	❯	58	380,46	−0,77	3
SR TELEPERFO	❯	12,90	84,62	...	0,15
STUDIOCANAL		...	...	...	0,54
SUCR.PITHIVI		370	2427,04	+1,37	11
SUEZ	❯	35,59	233,46	−0,31	3,30
TAITTINGER		...	...	...	11,62
THALES	❯	42,90	281,41	−0,23	0,62
TF1	❯	22	144,31	−4,31	0,65
TECHNIP	❯	144,20	945,89	−1,84	3,30
THOMSON MULT .	❯	21,30	139,72	+2,70	...
TOTAL FINA E	❯	149,10	978,03	−1,06	3,30
TRANSICIEL #	❯	26,22	171,99	−3,78	0,50
UBI SOFT ENT	❯	27	177,11	+3,45	...
UNIBAIL	❯	52,15	342,08	−1,60	5
UNILOG	❯	58,90	386,36	−4,15	0,39
USINOR	❯	8,78	57,59	−2,44	0,56
VALEO	❯	36,45	239,10	−2,49	1,35
VALLOUREC	❯	44,48	291,77	+4,29	1,30
VICAT		56	367,34	+0,18	0,95
VINCI	❯	61,35	402,43	−1,05	1,65
VIVENDI ENVI	❯	44,70	293,21	−0,64	0,55
VIVENDI UNIV	❯	44,43	291,44	−3,46	1
WANADOO	❯	4,05	26,57	−2,41	...
WORMS (EX.SO		17,85	117,09	−0,83	0,50
ZODIAC	❯	185	1213,52	−2,63	3,80
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...

International ▶ Une sélection		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ADECCO		40,80	267,63	+3,03	4,21
AMERICAN EXP		32	209,91	+1,20	0,08
AMVESCAP EXP		...	...	...	0,10
ANGLOGOLD LT		36,50	239,42	−1,08	0,92
A.T.T. #		19	124,63	+2,37	0,04
BARRICK GOLD		18	118,07	−0,55	0,10
COLGATE PAL.		...	...	...	0,17
CROWN CORK O		...	...	...	0,25
DIAGO PLC		...	...	...	0,14
DOW CHEMICAL		32,99	216,40	−5,74	0,33
DU PONT NEMO		37,30	244,67	−3,07	0,34
ECHO BAY MIN		0,81	5,31	+1,25	0,02
ELECTROLUX		13,35	87,57	+15,48	...
ELF GABON		155	1016,73	+1,97	47,24
ERICSSON #	❯	3,90	25,58	−3,94	0,04
FORD MOTOR #		17,35	113,81	+0,58	0,29
GENERAL ELEC		37,82	248,08	−3	0,16
GENERAL MOTO		47,92	314,33	−7,93	0,47
GOLD FIELDS		4,75	31,16	−1,45	0,15
HARMONY GOLD		5,46	35,82	−5,37	0,09
HITACHI #		7,01	45,98	+1,15	0,02
HSBC HOLDING	❯	10,50	68,88	−1,41	0,21
I.B.M.	❯	100,50	659,24	−2,33	0,14
I.C.I.		...	...	...	0,32
ITO YOKADO #		40,01	262,45	+3,90	0,12
I.T.T. INDUS		...	...	...	0,14
MATSUSHITA		12,90	84,62	−4,44	0,03
MC DONALD'S		30,41	199,48	−2,31	0,21
MERK AND CO		72,50	475,57	−0,55	0,33
MITSUBISHI C		7,27	47,69	+0,83	0,02
NESTLE SA #	❯	229,30	1504,11	+0,22	23,42
NORSK HYDRO		...	...	...	1
PFIZER INC		40,60	266,32	−0,81	0,10
PHILIP MORRI	■	52,45	344,05	+1,45	0,55
PROCTER GAMB		79,55	521,81	+1,02	0,38
RIO TINTO PL		...	...	...	0,23
SCHLUMBERGER		53	347,66	−0,47	0,21
SEGA ENTERPR		14,20	93,15	−3,40	0,08
SHELL TRANSP		...	...	...	0,14
SONY CORP. #	❯	38,04	249,53	−7,22	0,13
T.D.K. #		47,90	314,20	−3,23	0,13
TOSHIBA #		4,60	30,17	+1,10	0,03
UNITED TECHO		51,60	338,47	−14,07	0,21
ZAMBIA COPPE		0,32	2,10	+10,34	...
...		...	...	...	...
...		...	...	...	...

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux ; Li = Lille ; Ly = Lyon ; M = Marseille ; Ny = Nancy ; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; ↑ offre réduite ; ↓ demande réduite ; ◆ cours précédent ; ❯ Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; **Mardi daté mercredi :** montant du coupon en euros ; **Mercredi daté jeudi :** paiement dernier coupon ; **Jeudi daté vendredi :** compensation ; **Vendredi daté samedi :** nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 17 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 18 h 16**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM		7,31	47,95	+0,14
AB SOFT		2,36	15,48	...
ACCESS COMME		2,89	18,96	+6,25
ADL PARTNER		9,85	64,61	−1,50
ADL PARTNER	◆	5,25	34,44	...
ALGORIEL #		3,16	20,73	+0,96
ALPHAMEDIA		0,56	3,67	−11,11
ALPHA MOS #		2,77	18,17	−4,15
ALPHA MOS BO		0,24	1,57	+20
ALTAMIR & CI	◆	110	721,55	...
ALDETA	◆	4,70	30,83	...
ALTI #		5,25	34,44	−6,91
A NOVO #	❯	14,17	92,95	−0,07
ARTPRICE COM		3,21	21,06	−24,47
ASTRA		0,40	2,62	...
AUFEMININ.CO		0,42	2,76	−2,33
AUTOMA TECH		3,70	24,27	+5,71
AVENIR TELEC	❯	0,92	6,03	+3,37
AVENIR TELEC	◆	0,10	0,66	...
BAC MAJESTIC		1,72	11,28	−3,91
BARBARA BUI		12,50	81,99	−7,34
BCI NAVIGATI		5,20	34,11	−3,53
BELVEDERE		19,86	130,27	+0,81
BOURSE DIREC		2,10	13,78	...
BRIME TECHNO		28,50	186,95	+1,79
BRIME TECHN	◆	0,18	1,18	...
BUSINESS ET		7,50	49,20	−6,13
BUSINESS INT		1,49	9,77	−6,88
BVRP ACT.DIV	❯	2,85	18,69	−19,72
CAC SYSTEMES	◆	3	19,68	...
CALL CENTER		6,31	41,39	−5,82
CARRERE GROU		15,79	103,58	−1,13
CAST		3,02	19,81	−18,38
CEREP		12,89	84,55	−0,85
CHEMUNEX		0,18	1,18	−10
CMT MEDICAL		12,21	80,09	+0,08
COALA #		11	72,16	+1,85
COHERIS ATIX		6,49	42,57	−3,13
COIL		13,35	87,57	+2,69
CION ET SYS		1,67	10,95	−1,76
CONSODATA		5,75	37,72	−18,44
CONSODATA NV	◆	19,50	127,91	...
CONSORS FRAN		1,18	7,74	−11,28
CROSS SYSTEM		1,05	6,89	−1,87
CRYO #		2,67	17,51	−1,11
CRYONETWORKS.		1,05	6,89	+5
CYBERDECK #		0,59	3,87	−1,67
CYBER PRES.P		11	72,16	...
CYBERSEARCH		1,70	11,15	−14,57
CYRANO #		0,22	1,44	−15,38
DALET #		2,02	13,25	−1,46
DATASQUARE #	◆	0,50	3,28	...
DATATRONIC		3,25	21,32	+4,17
DESK #	◆	0,89	5,84	...
DEVOTEAM #	❯	14,79	97,02	−1,40
DMS #		10,15	66,58	+3,57
D INTERACTIV		1,26	8,27	−11,27
DIREKT ANLAG		7	45,92	−12,50
DIREKT ANLAG		6	39,36	−12,54
DURAND ALLIZ		0,50	3,28	...
DURAN DUBOI		8,16	53,53	−4
DURAN BS 00	◆	0,15	0,98	...
EFFIK #		10,60	69,53	...
EGIDE #		44,20	289,93	−14,34
EMME NV		12	78,71	−4,76
ESI GROUP		5,73	37,59	+9,77
ESKER		2,15	14,10	−15,69
EUROFINS SCI		10,64	69,79	+0,28
EURO.CARGO S		11,27	73,93	...
FIMATEX #	❯	2,10	13,78	...
FI SYSTEM #	❯	1,30	8,53	−11,56
FI SYSTEM BS		0,03	0,20	...
FLOREANE MED		6,30	41,33	+5
GAMELOFT COM		0,25	1,64	−13,79
GAUDRIOT #		31	203,35	...
GENERIX #		15,31	100,43	...
GENESYS #		12,05	79,04	+16,99
GENESYS BS00		0,99	6,49	−10
GENSET	❯	2,20	14,43	+7,32
GL TRADE #		28,50	186,95	−10,91
GUILLEMOT #		11,50	75,44	+0,88
GUYANOR ACTI		0,22	1,44	−4,35
HF COMPANY		48	314,86	−4,19
HIGH CO.#		86,95	570,35	−1,19
HIGH BON DE	◆	3,10	20,33	...
HIGHWAVE OPT	❯	2,80	18,37	...
HIMALAYA		1,30	8,53	+12,07
HI MEDIA		0,49	3,21	...
HOLOGRAM IND		5,45	35,75	−0,91
HUBWOO.COM		1,84	12,07	+15
IB GROUP.COM		2,58	16,92	−2,27
IDP	◆	1,31	8,59	...
IDP BON 98 (	◆	1,07	7,02	...
INTERACTIF B	◆	0,15	0,98	...
INTERACTIF B	◆	0,30	1,97	...
IGE +XAO		6,70	43,95	−0,89
ILOG #		5,40	35,42	+8
IMECOM GROUP		1,21	7,94	...
INFOSOURCES		0,49	3,21	−9,26
INFOSOURCE B	◆	1,45	9,51	...
INFOTEL #		16,14	105,87	−6,76
INFO VISTA		2,30	15,09	+3,60
INTEGRA	❯	0,93	6,10	+1,09
INTEGRA ACT.		...	...	...
INTERCALL #		0,48	3,15	−15,79
IPSOS #	❯	46	301,74	−4,17
IPSOS BS00	◆	1,39	9,12	...
ITESOFT		1,40	9,18	−0,71
IT LINK		2,35	15,41	+6,82
IXO		0,48	3,15	−12,73
JEAN CLAUDE		0,89	5,84	−6,32
JOLIEZ REGOL		0,85	5,58	...
KALISTO ENTE	◆	1,35	8,86	...
KEYRUS PROGI		1,10	7,22	−4,35
LA COMPAGNIE		5,50	36,08	−6,78
LEXIBOOK # S		16	104,95	−5,88
LINEDATA SER		16	104,95	−1,54
LYCOS EUROPE		0,82	5,38	−10,87
LYCOS FRANCE		2,10	13,78	+2,94
MEDCOST #		1,23	8,07	−9,56
MEDIDEP #		17,50	114,79	−3,42
MEMSCAP		1,20	7,87	−7,69
METROLOGIC G		37,73	247,49	−14,64
MICROPOLE		3,50	22,96	−4,11
MILLIMAGES		7,50	49,20	+10,29
MONDIAL PECH		4,80	31,49	−1,44
NATUREX		12	78,71	−6,83
NET2S #		2,90	19,02	−3,33
NETGEM	❯	1,68	11,02	−12,50
NETVALUE #		0,78	5,12	−8,24
NEURONES #		2,81	18,43	+0,36
NICOX #		34,47	226,11	−11,62
OLITEC		12,24	80,29	−5,48
OPTIMS #		1,77	11,61	−1,67
ORCHESTRA KA		0,75	4,92	...
OXIS INTL RG	◆	0,20	1,31	...
PERFECT TECH		3,69	24,20	−5,38
PERF.TECHNO.		0,19	1,25	...
PHARMAGEST I		11,25	73,80	−0,44
PHONE SYS.NE		0,60	3,94	...
PICOGIGA		2,80	18,37	−9,39
PROSODIE #		23,50	154,15	+11,96
PROSODIE BS	◆	8,46	55,49	...
PROLOGUE SOF		3,69	24,20	−2,38
QUALIFLOW		2,31	15,15	−0,43
QUANTEL		3,90	25,58	...
R2I SANTE		5,45	35,75	−10,80
R2I SANTE BO		0,02	0,13	...
RECIF #		9,55	62,64	−6,37
REPONSE #		14,20	93,15	+9,23
REGINA RUBEN		0,62	4,07	−1,59
RIBER #		3,17	20,79	+9,31
RIGIFLEX INT		18,23	119,58	−27,08
RISC TECHNOL		4,99	32,73	−5,85
SAVEURS DE F		8,90	58,38	−1,11
GUILLEMOT BS	◆	9,10	59,69	...
SELF TRADE		1,39	9,12	−7,33
SILICOMP #		16,70	109,54	−3,75
SITICOM GROU		3,40	22,30	−12,37
SODITECH ING		3,80	24,93	−5
SOFT COMPUTI		3,28	21,52	−3,53
SOI TEC SILI	❯	10,52	69,01	+5,20
SOI TEC BS 0	◆	2,55	16,73	...
SOLUCOM		24	157,43	−5,88
SOLUCOM ACT.	◆	47,76	313,29	...
SQLI		0,95	6,23	−13,64
SQLI ACT.NOU	◆	3,10	20,33	...
STACI #		1,90	12,46	−0,52
STELAX		0,44	2,89	...
SYNELEC #		10,10	66,25	−8,10
SYSTAR #		4,60	30,17	+7,48
SYSTRAN		1,60	10,50	−5,88
TEL.RES.SERV		0,90	5,90	−4,26
TELECOM CITY		2,16	14,17	...
TETE DS LES		1,41	9,25	−4,73
THERMATECH I		12	78,71	−9,09
TITUS INTERA		2	13,12	+1,52
TITUS INTER		0,26	1,71	+116,67

SECOND MARCHÉ

MARDI 18 SEPTEMBRE

Une sélection. **Cours relevés à 9 h 57**

Valeurs ▶		Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
AB GROUPE		26	170,55	+3,54
ACTIELEC TEC		5,90	38,70	+5,36
ALGECO #		75,15	492,95	...
ALTEDIA		24,25	159,07	...
ALTEN (SVN)	❯	12	78,71	−0,41
APRIL S.A.#(		14,85	97,41	+4,95
ARKOPHARMA #		47	308,30	...
ASSYSTEM #		31,20	204,66	...
AUBAY		3,93	25,78	−3,68
BENETEAU #		57,55	377,50	−2,04
BOIRON (LY)#		74,25	487,05	+1,99
BONDUELLE		39,99	262,32	−2,49
BQUE TARNEAU	◆	78	511,65	...
BRICORAMA #		45	295,18	−0,44
BRIOCHE PASQ		72,50	475,57	+0,42
BUFFALO GRIL		9,10	59,69	+6,06
C.A. OISE CC	◆	87	570,68	...
C.A. PARIS I		65,40	429	−0,68
C.A.PAS CAL	◆	140	918,34	...
CDA-CIE DES		43	282,06	...
CEGEDIM #		39,50	259,10	−3,66
CIE FIN.ST-H	◆	117	767,47	...
CNIM #		42,30	277,47	...
COFITEM-COFI	◆	57,95	380,13	...
DANE-ELEC ME		1,10	7,22	−8,33
ENTRELEC GRO	◆	63	413,25	...
ETAM DEVELOP		7,97	52,28	+0,76
EUROPEENNE C		37,90	248,61	+0,05
EXPAND S.A.		55	360,78	...
FINATIS(EX.L	◆	155,80	1021,98	...
FININFO		32,40	212,53	+2,86
FLEURY MICHO		22,71	148,97	...
GECI INTL		10,50	68,88	−4,46
GENERALE LOC		9,70	63,63	−0,51
GEODIS		34,40	225,65	+1,18
GFI INDUSTRI		20	131,19	...
GRAND MARNIE	◆	7945	52115,78	...
GROUPE BOURB	◆	45	295,18	...
GROUPE CRIT		13,80	90,52	...
GROUPE FOCAL		53,90	353,56	−0,19
GROUPE J.C.D		145,90	957,04	+0,62
HERMES INTL	❯	130,30	854,71	+1,40
HYPARLO #(LY		29,01	190,29	−3,30
IMS(INT.META		6,20	40,67	+3,33
INTER PARFUM		44	288,62	−2,22
JET MULTIMED		13,89	91,11	−0,79
LAURENT-PERR		23,70	155,46	−5,20
LDC	◆	115,10	755,01	...
LECTRA (B) #		3,40	22,30	−2,86
LOUIS DREYFU	◆	14	91,83	...
LVL MEDICAL		14,09	92,42	+4,37
M6-METR.TV A	❯	15,10	99,05	+3,42
MANITOU #		40,61	266,38	−0,95
MANUTAN INTE	◆	33,65	220,73	...
PARC DES EXP	◆	117	767,47	...
PCAS #	◆	17,75	116,43	...
PETIT FOREST		40	262,38	...
PIERRE VACAN		56	367,34	−0,88
PINGUELY HAU	❯	11,70	76,75	+3,54
POCHET	◆	100	655,96	...
RADIALL #		46	301,74	+0,86
RALLYE (LY)	❯	48	314,86	...
RODRIGUEZ GR	❯	33,77	221,52	−0,68
SABATE-DIOSO		11,20	73,47	+1,73
SECHE ENVIRO		67	439,49	+3,08
SINOP.ASSET	◆	17,50	114,79	...
SIPAREX CROI		25,99	170,48	−0,04
SOLERI	◆	200	1311,91	...
SOLVING #		39	255,82	+1,56
STEF-TFE #		50,90	333,88	−0,20
STERIA GROUP		26,50	173,83	−0,41
SYLEA	◆	44	288,62	...
SYLIS #		18,90	123,98	+1,07
SYNERGIE (EX		23	150,87	+1,77
TEAM PARTNER		5,15	33,78	+0,98
TRIGANO	❯	18,50	121,35	+6,63
UNION FIN.FR		28,20	184,98	−0,35
VILMOR.CLAUS		59	387,01	−1,67
VIRBAC		82,50	541,16	−2,08
...		...	...	...
...		...	...	...
...		...	...	...

SICAV et FCP

Une sélection. **Cours de clôture le 17 septembre**

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires ★ Euros	francs ★★	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	24,72	162,15	11/09
AGIPI ACTIONS (AXA)	24,75	162,35	11/09
BNP PARIBAS — 3615 BNP — 08 36 68 17 17 (2,21 F/mn)			
BNP MONÉ COURT TERME	2484,44	16296,86	16/09
BNP MONÉ PLACEMENT C	13629,48	89403,53	16/09
BNP MONÉ PLACEMENT D	11899,84	78057,83	16/09
BNP MONÉ TRÉSORERIE	77620,35	509156,12	16/09
BNP OBLI. CT	165,79	1087,51	16/09
BNP OBLI. LT	34,22	224,47	16/09
BNP OBLI. MT C	153,65	1007,88	16/09
BNP OBLI. MT D	141,02	925,03	16/09
BNP OBLI. SPREADS	185,77	1218,57	16/09
BNP OBLI. TRÉSOR	1961,56	12866,99	16/09
Fonds communs de placements			
BNP MONÉ ASSOCIATIONS	1820,53	11941,89	13/09
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT — www.bpam.fr — 01 58 19 40 00			
BP OBLI HAUT REND.	111,21	729,49	11/09
BP MEDITERRANÉE DÉV.	56,91	373,31	16/09
BP NOUVELLE ÉCONOMIE	68,15	447,03	16/09
BP OBLIG. EUROPE	51,66	338,87	17/09
BP SÉCURITÉ	102604,99	673044,61	17/09
EUROACTION MIDCAP	114,45	750,74	14/09
FRUCTI EURO 50	82,99	544,38	17/09
FRUCTIFRANCE C	72,22	473,73	16/09
FRUCTIFONDS FRANCE NM	126,80	831,75	16/09
CDC IXIS Asset Management — www.cdcixis-am.fr			
MULTI-PROMOTEURS			
LIVRET BOURSE INVEST.	176,71	1159,14	11/09
NORD SUD DÉVELOP. C	517,69	3395,82	11/09
NORD SUD DÉVELOP. D	399,52	2620,68	11/09
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,21 F/mn)			
ÉCUR. 1,2,3... FUTUR D	43,20	283,37	12/09
ÉCUR. ACTIONS EUROP. C	16,15	105,94	16/09
ÉCUR. ACTIONS FUTUR D	54,11	354,94	12/09
ÉCUR. CAPITALISATION C	44,18	289,80	16/09
ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA	38,64	253,46	16/09
ÉCUR. ÉNERGIE D PEA	40,10	263,04	16/09
ÉCUR. EXPANSION C	14682,96	96313,90	16/09
ÉCUR. EXPANSIONPLUS C	42,01	275,57	16/09
ÉCUR. INVESTISSEMENTS D	47,50	311,58	16/09
ÉCUR. MONÉTAIRE C	222,82	1461,60	16/09
ÉCUR. MONÉTAIRE D	192,15	1260,42	16/09
ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D	178,08	1168,13	11/09
ÉCUR. TECHNOLOGIES C	34,74	227,88	11/09
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	275,89	1809,72	16/09
ÉPARCOURT-SICAV D	28,32	185,77	16/09
GÉOPTIM C	2314,48	15181,99	11/09
Fonds communs de placements			
ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C	36,27	237,92	16/09
ÉCUREUIL PRUDENCE C	34,20	224,34	16/09
ÉCUREUIL VITALITÉ C	39,31	257,86	11/09
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT — 08 36 68 56 55 (2,21 F/mn)			
ATOUT CROISSANCE D	300,89	1973,71	17/09
ATOUT EUROPE C	447,76	2937,11	17/09
ATOUT FRANCE C	167,86	1101,09	17/09
ATOUT FRANCE D	152,11	997,78	17/09
ATOUT FRANCE ASIE D	67,28	441,33	17/09
ATOUT FRANCE EUROPE D	151,90	996,40	17/09
ATOUT FRANCE MONDE D	42,73	280,29	11/09
ATOUT MONDE C	51,62	338,61	11/09
ATOUT SÉLECTION D	90,43	593,18	17/09
CAPITOP EUROBLIG C	100,78	661,07	17/09
CAPITOP EUROBLIG D	83,14	545,36	17/09
CAPITOP MONDOBLIG C	44,78	293,74	17/09
CAPITOP REVENUS D	174,39	1143,92	17/09
DIÈZE C	415,95	2728,45	17/09
INDICIA EUROLAND D	92,29	605,38	14/09
INDICIA FRANCE D	314,49	2062,92	14/09
INDOCAM AMÉRIQUE C	39,08	256,35	11/09
INDOCAM ASIE C	16,06	105,35	17/09
INDOCAM FRANCE C	287,14	1883,51	17/09
INDOCAM FRANCE D	236,02	1548,19	17/09
INDOCAM MULTI OBLIG. C	181,40	1189,91	17/09
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR D	67,22	440,93	14/09
CAPITOP MONÉTAIRE C	191,38	1255,37	19/09
CAPITOP MONÉTAIRE D	188,59	1237,07	19/09
INDOCAM FONCIER	87,13	571,54	17/09
INDOCAM VAL. RESTR. C	233,67	1532,77	14/09
MASTER ACTIONS C	39,96	262,12	07/09
MASTER DUO C	13,73	90,06	10/09
MASTER OBLIGATIONS C	30,21	198,16	13/09
MASTER PEA D	11,19	73,40	13/09
OPTALIS DYNAMIQ. C	17,88	117,29	10/09
OPTALIS DYNAMIQ. D	16,76	109,94	10/09
OPTALIS ÉQUILIB. C	18,23	119,58	10/09
OPTALIS ÉQUILIB. D	16,59	108,82	10/09
OPTALIS EXPANSION C	14,32	93,93	11/09
OPTALIS EXPANSION D	13,97	91,64	11/09
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	17,48	114,66	14/09
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,35	100,69	14/09
PACTE SOL. LOGEM.	78,48	514,80	11/09
PACTE SOL.TIERS MONDE	83,46	547,46	11/09
CIC BANQUES — www.cic-am.com			
CIC CAPIRENTE MT C	35,71	234,24	17/09
CIC CAPIRENTE MT D	26,79	175,73	14/09
CIC AMÉRIQUE LATINE	98,28	644,67	11/09
CIC CONVERTIBLES	5,37	35,22	17/09
CIC COURT TERME C	34,04	223,29	17/09
CIC COURT TERME D	26,93	176,65	17/09
CIC ECOCIC	356,47	2338,29	11/09
CIC ELITE EUROPE	117,40	770,09	14/09
CIC ÉPARGNE DYNAM. C	2060,66	13517,04	17/09
CIC ÉPARGNE DYNAM. D	1625,35	10661,60	17/09
CIC EUROLEADERS	317,13	2080,24	17/09
CIC FRANCE C	29,99	196,72	17/09
CIC FRANCE D	29,99	196,72	17/09
CIC HORIZON C	66,69	437,46	17/09
CIC HORIZON D	64,31	421,85	17/09
CIC MENSUEL	1435,24	9414,56	17/09
CIC MONDE PEA	27,12	177,90	11/09
CIC OBLI COURT TERME C	24,57	161,17	17/09
CIC OBLI COURT TEME D	19,52	128,04	17/09
CIC OBLI LONG TERME C	15,35	100,69	17/09
CIC OBLI LONG TERME D	15,16	99,44	17/09
CIC OBLI MONDE	396,65	2601,85	14/09
CIC ORIENT	124,87	819,09	17/09
CIC PIERRE	31,99	209,84	17/09
MONEYCIC DOLLAR	1414,73	....	11/09
Fonds communs de placements			
CIAL PEA SÉRÉNITÉ	843,85	5535,29	14/09
CIC EUROPEA C	8,98	58,90	17/09
CIC EUROPEA D	8,75	57,40	17/09
CIC EURO OPPORTUNITÉ	400,61	2627,83	14/09
CIC GLOBAL C	238,64	1565,38	11/09
CIC GLOBAL D	238,64	1565,38	11/09
CIC JAPON	7,92	51,95	17/09
CIC MARCHÉS ÉMERGENTS	1046,43	6864,13	07/09
CIC NOUVEAU MARCHÉ	4,27	28,01	14/09
CIC PROFIL DYNAMIQUE	22,51	147,66	11/09
CIC PROFIL ÉQUILIBRE	17,49	114,73	14/09
CIC PROFIL TEMPÉRÉ	132,39	868,42	14/09
CIC TAUX VARIABLES	195,42	1281,87	14/09
CIC TECHNO. COM	75,57	495,71	11/09
CIC USA	17,77	116,56	11/09
CIC VAL. NOUVELLES	266,60	1748,78	14/09
GTI PUNCH	102,76	674,06	10/07
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT — www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITÉ	228,75	1500,50	17/09
LION 20000 C/3 11/06/99	488,72	3205,79	13/09
LION 20000 D/3 11/06/99	426,66	2798,71	13/09
SICAV 5000	134,61	882,98	17/09
SLIVAFRANCE	229,03	1502,34	17/09
SLIVARENTE	39,17	256,94	17/09
SLIVINTER	146,24	959,27	11/09
TRILION	742,58	4871,01	17/09
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMIQUE C	173,97	1141,17	11/09
ACTILION DYNAMIQUE D	163,87	1074,92	11/09
ACTILION PEA DYNAMIQUE	60,89	399,41	17/09
ACTILION ÉQUILIBRE C	173,77	1139,86	10/09
ACTILION ÉQUILIBRE D	162,47	1065,73	10/09
ACTILION PEA ÉQUILIBRE	156,79	1028,47	17/09
ACTILION PRUDENCE C	171,26	1123,39	17/09
ACTILION PRUDENCE D	159,59	1046,84	17/09
INTERLION	230,98	1515,13	10/09
LION ACTION EURO	76,16	499,58	17/09
LION PEA EURO	77,06	505,48	17/09
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EURO PEA	18,44	120,96	17/09
CM EUROPE TECHNOL	3,30	21,65	17/09
CM FRANCE ACTIONS	29,51	193,57	17/09
CM MID. ACT. FRANCE	26,40	173,17	17/09
CM MONDE ACTIONS	298,88	1960,52	11/09
CM OBLIG. LONG TERME	107,69	706,40	17/09
CM OPTION DYNAM.	27,43	179,93	17/09
CM OPTION ÉQUIL	51,08	335,06	17/09
CM OBLIG. COURT TERME	164,05	1076,10	17/09
CM OBLIG. MOYEN TERME	340,85	2235,83	17/09
CM OBLIG. QUATRE	165,26	1084,03	17/09
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRATION	18,97	124,44	17/09
LCF ROTHSCHILD ASSET MANAGEMENT			
AMÉRIQUE 2000	122,36	802,63	11/09
ASIE 2000	57,75	378,82	17/09
NOUVELLE EUROPE	184,87	1212,67	17/09
SAINT-HONORÉ CAPITAL C	3606,49	23657,02	17/09
SAINT-HONORÉ CAPITAL D	3306,93	21692,04	17/09
ST-HONORÉ CONVERTIBLES	324,45	2128,25	17/09
ST-HONORÉ FRANCE	49,13	322,27	17/09
ST-HONORÉ PACIFIQUE	81,86	536,97	17/09
ST-HONORÉ TECH. MEDIA	95,84	628,67	11/09
ST-HONORÉ VIE SANTÉ	368,99	2420,42	11/09
ST-HONORÉ WORLD LEAD.	91,68	601,38	11/09
WEB INTERNATIONAL	23,45	153,82	11/09
Legal & General — LEGAL & GENERAL BANK			
STRATÉGIE IND. EUROPE	166,35	1091,18	14/09
Fonds communs de placements			
STRATÉGIE CAC	5096,66	33431,90	14/09
STRATÉGIE INDICE USA	8802,20	57738,65	10/09
LA POSTE — www.lapostefinance.fr — Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (2,21 F/mn)			
ADDILYS C	106,58	699,12	16/09
ADDILYS D	105,74	693,61	16/09
AMPLITUDE AMÉRIQUE C	25	163,99	11/09
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	24,21	158,81	11/09
AMPLITUDE EUROPE C	29,99	196,72	16/09
AMPLITUDE EUROPE D	28,72	188,39	16/09
AMPLITUDE FRANCE	71,32	467,83	12/09
AMPLITUDE MONDE C	219,22	1437,99	11/09
AMPLITUDE MONDE D	196,63	1289,81	11/09
AMPLITUDE PACIFIQUE C	14,70	96,43	16/09
AMPLITUDE PACIFIQUE D	14,05	92,16	16/09
ÉLANCIEL EURO D PEA	88,22	578,69	16/09
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	36,79	241,33	16/09
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	27,81	182,42	16/09
GÉOBILYS C	120,88	792,92	16/09
GÉOBILYS D	110,22	723	16/09
INTENSYS C	20,60	135,13	16/09
INTENSYS D	17,51	114,86	16/09
KALEIS DYNAMISME C	212,40	1393,25	11/09
KALEIS DYNAMISME D	206,57	1355,01	11/09
KALEIS DYN. FRANCE C PEA	74,91	491,38	16/09
KALEIS ÉQUILIBRE C	198,23	1300,30	11/09
KALEIS ÉQUILIBRE D	192,04	1259,70	11/09
KALEIS SÉRÉNITÉ C	187,53	1230,12	16/09
KALEIS SÉRÉNITÉ D	181,28	1189,12	16/09
KALEIS TONUS C PEA	68,19	447,30	11/09
LIBERTÉ ET SOLIDARITÉ	101,63	666,65	16/09
OBLITYS C	113,07	741,69	16/09
OBLITYS D	111,30	730,08	16/09
PLÉNITUDE D PEA	39,94	261,99	16/09
POSTE GESTION C	2604,77	17086,17	16/09
POSTE GESTION D	2309,08	15146,57	16/09
POSTE PREMIÈRE	7076,04	46415,78	16/09
POSTE PREMIÈRE 1 AN	42194,96	276780,79	16/09
POSTE PREMIÈRE 2-3	9146,60	59997,76	16/09
PRIMIEL EUROPE C	47,40	310,92	16/09
REVENUS TRIMESTRIELS	789,63	5179,63	16/09
SOLSTICE D	365,26	2395,95	16/09
THÉSORA C	187,63	1230,77	16/09
THÉSORA D	156,63	1027,43	16/09
TRÉSORYS C	47207,02	309657,75	16/09
Fonds communs de placements			
DÉDIALYS FINANCE	71,24	467,30	12/09
DÉDIALYS MULTI-SECTEURS	59,80	392,26	16/09
DÉDIALYS SANTÉ	86,13	564,98	12/09
DÉDIALYS TECHNOLOGIES	24,95	163,66	12/09
DÉDIALYS TELECOM	34,82	228,40	12/09
POSTE EUROPE C	91,94	603,09	16/09
POSTE EUROPE D	87,69	575,21	16/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS C	198,70	1303,39	16/09
POSTE PREMIÈRE 8 ANS D	182,41	1196,53	16/09
REMUNYS PLUS	102,65	673,34	16/09
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,21 F/mn)			
CADENCE 1 D	157,57	1033,59	17/09
CADENCE 2 D	155,40	1019,36	17/09
CADENCE 3 D	153,78	1008,73	17/09
CONVERTIS C	217,49	1426,64	17/09
INTEROBLIG C	58,93	386,56	17/09
INTERSÉLECTION FR. D	64,19	421,06	17/09
SÉLECT DÉFENSIF C	189,67	1244,15	17/09
SÉLECT DYNAMIQUE C	235,17	1542,61	11/09
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	164,58	1079,57	12/09
SÉLECT PEA DYNAMIQUE	132,12	866,65	17/09
SÉLECT PEA 1	193,63	1270,13	17/09
SG FRANCE OPPORT. C	358,65	2352,59	17/09
SG FRANCE OPPORT. D	335,81	2202,77	17/09
SOGENFRANCE C	388,38	2547,61	17/09
SOGENFRANCE D	349,99	2295,78	17/09
SOGEOBLIG C	112,94	740,84	17/09
SOGÉPARGNE D	46,28	303,58	17/09
SOGEPEA EUROPE	197,32	1294,33	14/09
SOGINTER C	52,87	346,80	11/09
Fonds communs de placements			
DÉCLIC ACTIONS EURO	13,77	90,33	14/09
DÉCLIC ACTIONS FRANC	46,43	304,56	14/09
DÉCLIC ACTIONS INTER	31,32	205,45	11/09
DÉCLIC BOURSE PEA	47,54	311,84	14/09
DÉCLIC BOURSE ÉQUILIBRE	16,16	106	11/09
DÉCLIC OBLIG. EUROPE	17,28	113,35	14/09
DÉCLIC PEA EUROPE	20,97	137,55	14/09
DÉCLIC SOGENFR. TEMPO	53,40	350,28	14/09
FAVOR	257,99	1692,30	17/09
SOGESTION C	45,15	296,16	14/09
SOGINDEX FRANCE C	468,36	3072,24	14/09
....	....	....	....
....	....	....	....

LÉGENDE : ★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS **Le Trophée Lancôme de golf, qui doit débuter jeudi 20 septembre, sur le parcours de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines), est terni par le forfait de l'Américain Tiger Woods, n° 1 mondial. ● LES ORGANISATEURS avaient consenti un effort financier de 2 250 000 dollars pour obtenir la participation du joueur. ● SON ABSENCE ne relevant pas d'un cas de force majeure, les assurances du Trophée Lancôme ne couvriront pas les pertes en matière de droits télévisés et de contrats publicitaires, négociés en fonction de la présence de Tiger Woods. ● LE CHIFFRE D'AFFAIRES de la billetterie, multiplié par quatre par rapport à 2000, devrait toutefois permettre de limiter les dégâts. ● LES JEUNES GOLFEURS de banlieue à qui Bill Owens, ancien professionnel gallois, créateur de l'Association du golf éducatif, avait promis une rencontre avec la vedette sont plus que déçus.**

Privé de Tiger Woods, le Trophée Lancôme cherche à oublier sa déception

L'absence du golfeur n° 1 mondial risque de poser quelques soucis financiers aux organisateurs du plus grand tournoi français. Ils comptent toutefois sur la qualité de leur plateau pour répondre aux attentes du public qui souhaitait tant voir enfin le prodige américain

UNE DES MOINDRES ondes de choc des attentats perpétrés aux Etats-Unis aura provoqué un bouleversement dans le monde du golf : annulation de tournois aux Etats-Unis, report de la Ryder Cup à l'année 2002, défection de joueurs. Pour Tiger Woods s'imposait la solidarité. Pour son entourage s'imposait aussi la sécurité. Le 14 septembre, le champion a fait savoir qu'il ne se rendrait pas en France pour participer au trophée Lancôme. C'était pourtant un exploit d'avoir obtenu l'accord du numéro un mondial ; jusqu'à présent, en Europe, seules l'Allemagne et l'Espagne y étaient parvenues. Le public français se faisait une joie de voir le prodige débuter sur les greens de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines) dès le jeudi 20 septembre. Les retombées médiatiques et publicitaires promettaient d'être conséquentes. Mais s'il n'y a pas que le golf dans la vie, il n'y a pas non plus que Tiger Woods dans le golf.

En organisateur avisé, Patrick Proisy, directeur général d'IMG France, n'est pas homme à mettre tous ses clubs dans le même sac. Le 11 septembre, dans la matinée, avant que ne se produisent les attentats de New York, il déclarait : *« Du fait de la venue de Tiger Woods, nous ne voulions pas que, dans les années futures, on dise :* « Tiens, il y a un vide. » *Il fallait qu'on garde présent à l'esprit que le Lancôme s'est construit bien sûr autour des grands champions mais qu'il ne fallait pas que l'un d'eux fasse trop d'ombre à l'ensemble du tournoi. C'est la raison pour laquelle nous avons fait des efforts supplémentaires pour faire venir d'autres grands champions. »*

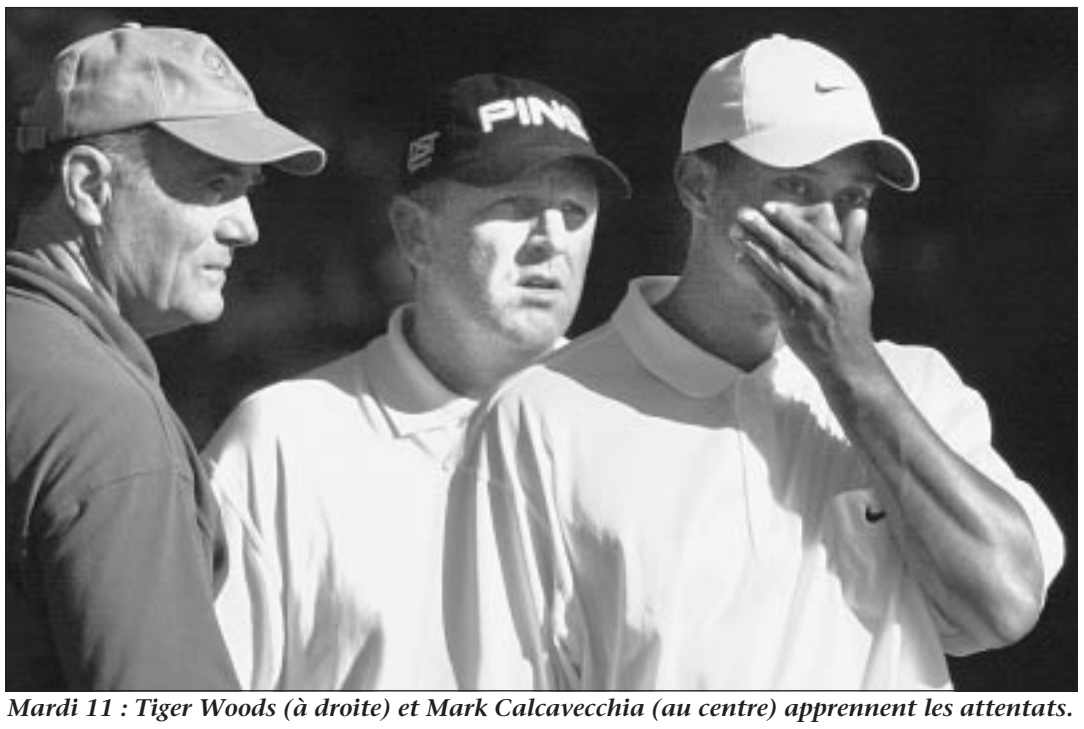

CHARLES REX ARBOGAST/AP

Mardi 11 : Tiger Woods (à droite) et Mark Calcavecchia (au centre) apprennent les attentats.

PLATEAU DE HAUTE TENUE

Le plateau proposé pour cette édition orpheline sera malgré tout de haute tenue. Tenant du titre, le Sud-Africain Retief Goosen reviendra, auréolé de sa récente victoire à l'US Open. Il sera accompagné du prodige espagnol, Sergio Garcia, 21 ans, vainqueur de deux tournois ces derniers mois sur le circuit américain, de l'Ecossais Colin Montgomerie, du Gallois Ian Woosnam et du toujours tenace Severiano Ballesteros. De plus en plus présents aux avant-postes du circuit européen, les Français seront en force, emmenés par Thomas Levet, vainqueur des British Masters, et Raphaël Jacquelin, auteur de plusieurs « top ten » cette année. Dans leur sillage, Jean-François Remesy, Grégory Havret, Christian Cevaer, Marc-Antoine Farry, Olivier Edmond et Jean Van de Velde profiteront de l'air du pays pour asseoir ou assurer leur présence sur le circuit en 2002.

Tous ces joueurs se partageront une dotation de près de 1,5 million d'euros, dont 240 000 pour le vainqueur. En augmentation de 12 % par rapport à 2000, ces prix sont pour Patrick Proisy une façon de *« montrer aux autres joueurs qu'on ne voulait pas uniquement miser sur la venue de Tiger ». « C'est une manière de dire, il y a Tiger, c'est certain, mais il y a aussi un tournoi qui va continuer en 2002 et que l'on a besoin de consolider »*, ajoute-t-il. Si sur le plan sportif, le Lancôme souffrira tout de même de la défection de Tiger Woods, il en pâtira encore plus au plan financier. Les efforts consentis pour attirer le n° 1 – l'agence Associated Press avance le chiffre de 2,25 millions de dollars —, les droits de diffusion télévisée (en Europe et aux Etats-Unis) et les contrats publicitaires négociés en fonction de la venue du champion pourraient engendrer quelques pertes.

ASSURANCES INACTIVÉES

D'autant que, selon les organisateurs, les assurances ne devraient pas couvrir la défection de Tiger Woods puisqu'il ne s'agit pas de ce qui est habituellement considéré comme un « cas de force majeure ». En revanche, lundi 17 septembre, aucun spectateur n'avait encore demandé le remboursement de sa place. Le chiffre d'affaires de la billetterie, multiplié par quatre par rapport à 2000, devrait compenser les pertes éventuelles : 100 000 visiteurs sont attendus, titulaires de billets journaliers, d'une valeur de 250 F pour les adultes et de 150 F pour les enfants de 9 à 16 ans.

De son côté, Bill Owens, fondateur de l'Association du golf éducatif, pensait bien pouvoir échanger des points de vue sur les bienfaits du golf auprès des jeunes des banlieues avec Tiger Woods. Ce dernier a en effet créé une fondation aux Etats-Unis en faveur des jeunes défavorisés et il est régulièrement tenu au courant des activités du Gallois et de son association. Une rencontre était même prévue avec le cinéaste Mathieu Kassovitz (*Métisse*, *La Haine*, *Assassins*, *Les Rivières pourpres*...) autour d'un projet de film. Sans doute une partie remise.

De même pour la Ryder Cup. A la demande unanime des Américains, soucieux pour leur sécurité et craignant de se retrouver coincés en Europe en cas de déclenchement des représailles organisées par leur pays, l'épreuve-reine du golf est reportée. Quelques rares voix, dont celle de Colin Montgomerie, se sont cependant élevées pour faire remarquer qu'un report équivaudrait à accorder une victoire supplémentaire aux terroristes. Tant pis. Le rendez-vous a été repoussé. Même lieu, le parcours du Belfry en Angleterre, mêmes dates à peu de choses près, mêmes capitaines, Sam Torrance et Curtis Strange, et mêmes joueurs. Quoique... Rien ne prouve que les champions retenus en 2001 seront encore « sélectionnables » en 2002. Il y a toutefois de fortes chances que Tiger Woods figure dans l'équipe américaine et qu'il choisisse de venir se préparer au Trophée Lancôme...

Jean-Louis Aragon

L'épreuve retransmise sur Canal+

● **Réservations.** Lundi 17 septembre, les organisateurs du Trophée Lancôme n'avaient eu à déplorer aucune annulation, mais quelques places restaient disponibles. Réservations par téléphone (0 803 804 000) ou par Internet (www.trophee-lancome.com).
● **Télévision.** La compétition sera retransmise par Canal Plus. En différé le jeudi de 17 heures à 18 h 30 (rediffusion sur Canal+ vert de 22 h 35 à 0 h 05) et le vendredi de 17 heures à 18 h 30 (rediffusion sur Canal+ vert de 1 h 25 à 3 heures) ; en direct le samedi de 15 à 17 heures (rediffusion sur Canal+ vert de 18 h 25 à 20 h 15) et le dimanche de 15 à 17 heures (rediffusion sur Canal+ vert de 22 h 30 à 23 h 55).

Bill Owens et ses jeunes protégés des banlieues, témoins du golf éducatif

BILL OWENS, lui aussi, sera déçu par le forfait de Tiger Woods. Installé en France depuis 1992, ancien professionnel, il n'a de cesse de sortir le golf de son image de sport réservé aux élites dans le cadre de son Association pour le golf éducatif (AGE). C'est aux jeunes des banlieues que ce Gallois transmet son bonheur de jouer et les vertus éducatives que développe cette activité : respect des autres et de l'environnement, humilité.

Bien que son travail en Seine-Saint-Denis ou dans les Yvelines ait été relativement bien médiatisé, Bill Owens avait du mal à faire comprendre aux décideurs l'importance de sa démarche. Le 14 septembre, il exultait : *« Je vous donne un scoop ! Je suis employé depuis 11 heures ce matin par l'Education nationale pour mettre le golf éducatif à l'école. »* La concrétisation de son embauche n'aura pas tardé à se manifester. Du mardi 18 septembre au samedi 22 septembre, Bill Owens sera au bois de Vincennes pour proposer une initiation gratuite à tous les volontaires. Réalisée dans le cadre d'un partenariat entre les ministères de la jeunesse et des sports, de l'éducation nationale et de l'économie solidaire, de la Mairie de Paris, de l'Ufolep et de l'USEP, deux fédérations sportives, et enfin de la Fondation RATP, cette opération se déroulera sur un parcours de 7 trous.

Emménagé sur un terrain en friche, ce golf n'a rien à voir cependant avec les greens manucurés de Saint-Nom-la-Bretèche (Yvelines). A Vincennes, comme partout ailleurs où est intervenue l'AGE, le golf se pratique avec de vrais clubs mais avec des balles très légères, question de sécurité, et avec des trous trois fois plus gros que la normale, question de facilité.

Dimanche 23 septembre, Bill Owens comptait bien amener quelques-uns de ses jeunes rencontrer Tiger Woods au Trophée Lancôme, grâce à une trentaine de places offertes par Philippe Martin, président de la Fédération française de golf (FFG). Ils ne verront pas leur idole mais d'autres champions qui se faisaient également une joie de l'affronter.

J.-L. Ar

Sur la route des Bleues se dresse un obstacle de 2,13 m nommé Malgorzarta Dydek

ORLÉANS
de notre envoyé spécial

Tard dans la soirée du dimanche 16 septembre, à l'hôtel où est logée l'équipe de France féminine de basket, dans la périphérie d'Orléans, Alain Jardel, l'entraîneur des Bleues, et ses trois adjoints se sont livrés à un long échange de vues. Sans parvenir à une conclusion. L'objet de ces débats ? La stratégie à adopter contre la Pologne, quatrième adversaire à se présenter, mardi 18 septembre, sur le chemin des basketteuses françaises dans le championnat d'Europe des nations, qui se déroule en France jusqu'au dimanche 23.

BASKET

Et plus précisément : que faire face à l'une des pièces maîtresses des tenantes du titre européen, Malgorzata Dydek ? *« Psychologiquement, sa présence stresse »*, confie Alain Jardel. Cette jeune femme de 27 ans est la plus grande basketteuse du monde : 213 centimètres sous la toise, près de vingt centimètres de plus que les plus grandes joueuses d'une équipe de France qui a encore en mémoire l'Euro 1999 : *« En finale, elle nous avait tuées »*, rappelle l'arrière meneuse de jeu Audrey Sauret.

Venue au basket à 12 ans, après avoir débuté par le volley-ball, Malgorzata Dydek n'a pourtant rien d'une « tueuse ». *« Humainement, c'est une crème »*, assure Laetitia Moussard, qui, tout comme Audrey Sauret, a évolué à ses côtés à Valenciennes, en 1995. En Pologne, on la surnomme d'ailleurs « Ptys », du nom d'un gateau à... la crème dont elle raffole.

« Pourtant, on peut se dire qu'avec sa taille ce ne doit pas être évident à vivre : elle est tout le temps montrée du doigt, prise en photo », relève Laetitia Moussard. *« Elle prend ça à la rigolade, elle est très agréable avec les gens »*, indique Audrey Sauret. *« En défense, c'est une gêne constante, et en attaque elle est très habile. Elle a une adresse diabolique à quatre mètres du panier »*, confirme Alain Jardel. A Sydney, en 2000, « Margo », comme l'appelle les Françaises, a fini meilleure rebondeuse, meilleure contreuse et deuxième marqueuse du tournoi olympique. Elue meilleure basketteuse européenne par la quotidien italien *La Gazzetta dello sport* en 1999, elle avait été désignée à la même époque sportive de l'année par les Polonais.

MANQUE D'AUTOMATISMES

« Une fois qu'elle est sous le cercle en attaque, c'est deux points assurés, on ne peut pas l'arrêter », déclare Audrey Sauret, qui, tout comme Laetitia Moussard, émet un bémol : selon les deux Françaises, Malgorzata Dydek ne serait pas correctement utilisée depuis le début de l'Euro : *« Les Polonaises ne jouent pas énormément avec elle »*. Thomasz Herkt, l'entraîneur polonais, assure qu'il n'y a pas de problème. Il considère, au contraire, que la défaite face à l'Espagne, lors du premier match de l'Euro, est due *« au fait que l'on a trop cherché à donner le ballon à Dydek »*, celle-ci restant pour lui *« une joueuse majeure »* : *« Regardez le nombre de rebonds défensifs qu'elle prend... En ayant souvent deux joueuses sur elle, elle nous permet de jouer sur l'extérieur »*, avance-t-il.

L'intéressée ne dément pas une certaine difficulté à s'intégrer dans le jeu. *« Quelquefois, c'est comme ça, le basket... »*, lâche la Polonaise, qui admet que son absence des stages de préparation a *« conduit les autres à prendre leurs responsabilités ». « Il y a un manque d'automatismes »*, pointe Thomasz Herkt, qui rappelle que *« l'équipe a gagné treize matches de préparation sur seize, sans Dydek »*.

Comme en 2000, avant les Jeux de Sydney, la basketteuse a passé l'été à jouer en WNBA, le championnat féminin américain, au sein des Utah Starzz. Elle n'a rejoint l'équipe nationale qu'une semaine avant l'Euro. *« La WNBA constitue une bonne expérience : le jeu est plus individuel, plus dur, et c'est une bonne préparation pour l'Euro »*, affirme-t-elle, refusant de dramatiser les flottements avec ses coéquipières : *« On peut m'utiliser, je suis là »*, dit-elle, tout en affirmant : *« Je ne vais pas me battre pour avoir le ballon. »*

Une petite phrase qui conforte l'analyse d'Audrey Sauret : *« C'est une grosse fainéante : elle joue si elle en a envie. » « Si elle n'a pas le ballon, elle baisse les bras »*, confirme Laetitia Moussard, qui y voit une possible solution pour mardi : *« Si on lui coupe les ballons très vite, elle va arrêter de jouer. » « Depuis l'Euro 1999, on a toujours trouvé la solution, et en cinq matches on a toujours battu la Pologne »*, tente de se rassurer Alain Jardel.

Philippe Le Cœur

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : le docteur Gérard Guillaume,** médecin de l'équipe La Française des jeux et de l'équipe de France sur piste, a été suspendu trois mois ferme par le Tribunal arbitral du sport (TAS) pour avoir injecté à Emmanuel Magnien du Kenacort (un corticoïde) par voie intramusculaire plutôt que par voie intra-articulaire. Le coureur français avait été suspendu trois mois ferme par le TAS et n'avait pu disputer les JO de Sydney 2000.

■ **L'avenir de l'équipe de La Française des jeux,** à la recherche d'un partenaire, devrait être définitivement connu dans les 48 heures a déclaré, lundi 11 septembre, Christian Kalb, responsable du parrainage de la société.

■ **FOOTBALL : Edgar Davids (Juventus Turin),** de retour d'une suspension de quatre mois pour usage d'un stéroïde, a confié, lundi 17 septembre, qu'il envisageait de poursuivre devant la justice civile le Comité olympique italien (CONI) et la Fédération italienne de football (FIGC), responsables de la sanction.

Journée sans voiture

Circulation, pollution, sécurité et coûts : un point complet sur l'automobile en ville

Un cahier spécial sur la manifestation du 22 septembre

mercredi 19 septembre

Le Monde daté 20

Saveurs des pâtes

L'imagination des cuisiniers italiens, et d'ailleurs, pour anoblir un aliment de base : la farine

ENTRE L'HISTOIRE érudite et les histoires que l'on raconte, serviette au cou, fourchette en main, à propos des pâtes, le voyage de Marco Polo en Chine est sujet de conflit. En France, ce sont les reines Médicis qui apportèrent la *pasta asciutta* sur la table des princes, mais ce n'est qu'au XVIIIe siècle qu'elle fit son apparition dans les maisons bourgeoises. Nignon, grand cuisinier d'avant 1914, nous rapporte que c'est de cette époque que date la profession de vermicellier. Ce fut le premier métier du Père Goriot, fabricant de pâtes d'Italie et d'amidon.

La Révolution française vit, entre autres choses, le triomphe démocratique des pâtes. Nignon, pince-sans-rire, écrit : *« Les pâtes sont contemporaines de la Déclaration des droits de l'homme. C'est la seule institution démocratique et républicaine de nature gastronomique. »* Napoléon avait un faible naturel pour les *maccheroni all'italiana.* La timbale de macaroni fut l'un des triomphes du siècle. C'est le plat préféré de Rossini et de Balzac, qui le consomment chez Biffi, rue de Richelieu, le roi des restaurants italiens sous la Restauration.

Aujourd'hui spaghetti, tagliatelle, fettucini, penne, pappardelle, fusilli se disputent l'excellence des grandes tables italiennes, comme Il Cortile. Sèches, aux œufs ou fraîches, les pâtes représentent l'effort de l'imagination italienne pour anoblir l'aliment de base qu'est la farine. Les Italiens, pour leur bonheur et le nôtre, ont trouvé mille combinaisons de pâtes et de sauces qu'ils nous ont généreusement communiquées. C'est le souvenir radieux que l'on garde de son premier voyage en Italie : des pâtes à l'encre de seiche de Venise à celles au *pesto* (basilic) de la Riviera ligure et Gênes, en passant par la classique sauce au ragoût de viande, qui couronne les autres. Un délicat bouquet de saveurs fruitées, florales et relevées, autour du seul élément de base, la pâte alimentaire, c'est ce qu'obtient Mimmo Romano, le chef du discret Per Bacco, avec une variété de penne – les garganelli – et un assaisonnement de thon confit à l'huile d'olive, de pignons de pin, de raisin sultanin, de safran et de fleur de fenouil sauvage. Un plat magnifique (80 F, 12,20 €).

Il aime aussi les pâtes qui lui rappellent *« l'odeur du repas familial du dimanche à Naples »* – les tagliolini *al ragù* – mêlant la fine pâte longue, le jus concentré et la viande braisée. Son secret ? La cuisson des pâtes à la minute et la qualité de leur accompagnement. Ainsi, aux *linguine alle vongole* ajoute-t-il quelques rondelles de courgettes cuites au four, aux *pennette* une ratatouille comme en Sicile.

ORIGINES PLURIELLES

L'antiquité des pâtes n'est pas contestable, mais l'origine exacte et le lieu de leur création sont pluriels. L'on connaît un usage magyar commun à la Turquie, aux régions du Caucase jusqu'à la Mongolie, de la Perse aux Balkans. Aujourd'hui encore les Hongrois sont friands de *tészia* (pâtes) aux multiples aspects.

Qui a inventé les pâtes, Chinois ou Italiens ? Ni les uns ni les autres probablement. Dans *Le Livre des merveilles* (1298), Marco Polo dit avoir mangé chez le grand Khan des lasagnes *« come noi facciamo con la farina di frumento »* (comme nous faisons avec la farine de froment).

Parallèlement à la Route de la soie a-t-il existé une Route des pâtes, véhiculant un usage culinaire de la Mongolie aux plaines de l'Europe centrale ? Et au-delà, puisque la Corée revendique aussi le privilège d'avoir enseigné aux Japonais la confection des nouilles *soba.* Faites à partir de farine de sarrasin et de blé, elles sont fines et de couleur brune. On les consomme froides ou bien dans leur bouillon de cuisson avec du poireau émincé et un peu de *wasabi* (raifort japonais), avec du tofu et un œuf cru, on les appelle *tsukimi soba*, en friture *tempura soba.* Pour découvrir ces saveurs inattendues, la bonne adresse c'est Yen, à Saint-Germain-des-Prés, un restaurant japonais au décor élégant et épuré.

En Chine, les nouilles ou vermicelles – de riz, de soja ou de blé – sont des nourritures ignorées des repas d'apparat. Les Grecs, fondateurs de Naples, avaient adopté l'usage de faire sécher au soleil une pâte de farine et d'eau, puis de cuisiner cette préparation égouttée (*asciutta*) avec quelque sauce sapide ou relevée. Un tombeau étrusque représente les ustensiles traditionnels employés pour la fabrication des pâtes. Dans la région, seule la sibylle de Cumes connaît la vérité, mais elle ne tient pas table d'hôte ! Les historiens, pour leur part, ne croient ni à l'origine chinoise des pâtes, ni même à un « modèle » italien. Pour Jean-Louis Flandrin et Massimo Montanari, la question est tranchée : *« Il n'existe pas d'identité « pure » des pâtes, apparues au contact des Arabes. »* L'Afrique du Nord était déjà le grenier à blé de l'empire romain. Les Italiens mangent les pâtes au début du repas, *« il primo »*, alors que l'appétit est dans toute sa vigueur. Ils savent les faire cuire *al dente,* juste à point. C'est le secret de l'excellence de ce plat.

Jean-Pascal Fayet, du Sormani, régale sa clientèle de pâtes sèches (spaghetti) qu'il accompagne d'une sauce bolognaise parfumée, servie à part, car le gras de porc, la tomate et la viande, délicatement hachés, atteignent une unité de goûts. Méridionale, méditerranéenne par excellence, la cuisine italienne des pâtes exhale sous nos climats les fumets chaleureux de ses sauces. C'est aussi un produit universel, accessible aux modestes, indispensable aux Bleus pour ses sucres lents, et prisé des gourmets avec la truffe d'Alba. D'où son franc succès qui n'est pas prêt de se tarir.

Jean-Claude Ribaut

★ Il Cortile, 37, rue Cambon 75001 Paris, tél. : 01-44-58-45-67. Fermé samedi et dimanche. Compter 350 F (53,36 €). Per Bacco, 10, rue Lambert 75018 Paris, tél. : 01-42-52-22-40. Fermé le dimanche. 250 F (38,11 €). Yen, 22, rue Saint-Benoît 75006 Paris, tél. : 01-45-44-11-18. Fermé lundi midi et dimanche. 250 F (38,11 €). Sormani, 4, rue du Général-Lanrezac 75017 Paris, tél. : 01-43-80-13-91. Fermé samedi et dimanche. 350 F (53,36 €).

DESSINS DESCLOZEAUX

Le bison

William Frederick Cody en resterait baba. Cet aventurier américain, grand exterminateur de bisons (ce qui lui valut son surnom de Buffalo Bill), n'imaginait sans doute pas que la viande de ce sauvage bovidé au front large et bombé ferait un jour le délice des Européens. Jusqu'à fort peu, l'ure était d'ailleurs plus connu des cruciverbistes que des gourmets, mais le bison s'est frayé un chemin jusqu'à nos assiettes.

Même si les chiffres restent microscopiques en comparaison du bœuf ou de la volaille, la France est aujourd'hui le premier producteur de viande de bison en Europe occidentale, et les Français en sont les plus gros consommateurs. C'est bien simple : les vingt-cinq éleveurs recensés sur notre territoire n'arrivent pas à fournir. Il existe environ 1 000 têtes de bétail dans l'Hexagone, de quoi donner chaque année une petite centaine de tonnes de viande. Largement insuffisant pour approvisionner les magasins de surgelés ou les chaînes de restauration comme Buffalo Grill, qui ont en permanence du bison à leur carte. Voilà pourquoi, en 2000, nous avons importé 800 tonnes de cette viande, en provenance des Etats-Unis ou du Canada. Rien de bien dépaysant pour le consommateur français, car le seul bison dont l'élevage est autorisé chez nous pour la viande est justement celui des plaines nord-américaines, à la bosse massive et à l'épaisse crinière.

C'est en 1989, dans la région de Limoges, qu'ont débarqué en provenance d'outre-Atlantique les premiers bisons dont l'élevage était destiné à la boucherie. Cinq ans plus tard, une association d'éleveurs se crée, et, en 1998, une charte de qualité est mise au point pour valoriser la viande des bisons français. Le label « Bisons de France » signale désormais un produit élevé en plein air dans de très vastes enclos et nourri sans aucun ensilage. *« Des arguments qui marquent une différence avec la plupart des viandes importées »*, souligne Emmanuel Guenot.

Ce jeune agriculteur de vingt-cinq ans, qui préside l'Association des éleveurs français, a fait ses armes dans le plus grand élevage européen : un troupeau de 800 têtes en Belgique, avant de revenir en Haute-Saône, non loin de Vesoul, monter son propre cheptel. Aujourd'hui, il défend la viande *« tendre et pas du tout giboyeuse comme on pourrait le croire »* du bison d'élevage.

Ces créatures de western qui pâturent dans nos campagnes françaises ont un gros avantage : leur viande est dix fois moins grasse que celle du bœuf, mais, hélas ! elles ont aussi un défaut : leur tarif est en moyenne trois fois plus élevé. Le fumet d'exotisme est rarement bon marché : au Brésil, où il existe des hybrides de zébus et de charolais, cette viande, exquise, est aussi hors de prix.

Guillaume Crouzet

★ Pavé de bison français, 307,50 F (46,87 €) le kilo. En vente au Lafayette Gourmet, tél. : 01-48-74-46-06. Pavé de bison nord-américain, 95 F (14,48 €) environ dans les restaurants Buffalo Grill.

TOQUES EN POINTE

Restaurants

LE COPENHAGUE

■ Vitrine culturelle et commerciale depuis sa création en 1955, la Maison du Danemark vient d'être entièrement rénovée. Ses deux restaurants, le Flora Danica, sa terrasse et sa boutique, et le Copenhague, à l'étage, ont rouvert.

En cuisine, Georges Landriot et Bruno Brangea, deux anciens de chez Goumard, ne limitent pas leur inspiration à la déclinaison de harengs (toujours un succès), ou à une variation sur le frugal sandwich danois, le *smörbröd.* Leur travail explore un univers de saveurs auquel ils apportent le savoir-faire français, comme un de leurs prédécesseurs qui créa le saumon des puristes, grillé à l'unilatéral, en 1974.

Cabillaud de petits bateaux à la crème de crevettes du Groenland ; saint-pierre, saumon sauvage et barbue rôtie en plats du jour ; noisettes de renne frottées au poivre noir, cochon fermier laqué aux airelles, la carte est brillante. Toujours les admirables saumons fumés ou marinés, l'anguille, les œufs d'ablette qui appellent l'aquavit ambré.

Menu : 282,06 F (43 €). A la carte, compter 393,57 F (60 €).

★ 142, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. : 01-44-13-86-26. Fermé samedi midi et dimanche.

L'ARBOISIE

■ Pascal Mathias a deux passions, les poissons et les vins. Mais pas n'importe lesquels. Poissons sauvages uniquement, achetés à la criée de petite pêche du Grau-du-Roi. *« Les prix sont le double de ceux élevés en aquaculture,* dit-il, *mais dans l'assiette le résultat est là. »* Pour preuve, voici un loup de 5 livres acheté le matin même (*« Il n'a pas touché la glace »*) ; il sera rôti entier au four et servi avec quelques légumes en brunoise. Anchois frais, huîtres de Bouzigues, moules marinière, rougets cuits entiers aux arômes d'Orient, c'est l'ordinaire d'une carte vouée d'abord aux produits de la mer. Les viandes sont achetées au producteur et *« viennent de son troupeau ».* On comprend le propos : *« La star, c'est le produit, pas le cuisinier. »*

Même attitude, pour la cave et sa splendide sélection du Languedoc et des Corbières. Desserts d'Yveline, la patronne, accompagnés d'un vin choisi : le voyage au pays du cacao associé au maury Mas Amiel 1998. Il règne une joyeuse ambiance dans ce restaurant au décor soigné, face à la gare de Montpellier.

Menus : 98 F (14,94 €) ; 138 F (21,04€) ; 280 F (42,69 €). A la carte, compter 300 F (45,73 €).

★ 12 *bis,* rue Jules-Ferry 34000 Montpellier, tél. : 04-67-92-02-55. Fermé le dimanche.

LE CÉLADON

■ La carte de rentrée du Céladon, encore sous l'emprise des produits de l'été, annonce déjà l'automne, les premiers cèpes en fricassée et les girolles avec les œufs mollets et frits à la crème de civette. Le chef, Christophe Moisand, joue aussi avec la palette des épices. Le parfum du gingembre souligne la délicatesse de la chair de tourteau. Le tamarin affirme sa présence aux côtés du sandre et d'une terrine de pommes aux oignons rouges. Le carry vert accompagne la sole, le poivre cubèbe, le homard.

Mais le plus subtil de ces apprêts est le sort réservé aux rougets de petits bateaux, farcis et marinés aux épices « chermoula », et servis avec une fleur de courgette en tempura. Côte de veau rôtie aux amandes fraîches, pigeon à la truffe d'été, bœuf « Hereford » poêlé aux olives de Lucques, voilà qui complète la carte de cette table sérieuse, où le soufflé chaud au cédrat et sorbet citron atteint le même niveau de qualité.

Décor Régence, confortable et chaleureux, porcelaines chinoises. Service précis et sommelier avisé. Le samedi et le dimanche, formule unique, décontractée, à prix fixe : 270 F (41,16 €). Menus : 290 F (44,21 €) ; 380 F (57,93 €), dîner. A la carte, compter 550 F (83,85 €).

★ 15, rue Daunou, 75002 Paris, tél. : 01-42-61-77-42. Tous les jours. Voiturier de l'hôtel Westminster.

J.-C. Rt

Chaque samedi avec
Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

Chaque jeudi avec
Le Monde
DATÉ VENDREDI
retrouvez
LE MONDE DES LIVRES

GASTRONOMIE
Publicités

PARIS 5e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH
72, bd Saint-Germain 5e
139 F - 185 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

Mangez.com
Le guide de la gastronomie sur internet

PARIS 6e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain
01.43.26.68.18

PARIS 14e
AU MOULIN VERT
une addition sans surprise 196,78 F déjeuner ou dîner. Kir maison, vin et café compris.
La cuisine directement inspirée du marché et de la saison se décline dans un menu varié : 12 entrées, grand choix de viandes et poissons, fromage ou dessert. Le chef élabore plats et sauces dans un savant équilibre de tradition et de qualité. Tout est frais et mitonné sur place avec un très bon rapport qualité/prix et servi dans un cadre verdoyant, spacieux et inattendu.
5mn de Montparnasse, Ouvert tout l'été.
Salle climatisée, terrasse d'été, Salon de 20 à 80 pers.
34 bis, rue des Plantes - Tél. : 01.45.39.31.31

En septembre
les Huîtres de Bretagne !
4 Huîtres plates Belon n°3
4 Fines de Bretagne n°3
4 Creuses de pleine mer n°3
1 Huître royale
148 F. 22.56 €
L'Arbuci 25 rue de Buci - 01 44 32 16 00.
Charlot 12 place de Clichy - 01 53 20 48 00.
Chez Jenny 39 bld du Temple - 01 44 54 39 00.
La Taverne 24 bld des Italiens - 01 55 33 10 00.
Le Petit Zinc 11 rue St Benoit - 01 42 86 61 00.
Le Procope 13 rue de l'Anc.Comédie - 01 40 46 79 00.
Brasserie Lorraine 2 place des Ternes - 01 56 21 22 00.
Ouvert Jour & Nuit
L'Alsace 39 Champs-Elysées - 01 53 93 97 00.
Le Grand Café 4 bld des Capucines - 01 43 12 19 00.
Au Pied de Cochon 6 rue Coquillière - 01 40 13 77 00.
* Prix service compris 15% sur H.T. hors boissons

Restaurant de Haute Mer
le bar à huîtres®
Malin le menu "Homard" 38 € 249,26 frs
Toujours les Huîtres élevées à l'Ile d'Oléron
MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse (M) Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques (M) St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais (M) Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuitres.com

Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE", renseignements :
☎ 01.42.17.39.63 - Fax : 01.42.17.39.24

Très nuageux avec averses

MERCREDI. Une dépression est située sur le sud de la mer du Nord, et les nuages s'enroulent autour, apportant de la pluie soutenue sur l'extrême nord du pays l'après-midi. Une vaste zone d'air froid en altitude se maintient de l'Europe septentrionale à la France, avec des limites plus marquées descendant par le nord de notre pays, et instabilisant à nouveau la masse d'air. Les averses seront fréquentes sur la France, sauf sur le Sud-Est, qui restera épargné.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages seront nombreux le matin, avec des averses. L'après-midi, le soleil fera quelques apparitions, avec parfois encore quelques averses. Les températures maximales avoisineront 17 à 18 degrés.

Ardennes, Nord-Picardie, Ile-de-France, Haute-Normandie, Centre. Les nuages resteront nombreux, avec des averses. L'après-midi, les pluies ou les averses deviendront plus fréquentes et plus fortes sur l'extrême nord de notre pays. Il fera 14 à 15 degrés l'après-midi.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel sera couvert le matin, avec des pluies faibles, puis l'après-midi le ciel sera très nuageux avec des averses. Les températures maximales avoisineront 14 à 16 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages resteront nombreux, avec des averses parfois orageuses. Les températures maximales avoisineront 17 à 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel sera le plus souvent très nuageux, avec quelques averses parfois orageuses sur l'Auvergne. Il fera 13 à 17 degrés l'après-midi.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Les nuages et les éclaircies se partageront le ciel, avec des températures maximales proches de 18 à 22 degrés.

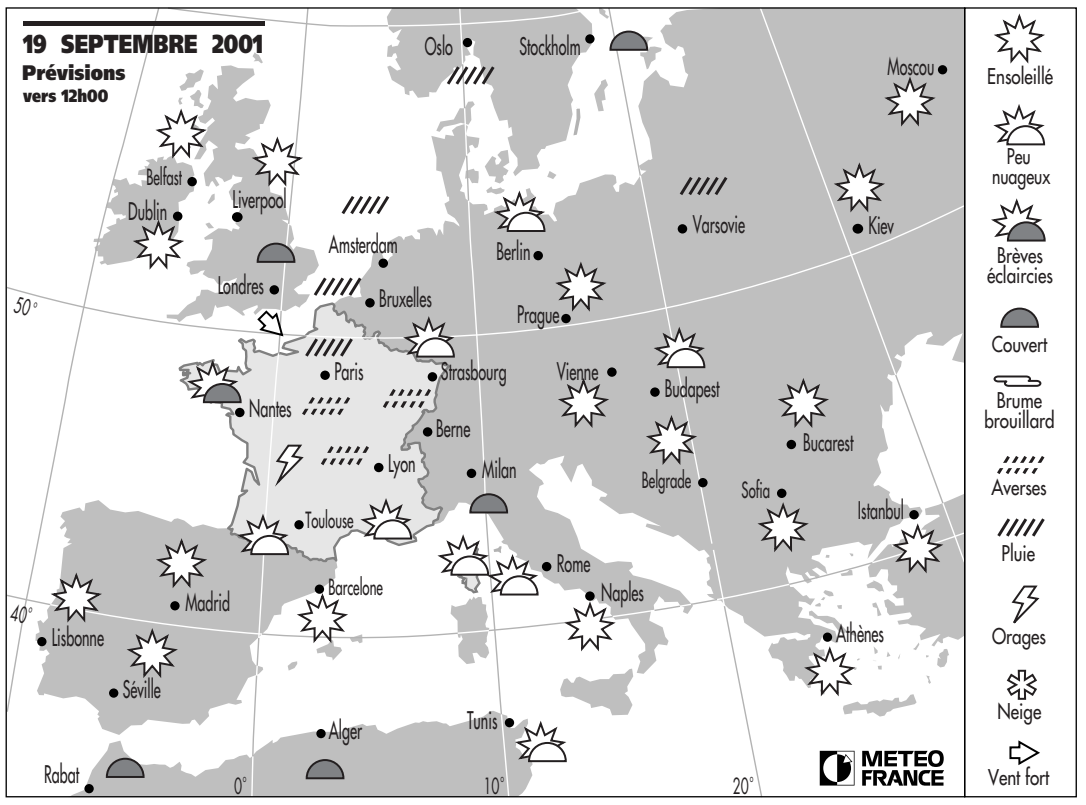

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** A l'occasion du Festival international des théâtres francophones en Limousin, le service loisirs-accueil de la Haute-Vienne organise, du 21 au 23 et du 28 au 30 septembre, deux week-ends permettant d'assister à des représentations. Le forfait, de 630 F à 995 F (96 € à 151 €) par personne en chambre double, selon la catégorie de l'hôtel, comprend, notamment, 2 nuits et petits déjeuners, 4 spectacles au choix et 2 soirées musicales. Réservations au 05-55-79-04-04.

■ **ALLEMAGNE.** Le groupe Accor ouvre le Mercure Frankfurt Eschborn, troisième établissement de cette chaîne dans la capitale commerciale de l'Allemagne. Situé à l'ouest de Francfort, à moins de 10 km de l'aéroport, l'hôtel compte 125 chambres, sur 6 étages. Sous une coupole de 8 mètres de diamètre, le hall, entouré d'arcades, dessert les chambres. Réservations au 0-825-88-33-33.

PRÉVISIONS POUR LE 19 SEPTEMBRE 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	12/21	S
BIARRITZ	12/20	N
BORDEAUX	11/19	N
BOURGES	8/16	P
BREST	11/17	N
CAEN	13/16	P
CHERBOURG	13/17	P
CLERMONT-F.	9/15	P
DIJON	8/15	P
GRENOBLE	9/16	P
LILLE	10/15	P
LIMOGES	9/14	P
LYON	10/17	P
MARSEILLE	12/20	N
NANCY	8/14	P
NANTES	10/19	N
NICE	13/20	N
PARIS	10/16	P
PAU	9/21	N
PERPIGNAN	12/22	N
RENNES	10/18	N
ST-ETIENNE	8/16	P
STRASBOURG	6/16	P
TOULOUSE	9/20	N
TOURS	8/17	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	22/30	P
FORT-DE-FR.	25/31	S
NOUMEA	18/24	S
PAPEETE	23/28	P
POINTE-A-PIT.	24/31	S
ST-DENIS-RÉ.	19/25	S
EUROPE		
AMSTERDAM	12/16	P
ATHENES	21/32	S
BARCELONE	15/21	S
BELFAST	10/17	S
BELGRADE	10/21	S
BERLIN	9/19	S
BERNE	4/14	C
BRUXELLES	11/15	P
BUCAREST	14/28	S
BUDAPEST	8/16	S
COPENHAGUE	11/15	S
DUBLIN	9/18	S
FRANCFORT	9/15	C
GENEVE	6/10	C
HELSINKI	14/19	C
ISTANBUL	21/27	S
KIEV	14/23	S
LISBONNE	17/26	S
LIVERPOOL	11/17	S
LONDRES	13/17	C
LUXEMBOURG	6/12	P
MADRID	10/24	S
MILAN	11/17	C
MOSCOU	8/19	S
MUNICH	2/19	S
NAPLES	11/22	S
OSLO	11/15	P
PALMA DE M.	13/24	C
PRAGUE	7/18	S
ROME	12/22	S
SEVILLE	18/29	S
SOFIA	12/26	S
ST-PETERSB.	13/20	S
STOCKHOLM	11/17	C
TENERIFE	23/28	S
VARSOVIE	8/16	P
VENISE	12/18	C
VIENNE	9/16	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	15/24	S
BUENOS AIR.	11/23	S
CARACAS	26/33	S
CHICAGO	17/21	P
LIMA	13/17	C
LOS ANGELES	16/22	S
MEXICO	13/22	S
MONTREAL	11/21	S
NEW YORK	18/25	S
SAN FRANCIS.	13/19	S
SANTIAGO/CHI	6/18	S
TORONTO	14/23	S
WASHINGTON	18/28	S
AFRIQUE		
ALGER	18/28	C
DAKAR	26/30	S
KINSHASA	21/31	S
LE CAIRE	22/32	S
NAIROBI	15/25	S
PRETORIA	14/25	C
RABAT	19/24	C
TUNIS	20/26	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	26/36	P
BEYROUTH	24/28	S
BOMBAY	27/30	P
DJAKARTA	28/30	P
DUBAI	29/37	S
HANOI	26/31	P
HONGKONG	26/30	P
JERUSALEM	21/30	S
NEW DEHLI	24/38	S
PEKIN	15/25	C
SEOUL	19/26	S
SINGAPOUR	26/30	P
SYDNEY	16/23	S
TOKYO	23/27	S

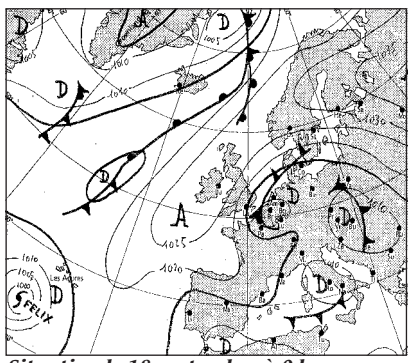

Situation le 18 septembre à 0 heure

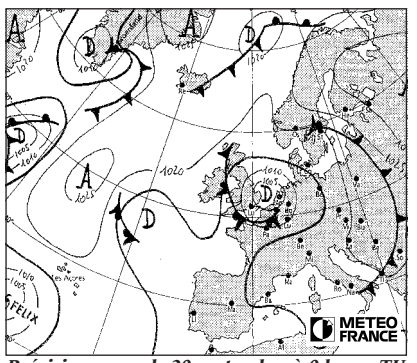

Prévisions pour le 20 septembre à 0 heure TU

PRATIQUE

Le préservatif en polyuréthane pourrait supplanter le latex

DEPUIS l'apparition du virus du sida, les campagnes en faveur de l'utilisation de préservatifs ont oublié les allergiques au latex. Ils seraient deux millions, soit 3,3 % de la population française, à éprouver des désordres variés : irritations, eczéma de contact, troubles respiratoires. La responsable est une protéine contenue dans le latex, qu'on peut éliminer seulement en partie, par divers procédés, notamment par centrifugeage et lavages successifs. C'est ainsi qu'en 1998 on enregistrait la discrète apparition de préservatifs *« hypo-allergéniques »* faiblements allergisants, mais pas totalement inoffensifs : par exemple, Feeling, de Durex, ou Crystal, de Manix.

Le corps médical connaissait le problème depuis longtemps, à cause des gants en latex. *« Le pire est qu'on peut ne pas être d'emblée allergique, mais le devenir progressivement, quand le port des gants est régulier et que la transpiration favorise la libération des protéines »*, explique Alexis Tissier, ingénieur au Laboratoire national d'essais (LNE). Il signale le cas des écoles d'infirmières, où des élèves en cours de formation doivent renoncer à leur profession pour ce motif. Actuellement, on sait évaluer le pourcentage total de protéines dans les gants en latex (méthode de Lowry modifiée). Une autre méthode, par immunologie, mise au point sous la direction du professeur Francisque Leynadier, de l'hôpital Tenon à Paris, vise à isoler les seules protéines responsables de l'allergie. Ces travaux permettent de déterminer la quantité de protéines allergisantes dans un extrait de latex, et donc d'écarter les produits à risque.

Ces études, très utiles pour les gants en latex, risquent de ne pas servir à grand-chose pour les préservatifs, en raison de l'entrée sur le marché, au mois de juillet du préservatif en polyuréthane, Avanti, de Durex. Cette nouveauté, présentée dans une pochette mauve métallisée et dont le nom, *« symbole d'innovation, est compris dans la plupart des pays »*, explique-t-on chez le fabricant, comporte de nombreux avantages.

« PLUS CONFORTABLE »

Plus fin que le latex (45 microns au lieu de 60), il conduit la chaleur et offre un contact plus naturel. Il supporte toutes sortes de lubrifiants, alors que le latex se dégrade au contact de la vaseline, par exemple. Inodore, il est *« plus confortable, car facile à revêtir »*, dit un utilisateur de toute évidence moins comprimé que dans le latex, *« qui ne cesse de se rappeler à votre bon souvenir »*. Revers de la médaille, son aspect plissé, une fois mis en place, car son élasticité est moindre que celle du latex, d'autant qu'il n'existe qu'en taille unique, et de petits organes risquent de l'égarer. On pourra dans ce cas se rabattre sur la production japonaise, dont les dimensions sont plus restreintes. Autre inconvénient, son prix élevé : 60 F (9,15 €) les cinq, soit 12 F (1,83 €) l'unité. *« Parce que la matière première est beaucoup plus onéreuse que le latex et parce que la fabrication nécessite une technologie supérieure, nous ne prévoyons pas de baisser le prix d'un produit que nous avons mis huit ans à développer »*, précise Sylvain Peronnau, chef de groupe chez Durex. Il ajoute qu'il ne sera sans doute pas possible de laisser coexister le préservatif Feeling, en partie débarrassé de la protéine allergisante, et Avanti, en raison d'un marché trop restreint : 500 000 préservatifs sur les cent millions vendus en France chaque année. Les allergiques désargentés n'auront plus qu'à faire des économies. Un espoir cependant : des pharmaciens qui pratiquent le discount sur la parapharmacie proposent Avanti au prix compétitif de 37 F (5,64 €) la boîte de cinq.

D'abord commercialisé aux Etats-Unis en 1997, puis en Grande-Bretagne, où la proportion des allergiques au latex est également de 3 % de la population, le préservatif au polyuréthane détrônera-t-il le latex ? Chez Durex, on lui prédit un bel avenir, d'autant qu'on ne souhaite pas le confiner à la seule clientèle des allergiques, mais le positionner sur un autre créneau, plus porteur et, semble-t-il, en expansion, *« celui de la sensation et du plaisir. Le préservatif nervuré Excita, lancé en avril 2000, qui permet de stimuler la partenaire, correspond à une attente : se protéger, tout en prenant du plaisir. »* Une veine que les fabricants investissent de plus en plus, ce qui nous vaut des curiosités comme ces préservatifs *« double spirale »* (de forme anatomique, avec deux renflements) chez Prophyltex, ou pourvus d'une collerette (Mayer, Etats-Unis).

La France, où l'on recense une vingtaine de marques différentes proposant chacune quatre à cinq préservatifs (soit quatre fois plus que dans les autres pays), pourrait être un terrain de choix. Pourtant, on n'y trouve pas certains produits, comme les préservatifs aux lubrifiants spermicides. Quant aux éjaculateurs rapides, ils pourront se procurer en Italie ou commander sur Internet le Ritardante, préservatif enduit de benzocaïne, un anesthésiant local qui permet de ralentir la conclusion.

Michaëla Bobasch

Sécurité et information

● **Tests.** Le Laboratoire national d'essais teste chaque année 1 100 lots de préservatifs en latex. Il évalue la porosité (seuls deux défauts sur 315 préservatifs par lot sont acceptés) et la résistance par des essais d'éclatement (sept défauts acceptés au maximum sur un lot de 200 unités) et de traction, avant puis après vieillissement artificiel (exposition à 70 degrés pendant quarante-huit heures). Chaque lot est identifié, et, en cas de problème, il est possible de remonter du distributeur au fabricant. Actuellement, il n'existe aucune norme pour les préservatifs en polyuréthane. Des procédures ont été mises au point par le LNE pour tester les produits dont les fabricants souhaiteraient obtenir la marque NF.

● **Etiquetage**. Sur les boîtes de préservatifs, on trouve des indications concernant la surface (lisse ou texturée), la forme (cylindrique ou anatomique, c'est-à-dire galbée), la présence d'un réservoir, la couleur (transparents, roses, verts comme dans le « kit couleur » Hansaplast) et la date de péremption. L'épaisseur (de 45 à 110 microns pour les modèles renforcés), et la taille du préservatif (largeur à plat ou demi-périmètre pouvant aller de 47 à 54 millimètres et longueur de 17 à 21 centimètres) y figurent plus rarement. La plupart des préservatifs sont lubrifiés à base d'un mélange d'eau et de silicone.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 220

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

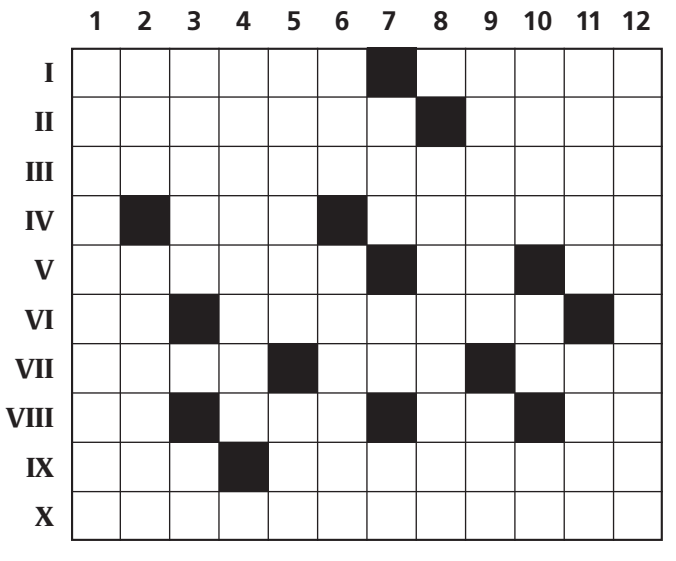

HORIZONTALEMENT

I. Blancs venus de Chine pour faire le ménage dans les cours. Ses coups sont généreux. - II. Laisse passer le temps. Fait le plein. - III. Un art qui vous laisse bouche bée. - IV. Du bleu dans les champs. Fait tourner le cerveau. - V. Temps de récupération. Possessif. Sigle commercial. - VI. Rassemble les chaînes. Amateur d'essences. - VII. Blanche, elle devient rouge sous les coups. Moyen de transport. Prend la Nippone par la taille. - VIII. Réponse puérile. Fait eau. Interjection. Mesure du temps. - IX. Paresseux. Qui ne vous laissera rien. - X. Nous sommes très sensibles à leurs courbes.

VERTICALEMENT

1. Seconde à tout instant. - 2. La chute du roi. Jetée après séparation. - 3. Participation limitée. Dans la Somme. - 4. Ne s'encombrent pas quand ils s'envoient en l'air. - 5. Agréable à voir. N'a pas eu le temps de devenir fou. - 6. Dans la partie. A éviter, surtout si elle est grossière. - 7. Dur et résistant. Personnel. Voyelles. - 8. Firent un partage. - 9. Sens interdit quand le nez est bouché. Marque un temps d'arrêt. - 10. Tige mal plantée. Points. Cité ancienne. - 11. Très rapprochées. Solide pour une bonne construction. - 12. Sont de la revue.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 219

Horizontalement

I. Copeau. Rabot. - II. Adaptateur. - III. Mythe. Allume(é). - IV. Is. Elégantes. - V. Osâmes. Team. - VI. Néré. Tee. Let. - VII. Nègre. Cèpe. - VIII. Ui. Eh. Aspe. - IX. Editeur. Ar. - X. Raréfactions.

Verticalement

1. Camionneur. - 2. Odyssée. - 3. Pat. Arguer. - 4. Ephéméride. - 5. Atèle. If. - 6. Ua. Est. Eta. - 7. Tag. Echec. - 8. Relatée. Ut. - 9. Aulne. Pari. - 10. Brutales. - 11. Mémé. Pan. - 12. Tues. Tiers.

SCRABBLE® N° 243

JASANT, E : « qui a de la JASETTE »

JASANT, E et JASETTE, inv., sont deux québécismes.

Tirage : C H L O O S W.

a) En trois endroits différents, placez trois mots différents rapportant respectivement 42, 44 et 47 points. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.

Tirage suivant : A A E L T R U.

b) Trouvez un sept-lettres, malheureusement implaçable. Trouvez et placez trois huit-lettres. Ecrivez sur la grille la meilleure solution, donnée ci-dessous.

Solution de a) : LOOCHS, *médicaments sirupeux*, A 7, 47, faisant CLAMIONS.

Tirage suivant : B E I L O P S.

c) Trouvez et placez un sept-lettres, puis un huit-lettres.

Solution de b) : AUSTRALE, - M 2, 70.

Préparation de la grille de la semaine prochaine.

d) A D E E H L N : ce tirage s'appuie sur un C et un T ; trouvez ces deux huit-lettres. E E E E D H R : ce tirage ne scrabble que sur une lettre chère ; trouvez ce huit-lettres.

Solution dans *Le Monde* du 26 septembre.

Solution du problème paru dans *Le Monde* du 12 septembre.

a) ORMIERS, *mollusque marin*, E 5, 32.

b) MORBIERS, E 4, 94 – OMBRERAS, B 2, 76, ou l'anagramme SOMBRERA – SOMBRERO, D 1, 74 – BROMURES, 6 D, 65.

c) AMBRERONS, L 4, 76.

d) LAMIONS, *usinions avec une lame*, OSMANLI, E, *ottoman, e* – JACASSER, JASERANS, *cottes de mailles*, JASPERAS, JASSERAS, *joueras au jass, jeu de cartes suisse.*

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

CULTURE

CINÉMA

Il y a moins de dix ans, l'Europe retrouvait en Yougoslavie des images qu'elle croyait appartenir au passé. Celles de jeunes gens en uniforme, armés, terrorisés ou terrifiants. Il aura fallu attendre six ans après la fin de la guerre en Bosnie pour qu'un cinéaste, Danis Tanovic, tourne *No Man's Land,* une fiction qui raconte un fragment du conflit qui a ravagé son pays. L'Europe détient un quasi-monopole sur les sorties de la semaine.
Avec deux films de réalisatrices françaises, Anne Fontaine et Dominique Cabrera (*Comment j'ai tué mon père,* dont la critique paraîtra dans un prochain numéro et *Le Lait de la tendresse humaine,* avec Marilyne Canto et Patrick Bruel) et le premier long métrage destiné aux salles à avoir été entièrement tourné en images numériques, *Vidocq,* de Pitof, le spécialiste français des effets spéciaux, avec Gérard Depardieu, Guillaume Canet, André Dussolier et Inès Sastre.
Autre objet hors normes, mais à l'autre extrémité du spectre cinématographique, *Ouvriers, paysans,* de Jean-Marie Straub et Danièle Huillet, qui avance encore sur le chemin singulier que tracent les deux cinéastes, inspirés par les textes de l'écrivain Elio Vittorini.

► www.lemonde.fr/cinema

L'apocalypse selon Pedro Costa

DANS LA CHAMBRE DE VANDA. Film portugais de Pedro Costa. Avec Vanda Duarte, Zita Duarte, Lena Duarte. (2 h 50.)

Le Sang (1990), *La Maison de lave* (1994), *Ossos* (1997), *Dans la chambre de Vanda* (2000) : en l'espace d'une décennie et à travers quatre longs métrages, Pedro Costa, né en 1959 à Lisbonne, peut se targuer d'être parvenu à une double consécration. La première tient à son œuvre, d'une rigueur et d'une cohérence admirables. La seconde, qui découle de la première, tient à la place qu'il occupe désormais en toute légitimité dans l'histoire du cinéma portugais, qui le désigne comme le plus digne et prometteur héritier des grands maîtres du miraculeux terreau lusitanien, depuis Manoel de Oliveira jusqu'à Joao Cesar Monteiro, en passant par Paulo Rocha et Antonio Reis.

Présenté au Festival de Locarno en 2000, puis à Cinéma du réel en 2001, son nouveau film, *Dans la chambre de Vanda*, se situe dans la lignée directe de *Ossos*, tourné aux portes de Lisbonne, dans un bidonville dénommé Estrela d'Africa où, des ex-colonisés du Cap-Vert aux couches les plus défavorisées parmi les autochtones, on semble avoir voulu cantonner toute la misère et toute la souffrance du monde. Tourné avec quelques habitants du quartier, ce film terrifiant élaborait une fiction minimaliste, mais terriblement forte et émouvante, à partir de l'enfer quotidien vécu par ces jeunes héros montrés, sous l'action conjuguée de la pauvreté, de la drogue et du désespoir, comme autant de zombies en devenir. Du moins, et justement par la grâce de la fiction, leurs liens avec l'humanité étaient-ils maintenus et réaffirmés.

ZOOM

« Dans la chambre de Vanda » refuse à ses personnages tout lien avec l'humanité, tout signe d'espoir

Dans la chambre de Vanda semble vouloir leur refuser cette grâce ultime, en réduisant à néant le moindre signe d'espoir. Personnages, intrigue, espace, romanesque, mouvements de caméra, interaction entre les êtres : tout, ou presque, a disparu. Vanda, l'héroïne de *Ossos*, est ici devenue un zombie consumé par l'héroïne, et Pedro Costa a installé la caméra dans sa chambre, où il la filme, le plus souvent en compagnie de sa sœur, en plan fixe, en train d'inhaler sa dose. *Ossos* était encore un cri d'alarme, *Dans la chambre de Vanda* n'est plus qu'une déliquescente quinte de toux, le hoquet rauque et abominable de la mort qui s'approche.

Aussi bien la mort est-elle devenue la principale figure de ce film, la grande ordonnatrice des sombres rituels qui le constituent. L'écrasement des perspectives, l'absence de profondeur de champ, l'éclipse de la lumière et l'aura des visages, les braseros dans la nuit, les seringues distillant le poison dans les veines, le manque qui torture les corps, les coups sourds des pelleteuses, hors champ, qui entreprennent d'éradiquer le ghetto de la surface de la terre : tout, dans ce film, en est le signe annonciateur, esthétiquement magnifié. Chaque plan semble ainsi travaillé par le désir du cinéaste d'offrir une peinture d'apocalypse, dont il serait, dans l'indifférence de tous, le seul témoin et maître d'œuvre. D'une force incontestable, ce point de vue exclusif pose néanmoins la question de sa légitimité.

J. M.

RENCONTRE

Jean Lefaux, vingt ans d'ateliers Varan

« Vous êtes responsable de l'action internationale aux ateliers Varan, et vous présentez à partir du 21 septembre, à l'Unesco, des films réalisés dans le cadre de ces ateliers, qui fêtent leur vingtième anniversaire. Quelle est leur vocation ?
– Ils ont été créés, sous la forme d'une association loi 1901, par Jean d'Arthuys, qui était à l'époque attaché culturel au Mozambique, afin de mettre sur pied, dans certains pays, un stage de formation au cinéma documentaire et les moyens concrets de réaliser un film, depuis le tournage jusqu'au montage. Les ateliers ont essaimé ensuite un peu partout dans le monde, souvent en fonction d'une demande locale à mesure que notre réputation grandissait. Le but est d'aider à former des cinéastes, et à leur offrir, même après le stage, les moyens de conquérir leur autonomie.
– Quels pays seront représentés au cours de cette manifestation ?
– La Roumanie, la Colombie, l'île Maurice et le Cambodge. Ce sont les derniers endroits où nous nous sommes implantés depuis environ quatre ans, après une période de ralentissement de notre activité. Le ministère des affaires étrangères, qui finançait l'essentiel de notre activité jusqu'alors, a souhaité diminuer sa participation, ce qui nous a obligés à trouver d'autres partenaires financiers, auprès de l'Union européenne et des gouvernements des pays qui nous accueillent. Cela a pris du temps. Cette manifestation symbolise la reprise, dans de nouveaux pays, de notre activité.
– Y a-t-il une esthétique défendue par les formateurs des ateliers ?
– A priori, nous sommes des héritiers du cinéma direct. Mais il va de soi que ce sont les réalisateurs eux-mêmes qui choisissent leur sujet et la manière de les traiter. Quoi qu'il en soit, nous privilégions toujours la mise en œuvre collective, la discussion, la remise en question par le groupe des intentions de chacun. La plupart de ces réalisateurs n'ont jamais approché le cinéma quand ils arrivent dans les ateliers, ce qui n'empêche pas qu'on ressente dans leurs films, d'une façon générale, une préoccupation constante pour les problèmes sociaux et politiques de leurs pays. »

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum

★ Ateliers Varan, vingt ans dans le monde. Les 21 septembre (Roumanie), 28 septembre (Colombie), 4 octobre (Ile Maurice), 11 octobre (Cambodge), à 19 heures à l'Unesco, place Fontenay, Paris-17e. Tél. : 01-43-56-64-04).

Une tranchée, en Europe, en 1993

No Man's Land. Un premier film empreint d'une colère contenue, réalisé par un cinéaste bosniaque prometteur, lui-même ancien combattant

Film bosniaque de Danis Tanovic. Avec Branko Djuric, Rene Bitorajac, Katrin Cartlidge. (1 h 38.)

C'est une histoire de soldats. Pas de militaires de carrière. De cette espèce de soldats disparue récemment en France, faite d'hommes qui se retrouvent en uniforme, une arme à la main, contraints par la force de l'Etat ou par la nécessité du moment, sans l'avoir choisi. Une espèce assez fascinante pour que Steven Spielberg ait consacré beaucoup de temps, d'argent et d'énergie à remonter le temps pour en retrouver l'essence, de *Soldat Ryan* en *Band of Brothers.*

Danis Tanovic n'a pas eu à chercher si loin. Il est bosniaque, a combattu et filmé pendant la guerre qui a déchiré son pays il y a moins de dix ans. La première séquence de *No Man's Land,* qu'on ne racontera pas ici, retrouve les gestes familiers de la guerre au cinéma, et dans le même mouvement saisit ce qui a fait la singularité de ce conflit : les combattants à la dégaine terriblement familière pour des spectateurs européens. Ce sont nos voisins, nos collègues, vêtus en pékins d'aujourd'hui déguisés en soldats, le personnage principal porte un T-shirt à l'effigie des Rolling Stones, mal dissimulé sous le treillis. Cette première séquence se termine sur une brusque poussée d'adrénaline et permet à Tanovic d'amener son film jusqu'à son terrain d'élection, une tranchée entre les lignes bosniaques et serbes, pendant le siège de Sarajevo.

Deux hommes y sont coincés : un Serbe et un Bosniaque. On pense à *Duel dans le Pacifique,* de John Boorman, qui jetait Lee Marvin et Toshiro Mifune sur un atoll du Pacifique. Il y a une dimension délibérément emblématique dans la confrontation entre Ciki (Branko Djuric), le Bosniaque au physique rugueux, un homme fait, et Nino (Rene Bitorajac), le jeune Serbe à tête d'étudiant, de lycéen, presque.

DEJAN VEKIC/NOÉ PRODUCTIONS

Danis Tanovic met face à face, dans une tranchée, des hommes ordinaires, déguisés en soldats contre leur volonté.

GÉNIALE ASTUCE DE SCÉNARIO

On sent bien que Tanovic a envie de les charger de toute une série de messages sur la guerre, en Bosnie en particulier, entre les hommes en général. Mais son instinct de cinéaste est assez sûr pour corriger en permanence sa volonté démonstrative et laisser les deux silhouettes prendre assez de chair et d'âme pour devenir des personnages à part entière. Cet épanouissement s'accomplit grâce aux deux acteurs qui jamais ne renoncent à la complexité des émotions et des pulsions, mais aussi par un coup de scénario qui tient à la fois de l'astuce et du génie, et s'avère à l'usage d'une efficacité irrésistible.

Entre Nino et Ciki, un mort s'éveille. Cera (Filip Sovagovic), un soldat bosniaque que l'on croyait tué, est vivant, mais étendu sur une mine qui explosera dès qu'elle sera libérée de son poids. On y lira bien sûr, comme le souhaite Tanovic, une métaphore des bombes à retardement qui gisent à travers les Balkans. Mais parce que Cera devient lui aussi un personnage et parce que l'horreur de la situation est assez originale, même pour la guerre de Bosnie, *No Man's Land* prend, à partir de l'éveil de Cera, une autre ampleur qui se déploie en cercles concentriques autour du duo original.

Il y a d'abord les deux armées croquées rapidement, les Serbes qui préfèrent gaspiller vingt obus plutôt que de courir le risque de laisser un ennemi vivant, les Bosniaques aussi peu équipés qu'organisés. Les deux côtés tombent d'accord pour faire appel aux Nations unies, tant la situation dans la tranchée leur semble inextricable. Et dès qu'entrent en scène le général britannique au treillis impeccablement repassé (Simon Callow, qui passe du col clergyman de *Chambre avec vue* à l'uniforme avec une facilité saisissante), le capitaine français qui aimerait tellement ne pas avoir d'ennuis et son sous-officier plein d'illusions, Danis Tanovic s'installe dans la satire avec une assurance confondante. Non qu'il force tellement le trait. On peut se replonger dans les journaux de 1993 pour se convaincre du contraire. Mais il filme la farce onusienne en contenant sa colère avec tant de fermeté que celle-ci, comme la vapeur d'un autocuiseur, propulse *No Man's Land* d'épisodes absurdes en saynètes aussi comiques que terrifiantes.

LE REGARD DES TÉLÉVISIONS

Encore un peu plus à l'extérieur de la tranchée campent les journalistes. Ici c'est de télévision qu'il s'agit, représentée par Jane Livingstone (Katrin Cartlidge), employée britannique d'une chaîne américaine. La dure condition du reporter, coincé entre les indigènes persuadés que les journalistes viennent à la guerre pour s'enrichir grâce à la souffrance des autres et les rédacteurs en chef avides d'images de souffrance qui feront monter les indices d'écoute et les tarifs publicitaires, est décrite en trois traits, avec le même talent (mais un peu plus de compassion) que Tanovic a mis dans son portrait de la machine militaire onusienne. Et quelles que soient la langue et la culture des interprètes, le jeune cinéaste obtient d'eux la même justesse, ce qui augure bien de ses talents de directeur d'acteurs.

No Man's Land est loin d'être un film parfait. Sans doute affolé à l'idée de ne pas pouvoir tout caser dans son film, Danis Tanovic peine à articuler absurdité et souffrance. Tenaillé par la nécessité d'expliquer la genèse du conflit bosniaque, il se résout – lui qui fait preuve par ailleurs de tant d'habileté dans son récit – à recourir à des collages de bandes d'actualités qui entravent le film plus qu'elles ne l'éclairent. Mais ces maladresses, tout comme une certaine tendance à la roublardise, pèsent assez peu face à l'énergie, à la colère et à l'intelligence qui parcourent *No Man's Land.* Loin de la propagande et du divertissement écervelé, on y retrouve le mélange de compassion pour les hommes combattants et de répulsion pour l'humanité guerrière qui fait les vrais films de guerre.

Thomas Sotinel

Dernier retour sur le conflit bosniaque pour Danis Tanovic

QUAND il parle de *No Man's Land*, Danis Tanovic n'a pas la voix d'un réalisateur. Cette urgence, cette colère toujours prête à poindre à l'idée de ne pas être compris, sont plutôt celles d'un ancien combattant. Tanovic était étudiant à l'école de cinéma de Sarajevo lors du déclenchement de la guerre, suivi du siège de la ville par les forces serbes au printemps 1992. Il fit partie des volontaires de la première heure : *« Croyez-moi, quand on a une kalachnikov pour quatre, on se sent idiot. »* Il a passé les deux années suivantes à filmer la guerre du côté bosniaque, devenant le responsable des Archives du film des forces bosniaques.

En 1994, Danis Tanovic a quitté la Bosnie pour la Belgique. De cette sortie de la guerre il garde un souvenir *« plus douloureux »* encore que de la guerre elle-même. Il a repris ses études de cinéma à Bruxelles. En 1999, il a écrit le scénario de *No Man's Land* avec, en tête, deux idées contradictoires : *« Je voulais faire un film contre la guerre »*, et *« je suis pro-bosniaque, comme tous les gens normaux »*. Il ajoute : *« Aujourd'hui, on n'a plus besoin d'expliquer que les juifs ont été les victimes du nazisme. Pourquoi expliquerais-je que les Bosniaques étaient des victimes d'une guerre qu'ils n'avaient pas voulue. Ceux qui veulent savoir peuvent le savoir. »* Sa méfiance, pour ne pas dire plus, à l'égard des Serbes, transparaît sans cesse, qu'il évoque avec une indifférence affectée un prix reçu par *No Man's Land* dans un festival serbe ou qu'il mette en doute la bonne foi du régime de Belgrade dans sa coopération avec le Tribunal de La Haye. Pourtant, il reconnaît : *« Peut-être que, si j'étais serbe, je me sentirais comme une victime. »*

UN TOURNAGE THÉRAPEUTIQUE

Le noyau central de *No Man's Land* est sans doute encore trop brûlant pour que le cinéaste puisse en parler avec sérénité. Mais lorsqu'on passe aux couches extérieures du film – le rôle des Nations unies et celui de la presse –, Danis Tanovic se fait très incisif : *« Vous trouvez que je traite l'ONU sur le mode de la farce ? C'est par gentillesse. Ç'aurait été trop dur de les montrer en train de jouer au football avec les Serbes à Srebrenica. Quand on regarde une femme se faire violer sans intervenir, on n'est pas neutre. »* Il rappelle néanmoins que de nombreux casques bleus ont laissé leur vie en Bosnie. Mais le cinéaste garde un souvenir amer des visites de Lord David Owen et, plus encore, de François Mitterrand, dans Sarajevo assiégée. Les journalistes sont un peu mieux traités. *« Notre société fonctionne par chocs. Aujourd'hui, la Bosnie ne fournit pas de chocs, on n'en parle plus. Mais le pays a été sauvé grâce aux journalistes. »*

Le tournage de *No Man's Land*, en Slovénie, comportait un aspect thérapeutique. Les acteurs venaient de toutes les Républiques de la défunte Yougoslavie. Celui qui incarne le vétéran serbe qui place une mine sous le corps d'un soldat bosniaque inconscient est d'origine croate. D'autres rôles sont joués par des Monténégrins, des Slovènes ou des Serbes. Pendant que les acteurs « yougoslaves » échangeaient leurs souvenirs du conflit, les Britanniques et les Français qui incarnent les casques bleus ou les journalistes ont pris conscience de la réalité de la guerre de Bosnie.

Pour Danis Tanovic, le tournage de *No Man's Land* ainsi que sa présentation à Sarajevo *(Le Monde* du 22 août) sont une espèce de sortie de la guerre : *« Voilà dix ans que je vis avec. Depuis la guerre, je ne fais plus de projets, mais je suis sûr que mon prochain film ne sera pas sur la guerre. Je veux me prouver que je suis capable d'autre chose. »*

T. S.

Marilyne Canto, en quête d'humanité

PORTRAIT

La comédienne incarne une mère qui disparaît dans le dernier film de Dominique Cabrera

UN PETIT PEU comme Robin Williams dans *Harry dans tous ses états,* de Woody Allen, Marilyne Canto se retrouve toute floue sur l'affiche du *Lait de la tendresse humaine,* alors que le visage de Patrick Bruel – plus petit – se détache nettement. Cet effet d'optique des lois du marché ne l'affecte pas outre mesure. Elle sait bien que le chanteur-acteur doit sa prééminence à sa notoriété, bien supérieure à celle de Marilyne Canto. Mais elle sait aussi que la distribution du film (Dominique Blanc, Valeria Bruni-Tedeschi, Sergi Lopez, Yolande Moreau, Marthe Villalonga) s'est organisée autour de Christelle, son personnage à elle.

Un personnage qu'elle avait d'abord refusé, lorsque Dominique Cabrera lui a proposé le rôle. Pourtant les deux femmes ont déjà deux longs métrages de fiction en commun, *De l'autre côté de la mer* et *Nadia et les hippopotames. « La première fois, le personnage était trop flou, il y avait trop de travail à fournir hors du texte. »* Plutôt que Christelle, la mère en rupture de famille, Marilyne Canto a d'abord préféré jouer Josiane, l'épouse en mal d'enfant, un rôle qui est finalement échu à Valeria Bruni-Tedeschi. Mais Dominique Cabrera est revenue à la charge, avec une nouvelle version du scénario et a convaincu l'actrice de se lancer. Ensemble, elles ont rencontré un psychiatre, regardé *Urgences,* le documentaire de Raymond Depardon sur les urgences psychiatriques : *« Mais je n'ai pas voulu me limiter à la dépression post-partum, je voulais élargir. Je trouve ça digne de s'évanouir »*, dit elle en parlant de Christelle qui tout à la fois perd conscience, après avoir mis son enfant en danger de mort, et s'évanouit au regard des siens.

EFFACEMENT ET PERFORMANCE

Elle a plongé dans ce rôle comme dans les autres. *« On s'imprègne d'un rêve »*, dit-elle du travail d'actrice, qui, pour elle, consiste à relire sans cesse le scénario, jusqu'à connaître *« la suite d'états mis bout à bout »* qui, selon elle, constitue un rôle. Pour Marilyne Canto un bon acteur se fait oublier *« pour qu'on voie plus d'humanité. Quand je vois Anna Magnani dans* Mamma Roma, *je sais tout ce que c'est d'être une mère et j'oublie Anna Magnani »*. Contre cet effacement il y a la performance *« qui nuit au partage »*, avec le spectateur bien sûr, mais aussi avec les autres acteurs.

Ces exigences se doublent de désirs pas toujours faciles à satisfaire pour une actrice française. Faire rire par exemple. Marilyne Canto jouait dans une récente tentative de comédie, *On appelle ça le printemps,* d'Hervé Le Roux. Le film n'a pas été très bien reçu, mais elle a profité de ce rôle d'épouse vengeresse pour étudier les maîtres, au premier rang desquels Cary Grant et Katharine Hepburn. En ce moment, elle tourne un moyen métrage, première réalisation de l'acteur Riton Liebman. Dans *Edouard est marrant,* elle joue la petite amie d'un homme (Liebman) qui ne supporte plus Edouard Baer, alors que le personnage de Marilyne Canto trouve *« que c'est le seul mec bien à Canal »*.

Une petite chose, pour se détendre, avant de revenir à sa famille de réalisateurs, une nébuleuse où brillent bien sûr Dominique Cabrera, mais aussi Jean-Claude Biette, Hervé Le Roux ou Manuel Poirier – elle a joué dans *Western.* Depuis qu'elle est apparue pour la première fois dans *Hôtel de la plage,* de Michel Lang, en 1978, Marilyne Canto a appris son métier, à l'école du Théâtre national de Strasbourg, et joué dans plus de trente films. Sa discrétion n'y peut plus grand-chose, son visage se fait de plus en plus net dans le cinéma français.

T. S.

PATRICK MESSINA/MÉTIS

« On s'imprègne d'un rêve », dit Marilyne Canto pour décrire son travail d'actrice.

La mère en fuite

Le Lait de la tendresse humaine. Une femme plonge au plus profond d'elle-même. Eblouissant

Film français de Dominique Cabrera. Avec Marilyne Canto, Patrick Bruel, Dominique Blanc. (1 h 35.)

Mais qu'est-ce qu'elle fuit ? Christelle (Marilyne Canto) abandonne son enfant nouveau-né sans savoir s'il est encore en vie. Elle sort en courant de son appartement, tente vainement de parler à ses parents et sort du champ de vision de sa famille. Mais au lieu de partir au loin, elle se cache tout près, dans l'appartement d'une voisine, Claire (Dominique Blanc).

Là, dans un univers étrange, presque féerique, aux couleurs douces et vives, Christelle tente d'abord de survivre, puis de se rassembler, guidée par Claire, espèce de bonne fée suburbaine (tout se passe dans un immeuble modeste d'une petite ville de montagne). On a donné le meilleur (et l'essentiel) du *Lait de la tendresse humaine* dès le début. Tant qu'elle s'attache aux pas de Christelle, à la relation forte et douce qui se lie entre les deux femmes, Dominique Cabrera trouve un ton, celui d'une fiction qui s'éloigne du réalisme pour trouver la vérité de son personnage central tout en en préservant le mystère.

Retirée au plus profond d'elle-même, Marilyne Canto montre la folie sans renoncer à l'humanité de son personnage, pendant que Dominique Blanc arrive à faire croire qu'un professeur des collèges et une bonne marraine peuvent coexister dans la même enveloppe charnelle. Cette grâce se communique à la famille immédiate de Christelle, à Laurent (Patrick Bruel), son mari, d'abord. La vedette de la chanson et de l'écran se dépouille de tous ses attributs de vedette pour ne laisser voir qu'une infinie tristesse, un désarroi à peine contenu par l'accomplissement de petits gestes quotidiens. Ce renoncement permet à Bruel d'être convaincant et émouvant comme il ne l'avait jamais été au cinéma.

Ce n'est pourtant qu'une bonne moitié du *Lait de la tendresse humaine.* Le reste suit les fissures qui se dessinent après la disparition de Christelle, dans sa famille, chez ses amis. Par la grâce d'on ne sait quel saint patron du casting, Dominique Cabrera a réuni une distribution éblouissante, rassemblant des acteurs de toute provenance, de Mathilde Seigner, étoile montante du jeune cinéma populaire qui joue la sœur de Christelle, à Yolande Moreau, naguère chez Jérôme Deschamps, ici en collègue de travail.

Mais l'éblouissement ne facilite pas la vision. La multiplication des seconds rôles (beaux-frères et belles-sœurs, amants, maîtresses et maris) et l'enthousiasme avec lequel les acteurs s'en saisissent virent à la bousculade. Prises individuellement, les scènes qui réunissent ces acteurs sont au-delà de tout reproche – scène d'amour entre Olivier Gourmet et Yolande Moreau ou repas de famille qui permet à Mathilde Seigner de se faire plus peste qu'on ne le tolère généralement autour d'une table. Mais l'addition de ces épisodes, l'espèce de brouhaha qu'ils génèrent empêchent souvent d'entendre la vraie musique du *Lait de la tendresse humaine,* celle que jouent Marilyne Canto, Dominique Blanc et Patrick Bruel. Dès qu'elle se fait assez forte, le film de Dominique Cabrera retrouve sa voie.

T. S.

Le grand récit de la cité sous les arbres

Ouvriers, paysans. Les Straub recourent à Vittorini pour narrer la saga d'une communauté humaine

Film italien de Danièle Huillet et Jean-Marie Straub. Avec Angela Nugara, Giacinto di Pascoli, Giampaolo Cassarino, Enrico Achilli, Angela Durantini, Martina Giofriddo, Andrea Balducci, Gabriella Taddei, Vittorio Vigneri, Aldo Fruttuosi, Rosalba Curatola, Enrico Pelosini. (2 h 03.)

Deux ans après que *Conversation en Sicile*, d'Elio Vittorini, leur eut inspiré un de leurs plus beaux films, *Sicilia !*, Jean-Marie Straub et Danièle Huillet s'emparent d'autres textes du même écrivain, extraits des *Femmes de Messine.* Plus radical, le parti pris de mise en scène d'*Ouvriers, paysans* invente les moyens cinématographiques permettant de retrouver le projet littéraire du grand écrivain italien : une œuvre concertante qui, par sa construction comme par ce qu'y disent les protagonistes, construit peu à peu une image de la collectivité humaine, entre conflits et nouvelle solidarité.

A l'écran apparaît un sous-bois ensoleillé où murmure un ruisseau, archétype de la nature que balaie un panoramique à 360°. Le monde entier est là, comme avant les hommes. Les humains, les voilà : deux hommes et une femme dans une clairière, auxquels succéderont deux femmes et un homme, puis un couple, un homme seul, à nouveau un trio. En plans fixes, cadrés en pied ou en gros plan (parfois en passant par le recours au zoom, procédé jusqu'alors refusé par les cinéastes et qui, ici, s'impose avec évidence), immobiles sans être figés, ils parlent, ils lisent. En deçà de ce qu'ils disent, ils ressemblent à des instruments aux tonalités savamment agencées. Jusqu'à l'ultime plan, second panoramique d'une nature plus civilisée et plus ouverte qui débouche sur la mer, le film ne consistera en rien d'autre.

PIERRE GRISE

Des groupes d'hommes et de femmes, réunis dans un sous-bois et filmés en plans fixes, donnent chair à une grande histoire.

Si tout art consiste à susciter le plus possible d'émotions et de réflexions avec le moins possible de moyens, *Ouvriers, paysans* est un sommet de l'art. A partir de ce dispositif qui emprunte à la littérature (les protagonistes disent les textes des chapitres 44, 45, 46 et 47 du livre de Vittorini), à la musique et au théâtre, le cinéma s'épanouit avec une puissance extrême, inversement proportionnelle aux effets (dramatiques et visuels) mobilisés. Une grande histoire prend chair sous l'effet de ces voix, au fil de cette langue magnifique, d'une simplicité et d'une précision admirables – que rendent admirablement des sous-titres ciselés à la nuance près, et que leur place dans le cadre semble faire sortir de la bouche de ceux qui parlent.

Que disent-ils ? D'abord, qu'ils n'étaient pas d'accord. Les membres des deux premiers groupes, qui tous s'expriment au passé, s'opposent, ouvriers contre paysans. Un panoramique d'un groupe à l'autre exprime en un temps et un mouvement tout ce qui les rapproche, tout ce qui les sépare. Cette contradiction est l'une des très nombreuses lignes de partage, mais aussi de rencontre, qui traversent le film. On ne sait trop d'abord qui sont ces gens ni ce qui leur est arrivé ; on écoute cette dame assise qui lit son texte comme un musicien sa partition, ce grand et gros homme au visage sombre de pirate barbaresque.

UNE ÉPOPÉE PREND FORME

La différence de relation au temps (progressif ou cyclique), à l'histoire, au travail, chez les paysans et chez les ouvriers, transparaît peu à peu de ces mots concrets. Mais voici que d'autres récits interfèrent, d'autres conflits. Peu à peu, il apparaît que ces gens, originaires de diverses régions d'Italie, se sont trouvés ensemble au lendemain de la guerre pour travailler à la reconstruction d'une cité, au milieu des ruines. Hommes et femmes, amis et ennemis de l'époque de l'occupation, hiver et printemps, humains et forces naturelles, fidèles et volages : tout concourt à la composition d'une épopée.

Elle prend forme à travers les mots, les anecdotes, les listes exigeantes, le phrasé opiniâtre de celle-ci, la diction lasse de celui-là, le moment de silence de celui qui a volé et quitté le groupe puis cru pouvoir y revenir impunément, la violence d'un geste du bras de l'homme assis sur un tronc. Progressivement, une formidable saga affleure à la surface de l'écran. Son ampleur, et plus encore les outils de son apparition, sont indicibles : seul le cinéma rend possible ce phénomène.

Au gré des mots, mille histoires sont invoquées. *Ouvriers, paysans* conte le désir des hommes pour les femmes et des femmes pour les hommes ; la trahison, la tendresse, le dépit, la timidité, la souffrance dans la misère extrême et l'espoir dans la possibilité d'une vie meilleure. Il indique du même élan la recette de la polenta et comment la servir, le bonheur du premier soleil sur la neige au sortir d'un hiver glacial et l'émotion des premières lumières de la ville ressuscitée. Une poignée de personnes parlent dans la forêt, comme dans les légendes fondatrices – les fameux récits de la clairière évoquées dans *Hélas pour moi.* Ils offrent, à qui saura les écouter, le monde.

Jean-Michel Frodon

★ Le découpage bilingue d'*Ouvriers, paysans*, suivi d'un texte de Michel Delahaye, est publié par Ombres/Cinéma, 190 p., 13,72 € (90 F). *Les Femmes de Messine*, d'Elio Vittorini, traduit de l'italien par Michel Arnaud, est publié chez Gallimard (épuisé).

LE FILM CHOC DE L'ANNÉE

"Griffant, puissant, sensible, physique, cogneur, vivant, tranchant, courageux, dynamiteur, tendre, passionné, fragile, sulfureux, mystique, violent, charnel, brutal, soyeux, rugueux, moderne, clair, droit, sincère, brut, dérangeant, profond, inoubliable, vrai..."

Le Parisien

mk2 music · eastwest france · PARIS PREMIÈRE · France info · France musiques · www.mk2.com

Grand Prix
Prix d'Interprétation Féminine et Masculine
Cannes 2001

Annie Girardot · Isabelle Huppert · Benoît Magimel

La Pianiste

un film de Michael Haneke

Film interdit aux moins de 16 ans

mk2 diffusion

Le retour sans mystère du policier Vidocq

Vidocq. Pitof donne à cette adaptation une esthétique séduisante qui masque mal le vide du film

Film français de Pitof. Avec Gérard Depardieu, Guillaume Canet, André Dussolier, Inès Sastre. (1 h 40.)

Un homme se tient agrippé à un puits en flammes. C'est Vidocq. Face à lui, une créature, sorte de Dracula parisien – elle boit le sang des vierges – et de professeur Mabuse, concepteur d'un nouvel élixir de jouvence. Le visage caché par un masque de verre, elle regarde le célèbre policier prononcer ses dernières paroles. Vidocq brûlé vif, le film peut enfin commencer. A la manière de *Mission : impossible,* de Brian De Palma, qui foudroyait instantanément la série télévisée en racontant dans sa première partie l'histoire d'une mission avortée, Pitof profane la vieille série de l'ORTF avec Claude Brasseur.

La gageure technique, les effets spéciaux et la recréation numérique du Paris de 1830 mettent *Vidocq,* le film, du côté d'une modernité technologique. Vidocq, le personnage, passe du côté d'un ordre ancien – l'action prenant place juste avant la révolution de 1830. Pitof n'a plus qu'à ramasser les miettes d'un personnage auquel un Gérard Depardieu vieillissant prête ses traits. Le portrait de Vidocq s'ébauche à partir d'un prisme déformant, à la manière de *Monsieur Arkadin,* d'Orson Welles. Un jeune journaliste, Etienne Boisset (Guillaume Canet), débarque à Paris pour terminer la biographie du célèbre policier, qui lui avait donné son accord peu avant sa mort. Décidé à trouver le coupable il interroge l'entourage du disparu : Nimier, le fidèle associé de Vidocq ; Préah, la maîtresse du héros défunt ; Marine Laffite, une bourgeoise détruite par l'opium.

VIDOCQ

Vidocq (Gérard Depardieu) enquête sur un tueur masqué dans le Paris de 1830, recréé à grands coups d'effets spéciaux.

La ressemblance avec Welles s'arrête là. Le portrait en étoile du policier ne coïncide pas avec l'exploration d'une personnalité complexe. Comme dans un CD-ROM, les personnages semblent accessibles par un simple clic, au mépris de toute cohérence narrative. Tout est schématique. Le journaliste naïf mais rusé, Vidocq bourru mais sentimental, un préfet de police (André Dussollier) pète-sec mais perspicace... Il faut moins de temps au spectateur qu'à Etienne Boisset pour résoudre le mystère du film. La véritable vedette de *Vidocq* n'est pas son personnage éponyme, mais les effets spéciaux. Une bibliothèque aux mille et un tiroirs transformée par la perspective en immense tour de Babel, les toits des Invalides qui servent de théâtre à une course-poursuite, les bas-fonds de la capitale, vague réminiscence du Paris d'Eugene Sue composent une nouvelle esthétique, souvent séduisante, du roman-feuilleton. Mais la technologie numérique ne met pas un réalisateur à l'abri d'un scénario archaïque.

Son auteur, le romancier Jean-Christophe Grangé (dont Mathieu Kassovitz a adapté le roman *Les Rivières pourpres*), est emblématique d'un nouveau cinéma français à grand spectacle qui redécouvre la valeur du marketing et la nécessité de s'appuyer sur un scénario « solide ». A l'instar des *Rivières pourpres*, *Vidocq* commence par une idée prometteuse puis se dilue dans la bêtise. Le dénouement du film est un défi à l'intelligence. Lesté de toute vraisemblance, le visuel devient la seule raison d'être de *Vidocq.* Comme dans une baraque foraine, la devanture du film est attirante, mais masque une sorte de vide...

Samuel Blumenfeld

★ Lire aussi le portrait de Pitof sur http://interactif.lemonde.fr/

Les meilleures entrées en France

	FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	**Opération Espadon**	1	**315 427**	501	-	**315 427**
2	**Une hirondelle a fait le printemps**	2	**314 469**	453	▽ – 12 %	**750 770**
3	**La Planète des singes**	4	**245 388**	710	▽ – 41 %	**3 455 787**
4	**Rush Hour 2**	3	**181 995**	531	▽ – 38 %	**1 338 011**
5	**Absolument fabuleux**	3	**158 808**	575	▽ – 32 %	**1 092 530**
6	**La Pianiste**	2	**124 596**	258	▽ – 39 %	**368 140**
7	**Human Nature**	1	**68 430**	152	-	**68 430**
8	**Shrek**	11	**55 000**	353	▽ – 23 %	**3 639 460**
9	**Jurassic Park 3**	6	**54 633**	301	▽ – 31 %	**1 978 443**
10	**Je rentre à la maison**	1	**46 800**	74	-	**46 800**

* Période du mercredi 12 septembre au dimanche 16 septembre inclus

Les sorties du mercredi 12 septembre ne bouleversent pas fondamentalement la donne de la semaine passée, et ne traduisent pas, comme on aurait pu s'y attendre après les événements tragiques survenus aux Etats-Unis, un reflux significatif de la fréquentation. Deux événements notables méritent cependant d'être signalés. Il s'agit d'abord, au chapitre des nouveautés, de la première place prise par *Opération Espadon* sur quelque cinq cents écrans, mais plus encore du formidable départ du film de Manoel de Oliveira, *Je rentre à la maison*, qui, en dépit de sa dixième place et de ses soixante-quatorze écrans, fait proportionnellement jeu égal avec le précédent en attirant autant de spectateurs par copie (plus de six cents). S'agissant des continuations, c'est ensuite l'excellente tenue d'*Une hirondelle a fait le printemps,* qui, grâce à l'adjonction de cent cinquante-sept copies, peut espérer devenir millionnaire sous peu, et, hors tableau, la remarquable progression de *L'Anglaise et le Duc*, d'Eric Rohmer, qui affiche en troisième semaine le seul taux d'évolution positif des entrées (+ 13%), en atteignant quelque quatre-vingt mille spectateurs.

Source : *Ecran total*

Le premier long métrage tourné en numérique haute définition

VIDOCQ est le premier film tourné en numérique haute définition dans un standard baptisé HDCAM 24P. On peut mettre à part les films du mouvement artistique Dogme, *Festen*, de Tomas Vinterberg, ou *Les Idiots*, de Lars von Trier, tournés avec des caméras plus légères. Les réalisateurs de cinéma préfèrent encore massivement le tournage en 35 mm au numérique (*Le Monde* du 15 août), principalement pour des raisons techniques, la qualité de l'image numérique étant considérée inférieure à celle du 35 mm. Wim Wenders avait réalisé un clip dans ce même standard HDCAM 24P. George Lucas vient de tourner la suite de *Starwars, Episode 2,* en numérique haute définition. Comme le film de George Lucas, *Vidocq* n'aura donc pas utilisé le moindre mètre de pellicule.

Pitof, son réalisateur, à qui l'on doit les effets spéciaux d'*Astérix et Obélix contre César*, *Alien la résurrection*, de Jean-Pierre Jeunet, et *Jeanne d'Arc*, de Luc Besson, a commencé à faire des essais caméra en février 2000 pour évaluer la viabilité de son projet. Il a mis pour cela en parallèle l'image d'une caméra 35 mm avec celle d'une caméra numérique haute définition. Les tests ont circulé dans le monde entier. George Lucas a certainement dû les voir, sans que Pitof connaisse les réactions du réalisateur de *La Guerre des étoiles.*

« Mon risque était calculé, estime Pitof, *car je possédais une bonne connaissance du numérique. En plus ma caméra est industrielle, ce n'est pas un produit de laboratoire. Une fois que je m'étais assuré de la qualité plastique de l'image, je savais que je ne me heurterais plus qu'à de petites difficultés. Mon choix était davantage guidé par des conditions artistiques que techniques. J'ai voulu exploiter, en tournant en numérique, une image qui a beaucoup de profondeur de champ. Cela a pour conséquence de mettre le spectateur à l'intérieur du décor. »* Pour récréer l'intérieur d'une fonderie, qui apparaît à la fin du film, Pitof a tourné dans une église dont la profondeur était multipliée par cinq grâce aux effets numériques.

La nature même d'un tournage en numérique, qui permet de filmer pendant quarante minutes sans recharger la caméra, a modifié le travail des acteurs, qui disposaient d'une plus grande liberté. Une caméra était accrochée sur l'épaule de Gérard Depardieu durant les séquences de bagarre. Le numérique modifie également le travail du directeur de la photo. Dans un tournage en 35 mm, la pellicule enregistre les couleurs d'une manière particulière au moment de la prise de vues, et rend plus difficilement possibile de les retoucher après le tournage.

> « J'ai voulu une image avec beaucoup de profondeur de champ. Cela place le spectateur à l'intérieur du décor »
> **Pitof, réalisateur**

« Sur un film en 35 mm, affirme Pitof, *la plupart des décisions sont prises sur le tournage. Or, là, les décisions sont plus ventilées. Les partis pris esthétiques sont pris au départ, mais on a ensuite le temps de faire des ajustements. »*

Le travail sur les décors est devenu depuis longtemps l'apanage de la technologie numérique. *Vidocq* en fait un usage aussi attendu qu'intensif. *« On n'a rien inventé au niveau conceptuel depuis George Méliès*, estime Marc Caro, chargé de la création graphique des personnages de *Vidocq. Les effets spéciaux sont par contre beaucoup plus simples à réaliser et plus réalistes. On peut aller plus loin dans l'imaginaire. »* Dans *Vidocq*, l'habillage des fonds de décor est entièrement numérique.

Selon Pitof, *Vidocq* n'aurait pas été possible sans la technologie numérique. *« Le concept de post-production est devenu caduc. L'équipe de tournage et celle qui travaillait sur ordinateur fonctionnaient en parallèle. Il n'y a pas eu de passage de relais. La révolution numérique se trouve dans la manière de travailler, très différente d'un tournage en 35 mm, assez proche d'un film d'animation. Elle ne peut que se banaliser à l'avenir. »*

S. Bd

★ Trois ouvrages sur le policier Vidocq sont publiés à l'occasion de la sortie du film. *Vidocq,* d'Eric Perrin. Perrin, 295 p., 19,70 € (129,22 F). *Vidocq, le Napoléon de la police* , de Marie-Hélène Parinaud. Tallandier, 193 p., 18,50 € (121,35 F). *Le Vrai Vidocq,* de Jean Savant. Le Livre de poche, 317 p., 5,20 € (34,10 F).

SORTIR

PARIS

Maria Koleva seule contre tous
Dans une salle de Paris, Maria Koleva présente elle-même, chaque jour de 10 heures à 14 heures (sauf le jeudi), un échantillon de son travail de cinéaste farouchement indépendante. Au programme figure un nouveau film, *Electre, le droit à la folie pour tous ou la vengeance en question*, présenté comme la 11e *Leçon* de théâtre d'Antoine Vitez, dont la réalisatrice a enregistré une grande partie du travail pédagogique. Les *Leçons* n° 8 (sur Brecht) et n° 9 (à partir de *L'Echange,* de Claudel) sont aussi montrées, ainsi que *La Voiture, John le dernier ouvrier sur terre, l'an 2024, Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère (avec* Antoine Vitez), *L'Etat de bonheur permanent.* Ces films et d'autres sont par ailleurs disponibles en cassettes vendues sur place.
Cinoche, 1, rue de Condé, Paris-6e. Mo Odéon. Tél. : 01-46-33-24-56. 25 F pour les deux films de chaque matinée (horaires variables).

CHARENTE-MARITIME

Faire Play
Artiste associée du Ballet atlantique de Régine Chopinot depuis 1999, la chorégraphe Sophie Lessard propose un spectacle intitulé *Faire Play*, bâti autour d'un dispositif sonore et visuel sophistiqué. A partir d'interviews des danseurs et de travailleurs ordinaires remixées en bande-son, dans un décor de photos projetées (signé par les plasticiens Xavier Lucchesi et Martial Verdier), les huit interprètes de la compagnie fabriqueront une danse improvisée, la plus brute possible, en liaison directe avec les sources les plus souterraines, les plus obscures du mouvement. *Faire Play* est une pièce modulable qui revendique son principe de liberté et d'adaptation quel que soit le contexte dans lequel elle est transplantée.
La Rochelle (Charente-Maritime). Chapelle Fromentin, 18, rue du Collège. 20 h 30, les 20, 21 et 22. Tél. : 05-46-00-00-46. De 35 F à 50 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Asservissement sexuel volontaire
de Pascal Rambert, mise en scène de l'auteur.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mo Gambetta. A partir du 19 septembre. 21 heures, du mercredi au samedi ; 16 heures, le dimanche ; 19 heures, le mardi. Tél. : 01-44-62-52-52. De 78,71 F à 160,71 F. Jusqu'au 25 octobre.

Béjart Ballet Lausanne
Le Sacre du printemps ; Symphonie pour un homme seul ; Le Teck ; Boléro. Palais des congrès, porte Maillot, Paris-17e. Mo Porte-Maillot. 20 h 30, les 19, 20, 21, 22, 28 et 29. Tél. : 01-40-68-00-05. De 220 F à 450 F.

Robert Holl (basse), Oleg Maisenberg (piano)
Œuvres de Scriabine, Rachmaninov, Tchaïkovski, Borodine, Moussorgski.
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris-1er. Mo Louvre. 20 heures, le 19. Tél. : 01-40-20-84-00. De 115 F à 150 F.

RÉGIONS

Prométhée enchaîné
d'Eschyle, mise en scène de Stéphane Braunschweig.
Strasbourg (Bas-Rhin). TNS, 1, avenue de la Marseillaise. 20 heures, les 20, 21, 22, 25, 26, 27, 28, 29 ; 16 heures, le 16. Tél. : 03-88-24-88-24. De 37 F à 142 F. Jusqu'au 29 septembre.

NOUVEAUX FILMS

BLOW
■ C'est un genre à part entière, le film de cocaïne, circonscrit dans l'espace – entre les Etats-Unis et la Colombie – et dans le temps – les années 1970. Contrairement à l'archétype du genre, *Scarface,* de Brian De Palma, *Blow* aspire à l'exactitude historique. Le scénario repose sur l'autobiographie de George Jung, qui commença par vendre de l'herbe en Californie avant de se lancer dans le commerce de cocaïne pour être finalement condamné à une peine incompressible qui devrait le maintenir derrière les barreaux jusqu'en 2014. Ted Demme adopte vis-à-vis de son sujet une complaisance nonchalante qui repose de l'hystérie moralisatrice qui saisit la plupart des réalisateurs de films policiers hollywoodiens. Il trouve en Johnny Depp un appui précieux. Depp est assez grand acteur pour jouer un petit homme aspiré vers les sommets sur sa bonne (et mignonne mine), sans tenter d'en faire autre chose qu'un opportuniste médiocre. Mais la nonchalance morale du réalisateur s'accompagne d'une flemme de cinéaste qui ramollit le film jusqu'à le laisser à l'état de flaque sur laquelle surnagent quelques morceaux de bravoure et de jolis costumes d'époque. ***T. S.***
Film américain de Ted Demme. Avec Johnny Depp, Penelope Cruz, Paul Reubens. (2 heures.)

BABY BOY
■ *Boy'z in the Hood* avait relancé, dans la foulée de *Do the Right Thing,* de Spike Lee, la vogue des films sur le ghetto. Depuis, la carrière de son réalisateur, John Singleton, s'est étiolée jusqu'au décevant remake de *Shaft*, sorti en 2000. Baby Boy constitue pour John Singleton un retour aux sources. Les tribulations de Jody, un jeune adulte dans le ghetto noir de Los Angeles, tiraillé entre la délinquance et ses responsabilités de père, pourraient être l'une des suites possibles de *Boy'z in the Hood.* Le bien, sous la forme d'une compagne attentionnée, le mal qui prend l'apparence du rappeur Snoop Dog, et la rédemption, incarnée par Ving Rhames, un repris de justice qui vit désormais avec la mère de Jody, sont les trois voies offertes au jeune homme. Au lieu de s'engager dans la voie du film de genre, John Singleton parsème son récit de dialogues pontifiants sur l'âge adulte et la nécessité de rester dans le droit chemin. Louable intention qui aurait mérité de s'exprimer avec des images davantage qu'avec des formules moralisatrices. ***S. Bd***
Film américain de John Singleton. Avec Tyrese Gibson, Omar Gooding, Snoop Dog, Ving Rhames. (2 h 09.)

DANS LA CHAMBRE DE VANDA ; NO MAN'S LAND
■ *Lire page 32.*
LE LAIT DE LA TENDRESSE HUMAINE ; OUVRIERS, PAYSANS
■ *Lire page 33.*
VIDOCQ
■ *Lire ci-dessus.*
COMMENT J'AI TUÉ MON PÈRE ; L'INSAISISSABLE
■ La critique de ces films paraîtra dans une prochaine édition.

DISPARITION

Samuel Z. Arkoff

Le pape de la série B

SAMUEL Z. ARKOFF, producteur de plusieurs centaines de séries B dans les années 1950 et 1960, est mort dimanche 16 septembre. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

Samuel Arkoff avait fondé en 1954 avec James Nicholson la société American International Pictures (AIP) au moment où les studios abandonnaient la production de séries B. *« Nous nous étions lancés dans l'industrie cinématographique pour gagner de l'argent – pour nous, pour les distributeurs et pour les exploitants »*, aimait rappeler Samuel Arkoff, cigare au bec. Son credo était : toujours plus de sexe et de violence dans les films. Il y resta fidèle durant toute sa carrière.

Le premier film distribué par AIP était un film d'action, *The Fast and The Furious*, le premier film de Roger Corman, qui devint plus tard, avec Samuel Arkoff, l'autre pape de la Série B. *The Fast and The Furious* avait coûté 60 000 dollars et en rapporta quatre fois plus. *I was a Teenage Werewolf* (*J'étais un loup-garou adolescent*) réalisé en 1957 devint l'autre grand succès de la compagnie. Tourné en six jours pour 100 000 dollars, il recueillit plus de deux millions de dollars de recettes.

COLLER À LA MODE

Samuel Arkoff possédait un talent hors du commun pour coller à la mode. Lorsque le cinéma d'horreur remplissait les séances de minuit, il en produisait des dizaines, dont *La Chute de la maison Usher* (1960) et *La Chambre des tortures* (1961), tous deux de Roger Corman. Quand la *beach culture* envahit la Californie du Sud, il produisit la série *Beach Blanket*, avec Frankie Avalon. Lorsque la *drug culture* fit son apparition dans les années 1960, il se lança dans des films comme *The Trip*, *Wild Angels* ou *Wild in the Streets,* où toute personne âgée de plus de trente ans était irrémédiablement tuée.

AIP marqua également de son empreinte les années 1970 avec quelques-uns des plus beaux fleurons de la « Blaxploitation », dont *Blacula*, *Black Cœsar*, de Larry Cohen, et *Coffy, la panthère noire de Harlem*, avec Pam Grier. Samuel Arkoff distribua aussi *Heavy Traffic*, le long-métrage d'animation de Ralph Bakshi, et *Mad Max*, de George Miller, que tous les studios avaient refusé. Woody Allen, Francis Coppola, Martin Scorsese et David Cronenberg commencèrent tous sous l'égide d'AIP. Le succès de Samuel Arkoff culmina avec la sortie d'*Amityville,* en 1979, qui relanca le film d'horreur et rapporta 65 millions de dollars au box-office.

La carrière de Samuel Arkoff déclina à partir des années 1980, au moment où il devenait de plus en plus difficile pour une compagnie indépendante de survivre dans le paysage cinématographique américain. Samuel Arkoff n'avait, il est vrai, plus rien à prouver. Il avait publié son autobiographie en 1992, *Flying through Hollywood by the Seat of my Pants.*

Samuel Blumenfeld

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 15 septembre sont publiés :

● **Egalité professionnelle :** un décret portant application de l'article 1er de la loi du 9 mai 2001 relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et modifiant le code du travail.

● **Santé :** un décret fixant les modalités de la suppression de la participation de l'assuré au titre des frais de soins consécutifs aux sévices sexuels subis par des mineurs et modifiant le code de la sécurité sociale.

Au *Journal officiel* du dimanche 16 septembre sont publiés :

● **Emploi :** un décret modificatif relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes.

● **Economie :** un décret soumettant les sociétés Alysia Airport Services, ADP Ingénierie et ADP Telecom au contrôle économique et financier de l'Etat.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Anne et **Claude BACHELIER,**
Nanou LACHAMBRE et **Eric**
ont le bonheur de faire part de la naissance de

Lili-Rose,

petite sœur de Zoé, le petit soleil,

le 14 septembre 2001.

chez
Emmanuelle et **Ludovic LACHAMBRE.**

Danièle BERTHOMEAU
et
Caroline ULMANN
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Martin.

Edouard Mauriat
et Anne-Cécile Berthomeau,
16, rue Saint-Claude,
95590 Nerville-la-Forêt.

- Issu des meilleurs cépages de la région ardéchoise, le

Valentin PREVOST

« nouveau » cuvée 2001 est arrivé le 16 septembre à Aubenas.

Pierre et Jean-Baptiste, œnologues chevronnés, félicitent le couple

Matthieu-Manue

pour ce millésime exceptionnel !

Raphaël

est né le 4 septembre 2001.

Elise KARLIN
et
Jean-François DESSAINT

sont infiniment heureux.

9, rue Charlot,
75003 Paris.

Mariages

Laurence DELAITTRE-VICHNIEVSKY
et **Olivier DELAITTRE,**
Patricia OSENDA des MOUTIS
et **Jean-Pierre OSENDA**
ont la grande joie de faire part du mariage de leurs enfants

Olivia et **Roch,**

le 15 septembre 2001.

Décès

– Lavaré. Châtillon. L'Haÿ-les-Roses.

Marcelle Prudhomme,
sa mère,
M. et Mme Albert et Renée Barbet,
ses beaux-parents,
Patrick Barbet,
son époux,
Estelle et Yvon Prudhomme,
ses enfants,
Ginette,
sa sœur,
Nelly, Nadine, Rémi et Jacky,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
Sa famille, ses proches, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Huguette BARBET,
née **PRUDHOMME,**

le 15 septembre 2001.

L'inhumation aura lieu le jeudi 20 septembre, au cimetière de Lavaré (Sarthe), à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Patrick Barbet,
8, rue de l'Aumônerie,
72390 Lavaré.

– Christiane et Daniel Vincent,
Claudine et Jacques Buchet de Neuilly,
ses enfants,
Véronique et Marc, Nathalie, Xavier, Christian, Nicolas, Caroline,
ses petits-enfants,
Faustine, Mathias, Margot, Victoire, Julien,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacques DEBRAISNE,
colonel (e.r.),
ingénieur des Arts et Métiers,
croix de guerre 1939-1945,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Aix-en-Provence, le 13 septembre 2001, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale le 18 septembre, au cimetière de Tournon (Ardèche).

Cet avis tient lieu de faire-part.

DEBARRAS
integral, tous locaux,
récupérations.
BIGUES BENNES
01 49 95 95 42
Service rapide
tous les jours

- Isabelle et Jean-Philippe Geffroy,
Mariette et Jacques Teisserenc,
Denis et Bénédicte Dessèvre,
Agnès et Michel Dessèvre Meybeck,
Véronique et Pierre Dessèvre Bouchu,
ses enfants,

Jacques, Céline et George, Guillaume et Alexandra, Amélie et Daniel, Victoire, Virginie et Eric, Fabrice, Julien, Damien, Sélim, Slimane,
ses petits-enfants,

Santiago, Mattéo, François, Marie, Valentin,
ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Jean DESSEVRE,
née **Ghislaine SICOT,**

survenu le 14 septembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 septembre, à 10 h 45, en la chapelle Saint-Bernard, 34, place Raoul-Dautry, Paris-15e.

L'incinération aura lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera dite samedi 6 octobre, à 11heures, en l'église de Brûlon (Sarthe).

Ni fleurs ni couronnes.

Une collecte sera proposée pour soutenir une école au Mali.

64, rue des Plantes,
75014 Paris.

19, rue Ernest-Renan,
75015 Paris.

– Julia Jacqueline Doury,
sa maman,
Dora Diamant Doury-Dulphy,
sa fille,
Et Eugénie Lavenant,
sa compagne,
ont le regret de faire part du décès du peintre

Pascal DOURY,

le 13 septembre 2001.

L'incinération aura lieu le mercredi 19 septembre, à 15 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

– Les professeurs,
Et l'ensemble du personnel du lycée Jules-Verne de Limours (Essonne)
ont le très grand chagrin d'apprendre le décès de

Mohsen EL MOUATS,

survenu brutalement le 14 septembre 2001.

Ils présentent à
Catherine,
sa femme,
Ses enfants,
Et à l'ensemble de sa famille,
leurs plus sincères condoléances et les assurent de leur profonde sympathie.

Sa famille,
Et ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Louis HAUTECŒUR,
née **Marguerite MILLIEZ,**
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,

survenu à Paris, le 11 septembre 2001, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées le 15 septembre en la chapelle des sœurs augustines, rue de la Santé, à Paris, suivies de l'inhumation au cimetière de Pacy-sur-Eure, dans la plus stricte intimité familiale, suivant la volonté de la défunte.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- M. Robert Herveux,
son époux,
Charles, Catherine, Philippe, Brigitte,
ses enfants,
Raphaël,
son petit-fils,
Sa sœur,
Son frère,
Ses neveux et nièces,
Ses petits-neveux et petites-nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Claire HERVEUX,
née **LÊ LÊ TRINH,**

survenu le 14 septembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 19 septembre, à 14 heures, en l'église Bienheureuse-Elisabeth-de-la-Trinité, à Dijon.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Cécile et Xavier Vuillaume,
Anne et Xavier Revel-Gentil,
Thomas et Clarisse Gentil,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Les familles Colboc-Lions,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mme Monique LIONS-GENTIL,

survenu le 15 septembre 2001.

Une messe sera célébrée le mercredi 19 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Michel, à Dijon (Côte-d'Or).

Elle sera inhumée, le même jour, à 17 heures, à Taulignan (Drôme).

1 *bis*, rue Paul-Cabet,
21000 Dijon.

– Le temps ne nous a pas permis d'annoncer la joie que nous avons eue le 13 juillet 2001 de voir naître

Gustave MENEGAUX.

Il nous reste à faire part de notre peine de l'avoir perdu le 14 septembre.

Une messe en sa mémoire est célébrée le 19 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Sulpice.

Antoine Menegaux et Sylvie Capiaux.

- Mme Edouard Sauvadet,
M. et Mme Jean-François Sauvadet,
M. et Mme Jacques Sauvadet,
M. et Mme Michel Sauvadet,
ses enfants,
Laurent, Marie, Camille, Guillaume, Anna et Pauline,
ses petits-enfants,
Mme Marguerite Cornet,
sa sœur,
M. et Mme Pierre Cornet
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edouard SAUVADET,
professeur honoraire
de mathématiques spéciales
au lycée Fabert de Metz,

dans sa soixante-dix-huitième année.

Un hommage lui sera rendu au grand salon du funérarium de Marly (Moselle), le jeudi 20 septembre 2001, à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

17, route du Fort,
57050 Longeville-lès-Metz.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Germinale SCHRANS,
dite **Mina JOURNOT,**

survenu le 8 septembre 2001, à Cachan.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

« Un homme n'est pas mort tant que ceux qui l'ont aimé vivent encore. »
Alexandre Dumas.

Le 6 septembre 2001,

Pierre TARCALI

est arrivé au bout de son chemin.

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Madeleine Tarcali,
8, avenue de Verzy,
75017 Paris.
Olga Tarcali,
21, rue des Poissonniers,
92200 Neuilly-sur-Seine.

- Jacqueline et Pierre Martin-Sisteron,
Françoise et Takis Tsiros,
Et toute la famille,
ont le chagrin d'annoncer le décès de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,

Marie-Louise TOURNEL,

survenu le 14 septembre 2001.

20, allée d'Isly,
78110 Le Vésinet.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde »
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
600 F TTC - 91,47 € FORFAIT 10 LIGNES
TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 € FORFAIT 10 LIGNES
La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Mme Gabriel VANLAER,
née **Germaine DOYEN,**

s'est endormie dans la paix du Seigneur, le samedi 15 septembre 2001, dans sa cent troisième année, entourée de l'affection de ses
Quatorze enfants,
Cinquante-quatre petits-enfants,
Quatre-vingt-dix arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 20 septembre 2001, à 14 h 30, en la paroisse Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être versés au Secours catholique et aux Petites Sœurs des pauvres.

8, rue Ampère,
75017 Paris.

– M. Pierre-André Dubreuil,
M. et Mme Vincent Vergnet,
M. et Mme Guillaume Vergnet,
Julia, Diane, Armand et Johane Vergnet,
Mme Georgette Vergnet,
M. et Mme Jean-Paul Kerhoas,
Mlle Nicole Lavagnini,
M. et Mme Henri Cauchois,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sylvie VERGNET,

survenu le 16 août 2001, au domaine de la Bouverie (Var).

La cérémonie religieuse sera célébrée, le samedi 22 septembre, à 10 heures, en l'église paroissiale de Potigny (Calvados).

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Potigny.

Remerciements

– Le docteur Herbert Wachsberger remercie les personnes qui ont apporté à sa famille le témoignage de leur sympathie lors du décès de

Mme Jeanne WACHSBERGER.

Anniversaires de décès

– Claude, Jean-Paul et Franck saluent la mémoire de

Jacqueline BOIRON,
26 décembre 1934 - 19 septembre 1991.

– Il y a un an,

Christian BRETET

nous quittait.

Nous ne l'oublions pas.

Son compagnon,
Ses parents,
Ses amis.

– Le 19 septembre 1981,

Pierre DECLERCQ

était assassiné à Nouméa, victime de son engagement. Nous n'avons pas oublié sa générosité et son humanité.

Sa famille,
Ses amis.

- Le 19 septembre 1993,

Annette GIACOMETTI

disparaissait.

Ses amis
se souviennent.

- Il y a vingt ans,
le 19 septembre 1981,

Jean ROYBIER

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimé, connu, apprécié, aient une prière ou une pensée pour lui en ce jour anniversaire.

- L'Association des Amis de Jean Zay se souvient de

Madeleine Jean ZAY,

disparue il y a dix ans, le 19 septembre 1991,

et de son courage et de son action pour la mémoire de Jean Zay, ancien ministre de l'éducation nationale, assassiné par la milice le 20 juin 1944.

– Il y a dix ans, le 19 septembre 1991, disparaissait

Madeleine Jean ZAY.

Ses proches,
Ses amis
gardent son souvenir.

Conférences

Conférences à Sciences-Po
de 19 heures à 20 h 30.
Deux nouveaux cycles « Amphis 21 »
ouverts à un large public.

Y A-T-IL UN IMAGINAIRE EUROPÉEN ?

- Lundi 15 octobre 2001 : « Peut-on parler d'une littérature européenne ? », par **Yves Hersant** ;
- Lundi 22 octobre : « De l'écu à l'euro ou la victoire de Lüther », par **Pascal Morand ;**
- Lundi 12 novembre : « Le rêve européen : représentations et politiques », par **Jean-Noël Jeanneney** ;
- Lundi 19 novembre : « L'Europe des cathédrales », par **Roland Recht** ;
- Lundi 26 novembre : « Les renaissances européennes de l'Antiquité à nos jours », par **Heinz Wismann** ;
- Lundi 3 décembre : « L'Ode à la joie : un hymne européen inachevé », par **Esteban Buch** ;
- Lundi 10 décembre : « L'art du portrait : la construction de l'identité dans la peinture européenne », par **Sophie Berrebi** ;
- Lundi 17 décembre : « Interpréter l'Europe », par **Yves Hersant**.

LES NOUVEAUX DÉSORDRES DU MONDE

- Jeudi 18 octobre : « Un monde sous tensions ? », par **Alexandre Adler** ;
- Jeudi 25 octobre : « L'hyperpuissance américaine ? », par **Dominique Moïzi** ;
- Jeudi 15 novembre : « Amériques latines : intégration ou désintégration ? », par **Jean-Michel Blanquer** ;
- Jeudi 22 novembre : « Faut-il avoir peur de l'Asie ? », par **Jean-Luc Domenach** ;
- Jeudi 29 novembre : « Y aura-t-il un jour la paix au Moyen-Orient ? », par **Gilles Kepel** ;
- Jeudi 6 décembre : « Les Balkans : la paix inachevée », par **Jacques Rupnik** ;
- Jeudi 13 décembre : « Afrique : retour au cœur des ténèbres ? », par **Richard Banégas** ;
- Jeudi 20 décembre : « Les nouveaux équilibres », par **Bertrand Badie**.

Conception et animation des deux cycles :
Bernadette Bricout, professeur
à l'université Paris VII - Denis Diderot.

Inscription préalable :
Sciences-Po formation,
215, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
Tél. : 01-44-39-07-55.
Fax : 01-44-39-07-61.

Coût de l'inscription à titre individuel : 600 F pour un cycle complet ; 1 000 F pour les deux cycles ; demi-tarif pour les étudiants.

Cours

COURS D'ARABE
tous niveaux, jour, soir, samedi.
Insc. AFAC : 01-42-72-20-88

Communications diverses

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e : jeudi 20 septembre, à 20 h 30 : débat avec M. Gérard Collomb, sénateur et maire de Lyon : **La France à la veille des échéances électorales.** Tél. : 01-42-71-68-19.

Participez à la 5e édition du

Prix Le Monde de la recherche universitaire

Si vous avez soutenu votre thèse
entre le 1er octobre 2000 et le 31 octobre 2001,
le Prix *Le Monde* de la recherche universitaire vous offre
la possibilité de publier vos travaux dans la collection « Partage du savoir ».

Date limite d'envoi des dossiers : 5 novembre 2001

Renseignements : 01-44-97-54-95, chupin@lemonde.fr

OFUP · fph fondation Charles Léopold Mayer · de l'éducation · FONDATION DE FRANCE · MINISTERE DE LA RECHERCHE · puf

EN VUE

■ Le président russe **Vladimir Poutine** prend quelques jours de vacances à Sotchi, en bord de mer.

■ *« Nous sommes maintenant une nation perpétuellement au bord des larmes »*, écrivait, samedi 15 septembre, le *Washington Post*.

■ Des golfeuses vêtues de noir ont ouvert, vendredi 14 septembre, le tournoi de Portland, comptant pour le circuit féminin LPGA, doté d'1 million de dollars.

■ D'après un sondage *Time*-CNN publié vendredi 14 septembre, 62 % des Américains veulent que les Etats-Unis déclarent la guerre, mais presque autant (61 %) ne savent pas à qui la déclarer.

■ Le chef suprême des talibans menace l'Occident *« des tremblements de terre et des tornades de Dieu »* ; celui de l'Eglise orthodoxe grecque, prélat anti-américain, invoque Sa colère ; **Pat Roberston**, ancien candidat à l'investiture républicaine à la présidence des Etat-Unis, accuse : *« Les féministes, les homosexuels et les partisans du droit à l'avortement l'ont provoqué »* ; **George Stevens**, pasteur baptiste, vice-maire de San Diego, Lui demande *« d'éclairer George W. Bush »*, et **Hugo Chavez**, président du Venezuela, prie Dieu pour que *« n'éclate pas une guerre mondiale »*.

■ Les fidèles pourront venir en armes dans les synagogues à l'occasion du Nouvel An juif, a indiqué la police israélienne.

■ **Elisaphan Ntakirutimana**, pasteur rwandais accusé de génocide devant le Tribunal pénal international d'Arusha, ouvrait les bras aux Tutsis. Puis les portes de son église, où des massacreurs hutus se tenaient embusqués.

■ Les démineurs parisiens, harassés d'alertes à la bombe depuis le déclenchement du plan Vigipirate, menacent de se mettre en grève si leur *«prime de risques explosifs »* n'est pas indexée.

■ Le lundi précédant l'attentat, le kamikaze **Abdulaziz al-Omari** accompagnait ses enfants à l'école comme d'habitude, en les tenant par la main.

■ *« Presque aucun de ces jeunes n'est mort volontairement et de manière heureuse »*, témoigne le Japonais **Kenichiro Onuki,** 80 ans, kamikaze rescapé qui, prisonnier d'un dilemme – mourir ou s'enfuir et risquer des représailles contre sa famille –, l'esprit tourmenté jusqu'au 3 avril 1945, jour fixé pour son vol-suicide, en était arrivé à accepter la mort : *« Pas pour l'empereur, idée ridicule, mais pour les miens, mon village, les montagnes, les rivières... »*

Christian colombani

« Terre Magazine » présente les combattants de l'extrême

Pour la première fois, les armées françaises lèvent le voile sur les interventions, dissimulées la plupart du temps pour des raisons de sécurité, de leurs commandos spéciaux dans les Balkans

DES COMMANDOS qui s'infiltrent dans les égouts de Mitrovica, au Kosovo, pour entraver de possibles actions souterraines de belligérants. D'autres qui s'introduisent sous la piste de l'aéroport de Sarajevo, en Bosnie, pour prévenir d'éventuelles opérations de saboteurs. C'est le lot commun, apparemment, de certaines unités spéciales de l'armée de terre française, quand elle est envoyée en mission extérieure. Pour la première fois, en tout cas, l'armée française lève le voile, dans son mensuel de septembre intitulé *Terre Magazine*, sur ses commandos chargés de l'action clandestine, qu'elle préfère appeler : *« Les métiers de l'extrême »*.

Un dossier de vingt pages, richement illustrées, notamment de photos de ces hommes dissimulés sous des cagoules, revêtus de tenues *« killy »*, feuillage factice, pour mieux se fondre dans le paysage, mais détenteurs d'armes aux effets redoutables, bardés de moyens informatiques portables et de capacités de transmissions spéciales qui permettent à ces équipes, infiltrées en profondeur sur les arrières d'un adversaire, de demeurer en contact permanent avec leur chef qui les a éparpillées sur le terrain.

Le général de corps d'armée Jean-Claude Lafourcade, qui commande les forces de l'armée de terre, dit de ses hommes qu'ils font *« un métier où le danger est associé à un effort physique et psychologique intense, à la limite des capacités humaines »*.

Voilà, en effet, des équipes, de quelques hommes chacune, susceptibles d'être expédiées très loin, obligées de se débrouiller seules une fois larguées de nuit sur place, autonomes, dont la mission est de saboter une installation, de guider des raids aériens, de constituer des dossiers d'objectifs éventuels, d'observer en restant à l'affût, enterrées derrière les lignes ennemies plusieurs jours durant, pour rendre compte au commandement, à qui elles doivent transmettre le renseignement.

Ce ne sont pas des James Bond. Tant s'en faut, puisque ces combattants de l'ombre doivent garder leur anonymat et demeurer discrets dans l'action. Ils doivent avoir, explique le général Lafourcade, qui a commandé notamment l'opération « Turquoise », en 1994, au Rwanda, *« des qualités morales, un mental très fort et un engagement physique »*. Ce qui revient à leur demander des caractéristiques qui font appel *« à l'audace, à l'esprit d'initiative, à du sang-froid et à une grande compétence professionnelle pour maîtriser certaines techniques sophistiquées »*.

URH, EOP, SNIO, DAOS...

Unités de recherche humaine (URH), éléments d'observation dans la profondeur (EOP), sections nautiques d'intervention offensive (SNIO), détachements de l'aviation légère des opérations spéciales (DAOS), autant de sigles mystérieux pour qualifier des équipes qui ne font pas la « une » de la presse mais qui, considère *Terre Magazine, « fascinent toujours »*.

En temps normal, et singulièrement en France, où le goût du secret militaire est très prononcé, les états-majors préfèrent garder le silence sur les exploits, voire les échecs – quand il y en a – de leurs commandos spéciaux. Mais, constate l'éditorial de *Terre Magazine,* la Bosnie ou le Kosovo, pour s'en tenir à ces deux exemples d'une armée au service de la paix, exigent désormais du soldat français *« un caractère bien trempé »*.

Jacques Isnard

► www.lemonde.fr/balkans

DANS LA PRESSE

FRANCE SOIR
Bernard Morrot

■ Parmi les retombées innombrables des attentats anti-américains sur la marche du monde, il s'est passé lundi deux événements étonnants. D'abord la réouverture de Wall Street a provoqué une sorte d'hystérie à peu près aussi importante que celle qui a suivi l'attentat contre le World Trade Center. On veut bien admettre que la perspective d'un krach boursier n'était guère réjouissante. Mais la proximité dans le temps entre la grande peur des marchés financiers et l'indicible tragédie qui s'est déroulée il y a une semaine à peine, en plein Manhattan, laisse une impression très désagréable. C'est un peu comme si la crainte de voir le Veau d'or vaciller sur ses pattes avait effacé d'un seul coup le souvenir des 5 000 morts écrasés, brûlés, déchiquetés tout à côté du temple de l'argent. Dans le genre gênant, il faut aussi relever les propos de George W. Bush qui s'est brutalement métamorphosé en shérif de western.

THE DAILY TELEGRAPH (Londres)

■ Lundi l'Occident a riposté. Non pas en lançant des ultimatums ou en déployant des troupes, mais en rouvrant Wall Street. Personne ne saurait sous-estimer ce geste *(...)* qui est plus qu'un symbole : les New-Yorkais comprennent que leur Bourse, et l'économie de marché qu'elle soutient, fait partie intégrante du mode de vie occidental. Ceux qui nous haïssent l'ont aussi compris, et ce n'est pas une coïncidence s'ils ont choisi de frapper Wall Street. Les ennemis de l'Occident ont toujours ciblé leur haine sur son système économique. Les islamistes radicaux ont suivi le mouvement, non seulement de l'Union soviétique, mais aussi des nazis, qui avaient délibérément bombardé la City pendant la guerre. Ces trois idéologies ont instinctivement compris que la Liberté s'appuie sur la liberté des marchés ; et ce n'est peut-être pas une surprise si toutes trois mêlent l'antisémitisme à leur autoritarisme.

ST. PETERSBURG TIMES (Etats-Unis)
David Adams

■ Pour riposter, il faut d'abord savoir pourquoi nous sommes haïs. Alors que l'Amérique essaie de comprendre les événements tragiques de la semaine dernière, nous exigeons des réponses. Mais posons-nous les vraies questions ? *(...)* Washington parle de dépenser 20 milliards de dollars pour extirper à jamais la peste du terrorisme. Mais peut-on vraiment acheter une solution militaire avec de l'argent ? Peut-on faire la guerre aux terroristes de la manière proposée par nos dirigeants ? Ne devrions-nous pas prendre un peu de recul et nous demander pourquoi notre pays a soulevé tant de haine à l'étranger ? *(...)* Avant de nous plonger dans une partie du monde *[le Proche-Orient]* à laquelle nous ne comprenons pas grand-chose, nous devons nous familiariser avec la poudrière culturelle et historique avec laquelle nous avons à faire.

www.stcom.net

Un site islamiste français, attaqué en justice, continue à fonctionner depuis les Etats-Unis

DEPUIS le début de 2001, un organisme baptisé « STC Publications » (apparemment sans lien avec les éditeurs d'ouvrages scientifiques britannique et américain du même nom) possède un portail Internet de propagande islamiste en langue française baptisé Stcom. Il est officiellement administré par Smaïn Bedrouni, domicilié à Sardent, dans la Creuse, mais hébergé aux Etats-Unis sur les serveurs d'un grand prestataire commercial. En quelques mois, Stcom s'est imposé comme l'un des sites de référence pour les partisans francophones du Djihad. Comme tous les sites d'actualité, il consacre désormais sa page d'accueil aux attentats du 11 septembre. Il publie une lettre de condoléances adressée au président des Etats-Unis par des organisations musulmanes françaises, mais, par ailleurs, un éditorial impute la responsabilité des attaques aux services secrets américains et israéliens, *« désireux de reprendre le contrôle de la production d'héroïne en Afghanistan »*.

Comme auparavant, le portail donne aussi accès à six sites militants consacrés à l'Afghanistan, la Tchétchénie, les Philippines, l'Indonésie, le Cachemire et la Palestine, tous illustrés de photos d'atrocités commises par les ennemis de l'islam. Sur le site afghan, qui se félicite de la disparition du commandant Massoud, on peut voir une interview en vidéo d'Oussama Ben Laden, antérieure à la destruction du World Trade Center. Sur le site tchétchène, le leader Chamil Bassaev *« exprime ses condoléances pour la perte des citoyens et des familles américaines »*, mais attribue la responsabilité des attentats à la Russie....

En juillet, l'association française J'accuse, créée pour lutter contre le racisme et l'antisémitisme sur Internet, avait signalé l'existence de Stcom au parquet de Paris. Selon Marc Knobel, président de J'accuse, le parquet a ouvert une enquête préliminaire, confiée à la brigade des affaires sanitaires et des libertés publiques, qui devait prochainement entendre Smaïn Bedrouni. Cependant, l'audition pourrait s'avérer difficile : contacté par téléphone, le propriétaire du magasin loué par M. Bedrouni à Sardent affirme ne pas avoir vu son locataire depuis plusieurs mois. Au lendemain des attentats, J'accuse a rappelé aux médias l'existence de Stcom. Depuis le 13 septembre, le site est accessible par intermittence, et semble connaître des problèmes techniques. Le 16, sa propriété a été officiellement transférée à un certain M. Blatrier, résidant à Londres. En revanche, il est toujours hébergé sur les serveurs de la même société américaine.

Yves Eudes et Géraldine Faes

SUR LA TOILE

SPORT

■ La chaîne de télévision par satellite Eurosport et le prestataire Europe Online (qui gère un réseau numérique hybride satellite-fibre optique à haut débit) ont annoncé le lancement prochain d'une nouvelle chaîne interactive baptisée Sport World, qui permettra de recevoir simultanément des images vidéo de haute qualité et des informations provenant de sites Web.
www.europeonline.com
www.eurosport.com

SURVEILLANCE

■ Dans le cadre de la loi antiterroriste votée par le Sénat américain dès le 13 septembre, il est prévu que les procureurs, au niveau fédéral et des Etats, pourront autoriser le FBI à installer des systèmes de surveillance du trafic Internet chez n'importe quel prestataire, et les faire fonctionner pendant 48 heures sans qu'un juge ait à délivrer de mandat. Plusieurs sénateurs, dont le démocrate Patrick Leahy, se sont opposés à cette mesure, qui, selon eux, porte atteinte aux libertés individuelles et risque de s'appliquer dans des affaires sans lien avec le terrorisme.
www.fas.org/sgp/congress/2001/s091301.html

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Cinq minutes avant la guerre

par Dominique Dhombres

PAS FACILE, le voyage qu'entreprend mardi Hubert Védrine aux Etats-Unis. Tout d'abord, ça n'a l'air de rien, le ministre prend l'avion pour traverser l'Atlantique. S'il y était allé en bateau, il serait probablement arrivé après la bataille. Enfin, la première, qu'on nous prédit pour jeudi ou vendredi. La guerre, elle, sera longue, on nous l'a dit aussi. Elle pourrait durer des années. Si le ministre était parti à la rame, comme d'Aboville, il aurait peut-être réussi à échapper au début du film, vous savez, quand les commandos tombés du ciel en tenue camouflée, le visage noirci au cirage et les manches bien retroussées sur les muscles, font courir les barbus en chemise de nuit blanche au fond de leur grotte en Afghanistan et les obligent à sortir les mains en l'air.

De toute façon, Védrine n'aurait rien raté, ce n'est pas le moment le plus fort du film. Comment je le sais ? C'est vrai, je ne l'ai pas encore vu ; ça ne m'empêche pas d'en parler...

Puisqu'il prend l'avion, il faut prier pour qu'il ne soit pas détourné par un kamikazé (prononcez le « é », s'il vous plaît, à la façon japonaise ; ça vient de kami, « dieu » et kazé « vent » ; ce « vent divin » est le typhon qui a coulé la flotte mongole cinglant vers le Japon au XIIIe siècle). Ce n'est vraiment pas le moment qu'un kamikazé lance l'avion de Védrine droit sur la Maison Blanche. Ça donnerait encore plus mauvaise réputation à la France et à son ministre des affaires étrangères.

Jacques Chirac a l'air mieux en cour à Washington. Il doit dîner en privé mardi soir avec George W. Bush. Espérons que tout se passera bien. Chirac est très fort pour détendre l'atmosphère. Peut-être que ce sera plus convivial que l'entretien entre Hubert Védrine et Colin Powell. Peut-être que tout le monde, finalement, sera de bonne humeur et mangera de bon appétit.

Est-ce qu'on parlera au dîner de Samuel Huntington et du « choc des civilisations ? » Là, je redeviens sérieux. Avant, je blaguais, Cela va sans dire, mais cela va encore mieux en le disant, comme disait Talleyrand. Hubert Védrine énerve un peu les Américains. Il demande des infos avant d'engager nos soldats. Il a raison. Chirac fera pareil, sans qu'on le soupçonne autant à Washington (juste un peu) de traîner les pieds. Il a raison aussi, bien sûr. Lundi soir, sur France 2, dans le « Complément d'enquête » de Benoît Duquesne, Védrine a rappelé l'évidence : les Etats-Unis n'ont pas encore arrêté leurs plans, ils ne peuvent donc pas nous en avoir déjà informés. On attend cinq minutes avant de partir en guerre, OK ?

MARDI 18 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.00 Dario Fo, dramaturge, bouffon et anarchiste. **Forum**
23.00 Comédie musicale, le retour. **Forum**

MAGAZINES

19.00 Archimède. De l'eau à la lumière. Un lac exemplaire. De mémoire d'eau. Nouvelles peintures à l'eau. Portrait : Hartmut Böhme. **Arte**
20.50 E = M 6 Spécial. Les secrets de vos comportements. **M 6**
20.55 Vie privée, vie publique. Sexe, sentiment : y a-t-il encore quelque chose à cacher ? **France 3**
22.15 Ça se discute. Acné, eczéma, psoriasis, mélanome : Comment être bien dans sa peau ? **TV 5**
22.50 Y a un début à tout. Invités : Valéry Giscard d'Estaing ; Michel Sardou ; David Pujadas ; Jean-Claude Camus ; Smaïn ; Laure de Lattre. **France 2**
0.35 Zone interdite. Arnaque aux riches. **M 6**

DOCUMENTAIRES

20.45 La Vie en face. Carnets de maternité. **Arte**
20.45 Le Musée du Prado. Zurbaran et Murillo, l'âme de Séville. **Odyssée**
21.00 L'Europe musicale du temps de la Renaissance et des réformes. [3/4]. Ronsard et la musique. **Mezzo**
21.00 Lord Mountbatten, lundi sanglant. **Histoire**
21.05 Août 1942, raid sur Dieppe. **La Chaîne Histoire**
21.30 « Aimless Walk », la caméra expérimentale d'Alexander Hammid. **Planète**
21.45 Thema. Insaisissable Maria Félix. **Arte**
21.50 Emmanuel Le Roy Ladurie. [3/4]. Histoire de vies. **Histoire**
22.00 Les Mystères de la Bible. Judas, l'ultime trahison. **La Chaîne Histoire**
22.20 Le Réseau des Racing Drivers. [1/2]. Le temps des courses. **Planète**
22.35 Les Chevaux du monde. La famille sauvage. **Odyssée**
22.45 Vietnam, la guerre du camouflage. [2e volet]. **Histoire**
22.45 Biographie. L'extraordinaire voyage de Jules Verne. **La Chaîne Histoire**
23.00 Pilot Guides. Le Groenland et l'Islande. **Voyage**
23.30 Navires de guerre. Les sous-marins. **Odyssée**
23.30 Biographie. Alexandre le Grand. **Chaîne Histoire**
23.35 Sur la route avec Calvin Russell. Le rebelle d'Austin. **Muzzik**
23.35 Watergate. [2/5]. **Histoire**
23.50 L'Ouest américain. [7/8]. **Planète**
0.15 Michel Audiard. 40 ans de cinéma. **Paris Première**
0.25 Biographies. Michael Blumenthal. **Arte**

SPORTS EN DIRECT

20.45 Football. Ligue des champions. Manchester United - Lille. **Canal +**

MUSIQUE

21.00 Soirée Zubin Mehta. Soirée Saint-Pétersbourg. en 1997. Avec Daniel Barenboïm, piano. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Zubin Mehta. **Muzzik**
21.30 Requiem, de Roland de Lassus. Par l'Ensemble Hilliard, dir. Luc Brewaeys. **Mezzo**
22.00 Motets de Lassus. Par l'Ensemble Currende, dir. Eric Van Nevel. **Mezzo**
22.20 Moussorgski. *Les Tableaux d'une Exposition.* Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan. **Mezzo**
23.15 Aïda. Opéra de Verdi. Enregistré en juin 1999. Par l'Orchestre et les Chœurs des Arènes de Vérone, dir. Daniel Oren. **Mezzo**

TÉLÉFILMS

21.00 Traffik, Le sang du pavot. Alastair Reid. [1 et 2/6]. **Paris Première**
21.50 Fausto et la dame blanche. Alberto Sironi. [2/2] ◇. **Festival**
22.35 Terreur dans la nuit. Colin Bucksey ♢. **TF 6**
22.55 Piégée. Joey Travolta ○. **M 6**

SÉRIES

20.50 D. C. Party (v.o.) ◇. **Téva**
21.45 That '70s Show. Les seigneurs de l'anneau ◇. **Canal Jimmy**
22.10 Twitch City. La semaine des anges ○. **Canal Jimmy**
22.15 X-Files, Aux frontières du réel. Per Manum ○. **TSR**

FILMS

13.15 Miquette et sa mère ■
Henri Diamant-Berger (France, 1933, 70 min) ◇. **Cinétoile**
16.10 Piège mortel ■ ■
Sidney Lumet (EU, 1982, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
16.15 Pandora ■ ■ ■
Albert Lewin (Etats-Unis, 1951, v.o., 120 min) ◇. **Cinétoile**
17.50 Les Enfants de la crise ■ ■
William Wellman (EU, 1933, v.o., 80 min). **TCM**
18.10 Si Versailles m'était conté ■ ■
Sacha Guitry (France, 1953, 170 min) ◇. **Histoire**
18.15 Le Parrain 3 ■ ■
Francis Ford Coppola (EU, 1990, v.o., 165 min) ◇. **Cinétoile**
18.15 Le Petit Criminel ■ ■ ■
Jacques Doillon (France, 1990, 100 min) ○. **TV 5**
20.30 American Graffiti ■ ■
George Lucas (Etats-Unis, 1973, 110 min) ◇. **Ciné Cinémas 2**
21.00 Lacenaire ■ ■
Francis Girod (France, 1990, 125 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
21.00 Le Marin de Gibraltar ■ ■
Tony Richardson (GB, 1967, v.o., 85 min) ◇. **Cinétoile**

22.00 Das Beil von Wandsbeck ■ ■
Falk Harnack. Avec Erwin Geschonneck, Käte Braun (Allemagne, 1951, v.o., 115 min) ◇. **Ciné Classics**
22.20 Piège mortel ■ ■
Sidney Lumet (Etats-Unis, 1982, 115 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
23.20 Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia ■ ■ ■
Sam Peckinpah (Etats-Unis, 1974, 110 min) ♢. **France 3**
23.55 Le Parrain 2 ■ ■
Francis Ford Coppola (EU, 1974, v.o., 190 min) ♢. **Cinétoile**
0.05 L'Arnaqueur ■ ■ ■
Robert Rossen (EU, 1961, v.o., 130 min) ◇. **Ciné Classics**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.15 Exclusif.
18.50 Le Bigdil.
19.48 et 20.45 **Star Academy.**
19.52 Vivre com ça.
20.00 Journal, Le Résultat des courses, Météo.
20.50 Arlette Film. Claude Zidi.
22.40 On vous aura prévenus.
0.10 Les Coulisses de l'économie.

FRANCE 2

18.00 Le Groupe.
18.30 Friends ◇.
19.00 On a tout essayé.
19.45 Un gars, une fille.
20.00 Journal. En direct de Washington.
20.50 Les Enfants du marais Film. Jean Becker ◇.
22.50 Y a un début à tout.
0.35 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Vie privée, vie publique. Sexe, sentiment : y a-t-il encore quelque chose à cacher ?
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Apportez-moi la tête d'Alfredo Garcia ■ ■ ■ Film. Sam Peckinpah ♢.

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.04
18.30 Vidocq. Le making of ◇.
18.55 + de cinéma.
19.30 Le Journal, Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 La Grande Course. En direct.
► En clair jusqu'à 20.15
20.15 Football. Ligue des champions. Manchester United - Lille ou Lyon - Bayer Leverkusen. **20.45** Coup d'envoi.
22.45 Football. Les autres rencontres de la soirée.
► En clair jusqu'à 23.58
0.00 Les Frères Falls ■ Film. Michael Polish et Mark Polish (v.o.). ○.

ARTE

19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Café contre coca.
20.45 La Vie en face. Carnets de maternité.
21.40 Thema. Maria Félix. La diva du cinéma mexicain. 21.45 Insaisissable Maria Félix. **22.45** La fièvre monte à El Pao ■ Film. Luis Buñuel ○.
0.25 Biographies. Michael Blumenthal.
1.40 L'Aventure humaine. L'Epopée d'une icône russe.

M 6

18.54 C Koa le mobile ?
18.55 Le Caméléon. Ligne de vie ◇.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ◇.
20.39 Un jour à part.
20.40 Caméra Café, Décrochages info.
20.50 E = M 6 Spécial. Les secrets de vos comportements.
22.55 Piégée. Téléfilm. Joey Travolta ○.
0.34 Météo.
0.35 Zone interdite. Arnaque aux riches.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Perspectives contemporaines. *Les Jardins de Camigliano,* de Patrick Roegiers.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. L'albinos, celui qui voit dans la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème. The Night We Called It a Day.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.40 L'Univers d'Anton Bruckner. Œuvres de Schütz, Bruckner, Schubert, Schmidt, Haydn.
22.35 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvre de Bruckner, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. E. Jochum.

Le Monde TELEVISION

CineClassics

22.00 Das Beil von Wandsbeck ■ ■

Né à Glogau (Silésie) en 1887, Arnold Zweig n'eut avec le grand auteur autrichien, Stefan Zweig, qu'une similitude de nom. Il afficha, en 1927, des positions socialistes avec un roman critiquant violemment le militarisme. Juif et sioniste, il émigra en Palestine en 1933. Quinze ans plus tard, il s'installait en RDA. Il y devint un écrivain d'Etat. *Das Beil von Wandsbeck*, produit en 1951 par la DEFA, est l'adaptation d'un roman d'Arnold Zweig, inspiré d'événements réels et repose sur une chronologie (1933-1935) qu'on peut déchiffrer à travers les images. Dans un réalisme inspiré du cinéma allemand de la fin des années 1920, Falk Harnack a tracé le portrait d'une classe intellectuelle et libérale, incapable de lutter contre le nazisme et donc condamnée. On peut laisser de côté toute la propagande politique de rigueur et admirer la force dramatique et tragique du film.

Arte

21.45 Maria Félix, l'insaisissable

Ce documentaire de Carmen Castillo et Jacobo Romano prouve à ceux qui en douteraient que Maria Félix est toujours aussi vivante que sa légende. Le hasard et sa beauté – à la fois froide et incendiaire – l'ont portée à l'écran, dans des films qui ne valaient guère mieux que des romans-photos, pour créer un personnage de « femme fatale » et de « maîtresse femme », distante et provocante.

MERCREDI 19 SEPTEMBRE

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Démocratie, petites histoires d'une grande idée. **Forum**
22.00 Fascisme, la maladie du XXe siècle. **Forum**
23.00 La Tentation fasciste. **Forum**

MAGAZINES

14.05 Cas d'école. La relance des internats. **La Cinquième**
14.15 Envoyé spécial. Emission spéciale. La France en état d'alerte. Le traumatisme américain dû aux attentats. La pépinière de l'internationale terroriste. Portrait de Ben Laden, le suspect n°1 de la vague d'attentats. Exclusif : reportage sur le régime des taliban. Portraits de kamikazes du Proche Orient. **TV 5**
16.30 Les Lumières du music-hall. Serge Lama. Véronique Sanson. **Paris Première**
18.05 C clair. **La Cinquième**
19.30 et 23.25 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Un abolitionniste : Robert Badinter. **Arte**
20.55 Des racines et des ailes. Cherche femme russe. **France 3**
21.05 Strip-tease. Docteur plastique. Patient un jour, patient toujours. Pauvre patron. Les jeudis du cœur meurtri. **TV 5**
22.30 Ça se discute. Suicide d'un proche, tentative de suicide : Comment continuer à vivre ? **France 2**
23.15 Héros vinaigrette. L'extraterrestre. **France 3**
23.55 La Route. Invités : Alexandre Devoise ; Geneviève de Fontenay. **Canal Jimmy**
0.15 Les Dossiers de l'Histoire. Les documenteurs des années noires. **France 3**

DOCUMENTAIRES

18.00 Hollywood Stories. Martin Scorsese, Antonio Banderas. **Paris Première**
18.25 A la rencontre du ciel et de la terre. **Histoire**
18.30 L'Europe musicale du temps de la Renaissance et des réformes. [2/4]. **Mezzo**
18.30 Saveurs du monde. Le Maroc. **Voyage**
18.50 Histoires d'avions. Les avions-cargos russes. **Planète**
19.00 Connaissance. Les Héritiers de Humboldt. [2/3]. **Arte**
19.15 Anouar el-Sadate. La mort du pharaon. **Histoire**
20.00 Emmanuel Le Roy Ladurie. [2/4]. Comme un roman. **Histoire**
20.05 Hollywood Backstage 48. Les coulisses de l'industrie du rêve. **Ciné Classics**
20.15 Reportage. Kwaito, le son des townships. **Arte**
20.30 Les Dessous de la lambada. **Planète**
20.40 Les Grandes Batailles. Hastings 1066. **La Chaîne Histoire**
21.00 Le XXe siècle. Vietnam, opérations secrètes. **Histoire**
21.25 Lonely Planet. L'Outback australien. **Planète**
21.35 Civilisations. Rome ancienne et ses mystérieuses cités. **La Chaîne Histoire**
21.45 Sans frontières. Tribus d'Afrique. [4/5]. **Odyssée**
21.55 Watergate. [3/5]. Les boucs émissaires. **Histoire**
22.00 Répercussions. Afrique de l'Ouest. **Mezzo**
22.15 De Gaulle ou l'éternel défi. [1/6]. Le rebelle. **Planète**
22.20 Biographie. Cléopâtre, reine du destin. **La Chaîne Histoire**
23.00 Pilot Guides. Les îles grecques. **Voyage**
23.20 Le Pape, les Juifs et les Nazis. **Planète**
1.00 New York, une ville sensationnelle. [1/2]. **Voyage**

SPORTS EN DIRECT

13.00 Cyclisme. Tour d'Espagne (11e étape) : Alp - Estació de Pal (154 km). **Eurosport**
15.00 Tennis. Tournoi féminin de Nice. **Eurosport**
17.30 Basket-ball. Euro féminin 2001. Tour final : Slovaquie - Lituanie. **20.00** France - Espagne. **Pathé Sport**
20.45 Football. Ligue des champions. (1re phase, 2e journée, Groupe D) : Lazio Rome - Nantes. **TF 1**
1.30 Football. Championnat du monde des moins de 17 ans : Japon - France. **Eurosport**

DANSE

21.00 Spécial Bolchoï. *Spartacus.* Chorégraphie de Grigorovitch. Musique de Khatchatourian. Par le ballet et l'orchestre du Bolchoï, dir. Alygis Shyuraitis. **Muzzik**

MUSIQUE

19.00 Musique à la cour de Charles Quint. Avec José Miguel Moreno, vihuela ; Nuria Rial, soprano ; Carlos Mena, alto ; Guido Balestracci ; Alba Fresno ; Ventura Rico ; Eligio Quinteteiro, guitare ; Fernando Paz, flûte. Par l'Ensemble Orphénica Lyrica, dir. José Miguel Moreno. Œuvres de Diego Ortiz, Cristóbal de Morales, Miguel de Fuenllana, Narvaez, Juan del Enzina, Thierry Bellaïche. **Mezzo**
19.50 Soirée quatuor à cordes. Le Quatuor Takács joue Haydn. AvecAndrás Fejér, violoncelle ; Edward Dusinberre, violon ; Roger Tapping, alto ; Károly Schranz, violon. **Muzzik**
20.10 Debussy. *Sonate pour violon et piano.* Avec Asuka Sezaki, violon ; Masao Kitsutaka, piano. **20.25** Le Cherubini Quartet joue Beethoven. Par le Quatuor Cherubini. *Grande Fugue pour quatuor à cordes* en si bémol majeur, op. 133. **Muzzik**
21.00 Classic Archive. Avec Yehudi Menuhin, violon ; Jeremy Menuhin, piano ; Hephzibah Menuhin, piano ; Thea King, clarinette ; Yit-kin Seow, piano. Œuvres de Bartok, Enesco, Bloch, Ravel. **Mezzo**
21.45 Musica. *Rinaldo.* Opéra de Haendel. Par l'Orchestre et les Chœurs de l'opéra d'Etat de Bavière, dir. Harry Bicket. **Arte**
23.00 Danses slaves n°1, 2, 3 et 7 de Dvorak. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Serge Baudo. **Mezzo**
0.20 Elvin Jones Jazz Machine. En 2000, lors du festival Jazz à Vienne. **Muzzik**
0.55 Iggy Pop live @ the Avenue B. Le 2 décembre 1999. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

19.05 La Couleur de l'amitié. Kevin Hooks. **Disney Channel**
20.50 Croisière. Karen Arthur. [2/3] ◇. **Téva**
20.50 L'Homme aux deux épouses. Peter Werner. **TF 6**
22.15 Le Grand Batre. Laurent Carcélès. [3/9]. **TV 5**
22.20 Un week-end à tuer. Jean-Daniel Verhaeghe. **Festival**
22.30 Les Grandes Personnes. Daniel Moosmann ◇. **Téva**

COURTS MÉTRAGES

1.40 Court-circuit. *La Fin de la guerre.* Andi Rogenhagen. **Arte**

SÉRIES

18.55 Le Caméléon. Alibi ◇. **M 6**
19.30 Vidocq. L'auberge de la Mère tranquille. Le mariage de Vidocq. **Festival**
20.20 Friends. Celui pour qui le foot, c'est pas le pied. **RTL 9**
20.30 Star Trek, Deep Space Nine. Reflet ◇. **Canal Jimmy**
20.50 Le Lycée. Le syndrome de Stockholm ◇.Un voile pudique ◇. **M6**
22.15 Les Soprano. Au revoir petite Livia ○. **Canal Jimmy**
22.50 X-Files. [2 et 3/3]. Chasse à l'homme ○. **M 6**
0.10 Homicide. Un squelette encombrant. **Série Club**
1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Meurtres distingués. **Série Club**

FILMS

13.10 Promenades d'été ■ ■
René Féret (France, 1991, 90 min) ◇. **Cinéstar 2**
14.05 Le Temps retrouvé ■ ■
Raoul Ruiz (Fr. - It. - Port., 1999, 160 min) ◇. **Ciné Cinémas 3**
15.05 Trop belle pour toi ■ ■
Bertrand Blier (France, 1989, 90 min) ◇. **Cinéfaz**
15.35 Le Marin de Gibraltar ■ ■
Tony Richardson (GB, 1967, 90 min) ◇. **Cinétoile**
16.40 Das Beil von Wandsbeck ■ ■
Falk Harnack (Allemagne, 1951, v.o., 110 min) ◇. **Ciné Classics**
17.20 L'Intrus ■ ■
Clarence Brown (Etats-Unis, 1949, v.o., 90 min). **TCM**
18.05 Lacenaire ■ ■
Francis Girod (France, 1990, 125 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
18.15 Un, deux, trois, soleil ■ ■
Bertrand Blier (France, 1993, 105 min) ◇. **Cinéfaz**
18.40 American Graffiti ■ ■
George Lucas (Etats-Unis, 1973, 110 min) ◇. **Ciné Cinémas 3**
18.50 Mogambo ■ ■
John Ford (Etats-Unis, 1953, 115 min). **TCM**
20.30 Symphonie magique ■ ■
Andrew L. Stone (Etats-Unis, 1943, v.o., 75 min) ◇. **Ciné Classics**
20.45 La Couleur pourpre ■ ■
Steven Spielberg (Etats-Unis, 1985, 165 min) ◇. **TCM**
20.45 Bandido ■ ■
Richard Fleischer (Etats-Unis, 1956, v.o., 90 min) ◇. **Cinéfaz**

21.00 Monsieur Hire ■ ■
Patrice Leconte. Avec Michel Blanc, Sandrine Bonnaire (France, 1989, 80 min) ◇. **Cinéstar 2**
22.20 La Fille seule ■ ■
Benoît Jacquot (France, 1995, 85 min) ◇. **Cinéstar 2**
23.10 Boys Don't Cry ■ ■
Kimberly Peirce (Etats-Unis, 1999, 113 min) ○. **Canal +**

23.50 Le Parrain ■ ■
Francis Ford Coppola. Avec Marlon Brando, Al Pacino, Diane Keaton (Etats-Unis, 1972, v.o., 170 min) ♢. **Cinétoile**
0.20 Coup de torchon ■ ■
Bertrand Tavernier (France, 1981, 125 min) ○. **Ciné Cinémas 1**
0.20 Le Septième Continent ■ ■
Michael Haneke (Autriche, 1989, v.o., 110 min) ○. **Ciné Cinémas 2**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.45 Tequila et Bonetti.
15.40 Sylvia.
16.30 Passions.
17.20 Beverly Hills.
18.15 Exclusif.
18.50 Le Bigdil.
19.48 Star Academy.
19.52 Vivre com ça.
20.00 Journal, Météo.
20.30 Star Academy.
20.35 Football. Ligue des champions. 20.45 Lazio Rome - Nantes. En direct. **22.45** Arsenal - Schalke. En différé.
0.30 Exclusif. Conseils de tir.

FRANCE 2

14.50 Derrick ◇.
15.55 Mort suspecte ◇.
16.40 Un livre.
16.50 Premier rendez-vous.
17.30 Grosse pointe ◇.
18.00 Le Groupe. Une nuit de rêve.
18.30 Friends ◇.
19.00 On a tout essayé.
19.50 Un gars, une fille.
19.55 et 20.45 **Tirage du Loto.**
20.00 Journal. En direct de New York. Invité : Antoine Cormery.
20.50 L'Instit. La Méchante ○.
22.30 Ça se discute. Suicide d'un proche, tentative de suicide : Comment continuer à vivre ?
0.35 Journal, Météo.

FRANCE 3

14.55 Retour à Angel Falls. Téléfilm. Joyce Choppra [3/3].
16.30 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.55 Des racines et des ailes. Cherche femme russe.
22.45 Météo, Soir 3.
23.15 Héros vinaigrette. L'extraterrestre.
0.15 Les Dossiers de l'Histoire. Les documenteurs des années noires.

CANAL +

16.45 Soleil de sang. Téléfilm. H. Cokliss ○.
► En clair jusqu'à 20.45
18.15 Divers et variés.
18.55 + de cinéma.
19.20 Au cœur de New-York.
19.30 Le Journal.
19.45 Le Zapping.
19.55 Les Guignols de l'info.
20.05 Burger Quiz.
20.45 Encore + de cinéma .
21.00 L'Homme bicentenaire Film. Chris Columbus ◇.
23.10 Boys Don't Cry ■ ■ Film. Kimberly Peirce ◇.
1.05 Midnight +.
1.55 Star Wars, édition spéciale : L'Empire contre-attaque ■ ■ Film. Irvin Kershner (v.o.). ◇.

LA CINQUIÈME/ARTE

14.05 Cas d'école.
15.10 Panoramas du monde. [2/2].
16.10 VLAM Vive la musique.
17.00 Va savoir. Masques et totem.
17.30 100 % question.
18.05 C clair.
18.58 Météo.
19.00 Connaissance. Les Héritiers de Humboldt [2/3].
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Reportage. Kwaito, le son des townships.
20.45 Les Mercredis de l'Histoire. Un abolitionniste : Robert Badinter.
21.45 Musica. *Rinaldo.* Opéra de Haendel.
0.40 La Lucarne. *I Love* (080). Documentaire.

M 6

14.40 Diabolik ◇.
15.00 Nez de Fer, le chevalier mystère ◇.
15.25 Enigma ◇.
15.45 Wheel Squad◇.
17.00 Fan de.
17.30 Mariés, deux enfants ◇.
17.55 Le Clown ◇.
18.54 C Koa le mobile ?
18.55 Le Caméléon ◇.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Madame est servie ◇.
20.39 Un jour à part.
20.40 Caméra Café, Décrochages info.
20.50 Le Lycée. Syndrome de Stockholm ◇. **21.50** Un voile pudique ◇.
22.50 X-Files. Chasse à l'homme ○ [2 et 3/3].
0.35 Drôle de scène.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Personne n'est parfait.
20.30 Fiction 30. *Paul et Paula*, de Nathalie Kuperman.
21.00 Mesures, démesures. Le Festival d'Automne.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Jean Grégor (*Frigo*).

FRANCE-MUSIQUES

18.00 Le Jazz est un roman. Ornette Coleman, le futuriste des origines.
19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Concert. Céline Frisch, clavecin : *Pièces pour clavecin du livre* I : *Ordre* n°2 *en ré mineur,* de Couperin.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Bernstein, Gershwin, Copland, Piazzolla.
20.40 Chateaubriand et la musique. Œuvres de Paisiello, Gluck, Cherubini, Beethoven, Berlioz, Chopin, Rossini, Liszt, Pergolèse, Aubert.
22.50 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Bach.

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Les Mercredis de l'histoire

Alexandre Adler propose ce soir un documentaire de Joël Calmettes, *Un abolitionniste, Robert Badinter.* Conçu uniquement à partir de photos ou d'images arrêtées, cette biographie singulière invite à tourner les pages d'un album familial puis professionnel et à écouter ce timbre de voix unique. On ne se rappelle pas avoir entendu Robert Badinter parler de lui aussi longuement.

M6

20.50 Le Lycée

Retour de cette série assez réaliste, qui décrit la vie ordinaire d'un lycée de banlieue réputé « difficile ». Contrairement aux feuilletons du même type, ce ne sont pas les adolescents qui sont au centre de l'intrigue mais les enseignants. Les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs classes ou leurs collègues, leurs doutes et leurs états d'âme composent la trame des scénarios écrits à partir de faits réels.

France 3

20.55 Des racines et des ailes

Ils sont américains et s'appellent Pat, Brett et Mike. Grâce aux services d'une agence matrimoniale, ils espèrent rencontrer l'âme sœur. Effrayés par l'Américaine type, trop dominatrice et indépendante à leur goût, tous trois tentent de trouver une épouse en Russie. Jean-Luc Léon filme avec un certain amusement la rencontre très improbable entre trois hommes un peu naïfs et de ravissantes Russes.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
◇ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
♢ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
◇ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
◇ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde

MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2001

Fatwa texane

par Pierre Georges

IL L'A DIT. Il n'a pu s'empêcher de le dire. A haute et intelligible voix. A médiatique et planétaire porte-voix. L'Amérique veut, il veut Ben Laden « *mort ou vif* ». En sa « *croisade* » contre le Mal, il veut que soit placardé dans les kiosques et sur les écrans du monde ce noir avis de recherche, d'arrestation ou d'exécution du Ben the Kid du terrorisme planétaire. Comme jadis on le faisait en son Texas natal, George W. Bush, shérif de la plus grande puissance du monde, a lancé et ciblé ainsi un nom, un objectif: « *Mort ou vif* ».

Bien sûr, comme toujours et comme c'est effectivement possible, on dira que si ces mots et cette manière sonnent étrangement à nos oreilles, c'est que nous ne baignons pas dans la même culture. Qu'il y aurait en somme une manière américaine de dire les choses et d'affirmer sa détermination, sa résolution et son autorité. Qu'en somme ce que nous entendons comme rodomontade martiale de saloon, les bons traquant le sanguinaire et oriental outlaw, est simple manière de parler, de signifier à ses compatriotes.

Mais les Etats-Unis ne sont pas ou plus une île, fût-elle culturelle. Et on peut imaginer l'effet de ces mots quand ils arrivent ailleurs. Dans le très vaste ailleurs. Notamment musulman. Vue autrement, cette définition du combat, une « croisade », et de l'objectif, le proscrit de l'humanité, Ben Laden, ressemble probablement fort à ce que tout un monde pourrait interpréter et définir comme une fatwa texane. Au nom d'une croisade, au nom du Bien autoproclamé, Bush le chrétien a lancé une condamnation, à vie ou à mort, d'un assassin présumé et présumé agir au commode nom d'Allah.

Ce n'est assurément pas le sens à donner aux propos maladroits de George W. Bush, venant en quelque sorte par ces mots combattre sur le terrain et avec les armes de l'adversaire. Mais c'est ainsi que cela peut être compris et vécu ailleurs. Gouverner les hommes, et pas seulement les Texans, c'est d'abord gouverner les mots. Ne pas donner le sentiment de ne pas voir plus loin que ses bottes, ses références et ses habitudes. Et, par exemple, lorsque l'on parle de croisade, savoir que pour beaucoup ce concept et ce projet sont d'un usage et d'une connotation explosifs.

Y compris pour l'auteur du mot, plutôt son utilisateur, qui, déminant ici ce qu'il venait d'amorcer là, a eu le bon réflexe ou entendu le bon conseil d'aller , hier, au centre islamique de Washington, réaffirmer que l'islam est « *une religion de paix* (...) *qui apporte le réconfort à 1 milliard d'hommes* ». Et assurer ses concitoyens musulmans de toute sa sollicitude.

Dont acte. Il n'empêche. Ce n'est là sans doute qu'un sentiment, une intuition de téléspectateur. Mais, comment dire ? Ce que nous voyons, percevons, de George Bush dans l'épreuve, depuis le début, ne nous rassure pas plus que cela. Des premières heures du drame, avec ce déchaînement, là comme dans un film de fiction, des services de sécurité voulant protéger le pouvoir de ce qu'ils n'avaient su anticiper. Aux discours mystico-guerriers et mouvements de sabre divers qui émaillent ce qui s'annonce plutôt comme une opération de police universelle.

L'armée russe essuie de nouvelles pertes en Tchétchénie

Les rebelles ont abattu un hélicoptère russe, tuant treize militaires, dont deux généraux

MOSCOU
correspondance

Treize militaires – dont deux généraux et huit colonels – ont été tués, lundi 17 septembre, dans la chute de leur hélicoptère ; au moins dix autres ont disparu lors d'une offensive d'envergure lancée par les rebelles tchétchènes. Lundi à l'aube, les bâtiments administratifs de Goudermès, la deuxième ville de la République, étaient attaqués par « *au moins 300 combattants* », selon le ministre de l'intérieur, Boris Gryzlov, parmi lesquels de nombreux habitants de la ville, selon le FSB (ex-KGB). Les combats n'ont cessé que dans la soirée et, selon l'agence russe Interfax, mardi matin les forces russes comptaient encore leurs pertes. Elles ont lancé à l'aube des opérations « *dans presque toutes les villes et les villages* » de Tchétchénie « *pour arrêter les bandits et ceux qui les ont aidés* ».

Jamais les combattants indépendantistes ne s'étaient attaqués à une ville aussi importante que Goudermès, passée sans combats sous le contrôle des forces russes en novembre 1999, quelques semaines après leur entrée en Tchétchénie. Située à 30 kilomètres à l'est de Grozny, Goudermès comptait 40 000 habitants avant la guerre, sans doute plus aujourd'hui, dont beaucoup de Tchétchènes pro-Russes.

Le commandant des forces fédérales en Tchétchénie, le général Valeri Baranov, a indiqué, sur la chaîne publique ORT, que « *15 combattants ont été tués, alors que 400 personnes soupçonnées de servir la guérilla tchétchène ont été interpellées* ». Selon Sergueï Iastrjembski, porte-parole du Kremlin, les forces fédérales, qui ont riposté à l'offensive par des tirs d'artillerie et par la voie aérienne, ont perdu au moins 10 hommes.

M. Iastrjembski a également confirmé que les rebelles avaient abattu lundi un hélicoptère MI-8 qui venait de décoller d'un quartier de Grozny, faisant treize morts. « *Malheureusement, les combattants ont des systèmes de missiles sol-air Stinger* », a-t-il affirmé. Les disparitions d'Anatoli Pozdniakov, de l'état-major, et de Pavel Varfolomeev, du ministère de la défense, portent à huit le nombre de généraux russes tués en Tchétchénie depuis 1994.

D'autre part, trois chefs de l'administration de trois régions différentes ont été visés, lundi, par des attentats qui ont fait deux morts sans toucher les principaux intéressés. Des combats ont eu lieu également lundi à Argoun, selon le porte-parole de la fraction radicale des indépendantistes, Movladi Oudougov.

« GROZNY-NEW YORK-GOUDERMÈS »

La presse russe de mardi relie ces événements à ceux survenus aux Etats-Unis. « Grozny – New York – Goudermès », titre, à la une, *Rossiiskaïa Gazeta*, estimant que « *ce n'est pas par hasard si les* boevikis [combattants] *sont devenus si actifs. Ils ont dû recevoir de leurs chefs terroristes à l'étranger l'ordre de montrer qu'ils sont une force avec laquelle il faut compter. C'est la réaction à la menace d'élimination des camps de Ben Laden* ».

Tous les médias font état d'une information selon laquelle le FSB prétend avoir trouvé, dans des caches des indépendantistes, des disques CD contenant la description d'un Boeing 737, des instructions de pilotage et une carte détaillée de la Tchétchénie. « *Le FSB veut attirer l'attention de la communauté internationale sur la menace terroriste tchétchène. Maintenant, en Occident, personne ne dira rien quand la Russie frappera les combattants installés dans un village tchétchène* », constate *Kommersant*.

A Moscou, des défenseurs des droits de l'homme se sont dits « *inquiets de la tentation d'utiliser* » les derniers événements « *pour justifier une solution de force en Tchétchénie* ». Dans une lettre ouverte, Elena Bonner, l'ancien dissident Sergueï Kovalev et d'autres militants écrivent : « *Nous récusons l'idée d'un "complot islamique mondial" et l'amalgame entre le terrorisme international, l'islam fondamentaliste, les talibans, les régimes dictatoriaux d'Irak et de Libye, la guerre en Tchétchénie, le conflit israélo-palestinien et celui des Balkans.* »

Marie-Pierre Subtil

► www.lemonde.fr/russie

L'introduction en Bourse de la Snecma est ajournée

LE MINISTÈRE de l'économie et des finances a confirmé, lundi 17 septembre, le report de l'introduction en Bourse du motoriste et équipementier aéronautique français Snecma, prévue initialement pour le mois d'octobre. L'ouverture de 25 % du capital de Snecma, annoncée par Lionel Jospin au Salon du Bourget en juin, « *n'est pas remise en cause dans son principe et aura lieu quand les conditions de marché le permettront* », a-t-on précisé à Bercy. Ce report serait lié aux attentats du 11 septembre à New York et à Washington. Le capital de Snecma est actuellement contrôlé à 97 % par l'Etat français.

La Macédoine accepte une présence limitée de l'OTAN

SKOPJE. Le gouvernement macédonien a approuvé le principe du déploiement d'une force limitée de l'OTAN, destinée à protéger les observateurs européens (Union européenne et Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) qui seront basés dans les zones sensibles du nord et du nord-ouest du pays pour renforcer le processus de paix. Cette présence serait de l'ordre de 200 à 350 hommes, selon une source proche de la présidence macédonienne. Le 26 septembre, l'OTAN doit retirer sa mission – 4 500 soldats – chargée de récupérer des armes aux mains de la guérilla. – *(AFP, Reuters.)*

► www.lemonde.fr/macedoine

Bande de Gaza : incursion israélienne

GAZA. Des unités israéliennes ont pénétré, dans la nuit de lundi 17 à mardi 18 septembre, au nord et au sud de la bande de Gaza où elles ont détruit un bâtiment du port. Cette incursion a été opérée en riposte à des tirs de mortier palestiniens, la veille, sur une position israélienne dans la bande de Gaza, selon un porte-parole militaire. Par ailleurs un Palestinien a été tué et un autre grièvement blessé, mardi, par des tirs de soldats israéliens au nord de Naplouse (Cisjordanie). Ce décès porte à 814 le nombre de personnes tuées depuis le début de l'Intifada. – *(AFP.)*

► www.lemonde.fr/israel-palestiniens

DÉPÊCHE

■ **PYONGYANG/SÉOUL.** Les deux Corées ont annoncé, mardi, leur intention de relancer le processus de réconciliation. Une nouvelle réunion de familles séparées depuis la guerre de Corée se tiendra, du 16 au 18 octobre, dans les deux capitales. Les pourparlers entre gouvernements se poursuivront à partir du 28 octobre à Pyongyang. Aucune date n'a été fixée pour une rencontre entre le président sud-coréen Kim Dae-jung et le dirigeant du Nord Kim Jong-il. – *(Corresp.)*

3e cycle du CNAM
MARKETING INDUSTRIEL
CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS
Cours et séminaire d'études de cas (150 h. sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 400 F/an.
Brochure sur demande écrite au :
CNAM Marketing Industriel
292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS
Tél. : 01.58.80.84.17
mail : nehme@cnam.fr
PRESENTATION DU CYCLE
SAMEDI 22 SEPT 11 h
MARDI 25 SEPT 18 h 30
Limite d'inscription : 5 OCT

Tirage du *Monde* daté mardi 18 septembre 2001 : 613 602 exemplaires. 1-3 Nos abonnés trouveront associés au numéro d'aujourd'hui nos suppléments Monde interactif et Styles voyages.

Le Monde
INTERACTIF
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES | interactif.lemonde.fr | MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2001

PORTRAIT
Réalisateur de « Vidocq », Pitof vient d'écrire une nouvelle page du cinéma numérique.
P. V

PETITES HISTOIRES NUMÉRIQUES
Grâce à son site www.gros.nom.fr, Hervé Gros découvre de nouvelles ramifications à sa famille.
P. V

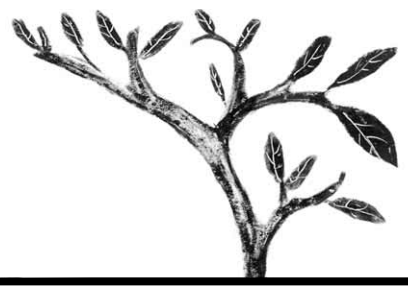

ENTREPRISES
Les cyberéditeurs doivent choisir la bonne stratégie pour faire payer contenus et services en ligne aux internautes.
P. VI

BusinessWeek e.biz

CYBERCULTURE
Quatre ans après l'épisode Riven, la saga Myst revient avec Exile. Si l'image et le son sont toujours aussi soignés, l'histoire pèche par manque d'originalité.
P. VIII

CITOYEN
Depuis près de deux ans, un bus Internet sillonne les départementales de la Somme. Reportage.
P. VII

ENQUÊTE

Haut débit pour tous : la route sera longue

Amener l'Internet rapide partout en France ne se fera pas sans mal et les usages de la technologie restent à inventer

APRÈS les « autoroutes de l'information », ou la « fracture numérique », le « haut débit » vient d'entrer dans le petit lexique des termes à la mode dans les discours politiques sur les nouvelles technologies. A l'issue du CIADT (Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire) de Limoges, en juillet dernier, le gouvernement s'est ainsi fixé *« comme objectif stratégique commun* [avec les collectivités locales] *la disponibilité d'une offre de connexion moyenne à 2 Mbits/s à un coût abordable et équivalent sur l'ensemble du territoire à l'échéance 2005 »*. Il a placé haut la barre.

En effet, la cible est fuyante, et les 2 Mbits/s évoqués encore théoriques. Les opérateurs de télécommunications s'entendent pour situer le haut débit à partir de 500 kbits, ce que permet aujourd'hui le câble de la télévision reconverti à la connexion Internet, ou l'ADSL, proposé par France Télécom depuis presque deux ans. Ces deux technologies constituant aujourd'hui l'essentiel des offres aux particuliers. Mais le haut débit se situerait idéalement plutôt autour des 2 Mbits/s, permis aujourd'hui par la boucle locale radio (BLR) ou le satellite, voire flirterait avec les centaines de mégabits sur les boucles métropolitaines en fibre optique.

Amener les hauts débits à tout le monde, dans les fonds de vallées pyrénéennes ou sur les causses aveyronnais, nécessitera aussi de repenser toute l'architecture du réseau de télécommunications français. *« Son tracé en étoile depuis Paris nécessite une mise à niveau conséquente »*, assure Stéphane Vincent, consultant chez Proposition, cabinet de conseil en stratégie télécom. Sur les dorsales en fibre optique reliant les grandes métropoles, les débits disponibles sont de l'ordre du gigabit. Mais le goulot d'étranglement apparaît sur les réseaux de desserte, qui vont aux 12 000 centraux téléphoniques de France Télécom, et surtout sur les fils de cuivre tirés de ces derniers jusqu'aux utilisateurs finaux. Pour adapter à l'ADSL cette partie terminale du réseau, France Télécom devra dépenser 400 millions d'euros entre 2000 et 2002. Ses concurrents, au moins autant.

Ce ne sera pas suffisant. *« Selon nos évaluations,* assure Bruno Cassette, chargé de mission à la Datar, *c'est 30 % du territoire national et 25 % de la population française qui seront exclus du haut débit d'ici à 2005. »* Le CIADT a certes encouragé les collectivités territoriales à pallier le manque d'infrastructures en s'en construisant elles-mêmes. Mais la tâche est lourde, le métier tout neuf, les intérêts à concilier multiples et l'environnement économique peu propice.

Et la demande suivra-t-elle ? Il est permis d'en douter, du moins du côté des particuliers. La disponibilité des infrastructures ne suffisant pas forcément à faire naître l'intérêt. C'est un peu comme cela, en effet, qu'on peut lire les « quatre pages » publiées en août par le service de statistiques du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Selon cette étude, la moitié des foyers français non encore connectés à Internet n'auraient pas l'intention de s'équiper. Le haut débit est un luxe, du moins en France, où 1 foyer sur 16 serait branché, selon NetValue, contre 1 sur 9 aux Etats-Unis ou plus de 1 sur 2 en Corée du Sud. Aujourd'hui, la demande vient surtout des entreprises, qui veulent profiter tout de suite des gains de productivité permis par la technologie (selon Firstmark, opérateur de BLR, le téléchargement d'une vidéo longue de 5 minutes passerait de 22 minutes avec un modem 56 bits/s à 1,2 minute avec la BLR à 2 Mbits/s).

En soit, l'intention d'équiper tout le monde est louable. Mais *« le discours dominant, c'est aujourd'hui que le progrès social va de pair avec la bande passante*, déplore Bernard Benhamou, maître de conférences à Sciences-Po Paris. *Une réponse par l'infrastructure n'est pas la meilleure, alors que s'impose une réflexion sur les usages à venir, et donc sur les contenus à fournir ou à susciter »*. En effet, pour que le haut débit, présenté comme le second souffle du développement de l'Internet en France, soit un succès, contenu et technologie doivent évoluer de concert. Tout cela devrait prendre du temps.

Cécile Ducourtieux

Pour Erkki Liikanen, commissaire européen aux entreprises et à la société de l'information, la concurrence dans les télécoms favorisera l'accès aux connexions rapides.

Lire page IV

LAUDATOR.COM

Les collectivités locales craignent d'être délaissées par le tracé des autoroutes de l'information. Nombre d'entre elles veulent s'équiper sans attendre les opérateurs. Mais de nombreuses difficultés subsistent.

PUBLICITÉ

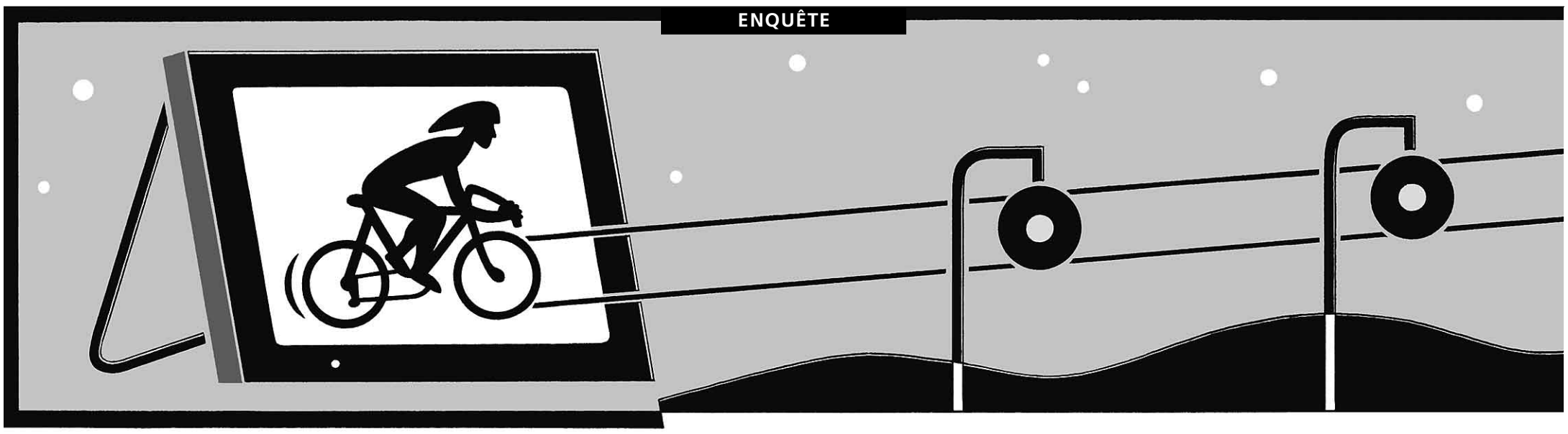

Les revendications des collectivités locales

L'Etat leur a reconnu le droit de prendre leur avenir haut débit en main

PAS QUESTION de se faire avoir une troisième fois. *« Nous avons été oubliés par le rail, puis par l'autoroute. L'A20 – elle est à peine terminée –, nous l'avons quand même attendue vingt ans. Nous ne voulons pas louper le troisième désenclavement français, celui des autoroutes de l'information »*, résume Pierre Coinaud, président du conseil économique et social du Limousin. Avec quelques compatriotes, chefs d'entreprise, présidents de chambre de commerce et d'industrie, quelques élus, il a beaucoup fait, ces derniers mois, pour que soit reconnu aux collectivités locales le droit de se doter d'infrastructures de télécommunications à haut débit.

Deux rapports sont venus opportunément soutenir leurs revendications, celui qu'a rendu un voisin, l'Auvergnat André Marcon, au Conseil économique et social (CES) en juin 2001, et le rapport Bourdier, remis neuf mois plus tôt à Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. La voie avait été frayée, dès le milieu des années 1990, par quelques audacieuses collectivités : le Sipperec, syndicat regroupant des communes de la petite couronne parisienne, la ville de Nancy, celle de Besançon, de Toulouse, la région Bretagne ou l'agglomération de Castres-Mazamet... Dans une certaine mesure, ils ont été entendus par le gouvernement, lors du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) *(voir le.top.des.réseaux en page IV)* du 9 juillet dernier. Mais il leur reste à être dotés à l'égal des grandes villes.

Leur premier argument, celui selon lequel la logique du marché – baisse des prix lors de la mise en concurrence de plusieurs opérateurs de hauts débits – ne fonctionne plus dans les collectivités rurales, a fait mouche. En pleine période difficile pour les opérateurs, il est de notoriété publique que la carte de leur offre haut débit a tendance à recouvrir celle du TGV. Plus la densité de population est importante, en effet, plus leurs investissements sont, ils l'espèrent, rapidement rentabilisés et leurs charges fixes amorties. Les frais qu'ils doivent consentir pour offrir les hauts débits sont en effet élevés.

L'ADSL coûte à France Télécom 400 millions d'euros sur 2000-2002. Pour desservir toute la France, l'opérateur devrait en effet équiper ses 12 000 centraux téléphoniques de « DSLAM », armoires de modems ADSL. Chacun de ces engins coûte près de 1 million de francs... France Télécom ne s'est engagé que sur 65 % de la population couverte d'ici à fin 2001, selon le rapport du CES. Le dégroupage – qui permet d'ouvrir à la concurrence la portion terminale du réseau, ce fil de cuivre qui va du central téléphonique de France Télécom à l'abonné – va permettre de nouvelles offres ADSL.

Mais vu les prix des DSLAM, *« pas plus de 10 % de lignes seront dégroupées à moyen terme »*, affirme Roland Montagne, responsable du pôle hauts débits au sein du cabinet d'études Idate. *« Le câble est une technologie pour les centres urbains. La boucle locale radio se concentre aussi aujourd'hui dans les grandes villes. Et le satellite, présenté comme la solution rurale par excellence, n'a pas encore d'offre commerciale abordable »*, ajoute-t-il.

BLANC-SEING DU CIADT

Enfin, Jean-Pierre Audy, président de la chambre de commerce et d'industrie de Tulle, renvoie la solution UMTS aux calendes grecques : *« Selon mes calculs, Tulle ne sera pas couverte avant vingt-cinq ans... »* En rase campagne ou en montagne, et même dans les zones industrielles des villes moyennes, souvent construites assez loin des centraux téléphoniques, les PME et les résidents *« payent plus cher que les grandes villes »*, assure Jacques Gory, fondateur de l'Hadelim, une association de PME qui travaille à faire connaître ses revendications hauts débits auprès du conseil régional du Limousin. *« Notez que nous sommes habitués à payer l'essence et l'avion plus cher qu'ailleurs : l'aller-retour Paris-Limoges coûte 2 800 francs »*, ajoute-t-il.

Deuxième argument convaincant des PME rurales : l'urgence. *« Vous voulez des preuves ?*, lance Jacques Gory. *Fabrège, gros imprimeur à Saint-Yrieix, en Haute-Vienne, doit parfois attendre plus de 100 heures pour que tous les fichiers de ses clients magazines "passent". Ces derniers lui envoient donc tout sous la forme de CD-ROM par Chronopost. Mais un jour, ils s'en lasseront. »*

Le CIADT de Limoges a donc donné aux collectivités un blanc-seing pour se précipiter tête la première dans la société de l'information, en reconnaissant *« comme objectif stratégique commun la disponibilité d'une offre de connexion moyenne à 2 Mbits/s à un coût abordable et équivalent sur l'ensemble du territoire à l'échéance 2005 »*. Le code général des collectivités territoriales, qui limitait leur intervention en matière d'infrastructure télécom, va être assoupli. Une solution de financement est avancée : la Caisse des dépôts et consignations (CDC) propose 11,5 milliards de francs de crédits et d'investissements pour des projets d'infrastructure régionale. Aujourd'hui, plus de 70 demandes de prêts seraient à l'étude à la CDC. Le lobbying des entrepreneurs et des collectivités a porté ses fruits, mais nombre de difficultés restent à surmonter.

Il va s'agir, en effet – la région Limousin, qui a un projet de boucle locale régionale reliant une vingtaine de villes, peut en témoigner –, *« de faire asseoir autour de la table des acteurs dont les intérêts divergent. Et de les mettre d'accord sur deux points : qui va payer et par où passera la boucle à haut débit ? »*, explique Stéphane Vincent, rentré en septembre 1995 à l'agence régionale de développement du Limousin, et qui fut l'un des artisans du projet de boucle régionale. Il s'agira de gérer les intérêt d'une association comme l'Hadelim, qui regroupe 100 PME et s'est constituée pour que le tracé du futur réseau fibre optique du Limousin passe plus près de ses membres. Ou de se dépêtrer d'une situation où, pour reprendre l'exemple du Limousin, et les termes de Stéphane Vincent, *« une métropole déjà câblée, Limoges, hésite à payer pour un réseau qui ira désenclaver Tulle ou Brive »*...

Aujourd'hui, consultant au cabinet Proposition, Stéphane Vincent conclut : *« Les collectivités devraient profiter de la mauvaise conjoncture pour prendre leur temps, se doter d'équipes spécialistes des nouvelles technologies, et négocier avec les opérateurs. »*

Cécile Ducourtieux

Glossaire

Boucle locale radio (BLR)

Cette technologie consiste à équiper un immeuble d'une antenne de réception des ondes radio (bandes de fréquence de 3,4 GHz et de 26 GHz). L'antenne est reliée au système informatique de l'utilisateur et directement en vue pour la station de base (qui dessert les abonnés dans un rayon de 10 km), elle-même reliée à une « mégastation » qui transmet les données au réseau IP. Les débits pour la clientèle résidentielle pourraient monter jusqu'à 4 Mbits/s.

Câble

L'accès à Internet par le câble utilise le câble coaxial qui a été installé pour la télévision. Il suffit d'ajouter un modem câble chez l'utilisateur pour convertir les données au format CDLP (protocole du réseau câblé). Les débits sont de 512 kbits/s en voie descendante et de128 kbits/s en voie montante. Mais plus il y a de monde sur une tête de réseau, moins le débit est grand.

Satellite

Idéal pour alimenter en un seul flux de données une multitude de postes, l'Internet par satellite peut être la solution du haut débit dans les régions où l'infrastructure terrestre fait défaut. Mais le service est unidirectionnel, les requêtes étant acheminées par voie terrestre, donc lentement. Les débits proposés en voie descendante sont de l'ordre de 512 kbits/s.

ADSL

C'est un équipement de la famille DSL (Digital Suscriber Line) qui offre du haut débit en dopant la ligne téléphonique classique. Il offre jusqu'à 8 Mbits/s vers l'abonné (contre 640 Kbits/s en voie montante). Pour l'installer, il suffit de placer un boîtier ou une carte chez l'abonné, et un ensemble de cartes soutenues par un châssis dans le central téléphonique. L'ADSL permet de téléphoner tout en restant connecté à Internet. Mais il ne peut être utilisé qu'à moins de 4 km du central, car le débit s'atténue avec la distance.

Réseau électrique

Encore au stade expérimental, l'accès à Internet par le réseau électrique consiste à véhiculer sur les câbles de distribution électrique des données à d'autres fréquences que le courant. Il suffirait de mettre des modulateurs dans les transformateurs.

Castres reste pionnière malgré les difficultés

L'agglomération s'est illustrée en construisant bien avant d'autres un réseau à haut débit

Reportage

LE « CAUSSE », pépinière d'entreprises composée de cinq bâtiments dans la verdure, fait face à l'aéroport de Castres. Nous sommes au cœur d'un des premiers projets de plate-forme numérique de France, celui de l'agglomération de Castres-Mazamet, située dans le sud du Tarn. Il s'agit du seul réseau haut débit (155 Mbits/s) qui ait été construit par une collectivité pour ses propres besoins, mais aussi ceux des entreprises. Le chantier a commencé voilà trois ans et coûté 24 millions de francs. Aujourd'hui, 35 kilomètres de fibre optique sont opérationnels. Et pourtant, le Causse est bien loin de ressembler à la Silicon Valley, malgré la réputation que s'est construite cette « ville numérique ».

En 1995, l'ambition des élus locaux était simple : pour attirer les opérateurs de télécoms davantage intéressés par Toulouse, à 80 kilomètres à peine, il fallait leur faciliter la tâche en leur construisant un réseau en fibre optique qu'ils n'auraient plus qu'à activer. A terme, la concurrence devait provoquer une baisse des tarifs, et les entreprises afflueraient alors sur le territoire. Mais tout ne s'est pas passé comme prévu. Seul Cegetel s'est déplacé. Et deux entreprises castraises seulement sont connectées au haut débit, via la boucle locale d'affaires de cet opérateur.

Le maire socialiste de Castres à l'époque, Arnaud Mandement, pensait que les nouvelles technologies allaient sortir l'agglomération Castres-Mazamet, 85 000 habitants, de l'ombre de Toulouse. Le premier à en profiter est le groupe Pierre Fabre. *« Pierre Fabre et la mairie de Castres ont été les deux moteurs du projet. Sans l'un des deux, on peut penser que rien n'aurait été créé »*, souligne Olivier Morvan, directeur des télécommunications du groupe pharmaceutique. Le groupe, qui emploie 1 800 personnes à Castres, met en place dès le début 1999 un GFU, groupe fermé d'utilisateur, raccordé à la boucle à haut débit. Le GFU raccorde ses 10 sites à un débit de 100 Mbits/s. Peu après, c'est au tour de la mairie de se munir de son propre GFU connecté au réseau. Une société d'économie mixte, Intermédiasud, dirigée par Thierry Bardy, est chargée de la construction et de l'exploitation du réseau.

Et pourtant, selon les acteurs locaux, le processus a *« un an et demi de retard »*. Alors que Mazamet devait être connectée à la boucle en 2001, l'échéance a été repoussée à mi-2002. *« Et les prix sont encore trop élevés pour les entreprises moyennes ! »*, souligne Georges Waroude, PDG de Waroude SA, société d'automatique, pas encore connectée. Pourtant, Cegetel a fait des efforts. En quelques mois, le forfait de connexion aux hauts débits pour une entreprise moyenne est passé de 4 800 à 1 600 francs par mois. L'entreprise Cap Laser, prestataire de services informatiques, est située en face de la pépinière d'entreprises. Installé le 1er août 2000, Jean-Louis Cabanac, PDG, a eu quelque difficulté à obtenir le haut débit : *« Nous n'avons été connectés qu'en juin dernier. Cegetel n'était manifestement pas prêt. »*

Mais il n'y a pas que le haut débit qui attire les entreprises à Castres. Les loyers subventionnés y sont aussi pour quelque chose. Dans les pépinières du Causse, du Sésame, au cœur de la ville de Castres, et au Bradford, à Mazamet, les sociétés sont hébergées à des loyers 60 % moins chers que la normale, pendant les six premiers mois de leur installation. Au total, 130 emplois directs ont été créés, selon Intermediasud. Et Castres a réussi à se donner une image flatteuse de ville pionnière. *« Ici, j'ai serré la main à Lionel Jospin. A Toulouse, je n'ai même pas serré celle de Dominique Baudis ! »*, explique Christian Gendrault, PDG de la société CGx, spécialisée en géomatique. Avec une connexion à 3 Mbits/s, et un loyer de 10 000 francs par mois pour une surface de 410 m², CGx y a trouvé son compte.

TRENTE-TROIS ÉCOLES CONNECTÉES

Du côté des citoyens, en revanche, le haut débit reste *« une vague idée »*, selon le directeur de l'école primaire Lambert, à Castres, Guy Berjaud. C'est peut-être pour cette raison, dit-on, qu'Arnaud Mandement aurait perdu sa place de maire aux élections municipales de mai 2001. Gilles Puel, cofondateur du DESS techniques d'information et de communication dans le développement territorial, reste critique : *« Aujourd'hui, à Castres, il n'y a pas plus d'internautes qu'ailleurs. »*

Les raisons de cet échec ? Peut-être le manque de services vraiment utiles et intéressants sur le réseau. Une télévision sur Internet a bien été présentée durant une dizaine de jours à la foire économique de Castres, en septembre 2000. Mais il n'existe aucune véritable offre de services aux particuliers. Les 33 écoles de la commune de Castres sont cependant toutes reliées, grâce à France Télécom, par un système hybride entre le cuivre (ADSL) et la fibre optique. Et une vingtaine d' *« espaces publics multimédias »*, connectés au réseau grande vitesse, permettent aux habitants d'accéder au Web.

La nouvelle municipalité de droite, qui reprend à peine le dossier, souhaiterait remettre à plat tout le projet. Elle voudrait, notamment, développer de la vidéosurveillance. Thierry Bardy reste serein : *« Certes, nous avons pris du retard, mais nous sommes encore très en avance par rapport aux autres collectivités ! »*

Caroline Halazy

Clés

12 millions

de Français habitent dans une zone qui ne sera jamais desservie par les hauts débits, parce que l'équation économique des opérateurs, même à très long terme, n'est pas viable. (Source Tactis)

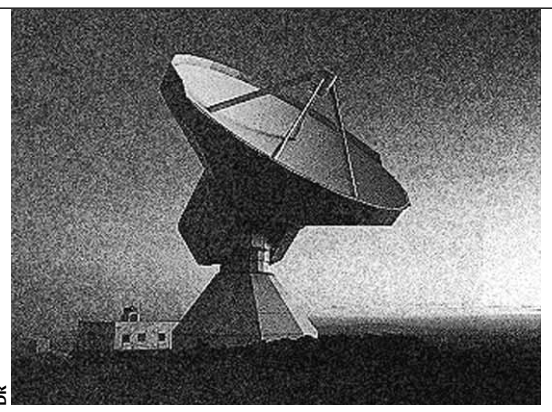

DR

14

C'est le nombre de jours de connexion au Web par mois pour un particulier français abonné au haut débit. Les internautes disposant d'une connexion RTC y passent, eux, moins de dix jours par mois. (Source NetValue)

11 %

des foyers américains disposent d'un accès Internet haut débit. La majorité d'entre eux passe par le câble (7,6 %, contre 2,8 % pour l'ADSL). (Source NetValue)

80 Gbits/s

C'est le débit offert en Ile-de-France par le réseau public pour la recherche Renater. Les débits des liaisons de l'épine dorsale varient de 34 Mbits/s à 2,5 Gbits/s.

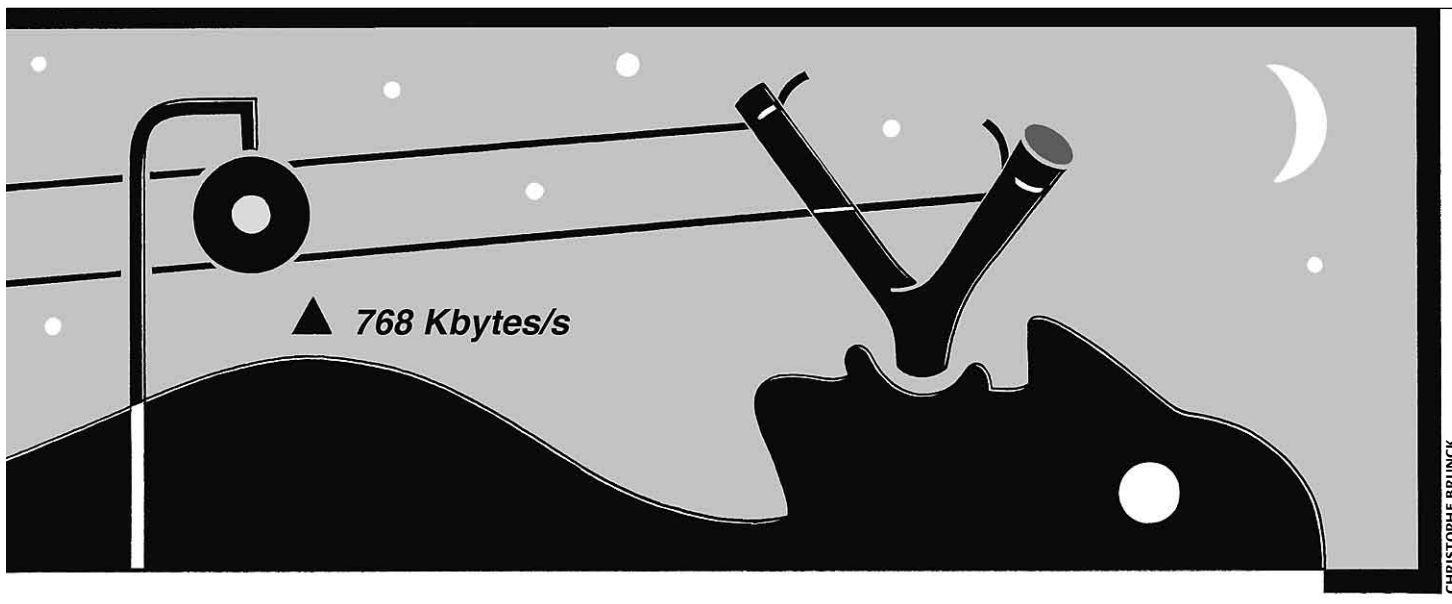

CHRISTOPHE BRUNCK

Des utilisateurs de plus en plus exigeants

Entreprises et particuliers se convertissent peu à peu aux connexions rapides

A MESURE que les offres de connexion haut débit se multiplient, les abonnés se laissent séduire. En France, selon une récente étude publiée par Netvalue, 6 % des foyers disposent d'une connexion rapide via le câble (4 %), l'ADSL (1,7 %) ou le satellite (0,3 %). Ce qui les place en tête des foyers européens, mais largement derrière le leader incontestable, la Corée du Sud, avec ses 57,3 % de foyers haut débit, majoritairement via l'ADSL. Il faut dire que là-bas la passion pour les jeux en ligne a conduit de nombreux internautes à vouloir s'équiper d'une connexion permanente, facilitée par l'infrastructure du pays.

Pour l'heure, en France, sans surprise, ce sont les internautes « + + », entendez plus riches et plus urbains que la moyenne, qui constituent le cœur de cible. Ces *« consommateurs exigeants »*, comme les qualifie Georges Mao, responsable marketing produit chez Netvalue, ont un comportement « utilitariste ». *« Ils sont suractifs sur le Web, ils surutilisent l'audio et la vidéo, toutes deux très liées au haut débit. »* Surtout, ils passent trois fois plus de temps en ligne : près de 18 heures par mois, contre 6 heures pour la population internaute globale.

« C'est un point positif de ne plus avoir à me soucier de l'heure qui tourne, c'est d'ailleurs pour cela que je voulais une connexion permanente, même si j'ai l'impression que je n'en profite pas encore assez, explique Agnès Thierry, designer indépendante dans la banlieue parisienne, câblée via l'opérateur Chello depuis un an. *Ma principale utilisation, c'est le transfert de fichiers : je travaille avec un graphiste spécialisé dans la 3 D. Je lui envoie mes étapes de croquis afin qu'il les finalise. Auparavant, la navette s'effectuait par coursier. De ce point de vue, c'est un gain de temps et d'argent. »*

Ce leitmotiv revient fréquemment dans la bouche des utilisateurs, qui voient là les principaux avantages, quel que soit leur type de connexion. Les PME sont plus particulièrement sensibles à ce rapport temps/argent. Elles considèrent d'abord le haut débit comme un facteur de productivité. Selon une étude de la Sofres effectuée auprès de 270 PME parisiennes, les deux principaux critères d'adoption du haut débit consistent essentiellement dans la vitesse d'échange des informations et dans la réduction globale des coûts Internet.

Le port du Havre a, par exemple, opté depuis juin dernier pour la boucle locale radio, ou BLR, une technologie récente qui passe par les ondes hertziennes. *« Il nous fallait augmenter le débit pour nos 700 postes en réseau*, explique Thierry Lelièvre, ingénieur réseau. *Nos commerciaux sont en liaison constante avec les ports étrangers, ils ont besoin de transférer des fichiers. Quant à la cellule Europe, qui suit l'avancement des dossiers au niveau européen, elle a notamment besoin de consulter et de télécharger des rapports volumineux. La BLR nous convenait pour son rapport qualité-prix, de l'ordre de 3 000 F par mois. Depuis juin, nous avons eu beaucoup de témoignages d'employés qui nous ont dit qu'ils avaient constaté la rapidité des échanges. »*

RAPIDITÉ ET CONFORT

« Le haut débit était devenu une nécessité pour nous », analyse de son côté Pierre Burguière, PDG de CEBTP Démolition, une entreprise marseillaise de 9 personnes. Positionnée sur un créneau bien particulier – l'ingénierie de démolition –, elle a elle aussi choisi la BLR. *« Les fichiers que nous avons besoin de transférer ou de télécharger sont très lourds, de l'ordre de 3 à 5 Mo, qu'il s'agisse de plans de cadastre ou de fichiers de DAO* [dessin assisté par ordinateur], constate le PDG. *Auparavant, il fallait compter 25 minutes pour en expédier un. Aujourd'hui, c'est de l'ordre de quelques minutes. »*

Mais la rapidité et le confort d'utilisation ne sont pas les seuls critères qui ont poussé cette PME à utiliser une connexion haut débit. Elle évolue dans un milieu où la technologie tient un rôle important, et, afin de pouvoir continuer sur un pied d'égalité avec ses interlocuteurs, il a fallu passer à la vitesse supérieure. *« Nous travaillons, par exemple, avec les services études d'EDF, de Cogema, des sociétés concessionnaires d'autoroutes ou encore des offices d'HLM, sur des projets de démolition qui nécessitent des expéditions et des réceptions de lourds fichiers »*, précise Pierre Burguière.

Equipée depuis juin 1999, la bibliothèque municipale de Lyon a été l'une des premières en France à tester la boucle locale radio. Après deux années d'utilisation, le bilan est positif, selon Xavier Lenoir, ingénieur informatique. *« Nous voulions un système ouvert sur Internet, c'est-à-dire aussi bien pour la consultation du public que pour celle par nos bibliothécaires. Aujourd'hui, nos 500 postes sont connectés, et nous sommes passés d'un débit de 256 kbits/s à 512 kbits/s. »* Prochaine étape : la constitution de dossiers électroniques autour d'un thème. *« Nous allons créer un fonds numérique,* explique Xavier Lenoir. *Sans le haut débit, c'était inenvisageable. Avec ce type de connexion, le rôle de la bibliothèque est secoué. Elle peut désormais s'ouvrir à une nouvelle documentation. »*

A l'heure actuelle, si la plupart des utilisateurs ne voient encore dans les hauts débits qu'un moyen de surfer plus vite, à terme, des applications plus pointues, telles que la visioconférence, le partage de logiciels, l'e-learning, le groupement d'achats, ou, pour le secteur de la santé, la télémédecine, seront appelées à se développer.

Laurence Bernaert

Infrastructures ou contenus ?

LESQUELS des connexions rapides ou des contenus tirent les hauts débits en France ? Dans les entreprises, en tout cas, c'est un mélange des deux, constate-t-on chez France Télécom. *« L'usage du haut débit s'y développe via les nouveaux outils multimédias,* explique Jean-Pierre Temime, directeur de la division marketing des solutions d'entreprise de l'opérateur. *Sur les intranets se greffent les applicatifs métiers, et les services de messagerie voient passer des fichiers de plus en plus volumineux, comme des tableurs graphiques ou des fichiers son et vidéo. Les relations des entreprises avec leurs partenaires, de plus en plus électroniques, contribuent aussi énormément à l'augmentation de l'usage du haut débit. »*

D'autres applications contribuent au développement du haut débit, comme la télémédecine, le calcul distribué et le contrôle à distance. Enfin, des secteurs comme les industries de l'automobile et de l'aéronautique, fortes consommatrices d'applications de CAO, tirent plus que d'autres vers la consommation de hauts débits.

Stéphane Lelux, président du cabinet de conseil en télécoms Tactis, avance une autre analyse : *« J'aime comparer l'évolution des services sur les hauts débits à celle de la consommation de l'eau au XXe siècle en France. »* Quand ils ont bénéficié de l'eau courante pour la première fois, les Français n'ont pas consommé beaucoup plus d'eau que lorsqu'ils se rendaient au puits. Puis leur voisin a découvert les plaisirs de la douche, leur voisine s'est acheté un lave-linge... Résultat : la consommation d'eau est exponentielle depuis cinquante ans. *« Ce que je veux dire par là,* continue l'analyste, *c'est qu'on ignore quand les gens auront besoin des hauts débits. Mais ce qui modifiera les usages, c'est de passer d'une connexion discontinue à une connexion continue. Cela prendra peut-être entre cinq et dix ans. »*

Pour Jean-Michel Yolin, ingénieur général des mines, la création des contenus ne relève pas des opérateurs. Confirmation chez France Télécom : *« Nous aidons les entreprises en apportant des briques de base : moteur de recherche, messagerie, développement des moyens permettant d'accéder aux contenus haut débit »*, confirme Jean-Pierre Temime. Jean-Michel Yolin poursuit : *« Les contenus du grand public seront élaborés par les studios hollywoodiens et les grands fournisseurs de contenus, Vivendi Universal ou AOL Time Warner. »*

Pierre Bouvier

Trois questions à...

André Marcon

1 Vous êtes vice-président de la Chambre française de commerce et d'industrie (CFCI) et l'auteur d'un rapport sur les « Hauts débits, mobiles : quelle desserte des territoires ? », remis au Conseil économique et social (CES) au début du mois de juin dernier. Cette étude a placé l'aménagement du territoire au cœur des débats sur les nouvelles technologies en France. Pourquoi avez-vous accepté cette mission ?

C'est à cause de l'UMTS que je me suis intéressé au sujet. Je suis maire de Saint-Bonnet-le-Froids, en Haute-Loire, une commune de 200 habitants à 1 000 mètres d'altitude. J'y tiens l'Hôtel de la Découverte, où je reçois pas mal de clientèle étrangère. Or, de l'hôtel, on ne capte pas les réseaux avec un téléphone mobile. Quand tout le monde parlait des réseaux mobiles de troisième génération, nous n'avions même pas droit au GSM ! L'idée du sujet était dans l'air au CES. J'ai accepté sans rien connaître au domaine, sans même savoir ce qu'était l'Autorité de régulation des télécommunications ! Nous avons accéléré la rédaction du rapport sur la fin, car je voulais absolument qu'il sorte publiquement avant le CIADT [Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire], prévu début juillet dernier.

2 Les conclusions de votre rapport sont que l'Etat doit aider les territoires à passer aux hauts débits.

J'ai été confronté, durant ces six mois d'enquête, à l'affirmation récurrente, notamment de la part des opérateurs, qu'il n'était pas besoin d'amener des infrastructures à tout le monde car les besoins n'existaient pas encore. Mais, avant qu'on creusât le canal de Suez, il n'y avait pas de paquebots dans le désert ! J'ai pourtant réalisé, avec le concours de la chambre de commerce et d'industrie d'Auvergne, une étude sur les PME de la région. Il en ressort que beaucoup plus d'entreprises qu'on ne le croit a priori déclarent avoir besoin des hauts débits. La région compte 3 500 entreprises dans le secteur des nouvelles technologies (46 000 salariés), qui ont besoin de bande passante. Mais, si on élargit aux cabinets d'architectes, aux experts comptables, aux hôteliers, pour lesquels les hauts débits pourraient changer leurs pratiques professionnelles, la région compte 39 000 entreprises potentiellement demandeuses des hauts débits. Faudra-t-il que nous déménagions ?

3 Que pensez-vous de la volonté étatique, exprimée à Limoges, de faire des hauts débits une préoccupation d'aménagement du territoire ?

Je ne la sens pas vraiment. Le gouvernement, au CIADT, a donné des signes forts, mais il a surtout dit qu'il allait faire payer les autres... Nous sommes allés pourtant jusqu'à évoquer, dans le rapport rendu au CES, que les hauts débits et les mobiles pourraient entrer dans « le maintien d'un service public des télécommunications », dans le « service universel ». Nous avons laissé faire la logique du marché, et le résultat, c'est qu'entre Paris et Lyon il y a surcapacité de fibre optique, tandis que des territoires comme le Massif Central sont délaissés. Aurait-on laissé les opérateurs autoroutiers construire cinq autoroutes entre Paris et Lyon ? Certes, il faudrait des milliards de francs pour équiper toutes les communes en hauts débits. Mais la Suède, avec ses 9 millions d'habitants, est en train de le faire. Pourquoi n'en serions-nous pas aussi capables ?

Propos recueillis par Cécile Ducourtieux

Les ratés du réseau suédois

Reportage

EN AVRIL 2000, le gouvernement suédois dévoilait un plan de près de 900 millions d'euros visant à mailler à haut débit la quasi-totalité du territoire d'ici à 2005, pour que les technologies de l'information soient *« accessibles à tous »* (*Le Monde* du 7 avril 2000). L'investissement public couvrirait une partie des investissements, le reste étant, à équivalence, pris en charge par les opérateurs. Un an plus tard, les usagers constatent que la construction du réseau n'avance pas aussi vite que prévu et que l'objectif « une connexion pour tous à 5 Mbits/s dans cinq ans » fixé par la commission gouvernementale sur les technologies de l'information est loin d'être atteint.

Connexions moins rapides à l'usage que sur le papier, congestion des réseaux aux heures de grande fréquentation, surcoûts de raccordement : en Suède, les ratés du haut-débit affectent surtout les entreprises. *« Les fournisseurs promettent un flux parfois incroyable, jusqu'à 5 ou 10 Mbits/s dans les deux sens, mais aucun ne peut le garantir à 100 %. Je n'en connais pas qui soient capables de garantir 2 Mbits/s. En fait, le système est tellement opaque qu'on ne sait pas ce qu'on reçoit. Il existe une volonté manifeste de tromper le client »*, explique Tobias Bäckman, 22 ans, responsable de l'informatique chez DHJ Media, une jeune PME spécialisée dans l'affichage numérique.

Pour contrôler depuis ses bureaux de Kungsgatan, l'avenue centrale de Stockholm, son « parc » d'écrans et de panneaux, DHJ Media bénéficie d'une connexion non partagée à 2 Mbits/s, pour un coût d'environ 4 000 couronnes suédoises par mois (420 euros). *« Cette solution a deux avantages : d'abord, le principe du circuit fermé nous protège des hackers ; ensuite, nous sommes certains d'être connectés tout le temps au même débit »*, souligne Tobias Bäckman. Pour l'Internet de la société (e-mails et site), il a choisi une connexion à 512 kbits/s. *« La connexion est à l'usage exclusif de l'entreprise. Ce qui garantit, là encore, le débit demandé »*, ajoute-t-il. A condition que tout le monde, à DHJ Media, ne surfe pas au même moment. A 512 kbits/s, on ne parle pas, en Suède, de haut débit.

Une connexion rapide et fiable : pour Ekonomi24.se, quotidien financier et boursier lancé sur la Toile en septembre 2001, c'est un peu l'équivalent de la presse pour l'imprimeur, l'outil de travail indispensable. *« Un journal en ligne ne peut pas se permettre d'être paralysé. Nos lecteurs gèrent des sommes importantes, et ils sont de ce fait très dépendants de l'information en temps réel »*, explique Lars Stahre, responsable clientèle chez Ekonomi24.se. Le journal s'est ainsi doté de deux connexions à haut débit (fibre optique) de 100 Mbits/s chacune, au cas où.

Aveu de faiblesse du fournisseur ? Certains pratiqueraient la survente, qui consiste à garantir un flux en réalité partagé par plusieurs clients. Fait significatif : le « petit » fournisseur Telenordia a annoncé, jeudi 6 septembre, qu'il portait plainte auprès du Conseil suédois de la concurrence contre Telia, opérateur historique et fournisseur, au motif que celui-ci vend des connexions ADSL dont la capacité serait inférieure à celle affichée.

L'usage privé du haut débit implique en revanche de moindres enjeux : sur les 60 % de Suédois raccordés à la Toile, 4 % seulement, vivant en majorité dans les grandes villes, bénéficient d'une connexion à haut débit, et peu d'entre eux l'utilisent au maximum de sa capacité. Conséquence : opérateurs, fournisseurs et annonceurs, persuadés que les Suédois, grands consommateurs d'Internet, prendraient d'assaut les services requérant le haut débit (vidéo, audio), font grise mine. L'offre croissante de la télévision numérique ou encore la mise en place de filtres pour les sites de téléchargement de fichiers musicaux au format MP3 (Napster) ont, semble-t-il, refroidi les internautes, même parmi les plus assidus. Et, déjà, les fournisseurs mettent en garde contre des augmentations de leurs tarifs (actuellement autour de 20 euros). Les opérateurs, de leur côté, réclament un effort supplémentaire de l'Etat.

Boris Lévy

interactif.lemonde.fr/enquetes

1 581

C'est le nombre de communes concernées par le câble au 31 mars 2001, sur les 36 000 que compte la France.
(Source Aform, Association française des opérateurs réseaux multiservices)

Aménager la France de 2020
de Jean-Louis Guigou

La France a-t-elle su tirer le meilleur parti de son territoire ? Pas encore, répond la délégation à l'aménagement du territoire. La Documentation française, janvier 2000.

37 %

des PME parisiennes ont déjà franchi le pas du haut débit. Parmi les différentes offres, l'ADSL se taille la part du lion, avec près d'un tiers des connexions.
(Source Taylor Nelson Sofres)

PUBLICITÉ

ENQUÊTE

« Moins parler de technologie et se consacrer au contenu »

THIERRY MONASSE / EDITING

Erkki Liikanen continue de croire que la concurrence dans les télécommunications résoudra le problème des hauts débits pour tous.

Interview

Pensez-vous que la fracture numérique passe aujourd'hui par les hauts débits ?

Oui et non. Disons qu'offrir la possibilité à tout le monde d'avoir accès à un Internet qui fonctionne, c'est le premier défi de la Communauté européenne. C'est pourquoi nous avons soumis une proposition de directive sur le *« service universel »* au Conseil européen, qui devrait être votée avant la fin de l'année. Le service universel inclut un accès à Internet qui fonctionne – on a parlé d'une quarantaine de kilobits par seconde. Ce qui veut dire qu'il faut avoir suffisamment de vitesse sur la ligne pour que les gens puissent effectivement travailler sur Internet.

Mais les hauts débits restent aujourd'hui une réalité pour une minorité seule : des experts, des internautes passionnés, les petites et les grandes entreprises spécialisées, architectes ou sociétés de contenu... Leur besoin n'entre pas dans le champ du service universel. Si 3 % d'une population loin d'être la plus pauvre a accès aux hauts débits, l'idée de solidarité autour du service universel n'est pas que 97 % de la population paie pour elle. Le jour où l'on arrivera à la situation où la plupart des Européens pourront avoir accès aux hauts débits, alors il faudra revoir le principe du service universel. C'est aussi ce que nous avons prévu, en aménageant une clause de révision dans le projet de législation actuellement en discussion.

Mais des pays comme la Suède ou la Finlande font montre d'un grand volontarisme pour apporter les hauts débits à tous les résidents et entreprises. Pourquoi la Commission ne prendrait-elle pas position pour éviter de trop grandes disparités entre les territoires européens ?

S'il y a une autoroute ou un pont endommagé dont la construction prenne du retard, bien sûr, c'est pénible pour les citoyens, mais l'impossibilité de se connecter vite à Internet sera tout à fait dramatique. Le retard coûte cher, c'est pour cela que je comprends que les régions enclavées se prennent en main pour s'équiper. Ces préoccupations d'aménagement sont fondamentales pour le développement du télétravail et l'accès des petites entreprises au marché mondial. Mais la compétence de la Commission est limitée, l'essentiel restant entre les mains des hommes politiques des différents pays membres. Nous veillons pourtant à ce que les règles de concurrence soient respectées. Par exemple, pas question que les subventions d'une collectivité territoriale aillent à des entreprises particulières. Un appel d'offres doit être lancé. Mais je suis convaincu qu'il reste essentiel de stimuler la concurrence. C'est pourquoi nous avons proposé, à l'été 2000, un règlement pour accélérer le dégroupage de la boucle locale *[qui permet d'ouvrir à la concurrence la portion terminale du Réseau, qui va du central téléphonique à l'abonné].*

Dans chacun des pays membres, un réseau existe déjà, celui des opérateurs historiques. Si on les pousse à ouvrir à la concurrence la partie terminale de leur infrastructure, cela laisse une porte d'entrée sur le marché des hauts débits, en particulier de l'ADSL, aux opérateurs nouveaux entrants, et donc cela peut faire baisser les prix. Cela oblige aussi les opérateurs historiques à lancer leurs offres hauts débits qu'ils n'auraient peut-être pas commercialisées si vite sans la pression concurrentielle. Le règlement a été accepté et applicable au 1er janvier de l'année 2001. J'insiste sur le fait que les opérateurs historiques travaillent en toute bonne foi, même si certains ont un peu traîné. Il faut beaucoup de bonne volonté pour ouvrir son réseau. Il s'agit d'abord de fixer les prix de location aux opérateurs, puis de déterminer les détails de la colocation. Des gens de France Télécom m'ont dit : *« Le dégroupage, c'est comme si l'on vous imposait un colocataire sans que vous ayez le choix. »* C'est effectivement une expérience culturelle nouvelle !

France Télécom vient de se conformer au règlement de la Commission, en ouvrant, au mois d'août dernier, ses premières salles de cohabition. Mais, étant donné la santé des opérateurs en ce moment, ils ne seront peut-être pas très pressés de s'y installer, vu les investissements encore nécessaires pour servir les résidents... Pensez-vous vraiment que l'on peut compter s'en remettre au marché pour des prix de liaison à haut débit raisonnables ?

Il est vrai que le marché n'est pas le même que l'année dernière et que le financement de nouvelles entreprises dans le domaine des télécoms n'est plus du tout évident. Mais si l'on ne fait rien, si l'on conforte la situation monopolistique de l'opérateur historique sur le marché, rien ne bougera de toute façon. Je suis cependant convaincu que des opérateurs, qui ont d'autres activités dans les télécommunications, vont entrer sur ce marché. D'ailleurs, même si les difficultés existent, nous avons assisté à un développement important de la boucle locale en Europe ces derniers mois, et l'automne qui arrive sera déterminant.

L'achat des licences UMTS a coûté des milliards d'euros aux opérateurs. Sans compter qu'ils ont encore un réseau à construire. Ne pensez-vous pas que tout cela va peser sur le développement des technologies à haut débit ?

Quand ils ont postulé pour leur licence, les cours des Bourses étaient au plus haut, les opérateurs étaient riches, ils pensaient qu'ils pourraient financer leurs réseaux. Il est vrai que plus aucun opérateur n'ose en parler en ce moment... Nous avons demandé aux régulateurs, aux administrations nationales et aux opérateurs de trouver des solutions pour partager les coûts de construction des réseaux UMTS, à condition que les règles de concurrence soient respectées. La Commission en a tiré la conclusion qu'il faut éviter à l'avenir cette fragmentation dans l'attribution des licences. Il est possible aussi que, l'année dernière, les opérateurs aient surinvesti dans les réseaux optiques. J'ai parcouru l'Europe en voiture, cet été, en tous sens, et c'est impressionnant d'assister à la construction de réseaux de fibres partout. Beaucoup d'investissements sont en train d'être faits.

Le service des études et des statistiques industrielles du ministère de l'industrie français a publié, fin août, des chiffres inquiétants, qui révèlent que seuls 6 % des foyers français envisagent de se connecter dans les douze mois prochains. Alors, mettre à leur disposition l'infrastructure suffira-t-il à leur rendre la Toile attractive ?

Aujourd'hui, il faudrait moins parler de la technologie, se consacrer aux contenus et stimuler les usages. C'est le principal chantier qui nous attend. Il commence, à mon sens, par un effort de formation. Nous avons beaucoup de preuves statistiques qui montrent que, une fois que les élèves ont été formés à Internet, leur famille s'équipe. Une étude a même montré que ce n'est plus le niveau de revenu qui explique la pénétration d'Internet dans les familles, mais leur taille. Les familles finlandaises de quatre enfants sont connectées, mais les yuppies d'Helsinki ne sont pas équipés à la maison... Le rôle du secteur public est aussi essentiel pour proposer des services utiles en ligne. Nous allons organiser une conférence sur l'e-administration à la fin du mois de novembre, à Bruxelles. On ne parlera plus de visions respectives de ce que devrait être une administration en ligne mais de réalisations concrètes. Tout le monde pourra voir les applications qui fonctionnent. Quand on ne se compare pas aux autres, on a souvent tendance à penser qu'on est en avance... C'est pourtant lorsqu'on aura du contenu qui facilitera la vie quotidienne du citoyen que les besoins apparaîtront.

Propos recueillis par Cécile Ducourtieux

ERKKI LIIKANEN, commissaire européen aux entreprises et à la société de l'information. A 51 ans tout juste, ce Finlandais est un brillant politique en son pays. Il fut le plus jeune député de l'histoire du Parlement finlandais (à 21 ans), et ministre des finances entre 1987 et 1990.

Le programme eEurope

A son arrivée comme commissaire en charge des entreprises et de la société de l'information, en septembre 1999, Erkki Liikanen a lancé le chantier de l' ***« eEurope, une société de l'information pour tous »*****, avec** ***« un nouvel objectif stratégique dans la décennie pour l'Europe : devenir l'économie la plus compétitive et la plus dynamique du monde »*****. Pour atteindre ce but, la Commission a mis en place le projet « eEurope Action Plan », qui donne jusqu'à fin 2002 aux Etats membres pour stimuler les usages, rendre l'Internet moins cher, plus rapide et plus sûr, et investir dans la formation. La Commission parie aussi sur l'ouverture maximale du marché à la concurrence. Les huit directives en passe d'être votées au Parlement (dont une sur le service universel), et qui constitueront le futur cadre législatif du secteur des télécommunications de l'Union, vont dans ce sens.**

Pour le détail des programmes de financement d'eEurope Action Plan : europa.eu.int/information_society/noflash/ index_en.htm

Recevez par mail les sujets développés dans « Le Monde interactif ». Abonnez-vous gratuitement
interactif.lemonde.fr

Le.top.des.réseaux

Des chiffres et des textes

■ www.datar.gouv.fr/datar_site/datar_framedef.nsf/webmaster/ciadt_framedef_vf?OpenDocument

Ce rapport présente les dispositions que le gouvernement, réuni en comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) à Limoges, le 7 juillet, a prises pour tenir compte de l'inégalité des territoires devant les nouvelles technologies.

■ www.telecom.gouv.fr/documents/bourdier/rap-bourdier00.htm#1

Le rapport « Réseaux à haut débit : nouveaux contenus, nouveaux usages, nouveaux services », remis à Christian Pierret par Jean-Charles Bourdier en septembre 2000, brosse un tableau de l'avancée du haut débit en France et des carences qu'il reste à combler. D'autres rapports sur les nouvelles technologies sont disponibles sur le site du ministère de l'information.

■ www.conseil-economique-et-social.fr/ces_dat2/3-1actus/actus.htm

Le rapport « Haut débit, mobile : quelle desserte des territoires ? », d'André Marcon, présenté au Conseil économique et social en juin de cette année, appelle à l'implication forte de l'Europe, de l'Etat et des collectivités locales en vue d'une desserte équitable du territoire.

■ www.tactis.fr/documentation/France3VitessesTACTIS.pdf

Le cabinet de conseil Tactis en juin est le premier à avoir montré que les hauts débits en France se développaient inégalement. Egalement disponible : une carte de la couverture potentielle de la population française en ADSL en juin dernier.

■ www.temps-reels.net

La section Internet du PS à Paris propose plusieurs rapports qui permettent de se faire une idée rapide des enjeux du développement du haut débit.

Le service universel étendu en question

Qui paiera la fourniture des hauts débits à tous les citoyens ?

FOURNIR à tous un service téléphonique de qualité à un prix abordable. Tel est le sens du concept de « service universel », à Bruxelles comme à Paris, contenu dans la loi française de réglementation des télécommunications du 26 juillet 1996, qui a organisé le dispositif français de libéralisation du secteur. France Télécom, qui supporte le coût du service universel, assure donc, notamment, la couverture du territoire en cabines téléphoniques. Les opérateurs concurrents lui reversent une compensation au prorata de leur chiffre d'affaires (468 millions de francs pour l'année 2000).

Mais d'aucuns – le débat serait surtout français aujourd'hui – voudraient étendre le périmètre du service universel à la fourniture à tous les citoyens des hauts débits et du téléphone mobile. C'est en filigrane dans les conclusions du rapport qu'André Marcon a rendu en juin dernier au Conseil économique et social. *« Pourquoi pas ? »*, répond la Commission européenne, qui a plutôt une vision a minima du service universel. Sa condition cependant : *« Que le coût d'une telle politique ne soit pas reporté sur les opérateurs de télécommunications concurrents de France Télécom mais pris en charge par l'Etat, qui doit décider d'un arbitrage sur son budget »*, précisait Robert Verrue, responsable de la direction générale Société de l'information à la Commission européenne, lors d'une conférence sur ce thème à l'université de la communication d'Hourtin (Gironde), en août dernier.

Au-delà des querelles de chiffres et de responsabilités respectives, une question a peut-être été oubliée : en veulent-ils seulement, les citoyens, des hauts débits ? Il est permis d'en douter, au vu de l'étude, au nom évocateur – « Les Français se hâtent lentement » –, qu'a publiée cet été le ministère français de l'industrie. Selon celle-ci, *« plus de la moitié des foyers non encore connectés n'envisagent pas de le faire »*.

Daniel Kaplan, créateur de la Fondation Internet nouvelle génération (www.fing.org), rebondit sur ces conclusions : *« On n'a pas réussi à les convaincre et, avec le service universel, on voudrait le leur imposer »*, lance-t-il. *« Les acteurs des nouvelles technologies ont fait l'impasse sur ces contenus. Ils sont partis de l'idée que la société de l'information allait de soi »*, continue-t-il. Le débat sur le service universel étendu en masquerait donc un autre, autrement fondamental pour le développement de la Toile : quels contenus imaginer pour attirer enfin la majorité des citoyens ? Le chantier est énorme et commence à peine. Pour apporter sa petite pierre à l'édifice, la FING commence à travailler avec la Datar pour élaborer un appel à projet sur des applications de contenus multimédias pour les territoires.

C. Du.

PUBLICITÉ

Clés

44,8 milliards de francs

ont été consacrés en 1999 aux télécommunications par les entreprises françaises. (Source Idate)

12 %

des Français seraient intéressés par l'accès Internet à haut débit à partir d'un téléphone portable. (Source Sessi)

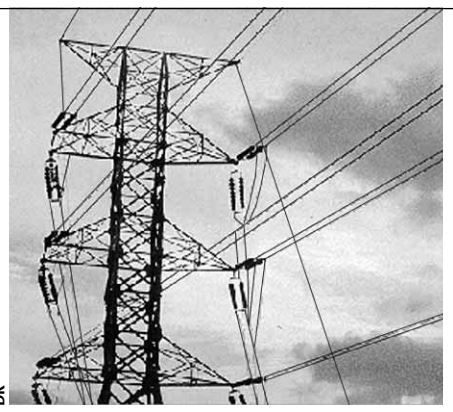

DR

8,5 millions

C'est le nombre prévu d'abonnés en Europe pour l'année 2006 aux services de vidéo à la demande, l'une des applications du haut débit. (Source Frost & Sullivan)

Les premières de Pitof

Le réalisateur du film « Vidocq » n'a pas hésité à tourner entièrement en numérique et à utiliser des micro-ordinateurs pour la post-production

WAHIB

L'EXERCICE ressemble à un rituel. Un passage obligé, sans doute un peu lassant à la longue. Mais Pitof ne se départit pas d'une bonne humeur communicative, d'un rire franc qu'ourle sombrement une barbe de quelques jours. On voudrait discerner, on espérerait presque, qu'une vague inquiétude commence à lui perler le front. Mais Pitof ne laisse rien paraître d'autre qu'un joyeux enthousiasme à répétition. Nous sommes encore à quelques jours de l'arrivée sur les écrans de *Vidocq*, film-événement de cette rentrée. Et son réalisateur s'adonne au petit jeu des interviews à la chaîne, sans jamais s'agacer. Ni s'ennuyer.

Il reçoit, ce jour-là, à bord d'un élégant restaurant flottant, arrimé en banlieue parisienne, sur la Seine. Dernière interview télé de la journée. Tandis que les journalistes s'éclipsent, les deux techniciens rangent méticuleusement leur matériel. Se ravisant, le cameraman s'approche et ose : *« Alors, elle est comment ? » « Qui ça ? »*, s'étonne Pitof. *« Eh bien, la caméra ! »* Et les deux hommes d'engager alors une conversation sur les mérites comparés d'une caméra 35 mm et du Caméscope haute définition de Sony. Bien qu'il ne figure pas au générique, ce dernier est en effet l'une des vedettes de *Vidocq*, premier film entièrement tourné en numérique. George Lucas en personne a dû se résoudre à empoigner ladite caméra haute définition après Pitof. Et plus exactement, les trois caméras utilisées par le Français, qui ne prirent le chemin des Etats-Unis qu'une fois le tournage français terminé. Une page technologique de l'histoire du cinéma qui se tourne, en quelque sorte.

BRIGADIER MONTEUR

Et si Pitof ne rechigne nullement à converser technique, c'est qu'il n'oublie pas qu'avant de devenir ce réalisateur sollicité, qu'avant de tenir la baguette, en somme, il fut lui-même aux manettes. Le montage, lui avait-on soufflé, était la voie royale pour parvenir en haut de l'affiche cinématographique. Le jeune Pitof – Jean-Christophe Comar, de son vrai nom – sera donc monteur. Et puisqu'il est une tradition, dans l'univers des techniciens de cinéma, celle de porter un surnom, Jean-Christophe sera Pitof, un sobriquet des jeunes années. Comme l'ultime parement, aussi, d'une enfance qui ne parvient pas à s'enfuir complètement.

Le cinéma sera donc sa ligne de vie. Jusque dans les instants les moins attendus : au milieu des années 1970, Jean-Christophe Comar, né le 4 juillet 1957, fait son armée. Le voici brigadier monteur au cinéma des armées, au fort d'Ivry. La vidéo viendra plus tard. Au début des années 1980, plus précisément, lorsque Pitof est devenu réalisateur de catalogues commerciaux. La première fois, c'est à Annecy. Il réalise des cassettes pour les points de vente d'un grand constructeur automobile. *« C'est là,* croit-il se souvenir, *que je me suis pris au jeu de l'image et de la technologie. »*

Bien qu'il avoue n'avoir pas su au préalable programmer un magnétoscope, voilà donc l'apprenti réalisateur qui se pique de technologie. *« Le numérique,* sourit-il, *est entré dans ma vie par la petite porte. »* Il n'en sortira plus. Rapidement, Pitof devient ainsi le spécialiste du trucage numérique. Pour la publicité, les clips vidéo. Début 1990, presque la moitié des pubs et clips portent, d'une manière ou d'une autre, sa griffe. Il travaille pour Jean-Baptiste Mondino, Jean-Paul Goude, Marc Caro – devenu ami très proche, témoin à son mariage –, Jean-Pierre Jeunet, Lars Von Trier, Philippe Découflé, Jean-Jacques Beineix, Wim Wenders, Etienne Chatiliez...

C'est finalement Jean-Pierre Jeunet qui lui mettra le pied à l'étrier de la réalisation, lui confiant non seulement les effets spéciaux du film *Alien IV, la résurrection,* mais également la direction de la deuxième équipe de réalisation. *« Au moment où, pourtant, ma perspective de faire un long-métrage s'estompait,* précise le « père » de *Vidocq. Et pour tout dire, je ne me sentais pas encore capable d'assumer une telle aventure. »*

BRÈCHE OUVERTE

Puis vint *Vidocq*. Avec toutes ses premières. Le tournage intégralement numérique, on l'a dit. Mais également l'intégration, inédite en France, de la post-production dans les tâches de l'équipe de tournage plutôt qu'un recours à un prestataire extérieur : certains collaborateurs de Pitof – organisés comme pour un tournage – étaient chargés spécialement des trucages numériques. Installés durant un an dans un pavillon loué à Joinville, ils travaillèrent directement sous la houlette de Pitof. *« Quelle que soit la pression, le stress, il ne l'a jamais fait subir à l'équipe,* se souvient Hervé « RVB » Bertrand, directeur technique et informatique sur le film. *Il assume, et il est toujours souriant. »*

Mais la plus grande nouveauté est ailleurs : l'utilisation pour cette post-production de moyens venus de la micro-informatique, plutôt que de l'univers des supercalculateurs. Une quarantaine de Mac et de PC, des G4 et des bi-Pentium IV, à peine mieux pourvus en mémoire vive (de 512 Mo à 1,5 Go) que ceux que l'on peut acheter dans le commerce. Equipés de systèmes d'exploitation tout ce qu'il y a de plus classique (Mac OS 9 et NT4), de logiciels comme Photoshop, After Effects, Maya (pour la 3D), et même de quelques sharewares. Là où, autrefois, l'exercice réclamait de puissantes stations de travail Silicons Graphics, de lourds et coûteux périphériques d'acquisition d'images.

« Vidocq, *c'est avant tout une aventure humaine. »* Quelques jours avant la sortie du film, à l'occasion d'une conférence de presse d'Apple, Pitof avait voulu remettre chaque chose à sa place. Et l'homme au centre de son travail. Rappelant néanmoins qu'avec la brèche ouverte par son équipe, c'était peut-être une page technique du cinéma qui venait d'être tournée. *« Bientôt, avec un simple ordinateur, chacun pourra se prendre pour Spielberg. »* Bientôt, tout le monde pourra-t-il se prendre pour Pitof ?

Olivier Zilbertin

interactif.lemonde.fr/portraits

Carnet interactif

Duke

Michel Duléry est le nouveau directeur du développement de l'agence de communication interactive Duke. Il avait successivement intégré Young & Rubicam, Grey Paris, TBWA et Ogilvy Interactive.

Prisma Presse Interactive

Yves Grannonio, 36 ans, vient d'être nommé au poste de directeur de la publicité de Prisma Presse Interactive. Il avait été chargé de créer la régie intégrée de Lycos.

Figaro.fr

Jérôme Pébereau devient directeur du marketing opérationnel du figaro.fr, après avoir été chef de produit chargé de la chaîne thématique Economie et finance du même site.

A bon droit

Liberté d'expression pour journaux en ligne

DES INFORMATIONS mises en ligne obéissent-elles au même régime que celui applicable à la presse ? Cette question s'est retrouvée au centre d'une affaire jugée récemment par la 17e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris. Les faits, quelque peu complexes, méritent d'être rappelés. Un ancien préfet avait déposé plainte contre les sociétés éditrices de *L'Express*, de *Libération* et du *Canard enchaîné*, en raison de plusieurs articles révélant sa mise en examen pour favoritisme et complicité de trafic d'influence. Ces articles avaient ensuite été archivés sur les sites Minitel ou Internet de ces titres de presse. La plainte visait le vol, la violation du secret de l'instruction, la violation du secret professionnel et le recel de ces délits. Une plainte additionnelle portait sur le délit de collecte de données nominatives par moyen frauduleux, déloyal ou illicite, et surtout le délit de mise ou conservation en mémoire d'informations nominatives concernant des infractions, des condamnations ou des mesures de sûreté.

A l'issue de l'instruction, un non-lieu avait été prononcé, à l'exception du dernier délit visé, prévu par l'article 226-19 du code pénal et dérivé de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. En fait, seules les autorités judiciaires ou publiques peuvent conserver ce type de données. La loi de 1978 prévoit aussi que cette interdiction ne s'applique pas *« aux informations nominatives traitées par les organismes de la presse écrite ou audiovisuelle dans le cadre des lois qui les régissent et dans les cas où leur application aurait pour effet de limiter l'exercice de la liberté d'expression »*.

Il revenait donc au tribunal de déterminer si les services en ligne des journaux poursuivis étaient assimilables à des *« organismes de la presse écrite ou audiovisuelle »*; puis, de vérifier si le traitement des informations était fait *« dans le cadre des lois qui régissent ces organismes »*; et enfin, de juger si l'interdiction *« aurait pour effet de limiter la liberté d'expression »*. Seuls les services en ligne de *L'Express et* de *Libération* étaient visés, celui du *Canard enchaîné* – en réalité le site electriccafe.org, reprenant librement les articles de ce titre – ayant été mis hors de cause pour des questions de procédure.

Dans son jugement du 6 juin 2001, le tribunal a relevé que les deux sites se prêtaient bien, en archivant des articles de presse sur informatique, consultables ensuite au moyen de mots-clés, à l'interdiction visée par l'article 226-19. Mais ils échappent pour autant à l'interdiction. En effet, le jugement retient que les sociétés éditrices de *L'Express* et *Libération* sont des *« organismes de la presse écrite »* qui diffusent le contenu de leurs publications sur le Minitel et sur Internet, se transformant ainsi en *« organismes de la presse audiovisuelle »*. Puis, il rappelle que ces sociétés exercent leur activité dans le cadre de la loi sur la liberté de la presse de 1881. Enfin, le tribunal a estimé que la différence de nature entre le support papier et le support informatique n'impliquait pas qu'il soit fait une différence quant à l'étendue de la liberté d'expression. L'exception instituée par la loi aux *« organismes de la presse écrite ou audiovisuelle »* vise à protéger la liberté d'expression, *« quelles que soient ses modalités d'exercice, par l'écrit, le son, l'image ou tout autre moyen »*. Sous le visa de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme, le tribunal a estimé que l'exception doit profiter à ses services en ligne et a prononcé la relaxe des prévenus.

Alain Hazan, avocat à la cour

■ **www.legalis.net**

PETITES HISTOIRES NUMÉRIQUES

MICHEL GALVIN

Famille, je vous Web

« JE VOULAIS *agrandir ma famille : Internet a été le moyen d'y arriver... »* Depuis un an, Hervé Gros, 43 ans, généalogiste amateur et par ailleurs directeur général des services de la ville d'Epernay, dans la Marne, s'est plongé avec délices dans Internet, au point d'entraîner avec lui sa femme et ses deux enfants. Ils ont monté leur site Web – www.gros.nom.fr – et en ont fait aujourd'hui leur principal passe-temps. Chacun a monté sa page perso et pianote pendant ses temps libres. *« La télé, c'est dépassé chez moi. Il est même question d'acheter un autre ordinateur »*, précise le père. A l'origine de cet engouement, l'histoire... de sa famille, disséminée dans l'Hexagone, et même le monde. Originaire du Languedoc, mais habitant aujourd'hui à Nancy, il a retrouvé la trace de plusieurs cousins éloignés grâce à l'aide de généalogistes sur le Réseau, chez qui l'entraide n'est pas un vain mot. *« Notre site permet aux généalogistes de savoir où en sont mes recherches, et c'est par ce biais que certains me contactent. L'un d'eux, habitant à Colomiers, en Haute-Garonne, m'a renseigné sur l'existence d'une cousine, installée à Paris, auteur d'un livre sur une branche de ma famille. Petits, nous nous sommes vus, elle se souvient même de moi. »* Elle habite à Paris, et les deux cousins projettent de se rencontrer bientôt. Car Hervé et sa famille privilégient les contacts humains. *« Tout ne doit pas être virtuel »*, aiment-ils à répéter. Des projets de rencontres *« en vrai »* sont au programme de cette tribu branchée. Hervé Gros communique régulièrement avec des anglophones, Canadiens ou Anglais, membres d'une branche éloignée de sa famille, à la recherche de leur origine française. *« Ma famille s'est scindée lors de la révocation de l'édit de Nantes. Je fais partie de la branche convertie au catholicisme, les protestants convaincus sont partis à l'étranger. Alors j'essaie de réunir toutes les pièces du puzzle. »* Pour cela, il compte mettre en ligne un maximum d'anecdotes, liées à l'histoire de France. *« Ma femme a un vieil oncle qui a parcouru 4 000 km à pied pour revenir de Russie pendant la guerre. Une histoire que je veux raconter, parmi tant d'autres ! »*

Caroline Halazy

Les sites de contenu dans la course au payant

C'EST l'antienne de la rentrée dans le petit monde de la Netéconomie : « La fête du tout-gratuit, c'est fini. Maintenant, pour surfer, il va falloir payer. » Tous les sites qui misaient sur la gratuité de leurs contenus et services, en comptant sur la seule publicité en ligne pour les financer, revoient leur copie. Car la croissance de l'e-publicité a été brutalement freinée : selon la société d'études Jupiter-MMXI, les tarifs des bannières ont chuté de plus de 30 % en Europe au premier semestre 2001, et il resterait 60 % de stocks d'espaces publicitaires non vendus. De plus, près de 80 % des budgets des annonceurs se concentreraient sur le « top 10 » des sites à plus forte audience.

C'est, comme d'habitude, des Etats-Unis que sont venus les premiers exemples. Ainsi, 80 % des sites de presse américains proposent déjà des services payants. Des portails aux médias en passant par les sites communautaires, de jeux, de petites annonces, de téléchargement audio et vidéo, de messagerie, voire d'enchères, l'internaute est prié de passer à la caisse. Mais les échecs de sites médias comme Slate ou Thestreet, forcés de revenir au gratuit après la désertion de leurs lecteurs, font réfléchir. *« Dans le contexte actuel de cybermorosité, les motivations des sites paraissent encore embrouillées,* estime Julien Barras, directeur du développement de la société d'études Benchmark Group. *Pour certains, le passage au payant est une évolution logique de leur modèle, mais d'autres y arrivent dans un réflexe de survie. Les stratégies des acteurs restent encore disparates. On tâtonne. »*

Faire payer à l'internaute n'est plus tabou, mais ne s'avère pas non plus une panacée

Difficile de déterminer quel sera le ticket gagnant du payant. Nombre d'éditeurs tirent déjà une part significative de leurs revenus de la vente de leurs contenus aux fournisseurs d'accès et portails, opérateurs de bases de données ou à des intranets d'entreprise. Mais seuls les sites X sont parvenus dès le début à faire débourser un sou à l'internaute. Faut-il faire passer sans transition un contenu gratuit en payant ? Le fiasco du site de musique en ligne Napster, où le nombre de téléchargements a chuté de 80 % depuis l'annonce de la fin de la gratuité, ne semble pas plaider pour !

En France, même mésaventure pour le site amour.com : *« Nous enregistrions 200 à 300 nouveaux inscrits par jour,* relate Alain Philippe, son fondateur, *jusqu'à ce que nous tentions deux passages au payant, en juin et juillet, à 130 francs pour trois mois puis 33 francs pour trois semaines. Il n'y a plus eu que deux à trois inscriptions quotidiennes. »* De même, la webtélé Clicvision, qui avait tenté ce revirement, n'a pas évité la mise en redressement judiciaire en mai. Mais l'exemple du magazine Transfert est plus encourageant : *« Mi-juin, quand le site a basculé en payant (abonnement de 200 francs par an au papier et au site), je m'attendais à un plongeon de l'audience,* raconte le président Christophe Agnus. *Nous sommes juste passés de 2,2 millions de pages vues en mai à 1,7 million en août. En revanche, notre taux d'abonnement a doublé, de 150 à 350 par mois. »*

Pour capitaliser sur leur audience sans heurter de front des internautes habitués au tout-pour-rien, la plupart des éditeurs y vont en douceur. Il s'agit d'instaurer des « zones payantes » sur leur site avec les services ou contenus à plus forte valeur ajoutée. Mais quelle est-elle, cette valeur ajoutée qui incitera l'internaute à ouvrir son porte-monnaie ? Elle est admise pour des prestations techniques : extension de capacité de messagerie, stockage en ligne de fichiers (Yahoo aux Etats-Unis), impression de photos numériques (depuis juin sur LibertySurf), hébergement et outils de création de sites (iFrance à partir de juillet), etc.

QUE FAUT-IL VENDRE ?

Mais cette valeur ajoutée est plus floue quand on touche aux contenus. *« C'est jouable pour des informations très spécialisées à destination de cibles précises ou pour des conseils d'experts,* prédit Olivier Beauvillain, analyste de la société d'études Jupiter-MMXI. *Ce sera plus laborieux pour l'information généraliste, produit d'appel gratuit des grands portails, et pour le téléchargement de musique et de vidéo, confronté à la prolifération de sites pirates incontrôlables. En tout cas, la source de revenus principale restera la publicité. Le contenu vendu aux internautes ne dépassera sûrement pas 10 à 20 % du total, du moins avant la généralisation du haut débit. »*

De nombreux journaux font déjà payer leurs archives. Le site lemonde.fr prépare par ailleurs pour début 2002 le lancement d'une zone payante, tout en ne mettant pas en cause le principe de gratuité d'un journal en ligne centré sur l'actualité importante au moment de la connexion. eTF1, eNRJ et Canal Numedia sont en phase de test de services payants. Pour un public plus spécialisé, Cryo exploite des jeux vidéo par abonnement depuis plus de quatre ans, *L'Argus auto* tarife l'accès à sa cote depuis deux ans alors que *La Centrale* fait payer l'accès aux petites annonces auto les jeudis et vendredis. De son côté, super-secretaire.com fait désormais payer les téléchargements de modèles de lettres et contrats, tandis qu'*Investir* vient de se lancer dans les conseils boursiers payants et que FT Press veut vendre par abonnement ses lettres électroniques aux professionnels des ressources humaines et de la santé.

Quant à CanalWeb, en attendant de faire passer toutes ses émissions en payant, elle facture depuis juillet l'accès à sa chaîne érotique MysexyTV. On en revient donc au sexe, contenu-roi pour gagner de l'argent, comme le prouve le succès du service de tchatche « rose » payante de Citegay, démarré mi-juillet. *« 30 % de nos inscrits se sont abonnés pour 149 francs par an,* se félicite Philippe Dussau, le directeur général. *A terme, nous en tirerons 25 % de notre chiffre d'affaires. »*

Les fournisseurs de contenus non-X peuvent espérer mieux faire avaler la pilule du payant en adjoignant des services de recherche, d'animation de la base de données, de communautés, comme veut le faire Bayardweb, qui lancera trois sites payants en octobre à destination des enfants et des seniors puis un portail familial d'ici à Noël. *« Il s'agit d'aller bien au-delà de la mise en ligne de nos publications papier,* affirme Olivier Jay, son directeur. *Nous prévoyons que 80 % des recettes de ces sites proviendront des abonnements et espérons attirer, à terme, 300 000 abonnés. »*

Mais peu de sites peuvent, comme Bayardweb, se prévaloir d'un fichier de 3 millions d'abonnés existant et se permettre d'attendre de *« cinq à sept ans »* l'arrivée à la rentabilité. A terme, ce sont encore une fois les portails qui pourraient tirer leur épingle du jeu. Ainsi, Mageos est en train de signer des partenariats avec des éditeurs pour lancer très bientôt un bouquet dit « Services plus » (Bourse, santé, droit, sport, jeux, rencontres, etc.) accessible en paiement à la durée (2,21 francs la minute). Yahoo, Lycos et MSN ont déjà certains de ces services aux Etats-Unis, et ces bouquets payants devraient se multiplier. *« Mais attention,* prévient Clotilde Demersan, responsable du développement chez Yahoo France. *Ces services "premium" ont des marges assez faibles, et il faut donc attirer un volume d'audience suffisant. Or, en France, même Yahoo, consulté par 50 % des internautes, n'atteint que 7 % des Français. La population concernée par un service payant de météo ou d'astrologie est donc très étroite. Il faudra du temps avant que ces services se développent. »*

Sans compter que c'est encore l'anarchie en matière de paiement sur le Net. Le paiement par Carte bleue, décrié pour son manque de sécurité et son inadaptation aux petites sommes, est le seul généralisé. Pour le micropaiement à l'acte, France Télécom tente d'imposer w-HA mais il faut un accord avec les fournisseurs d'accès, ou autres opérateurs télécoms, banques et sites marchands. Des solutions alternatives de paiement par courriel émergent (Minutepay, Paydirect). Pour le paiement à la durée, 9 Telecom (EasyClick), Creanet (Paybytel) et Neocom (Netplusaudio) proposent un aiguillage sur des lignes audiotel. Existent aussi des paiements via mobile par SMS surtaxés. Mais quel choix faire ? Technologiquement, stratégiquement, commercialement, financièrement, la migration vers le payant relève du défi.

Gaëlle Macke,
avec Caroline Halazy

PUBLICITÉ

Ajuster le prix du service

MÉSAVENTURE d'un internaute américain dans l'univers du Net payant : curieux de voir ce qu'étaient devenus ses anciens camarades de lycée, il surfe sur classmates.com. Mais quand il clique sur « envoyer un mot à un ami perdu de vue », surgit une fenêtre qui l'invite à devenir un membre « Gold », moyennant 29,50 dollars pour l'année. Pour un simple petit courriel ? Non merci. Il va donc faire un tour sur l'annuaire 555-1212.com dans l'espoir de trouver cette adresse électronique par ses propres moyens. Raté. L'accès à ce service, jadis gratuit, coûte 9,95 dollars pour 100 adresses électroniques. Or il n'en cherche qu'une seule. Ce n'est pas que l'internaute américain moyen refuse absolument de payer quoi que ce soit sur le Web : pour trouver ce qu'il cherche rapidement, qui ne serait pas prêt à payer si la somme est raisonnable ?

Mais que dire d'un restaurant où, avant même de vous avoir fait asseoir, on vous apporterait l'addition pour un homard alors que vous n'aviez envie que d'une salade ? Avec plus de 560 000 abonnés payants, le site Web de Consumer Reports connaît un vrai succès. Mais il serait encore plus spectaculaire si le système de paiement était plus adapté. Car, si le consommateur avisé qui cherche à remplacer sa machine à laver veut acquérir en ligne le dossier consacré à l'électroménager, le site lui propose de souscrire un abonnement d'un an à 24 dollars. Résultat : il abandonne. De même, nombre de banques ont maintenant l'effronterie de taxer les transactions en ligne de leurs clients, pourtant source d'économies pour elles. Si ce service était gratuit, le gain pour l'établissement serait largement supérieur au forfait de 5 dollars débité chaque mois sur le compte du client internaute. De fait, ce dernier, habitué à l'ergonomie du site de sa banque, ne serait pas tenté d'aller voir chez Citibank, par exemple, où ce type de prestation est offert.

Mais un site Web n'a pas pour vocation exclusive d'être un tiroir-caisse. Son rôle est aussi d'être une vitrine pour montrer les produits et asseoir la notoriété d'une marque, un outil permettant d'établir un rapport personnalisé avec le client et de recueillir son avis. De ces fonctions, aucune ne suppose de se jeter avec rapacité sur le portefeuille des clients, mais elles présentent une valeur ajoutée significative pour les recruter et les fidéliser. Même sur les sites payants, un brin de discernement dans l'établissement des prix serait avisé. A sa décharge, la direction de classmates.com envisage d'offrir des services simples, tels trouver un courriel ou monter une liste de diffusion à un tarif moindre que l'abonnement annuel. Dans le même ordre d'idée, Consumer Reports a noué en juin dernier une alliance avec Yahoo afin de proposer un paiement à la carte des études pour 2,95 dollars pièce.

La clé, bien sûr, est d'offrir un service à valeur ajoutée, qui ne soit pas disponible ailleurs d'un simple clic. Mais, alors que, dans leur course à la survie, les sites de contenu réduisent leurs effectifs, produire de la qualité se révélera de plus en plus difficile. Exemple : l'internaute à la recherche de son ami perdu de vue peut toujours, pour contourner les frais demandés par classmates.com, lancer une recherche sur Google. Il a toutes les chances de trouver ses coordonnées. Coût de l'opération : zéro centime.

Robert D. Hof

★ Les pages « Entreprises » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de « Business Week/e.biz ».

★ Traduit de l'anglais par Maxime Chavanne

interactif.lemonde.fr/neteconomie

Internet emprunte les routes départementales

Depuis près de deux ans, un bus équipé d'ordinateurs connectés à Internet sillonne les routes de la Somme et initie la population rurale aux joies du surf et de l'informatique

Reportage

RAINNEVILLE, 770 habitants au dernier recensement. Sur une carte, un tout petit point gris, au détour d'une départementale. Il faut d'ailleurs garder les yeux solidement rivés à un plan pour y arriver, sous peine d'errer sans fin dans la campagne amiénoise. A priori, pas vraiment le genre d'endroit que l'on puisse confondre avec une technopole connectée.

Et pourtant: en ce mercredi de juin, un drôle de bus stationne à l'entrée du village, sur la place de la salle polyvalente. Sa calandre bariolée de mauve, bleu et jaune, détonne avec le tranquille paysage ambiant. Son nom, inscrit en grandes lettres blanches, s'affiche sur les vitres: « Le Bus Net ». A l'intérieur, dans un décor convivial mélangeant bois clairs et tonalités bleues, 10 ordinateurs – des Compaq Pentium III 450 MHz – sont solidement arrimés par des sangles à des stations créées pour l'occasion.

« Salut! Je prends quel ordinateur? » A peine les branchements terminés – un gros câble raccordé à un boîtier Numéris installé à l'extérieur de la salle polyvalente – arrive le premier visiteur. Benjamin, du haut de ses dix ans, est visiblement un habitué des lieux. *« Je viens tous les mois, quand le bus passe ici*, raconte-t-il. *J'ai Internet chez moi, mais ici c'est gratuit, et puis on peut faire plein de choses, des dessins, de la webcam. »*

Outre les PC, le bus est en effet équipé d'une webcam, d'un appareil photo numérique, d'imprimantes, d'un scanner et d'une bibliothèque de CD-ROM. De quoi occuper les visiteurs de tous âges et de toutes catégories sociales, aux aspirations différentes, qui fréquentent le Bus Net. Depuis deux ans, ils sont près de 2000 à s'être inscrits, issus des 17 communes desservies par le cybervéhicule. Près de la moitié d'entre eux ont entre onze et vingt ans.

D'ailleurs, deux écoliers pointent leur frimousse par l'entrebâillement de la porte. Les trois animateurs, Antoine, Benoît et Judicaël, les accueillent en les invitant à remplir un petit questionnaire. *« C'est une fiche d'inscription pour tous les nouveaux venus. Elle nous permet d'en savoir plus sur le profil et les attentes de nos utilisateurs »*, précise Antoine, animateur « en chef ». Tandis que Benjamin s'amuse à prendre des photos avec la webcam, les deux écoliers expliquent qu'ils viennent dans un but bien précis: *« On a un exposé à faire sur la Révolution, alors on en profite, on vient chercher des informations. Et comme on ne sait pas trop comment faire, on s'est dit que ce serait mieux qu'on nous montre. »*

Le bus, installé depuis une demi-heure maintenant, se remplit peu à peu. Une « tribu » d'ados s'est engouffrée et a foncé au fond pour y occuper les quatre places. Eux ne recherchent pas d'aide, ils savent où ils veulent aller ou presque – *« on le met où le "point com" déjà? »* – sur les chats de Caramail et de Voila.

« Chaque journée est différente, d'un village à l'autre. Mais, en général, le mercredi et le samedi, ça marche bien parce que les gens, jeunes ou moins jeunes, ont davantage de temps, explique Antoine. *Nous avons des habitués, comme ce retraité passionné de Bourse, qui venait très régulièrement jusqu'à ce qu'il s'achète un ordinateur. En fait, cela correspond au service que nous apportons: l'idée, c'est de faire en sorte que les gens découvrent et s'initient, puis deviennent autonomes. »*

Comme pour appuyer les dires d'Antoine, une mère de famille entre dans le bus et se tourne vers les animateurs: *« J'ai effacé chez moi des fichiers sur mon ordinateur, qu'est-ce que je peux faire? »* Judicaël l'installe devant un poste et lui explique comment effectuer elle-même les réparations. Virginie, trente-huit ans, explique que la fréquentation du bus depuis un an l'a convaincue de se « mettre » à Internet et d'acheter un ordinateur. *« Depuis, je suis à fond dedans. Les enfants s'en servent pour les devoirs. Au début, cela semblait compliqué, et puis j'ai appris à me débrouiller... sauf quand j'efface les fichiers! »*, sourit-elle.

L'ambiance est détendue à bord du bus. Les juniors passent d'un poste à l'autre, se photographient avec la webcam, s'amusent à s'envoyer des e-mails ou à répondre à un questionnaire de recherche sur le Net concocté par les animateurs. *« Il faut trouver le juste milieu entre le jeu et l'apprentissage*, résume Antoine. *Parfois, surtout le mercredi, je me dis qu'avoir animé des colonies de vacances, ça m'est utile... En deux ans, notre métier a évolué. Aujourd'hui, on fait du surmesure. On est moins profs et davantage animateurs. »*

L'après-midi est bien avancée, et la clim donne des signes de défaillance: il fait de plus en plus chaud dans le bus. Les deux dernières adolescentes ont du mal à décrocher du chat effréné dans lequel elles se sont lancées. Pourtant, Emilie, dix-sept ans, précise tout de suite qu'elle vient aussi *« pour des trucs sérieux. La dernière fois que je suis venue, j'ai trouvé sur le Net de quoi monter mon dossier pour une formation en coiffure. »* Il est presque 20 heures. Le véhicule s'est vidé. Antoine, Benoît et Judicaël terminent leur journée. Il leur reste à débrancher le cyberbus.

Le lendemain, changement d'ambiance: rendez-vous à 16 heures à Warloy-Baillon, à quelques dizaines de kilomètres de là. Le bus s'est garé, presque au millimètre près pour ne pas gêner le passage de voitures – même si elles ne sont pas nombreuses –, dans la rue qui donne sur l'école et la mairie du village, 700 âmes. Juste en face du café. A 16 h 01, Françoise, cheveux blancs et allure décidée, entre avec un dossier Bus Net sous le bras. *« Lorsque le bus passe à proximité de chez moi, j'y cours! »* s'enthousiasme cette prof à la retraite, passionnée par les problèmes d'environnement. *« J'y effectue des recherches suite à des articles, je souligne des adresses de sites à consulter, et puis j'ai mes notes, celles qui permettent de savoir où mettre les www, par exemple »*, sourit-elle. Avec l'aide de Benoît, elle consulte sa messagerie, où l'attendent 66 messages, dont beaucoup proviennent de listes de diffusion.

Elle n'est pas la seule à courir après le bus: trois adolescents viennent d'arriver à scooter. *« On vous a cherchés partout. C'est perdu ce village! »*, s'exclament-ils. Ils viennent d'un bourg voisin, et le bus est le seul endroit où ils ont la possibilité de se connecter. C'est d'ailleurs là qu'ils ont fait leurs premiers cyberpas il y a tout juste un an. Dès qu'ils le peuvent, ils y retournent, entre autres pour consulter le site de leur groupe de rap préféré. Pendant ce temps-là, François, une quarantaine d'années, s'est installé devant un ordinateur et, guidé par Antoine, il apprend les rudiments du surf: maniement de la souris, lien hypertexte, classement des favoris, adresse de site... *« J'ai une connexion chez moi depuis un mois, mais elle ne fonctionne pas. J'apprécie d'avoir un guide sous la main. »*

Jusqu'à 20 heures, le bus ne désemplira pas, les animateurs ne seront pas trop de trois, pour initier et expliquer. Demain, le Bus Net sera à Marcelcave, 900 habitants. Demain, à nouveau, il remplira sa mission de service public.

La. B.

PHOTOS: WAHIB

Les animateurs n'hésitent pas à passer d'un ordinateur à l'autre pour aider les visiteurs.

Jeunes, mais aussi adultes, viennent s'initier à l'utilisation d'un ordinateur connecté à la Toile.

A la ville comme à la campagne

Les initiatives itinérantes se multiplient dans plusieurs départements

LE BUS NET qui sillonne les communes regroupées au sein de l'association Bocage 3 Vallées, dans la Somme, n'est pas le seul de la sorte en France. D'autres projets existent, qu'ils s'appellent Cyber Bus ou Info Bus. En tout, une dizaine d'initiatives ont été répertoriées par l'Observatoire des télécommunications dans la ville. L'Hérault, la Sarthe, le Briançonnais, la Meurthe-et-Moselle, l'Est parisien ou encore la région d'Aix-en-Provence proposent régulièrement à leurs administrés des séances d'initiation à la Toile dans ces autobus recyclés en version connectée.

Pourtant, l'initiation et la découverte ne sont pas forcément les seules occupations proposées. *« D'autres activités contribuent à drainer la population dans les bus Internet,* souligne Nicole Quéré, responsable d'études au sein de l'Observatoire. *Par exemple, dans l'Hérault, les animateurs proposent aux visiteurs de les aider à effectuer des démarches administratives. Cela permet d'amener au Net des gens pour qui, a priori, cela ne serait peut-être pas une priorité. Certains bus urbains, comme celui de l'Est parisien, en profitent pour faire connaître aux populations sensibles leurs droits et leurs devoirs au quotidien, et les aider dans la recherche d'emploi. C'est un aspect que l'on retrouve dans les espaces multimédias "fixes". »*

Ailleurs, dans le Maine-et-Loire, par exemple, le cyberbus s'adresse à un public bien particulier, celui des élèves des écoles publiques. Depuis 1998, celui-ci parcourt les routes du département, et propose également aux professeurs qui le souhaitent une formation à Internet. Il vient d'ailleurs d'être doté d'une connexion haut débit via l'ADSL. *« Un bus présente l'avantage de sillonner plus profondément les populations, qu'elles soient en difficulté ou isolées, et de jouer un rôle de diffusion des nouvelles technologies »*, analyse Hélène Quéré. Reste que les projets sont souvent longs à émerger. Dans la plupart des cas, ça n'est pas tant l'obtention de crédits que le montage financier qui est compliqué. En effet, il implique en général de nombreux acteurs, locaux ou non, publics ou privés, qu'il faut réussir à faire cohabiter.

Autre problème soulevé par la mise en place de ce type de projet: la plupart des animateurs embauchés le sont sous la forme de contrats emplois-jeunes, limités à cinq ans. Leur recrutement est difficile, puisqu'ils doivent avoir des compétences en informatique, en animation, sans oublier un élément indispensable: être en possession du permis poids lourd. *« Il est difficile de les recruter mais aussi de les conserver, du fait de leur statut d'emploi-jeune. Cela commence à préoccuper les espaces publics multimédias en général, pas uniquement les cyberbus »*, précise Nicole Quéré.

La. B.

■ **www.telecomville.org**

Trois questions à...

Alain Gest

1 Président de l'association intercommunale Bocage 3 Vallées, vous êtes à l'origine du projet de Bus Net. Vous êtes également président du conseil général de la Somme. Comment avez-vous eu l'idée de mettre en place ce bus?

Amiens, et tout le département de la Somme, sont positionnés dans le domaine des nouvelles technologies au travers de plusieurs initiatives. Je pensais qu'il était nécessaire d'accélérer leur développement. Je craignais également qu'une partie de la population ne puisse participer à ce mouvement. Il est important que toutes les générations, et pas seulement les scolaires, puissent être sensibilisées. La Somme et la Picardie ont souhaité vulgariser les technologies de l'information par la création d'espaces de consultation gratuits. Mais ces espaces sont basés dans les grandes villes ou dans les bourgs importants. Cela ne répondait pas au fait que l'ensemble de la population puisse en profiter. L'idée s'est donc naturellement imposée d'aller directement à la rencontre de la population. Ainsi est né notre Bus Net, dont le principe est semblable à celui des bibliobus. Il s'agit de mailler davantage le milieu rural.

2 Quels ont été les obstacles?

Les maires étaient un peu sceptiques. Il faut dire qu'à l'époque où nous leur avons parlé du projet, c'était les balbutiements du Net grand public. Ce qui inquiétait les maires, c'était l'aspect technique. On a beaucoup tâtonné d'ailleurs concernant la technique à employer. Nous avons finalement opté pour une prise Numéris. Les communes ont donc dû s'équiper de boîtiers. Elles ont également été rassurées par le fait que nous distribuons notre journal dans toutes les boîtes à lettre du territoire et que la presse locale relaie les horaires auxquels le bus passe. J'ai eu, d'autre part, des difficultés à convaincre le conseil régional de faire le choix du site itinérant. Mais, aujourd'hui, notre projet a fait école, puisque deux autres bus Internet sillonnent la Somme.

3 Quels sont les développements prévus?

Nous allons compléter la sensibilisation entamée par le bus via des stages de formation en utilisant les sites multimédia des 50 collèges du territoire. D'ici à la fin de l'année, les 50 collèges seront en effet équipés d'une salle multimédia, avec pour chacun une dizaine d'ordinateurs. L'investissement s'élève à 1 million de francs par collège. Nous voulons faire en sorte que ces sites soient accessibles hors temps scolaire à des associations. Depuis le départ, nous savons que le bus est un projet dont la durée est limitée dans le temps. Il faut prendre en compte la durée de vie du bus et du matériel. Il arrivera forcément un moment où l'initiation sera terminée et où le bus s'avérera moins utile. Le principal critère, sur lequel nous nous fonderons pour dire que l'opération n'a plus de raison d'être, c'est le nombre d'inscrits. Lorsque celui-ci sera très faible, nous saurons que nous aurons accompli notre mission.

Propos recueillis par Laurence Bernaert

La saga Myst s'essouffle

Toujours aussi soigné, le jeu propose Exile, troisième épisode sans grandes nouveautés

UBI SOFT

MYST est de retour. Plus qu'un jeu, c'est un phénomène de l'édition ludique qui revient sur ordinateur (éditeur Ubi Soft, sur Mac et PC). Quatre ans après le dernier épisode (Riven) et huit ans après le début de la saga, Myst 3 Exile va tenter de prolonger le mythe d'un jeu qui s'est déjà vendu à plus de dix millions d'exemplaires dans le monde. Un record dû aux talents des frères Miller, Rand et Robyn, et de leur studio Cyan, qui ont su réconcilier autour d'univers particulièrement soignés, joueurs passionnés et joueurs occasionnels.

Si vous avez échappé à la déferlante Myst, un petit retour en arrière s'impose, histoire de comprendre le phénomène. Tout d'abord, enlevez à votre PC (ou Mac) sa carte graphique 3D et quelques mégas de mémoire RAM. Otez ensuite son processeur à 1 GHz et son disque dur de 10 Go. Vous voilà avec une machine vieille de dix ans. Il ne vous reste plus qu'un simple lecteur de CD-ROM à double vitesse qui représente, à l'époque, le dernier cri de la technologie. C'est pourtant bien le CD-ROM qui va libérer des contraintes de stockage de données les créateurs de jeux, jusque-là bridés par les quelques ridicules mégaoctets de mémoire contenus sur les disquettes. Nous sommes en 1993. Les frères Miller seront parmi les premiers à exploiter ce nouveau support au maximum de ses capacités en proposant un produit d'une grande finesse graphique, un monde riche en détails comme ils l'avaient toujours rêvé.

ESTHÉTIQUE INHABITUELLE

Myst apparaît en effet à cette époque d'une esthétique inhabituelle avec son ambiance sonore envoûtante jamais rencontrée. Des animations intégrées aux décors accordent une interactivité nouvelle à ce type de produit. Et l'on ne peut alors être qu'impressionné devant le résultat qui a demandé deux années d'efforts. Myst se démarque immédiatement de ses concurrents en s'axant autour d'un principe encore inédit. Pour décupler l'impact du décor sur les joueurs, par exemple, les frères Miller suppriment tout ce qui rappelle la réalité. L'interface s'épure au profit de l'univers onirique. Il faut se souvenir qu'avant la sortie de Myst, les jeux d'aventures réduisaient le plus souvent l'action au ramassage d'objets pour les placer aux endroits adéquats. Le joueur interprétait un rôle, possédait un nom et un inventaire.

Dans Myst, le joueur n'est ni nommé ni embarrassé par des tonnes d'objets incongrus. Il est happé dans des mondes peuplés d'ombres, archéologue et spectateur d'un passé en ruine, sans possibilité de se retenir à la moindre barre d'inventaire. Les puzzles qui composent l'histoire – en résumé, partir à la recherche d'Atrus, le concepteur de ces univers – se construisent uniquement sur l'observation et l'écoute de l'environnement. Le décryptage de leurs rouages vous permet alors, peu à peu, de comprendre le fonctionnement des mondes qui vous sont ouverts et les mystères de leur création. Chaque énigme vous rapproche ainsi un peu plus d'Atrus et dévoile l'opposition qui existe entre lui et ses fils. Si le scénario ne vous donne aucun indice de départ, les puzzles au cœur de l'intrigue vous divulguent peu à peu ses principaux éléments. Peu de gens ont réussi à finir l'aventure seuls, sans aide, tant le jeu est complexe. Cela n'a pas, pour autant, entamé l'engouement général autour de Myst. Sans doute parce qu'il flatte, à travers ses nombreux défis, l'intellect et la sensibilité de chacun.

Suite à ce succès, Riven naît en 1997. Le scénario continue à nous plonger dans les conflits familiaux avec, cette fois-ci, le père d'Atrus comme mystérieux ennemi. Côté intrigue, vous devez toujours résoudre les mystérieux puzzles pour comprendre le système de fonctionnement des différents mondes et parvenir à libérer la captive du père. Quatre ans après, le graphisme s'est largement amélioré ainsi que la qualité sonore. Les décors dévoilent une débauche de détails encore plus impressionnante que par le passé. Une fois de plus, on ne peut résister à l'attraction de cet univers onirique.

HISTOIRE SIMILAIRE

Mais Riven se révèle pourtant une banale suite de Myst. Si l'apparence s'est améliorée, le jeu n'intègre pas la nouvelle technologie 3D qui commence à prendre son essor. Pour palier ce défaut, en 2000, sort Real Myst. Cette nouvelle version reprend le premier volet et l'adapte entièrement à la technologie 3D, à la plus grande satisfaction des joueurs. Plus de liberté, plus de réalisme, le résultat se montre à la hauteur des espérances.

La série aurait pu s'arrêter là. Mais c'était sans compter sur l'intérêt suscité par la licence Myst. Le studio de développement Cyan, désireux de créer un nouvel univers dynamique en ligne, passe la main et confie le dernier épisode de la saga à Ubi Soft. Le développement de Myst 3 : Exile a été assuré par Presto Studio, sous l'étroite surveillance des concepteurs originaux. Une fois de plus, les mêmes procédés sont repris pour assurer un nouveau succès. L'histoire non plus ne varie guère. Tandis qu'il se repose des précédentes péripéties avec sa femme et son enfant, un fou vole le dernier manuscrit d'Atrus. L'aventure consiste alors en une longue course-poursuite entre le voleur et vous à travers cinq mondes.

Le principe reste identique aux autres Myst : en résolvant les puzzles, vous accédez aux univers et découvrez la terrible histoire que cache l'horrible malandrin. Devenu fou de rage après la destruction de son peuple par Atrus dans le premier épisode, le voleur cherche à tout prix à se venger. Cette fois-ci, les mondes sont construits à base de circonvolution et les chemins s'enroulent en labyrinthes complexes à déchiffrer. Autre problème, pratiquement dix ans se sont écoulés entre le premier épisode et son dernier successeur. Et si, à l'époque, Myst avait provoqué une révolution, Exile n'amène rien de novateur. Les fans apprécieront la continuité. Les autres pourront se dire que le mérite d'Exile est d'apposer le mot Fin à la saga.

Céline Guise

La création numérique exposée

EN CE 11 SEPTEMBRE 2001, jour d'inauguration, ils sont tous là, les créateurs dont les installations multimédias sont présentées dans les sous-sols voûtés de la Maison européenne de la photographie, pour la deuxième édition du festival d'art numérique @rt Outsiders qui présente également des œuvres à Monaco et Los Angeles. Des œuvres qui offrent un panel très représentatif de la création numérique actuelle. La photographie y occupe une place importante. Avec des artistes comme Nicole Tran Ba Vang, lauréate du prix Arcimboldo pour la création numérique 2001 avec ses collections de prêt-à-porter en *« peau humaine »*, Christophe Luxereau, avec sa galerie d'*Avatars* mi-hommes, mi-machines, et Paul Thorel, dont les *Images-empreintes* en noir et blanc transforment des paysages et des visages en des successions de lignes et de traits. Ces photographes utilisent les nouvelles technologies pour détourner, avec plus ou moins de brio, les images traditionnelles.

Autre facette de la création numérique : les installations dites interactives. Cette interactivité – prise au sens d'une réelle possibilité d'action du public sur l'œuvre – n'est parfois qu'une illusion. En effet, plusieurs des installations proposées par @rt Outsiders se contentent de faire défiler devant les yeux d'un spectateur passif des animations multimédias. C'est le cas, notamment, d'œuvres comme *<programmeS>*, d'Eric Sadin , ou *Web Humans*, de Catherine Ikam et Louis Fléri. Même si le spectateur peut se laisser fasciner par le mixage sans fin d'images et de sons collectés sur Internet de *Web Humans*, il reste passif, englouti dans un univers virtuel peuplé de milliers de créatures venues du Réseau.

Plus interactives, les créations de Michel Bret, Marie-Hélène Tramus et Edmond Couchot, baptisées *Je sème à tout vent*, *Corps et graphie* et *Danse avec moi*, permettent au visiteur d'interagir en temps réel avec des êtres artificiels, créés par ordinateur. Quant aux installations d'Onno Baudouin et de Rob White, elles offrent au public la possibilité, soit d'entrer dans un jeu vidéo grandeur nature (*Lemmings*) et de se transformer en un avatar confronté à une multitude de petits bonshommes à capturer, soit de voyager dans le temps et l'espace en enfourchant une bicyclette d'époque (*Ibis, la bicyclette interactive*), semblable à celle utilisée par le grand-père de l'artiste pour son périple dans le sud de la France. A voir le plaisir quasi enfantin des visiteurs en découvrant ces installations, cette approche un peu ludique et empreinte d'humour de l'art est peut-être une façon efficace de familiariser un public novice avec la création numérique.

Cristina Marino

■ **www.art-outsiders.com**

Le Monde INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-53-38-42-60. **Fax :** 01-53-38-42-97.
E-mail : hitech@lemonde.fr.
Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.
Directeur général : Bruno Patino.
Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.
Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.
Rédaction : Olivier Zilbertin, chef de service (Enquête), Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart (Techniques), Guillaume Fraissard (Cyberculture, Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Catherine Rollot (Métiers).
Edition : Olivier Herviaux.
Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.
Révision : Olivier Houdart, Martine Rousseau.
Publicité : Le Monde Publicité. **Directeur général :** Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Philippe Raër (01-42-17-38-58).
Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2001. Tous droits réservés.
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

interactif.lemonde.fr

L'univers sans pitié d'un flic piégé

MAX PAYNE
God Games / Take 2
Plate-forme : PC
Prix : 349 francs (53,20 euros)

GOD GAMES / TAKE 2

JEANS, veste en cuir, un médaillon ressortant sur la blancheur douteuse d'un sweat-shirt, le tout accompagné d'une barbe de plusieurs jours, Max Payne ne ressemble plus guère au détective de la police de New York qu'il était voilà trois ans. La destruction de son rêve américain l'a propulsé dans les ténèbres. Imaginez : une femme et un enfant adorables, le retour par une fin de journée ensoleillée dans une belle petite maison du New Jersey, deux corps ensanglantés et trois drogués hurlant des paroles incompréhensibles. La valkyrie, cette nouvelle drogue qui hante les rues, a encore frappé. Le bonheur s'est brisé en éclats de douleur.

La transformation du jeune flic naïf en redoutable agent infiltré au sein de la famille mafieuse Punchinello n'a plus été alors qu'une question de vengeance. Puis il y eut un appel, un rendez-vous dans une station de métro, son meilleur ami tué devant ses yeux, la police qui le soupçonne. C'en est trop. L'homme est devenu une machine à tuer. Fusillades, giclées de sang et cadavres à chaque pas, tel est maintenant son chemin, celui d'une aventure glauque et violente où la folie meurtrière ne connaît aucune limite. Max Payne est un jeu de tir pour adultes en manque d'exutoire. Un jeu qui vient d'être primé lors du récent Salon ECTS de Londres.

Le scénario de Max Payne ne propose aucune échappatoire à cette violence. Linéaire, avec des scènes travaillées comme au cinéma, l'action vous plonge en son sein par une danse effrénée, rythmée par le sifflement des balles et des cris. Le jeu ne se cache d'ailleurs pas de s'être directement inspiré des meilleurs films du réalisateur hongkongais John Woo, comme *The Killer* (1989) ou *Face/Off* (1997), dans lesquels la fureur s'exprime à travers des chorégraphies haletantes.

Loin des jeux d'action habituels où alternent la découverte d'un environnement et les fusillades, Max Payne, vous propose uniquement de l'action à un rythme soutenu. Courir, esquiver, recharger son fusil à canon scié, se glisser derrière une caisse et répandre la mort autour de lui, voilà ce qu'est devenue la vie d'un flic piégé. Les 24 niveaux, découpés en chapitres, se révèlent un véritable abattoir. Truands, drogués et prostituées tombent sous vos balles comme des mouches. Et si la progression se ralentit peu à peu en raison de la difficulté croissante, alors le *bullet time* vient à votre aide. Issu du film *The Matrix* (1999), il offre des ralentis sur action qui vous donnent tout le loisir d'éviter la trajectoire des balles et d'aligner vos cibles.

Associé à une interface intuitive multipliant les possibilités de mouvement et d'attaque comme le tir à deux armes lors d'une esquive, le jeu vous immerge immédiatement dans son univers sans pitié. La richesse exceptionnelle des textures et la fluidité des mouvements apportent un cachet réaliste hallucinant qui le rapproche encore plus du film d'action.

Les quatre années de développement de Max Payne peuvent paraître bien longues pour un concept classique fondé sur un moteur gourmand en puissance. En règle générale, deux ans suffisent. Mais il suffit de voir le travail effectué sur le graphisme et la mise en scène pour s'apercevoir qu'elles n'ont pas été vaines. Max Payne pousse encore plus loin que ses prédécesseurs l'utilisation des mécanismes cinématographiques. Il est l'aboutissement, à l'heure actuelle, de l'adaptation des techniques du cinéma au monde du jeu vidéo.

C. Gu.

PUBLICITÉ

Le Monde
INTERACTIF
LES NOUVELLES TECHNOLOGIES | interactif.lemonde.fr | MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2001

PORTRAIT
Réalisateur de « Vidocq », Pitof vient d'écrire une nouvelle page du cinéma numérique.
P. V

PETITES HISTOIRES NUMÉRIQUES
Grâce à son site www.gros.nom.fr, Hervé Gros découvre de nouvelles ramifications à sa famille.
P. V

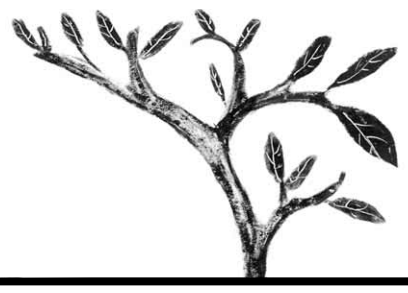

ENTREPRISES
Les cyberéditeurs doivent choisir la bonne stratégie pour faire payer contenus et services en ligne aux internautes.
P. VI

BusinessWeek e.biz

CYBERCULTURE
Quatre ans après l'épisode Riven, la saga Myst revient avec Exile. Si l'image et le son sont toujours aussi soignés, l'histoire pèche par manque d'originalité.
P. VIII

CITOYEN
Depuis près de deux ans, un bus Internet sillonne les départementales de la Somme. Reportage.
P. VII

ENQUÊTE

Haut débit pour tous : la route sera longue

Amener l'Internet rapide partout en France ne se fera pas sans mal et les usages de la technologie restent à inventer

APRÈS les « autoroutes de l'information », ou la « fracture numérique », le « haut débit » vient d'entrer dans le petit lexique des termes à la mode dans les discours politiques sur les nouvelles technologies. A l'issue du CIADT (Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire) de Limoges, en juillet dernier, le gouvernement s'est ainsi fixé *« comme objectif stratégique commun* [avec les collectivités locales] *la disponibilité d'une offre de connexion moyenne à 2 Mbits/s à un coût abordable et équivalent sur l'ensemble du territoire à l'échéance 2005 »*. Il a placé haut la barre.

En effet, la cible est fuyante, et les 2 Mbits/s évoqués encore théoriques. Les opérateurs de télécommunications s'entendent pour situer le haut débit à partir de 500 kbits, ce que permet aujourd'hui le câble de la télévision reconverti à la connexion Internet, ou l'ADSL, proposé par France Télécom depuis presque deux ans. Ces deux technologies constituant aujourd'hui l'essentiel des offres aux particuliers. Mais le haut débit se situerait idéalement plutôt autour des 2 Mbits/s, permis aujourd'hui par la boucle locale radio (BLR) ou le satellite, voire flirterait avec les centaines de mégabits sur les boucles métropolitaines en fibre optique.

Amener les hauts débits à tout le monde, dans les fonds de vallées pyrénéennes ou sur les causses aveyronnais, nécessitera aussi de repenser toute l'architecture du réseau de télécommunications français. *« Son tracé en étoile depuis Paris nécessite une mise à niveau conséquente »*, assure Stéphane Vincent, consultant chez Proposition, cabinet de conseil en stratégie télécom. Sur les dorsales en fibre optique reliant les grandes métropoles, les débits disponibles sont de l'ordre du gigabit. Mais le goulot d'étranglement apparaît sur les réseaux de desserte, qui vont aux 12 000 centraux téléphoniques de France Télécom, et surtout sur les fils de cuivre tirés de ces derniers jusqu'aux utilisateurs finaux. Pour adapter à l'ADSL cette partie terminale du réseau, France Télécom devra dépenser 400 millions d'euros entre 2000 et 2002. Ses concurrents, au moins autant.

Ce ne sera pas suffisant. *« Selon nos évaluations,* assure Bruno Cassette, chargé de mission à la Datar, *c'est 30 % du territoire national et 25 % de la population française qui seront exclus du haut débit d'ici à 2005. »* Le CIADT a certes encouragé les collectivités territoriales à pallier le manque d'infrastructures en s'en construisant elles-mêmes. Mais la tâche est lourde, le métier tout neuf, les intérêts à concilier multiples et l'environnement économique peu propice.

Et la demande suivra-t-elle ? Il est permis d'en douter, du moins du côté des particuliers. La disponibilité des infrastructures ne suffisant pas forcément à faire naître l'intérêt. C'est un peu comme cela, en effet, qu'on peut lire les « quatre pages » publiées en août par le service de statistiques du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Selon cette étude, la moitié des foyers français non encore connectés à Internet n'auraient pas l'intention de s'équiper. Le haut débit est un luxe, du moins en France, où 1 foyer sur 16 serait branché, selon NetValue, contre 1 sur 9 aux Etats-Unis ou plus de 1 sur 2 en Corée du Sud. Aujourd'hui, la demande vient surtout des entreprises, qui veulent profiter tout de suite des gains de productivité permis par la technologie (selon Firstmark, opérateur de BLR, le téléchargement d'une vidéo longue de 5 minutes passerait de 22 minutes avec un modem 56 bits/s à 1,2 minute avec la BLR à 2 Mbits/s).

En soit, l'intention d'équiper tout le monde est louable. Mais *« le discours dominant, c'est aujourd'hui que le progrès social va de pair avec la bande passante*, déplore Bernard Benhamou, maître de conférences à Sciences-Po Paris. *Une réponse par l'infrastructure n'est pas la meilleure, alors que s'impose une réflexion sur les usages à venir, et donc sur les contenus à fournir ou à susciter »*. En effet, pour que le haut débit, présenté comme le second souffle du développement de l'Internet en France, soit un succès, contenu et technologie doivent évoluer de concert. Tout cela devrait prendre du temps.

Cécile Ducourtieux

Pour Erkki Liikanen, commissaire européen aux entreprises et à la société de l'information, la concurrence dans les télécoms favorisera l'accès aux connexions rapides.

Lire page IV

LAUDATOR.COM

Les collectivités locales craignent d'être délaissées par le tracé des autoroutes de l'information. Nombre d'entre elles veulent s'équiper sans attendre les opérateurs. Mais de nombreuses difficultés subsistent.

PUBLICITÉ

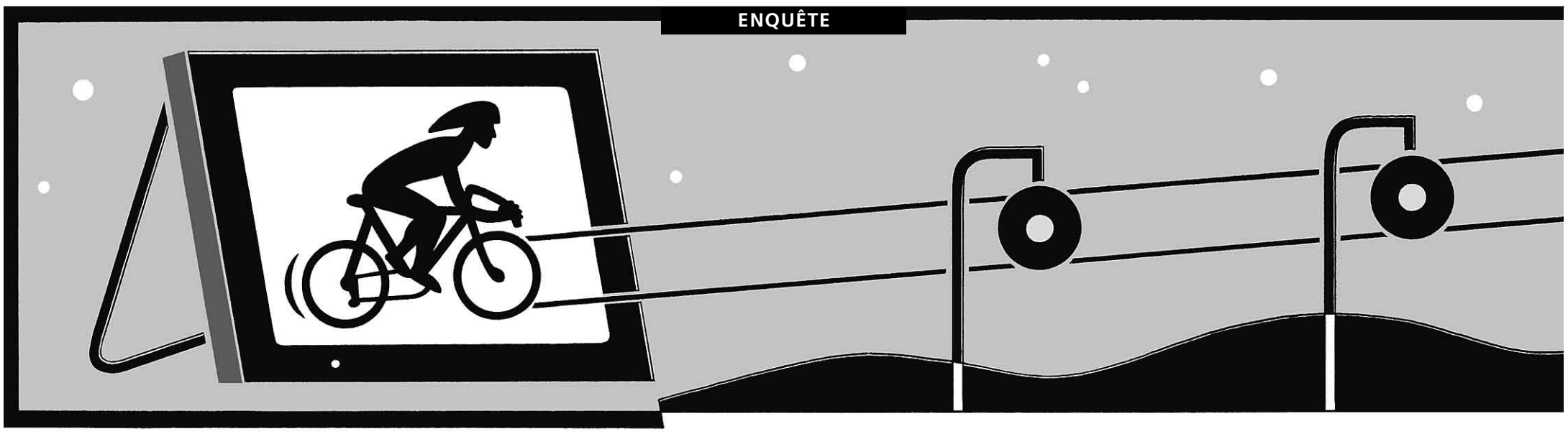

Les revendications des collectivités locales

L'Etat leur a reconnu le droit de prendre leur avenir haut débit en main

PAS QUESTION de se faire avoir une troisième fois. *« Nous avons été oubliés par le rail, puis par l'autoroute. L'A20 – elle est à peine terminée –, nous l'avons quand même attendue vingt ans. Nous ne voulons pas louper le troisième désenclavement français, celui des autoroutes de l'information »*, résume Pierre Coinaud, président du conseil économique et social du Limousin. Avec quelques compatriotes, chefs d'entreprise, présidents de chambre de commerce et d'industrie, quelques élus, il a beaucoup fait, ces derniers mois, pour que soit reconnu aux collectivités locales le droit de se doter d'infrastructures de télécommunications à haut débit.

Deux rapports sont venus opportunément soutenir leurs revendications, celui qu'a rendu un voisin, l'Auvergnat André Marcon, au Conseil économique et social (CES) en juin 2001, et le rapport Bourdier, remis neuf mois plus tôt à Christian Pierret, secrétaire d'Etat à l'industrie. La voie avait été frayée, dès le milieu des années 1990, par quelques audacieuses collectivités : le Sipperec, syndicat regroupant des communes de la petite couronne parisienne, la ville de Nancy, celle de Besançon, de Toulouse, la région Bretagne ou l'agglomération de Castres-Mazamet... Dans une certaine mesure, ils ont été entendus par le gouvernement, lors du comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) *(voir le.top.des.réseaux en page IV)* du 9 juillet dernier. Mais il leur reste à être dotés à l'égal des grandes villes.

Leur premier argument, celui selon lequel la logique du marché – baisse des prix lors de la mise en concurrence de plusieurs opérateurs de hauts débits – ne fonctionne plus dans les collectivités rurales, a fait mouche. En pleine période difficile pour les opérateurs, il est de notoriété publique que la carte de leur offre haut débit a tendance à recouvrir celle du TGV. Plus la densité de population est importante, en effet, plus leurs investissements sont, ils l'espèrent, rapidement rentabilisés et leurs charges fixes amorties. Les frais qu'ils doivent consentir pour offrir les hauts débits sont en effet élevés.

L'ADSL coûte à France Télécom 400 millions d'euros sur 2000-2002. Pour desservir toute la France, l'opérateur devrait en effet équiper ses 12 000 centraux téléphoniques de « DSLAM », armoires de modems ADSL. Chacun de ces engins coûte près de 1 million de francs... France Télécom ne s'est engagé que sur 65 % de la population couverte d'ici à fin 2001, selon le rapport du CES. Le dégroupage – qui permet d'ouvrir à la concurrence la portion terminale du réseau, ce fil de cuivre qui va du central téléphonique de France Télécom à l'abonné – va permettre de nouvelles offres ADSL.

Mais vu les prix des DSLAM, *« pas plus de 10 % de lignes seront dégroupées à moyen terme »*, affirme Roland Montagne, responsable du pôle hauts débits au sein du cabinet d'études Idate. *« Le câble est une technologie pour les centres urbains. La boucle locale radio se concentre aussi aujourd'hui dans les grandes villes. Et le satellite, présenté comme la solution rurale par excellence, n'a pas encore d'offre commerciale abordable »*, ajoute-t-il.

BLANC-SEING DU CIADT

Enfin, Jean-Pierre Audy, président de la chambre de commerce et d'industrie de Tulle, renvoie la solution UMTS aux calendes grecques : *« Selon mes calculs, Tulle ne sera pas couverte avant vingt-cinq ans... »* En rase campagne ou en montagne, et même dans les zones industrielles des villes moyennes, souvent construites assez loin des centraux téléphoniques, les PME et les résidents *« payent plus cher que les grandes villes »*, assure Jacques Gory, fondateur de l'Hadelim, une association de PME qui travaille à faire connaître ses revendications hauts débits auprès du conseil régional du Limousin. *« Notez que nous sommes habitués à payer l'essence et l'avion plus cher qu'ailleurs : l'aller-retour Paris-Limoges coûte 2 800 francs »*, ajoute-t-il.

Deuxième argument convaincant des PME rurales : l'urgence. *« Vous voulez des preuves ?*, lance Jacques Gory. *Fabrège, gros imprimeur à Saint-Yrieix, en Haute-Vienne, doit parfois attendre plus de 100 heures pour que tous les fichiers de ses clients magazines "passent". Ces derniers lui envoient donc tout sous la forme de CD-ROM par Chronopost. Mais un jour, ils s'en lasseront. »*

Le CIADT de Limoges a donc donné aux collectivités un blanc-seing pour se précipiter tête la première dans la société de l'information, en reconnaissant *« comme objectif stratégique commun la disponibilité d'une offre de connexion moyenne à 2 Mbits/s à un coût abordable et équivalent sur l'ensemble du territoire à l'échéance 2005 »*. Le code général des collectivités territoriales, qui limitait leur intervention en matière d'infrastructure télécom, va être assoupli. Une solution de financement est avancée : la Caisse des dépôts et consignations (CDC) propose 11,5 milliards de francs de crédits et d'investissements pour des projets d'infrastructure régionale. Aujourd'hui, plus de 70 demandes de prêts seraient à l'étude à la CDC. Le lobbying des entrepreneurs et des collectivités a porté ses fruits, mais nombre de difficultés restent à surmonter.

Il va s'agir, en effet – la région Limousin, qui a un projet de boucle locale régionale reliant une vingtaine de villes, peut en témoigner –, *« de faire asseoir autour de la table des acteurs dont les intérêts divergent. Et de les mettre d'accord sur deux points : qui va payer et par où passera la boucle à haut débit ? »*, explique Stéphane Vincent, rentré en septembre 1995 à l'agence régionale de développement du Limousin, et qui fut l'un des artisans du projet de boucle régionale. Il s'agira de gérer les intérêt d'une association comme l'Hadelim, qui regroupe 100 PME et s'est constituée pour que le tracé du futur réseau fibre optique du Limousin passe plus près de ses membres. Ou de se dépêtrer d'une situation où, pour reprendre l'exemple du Limousin, et les termes de Stéphane Vincent, *« une métropole déjà câblée, Limoges, hésite à payer pour un réseau qui ira désenclaver Tulle ou Brive »*...

Aujourd'hui, consultant au cabinet Proposition, Stéphane Vincent conclut : *« Les collectivités devraient profiter de la mauvaise conjoncture pour prendre leur temps, se doter d'équipes spécialistes des nouvelles technologies, et négocier avec les opérateurs. »*

Cécile Ducourtieux

Glossaire

Boucle locale radio (BLR)

Cette technologie consiste à équiper un immeuble d'une antenne de réception des ondes radio (bandes de fréquence de 3,4 GHz et de 26 GHz). L'antenne est reliée au système informatique de l'utilisateur et directement en vue pour la station de base (qui dessert les abonnés dans un rayon de 10 km), elle-même reliée à une « mégastation » qui transmet les données au réseau IP. Les débits pour la clientèle résidentielle pourraient monter jusqu'à 4 Mbits/s.

Câble

L'accès à Internet par le câble utilise le câble coaxial qui a été installé pour la télévision. Il suffit d'ajouter un modem câble chez l'utilisateur pour convertir les données au format CDLP (protocole du réseau câblé). Les débits sont de 512 kbits/s en voie descendante et de128 kbits/s en voie montante. Mais plus il y a de monde sur une tête de réseau, moins le débit est grand.

Satellite

Idéal pour alimenter en un seul flux de données une multitude de postes, l'Internet par satellite peut être la solution du haut débit dans les régions où l'infrastructure terrestre fait défaut. Mais le service est unidirectionnel, les requêtes étant acheminées par voie terrestre, donc lentement. Les débits proposés en voie descendante sont de l'ordre de 512 kbits/s.

ADSL

C'est un équipement de la famille DSL (Digital Suscriber Line) qui offre du haut débit en dopant la ligne téléphonique classique. Il offre jusqu'à 8 Mbits/s vers l'abonné (contre 640 Kbits/s en voie montante). Pour l'installer, il suffit de placer un boîtier ou une carte chez l'abonné, et un ensemble de cartes soutenues par un châssis dans le central téléphonique. L'ADSL permet de téléphoner tout en restant connecté à Internet. Mais il ne peut être utilisé qu'à moins de 4 km du central, car le débit s'atténue avec la distance.

Réseau électrique

Encore au stade expérimental, l'accès à Internet par le réseau électrique consiste à véhiculer sur les câbles de distribution électrique des données à d'autres fréquences que le courant. Il suffirait de mettre des modulateurs dans les transformateurs.

Castres reste pionnière malgré les difficultés

L'agglomération s'est illustrée en construisant bien avant d'autres un réseau à haut débit

Reportage

LE « CAUSSE », pépinière d'entreprises composée de cinq bâtiments dans la verdure, fait face à l'aéroport de Castres. Nous sommes au cœur d'un des premiers projets de plate-forme numérique de France, celui de l'agglomération de Castres-Mazamet, située dans le sud du Tarn. Il s'agit du seul réseau haut débit (155 Mbits/s) qui ait été construit par une collectivité pour ses propres besoins, mais aussi ceux des entreprises. Le chantier a commencé voilà trois ans et coûté 24 millions de francs. Aujourd'hui, 35 kilomètres de fibre optique sont opérationnels. Et pourtant, le Causse est bien loin de ressembler à la Silicon Valley, malgré la réputation que s'est construite cette « ville numérique ».

En 1995, l'ambition des élus locaux était simple : pour attirer les opérateurs de télécoms davantage intéressés par Toulouse, à 80 kilomètres à peine, il fallait leur faciliter la tâche en leur construisant un réseau en fibre optique qu'ils n'auraient plus qu'à activer. A terme, la concurrence devait provoquer une baisse des tarifs, et les entreprises afflueraient alors sur le territoire. Mais tout ne s'est pas passé comme prévu. Seul Cegetel s'est déplacé. Et deux entreprises castraises seulement sont connectées au haut débit, via la boucle locale d'affaires de cet opérateur.

Le maire socialiste de Castres à l'époque, Arnaud Mandement, pensait que les nouvelles technologies allaient sortir l'agglomération Castres-Mazamet, 85 000 habitants, de l'ombre de Toulouse. Le premier à en profiter est le groupe Pierre Fabre. *« Pierre Fabre et la mairie de Castres ont été les deux moteurs du projet. Sans l'un des deux, on peut penser que rien n'aurait été créé »*, souligne Olivier Morvan, directeur des télécommunications du groupe pharmaceutique. Le groupe, qui emploie 1 800 personnes à Castres, met en place dès le début 1999 un GFU, groupe fermé d'utilisateur, raccordé à la boucle à haut débit. Le GFU raccorde ses 10 sites à un débit de 100 Mbits/s. Peu après, c'est au tour de la mairie de se munir de son propre GFU connecté au réseau. Une société d'économie mixte, Intermédiasud, dirigée par Thierry Bardy, est chargée de la construction et de l'exploitation du réseau.

Et pourtant, selon les acteurs locaux, le processus a *« un an et demi de retard »*. Alors que Mazamet devait être connectée à la boucle en 2001, l'échéance a été repoussée à mi-2002. *« Et les prix sont encore trop élevés pour les entreprises moyennes ! »*, souligne Georges Waroude, PDG de Waroude SA, société d'automatique, pas encore connectée. Pourtant, Cegetel a fait des efforts. En quelques mois, le forfait de connexion aux hauts débits pour une entreprise moyenne est passé de 4 800 à 1 600 francs par mois. L'entreprise Cap Laser, prestataire de services informatiques, est située en face de la pépinière d'entreprises. Installé le 1er août 2000, Jean-Louis Cabanac, PDG, a eu quelque difficulté à obtenir le haut débit : *« Nous n'avons été connectés qu'en juin dernier. Cegetel n'était manifestement pas prêt. »*

Mais il n'y a pas que le haut débit qui attire les entreprises à Castres. Les loyers subventionnés y sont aussi pour quelque chose. Dans les pépinières du Causse, du Sésame, au cœur de la ville de Castres, et au Bradford, à Mazamet, les sociétés sont hébergées à des loyers 60 % moins chers que la normale, pendant les six premiers mois de leur installation. Au total, 130 emplois directs ont été créés, selon Intermediasud. Et Castres a réussi à se donner une image flatteuse de ville pionnière. *« Ici, j'ai serré la main à Lionel Jospin. A Toulouse, je n'ai même pas serré celle de Dominique Baudis ! »*, explique Christian Gendrault, PDG de la société CGx, spécialisée en géomatique. Avec une connexion à 3 Mbits/s, et un loyer de 10 000 francs par mois pour une surface de 410 m², CGx y a trouvé son compte.

TRENTE-TROIS ÉCOLES CONNECTÉES

Du côté des citoyens, en revanche, le haut débit reste *« une vague idée »*, selon le directeur de l'école primaire Lambert, à Castres, Guy Berjaud. C'est peut-être pour cette raison, dit-on, qu'Arnaud Mandement aurait perdu sa place de maire aux élections municipales de mai 2001. Gilles Puel, cofondateur du DESS techniques d'information et de communication dans le développement territorial, reste critique : *« Aujourd'hui, à Castres, il n'y a pas plus d'internautes qu'ailleurs. »*

Les raisons de cet échec ? Peut-être le manque de services vraiment utiles et intéressants sur le réseau. Une télévision sur Internet a bien été présentée durant une dizaine de jours à la foire économique de Castres, en septembre 2000. Mais il n'existe aucune véritable offre de services aux particuliers. Les 33 écoles de la commune de Castres sont cependant toutes reliées, grâce à France Télécom, par un système hybride entre le cuivre (ADSL) et la fibre optique. Et une vingtaine d' *« espaces publics multimédias »*, connectés au réseau grande vitesse, permettent aux habitants d'accéder au Web.

La nouvelle municipalité de droite, qui reprend à peine le dossier, souhaiterait remettre à plat tout le projet. Elle voudrait, notamment, développer de la vidéosurveillance. Thierry Bardy reste serein : *« Certes, nous avons pris du retard, mais nous sommes encore très en avance par rapport aux autres collectivités ! »*

Caroline Halazy

Clés

12 millions

de Français habitent dans une zone qui ne sera jamais desservie par les hauts débits, parce que l'équation économique des opérateurs, même à très long terme, n'est pas viable. (Source Tactis)

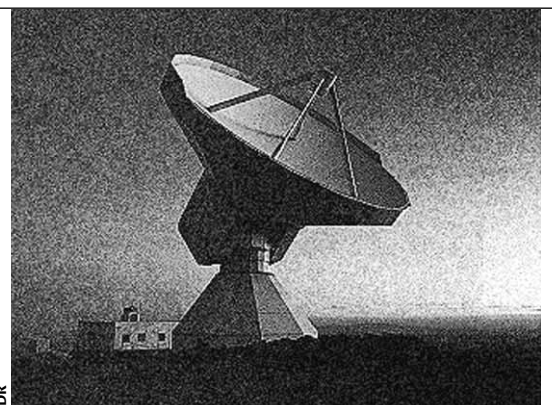

DR

14

C'est le nombre de jours de connexion au Web par mois pour un particulier français abonné au haut débit. Les internautes disposant d'une connexion RTC y passent, eux, moins de dix jours par mois. (Source NetValue)

11 %

des foyers américains disposent d'un accès Internet haut débit. La majorité d'entre eux passe par le câble (7,6 %, contre 2,8 % pour l'ADSL). (Source NetValue)

80 Gbits/s

C'est le débit offert en Ile-de-France par le réseau public pour la recherche Renater. Les débits des liaisons de l'épine dorsale varient de 34 Mbits/s à 2,5 Gbits/s.

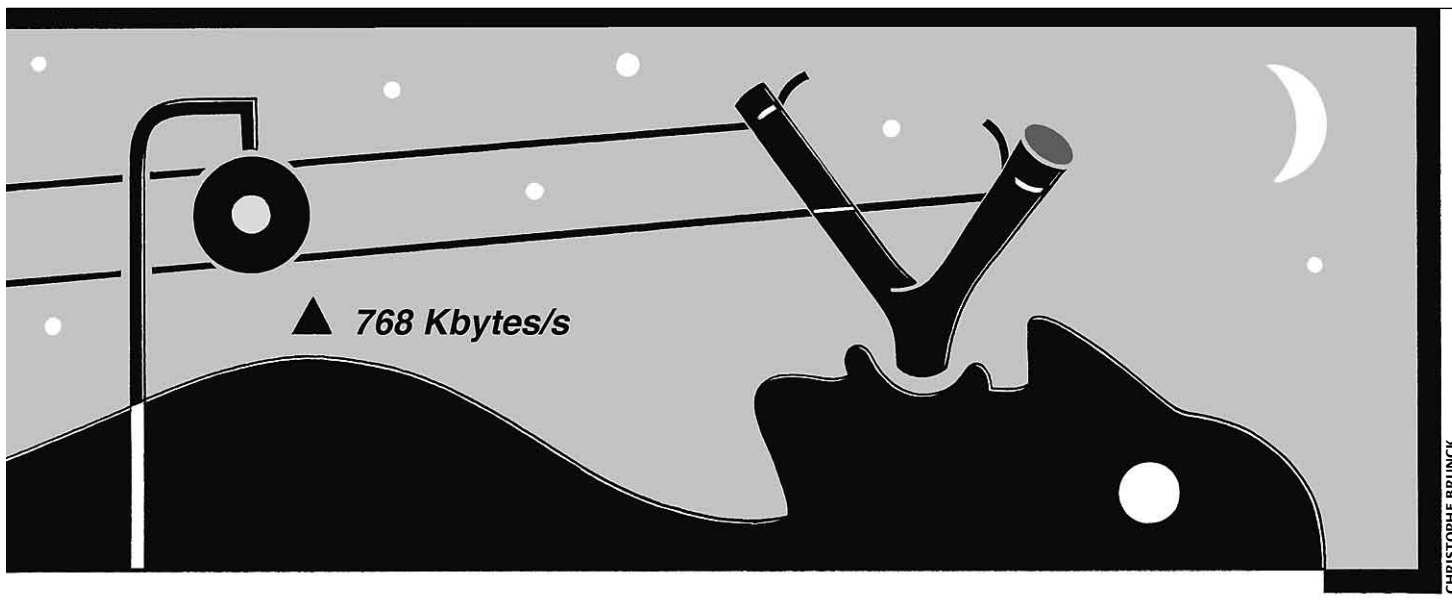

CHRISTOPHE BRUNCK

Des utilisateurs de plus en plus exigeants

Entreprises et particuliers se convertissent peu à peu aux connexions rapides

A MESURE que les offres de connexion haut débit se multiplient, les abonnés se laissent séduire. En France, selon une récente étude publiée par Netvalue, 6 % des foyers disposent d'une connexion rapide via le câble (4 %), l'ADSL (1,7 %) ou le satellite (0,3 %). Ce qui les place en tête des foyers européens, mais largement derrière le leader incontestable, la Corée du Sud, avec ses 57,3 % de foyers haut débit, majoritairement via l'ADSL. Il faut dire que là-bas la passion pour les jeux en ligne a conduit de nombreux internautes à vouloir s'équiper d'une connexion permanente, facilitée par l'infrastructure du pays.

Pour l'heure, en France, sans surprise, ce sont les internautes « + + », entendez plus riches et plus urbains que la moyenne, qui constituent le cœur de cible. Ces *« consommateurs exigeants »*, comme les qualifie Georges Mao, responsable marketing produit chez Netvalue, ont un comportement « utilitariste ». *« Ils sont suractifs sur le Web, ils surutilisent l'audio et la vidéo, toutes deux très liées au haut débit. »* Surtout, ils passent trois fois plus de temps en ligne : près de 18 heures par mois, contre 6 heures pour la population internaute globale.

« C'est un point positif de ne plus avoir à me soucier de l'heure qui tourne, c'est d'ailleurs pour cela que je voulais une connexion permanente, même si j'ai l'impression que je n'en profite pas encore assez, explique Agnès Thierry, designer indépendante dans la banlieue parisienne, câblée via l'opérateur Chello depuis un an. *Ma principale utilisation, c'est le transfert de fichiers : je travaille avec un graphiste spécialisé dans la 3 D. Je lui envoie mes étapes de croquis afin qu'il les finalise. Auparavant, la navette s'effectuait par coursier. De ce point de vue, c'est un gain de temps et d'argent. »*

Ce leitmotiv revient fréquemment dans la bouche des utilisateurs, qui voient là les principaux avantages, quel que soit leur type de connexion. Les PME sont plus particulièrement sensibles à ce rapport temps/argent. Elles considèrent d'abord le haut débit comme un facteur de productivité. Selon une étude de la Sofres effectuée auprès de 270 PME parisiennes, les deux principaux critères d'adoption du haut débit consistent essentiellement dans la vitesse d'échange des informations et dans la réduction globale des coûts Internet.

Le port du Havre a, par exemple, opté depuis juin dernier pour la boucle locale radio, ou BLR, une technologie récente qui passe par les ondes hertziennes. *« Il nous fallait augmenter le débit pour nos 700 postes en réseau*, explique Thierry Lelièvre, ingénieur réseau. *Nos commerciaux sont en liaison constante avec les ports étrangers, ils ont besoin de transférer des fichiers. Quant à la cellule Europe, qui suit l'avancement des dossiers au niveau européen, elle a notamment besoin de consulter et de télécharger des rapports volumineux. La BLR nous convenait pour son rapport qualité-prix, de l'ordre de 3 000 F par mois. Depuis juin, nous avons eu beaucoup de témoignages d'employés qui nous ont dit qu'ils avaient constaté la rapidité des échanges. »*

RAPIDITÉ ET CONFORT

« Le haut débit était devenu une nécessité pour nous », analyse de son côté Pierre Burguière, PDG de CEBTP Démolition, une entreprise marseillaise de 9 personnes. Positionnée sur un créneau bien particulier – l'ingénierie de démolition –, elle a elle aussi choisi la BLR. *« Les fichiers que nous avons besoin de transférer ou de télécharger sont très lourds, de l'ordre de 3 à 5 Mo, qu'il s'agisse de plans de cadastre ou de fichiers de DAO* [dessin assisté par ordinateur], constate le PDG. *Auparavant, il fallait compter 25 minutes pour en expédier un. Aujourd'hui, c'est de l'ordre de quelques minutes. »*

Mais la rapidité et le confort d'utilisation ne sont pas les seuls critères qui ont poussé cette PME à utiliser une connexion haut débit. Elle évolue dans un milieu où la technologie tient un rôle important, et, afin de pouvoir continuer sur un pied d'égalité avec ses interlocuteurs, il a fallu passer à la vitesse supérieure. *« Nous travaillons, par exemple, avec les services études d'EDF, de Cogema, des sociétés concessionnaires d'autoroutes ou encore des offices d'HLM, sur des projets de démolition qui nécessitent des expéditions et des réceptions de lourds fichiers »*, précise Pierre Burguière.

Equipée depuis juin 1999, la bibliothèque municipale de Lyon a été l'une des premières en France à tester la boucle locale radio. Après deux années d'utilisation, le bilan est positif, selon Xavier Lenoir, ingénieur informatique. *« Nous voulions un système ouvert sur Internet, c'est-à-dire aussi bien pour la consultation du public que pour celle par nos bibliothécaires. Aujourd'hui, nos 500 postes sont connectés, et nous sommes passés d'un débit de 256 kbits/s à 512 kbits/s. »* Prochaine étape : la constitution de dossiers électroniques autour d'un thème. *« Nous allons créer un fonds numérique,* explique Xavier Lenoir. *Sans le haut débit, c'était inenvisageable. Avec ce type de connexion, le rôle de la bibliothèque est secoué. Elle peut désormais s'ouvrir à une nouvelle documentation. »*

A l'heure actuelle, si la plupart des utilisateurs ne voient encore dans les hauts débits qu'un moyen de surfer plus vite, à terme, des applications plus pointues, telles que la visioconférence, le partage de logiciels, l'e-learning, le groupement d'achats, ou, pour le secteur de la santé, la télémédecine, seront appelées à se développer.

Laurence Bernaert

Infrastructures ou contenus ?

LESQUELS des connexions rapides ou des contenus tirent les hauts débits en France ? Dans les entreprises, en tout cas, c'est un mélange des deux, constate-t-on chez France Télécom. *« L'usage du haut débit s'y développe via les nouveaux outils multimédias,* explique Jean-Pierre Temime, directeur de la division marketing des solutions d'entreprise de l'opérateur. *Sur les intranets se greffent les applicatifs métiers, et les services de messagerie voient passer des fichiers de plus en plus volumineux, comme des tableurs graphiques ou des fichiers son et vidéo. Les relations des entreprises avec leurs partenaires, de plus en plus électroniques, contribuent aussi énormément à l'augmentation de l'usage du haut débit. »*

D'autres applications contribuent au développement du haut débit, comme la télémédecine, le calcul distribué et le contrôle à distance. Enfin, des secteurs comme les industries de l'automobile et de l'aéronautique, fortes consommatrices d'applications de CAO, tirent plus que d'autres vers la consommation de hauts débits.

Stéphane Lelux, président du cabinet de conseil en télécoms Tactis, avance une autre analyse : *« J'aime comparer l'évolution des services sur les hauts débits à celle de la consommation de l'eau au XXe siècle en France. »* Quand ils ont bénéficié de l'eau courante pour la première fois, les Français n'ont pas consommé beaucoup plus d'eau que lorsqu'ils se rendaient au puits. Puis leur voisin a découvert les plaisirs de la douche, leur voisine s'est acheté un lave-linge... Résultat : la consommation d'eau est exponentielle depuis cinquante ans. *« Ce que je veux dire par là,* continue l'analyste, *c'est qu'on ignore quand les gens auront besoin des hauts débits. Mais ce qui modifiera les usages, c'est de passer d'une connexion discontinue à une connexion continue. Cela prendra peut-être entre cinq et dix ans. »*

Pour Jean-Michel Yolin, ingénieur général des mines, la création des contenus ne relève pas des opérateurs. Confirmation chez France Télécom : *« Nous aidons les entreprises en apportant des briques de base : moteur de recherche, messagerie, développement des moyens permettant d'accéder aux contenus haut débit »*, confirme Jean-Pierre Temime. Jean-Michel Yolin poursuit : *« Les contenus du grand public seront élaborés par les studios hollywoodiens et les grands fournisseurs de contenus, Vivendi Universal ou AOL Time Warner. »*

Pierre Bouvier

Trois questions à...

André Marcon

1 Vous êtes vice-président de la Chambre française de commerce et d'industrie (CFCI) et l'auteur d'un rapport sur les « Hauts débits, mobiles : quelle desserte des territoires ? », remis au Conseil économique et social (CES) au début du mois de juin dernier. Cette étude a placé l'aménagement du territoire au cœur des débats sur les nouvelles technologies en France. Pourquoi avez-vous accepté cette mission ?

C'est à cause de l'UMTS que je me suis intéressé au sujet. Je suis maire de Saint-Bonnet-le-Froids, en Haute-Loire, une commune de 200 habitants à 1 000 mètres d'altitude. J'y tiens l'Hôtel de la Découverte, où je reçois pas mal de clientèle étrangère. Or, de l'hôtel, on ne capte pas les réseaux avec un téléphone mobile. Quand tout le monde parlait des réseaux mobiles de troisième génération, nous n'avions même pas droit au GSM ! L'idée du sujet était dans l'air au CES. J'ai accepté sans rien connaître au domaine, sans même savoir ce qu'était l'Autorité de régulation des télécommunications ! Nous avons accéléré la rédaction du rapport sur la fin, car je voulais absolument qu'il sorte publiquement avant le CIADT [Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire], prévu début juillet dernier.

2 Les conclusions de votre rapport sont que l'Etat doit aider les territoires à passer aux hauts débits.

J'ai été confronté, durant ces six mois d'enquête, à l'affirmation récurrente, notamment de la part des opérateurs, qu'il n'était pas besoin d'amener des infrastructures à tout le monde car les besoins n'existaient pas encore. Mais, avant qu'on creusât le canal de Suez, il n'y avait pas de paquebots dans le désert ! J'ai pourtant réalisé, avec le concours de la chambre de commerce et d'industrie d'Auvergne, une étude sur les PME de la région. Il en ressort que beaucoup plus d'entreprises qu'on ne le croit a priori déclarent avoir besoin des hauts débits. La région compte 3 500 entreprises dans le secteur des nouvelles technologies (46 000 salariés), qui ont besoin de bande passante. Mais, si on élargit aux cabinets d'architectes, aux experts comptables, aux hôteliers, pour lesquels les hauts débits pourraient changer leurs pratiques professionnelles, la région compte 39 000 entreprises potentiellement demandeuses des hauts débits. Faudra-t-il que nous déménagions ?

3 Que pensez-vous de la volonté étatique, exprimée à Limoges, de faire des hauts débits une préoccupation d'aménagement du territoire ?

Je ne la sens pas vraiment. Le gouvernement, au CIADT, a donné des signes forts, mais il a surtout dit qu'il allait faire payer les autres... Nous sommes allés pourtant jusqu'à évoquer, dans le rapport rendu au CES, que les hauts débits et les mobiles pourraient entrer dans « le maintien d'un service public des télécommunications », dans le « service universel ». Nous avons laissé faire la logique du marché, et le résultat, c'est qu'entre Paris et Lyon il y a surcapacité de fibre optique, tandis que des territoires comme le Massif Central sont délaissés. Aurait-on laissé les opérateurs autoroutiers construire cinq autoroutes entre Paris et Lyon ? Certes, il faudrait des milliards de francs pour équiper toutes les communes en hauts débits. Mais la Suède, avec ses 9 millions d'habitants, est en train de le faire. Pourquoi n'en serions-nous pas aussi capables ?

Propos recueillis par Cécile Ducourtieux

Les ratés du réseau suédois

Reportage

EN AVRIL 2000, le gouvernement suédois dévoilait un plan de près de 900 millions d'euros visant à mailler à haut débit la quasi-totalité du territoire d'ici à 2005, pour que les technologies de l'information soient *« accessibles à tous »* (*Le Monde* du 7 avril 2000). L'investissement public couvrirait une partie des investissements, le reste étant, à équivalence, pris en charge par les opérateurs. Un an plus tard, les usagers constatent que la construction du réseau n'avance pas aussi vite que prévu et que l'objectif « une connexion pour tous à 5 Mbits/s dans cinq ans » fixé par la commission gouvernementale sur les technologies de l'information est loin d'être atteint.

Connexions moins rapides à l'usage que sur le papier, congestion des réseaux aux heures de grande fréquentation, surcoûts de raccordement : en Suède, les ratés du haut-débit affectent surtout les entreprises. *« Les fournisseurs promettent un flux parfois incroyable, jusqu'à 5 ou 10 Mbits/s dans les deux sens, mais aucun ne peut le garantir à 100 %. Je n'en connais pas qui soient capables de garantir 2 Mbits/s. En fait, le système est tellement opaque qu'on ne sait pas ce qu'on reçoit. Il existe une volonté manifeste de tromper le client »*, explique Tobias Bäckman, 22 ans, responsable de l'informatique chez DHJ Media, une jeune PME spécialisée dans l'affichage numérique.

Pour contrôler depuis ses bureaux de Kungsgatan, l'avenue centrale de Stockholm, son « parc » d'écrans et de panneaux, DHJ Media bénéficie d'une connexion non partagée à 2 Mbits/s, pour un coût d'environ 4 000 couronnes suédoises par mois (420 euros). *« Cette solution a deux avantages : d'abord, le principe du circuit fermé nous protège des hackers ; ensuite, nous sommes certains d'être connectés tout le temps au même débit »*, souligne Tobias Bäckman. Pour l'Internet de la société (e-mails et site), il a choisi une connexion à 512 kbits/s. *« La connexion est à l'usage exclusif de l'entreprise. Ce qui garantit, là encore, le débit demandé »*, ajoute-t-il. A condition que tout le monde, à DHJ Media, ne surfe pas au même moment. A 512 kbits/s, on ne parle pas, en Suède, de haut débit.

Une connexion rapide et fiable : pour Ekonomi24.se, quotidien financier et boursier lancé sur la Toile en septembre 2001, c'est un peu l'équivalent de la presse pour l'imprimeur, l'outil de travail indispensable. *« Un journal en ligne ne peut pas se permettre d'être paralysé. Nos lecteurs gèrent des sommes importantes, et ils sont de ce fait très dépendants de l'information en temps réel »*, explique Lars Stahre, responsable clientèle chez Ekonomi24.se. Le journal s'est ainsi doté de deux connexions à haut débit (fibre optique) de 100 Mbits/s chacune, au cas où.

Aveu de faiblesse du fournisseur ? Certains pratiqueraient la survente, qui consiste à garantir un flux en réalité partagé par plusieurs clients. Fait significatif : le « petit » fournisseur Telenordia a annoncé, jeudi 6 septembre, qu'il portait plainte auprès du Conseil suédois de la concurrence contre Telia, opérateur historique et fournisseur, au motif que celui-ci vend des connexions ADSL dont la capacité serait inférieure à celle affichée.

L'usage privé du haut débit implique en revanche de moindres enjeux : sur les 60 % de Suédois raccordés à la Toile, 4 % seulement, vivant en majorité dans les grandes villes, bénéficient d'une connexion à haut débit, et peu d'entre eux l'utilisent au maximum de sa capacité. Conséquence : opérateurs, fournisseurs et annonceurs, persuadés que les Suédois, grands consommateurs d'Internet, prendraient d'assaut les services requérant le haut débit (vidéo, audio), font grise mine. L'offre croissante de la télévision numérique ou encore la mise en place de filtres pour les sites de téléchargement de fichiers musicaux au format MP3 (Napster) ont, semble-t-il, refroidi les internautes, même parmi les plus assidus. Et, déjà, les fournisseurs mettent en garde contre des augmentations de leurs tarifs (actuellement autour de 20 euros). Les opérateurs, de leur côté, réclament un effort supplémentaire de l'Etat.

Boris Lévy

interactif.lemonde.fr/enquetes

1 581

C'est le nombre de communes concernées par le câble au 31 mars 2001, sur les 36 000 que compte la France.
(Source Aform, Association française des opérateurs réseaux multiservices)

Aménager la France de 2020
de Jean-Louis Guigou

La France a-t-elle su tirer le meilleur parti de son territoire ? Pas encore, répond la délégation à l'aménagement du territoire. La Documentation française, janvier 2000.

37 %

des PME parisiennes ont déjà franchi le pas du haut débit. Parmi les différentes offres, l'ADSL se taille la part du lion, avec près d'un tiers des connexions.
(Source Taylor Nelson Sofres)

PUBLICITÉ

ENQUÊTE

« Moins parler de technologie et se consacrer au contenu »

THIERRY MONASSE / EDITING

Erkki Liikanen continue de croire que la concurrence dans les télécommunications résoudra le problème des hauts débits pour tous.

Interview

Pensez-vous que la fracture numérique passe aujourd'hui par les hauts débits ?

Oui et non. Disons qu'offrir la possibilité à tout le monde d'avoir accès à un Internet qui fonctionne, c'est le premier défi de la Communauté européenne. C'est pourquoi nous avons soumis une proposition de directive sur le *« service universel »* au Conseil européen, qui devrait être votée avant la fin de l'année. Le service universel inclut un accès à Internet qui fonctionne – on a parlé d'une quarantaine de kilobits par seconde. Ce qui veut dire qu'il faut avoir suffisamment de vitesse sur la ligne pour que les gens puissent effectivement travailler sur Internet.

Mais les hauts débits restent aujourd'hui une réalité pour une minorité seule : des experts, des internautes passionnés, les petites et les grandes entreprises spécialisées, architectes ou sociétés de contenu... Leur besoin n'entre pas dans le champ du service universel. Si 3 % d'une population loin d'être la plus pauvre a accès aux hauts débits, l'idée de solidarité autour du service universel n'est pas que 97 % de la population paie pour elle. Le jour où l'on arrivera à la situation où la plupart des Européens pourront avoir accès aux hauts débits, alors il faudra revoir le principe du service universel. C'est aussi ce que nous avons prévu, en aménageant une clause de révision dans le projet de législation actuellement en discussion.

Mais des pays comme la Suède ou la Finlande font montre d'un grand volontarisme pour apporter les hauts débits à tous les résidents et entreprises. Pourquoi la Commission ne prendrait-elle pas position pour éviter de trop grandes disparités entre les territoires européens ?

S'il y a une autoroute ou un pont endommagé dont la construction prenne du retard, bien sûr, c'est pénible pour les citoyens, mais l'impossibilité de se connecter vite à Internet sera tout à fait dramatique. Le retard coûte cher, c'est pour cela que je comprends que les régions enclavées se prennent en main pour s'équiper. Ces préoccupations d'aménagement sont fondamentales pour le développement du télétravail et l'accès des petites entreprises au marché mondial. Mais la compétence de la Commission est limitée, l'essentiel restant entre les mains des hommes politiques des différents pays membres. Nous veillons pourtant à ce que les règles de concurrence soient respectées. Par exemple, pas question que les subventions d'une collectivité territoriale aillent à des entreprises particulières. Un appel d'offres doit être lancé. Mais je suis convaincu qu'il reste essentiel de stimuler la concurrence. C'est pourquoi nous avons proposé, à l'été 2000, un règlement pour accélérer le dégroupage de la boucle locale *[qui permet d'ouvrir à la concurrence la portion terminale du Réseau, qui va du central téléphonique à l'abonné].*

Dans chacun des pays membres, un réseau existe déjà, celui des opérateurs historiques. Si on les pousse à ouvrir à la concurrence la partie terminale de leur infrastructure, cela laisse une porte d'entrée sur le marché des hauts débits, en particulier de l'ADSL, aux opérateurs nouveaux entrants, et donc cela peut faire baisser les prix. Cela oblige aussi les opérateurs historiques à lancer leurs offres hauts débits qu'ils n'auraient peut-être pas commercialisées si vite sans la pression concurrentielle. Le règlement a été accepté et applicable au 1er janvier de l'année 2001. J'insiste sur le fait que les opérateurs historiques travaillent en toute bonne foi, même si certains ont un peu traîné. Il faut beaucoup de bonne volonté pour ouvrir son réseau. Il s'agit d'abord de fixer les prix de location aux opérateurs, puis de déterminer les détails de la colocation. Des gens de France Télécom m'ont dit : *« Le dégroupage, c'est comme si l'on vous imposait un colocataire sans que vous ayez le choix. »* C'est effectivement une expérience culturelle nouvelle !

France Télécom vient de se conformer au règlement de la Commission, en ouvrant, au mois d'août dernier, ses premières salles de cohabition. Mais, étant donné la santé des opérateurs en ce moment, ils ne seront peut-être pas très pressés de s'y installer, vu les investissements encore nécessaires pour servir les résidents... Pensez-vous vraiment que l'on peut compter s'en remettre au marché pour des prix de liaison à haut débit raisonnables ?

Il est vrai que le marché n'est pas le même que l'année dernière et que le financement de nouvelles entreprises dans le domaine des télécoms n'est plus du tout évident. Mais si l'on ne fait rien, si l'on conforte la situation monopolistique de l'opérateur historique sur le marché, rien ne bougera de toute façon. Je suis cependant convaincu que des opérateurs, qui ont d'autres activités dans les télécommunications, vont entrer sur ce marché. D'ailleurs, même si les difficultés existent, nous avons assisté à un développement important de la boucle locale en Europe ces derniers mois, et l'automne qui arrive sera déterminant.

L'achat des licences UMTS a coûté des milliards d'euros aux opérateurs. Sans compter qu'ils ont encore un réseau à construire. Ne pensez-vous pas que tout cela va peser sur le développement des technologies à haut débit ?

Quand ils ont postulé pour leur licence, les cours des Bourses étaient au plus haut, les opérateurs étaient riches, ils pensaient qu'ils pourraient financer leurs réseaux. Il est vrai que plus aucun opérateur n'ose en parler en ce moment... Nous avons demandé aux régulateurs, aux administrations nationales et aux opérateurs de trouver des solutions pour partager les coûts de construction des réseaux UMTS, à condition que les règles de concurrence soient respectées. La Commission en a tiré la conclusion qu'il faut éviter à l'avenir cette fragmentation dans l'attribution des licences. Il est possible aussi que, l'année dernière, les opérateurs aient surinvesti dans les réseaux optiques. J'ai parcouru l'Europe en voiture, cet été, en tous sens, et c'est impressionnant d'assister à la construction de réseaux de fibres partout. Beaucoup d'investissements sont en train d'être faits.

Le service des études et des statistiques industrielles du ministère de l'industrie français a publié, fin août, des chiffres inquiétants, qui révèlent que seuls 6 % des foyers français envisagent de se connecter dans les douze mois prochains. Alors, mettre à leur disposition l'infrastructure suffira-t-il à leur rendre la Toile attractive ?

Aujourd'hui, il faudrait moins parler de la technologie, se consacrer aux contenus et stimuler les usages. C'est le principal chantier qui nous attend. Il commence, à mon sens, par un effort de formation. Nous avons beaucoup de preuves statistiques qui montrent que, une fois que les élèves ont été formés à Internet, leur famille s'équipe. Une étude a même montré que ce n'est plus le niveau de revenu qui explique la pénétration d'Internet dans les familles, mais leur taille. Les familles finlandaises de quatre enfants sont connectées, mais les yuppies d'Helsinki ne sont pas équipés à la maison... Le rôle du secteur public est aussi essentiel pour proposer des services utiles en ligne. Nous allons organiser une conférence sur l'e-administration à la fin du mois de novembre, à Bruxelles. On ne parlera plus de visions respectives de ce que devrait être une administration en ligne mais de réalisations concrètes. Tout le monde pourra voir les applications qui fonctionnent. Quand on ne se compare pas aux autres, on a souvent tendance à penser qu'on est en avance... C'est pourtant lorsqu'on aura du contenu qui facilitera la vie quotidienne du citoyen que les besoins apparaîtront.

Propos recueillis par Cécile Ducourtieux

ERKKI LIIKANEN, commissaire européen aux entreprises et à la société de l'information. A 51 ans tout juste, ce Finlandais est un brillant politique en son pays. Il fut le plus jeune député de l'histoire du Parlement finlandais (à 21 ans), et ministre des finances entre 1987 et 1990.

Le programme eEurope

A son arrivée comme commissaire en charge des entreprises et de la société de l'information, en septembre 1999, Erkki Liikanen a lancé le chantier de l' ***« eEurope, une société de l'information pour tous »*****, avec** ***« un nouvel objectif stratégique dans la décennie pour l'Europe : devenir l'économie la plus compétitive et la plus dynamique du monde »*****. Pour atteindre ce but, la Commission a mis en place le projet « eEurope Action Plan », qui donne jusqu'à fin 2002 aux Etats membres pour stimuler les usages, rendre l'Internet moins cher, plus rapide et plus sûr, et investir dans la formation. La Commission parie aussi sur l'ouverture maximale du marché à la concurrence. Les huit directives en passe d'être votées au Parlement (dont une sur le service universel), et qui constitueront le futur cadre législatif du secteur des télécommunications de l'Union, vont dans ce sens.**

Pour le détail des programmes de financement d'eEurope Action Plan : europa.eu.int/information_society/noflash/ index_en.htm

Recevez par mail les sujets développés dans « Le Monde interactif ». Abonnez-vous gratuitement
interactif.lemonde.fr

Le.top.des.réseaux

Des chiffres et des textes

■ www.datar.gouv.fr/datar_site/datar_framedef.nsf/webmaster/ciadt_framedef_vf?OpenDocument

Ce rapport présente les dispositions que le gouvernement, réuni en comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT) à Limoges, le 7 juillet, a prises pour tenir compte de l'inégalité des territoires devant les nouvelles technologies.

■ www.telecom.gouv.fr/documents/bourdier/rap-bourdier00.htm#1

Le rapport « Réseaux à haut débit : nouveaux contenus, nouveaux usages, nouveaux services », remis à Christian Pierret par Jean-Charles Bourdier en septembre 2000, brosse un tableau de l'avancée du haut débit en France et des carences qu'il reste à combler. D'autres rapports sur les nouvelles technologies sont disponibles sur le site du ministère de l'information.

■ www.conseil-economique-et-social.fr/ces_dat2/3-1actus/actus.htm

Le rapport « Haut débit, mobile : quelle desserte des territoires ? », d'André Marcon, présenté au Conseil économique et social en juin de cette année, appelle à l'implication forte de l'Europe, de l'Etat et des collectivités locales en vue d'une desserte équitable du territoire.

■ www.tactis.fr/documentation/France3VitessesTACTIS.pdf

Le cabinet de conseil Tactis en juin est le premier à avoir montré que les hauts débits en France se développaient inégalement. Egalement disponible : une carte de la couverture potentielle de la population française en ADSL en juin dernier.

■ www.temps-reels.net

La section Internet du PS à Paris propose plusieurs rapports qui permettent de se faire une idée rapide des enjeux du développement du haut débit.

Le service universel étendu en question

Qui paiera la fourniture des hauts débits à tous les citoyens ?

FOURNIR à tous un service téléphonique de qualité à un prix abordable. Tel est le sens du concept de « service universel », à Bruxelles comme à Paris, contenu dans la loi française de réglementation des télécommunications du 26 juillet 1996, qui a organisé le dispositif français de libéralisation du secteur. France Télécom, qui supporte le coût du service universel, assure donc, notamment, la couverture du territoire en cabines téléphoniques. Les opérateurs concurrents lui reversent une compensation au prorata de leur chiffre d'affaires (468 millions de francs pour l'année 2000).

Mais d'aucuns – le débat serait surtout français aujourd'hui – voudraient étendre le périmètre du service universel à la fourniture à tous les citoyens des hauts débits et du téléphone mobile. C'est en filigrane dans les conclusions du rapport qu'André Marcon a rendu en juin dernier au Conseil économique et social. *« Pourquoi pas ? »*, répond la Commission européenne, qui a plutôt une vision a minima du service universel. Sa condition cependant : *« Que le coût d'une telle politique ne soit pas reporté sur les opérateurs de télécommunications concurrents de France Télécom mais pris en charge par l'Etat, qui doit décider d'un arbitrage sur son budget »*, précisait Robert Verrue, responsable de la direction générale Société de l'information à la Commission européenne, lors d'une conférence sur ce thème à l'université de la communication d'Hourtin (Gironde), en août dernier.

Au-delà des querelles de chiffres et de responsabilités respectives, une question a peut-être été oubliée : en veulent-ils seulement, les citoyens, des hauts débits ? Il est permis d'en douter, au vu de l'étude, au nom évocateur – « Les Français se hâtent lentement » –, qu'a publiée cet été le ministère français de l'industrie. Selon celle-ci, *« plus de la moitié des foyers non encore connectés n'envisagent pas de le faire »*.

Daniel Kaplan, créateur de la Fondation Internet nouvelle génération (www.fing.org), rebondit sur ces conclusions : *« On n'a pas réussi à les convaincre et, avec le service universel, on voudrait le leur imposer »*, lance-t-il. *« Les acteurs des nouvelles technologies ont fait l'impasse sur ces contenus. Ils sont partis de l'idée que la société de l'information allait de soi »*, continue-t-il. Le débat sur le service universel étendu en masquerait donc un autre, autrement fondamental pour le développement de la Toile : quels contenus imaginer pour attirer enfin la majorité des citoyens ? Le chantier est énorme et commence à peine. Pour apporter sa petite pierre à l'édifice, la FING commence à travailler avec la Datar pour élaborer un appel à projet sur des applications de contenus multimédias pour les territoires.

C. Du.

PUBLICITÉ

Clés

44,8 milliards de francs

ont été consacrés en 1999 aux télécommunications par les entreprises françaises. (Source Idate)

12 %

des Français seraient intéressés par l'accès Internet à haut débit à partir d'un téléphone portable. (Source Sessi)

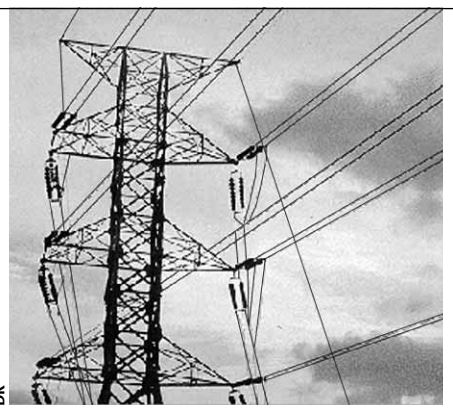

DR

8,5 millions

C'est le nombre prévu d'abonnés en Europe pour l'année 2006 aux services de vidéo à la demande, l'une des applications du haut débit. (Source Frost & Sullivan)

Les premières de Pitof

Le réalisateur du film « Vidocq » n'a pas hésité à tourner entièrement en numérique et à utiliser des micro-ordinateurs pour la post-production

WAHIB

L'EXERCICE ressemble à un rituel. Un passage obligé, sans doute un peu lassant à la longue. Mais Pitof ne se départit pas d'une bonne humeur communicative, d'un rire franc qu'ourle sombrement une barbe de quelques jours. On voudrait discerner, on espérerait presque, qu'une vague inquiétude commence à lui perler le front. Mais Pitof ne laisse rien paraître d'autre qu'un joyeux enthousiasme à répétition. Nous sommes encore à quelques jours de l'arrivée sur les écrans de *Vidocq*, film-événement de cette rentrée. Et son réalisateur s'adonne au petit jeu des interviews à la chaîne, sans jamais s'agacer. Ni s'ennuyer.

Il reçoit, ce jour-là, à bord d'un élégant restaurant flottant, arrimé en banlieue parisienne, sur la Seine. Dernière interview télé de la journée. Tandis que les journalistes s'éclipsent, les deux techniciens rangent méticuleusement leur matériel. Se ravisant, le cameraman s'approche et ose : *« Alors, elle est comment ? » « Qui ça ? »*, s'étonne Pitof. *« Eh bien, la caméra ! »* Et les deux hommes d'engager alors une conversation sur les mérites comparés d'une caméra 35 mm et du Caméscope haute définition de Sony. Bien qu'il ne figure pas au générique, ce dernier est en effet l'une des vedettes de *Vidocq*, premier film entièrement tourné en numérique. George Lucas en personne a dû se résoudre à empoigner ladite caméra haute définition après Pitof. Et plus exactement, les trois caméras utilisées par le Français, qui ne prirent le chemin des Etats-Unis qu'une fois le tournage français terminé. Une page technologique de l'histoire du cinéma qui se tourne, en quelque sorte.

BRIGADIER MONTEUR

Et si Pitof ne rechigne nullement à converser technique, c'est qu'il n'oublie pas qu'avant de devenir ce réalisateur sollicité, qu'avant de tenir la baguette, en somme, il fut lui-même aux manettes. Le montage, lui avait-on soufflé, était la voie royale pour parvenir en haut de l'affiche cinématographique. Le jeune Pitof – Jean-Christophe Comar, de son vrai nom – sera donc monteur. Et puisqu'il est une tradition, dans l'univers des techniciens de cinéma, celle de porter un surnom, Jean-Christophe sera Pitof, un sobriquet des jeunes années. Comme l'ultime parement, aussi, d'une enfance qui ne parvient pas à s'enfuir complètement.

Le cinéma sera donc sa ligne de vie. Jusque dans les instants les moins attendus : au milieu des années 1970, Jean-Christophe Comar, né le 4 juillet 1957, fait son armée. Le voici brigadier monteur au cinéma des armées, au fort d'Ivry. La vidéo viendra plus tard. Au début des années 1980, plus précisément, lorsque Pitof est devenu réalisateur de catalogues commerciaux. La première fois, c'est à Annecy. Il réalise des cassettes pour les points de vente d'un grand constructeur automobile. *« C'est là,* croit-il se souvenir, *que je me suis pris au jeu de l'image et de la technologie. »*

Bien qu'il avoue n'avoir pas su au préalable programmer un magnétoscope, voilà donc l'apprenti réalisateur qui se pique de technologie. *« Le numérique,* sourit-il, *est entré dans ma vie par la petite porte. »* Il n'en sortira plus. Rapidement, Pitof devient ainsi le spécialiste du trucage numérique. Pour la publicité, les clips vidéo. Début 1990, presque la moitié des pubs et clips portent, d'une manière ou d'une autre, sa griffe. Il travaille pour Jean-Baptiste Mondino, Jean-Paul Goude, Marc Caro – devenu ami très proche, témoin à son mariage –, Jean-Pierre Jeunet, Lars Von Trier, Philippe Découflé, Jean-Jacques Beineix, Wim Wenders, Etienne Chatiliez...

C'est finalement Jean-Pierre Jeunet qui lui mettra le pied à l'étrier de la réalisation, lui confiant non seulement les effets spéciaux du film *Alien IV, la résurrection,* mais également la direction de la deuxième équipe de réalisation. *« Au moment où, pourtant, ma perspective de faire un long-métrage s'estompait,* précise le « père » de *Vidocq. Et pour tout dire, je ne me sentais pas encore capable d'assumer une telle aventure. »*

BRÈCHE OUVERTE

Puis vint *Vidocq*. Avec toutes ses premières. Le tournage intégralement numérique, on l'a dit. Mais également l'intégration, inédite en France, de la post-production dans les tâches de l'équipe de tournage plutôt qu'un recours à un prestataire extérieur : certains collaborateurs de Pitof – organisés comme pour un tournage – étaient chargés spécialement des trucages numériques. Installés durant un an dans un pavillon loué à Joinville, ils travaillèrent directement sous la houlette de Pitof. *« Quelle que soit la pression, le stress, il ne l'a jamais fait subir à l'équipe,* se souvient Hervé « RVB » Bertrand, directeur technique et informatique sur le film. *Il assume, et il est toujours souriant. »*

Mais la plus grande nouveauté est ailleurs : l'utilisation pour cette post-production de moyens venus de la micro-informatique, plutôt que de l'univers des supercalculateurs. Une quarantaine de Mac et de PC, des G4 et des bi-Pentium IV, à peine mieux pourvus en mémoire vive (de 512 Mo à 1,5 Go) que ceux que l'on peut acheter dans le commerce. Equipés de systèmes d'exploitation tout ce qu'il y a de plus classique (Mac OS 9 et NT4), de logiciels comme Photoshop, After Effects, Maya (pour la 3D), et même de quelques sharewares. Là où, autrefois, l'exercice réclamait de puissantes stations de travail Silicons Graphics, de lourds et coûteux périphériques d'acquisition d'images.

« Vidocq, *c'est avant tout une aventure humaine. »* Quelques jours avant la sortie du film, à l'occasion d'une conférence de presse d'Apple, Pitof avait voulu remettre chaque chose à sa place. Et l'homme au centre de son travail. Rappelant néanmoins qu'avec la brèche ouverte par son équipe, c'était peut-être une page technique du cinéma qui venait d'être tournée. *« Bientôt, avec un simple ordinateur, chacun pourra se prendre pour Spielberg. »* Bientôt, tout le monde pourra-t-il se prendre pour Pitof ?

Olivier Zilbertin

interactif.lemonde.fr/portraits

Carnet interactif

Duke

Michel Duléry est le nouveau directeur du développement de l'agence de communication interactive Duke. Il avait successivement intégré Young & Rubicam, Grey Paris, TBWA et Ogilvy Interactive.

Prisma Presse Interactive

Yves Grannonio, 36 ans, vient d'être nommé au poste de directeur de la publicité de Prisma Presse Interactive. Il avait été chargé de créer la régie intégrée de Lycos.

Figaro.fr

Jérôme Pébereau devient directeur du marketing opérationnel du figaro.fr, après avoir été chef de produit chargé de la chaîne thématique Economie et finance du même site.

A bon droit

Liberté d'expression pour journaux en ligne

DES INFORMATIONS mises en ligne obéissent-elles au même régime que celui applicable à la presse ? Cette question s'est retrouvée au centre d'une affaire jugée récemment par la 17e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris. Les faits, quelque peu complexes, méritent d'être rappelés. Un ancien préfet avait déposé plainte contre les sociétés éditrices de *L'Express*, de *Libération* et du *Canard enchaîné*, en raison de plusieurs articles révélant sa mise en examen pour favoritisme et complicité de trafic d'influence. Ces articles avaient ensuite été archivés sur les sites Minitel ou Internet de ces titres de presse. La plainte visait le vol, la violation du secret de l'instruction, la violation du secret professionnel et le recel de ces délits. Une plainte additionnelle portait sur le délit de collecte de données nominatives par moyen frauduleux, déloyal ou illicite, et surtout le délit de mise ou conservation en mémoire d'informations nominatives concernant des infractions, des condamnations ou des mesures de sûreté.

A l'issue de l'instruction, un non-lieu avait été prononcé, à l'exception du dernier délit visé, prévu par l'article 226-19 du code pénal et dérivé de la loi du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. En fait, seules les autorités judiciaires ou publiques peuvent conserver ce type de données. La loi de 1978 prévoit aussi que cette interdiction ne s'applique pas *« aux informations nominatives traitées par les organismes de la presse écrite ou audiovisuelle dans le cadre des lois qui les régissent et dans les cas où leur application aurait pour effet de limiter l'exercice de la liberté d'expression »*.

Il revenait donc au tribunal de déterminer si les services en ligne des journaux poursuivis étaient assimilables à des *« organismes de la presse écrite ou audiovisuelle »*; puis, de vérifier si le traitement des informations était fait *« dans le cadre des lois qui régissent ces organismes »*; et enfin, de juger si l'interdiction *« aurait pour effet de limiter la liberté d'expression »*. Seuls les services en ligne de *L'Express et* de *Libération* étaient visés, celui du *Canard enchaîné* – en réalité le site electriccafe.org, reprenant librement les articles de ce titre – ayant été mis hors de cause pour des questions de procédure.

Dans son jugement du 6 juin 2001, le tribunal a relevé que les deux sites se prêtaient bien, en archivant des articles de presse sur informatique, consultables ensuite au moyen de mots-clés, à l'interdiction visée par l'article 226-19. Mais ils échappent pour autant à l'interdiction. En effet, le jugement retient que les sociétés éditrices de *L'Express* et *Libération* sont des *« organismes de la presse écrite »* qui diffusent le contenu de leurs publications sur le Minitel et sur Internet, se transformant ainsi en *« organismes de la presse audiovisuelle »*. Puis, il rappelle que ces sociétés exercent leur activité dans le cadre de la loi sur la liberté de la presse de 1881. Enfin, le tribunal a estimé que la différence de nature entre le support papier et le support informatique n'impliquait pas qu'il soit fait une différence quant à l'étendue de la liberté d'expression. L'exception instituée par la loi aux *« organismes de la presse écrite ou audiovisuelle »* vise à protéger la liberté d'expression, *« quelles que soient ses modalités d'exercice, par l'écrit, le son, l'image ou tout autre moyen »*. Sous le visa de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme, le tribunal a estimé que l'exception doit profiter à ses services en ligne et a prononcé la relaxe des prévenus.

Alain Hazan, avocat à la cour

■ **www.legalis.net**

PETITES HISTOIRES NUMÉRIQUES

MICHEL GALVIN

Famille, je vous Web

« JE VOULAIS *agrandir ma famille : Internet a été le moyen d'y arriver... »* Depuis un an, Hervé Gros, 43 ans, généalogiste amateur et par ailleurs directeur général des services de la ville d'Epernay, dans la Marne, s'est plongé avec délices dans Internet, au point d'entraîner avec lui sa femme et ses deux enfants. Ils ont monté leur site Web – www.gros.nom.fr – et en ont fait aujourd'hui leur principal passe-temps. Chacun a monté sa page perso et pianote pendant ses temps libres. *« La télé, c'est dépassé chez moi. Il est même question d'acheter un autre ordinateur »*, précise le père. A l'origine de cet engouement, l'histoire... de sa famille, disséminée dans l'Hexagone, et même le monde. Originaire du Languedoc, mais habitant aujourd'hui à Nancy, il a retrouvé la trace de plusieurs cousins éloignés grâce à l'aide de généalogistes sur le Réseau, chez qui l'entraide n'est pas un vain mot. *« Notre site permet aux généalogistes de savoir où en sont mes recherches, et c'est par ce biais que certains me contactent. L'un d'eux, habitant à Colomiers, en Haute-Garonne, m'a renseigné sur l'existence d'une cousine, installée à Paris, auteur d'un livre sur une branche de ma famille. Petits, nous nous sommes vus, elle se souvient même de moi. »* Elle habite à Paris, et les deux cousins projettent de se rencontrer bientôt. Car Hervé et sa famille privilégient les contacts humains. *« Tout ne doit pas être virtuel »*, aiment-ils à répéter. Des projets de rencontres *« en vrai »* sont au programme de cette tribu branchée. Hervé Gros communique régulièrement avec des anglophones, Canadiens ou Anglais, membres d'une branche éloignée de sa famille, à la recherche de leur origine française. *« Ma famille s'est scindée lors de la révocation de l'édit de Nantes. Je fais partie de la branche convertie au catholicisme, les protestants convaincus sont partis à l'étranger. Alors j'essaie de réunir toutes les pièces du puzzle. »* Pour cela, il compte mettre en ligne un maximum d'anecdotes, liées à l'histoire de France. *« Ma femme a un vieil oncle qui a parcouru 4 000 km à pied pour revenir de Russie pendant la guerre. Une histoire que je veux raconter, parmi tant d'autres ! »*

Caroline Halazy

Les sites de contenu dans la course au payant

C'EST l'antienne de la rentrée dans le petit monde de la Netéconomie : « La fête du tout-gratuit, c'est fini. Maintenant, pour surfer, il va falloir payer. » Tous les sites qui misaient sur la gratuité de leurs contenus et services, en comptant sur la seule publicité en ligne pour les financer, revoient leur copie. Car la croissance de l'e-publicité a été brutalement freinée : selon la société d'études Jupiter-MMXI, les tarifs des bannières ont chuté de plus de 30 % en Europe au premier semestre 2001, et il resterait 60 % de stocks d'espaces publicitaires non vendus. De plus, près de 80 % des budgets des annonceurs se concentreraient sur le « top 10 » des sites à plus forte audience.

C'est, comme d'habitude, des Etats-Unis que sont venus les premiers exemples. Ainsi, 80 % des sites de presse américains proposent déjà des services payants. Des portails aux médias en passant par les sites communautaires, de jeux, de petites annonces, de téléchargement audio et vidéo, de messagerie, voire d'enchères, l'internaute est prié de passer à la caisse. Mais les échecs de sites médias comme Slate ou Thestreet, forcés de revenir au gratuit après la désertion de leurs lecteurs, font réfléchir. *« Dans le contexte actuel de cybermorosité, les motivations des sites paraissent encore embrouillées,* estime Julien Barras, directeur du développement de la société d'études Benchmark Group. *Pour certains, le passage au payant est une évolution logique de leur modèle, mais d'autres y arrivent dans un réflexe de survie. Les stratégies des acteurs restent encore disparates. On tâtonne. »*

Faire payer à l'internaute n'est plus tabou, mais ne s'avère pas non plus une panacée

Difficile de déterminer quel sera le ticket gagnant du payant. Nombre d'éditeurs tirent déjà une part significative de leurs revenus de la vente de leurs contenus aux fournisseurs d'accès et portails, opérateurs de bases de données ou à des intranets d'entreprise. Mais seuls les sites X sont parvenus dès le début à faire débourser un sou à l'internaute. Faut-il faire passer sans transition un contenu gratuit en payant ? Le fiasco du site de musique en ligne Napster, où le nombre de téléchargements a chuté de 80 % depuis l'annonce de la fin de la gratuité, ne semble pas plaider pour !

En France, même mésaventure pour le site amour.com : *« Nous enregistrions 200 à 300 nouveaux inscrits par jour,* relate Alain Philippe, son fondateur, *jusqu'à ce que nous tentions deux passages au payant, en juin et juillet, à 130 francs pour trois mois puis 33 francs pour trois semaines. Il n'y a plus eu que deux à trois inscriptions quotidiennes. »* De même, la webtélé Clicvision, qui avait tenté ce revirement, n'a pas évité la mise en redressement judiciaire en mai. Mais l'exemple du magazine Transfert est plus encourageant : *« Mi-juin, quand le site a basculé en payant (abonnement de 200 francs par an au papier et au site), je m'attendais à un plongeon de l'audience,* raconte le président Christophe Agnus. *Nous sommes juste passés de 2,2 millions de pages vues en mai à 1,7 million en août. En revanche, notre taux d'abonnement a doublé, de 150 à 350 par mois. »*

Pour capitaliser sur leur audience sans heurter de front des internautes habitués au tout-pour-rien, la plupart des éditeurs y vont en douceur. Il s'agit d'instaurer des « zones payantes » sur leur site avec les services ou contenus à plus forte valeur ajoutée. Mais quelle est-elle, cette valeur ajoutée qui incitera l'internaute à ouvrir son porte-monnaie ? Elle est admise pour des prestations techniques : extension de capacité de messagerie, stockage en ligne de fichiers (Yahoo aux Etats-Unis), impression de photos numériques (depuis juin sur LibertySurf), hébergement et outils de création de sites (iFrance à partir de juillet), etc.

QUE FAUT-IL VENDRE ?

Mais cette valeur ajoutée est plus floue quand on touche aux contenus. *« C'est jouable pour des informations très spécialisées à destination de cibles précises ou pour des conseils d'experts,* prédit Olivier Beauvillain, analyste de la société d'études Jupiter-MMXI. *Ce sera plus laborieux pour l'information généraliste, produit d'appel gratuit des grands portails, et pour le téléchargement de musique et de vidéo, confronté à la prolifération de sites pirates incontrôlables. En tout cas, la source de revenus principale restera la publicité. Le contenu vendu aux internautes ne dépassera sûrement pas 10 à 20 % du total, du moins avant la généralisation du haut débit. »*

De nombreux journaux font déjà payer leurs archives. Le site lemonde.fr prépare par ailleurs pour début 2002 le lancement d'une zone payante, tout en ne mettant pas en cause le principe de gratuité d'un journal en ligne centré sur l'actualité importante au moment de la connexion. eTF1, eNRJ et Canal Numedia sont en phase de test de services payants. Pour un public plus spécialisé, Cryo exploite des jeux vidéo par abonnement depuis plus de quatre ans, *L'Argus auto* tarife l'accès à sa cote depuis deux ans alors que *La Centrale* fait payer l'accès aux petites annonces auto les jeudis et vendredis. De son côté, super-secretaire.com fait désormais payer les téléchargements de modèles de lettres et contrats, tandis qu'*Investir* vient de se lancer dans les conseils boursiers payants et que FT Press veut vendre par abonnement ses lettres électroniques aux professionnels des ressources humaines et de la santé.

Quant à CanalWeb, en attendant de faire passer toutes ses émissions en payant, elle facture depuis juillet l'accès à sa chaîne érotique MysexyTV. On en revient donc au sexe, contenu-roi pour gagner de l'argent, comme le prouve le succès du service de tchatche « rose » payante de Citegay, démarré mi-juillet. *« 30 % de nos inscrits se sont abonnés pour 149 francs par an,* se félicite Philippe Dussau, le directeur général. *A terme, nous en tirerons 25 % de notre chiffre d'affaires. »*

Les fournisseurs de contenus non-X peuvent espérer mieux faire avaler la pilule du payant en adjoignant des services de recherche, d'animation de la base de données, de communautés, comme veut le faire Bayardweb, qui lancera trois sites payants en octobre à destination des enfants et des seniors puis un portail familial d'ici à Noël. *« Il s'agit d'aller bien au-delà de la mise en ligne de nos publications papier,* affirme Olivier Jay, son directeur. *Nous prévoyons que 80 % des recettes de ces sites proviendront des abonnements et espérons attirer, à terme, 300 000 abonnés. »*

Mais peu de sites peuvent, comme Bayardweb, se prévaloir d'un fichier de 3 millions d'abonnés existant et se permettre d'attendre de *« cinq à sept ans »* l'arrivée à la rentabilité. A terme, ce sont encore une fois les portails qui pourraient tirer leur épingle du jeu. Ainsi, Mageos est en train de signer des partenariats avec des éditeurs pour lancer très bientôt un bouquet dit « Services plus » (Bourse, santé, droit, sport, jeux, rencontres, etc.) accessible en paiement à la durée (2,21 francs la minute). Yahoo, Lycos et MSN ont déjà certains de ces services aux Etats-Unis, et ces bouquets payants devraient se multiplier. *« Mais attention,* prévient Clotilde Demersan, responsable du développement chez Yahoo France. *Ces services "premium" ont des marges assez faibles, et il faut donc attirer un volume d'audience suffisant. Or, en France, même Yahoo, consulté par 50 % des internautes, n'atteint que 7 % des Français. La population concernée par un service payant de météo ou d'astrologie est donc très étroite. Il faudra du temps avant que ces services se développent. »*

Sans compter que c'est encore l'anarchie en matière de paiement sur le Net. Le paiement par Carte bleue, décrié pour son manque de sécurité et son inadaptation aux petites sommes, est le seul généralisé. Pour le micropaiement à l'acte, France Télécom tente d'imposer w-HA mais il faut un accord avec les fournisseurs d'accès, ou autres opérateurs télécoms, banques et sites marchands. Des solutions alternatives de paiement par courriel émergent (Minutepay, Paydirect). Pour le paiement à la durée, 9 Telecom (EasyClick), Creanet (Paybytel) et Neocom (Netplusaudio) proposent un aiguillage sur des lignes audiotel. Existent aussi des paiements via mobile par SMS surtaxés. Mais quel choix faire ? Technologiquement, stratégiquement, commercialement, financièrement, la migration vers le payant relève du défi.

Gaëlle Macke,
avec Caroline Halazy

PUBLICITÉ

Ajuster le prix du service

MÉSAVENTURE d'un internaute américain dans l'univers du Net payant : curieux de voir ce qu'étaient devenus ses anciens camarades de lycée, il surfe sur classmates.com. Mais quand il clique sur « envoyer un mot à un ami perdu de vue », surgit une fenêtre qui l'invite à devenir un membre « Gold », moyennant 29,50 dollars pour l'année. Pour un simple petit courriel ? Non merci. Il va donc faire un tour sur l'annuaire 555-1212.com dans l'espoir de trouver cette adresse électronique par ses propres moyens. Raté. L'accès à ce service, jadis gratuit, coûte 9,95 dollars pour 100 adresses électroniques. Or il n'en cherche qu'une seule. Ce n'est pas que l'internaute américain moyen refuse absolument de payer quoi que ce soit sur le Web : pour trouver ce qu'il cherche rapidement, qui ne serait pas prêt à payer si la somme est raisonnable ?

Mais que dire d'un restaurant où, avant même de vous avoir fait asseoir, on vous apporterait l'addition pour un homard alors que vous n'aviez envie que d'une salade ? Avec plus de 560 000 abonnés payants, le site Web de Consumer Reports connaît un vrai succès. Mais il serait encore plus spectaculaire si le système de paiement était plus adapté. Car, si le consommateur avisé qui cherche à remplacer sa machine à laver veut acquérir en ligne le dossier consacré à l'électroménager, le site lui propose de souscrire un abonnement d'un an à 24 dollars. Résultat : il abandonne. De même, nombre de banques ont maintenant l'effronterie de taxer les transactions en ligne de leurs clients, pourtant source d'économies pour elles. Si ce service était gratuit, le gain pour l'établissement serait largement supérieur au forfait de 5 dollars débité chaque mois sur le compte du client internaute. De fait, ce dernier, habitué à l'ergonomie du site de sa banque, ne serait pas tenté d'aller voir chez Citibank, par exemple, où ce type de prestation est offert.

Mais un site Web n'a pas pour vocation exclusive d'être un tiroir-caisse. Son rôle est aussi d'être une vitrine pour montrer les produits et asseoir la notoriété d'une marque, un outil permettant d'établir un rapport personnalisé avec le client et de recueillir son avis. De ces fonctions, aucune ne suppose de se jeter avec rapacité sur le portefeuille des clients, mais elles présentent une valeur ajoutée significative pour les recruter et les fidéliser. Même sur les sites payants, un brin de discernement dans l'établissement des prix serait avisé. A sa décharge, la direction de classmates.com envisage d'offrir des services simples, tels trouver un courriel ou monter une liste de diffusion à un tarif moindre que l'abonnement annuel. Dans le même ordre d'idée, Consumer Reports a noué en juin dernier une alliance avec Yahoo afin de proposer un paiement à la carte des études pour 2,95 dollars pièce.

La clé, bien sûr, est d'offrir un service à valeur ajoutée, qui ne soit pas disponible ailleurs d'un simple clic. Mais, alors que, dans leur course à la survie, les sites de contenu réduisent leurs effectifs, produire de la qualité se révélera de plus en plus difficile. Exemple : l'internaute à la recherche de son ami perdu de vue peut toujours, pour contourner les frais demandés par classmates.com, lancer une recherche sur Google. Il a toutes les chances de trouver ses coordonnées. Coût de l'opération : zéro centime.

Robert D. Hof

★ Les pages « Entreprises » sont réalisées par les rédactions du « Monde interactif » et de « Business Week/e.biz ».

★ Traduit de l'anglais par Maxime Chavanne

interactif.lemonde.fr/neteconomie

Internet emprunte les routes départementales

Depuis près de deux ans, un bus équipé d'ordinateurs connectés à Internet sillonne les routes de la Somme et initie la population rurale aux joies du surf et de l'informatique

Reportage

RAINNEVILLE, 770 habitants au dernier recensement. Sur une carte, un tout petit point gris, au détour d'une départementale. Il faut d'ailleurs garder les yeux solidement rivés à un plan pour y arriver, sous peine d'errer sans fin dans la campagne amiénoise. A priori, pas vraiment le genre d'endroit que l'on puisse confondre avec une technopole connectée.

Et pourtant: en ce mercredi de juin, un drôle de bus stationne à l'entrée du village, sur la place de la salle polyvalente. Sa calandre bariolée de mauve, bleu et jaune, détonne avec le tranquille paysage ambiant. Son nom, inscrit en grandes lettres blanches, s'affiche sur les vitres: « Le Bus Net ». A l'intérieur, dans un décor convivial mélangeant bois clairs et tonalités bleues, 10 ordinateurs – des Compaq Pentium III 450 MHz – sont solidement arrimés par des sangles à des stations créées pour l'occasion.

« Salut! Je prends quel ordinateur? » A peine les branchements terminés – un gros câble raccordé à un boîtier Numéris installé à l'extérieur de la salle polyvalente – arrive le premier visiteur. Benjamin, du haut de ses dix ans, est visiblement un habitué des lieux. *« Je viens tous les mois, quand le bus passe ici*, raconte-t-il. *J'ai Internet chez moi, mais ici c'est gratuit, et puis on peut faire plein de choses, des dessins, de la webcam. »*

Outre les PC, le bus est en effet équipé d'une webcam, d'un appareil photo numérique, d'imprimantes, d'un scanner et d'une bibliothèque de CD-ROM. De quoi occuper les visiteurs de tous âges et de toutes catégories sociales, aux aspirations différentes, qui fréquentent le Bus Net. Depuis deux ans, ils sont près de 2000 à s'être inscrits, issus des 17 communes desservies par le cybervéhicule. Près de la moitié d'entre eux ont entre onze et vingt ans.

D'ailleurs, deux écoliers pointent leur frimousse par l'entrebâillement de la porte. Les trois animateurs, Antoine, Benoît et Judicaël, les accueillent en les invitant à remplir un petit questionnaire. *« C'est une fiche d'inscription pour tous les nouveaux venus. Elle nous permet d'en savoir plus sur le profil et les attentes de nos utilisateurs »*, précise Antoine, animateur « en chef ». Tandis que Benjamin s'amuse à prendre des photos avec la webcam, les deux écoliers expliquent qu'ils viennent dans un but bien précis: *« On a un exposé à faire sur la Révolution, alors on en profite, on vient chercher des informations. Et comme on ne sait pas trop comment faire, on s'est dit que ce serait mieux qu'on nous montre. »*

Le bus, installé depuis une demi-heure maintenant, se remplit peu à peu. Une « tribu » d'ados s'est engouffrée et a foncé au fond pour y occuper les quatre places. Eux ne recherchent pas d'aide, ils savent où ils veulent aller ou presque – *« on le met où le "point com" déjà? »* – sur les chats de Caramail et de Voila.

« Chaque journée est différente, d'un village à l'autre. Mais, en général, le mercredi et le samedi, ça marche bien parce que les gens, jeunes ou moins jeunes, ont davantage de temps, explique Antoine. *Nous avons des habitués, comme ce retraité passionné de Bourse, qui venait très régulièrement jusqu'à ce qu'il s'achète un ordinateur. En fait, cela correspond au service que nous apportons: l'idée, c'est de faire en sorte que les gens découvrent et s'initient, puis deviennent autonomes. »*

Comme pour appuyer les dires d'Antoine, une mère de famille entre dans le bus et se tourne vers les animateurs: *« J'ai effacé chez moi des fichiers sur mon ordinateur, qu'est-ce que je peux faire? »* Judicaël l'installe devant un poste et lui explique comment effectuer elle-même les réparations. Virginie, trente-huit ans, explique que la fréquentation du bus depuis un an l'a convaincue de se « mettre » à Internet et d'acheter un ordinateur. *« Depuis, je suis à fond dedans. Les enfants s'en servent pour les devoirs. Au début, cela semblait compliqué, et puis j'ai appris à me débrouiller... sauf quand j'efface les fichiers! »*, sourit-elle.

L'ambiance est détendue à bord du bus. Les juniors passent d'un poste à l'autre, se photographient avec la webcam, s'amusent à s'envoyer des e-mails ou à répondre à un questionnaire de recherche sur le Net concocté par les animateurs. *« Il faut trouver le juste milieu entre le jeu et l'apprentissage*, résume Antoine. *Parfois, surtout le mercredi, je me dis qu'avoir animé des colonies de vacances, ça m'est utile... En deux ans, notre métier a évolué. Aujourd'hui, on fait du surmesure. On est moins profs et davantage animateurs. »*

L'après-midi est bien avancée, et la clim donne des signes de défaillance: il fait de plus en plus chaud dans le bus. Les deux dernières adolescentes ont du mal à décrocher du chat effréné dans lequel elles se sont lancées. Pourtant, Emilie, dix-sept ans, précise tout de suite qu'elle vient aussi *« pour des trucs sérieux. La dernière fois que je suis venue, j'ai trouvé sur le Net de quoi monter mon dossier pour une formation en coiffure. »* Il est presque 20 heures. Le véhicule s'est vidé. Antoine, Benoît et Judicaël terminent leur journée. Il leur reste à débrancher le cyberbus.

Le lendemain, changement d'ambiance: rendez-vous à 16 heures à Warloy-Baillon, à quelques dizaines de kilomètres de là. Le bus s'est garé, presque au millimètre près pour ne pas gêner le passage de voitures – même si elles ne sont pas nombreuses –, dans la rue qui donne sur l'école et la mairie du village, 700 âmes. Juste en face du café. A 16 h 01, Françoise, cheveux blancs et allure décidée, entre avec un dossier Bus Net sous le bras. *« Lorsque le bus passe à proximité de chez moi, j'y cours! »* s'enthousiasme cette prof à la retraite, passionnée par les problèmes d'environnement. *« J'y effectue des recherches suite à des articles, je souligne des adresses de sites à consulter, et puis j'ai mes notes, celles qui permettent de savoir où mettre les www, par exemple »*, sourit-elle. Avec l'aide de Benoît, elle consulte sa messagerie, où l'attendent 66 messages, dont beaucoup proviennent de listes de diffusion.

Elle n'est pas la seule à courir après le bus: trois adolescents viennent d'arriver à scooter. *« On vous a cherchés partout. C'est perdu ce village! »*, s'exclament-ils. Ils viennent d'un bourg voisin, et le bus est le seul endroit où ils ont la possibilité de se connecter. C'est d'ailleurs là qu'ils ont fait leurs premiers cyberpas il y a tout juste un an. Dès qu'ils le peuvent, ils y retournent, entre autres pour consulter le site de leur groupe de rap préféré. Pendant ce temps-là, François, une quarantaine d'années, s'est installé devant un ordinateur et, guidé par Antoine, il apprend les rudiments du surf: maniement de la souris, lien hypertexte, classement des favoris, adresse de site... *« J'ai une connexion chez moi depuis un mois, mais elle ne fonctionne pas. J'apprécie d'avoir un guide sous la main. »*

Jusqu'à 20 heures, le bus ne désemplira pas, les animateurs ne seront pas trop de trois, pour initier et expliquer. Demain, le Bus Net sera à Marcelcave, 900 habitants. Demain, à nouveau, il remplira sa mission de service public.

La. B.

PHOTOS: WAHIB

Les animateurs n'hésitent pas à passer d'un ordinateur à l'autre pour aider les visiteurs.

Jeunes, mais aussi adultes, viennent s'initier à l'utilisation d'un ordinateur connecté à la Toile.

A la ville comme à la campagne

Les initiatives itinérantes se multiplient dans plusieurs départements

LE BUS NET qui sillonne les communes regroupées au sein de l'association Bocage 3 Vallées, dans la Somme, n'est pas le seul de la sorte en France. D'autres projets existent, qu'ils s'appellent Cyber Bus ou Info Bus. En tout, une dizaine d'initiatives ont été répertoriées par l'Observatoire des télécommunications dans la ville. L'Hérault, la Sarthe, le Briançonnais, la Meurthe-et-Moselle, l'Est parisien ou encore la région d'Aix-en-Provence proposent régulièrement à leurs administrés des séances d'initiation à la Toile dans ces autobus recyclés en version connectée.

Pourtant, l'initiation et la découverte ne sont pas forcément les seules occupations proposées. *« D'autres activités contribuent à drainer la population dans les bus Internet,* souligne Nicole Quéré, responsable d'études au sein de l'Observatoire. *Par exemple, dans l'Hérault, les animateurs proposent aux visiteurs de les aider à effectuer des démarches administratives. Cela permet d'amener au Net des gens pour qui, a priori, cela ne serait peut-être pas une priorité. Certains bus urbains, comme celui de l'Est parisien, en profitent pour faire connaître aux populations sensibles leurs droits et leurs devoirs au quotidien, et les aider dans la recherche d'emploi. C'est un aspect que l'on retrouve dans les espaces multimédias "fixes". »*

Ailleurs, dans le Maine-et-Loire, par exemple, le cyberbus s'adresse à un public bien particulier, celui des élèves des écoles publiques. Depuis 1998, celui-ci parcourt les routes du département, et propose également aux professeurs qui le souhaitent une formation à Internet. Il vient d'ailleurs d'être doté d'une connexion haut débit via l'ADSL. *« Un bus présente l'avantage de sillonner plus profondément les populations, qu'elles soient en difficulté ou isolées, et de jouer un rôle de diffusion des nouvelles technologies »*, analyse Hélène Quéré. Reste que les projets sont souvent longs à émerger. Dans la plupart des cas, ça n'est pas tant l'obtention de crédits que le montage financier qui est compliqué. En effet, il implique en général de nombreux acteurs, locaux ou non, publics ou privés, qu'il faut réussir à faire cohabiter.

Autre problème soulevé par la mise en place de ce type de projet: la plupart des animateurs embauchés le sont sous la forme de contrats emplois-jeunes, limités à cinq ans. Leur recrutement est difficile, puisqu'ils doivent avoir des compétences en informatique, en animation, sans oublier un élément indispensable: être en possession du permis poids lourd. *« Il est difficile de les recruter mais aussi de les conserver, du fait de leur statut d'emploi-jeune. Cela commence à préoccuper les espaces publics multimédias en général, pas uniquement les cyberbus »*, précise Nicole Quéré.

La. B.

■ **www.telecomville.org**

Trois questions à...

Alain Gest

1 Président de l'association intercommunale Bocage 3 Vallées, vous êtes à l'origine du projet de Bus Net. Vous êtes également président du conseil général de la Somme. Comment avez-vous eu l'idée de mettre en place ce bus?

Amiens, et tout le département de la Somme, sont positionnés dans le domaine des nouvelles technologies au travers de plusieurs initiatives. Je pensais qu'il était nécessaire d'accélérer leur développement. Je craignais également qu'une partie de la population ne puisse participer à ce mouvement. Il est important que toutes les générations, et pas seulement les scolaires, puissent être sensibilisées. La Somme et la Picardie ont souhaité vulgariser les technologies de l'information par la création d'espaces de consultation gratuits. Mais ces espaces sont basés dans les grandes villes ou dans les bourgs importants. Cela ne répondait pas au fait que l'ensemble de la population puisse en profiter. L'idée s'est donc naturellement imposée d'aller directement à la rencontre de la population. Ainsi est né notre Bus Net, dont le principe est semblable à celui des bibliobus. Il s'agit de mailler davantage le milieu rural.

2 Quels ont été les obstacles?

Les maires étaient un peu sceptiques. Il faut dire qu'à l'époque où nous leur avons parlé du projet, c'était les balbutiements du Net grand public. Ce qui inquiétait les maires, c'était l'aspect technique. On a beaucoup tâtonné d'ailleurs concernant la technique à employer. Nous avons finalement opté pour une prise Numéris. Les communes ont donc dû s'équiper de boîtiers. Elles ont également été rassurées par le fait que nous distribuons notre journal dans toutes les boîtes à lettre du territoire et que la presse locale relaie les horaires auxquels le bus passe. J'ai eu, d'autre part, des difficultés à convaincre le conseil régional de faire le choix du site itinérant. Mais, aujourd'hui, notre projet a fait école, puisque deux autres bus Internet sillonnent la Somme.

3 Quels sont les développements prévus?

Nous allons compléter la sensibilisation entamée par le bus via des stages de formation en utilisant les sites multimédia des 50 collèges du territoire. D'ici à la fin de l'année, les 50 collèges seront en effet équipés d'une salle multimédia, avec pour chacun une dizaine d'ordinateurs. L'investissement s'élève à 1 million de francs par collège. Nous voulons faire en sorte que ces sites soient accessibles hors temps scolaire à des associations. Depuis le départ, nous savons que le bus est un projet dont la durée est limitée dans le temps. Il faut prendre en compte la durée de vie du bus et du matériel. Il arrivera forcément un moment où l'initiation sera terminée et où le bus s'avérera moins utile. Le principal critère, sur lequel nous nous fonderons pour dire que l'opération n'a plus de raison d'être, c'est le nombre d'inscrits. Lorsque celui-ci sera très faible, nous saurons que nous aurons accompli notre mission.

Propos recueillis par Laurence Bernaert

La saga Myst s'essouffle

Toujours aussi soigné, le jeu propose Exile, troisième épisode sans grandes nouveautés

UBI SOFT

MYST est de retour. Plus qu'un jeu, c'est un phénomène de l'édition ludique qui revient sur ordinateur (éditeur Ubi Soft, sur Mac et PC). Quatre ans après le dernier épisode (Riven) et huit ans après le début de la saga, Myst 3 Exile va tenter de prolonger le mythe d'un jeu qui s'est déjà vendu à plus de dix millions d'exemplaires dans le monde. Un record dû aux talents des frères Miller, Rand et Robyn, et de leur studio Cyan, qui ont su réconcilier autour d'univers particulièrement soignés, joueurs passionnés et joueurs occasionnels.

Si vous avez échappé à la déferlante Myst, un petit retour en arrière s'impose, histoire de comprendre le phénomène. Tout d'abord, enlevez à votre PC (ou Mac) sa carte graphique 3D et quelques mégas de mémoire RAM. Otez ensuite son processeur à 1 GHz et son disque dur de 10 Go. Vous voilà avec une machine vieille de dix ans. Il ne vous reste plus qu'un simple lecteur de CD-ROM à double vitesse qui représente, à l'époque, le dernier cri de la technologie. C'est pourtant bien le CD-ROM qui va libérer des contraintes de stockage de données les créateurs de jeux, jusque-là bridés par les quelques ridicules mégaoctets de mémoire contenus sur les disquettes. Nous sommes en 1993. Les frères Miller seront parmi les premiers à exploiter ce nouveau support au maximum de ses capacités en proposant un produit d'une grande finesse graphique, un monde riche en détails comme ils l'avaient toujours rêvé.

ESTHÉTIQUE INHABITUELLE

Myst apparaît en effet à cette époque d'une esthétique inhabituelle avec son ambiance sonore envoûtante jamais rencontrée. Des animations intégrées aux décors accordent une interactivité nouvelle à ce type de produit. Et l'on ne peut alors être qu'impressionné devant le résultat qui a demandé deux années d'efforts. Myst se démarque immédiatement de ses concurrents en s'axant autour d'un principe encore inédit. Pour décupler l'impact du décor sur les joueurs, par exemple, les frères Miller suppriment tout ce qui rappelle la réalité. L'interface s'épure au profit de l'univers onirique. Il faut se souvenir qu'avant la sortie de Myst, les jeux d'aventures réduisaient le plus souvent l'action au ramassage d'objets pour les placer aux endroits adéquats. Le joueur interprétait un rôle, possédait un nom et un inventaire.

Dans Myst, le joueur n'est ni nommé ni embarrassé par des tonnes d'objets incongrus. Il est happé dans des mondes peuplés d'ombres, archéologue et spectateur d'un passé en ruine, sans possibilité de se retenir à la moindre barre d'inventaire. Les puzzles qui composent l'histoire – en résumé, partir à la recherche d'Atrus, le concepteur de ces univers – se construisent uniquement sur l'observation et l'écoute de l'environnement. Le décryptage de leurs rouages vous permet alors, peu à peu, de comprendre le fonctionnement des mondes qui vous sont ouverts et les mystères de leur création. Chaque énigme vous rapproche ainsi un peu plus d'Atrus et dévoile l'opposition qui existe entre lui et ses fils. Si le scénario ne vous donne aucun indice de départ, les puzzles au cœur de l'intrigue vous divulguent peu à peu ses principaux éléments. Peu de gens ont réussi à finir l'aventure seuls, sans aide, tant le jeu est complexe. Cela n'a pas, pour autant, entamé l'engouement général autour de Myst. Sans doute parce qu'il flatte, à travers ses nombreux défis, l'intellect et la sensibilité de chacun.

Suite à ce succès, Riven naît en 1997. Le scénario continue à nous plonger dans les conflits familiaux avec, cette fois-ci, le père d'Atrus comme mystérieux ennemi. Côté intrigue, vous devez toujours résoudre les mystérieux puzzles pour comprendre le système de fonctionnement des différents mondes et parvenir à libérer la captive du père. Quatre ans après, le graphisme s'est largement amélioré ainsi que la qualité sonore. Les décors dévoilent une débauche de détails encore plus impressionnante que par le passé. Une fois de plus, on ne peut résister à l'attraction de cet univers onirique.

HISTOIRE SIMILAIRE

Mais Riven se révèle pourtant une banale suite de Myst. Si l'apparence s'est améliorée, le jeu n'intègre pas la nouvelle technologie 3D qui commence à prendre son essor. Pour palier ce défaut, en 2000, sort Real Myst. Cette nouvelle version reprend le premier volet et l'adapte entièrement à la technologie 3D, à la plus grande satisfaction des joueurs. Plus de liberté, plus de réalisme, le résultat se montre à la hauteur des espérances.

La série aurait pu s'arrêter là. Mais c'était sans compter sur l'intérêt suscité par la licence Myst. Le studio de développement Cyan, désireux de créer un nouvel univers dynamique en ligne, passe la main et confie le dernier épisode de la saga à Ubi Soft. Le développement de Myst 3 : Exile a été assuré par Presto Studio, sous l'étroite surveillance des concepteurs originaux. Une fois de plus, les mêmes procédés sont repris pour assurer un nouveau succès. L'histoire non plus ne varie guère. Tandis qu'il se repose des précédentes péripéties avec sa femme et son enfant, un fou vole le dernier manuscrit d'Atrus. L'aventure consiste alors en une longue course-poursuite entre le voleur et vous à travers cinq mondes.

Le principe reste identique aux autres Myst : en résolvant les puzzles, vous accédez aux univers et découvrez la terrible histoire que cache l'horrible malandrin. Devenu fou de rage après la destruction de son peuple par Atrus dans le premier épisode, le voleur cherche à tout prix à se venger. Cette fois-ci, les mondes sont construits à base de circonvolution et les chemins s'enroulent en labyrinthes complexes à déchiffrer. Autre problème, pratiquement dix ans se sont écoulés entre le premier épisode et son dernier successeur. Et si, à l'époque, Myst avait provoqué une révolution, Exile n'amène rien de novateur. Les fans apprécieront la continuité. Les autres pourront se dire que le mérite d'Exile est d'apposer le mot Fin à la saga.

Céline Guise

La création numérique exposée

EN CE 11 SEPTEMBRE 2001, jour d'inauguration, ils sont tous là, les créateurs dont les installations multimédias sont présentées dans les sous-sols voûtés de la Maison européenne de la photographie, pour la deuxième édition du festival d'art numérique @rt Outsiders qui présente également des œuvres à Monaco et Los Angeles. Des œuvres qui offrent un panel très représentatif de la création numérique actuelle. La photographie y occupe une place importante. Avec des artistes comme Nicole Tran Ba Vang, lauréate du prix Arcimboldo pour la création numérique 2001 avec ses collections de prêt-à-porter en *« peau humaine »*, Christophe Luxereau, avec sa galerie d'*Avatars* mi-hommes, mi-machines, et Paul Thorel, dont les *Images-empreintes* en noir et blanc transforment des paysages et des visages en des successions de lignes et de traits. Ces photographes utilisent les nouvelles technologies pour détourner, avec plus ou moins de brio, les images traditionnelles.

Autre facette de la création numérique : les installations dites interactives. Cette interactivité – prise au sens d'une réelle possibilité d'action du public sur l'œuvre – n'est parfois qu'une illusion. En effet, plusieurs des installations proposées par @rt Outsiders se contentent de faire défiler devant les yeux d'un spectateur passif des animations multimédias. C'est le cas, notamment, d'œuvres comme *<programmeS>*, d'Eric Sadin , ou *Web Humans*, de Catherine Ikam et Louis Fléri. Même si le spectateur peut se laisser fasciner par le mixage sans fin d'images et de sons collectés sur Internet de *Web Humans*, il reste passif, englouti dans un univers virtuel peuplé de milliers de créatures venues du Réseau.

Plus interactives, les créations de Michel Bret, Marie-Hélène Tramus et Edmond Couchot, baptisées *Je sème à tout vent*, *Corps et graphie* et *Danse avec moi*, permettent au visiteur d'interagir en temps réel avec des êtres artificiels, créés par ordinateur. Quant aux installations d'Onno Baudouin et de Rob White, elles offrent au public la possibilité, soit d'entrer dans un jeu vidéo grandeur nature (*Lemmings*) et de se transformer en un avatar confronté à une multitude de petits bonshommes à capturer, soit de voyager dans le temps et l'espace en enfourchant une bicyclette d'époque (*Ibis, la bicyclette interactive*), semblable à celle utilisée par le grand-père de l'artiste pour son périple dans le sud de la France. A voir le plaisir quasi enfantin des visiteurs en découvrant ces installations, cette approche un peu ludique et empreinte d'humour de l'art est peut-être une façon efficace de familiariser un public novice avec la création numérique.

Cristina Marino

■ **www.art-outsiders.com**

Le Monde INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél. : 01-53-38-42-60. **Fax :** 01-53-38-42-97.
E-mail : hitech@lemonde.fr.
Directeur de la publication : Jean-Marie Colombani.
Directeur général : Bruno Patino.
Rédacteur en chef : Bertrand d'Armagnac.
Secrétaire général de la rédaction : Claudine Boeglin.
Rédaction : Olivier Zilbertin, chef de service (Enquête), Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourtieux (Entreprises), Stéphane Foucart (Techniques), Guillaume Fraissard (Cyberculture, Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Catherine Rollot (Métiers).
Edition : Olivier Herviaux.
Réalisation : Nathalie Le Dréau, Alex Monnet, François Montintin.
Révision : Olivier Houdart, Martine Rousseau.
Publicité : Le Monde Publicité. **Directeur général :** Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56). Philippe Raër (01-42-17-38-58).
Impression : Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2001. Tous droits réservés.
Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

interactif.lemonde.fr

L'univers sans pitié d'un flic piégé

MAX PAYNE
God Games / Take 2
Plate-forme : PC
Prix : 349 francs (53,20 euros)

GOD GAMES / TAKE 2

JEANS, veste en cuir, un médaillon ressortant sur la blancheur douteuse d'un sweat-shirt, le tout accompagné d'une barbe de plusieurs jours, Max Payne ne ressemble plus guère au détective de la police de New York qu'il était voilà trois ans. La destruction de son rêve américain l'a propulsé dans les ténèbres. Imaginez : une femme et un enfant adorables, le retour par une fin de journée ensoleillée dans une belle petite maison du New Jersey, deux corps ensanglantés et trois drogués hurlant des paroles incompréhensibles. La valkyrie, cette nouvelle drogue qui hante les rues, a encore frappé. Le bonheur s'est brisé en éclats de douleur.

La transformation du jeune flic naïf en redoutable agent infiltré au sein de la famille mafieuse Punchinello n'a plus été alors qu'une question de vengeance. Puis il y eut un appel, un rendez-vous dans une station de métro, son meilleur ami tué devant ses yeux, la police qui le soupçonne. C'en est trop. L'homme est devenu une machine à tuer. Fusillades, giclées de sang et cadavres à chaque pas, tel est maintenant son chemin, celui d'une aventure glauque et violente où la folie meurtrière ne connaît aucune limite. Max Payne est un jeu de tir pour adultes en manque d'exutoire. Un jeu qui vient d'être primé lors du récent Salon ECTS de Londres.

Le scénario de Max Payne ne propose aucune échappatoire à cette violence. Linéaire, avec des scènes travaillées comme au cinéma, l'action vous plonge en son sein par une danse effrénée, rythmée par le sifflement des balles et des cris. Le jeu ne se cache d'ailleurs pas de s'être directement inspiré des meilleurs films du réalisateur hongkongais John Woo, comme *The Killer* (1989) ou *Face/Off* (1997), dans lesquels la fureur s'exprime à travers des chorégraphies haletantes.

Loin des jeux d'action habituels où alternent la découverte d'un environnement et les fusillades, Max Payne, vous propose uniquement de l'action à un rythme soutenu. Courir, esquiver, recharger son fusil à canon scié, se glisser derrière une caisse et répandre la mort autour de lui, voilà ce qu'est devenue la vie d'un flic piégé. Les 24 niveaux, découpés en chapitres, se révèlent un véritable abattoir. Truands, drogués et prostituées tombent sous vos balles comme des mouches. Et si la progression se ralentit peu à peu en raison de la difficulté croissante, alors le *bullet time* vient à votre aide. Issu du film *The Matrix* (1999), il offre des ralentis sur action qui vous donnent tout le loisir d'éviter la trajectoire des balles et d'aligner vos cibles.

Associé à une interface intuitive multipliant les possibilités de mouvement et d'attaque comme le tir à deux armes lors d'une esquive, le jeu vous immerge immédiatement dans son univers sans pitié. La richesse exceptionnelle des textures et la fluidité des mouvements apportent un cachet réaliste hallucinant qui le rapproche encore plus du film d'action.

Les quatre années de développement de Max Payne peuvent paraître bien longues pour un concept classique fondé sur un moteur gourmand en puissance. En règle générale, deux ans suffisent. Mais il suffit de voir le travail effectué sur le graphisme et la mise en scène pour s'apercevoir qu'elles n'ont pas été vaines. Max Payne pousse encore plus loin que ses prédécesseurs l'utilisation des mécanismes cinématographiques. Il est l'aboutissement, à l'heure actuelle, de l'adaptation des techniques du cinéma au monde du jeu vidéo.

C. Gu.

PUBLICITÉ